Un parcours de recherche est à la fois un cheminement intellectuel et un parcours de vie, fait de lieux et rencontres qui sont autant d'occasions d'échanger et de changer. Quelques mots s'imposent pour celles et ceux qui m'ont aidée à le tracer.

Jean-Luc Le Dret et Clotilde Druelle-Korn m'ont guidée vers la géographie et ont contribué à ce que je puisse poursuivre mes études dans des conditions exceptionnelles. C'est Frédéric Landy qui m'a amenée à l'Inde pour une maîtrise de géographie tropicale à Paris X - Nanterre où il a suivi depuis mon cheminement. J'y ai rencontré Philippe Venier, sur un toit de Bhopal en mars 2000, qui le premier m'a parlé de l'équipe Migrinter de Poitiers. Celle-ci m'est devenue au fil des années bien davantage qu'un laboratoire. Ma reconnaissance va à Emmanuel Ma Mung qui a accepté de diriger ce travail de thèse, pour sa patience à mon égard, la rigueur et la richesse de son regard sur mon travail. Que tous les migrinterriens, trop nombreux pour être cités, soient également assurés de ma gratitude, ainsi que mes « camarades (ex-)doctorants », Matthieu Giroud, Camille-Ratia, Bénédicte Michalon, Karen Akoka, Lucine Endelstein.

Il y aurait trop de personnes à remercier en Inde et à Bangalore, à commencer par tous ceux qui ont bien voulu prendre de leur temps pour répondre à mes questions et qui m'ont ouvert leurs carnets d'adresses. Merci aussi à T.V. Sekher, P. Balaji, Carol Upadhya, Binod Khadria, Ludovic Halbert, chercheurs dont la contribution a été précieuse, ainsi qu'à SCE-Créocean. André et Catherine Pittet m'ont ouvert bien plus que leur porte à E36, pilier de ma vie bangaloréenne.

Deux fils conducteurs de ces années ont été l'Association des Jeunes Etudes Indiennes et l'équipe Circulation et Territoire du CEIAS. J'y ai trouvé des compagnons « en mobilités » : Julie Baujard, Tristan Bruslé, Anouck Carsignol, Marie Percot. J'y associe évidemment mes compagnons de thèse autant qu'amis : faute de pouvoir tous les citer, Antoine Fleury, Camille Schmoll, Anne-Julie Etter, Sébastien Bertrand, Estelle Dhalluin, Lucie Dejouhanet, ainsi que Rémy et Zoé …

Je remercie mes collègues des universités de Poitiers, Reims, Nancy 2, Strasbourg 1, pour leur bienveillance et leur solidarité.

Mes excuses et ma reconnaissance vont évidemment à tous ceux que je n'ai pu citer ici et qui ont participé à ce cheminement long et multilocal. Mon affection enfin à Boris, à ma famille et à ma mère, qui ont su m'insuffler la confiance qui me faisait parfois défaut pour en atteindre le terme, entre Bangalore, Montivilliers, New Haven, Paris, Poitiers et Strasbourg.

Introduction générale

Cette recherche est ancrée à la fois dans un questionnement théorique et dans un itinéraire de recherche personnel. La relation entre ville, mondialisation et migration a été largement questionnée dans les pays occidentaux, sous ses formes les plus diverses : commerce ethnique et circulations marchandes, interactions et négociations identitaires entre groupes d'origine différente en milieu urbain, enjeux autour de la ségrégation, pour n'en citer que quelques-uns. Néanmoins elle n'a pas ou peu été abordée dans le contexte des pays du Sud, encore moins dans une perspective cherchant à identifier les lieux et les acteurs « privilégiés » de la mondialisation. A la suite d'un début d'itinéraire de recherche en second cycle portant sur le thème des migrations en Inde du Sud, j'ai souhaité interroger la relation entre ces trois termes dans ce contexte spatial peu étudié à la fois en géographie urbaine et en géographie des migrations. C'est à partir d'un lieu et non d'acteurs que la pertinence de ce questionnement m'est apparu : la ville de Bangalore, le « Silicon Plateau of India ». Cinquième ville de l'Union indienne par la population, loin derrière les quatre grandes métropoles plus connues du pays, elle apparaissait à la fois comme une ville du Sud s'insérant de manière originale dans les réseaux de l'économie mondialisée et comme un lieu saillant de l'imaginaire transnational grâce à cette image technopolitaine et translocale. En 2001-2002 la presse indienne et transnationale la signalait par ailleurs comme lieu de retour de migrants indiens travaillant à l'étranger dans les secteurs d'activités associés aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, surnommés les B2B : il s'agissait d'un jeu de mots sur l'expression « Back to Bangalore » (de retour à Bangalore) et l'acronyme Business To Business désignant les services aux entreprises. Le phénomène de retour bien que discret appelait à des parallèles avec des phénomènes similaires observés dans les deux décennies précédentes à Taïwan et en Corée du Sud, où ils ont largement appuyés le développement des secteurs de l'électronique et de l'informatique. Ces précédents incitaient à prendre en considération ce flux, bien que modeste, en raison de son rôle potentiel pour le développement économique de l'Inde.

Ces éléments ont constitué le point de départ d'une démarche de recherche fondée empiriquement et s'efforçant de se situer au croisement de la géographie des migrations et de la géographie urbaine. La construction de l'objet de recherche s'est donc opérée à la croisée de deux thèmes observés en un lieu précis, dans le contexte spécifique de l'espace indien : l'étude des migrations

de retour dites de « compétences », en choisissant comme poste d'observation la ville sud-indienne de Bangalore.

L'objet de recherche : au carrefour mal connu de deux pistes assez peu parcourues

Les migrants très qualifiés : une catégorie émergente des études migratoires contemporaines

Cette figure de migrant est un sujet de recherche dont la dimension a été d'emblée politique, puisque ce thème a émergé à la fin des années cinquante avec les premiers travaux sur le *brain drain* ou fuite des cerveaux qui est d'emblée un enjeu géopolitique. La production a atteint un pic dans les années 1970, avec l'animation du débat par la proposition de compenser ces migrations par des transferts financiers, puis est retombée durant les années 1980. Elle a refait surface dans les années 1990 dans le cadre d'un nouveau paradigme, celui du *brain gain*, basé sur l'expérience des Nouveaux Pays Industrialisés asiatiques, dont l'idée maîtresse est de récupérer sinon les migrants qualifiés du moins les bénéfices de leur migration, sous forme de transferts de technologies par exemple. On remarque que ces deux paradigmes qui se succèdent imparfaitement, tant le thème de la fuite des cerveaux a marqué, placent les thèmes de l'absence et donc du retour au cœur de la réflexion.

Il convient ici de faire une mise au point sur la terminologie employée par la suite. La dénomination de cette catégorie de migrants pose un premier problème. La terminologie anglophone est riche, reflétant un champ exploré de longue date (Nedelcu, 2004, p.12), et s'articule autour de la notion de compétence (*skill*) telle qu'elle a été importée en français. Les définitions internationales semblent permettre de dégager une convergence : le Bureau International du Travail et l'Organisation de la Coopération et le Développement Economique, producteurs de rapports nombreux sur ce sujet, emploient le terme « *high(ly) skilled* » pour toute personne ayant un diplôme ou une formation correspondant à quatre ans d'études supérieures (Lowell *et al.*, 2003 ; Martin, 2003) ; cela converge avec la terminologie américaine *PTK* (*Professional, Technical and Kindred or related) workers* (Martin, 2003, p.4). La notion de compétence pose cependant problème car sa définition est dynamique, en fonction de besoins sociaux et économiques qui varient dans le temps et l'espace ; le choix d'un niveau d'études pour

introduire une gradation (*semi-skilled, highly skilled*) est elle aussi discutable et à recontextualiser systématiquement. Enfin le terme de « *professional* » employé couramment pose un problème de traduction en français, le terme « cadre » en étant un équivalent très imparfait (Boltansky, 1982). La terminologie française est moins riche et souvent connotée socialement, ce dont nous ne citerons que deux exemples : Alain Tarrius emploie le terme d'« élites» (2000), Thierry Berthet celui d'« immigrant aisé » (1998, p.145)[1]. Ce point de vue pose problème car l'appréciation du capital des individus, qu'il soit social, économique, symbolique, varie au cours de la trajectoire migratoire, en fonction du contexte local. Néanmoins la question de la classe est posée régulièrement, au travers de questionnements sur le positionnement de ces migrants, élites, bourgeoisies ou classe moyenne. La proposition de Leslie Sklair d'envisager l'existence d'une *transnational capitalist class* qui comporte notamment des professionnels de haut niveau très mobiles (architectes, consultants) en est un bon exemple (2001).

Le terme « migrant(s) très qualifié(s) » sera privilégié dans cette thèse : l'emploi du terme « migrant » est désormais d'usage ordinaire dans les recherches sur les migrations ; la notion de qualification semble la plus neutre ; l'emploi de l'adverbe « très » vise à lever toute ambiguïté sur le fait que notre étude porte sur des personnes ayant obtenu des titres universitaires. Le terme retenu nous semble également permettre d'éviter le piège de l'homogénéisation car la catégorie concernée a connu un élargissement progressif. Les premiers travaux portaient sur le *brain drain* au sens propre c'est-à-dire le départ de scientifiques. Elle a été rapidement élargie pour s'étendre aux médecins, ingénieurs, cadres et inclure de plus en plus les étudiants. Ceci renvoie à une démarche constructiviste : la migration elle-même, par les rencontres, les milieux et activités professionnels auxquelles elle donne accès, co-construit la compétence, au-delà de l'idée de « compétences prêtes à l'emploi » qui découle du discours sur le *brain drain (*Meyer & Hernandez, 2004, p.28).

Les recherches sur les migrants très qualifiés se sont beaucoup développées depuis une quinzaine d'années, autour de plusieurs approches. Un renouveau d'intérêt est suscité à partir des travaux de Carrington et Detragiache en 1998 qui surévaluent l'impact des migrations de diplômés du Sud dans les pays du Nord. Au tournant du siècle un grand nombre de rapports portant à la fois sur des cas nationaux et des synthèses a été commandé par le BIT et l'OCDE début 2000 (Lowell, 2002 ; Martin, 2003 ; Lowell & Findlay, 2003 pour ne citer que quelques synthèses). Ils

[1] « on désignera par immigrant aisé les étrangers et français par acquisition (nés à l'étranger) dont la situation professionnelle indique un statut socio-économique supérieur à celui de l'immigration ouvrière traditionnellement étudiée » (Berthet, 1998).

sont marqués par un autre paradigme, celui de la « circulation douce des compétences » (*smooth circulation of skills*). Dans le même temps, partant d'une approche par la notion de réseaux un ensemble de travaux est réalisé dans le champ français par l'IRD sur les diasporas scientifiques des pays du Sud (Barré *et al.*, 2003; Brown, 2002 ; Charum & Meyer, 2000). Ces approches, qui fournissent des données intéressantes et mettent en évidence la structuration de phénomènes transnationaux originaux, n'incluent cependant généralement pas leur dimension spatiale sinon à une échelle mondiale et de manière peu précise, pas plus qu'ils ne peuvent prendre en compte l'échelle individuelle. Une autre démarche est apparue à partir des années 1990 sur ces questions, notamment en Grande-Bretagne grâce à Allan Findlay, John Salt, John Beaverstock, qui réfléchissent sur des trajectoires spécifiques, des lieux et leurs liens avec la mondialisation économique, ainsi que sur la recherche d'échelles pertinentes à prendre en compte (Koser & Salt, 1997).

Au total on peut néanmoins parler d'un sujet assez peu étudié quand bien même il revient régulièrement au cœur du débat politique, notamment en Europe depuis 2002. En effet, comme l'écrivent William Berthomière et Gildas Simon : « le travailleur hautement qualifié n'est plus un migrant » (2006, p.82). Si cette affirmation renvoie dans leur texte à des débats politiques en cours, à mon sens elle reflète aussi le relatif effacement de la « condition de migrant » des très qualifiés, qui va de pair avec une prise en compte assez peu précise de l'échelle spatiale de manière générale. Les termes : « compétence » (*skill*), « talent », « cerveau » (*brain*) qui sont employés de manière « neutre » pour désigner les migrants au capital éducatif élevé, sont au final dé-réalisants et peu précis ; de même la notion de *smooth circulation of skills* apparaît assez peu opératoire. Pour ces raisons méthodologiques, qui tiennent notamment à la domination de l'échelle macro et au manque de travaux qualitatifs, Eleonore Kofman et Parvati Raghuram parlent d'un manque de recherches envisageant les « compétences » en tant que migrants à étudier en fonction de problématiques similaires aux autres (2006). De ce point de vue un renouvellement des approches a été apporté par les apports des études de genre et de l'anthropologie de la mondialisation à partir des années 2000. C'est une voie qui me semble fructueuse sur le plan empirique et j'ai cherché à la suivre dans cette recherche doctorale.

Evoquons enfin l'articulation entre migrations internationales de compétences, ville et mondialisation, qui apparaît particulièrement pertinent pour notre objet : cet axe de réflexion a été initialement proposé par Saskia Sassen (1991). Cette triple articulation n'a pas fait l'objet de beaucoup de travaux, sans doute en raison du nombre restreint de lieux concernés si on s'en tient à la définition stricte de la ville globale, ainsi que de la taille modeste des flux en question. On en

retient surtout les travaux lancés par Jonathan Beaverstock en Grande-Bretagne dès les années 1990 et relayés au sein du Réseau Globalization and World Cities, qui ont porté principalement sur les employés internationaux des grandes places financières occidentales et extrême-orientales. Peu de travaux ont cherché par ailleurs à articuler les pratiques socio-spatiales aux échelles internationale et urbaine des migrants à haut niveau de compétences, sinon dans la perspective de personnels expatriés des pays du Nord, souvent étudiés à travers un prisme national, par exemple les cadres expatriés japonais, et dans une grande métropole occidentale, par exemple Paris qui est le terrain d'étude qu'a choisi Anne-Catherine Wagner (1998). Alain Tarrius a mené une recherche sur les savoir-faire de la circulation de « grands circulants » entre Londres, Paris et Bruxelles dont le profil professionnel repose avant tout sur l'hyper-mobilité et dont les déplacements restent confinés à trois pays limitrophes (2000).

Ce champ de recherches apparaît ainsi moins récent, moins fréquenté et moins diversifié qu'on aurait pu s'y attendre, en dépit de sa relation étroite avec la thématique de la mondialisation. On développera dans la thèse les travaux portant spécifiquement sur les migrants indiens très qualifiés.

La place du retour dans les études migratoires : le renouvellement d'une notion

Dans une vision classique des migrations internationales, à toute migration correspond un retour à plus ou moins long terme. Cette définition est fondatrice de la division entre les migrations dites définitives, sans retour, et la gamme des migrations dites temporaires qui incluent le retour. La migration de retour à l'échelle internationale apparaît en tant qu'objet de recherche dans les années 1950 – l'un des ouvrages pionniers étant *The Western educated man in India* de John et Ruth Useem en 1955 – et se développe durant les années 1960-1970, portant essentiellement : d'une part sur des retours au bout de quelques années depuis les pôles migratoires majeurs occidentaux (Europe de l'ouest, Etats-Unis d'Amérique), à une époque où les pays européens connaissent des flux importants de migrations considérées alors comme temporaires ; d'autre part sur des phénomènes de retours depuis les pays neufs à la seconde ou troisième génération, vers l'Italie, la Grèce, la Grande-Bretagne (Bovenkerk, 1974 ; King, 1986, p.2-3). Toutefois la prise en compte du retour par la recherche reste relativement faible, Anders Stefansson allant jusqu'à parler d'une « invisibilité structurelle du retour » dans les travaux scientifiques sur les migrations (2004, p.5). C'est d'après lui la conséquence de ce qu'il nomme

un « mythe du non-retour ». Or celui-ci est progressivement remis en cause à partir de recherches historiques portant sur les flux entre l'Europe et l'Amérique du Nord aux XIXème-XXème siècles qui mettent en évidence une part importante de retours du Nouveau Monde vers l'Europe , ce qui vient questionner l'idéologie assimilationniste et le mythe du non-retour (Wyman, 1993, par exemple).

Par ailleurs la notion de retour en migration est marquée par une grande polysémie qui a obscurci et dispersé son utilisation[2] (King, 2000, p.9-13 ; Michalon, 2007, p.35-38). Elle en vient à recouvrir une grande variété de situations, par le biais de typologies complexes qui sont établies principalement soit en fonction du rythme et de la durée des retours (vacances ou visites occasionnelles, retours saisonniers, retours temporaires, retours définitifs) (Domenach & Picouet, 1987), soit en fonction du caractère contraint ou non du retour, ce qui inclut de nombreux travaux sur les rapatriements de réfugiés (Ghosh, 2000 ; Markowitz et Stefansson, 2004). Il faut y ajouter de nombreux travaux portant sur les retours de descendants de migrants vers le pays d'origine, principalement en Europe dont Anastasia Christou propose une liste conséquente (2006, p.54-60) et sur le « retour ethnique » (Michalon, 2007). Enfin la notion est de plus en plus utilisée pour désigner non pas le retour physique des migrants dans leur pays d'origine mais leur implication économique et politique à longue distance (Ceped, 2007). Il en ressort par conséquent un grande diversité de travaux.

Le retour de *migrants qualifiés* a fait l'objet de deux types de travaux, qui mettent l'accent sur l'un ou l'autre de ces deux termes. Parmi les travaux se situant dans la perspective du retour, la question de la qualification et de l'emploi, si elle est abordée, reste souvent traitée au même niveau que d'autres caractéristiques des migrants de retour (par exemple : Razum *et al.*, 2005 ; Christou, 2006). Un autre corpus, lié pour partie aux grandes organisations internationales, insiste pour sa part sur l'impact de ces retours en termes de transferts de compétences et de savoir-faire ainsi que sur leur impact sur l'économie du pays d'origine. Il a mis en évidence la conjonction entre des retours de « personnels » très qualifiés et des phénomènes sectoriels de développement, notamment dans l'informatique et les hautes technologies, à Taïwan, en Irlande, en Israël, en Chine, au Vietnam et en Inde (Kapur & McHale, 2005 ; Iredale *et al.*, 2004 ; Koser, 2000 ; OCDE, 2002 ; OMI, 2005 ; Saxenian, 1999b ; Saxenian, 2006).

Enfin peu de travaux se sont penchés spécifiquement sur la question du retour dans le contexte des migrations indiennes, comme le constate le seul ouvrage consacré à ce thème mais qui porte uniquement sur les migrations de retour au Kerala (Zachariah *et al.*, 2006, p.11-16). En ce qui concerne les retours de migrants très qualifiés, on relèvera essentiellement les ouvrages d'Usha et

[2] Les références bibliographiques utilisées dans ce paragraphe renvoient à des synthèses sur l'état des travaux.

Arthur Helweg (1990) et de Binod Khadria (1999). Tous deux font le constat d'une émigration massive vers les Etats-Unis, Binod Khadria développant l'hypothèse de ce qu'il nomme les « effets de seconde génération » : il considère que les migrants qualifiés émigrés ne rentreront pas mais qu'il convient d'être attentif au rôle qu'ils sont susceptibles de jouer dans le développement de l'Inde.

Le remplacement du paradigme migratoire par le paradigme circulatoire dans les travaux sur les migrations peut sembler avoir disqualifié la notion de migration de retour. Pour autant cette notion reste valable, à condition de se débarrasser de l'illusion du retour définitif, qui ne peut être caractérisé comme cela a été montré en démographie (Rallu, 2007). Ainsi le retour peut être envisagé en tant que « moment qu'il est nécessaire *de replacer […] dans un système de circulation* » comme le souligne Véronique Petit à la suite d'Emmanuel Ma Mung (2007, p.13). Russell King souligne l'intérêt des travaux sur le retour mais en prenant certaines précautions théoriques et méthodologiques : « [je plaide pour qu'ils] ne portent pas de manière isolée sur la décision ou l'événement du retour, mais qu'ils s'élaborent dans le cadre d'une conception plus holistique et mieux informée sur le plan théorique des migrations et des mobilités à l'ère de la mondialisation. Les gens migrent, rentrent, circulent, vont et viennent, menant des vies de plus en plus globales. »[3] (2000, p.45). La notion de *retour comme moment* dans des trajectoires migratoires de plus en plus multilocales continue ainsi à être utilisée dans des travaux portant sur la circulation au sein de communautés transnationales où la circulation des individus est dense, telles que la diaspora chinoise (Kobayashi & Ley, 2005 ; Ong, 1999) et les communautés caraïbéennes (Plaza, 2008 ; Thomas-Hope, 2002), dans une perspective qui met l'accent sur la dimension processuelle du retour.

Par ailleurs la notion de migration de retour me semble avoir le mérite de prendre en compte l'intentionnalité dans les décisions qui jalonnent et orchestrent le parcours migratoire. Parler de migration de retour se justifie dans la mesure où on part des catégories employées par les migrants eux-mêmes, comme l'a souligné Marina Hily (2004). Le retour peut dès lors être envisagé comme une reformulation contextualisée du projet migratoire, qui correspond à l'adaptation constante et réciproque entre la migration comme fait et le projet migratoire comme intention (Ma Mung, 2005). La notion de projet migratoire retient ici l'attention. Elle a été peu approfondie jusqu'ici, après avoir connu un début de formalisation par Paul-André Rosental :

[3] « [a plea that] studies of return not be isolated around the return decision or event, but be built around a more holistic and theoretically informed appreciation of the nature of migration and mobility in the globalized era. As people migrate, return, circulate and commute, they increasingly lead global lives. » (King, 2000, p.45)

celui-ci la place comme chaînon manquant entre les éléments micro- et macro-scopiques, en tant que projection individuelle et collective qui explique la mobilité mais aussi la sédentarité (1999). Envisager la migration à travers la notion de projet migratoire place les individus et leurs représentations au cœur du questionnement.

Enfin il me semblait important d'adopter une approche multiscalaire de la migration internationale de retour, en l'étudiant dans la perspective du ré-ancrage dans le lieu de réinstallation. Il s'agissait d'interroger les rapports qu'entretenaient les migrants avec les différentes échelles spatiales auxquelles s'inscrivait ce ré-ancrage et la manière dont ils y percevaient leur inscription : l'échelle internationale où ils avaient vécu et avec laquelle ils étaient souvent encore en contact pour des raisons professionnelles sinon amicales et familiales ; l'échelle du territoire national indien qui était celui de leur famille et de leurs origines ; l'échelle locale urbaine enfin, de la ville où et d'où j'ai choisi d'observer le « moment » du retour, Bangalore.

Vouloir prendre en compte les pratiques, les intentions et les représentations des individus a pour conséquence méthodologique le recours à une démarche qualitative et compréhensive, dont on développera l'élaboration plus loin. Je me suis attachée à « prendre au sérieux » le retour dans la mesure où c'est bien là le projet formulé par les individus, en dépit des limites que présente cette notion et qui viennent d'être exposées.

Bangalore : le choix d'une approche localisée

Les travaux antérieurs portant sur les migrants indiens très qualifiés ont appréhendé deux types de terrains. Ils ont souvent adopté une démarche monographique « classique » portant sur les migrants indiens dans une ville ou un pays, recherches menées principalement aux Etats-Unis en ce qui concerne les migrants très qualifiés (cf. III.B.1). Plus récemment, deux recherches inscrites dans le champ de l'anthropologie de la mondialisation, celles de Carmen Voigt-Graf (2003) et de Xiang Biao (2007), ont mené une démarche ethnographique multi-sites, associant un terrain principal dans un pays d'immigration, en l'occurrence l'Australie, à des terrains secondaires en Inde orientés vers les acteurs économiques de la migration et vers les familles de migrants rencontrés en Australie. Cette démarche visait à appréhender la circulation des informaticiens indiens à partir d'une destination secondaire, le pôle majeur étant les Etats-Unis.

Mon choix a été celui d'une approche localisée en un seul lieu. Il semblait pertinent d'observer en Inde des personnes d'origine indienne qui avaient souhaité y revenir. Pour étudier le retour en

tant que processus qui se prolonge dans le temps, il est apparu nécessaire de l'observer en un lieu où les migrants semblaient venir s'installer en nombre. Par ailleurs le retour comme projet de stabilisation dans l'espace, fût-il temporaire, appelait selon moi une approche reposant sur des séjours prolongés au lieu de retour, et constituait ainsi le poste d'observation du flux de retour. Tout retour est aussi un retour « aux sources » c'est-à-dire qu'il s'inscrit dans un espace culturel et affectif spécifique, qu'il convenait d'appréhender par une compréhension approfondie du contexte indien que j'oppose à la critique d'avoir réalisé une monographie. La question de la distance culturelle ainsi que le manque de travaux disponibles sur les villes indiennes me semblaient rendre difficile à mener une approche comparative avec une autre ville de même taille, comme Poona et Hyderabad. En dernier lieu, l'approche localisée et l'observation sur une durée assez longue me semblaient un bon contrepoint à l'image de « circulation douce » des compétences, pour discerner les aspérités de la migration de retour et de l'installation.
L'hypothèse d'un terrain mineur dans un lieu de départ a été écartée en raison du caractère très diffus du phénomène et des lieux de départ, principalement situés aux Etats-Unis mais sans qu'aucun foyer ne puisse être réellement identifié.

J'ai donc adopté une démarche située cherchant à croiser études migratoires et fabrique de l'espace. Bangalore, pour les raisons exposées plus haut, apparaissait comme un poste d'observation privilégié du retour des migrants très qualifiés.
Cinquième ville de l'Union indienne par la taille, capitale de l'Etat méridional du Karnataka[4], Bangalore[5] a fait l'objet de très peu de travaux de recherche en géographie comme en urbanisme. Ceci reflète la faible production générale sur les villes indiennes, qui s'explique à la fois par le fait que l'attention reste focalisée sur les espaces ruraux où vit encore la majorité de la population du pays et par un biais intellectuel anti-urbain d'origine gandhienne. Cette tendance est accentuée à Bangalore par la sous-représentation des sciences humaines dans le paysage universitaire local pourtant fourni. Il faut relever la parution en 1970 d'une grande compilation de plus de mille pages d'essais portant sur des sujets divers, à forte teneur historique, sous la direction de F. Hassan. La première grande étude sur les dynamiques spatiales, démographiques et économiques à Bangalore est dirigée en 1979 par Prakasa Rao et Vinod Tewari, dans un contexte marqué par les défis posés par une croissance très rapide. Le développement des travaux peut être observé à

[4] Cf. carte n°1 à la fin de cette introduction

[5] Le gouvernement en exercice a annoncé en décembre 2005 vouloir la rebaptiser Bengaluru, à l'instar de Madras / Chennai, Bombay / Mumbai, Calcuta / Kolkata ; toutefois la modification n'a toujours pas été entérinée au niveau fédéral.

partir de la fin des années 1990, menés en grande partie soit par des chercheurs non-indiens, soit à l'instigation ou grâce aux financements d'organismes occidentaux, qui développent des thèmes en rapport avec les enjeux de la métropolisation : Aranya (2003, 2005), Benjamin & Bhuvaneshvari (2000, 2001), Dittrich (2003), Nair (2000). La recherche doctorale avait donc entre autres finalités de chercher à contribuer à ce corpus qui est assez restreint compte tenu de la taille et de la place occupée par Bangalore dans l'armature urbaine nationale.

Un deuxième axe de recherche s'est ouvert autour des thèmes de la technopole et de la place de Bangalore dans les dynamiques de l'économie mondialisée depuis la fin des années 1990 (Audirac, 1997 ; Heitzman, 2003). Toutefois la relation entre cette dynamique et la circulation de migrants très qualifiés, fusse à l'échelle de l'Inde, n'a été explorée qu'à l'occasion d'une étude de cas pour l'OCDE dirigée par Binod Khadria (2004a). Pourtant Bangalore est connue en Inde en tant que ville cosmopolite (Nair, 2004, p.87), ce qui explique que Sunil Khilnani dans son ouvrage *The idea of India* en parle comme de la « Capital of Non Resident India » (1997, p.148). On recense pourtant peu de travaux sur les migrations à Bangalore, et ceux qui existent traitent seulement des migrations d'origine rurale et du développement du tissu urbain sous la forme d'habitat informel (Johnson & Lingaraju, 1989 ; Ramachandran, 1984 ; Paparnna, 1998 ; Schenk, 1993). L'étude de Binod Khadria est la seule du genre, mais elle porte essentiellement sur les aspects économiques et professionnels de la circulation et ne se place pas dans une perspective spatiale.

Afin de comprendre les ressorts du ré-ancrage il m'est apparu nécessaire de questionner la manière dont les ex-migrants percevaient et s'inscrivaient dans la ville. Interroger la manière dont l'espace urbain est perçu était également motivé par la construction discursive de la « Silicon Valley » de l'Inde qui a été extrêmement performative dans l'espace médiatique transnational, autant que l'est le « mythe de la IT » analysé par Peter Van der Veer (2005). Croiser de manière empirique pratiques migratoires et pratiques résidentielles des migrants s'est avérée une porte d'entrée intéressante pour envisager la manière dont les ex-migrants « vivaient la ville » en même temps que leur contribution à la fabrique de celle-ci dans le contexte spécifique d'une métropole du Sud de l'Inde marquée par l'apparition de nouvelles formes urbaines, notamment des types d'espaces résidentiels nouveaux mais évoquant des formes dont la diffusion est internationale.

Enfin la recherche s'est efforcée de tenir compte de la spécificité du terrain, celui d'une ville au Sud dont la fabrique et le fonctionnement sont marqués par un ensemble de problèmes spécifiques, largement liés à la croissance.

La démarche

Une démarche cherchant à comprendre les processus

Un fil conducteur a caractérisé mon approche tout au long de cette thèse : les migrants sont, pour reprendre l'expression de Michel de Certeau, « co-producteurs » de l'espace dans lequel ils évoluent, en l'occurrence de l'espace transnational et de l'espace urbain. De ce point de vue, le choix d'une approche qualitative témoigne d'un parti-pris, d'une théorie de l'espace : l'espace n'est pas uniquement le support de nos pratiques, il est également chargé de sens et transformé par les groupes sociaux. Cette théorie de l'espace renvoie à une théorie de l'acteur. S'attacher à la façon dont les migrants produisent l'espace signifie s'attacher non seulement aux pratiques et aux stratégies, mais également à la signification qu'ils attribuent à leurs choix et décisions, ainsi qu'aux différentes étapes de leurs trajectoires. J'ai cherché, tout au long de ce travail, à « prendre au sérieux » mes interlocuteurs, en leur accordant des « compétences » pour reprendre les termes de l'ethno-méthodologie, notamment des compétences spatiales (Staszak, 1997). Le choix de l'entretien semi-directif en tant que méthode, accompagné d'observations, permet d'appréhender le double niveau des pratiques et trajectoires d'une part, des représentations et significations d'autre part, qui sont constitutifs du « monde social » des migrants. Il constitue une méthode relativement peu employée dans les travaux portant sur les migrants très qualifiés, qui s'appuient davantage sur la méthode du questionnaire lorsqu'ils font place à une approche à l'échelle individuelle. Cette méthode nous semble donc à même de réintroduire un certain nombre de dimensions qui peuvent être mises de côté dès lors qu'il s'agit de la migration de « compétences » et ainsi d'apporter un éclairage complémentaire aux travaux existants.

Moments et lieux de l'enquête de terrain : trois axes d'exploration combinés en quatre « terrains »

L'enquête de terrain s'est déroulée au total sur 12 mois, entre mars 2003 et février 2006. Un premier séjour (**deux mois, mars-mai 2003**) a été consacré essentiellement à des observations et un travail de documentation. Il s'agissait d'abord d'acquérir une connaissance du

terrain et de faire un état des ressources documentaires disponible en Inde sur les dynamiques migratoires et urbaines, puis d'identifier les acteurs, les processus et les lieux des phénomènes migratoires, ainsi que d'appréhender le champ des éventuels interlocuteurs.

Le deuxième terrain (**neuf mois, mars-décembre 2004**) a permis de réaliser l'essentiel des entretiens. Mon approche, dans la mesure où elle combinait des questionnements sur le retour des migrants hautement qualifiés et sur l'émergence de nouvelles formes urbaines a impliqué sur le plan empirique de croiser trajectoire migratoire et résidentielle et de restituer les jeux de contraintes et d'opportunités qui orientent les trajectoires individuelles. Ceci m'a amenée à prendre en considération un autre type d'acteur tout à fait central dans ces processus : les acteurs du secteur immobilier. Comme le montrent Goss et Lindquist (1995), les trajectoires des migrants ne peuvent être comprises par la simple prise en compte des dynamiques individuelles et des réseaux sociaux, d'un côté, et, de l'autre des dynamiques macro-structurelles liées aux rôles des Etats, des cadres juridiques et des marchés du travail. Reprenant la théorie de la structuration d'Anthony Giddens pour l'appliquer aux études migratoires, Goss et Lindquist proposent d'ajouter un troisième niveau à la dialectique acteur/structure, qu'ils nomment, en suivant Anthony Giddens, le niveau « institutionnel ». Ce niveau intermédiaire comprend l'ensemble des acteurs qui orientent les choix des migrants à chaque étape de leur parcours, tels que les ONG, les associations, les promoteurs et intermédiaires immobiliers, les entrepreneurs politiques locaux, pour ne citer que ceux-là. Dans mon cas, le rôle des acteurs du secteur immobilier, en particulier les promoteurs et les architectes, est apparu central. Il permettait notamment de montrer comment les migrants de retour, au-delà de leur projet migratoire individuel, s'intégraient à une dynamique économique plus générale et participaient à la fabrique urbaine. On peut donc distinguer un travail d'enquête auprès de deux publics distincts, d'un côté les migrants de retour (« enquête *returnees* »), de l'autre une enquête auprès d'acteurs du secteur immobilier me permettant de comprendre les dynamiques en cours et le rôle qu'y jouaient la migration de manière générale, et les ex-migrants en particulier.

Dans la même perspective j'ai approché une association de migrants installée localement : l'association *Returned Non Resident Indians* (RNRI). Certains de ses membres, notamment les membres du bureau et du conseil d'administration, se sont révélé des observateurs précieux du retour ; ils m'ont également aidée à diversifier mes réseaux d'accès aux *returnees*. Les activités de cette association ont fait l'objet d'entretiens et d'observation, dans la mesure où on m'a laissée y assister.

Mon troisième terrain (**cinq semaines, janvier-février 2006**) s'est déroulé en plusieurs lieux, dans l'objectif d'appréhender la structuration du champ politique transnational indien et le rôle des dispositifs légaux.

J'ai notamment pratiqué une observation participante de trois jours aux Journées Mondiales de la Diaspora (*Pravasi Bharathyia Divas*) qui avaient lieu à Hyderabad (Etat d'Andhra Pradesh, cf. carte n°1). Singulièrement, j'y ai été enregistrée en tant que déléguée française de la diaspora indienne, les organisateurs ne prévoyant évidemment pas de badge pour les chercheurs ou les étudiants.

Une autre partie de cette troisième phase d'enquête a été consacrée à la compréhension du fonctionnement des dispositifs légaux qui orientent et accompagnent les migrants très qualifiés dans leurs circulations et dans leurs éventuels choix de retour. La prise en compte des différents acteurs de ces dispositifs (Ministère des Indiens d'outre-mer, autorités consulaires américaines) m'a amenée à effectuer des entretiens à New Delhi, afin de mieux cerner le rôle des institutions politiques dans les trajectoires migratoires. Ces visites aux institutions, au-delà des informations qu'elles m'ont fournies sur le fonctionnement concret des politiques indiennes « de la diaspora » et les dispositifs américains, m'ont permis d'identifier un paradoxe, qui est probablement généralisable à de nombreuses situations migratoires : si les migrants sont au fait des dispositifs légaux et sont dans une certaine mesure capables de se les approprier, les acteurs qui produisent et appliquent les lois, méconnaissent pour une large part les pratiques et stratégies des migrants. Cela explique pourquoi, dans ce travail, mon utilisation des données officielles est clairement limitée car les données pertinentes n'existent ou bien ne sont pas accessibles au public. Cela permet également d'expliquer la disponibilité des personnels ministériels et consulaires, dont la curiosité était attisée par mon sujet de recherche.

Ces deux premières phases m'ont laissé peu de temps pour pouvoir mener ensuite à Bangalore le travail significatif de suivi des enquêtés de 2004 initialement projeté. La troisième phase a donc été consacrée à la collecte d'informations complémentaires auprès d'informateurs privilégiés, notamment dans le domaine des ressources humaines, à des observations des mutations survenues dans des espaces urbains particuliers identifiés en 2004, ainsi qu'à quelques entretiens de suivi.

A ces différents lieux et moments d'enquête, s'ajoute un espace d'observation complémentaire, qui commence à être exploré dans les études migratoires. Il s'agit de la sphère virtuelle, appréhendée à travers l'observation des sites et des forums ainsi que l'exploration des réseaux de sociabilité virtuelle (Diminescu, 2002). Comme le souligne Mihaela Nedelcu dans sa recherche sur les informaticiens roumains, Internet constitue à la fois un espace de structuration du champ

transnational des migrants et un creuset d'opportunités (2002, 2004). Véritable boîte à outil, il est un élément central dans la compréhension des stratégies migratoires des migrants très qualifiés (Meyer, 2000 ; Vertovec, 2002). Il est aussi un espace de socialisation, de mise en commun de l'expérience migratoire et de création de lien social. De ce point de vue, son rôle est déterminant dans l'émergence d'un « savoir-rentrer », notion qui sera élaborée dans le sixième chapitre. Il a été utilisé aussi en tant qu'outil documentaire et moyen d'observation des stratégies de commercialisation pour l'enquête menée sur le secteur immobilier.

Les enquêtes

En ce qui concerne l'enquête sur la migration de retour (« enquête *returnees* »), mon approche a donc été qualitative. Il aurait été souhaitable de croiser approche qualitative et quantitative mais il n'a pas été possible d'obtenir ou de construire des données quantitatives, en dépit de démarches qui seront détaillées dans le cinquième chapitre. L'échantillon d'enquête a été construit pour comprendre les processus à l'œuvre, grâce à la technique dite de la boule de neige, en recourant aux réseaux sociaux des personnes rencontrées, *returnees* et non-*returnees*, « de proche en proche ». Cette technique peut présenter des biais, tels que le cloisonnement dans un groupe social donné par exemple. J'ai cherché à croiser les techniques en recourant à des relais institutionnels mais les entreprises contactées ne souhaitaient pas fournir de données ni de listes de salariés ; le terrain associatif n'a pas produit beaucoup de résultats non plus, comme le montrera le huitième chapitre. Par ailleurs Luc Boltanski (1982), qui a fait le choix pour son travail sur les cadres de privilégier une technique de proche en proche, souligne que passer par les entreprises pour approcher une catégorie définie professionnellement présente également des biais, tels que la sélection implicite des enquêtés par les premiers interlocuteurs qui sont généralement les responsables hiérarchiques, auto-censure de la part des enquêtés. J'ai conduit soixante-deux entretiens semi-directifs (cf. annexe n°1), qui est la méthode la plus à même de prendre en compte les représentations et les significations que les migrants donnent à leurs choix, comme exposé plus haut. Les conditions de cette enquête seront détaillées dans la deuxième partie.

Une difficulté majeure rencontrée dans ce travail d'enquête tient au fait d'enquêter « en milieu aisé » (Le Wita, 1988, p.23). Les contraintes pour entrer en relation avec les enquêtés puis établir cette autre relation qu'est l'entretien renvoient largement aux descriptions des conditions d'enquête menées sur des terrains comparables en France (Le Wita, 1988 ; Pinçon & Pinçon-

Charlot, 1997 ; Wagner, 1998). Se pose d'abord le problème de l'identification des personnes, caractérisée par une recherche d' « invisibilité » (Le Wita, 1988, p.26) : « La recherche trouve [aussi] un obstacle de taille dans la collecte des informations et des observations. La haute société cultive la discrétion. » (2000, p.5). La prise de contact est médiatisée par des filtres puissants : il importait que je sois recommandée par une personne tiers connue ; celle-ci avait souvent pris le temps de contacter la personne pour obtenir l'autorisation de me fournir ses coordonnées (téléphoniques et/ou électroniques), ce qui était source d'une grande lenteur. Cette méfiance s'exprimait aussi à travers le cadre dans lequel se sont déroulés la plus grande partie des entretiens, campus ou immeubles d'entreprise et enclaves résidentielles : à l'entrée je devais souvent décliner mon identité, signer un registre, ouvrir mon sac, me munir d'un badge, attendre que la personne contactée vienne me chercher. Par ailleurs ce sont des entretiens souvent difficiles à mener, car ce public éduqué, souvent impliqué dans des activités de recherche, tend à vouloir devancer et maîtriser la demande et les questions du chercheur, comme l'écrit Béatrix Le Wita : « Ils veulent maîtriser la représentation qu'ils vont donner d'eux-mêmes et cherchent alors à dominer la demande ethnographique, en passant par exemple du statut d'informateur à celui d'interlocuteur. » (1988, p.23).

Du terrain à la formalisation des résultats

Du terrain à l'écriture il s'est agi de façonner un objet en appréhendant ses différentes échelles, dans une perspective transdisciplinaire. L'ensemble des entretiens a fait l'objet d'une première restitution sous forme de résumé des informations recueillies et des notes d'observation dans les heures ou les jours suivants. Puis les enregistrements d'une trentaine d'entretiens ont été transcrits intégralement lorsque c'était possible (quatre entretiens ont été effacés suite à un problème technique, trois étaient partiellement inaudibles en raison de bruits parasites) et analysés de manière qualitative. L'importance des entretiens dans la démarche compréhensive à laquelle je me suis attachée est reflétée par la place accordée dans cette thèse aux extraits d'entretiens ; la plus grande partie, fournie dans cette thèse en français, est par ailleurs disponible dans la langue originale d'entretien, l'anglais, en annexe n°4. C'est au fil des entretiens et des restitutions que s'est imposé le profil des *returnees* travaillant dans le secteur des technologies de l'information rentrant des Etats-Unis (à deux exceptions), en raison d'une part du caractère relativement récent de leurs retours, d'autre part de leurs pratiques migratoires et résidentielles à

la fois innovantes et cohérentes, témoignant de l'émergence à la fois d'un type de migration et de la construction d'un rapport à l'espace spécifique.
La mise en évidence de ce profil a nécessité un travail de documentation complémentaire en 2005 et 2006 qui s'est orienté dans deux directions. D'un côté il a fallu comprendre le fonctionnement d'un secteur d'activité spécifique, celui de l'informatique, le rôle de la circulation internationale de la main-d'œuvre et la place qu'occupe Bangalore dans la géographie de ce secteur afin d'expliquer le rôle de pôle joué par cette ville ; de l'autre j'ai mené un « terrain bibliographique » visant à comprendre le contexte que quittaient ces « Indiens d'Amérique » et les éléments pouvant expliquer le caractère bipolarisé de la migration de retour, qui semble toucher essentiellement ce pays.

Si cette thèse est assez riche en illustrations (documents, photos), le volume comporte peu de cartes. Les travaux en cours sur la représentation cartographique des migrations de population ont montré l'inanité de représentations simplistes à l'échelle des Etats (Bahoken, 2006). Par ailleurs j'ai fait le choix de privilégier le terrain d'enquête en réalisant une carte de synthèse complexe de l'agglomération bangaloréenne (carte n°2.1), qui s'appuie sur une documentation diverse et récente ainsi que sur mes observations de terrain. Elle a ensuite été exploitée pour situer de manière précise les formes urbaines étudiées et faire apparaître des logiques de localisation dans l'espace métropolitain. Enfin la taille modeste de notre échantillon comparée à celle d'une agglomération de sept millions d'habitants induisait un décalage des échelles qui rendait malaisé la production de représentations cartographiques intéressantes.

Questionnements et plan

Notre problématique a évolué grâce aux allers-retours effectués presque chaque année en Inde de 2003 à 2006. Le matériel empirique incitait à reformuler les prémisses de la recherche.
Partant de l'abondante production de discours largement médiatisée sur Bangalore comme Silicon Valley de l'Inde, la mise en évidence d'un flux de retours de migrants indiens très qualifiés vers Bangalore, rentrant pour l'essentiel d'entre eux des Etats-Unis, m'est apparue initialement comme une manifestation de l'existence d'un imaginaire collectif dans le public diasporique, rendant ce lieu désirable pour rentrer. Par rapport aux recherches sur la mondialisation il pouvait aussi constituer un effet de la redistribution de la géographie de la production à l'échelle mondiale, ce flux de population en constituant en ce cas une manifestation

sous forme de transfert de population. Pour le champ des études migratoires enfin, cela remettait en cause d'un côté la manière dont étaient décrites habituellement les dynamiques de la diaspora indienne, de l'autre l'idée du caractère définitif du départ des « talents » du Sud partis au Nord qui constituait un héritage de la notion périmée de *brain drain*. Le questionnement initial s'adossait donc largement à la réflexion sur la mondialisation, telle qu'elle peut être menée en géographie économique et en anthropologie.

Les terrains sont venus enrichir ces questionnements initiaux. D'un côté la nécessité est apparue d'envisager les ex-migrants comme des acteurs à part entière de la construction de cette seconde Silicon Valley sur le plan urbanistique, dans le contexte de la métropolisation. le travail d'observation puis les entretiens avaient fait apparaître des pratiques résidentielles cohérentes parmi ces ex-migrants, inscrites dans des types d'espaces tout à fait nouveaux dans l'espace urbain bangaloréen mais correspondant à des modèles en cours de mondialisation, ceux du *condominium* et de la *gated community*. Cela posait la question de leur rôle dans cette diffusion, renvoyant aux analyses de Leslie Sklair sur la mondialisation, qui envisage les migrants très qualifiés hypermobiles comme des « passeurs » de modes de vie (2001). De l'autre le retour est apparu chargé d'ambiguïtés et marqué par de nombreux nouveaux départs, ce qui imposait d'interroger la pertinence de notion de retour par rapport à une analyse en termes de circulation et aux travaux sur le transnationalisme. Le troisième terrain institutionnel et le suivi « virtuel » de quelques migrants en 2006 et 2007 ont enrichi cette réflexion sur les notions et les cadres théoriques en géographie des migrations.

Nous indiquons ici le plan général de ce travail. Celui-ci est organisé en neuf chapitres regroupés en trois parties dont les titres se veulent éclairants, bien qu'il ait été choisi de ne pas rédiger d'introduction ni de conclusion aux parties, au risque de redites par rapport au contenu des introductions et conclusions de chapitres et au résumé général des résultats qui se trouve dans la conclusion.

La première partie du travail s'attache à replacer le phénomène étudié dans le cadre de la notion de champ migratoire. Cette notion élaborée par Gildas Simon incite à envisager l'ensemble des lieux de la migration de manière interrelationnelle (2006). Elle est envisagée dans cette partie particulièrement en référence aux migrants très qualifiés. Il convenait donc de resituer le phénomène étudié par rapport au champ migratoire indien qui s'est mis en place dans le temps

long, ainsi qu'aux deux pôles du retour : Bangalore, en interrogeant en particulier sa place dans les échanges mondialisés, et les Etats-Unis qui sont le lieu d'où reviennent les migrants enquêtés.

La deuxième partie du travail s'attache au retour et à ses différentes dimensions. Il est d'abord présenté en tant qu'enjeu, en référence au positionnement politique adopté par l'Inde à l'égard de ses migrants et de la diaspora, dans une perspective historique. Les cinquième et sixième chapitres interrogent les ressorts et les modalités de mise en place du projet de retour tels qu'il a pu être appréhendé sur la base du travail d'enquête. Ils en explorent les dimensions professionnelle et non-professionnelle, et mettent en évidence certaines contradictions entre le projet et les modalités de sa mise en acte. Ce faisant, ils cherchent à mettre en évidence les caractéristiques de cette migration de retour.

La troisième partie porte sur la question de l'installation et de la place des ex-migrants, à Bangalore et dans l'espace transnational. Le septième chapitre interroge le rôle qu'ils jouent dans le développement de nouveaux modes de production et de nouvelles formes de l'espace urbain par un secteur de l'immobilier privé. Le huitième chapitre souligne les limites de leur réinsertion et la pérennisation du retour. Le dernier chapitre de la thèse présente un certain nombre d'éléments replaçant le retour dans la perspective transnationale, à travers une analyse des pratiques des migrants sur les plans légal et politique, et en regard des évolutions récentes du positionnement de l'Etat indien à leur égard.

<u>Carte n°1</u> : Etats, territoires et villes de l'Union Indienne

Notes liminaires

Les photographies utilisées sont personnelles, sauf exception, auquel cas le nom de l'auteure n'est pas mentionné ; lorsqu'elles ont été prises par d'autres personnes, le nom de celles-ci apparaît systématiquement.

Le lieu principal d'enquête se trouve à Bangalore. Par souci de sobriété il n'est pas mentionné systématiquement dans les sources : extraits d'entretiens, photographies. Le lieu de collecte est systématiquement mentionné lorsqu'il ne s'agit pas de Bangalore.

La langue de travail sur le terrain était l'anglais, langue dans laquelle ont été menés tous les entretiens. Des extraits de ceux-ci figurent dans le corps du texte, traduits par les soins de l'auteure ; les citations correspondantes en anglais figurent soit en note de bas de page lorsqu'elles n'excèdent pas deux phrases, soit dans l'annexe n°4.

Glossaire (termes indiens)

Ashram	communauté
Dothi	pièce de tissu longue portée par les hommes pour couvrir les jambes, vêtement traditionnel masculin en Inde du Sud
Gurudwara	*temple sikh*
Jati	*subdivsion de caste à laquelle appartient tout Hindou*
kannada, kannadiga	*langue parlée au Karnataka, habitant du Karnataka kannadaphone*
kangani / maystri	*« chef » au sens de contremaître dans les groupes de travailleurs sous contrat*
salwar-kameez	*tenue féminine composée d'un pantalon, d'une tunique longue et d'une écharpe*
telugu	*renvoyant à l'Etat voisin de l'Andhra Pradesh (langue, habitant)*

Liste des sigles

AIIMS : All India Institute of Medical Sciences

B2B : Business TO Business (relations entre enterprises)

B2C : Business TO Customers (relations avec la clientèle)

BCC : Bangalore City Corporation

BDA : Bangalore Development Authority

BJP : Bharatiya Janata Party (parti nationaliste hindou, au pouvoir de 1998 à 2004)

BPO : Business Process Outsourcing (externalisation des processsus de fonctionnement)

BRMDA : Bangalore Region Metropolitan Development Authority

CBD : Central Business District

DHS : U.S. Department of Homeland Security

IIM : Indian Institute of Management

IIT : Indian Institute of Technology

INS : U.S. Immigration and Naturalization Services

IT : Information Technology

ITES : IT Enabled Services (exemple : télémarketing)

ITPL : International Technology Park Limited

MBA : Master of Business Administration

MIT : Massachusetts Institute of Technology

MNC : MultiNational Company (société multinationale)

MOIA : Ministry of Overseas Indian Affairs

NASSCOM : National Association of Software Services COMpanies

NDA : National Democratic Alliance (alliance dominée par le BJP*)

NIMHANS : National Institute of Mental Health And Neuro Science, Bangalore

NRI : Non Resident Indian

NTIC : Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication

OCI : Overseas Citizenship of India

ODC : Overseas Development Centre (centre de recherche-développement éloigné)

PBD : Pravasi Bharatiya Divas (Journées des Indiens de l'Étranger)

PIO : Person of Indian Origin

R & B : Recheche-Développement

RNRI : Returned Non Resident Indians (nom d'association, sans signification générale)

RSS : Rashtriya Swayamsevak Sangh

SS2I : Société de Services en Ingénierie Informatique

UCLA : University of California, Los Angeles

UPA : United Progressive Alliance (coalition dominée par le Parti du Congrès au pouvoir depuis 2004)

Première partie

Un champ migratoire en reconfiguration

Chapitre 1

Les migrants très qualifiés dans la géographie des migrations internationales indiennes

La dispersion dans l'espace-monde de populations d'origine sud-asiatique semble constituer un cas d'école pour l'application de la notion de diaspora, terme dont l'utilisation a connu de manière générale un certain développement depuis les années 1980. L'idée qu'il existe une diaspora indienne apparaît dans l'ouvrage fondateur de Gabriel Sheffer, *Modern diasporas in international politics*, paru en 1986. Si on s'en tient à la définition avancée par E. Ma Mung, qui met en avant des critères morphologiques et identitaires, l'usage de ce terme correspond à une situation de dispersion d'une population hors de son lieu d'origine de manière multipolaire ; entre ces groupes dispersés à l'échelle internationale et entre eux et le lieu d'origine, on observe des relations complexes dites multipolaires ; enfin il existe une conscience collective d'une identité partagée (2000). Néanmoins son utilisation dans le cas de populations originaires du sous-continent indien soulève un certain nombre de questions méthodologiques sinon de débats qui seront exposés dans ce chapitre.

Je propose pour ce premier chapitre, tout en n'excluant pas le recours ponctuel dans le texte à la notion de diaspora, d'analyser l'évolution des migrations internationales originaires du sous-continent en termes de champ migratoire. Cette notion a été développée par Gildas Simon à partir du cas tunisien : elle désigne « l'ensemble de l'espace parcouru, pratiqué par les migrants » (1980, p.85) et s'appuie sur la métaphore du champ de forces ou du champ magnétique, en insistant sur les notions de pôles, de flux et le caractère évolutif de l'intensité des relations au sein du champ, toutes notions qui sont entrées dans la géographie française à partir des années 1970-1980. Elle présente l'intérêt d'insister sur la production d'un espace par les migrations internationales et constitue donc un outil conceptuel pertinent pour l'approche spatiale du phénomène migratoire originaire du territoire de l'Inde contemporaine que nous adoptons ici. Fanny Schaeffer souligne par ailleurs que cette notion insiste sur la particularité, la spécificité de chaque migration en fonction de facteurs historiques, économiques, politiques et des pratiques spatiales des groupes migrants (Schaeffer, 2004, p.30). Elle peut donc être déclinée non seulement en fonction du pays d'origine mais aussi de configurations migratoires différentes en référence à un même pays d'origine.

Je vais m'efforcer ici de mettre en évidence la construction du champ migratoire sud-asiatique puis indien ainsi que ce que j'appelle le « sous-champ » des migrants indiens très qualifiés. Il me semble en effet intéressant de chercher à dégager des parcours, des pôles, des logiques, au total les spécificités de la géographie des migrations indiennes les plus qualifiées, s'il y en a. Il s'agit d'une lecture qui croise référence nationale et niveau de compétences. Je parle ici de « sous-champ » non pas en termes d'échelle mais comme composante de l'ensemble du champ migratoire, par rapport auquel il ne faut pas présupposer une autonomie des migrations très qualifiées. Le fonctionnement du sous-champ migratoire peut se confondre ou se distinguer de celui du champ migratoire, ce que nous chercherons à mettre en évidence.

Nous commencerons donc par présenter la fabrique historique du champ migratoire dans son ensemble ; dans un deuxième temps nous explorerons la possibilité de décrire un sous-champ migratoire spécifique des migrations très qualifiées. Cette tâche impose une approche historique qui est marquée par l'accession des espaces du sous-continent indien à l'Indépendance en 1947 et qui a entraîné sa Partition en Etats-nations indépendants. Cette approche historique amène à préciser le contenu de la notion de migrants très qualifiés : on entend par là des étudiants et des personnes disposant de diplômes universitaires. Cela signifie que l'apparition de ce sous-champ est plus tardive.

A. Les migrations internationales en provenance d'Asie du Sud : perspectives historiques et spatiales sur la fabrique du champ migratoire indien

La scansion temporelle des Indépendances marque les flux migratoires en provenance des pays dits du Sud. Celle-ci a une importance double dans l'aire géographique que nous étudions puisque la fin de la colonisation et la Partition entre l'Inde et le Pakistan ont eu lieu simultanément en 1947. Jusqu'à cette date le champ migratoire décrit sera donc qualifié de sud-asiatique ; nous emploierons l'adjectif « indien » pour parler de la période postérieure à 1947 et en restreignant l'étude aux migrations à partir de l'Union indienne, ce qui n'est pas possible plus tôt.

Cette scansion se traduit spatialement par une réorganisation importante du champ migratoire mis en place durant la période coloniale, jusque-là fortement marqué par la géographie des empires, que nous étudierions dans un premier temps. Dans un deuxième temps nous

analyserons la manière dont le champ migratoire indien nouvellement né s'individualise et prend une ampleur mondiale, dans le contexte géopolitique et économique de la « mondialisation migratoire » (Berthomière & Simon, 2006).

1. Les migrations d'avant l'Inde

Les migrations en provenance du sous-continent indien ne prennent vraiment leur essor qu'au XIXème siècle dans le cadre des empires coloniaux qui organisent entre leurs différents territoires et aires d'influence des flux de population visant à leur mise en valeur. Il s'agit d'une part des *coolies*, main-d'œuvre migrante sous contrat, et d'autre part des migrants dits « libres ».

Nous ne nous attarderons pas ici sur la période antérieure. Michel Bruneau, dans ses travaux sur la notion de diaspora, a montré l'importance du temps long et souligné l'existence autour du sous-continent d'une zone d'extension de peuplement et de diffusion culturelle qu'il nomme « aire d'influence culturelle indienne» (Bruneau, 2001, p.200-201). Celle-ci recouvre et déborde les pays aujourd'hui limitrophes de l'actuelle Union indienne (Népal, Sri Lanka, Pakistan, Bangladesh) et s'étend en direction du sud-est asiatique, jusqu'à l'Indonésie (Bali en particulier) et à la péninsule indochinoise, ce dont témoigne l'archéologie entre autres.

Par-delà les périodes de domination politique et d'extension démographique, qui ont donné lieu à des formations socio-culturelles spécifiques, Judith Brown souligne la pérennité de mouvements transocéaniques anciens : cette aire a été continuellement structurée par des flux de personnes liés au fait religieux (pèlerins, prêtres) ainsi qu'au commerce (Brown, 2006, p.10-14 ; Jayaram, 1998). La présence permanente de marchands originaires du sous-continent dans des comptoirs, principalement tamouls (Chettiars) et gujaratis, est attestée dès l'époque moderne en Asie du Sud-est, sur les côtes orientales de l'Afrique et de la péninsule arabique (Markovits, 1994 ; Lachaier, 1999; Lavergne, 2003). Leur nombre resta réduit et ils vivaient en petites communautés dont les activités impliquaient le maintien de contacts étroits avec leur terre d'origine (Tinker, 1977, p.2-3). Celles-ci constituèrent autant de têtes de ponts pour des migrations ultérieures, qui prennent leur essor au XIXème siècle, stimulées par les empires coloniaux.

a. Le temps des *coolies*[1]

Evoquons en premier lieu le système de travail migrant sous contrat (*indentured labour*), qui est mis en place à partir de 1834 dans l'Empire britannique, soit un an après l'abolition de l'esclavage. Ce système est imité par les Français et les Hollandais après leurs abolitions respectives. Il s'agit de travailleurs manuels qui s'engagent individuellement par contrat à partir travailler dans une autre partie de l'empire pour une durée minimale de trois ans ; le voyage aller-retour par bateau leur est payé, à condition qu'ils aient accompli la totalité de leur engagement. Ils sont liés à un employeur par un contrat dont ils ne saisissent pas nécessairement toutes les implications et que, dans les faits, ils ne peuvent pas dénoncer. Ce sont ainsi près d'un million et demi de personnes qui se déplacent dans ce cadre entre 1834 et 1916, partant essentiellement d'Asie du Sud pour alimenter en main-d'œuvre l'économie de plantation, celle de la canne à sucre en particulier, développée par les puissances coloniales sur les rives de l'Océan Indien, dans les îles et rivages des Caraïbes et même dans les îles Fidji. Ces migrations censées être temporaires se sont transformées dans les deux tiers des cas en migrations définitives (Tinker, 1974, cité par Van der Veer, 1995, p.6).

Dans les plantation d'Asie du sud-est et de Ceylan (Sri Lanka), proches du sous-continent, une variante de ce système se substitue progressivement au système rigide de l'*indenture*. Il s'agit de contrats collectifs, faisant la part belle à des intermédiaires, en charge à la fois du recrutement, de l'acheminement et de l'encadrement sur place de groupes de migrants qui leur sont liés par des relations d'endettement (avances) et des relations sociales asymétriques (relations de caste, et même origine géographique). Ces systèmes prennent le nom de *maystri*[2] en Birmanie et de *kangani*[2] en Malaisie et à Ceylan. Ils auraient pris en charge près de six millions de travailleurs migrants entre 1852 et 1937, venant essentiellement du sud de la péninsule indienne (Clarke *et al.*, p.8 ; Guilmoto, 1991).

La composition et l'impact de ces flux sur le long terme diffèrent car la contrainte de la distance induit des dynamiques migratoires différentes. Dans le cadre des systèmes *kangani* et *maystri*, la majorité des migrants rentrait finalement en Inde, voire y maintenait leurs familles en faisant des allers-retours (parfois annuels en ce qui concerne la Birmanie), alors que dans le système de l'*indenture*, la gestion de la distance et de la durée des contrats expliquent qu'on observe dans les flux de migrants un ratio de quatre femmes pour dix hommes, qui rendait possible la pérennisation de la migration (Tinker, 1977, p.4).

[1] Terme générique, venant du hindi ou du tamoul, employé en Inde pour désigner l'homme de peine, le journalier ; son usage et son sens de sont élargis à partir du XIXème siècle pour désigner de façon indifférenciée les travailleurs manuels les moins qualifiés en Asie.

[2] Ces deux termes tamouls peuvent être traduits par «contremaître».

Le travail migrant sous contrat, de par la chronologie de sa mise en place, dans ses formes et ses pratiques, peut être considéré comme un héritage de l'esclavage (Tinker, 1974 ; Peach, 1994) : il s'agit là aussi de flux de travailleurs pauvres et non éduqués, largement exploités dans le cadre de l'économie de plantation et maintenus dans l'isolement dans les zones rurales. Les systèmes *kangani* et *maystri* en sont des formes assouplies, correspondant à des modifications économiques de l'économie de plantation (passage de la canne à sucre et du café à l'hévéa et au thé) et à des échanges denses et protéiformes de main-d'œuvre (Guilmoto, 1991).

b. Les migrants « libres »

Parallèlement à ces flux de *coolies* sous contrat se développent progressivement des migrations hors contrat, composées des « passagers » payants (*passengers*) des mêmes navires que ceux qui emmènent les coolies. Ces migrants indiens « libres » (Jayaram, 2005) sont commerçants et employés de bureau. Leur migration est encouragée et utilisée par les puissances coloniales pour les aider à consolider leur emprise sur les territoires colonisés : ils vont être des « auxiliaires de l'Empire », selon la formule de Hugh Tinker[3] (1990). Ils sont utilisés comme forces de maintien de l'ordre (les Sikhs en particulier), pour développer l'activité économique et industrielle locale (Punjabis, Gujaratis) et pour peupler les rangs subalternes de l'administration coloniale. Ces flux s'appuient sur et relaient parfois les communautés indiennes marchandes déjà présentes, notamment celles des côtes orientales de l'Afrique qui soutiennent financièrement et commercialement la pénétration de l'intérieur du continent au vingtième siècle (Twaddle, 1990).

On peut évoquer ici deux exemples de l'utilisation des flux de *passengers*, l'une à des fins militaires, l'autre visant au développement économique d'un territoire colonisé. D'une part ce fut le recours massif aux soldats du Raj pour gonfler les effectifs militaires coloniaux. Ceux-ci furent parfois même mis à contribution pour poursuive la conquête coloniale, comme le montre la présence massive de *cipayes*[4], en particulier les Sikhs, dans l'armée britannique. Le pendant français de cette pratique britannique est le cas des soldats tamouls, sujets français du comptoir de Pondichéry, qui se sont enrôlés dans l'armée française et ont été massivement envoyés en Indochine ; ces soldats, souvent des musulmans ou des convertis au christianisme, ont fréquemment épousé sur place des Indochinoises de même religion, avant de revenir

[3] TINKER Hugh. Indians in Southeast Asia : imperial auxiliaries. In CLARKE Colin, PEACH Ceri, VERTOVEC Steven. *South Asian overseas. Migration and ethnicity*. Cambridge : Cambridge University Press, 1990. p.39-56

[4] Cipaye : soldat originaire des Indes engagé dans les armées coloniales

passer leur retraite de militaire à Pondichéry, avec leur épouse étrangère, donnant ainsi naissance à des familles de franco-pondichériens[5] métissées. Notre second exemple est celui de la communauté d'origine sud-asiatique du Yémen qui a été estimée à près de 100 000 personnes (Singhvi, 2001, p.50) : cette importante communauté est presque entièrement issue de migrations d'époque coloniale, bien que les réseaux marchands sud-asiatiques y aient des relais sans doute dès l'époque romaine. Elle est concentrée dans la région d'Aden, pôle portuaire et commercial très actif sur les routes maritimes est-ouest et site stratégique majeur dans l'Océan Indien, qui fut contrôlé par les Britanniques de 1838 à 1963. Ceux-ci le placèrent sous le contrôle de l'administration des Indes britanniques et y firent venir plusieurs de dizaines de milliers de sujets du Raj pour occuper toute la gamme des emplois non réservés aux Britanniques ; les liens économiques et administratifs étaient si forts que la monnaie d'Aden fut la roupie indienne jusqu'en 1951, soit quatre ans après l'Indépendance et la Partition du sous-continent. A l'indépendance et lors du rattachement d'Aden au Yémen, cette communauté puissante n'a pas été inquiétée, au contraire de ce qui a pu se passer ailleurs en Afrique de l'Est (Reeves & Knehtl, 2006). Cette utilisation des migrants indiens dits libres par les systèmes impériaux coloniaux a en effet conduit dans certains pays à la constitution d'une « élite classe moyenne, qui servait de tampon entre les maîtres blancs et la population […] locale » (Peach, 1994, p.42), qui a parfois payé le prix de son statut intermédiaire au moment des indépendances et durant la construction des nouveaux États-nations du Sud (cf. A.2..a).

c. La dispersion coloniale

On peut ainsi identifier dès les années 1830 la constitution d'un champ migratoire sud-asiatique structuré par l'organisation coloniale de territoires à l'échelle mondiale, par des flux massifs de migrants initialement en majorité masculins, et par le développement des moyens de transport maritimes. Toutefois il ne s'agit pas tant de la formation de groupes stables que de communautés vivant dans des situations précaires et dépendantes des flux migratoires pour leur renouvellement, comme le montre C. Guilmoto à partir du cas tamoul (1991, p.138). Ce champ est renforcé à partir du dernier tiers du siècle par le développement de flux de migrants hors contrat et la féminisation croissante des flux. Ce champ migratoire semble devenir inopérant dans l'entre-deux guerres, en raison de la fin du *coolie trade* décidée par les Britanniques sous la pression du Parti du Congrès de Gandhi en 1916, et à cause de la montée

[5] Ce terme désigne de façon générique les personnes d'origine indienne, nées ou vivant sur le territoire du comptoir de Pondichéry, qui ont demandé à conserver la nationalité française avant la rétrocession des comptoirs à l'Inde indépendante en 1962.

des tensions géopolitiques et des barrières frontalières (Van der Veer, 1995, p.5). Nous évoquerons les migrations vers la métropole coloniale dans la partie suivante.

Restent comme héritages de cette époque deux aires principales de peuplement, que l'on peut observer sur la carte n°1.1 basée sur les estimations de la diaspora indienne avant la Seconde Guerre Mondiale (Gérard Chaliand et Jean-Pierre Rageau, 1991). Si ces données sont à manier avec précaution[6], elles sont intéressantes car elles présentent une étape intermédiaire qui éclaire la carte de la situation actuelle (carte n°2.2, *cf. supra*). D'une part on observe les importantes communautés d'origine sud-asiatique du pourtour de l'Océan Indien : la population présente alors en Birmanie, la communauté encore aujourd'hui majoritaire de l'île Maurice (Carter, 1995 ; Hazareesingh, 1975), la population d'Afrique du Sud, concentrée dans la région du Natal autour de Durban (Gervais-Lambony *et al.*, 2003), celles de Malaisie (Kaur, 2001 ; Jain, 2003), et du Sri Lanka[7] (Wickramasinghe, 2001 ; Rajasingham-Senanayake, 2003) ; incluons en raison de sa taille et de son origine celle des îles Fidji (Voigt-Graf, 2003). D'autre part une seconde aire se dessine dans les Caraïbes et en Amérique du Sud : à Trinidad (Jayaram, 2003) et en Jamaïque (Vertovec, 2000) ; au Surinam, possession néerlandaise (Sinha-Kerkhoff, 2003) et en Guyane britannique.

d. Les pays neufs anglophones : des destinations vite interdites

Les pays neufs restent en retrait durant cette phase de diffusion à l'échelle mondiale. En effet ils se ferment rapidement aux migrants asiatiques pour des motifs de politique intérieure et de géopolitique qui renvoient à un soubassement idéologique raciste commun. Le caractère partagé de ces idées, leur influence sur les politiques migratoires nationales et les évolutions similaires de la situation intérieure économique et politique de ces différents pays se traduisent par un même rythme d'ouvertures et de fermetures des frontières aux Indiens au tournant du XXème siècle. A une phase d'ouverture brève à des migrations de main-d'œuvre à la fin du XIXème siècle succède une phase de fermeture des frontières aux Asiatiques avant même la Première Guerre Mondiale.

Une première phase pionnière d'immigration s'étale de la fin du XIXème siècle à la Première Guerre Mondiale. Elle s'inscrit dans le double contexte de la mise en valeur intensive du

[6] Voir par exemple, le problème posé par la Birmanie, cf. A.2.a

[7] Toutefois la question de l'appartenance ethnique, ou plutôt des origines diverses des Tamouls du Sri Lanka, est complexe, en raison de la proximité entre l'île et la côte indienne qui a permis l'existence de flux très anciens. La politicisation du débat depuis l'Indépendance, sur fond de conflit armé, n'a fait que rendre plus délicate cette discussion (Guilmoto, 1991 ; Rajsingham-Senanayake in Parekh *et al*, 2003).

territoire américain postérieur à la fin de la Conquête et de la domination coloniale britannique. Elle est aussi caractérisée par une certaine homogénéité du profil des migrants : « Les secteurs de la pêche, de l'agriculture et la construction du chemin de fer en plein expansion y [en Amérique du Nord] avaient besoin d'une main-d'œuvre bon marché en quantités importantes, au moment où les zones agricoles du Punjab connaissaient la sécheresse et la famine, ce qui entraîna à la fin du siècle des départs massifs. Beaucoup de soldats sikhs de l'armée britannique cherchaient aussi une autre alternative que de servir l'Empire ou de retourner à l'agriculture de subsistance. À partir de ce moment le départ pour l'Amérique du Nord commença à apparaître en Inde comme une nouvelle opportunité, à acquérir une aura, car cela constituait une alternative, plutôt que de se mettre à la disposition de l'administration coloniale […]. » (Shukla, 2003, p.33)[8].

Comme le montre le graphique n°2.2 (cf. B.2.a) six à sept mille migrants « hindous »[9] , essentiellement des Punjabis sikhs ou musulmans, entrent aux États-Unis entre 1899 et 1914 (Leonard, 1992, p.24 ; Shukla, 2003, p.262). Cette population se concentre progressivement dans la partie méridionale et rurale de la Californie, notamment en raison des tensions raciales rencontrées dans le nord et dans l'est des États-Unis ainsi qu'au Canada. Elle joue un rôle important dans la mise en valeur agricole de la région, comme main-d'œuvre agricole puis comme exploitants. Une catégorie « hindous » apparaît d'ailleurs dans le recensement américain de 1920 à 1940. En 1940 2405 « hindous » sont présents sur le territoire américain (Koshy, 2002). Au Canada l'immigration « hindoue », essentiellement d'origine punjabie aussi, et sikhe, pour les raisons évoquées plus haut, représente environ cinq mille individus qui sont arrivés pour l'essentiel d'entre eux entre 1900 et 1908. Son implantation est plus industrielle et urbaine qu'aux États-Unis (Tran *et al.*, 2005). Enfin on compte environ sept mille individus d'origine punjabie en Australie au début du XXème siècle (Voigt-Graf, 2003, p.145).

La croissance de ces groupes est rapidement bloquée par la mise en place de lois rendant impossible, de fait ou en droit, l'immigration asiatique. Les frontières australiennes furent fermement fermées aux non-occidentaux dès 1901 dans le cadre de politique « pour une Australie blanche » (*White Australia Policy*) (Voigt-Graf, 2003, p.143-147). En Amérique du Nord, le phénomène fut plus progressif : initialement des incidents violents ont lieu contre les

[8] « There [North America], newly developing fishing industries, railroads and agriculture demanded substantial cheap labor, just as the agricultural regions of Punjab were experiencing drought and famine that forced many to leave in search of work in the late 1800s. Large numbers of Sikh soldiers who had served in the British army also began to look for alternatives to colonial service or subsistence farming. At the same time, migrating to North America began to acquire the aura of opportunity throughout India, as a counterpart to supporting the colonial administration […] » (Shukla, 2003, p.33)

[9] Ce terme inexact demeure en usage dans la terminologie administrative américaine jusqu'aux années 1960.

travailleurs d'origine chinoise et une mobilisation syndicale se met en place contre eux. La surenchère progressive de la réponse politique à cette agitation a pour effet de bloquer précocement les migrations vers l'Amérique du Nord provenant de l'Asie dans son ensemble. Cette escalade législative commence aux États-Unis en 1882 avec le *Chinese Exclusion Act* ; puis c'est le *Gentlemen's Agreement* avec le Japon sur l'arrêt de l'émigration (1907); et enfin le *"Barred zone" Immigration Act* de 1917, qui interdit l'entrée de migrants provenant de la zone comprise entre le 110ème méridien Ouest et le cinquantième méridien Est, c'est-à-dire d'Asie (Leonard, 1997). Une mesure dite *"continuous journey regulation"*[10] est prise en 1908 au Canada avec les mêmes effets (Varma et Seshan, 2003).

Face à cette éviction, les « hindous » résistent et s'organisent, notamment avec le Parti Ghadar (« mutinerie »). Ce mouvement nationaliste inspiré de l'idéologie marxiste est créé à San Francisco en 1913 par des migrants punjabis sikhs. Ses fondateurs souhaitent ainsi organiser un nationalisme à distance visant à soutenir la lutte indépendantiste des Indes. En Amérique du Nord, où les discriminations contre les Asiatiques augmentent, le parti Ghadar structure la résistance. Des événements graves ont lieu, en particulier l'épisode du Komagata Maru dans lequel sont impliqués les membres et les moyens du Ghadar. Ce navire fut affrété au printemps 1914 par un membre du Ghadar résidant à Singapour en vue de briser la mesure prise par le Canada en 1908. Il embarqua à Singapour 376 personnes originaires des Indes à destination du Canada mais ne put obtenir le droit d'accoster et dut rester en rade de Vancouver durant deux mois. Seules vingt-deux personnes, qui avaient déjà résidé au Canada, furent finalement autorisées à débarquer ; parmi les passagers assignés à bord, la situation sanitaire se dégrada jusqu'à ce qu'un décès ait lieu. Le navire dut rebrousser chemin le 23 juillet 1914, en dépit de la mobilisation des punjabis de Vancouver, des pressions exercées sur le Canada par les autorités impériales qui craignaient des troubles aux Indes et de la médiatisation internationale de ce bras-de-fer, le navire dut rebrousser chemin le 23 juillet 1914. Cet épisode constitue un événement qui frappa les esprits contemporains, créa des tensions dans tout l'Empire britannique et qui fait l'objet depuis quelques années de commémorations intégrées au multiculturalisme canadien (Carsignol, 2008). Cela montre la force du lien déjà instauré à la fin du XIXème siècle à l'échelle internationale, entre de petits groupes de migrants sud-asiatiques, capables de se mobiliser à des fins politiques en fonction d'enjeux localisés repris par tous.

[10] Cette mesure impose aux candidats à l'immigration de venir directement de leur pays d'origine au Canada : cela bloque virtuellement toute migration depuis l'Inde, qui n'est reliée par aucune ligne maritime avec le Canada (les itinéraires demandent de prendre au moins deux navires, le point de rupture de charge se situant en général à Hong Kong).

Par conséquent dans les pays neufs anglo-saxons la population sud-asiatique stagne voire régresse à partir de cette fermeture généralisée des frontières en dépit de la mobilisation[11].

La promulgation aux États-Unis des quotas d'immigration par nationalité (*National Origins Quota Act*), en 1924, autorise certes 105 entrées par an en provenance des Indes, mais les « non blancs » (*non white*) en sont exclus. Or une décision de 1923 rendue par la Cour Suprême classe les personnes « hindoues » dans la catégorie « non blancs », les excluant ainsi à la fois du droit d'immigrer aux États-Unis et de l'accès à la nationalité américaine (Koshy, 2002)[12], voire à la propriété foncière en Californie où se trouvait la plus grande concentration de migrants (Leonard, 1997, p.52). L'exclusion des Asiatiques est à rapprocher de la mise en place de quotas d'immigration sur critères ethno-raciaux en 1924. Le but affiché est de figer les équilibres ethniques dans la population américaine tels qu'ils sont en 1924 (Archdeacon, 1990). Plus profondément, il s'agirait de « maintenir la supériorité démographique des vieux Anglo-Saxons (ou de ceux que l'on croyait tels), au détriment des peuples décrétés inférieurs : les Asiatiques, les Slavo-Latins et les Hébreux …. » (Lacorne, 2003, p. 240). Ainsi les entrants en provenance des Indes sont désormais essentiellement des étudiants ou des réfugiés politiques (Biswas, 2005, p.49).

Au Canada les choses se déroulent de manière différente puisque les migrants sont sujets britanniques : leur entrée ne peut être complètement empêchée à condition qu'ils ne viennent pas d'Asie. Mais en 1907 les personnes nées en Inde de parents non anglo-saxons se voient privées du droit de vote et partant de l'accès à l'ensemble des professions libérales. C'est donc un contexte de discrimination fort qui prévaut pour ceux qui ont pu migrer en Amérique du Nord.

[11] Karen Leonard signale à juste titre que la faiblesse numérique du groupe « hindou » présent sur le sol américain en 1940, et son absence de perspectives de croissance, justifient que cette catégorie ne soit ensuite plus décomptée à part dans le recensement américain, et ce jusqu'en 1980.

[12] C'est en 1952 qu'ont été levées les restrictions sur critères raciaux pour obtenir la nationalité américaine. De 1790 à cette date, la nationalité américaine est réservée à des personnes considérées comme blanches (« *free white person* »), à l'exception notable depuis 1870 des descendants d'esclaves d'origine africaine (Koshy, 2002).

La carte n°1.1 propose en guise de conclusion d'établir un état des lieux à la veille des décolonisations et des bouleversements géopolitiques qui vont suivre la Seconde Guerre Mondiale.

Carte n°1.1 : La diaspora d'Asie du Sud à la veille de la Seconde Guerre Mondiale

Source : Chaliand & Rageau, 1991, p.152[13]

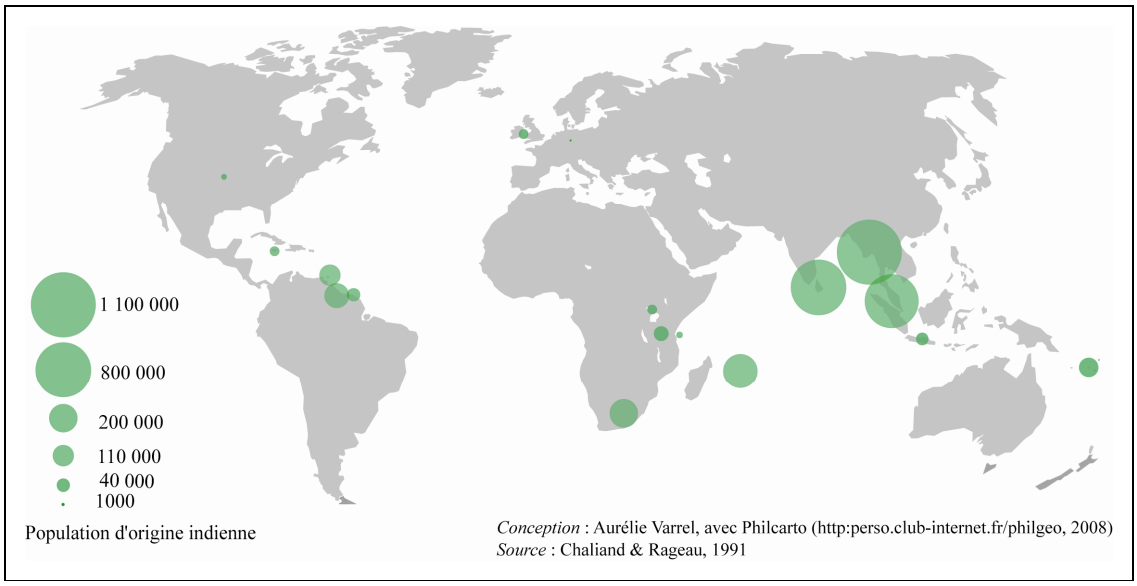

Basée sur des données lacunaires rassemblées par Gérard Chaliand et Jean-Pierre Rageau qui sont issues principalement des ouvrages de Hugh Tinker, elle met en évidence une aire de diffusion principale, le pourtour de l'Océan Indien, qui correspond à un phénomène de superpositions d'aires de peuplement d'époque, d'ampleur et de nature différentes, et deux annexes coloniales, les îles et rivages caraïbéens et les îles Fidji. La faible présence des migrants d'Asie du Sud dans les espaces occidentaux à la veille de la décolonisation est saisissante et constitue une caractéristique durable, comme le montre la comparaison avec la carte n°2.2.

[13] Nous avons utilisé un fond de carte grisé, différent de celui de la carte n°2.2 en raison de l'impossibilité pratique à établir les frontières pertinentes dans la mesure où les données ne sont pas datées ave précision.

2. Le temps des migrations indiennes

Ce champ migratoire est réactivé et réorganisé à partir de la fin de la Seconde Guerre Mondiale, ce qui coïncide également avec l'Indépendance et la Partition (1947). D'une part, il se complexifie avec l'éclatement en trois entités de l'ancien Raj : le Pakistan occidental, le Pakistan oriental[14] et l'Union indienne. À partir de cette date, notre étude se restreindra aux migrations indiennes. D'autre part, de nouveaux pôles apparaissent : les pays anglophones « du Nord » puis les pays producteurs de pétrole du Golfe Persique (Simon, 1995, p.385-386).

a. La réorganisation du champ migratoire par les Indépendances et ses conséquences : les *twice migrants* (Bhachu, 1985)

La carte n°1.1, si on la compare à la suivante, fait apparaître en creux certains espaces colonisés, d'où les populations d'origine sud-asiatique sont parties à la suite des indépendances et durant le processus de construction des nouveaux États-nations du Sud. Deux cas de figure coexistent en général : des populations chassées plus ou moins brutalement dans le cadre de politiques d'indigénisation entreprises par les nouveaux pouvoirs pour conforter la construction nationale, et des flux de départ volontaires, suscités par l'instabilité qui accompagne ces transitions.

Deux cas d'expulsion massive de la population sud-asiatique ont eu lieu. Le cas le plus connu est l'expulsion massive hors d'Ouganda de tous les étrangers et des Ougandais d'origine asiatique, décrétée par Idi Amin Dada le 9 août 1972. Cette décision entraîna le départ de 50 000 « Asians » en trois mois[15]. Seules restèrent quelques dizaines de familles, souvent modestes, de confession musulmane, et liées matrimonialement à la population africaine (Forrest, 1999). Cette expulsion a été largement médiatisée et documentée (Lall, 2001) car elle a eu des conséquences politiques d'ampleur internationale, impliquant les pays limitrophes de l'Ouganda, la Grande-Bretagne et l'Inde, tous confrontés à l'impératif de l'accueil des expulsés. Pourtant une expulsion de plus grande ampleur avait été menée en Birmanie en 1962 [16], où la population indienne était caractérisée par un positionnement social

[14] Le Pakistan oriental devient l'Etat indépendant du Bangladesh en 1971

[15] Ce chiffre est supérieur à celui avancé par G. Chaliand et J.-P. Rageau, ce qui indique une sous-estimation sur la carte n°1.1.

[16] Les liens entre le sous-continent et la Birmanie étaient anciens et denses, bien que n'ayant pas vraiment eu de traduction démographique notable jusqu'à la fin du dix-neuvième siècle : influences religieuses (bouddhisme), échanges marchands, présence de communautés commerçantes *Chettiar*. Une très importante communauté sud-asiatique se constitua sur ce territoire sous domination britannique à partir de 1856 (Das, 2004).

et économique nettement supérieur à celui des Birmans. D'une part la Birmanie avait attiré beaucoup de diplômés indiens (ils représentaient la moitié des médecins et avocats du pays avant la Seconde Guerre Mondiale). D'autre part les Britanniques octroyèrent de manière préférentielle un certain nombre de postes-clés aux « Hindoos ». Cette situation fut source d'un ressentiment profond de la part des Birmans (Das, 2004 ; Clarke *et al.*, 1990). Beaucoup avaient déjà fui devant les Japonais durant la Seconde Guerre Mondiale. Ceux qui étaient restés firent l'objet à partir de l'indépendance birmane de mesures discriminatoires puis d'une décision d'expulsion en masse, menée en 1962. L'Inde dénombra en 1964 sur son sol 300 000 réfugiés ayant fui la Birmanie suite à cette décision (Peach, 1994, p.48). Qu'en est-il aujourd'hui ? Les estimations varient sur une échelle de un à dix. Hugh Tinker a avancé le chiffre de 250 000 personnes d'origine sud-asiatique encore présentes en Birmanie en 1977 ; il décrit cette population comme la frange pauvre et non éduquée de l'ancienne communauté, vivant aux marges de la société et de l'économie, et contrainte de s'acculturer (Tinker, 1977, p.150). Cette estimation correspond à un ordre de grandeur largement admis : Bahadur Singh, cité par Christophe Guilmoto (1991, p.137), avance en 1984 le chiffre de 350 000 personnes. Elle est pourtant dix fois inférieure à celle qui a été donnée en 2001 sur le Myamnar par le rapport du Haut Comité sur la diaspora[17]. Toutefois les auteurs du rapport reconnaissent que ces chiffres ne sont que des estimations de source diplomatique, impossibles à vérifier (2001, p.260).

Plus généralement, la population d'origine sud-asiatique diminue dans l'ensemble des espaces anciennement colonisés où sa présence était liée aux logiques des empires. Ainsi au Kenya et en Tanzanie (ex-Tanganyika), comme dans toute l'Afrique de l'est, la population sud-asiatique a été réduite des trois quarts (Twaddle, 1990). Beaucoup ont fui les difficultés économiques et politiques des périodes post-indépendances en utilisant leur qualité de ressortissants britanniques ou de sujets du Commonwealth pour entreprendre une nouvelle migration vers l'Occident. Parminder Bhachu a proposé le terme de « *twice migrants* », littéralement « les deux fois migrants », largement repris depuis, pour évoquer ces « Indiens d'outremer » (1985). Il a été étendu plus récemment au cas des Indo-Fidjiens partis en masse après les deux coups d'Etat de 1987 et 2000 qui étaient dirigés contre la prépondérance indienne dans les champs politique et économique (Voigt-Graf, 2003). Enfin on peut évoquer le départ des Indiens du Surinam, où ils composent la majorité de la population, vers l'ancienne métropole coloniale des Pays-Bas (Clarke *et al.*, 1990, p.18 ; Sinha-Kerkhoff, 2003).

---

[17] Il s'agit d'un rapport commandé par le gouvernement indien à un comité d'experts constitué par lui en 2000, qui est présenté plus loin (cf. A.2.c).

L'entrée dans l'ère postcoloniale remet ainsi en mouvement des populations originaires d'Asie du Sud qui quittent les territoires impériaux où on les avait fait venir pour des pays du Nord, le plus souvent. Ces flux dessinent la carte des anciens et des nouveaux pôles migratoires.

b. Le rôle maintenu de l'ancienne métropole coloniale

Parmi les nouveaux pôles figure toujours l'ancienne métropole coloniale, la Grande-Bretagne. Pour assurer la reconstruction de l'après-guerre et soutenir sa croissance, elle fait massivement appel à une main-d'œuvre principalement originaire des pays du nouveau Commonwealth (Ballard, 1994, p.5-6). Les ressortissants de ces pays bénéficient dans un premier temps d'un statut privilégié de *Commonwealth Citizens* en vertu du *British Nationality Act* de 1948 (Clarke *et al.*, 1999). Les flux en provenance d'Asie du Sud apparaissent dès le début des années 1950 mais sont largement dominés numériquement par ceux en provenance des Caraïbes jusqu'à la fin de la décennie. À partir de ce moment-là, les primo-migrants venus du Pakistan et d'Inde du Nord, en fait originaires de la région du Punjab désormais partagée entre les deux pays, prennent le dessus (Tinker, 1977, p.171 ; Peach, 2006). Toutefois, la possibilité d'entrer et de travailler librement sur le sol britannique, qui avait été assurée aux ressortissants des pays du Commonwealth par les dispositions de 1948 en vertu d'une conception encore très coloniale et paternaliste des flux migratoires entre les différentes parties de l'Empire (*British Nationality Act*), est progressivement restreinte par de nouveau textes. En 1962, le nouveau *Commonwealth Immigrants Act* vise à freiner l'entrée des Afro-Caraïbéens. Ces restrictions sont ensuite élargies à l'ensemble des migrants des anciennes colonies britanniques par une succession de mesures prises en 1968 (*Commonwealth Immigrants Act*) et en 1971 (*Immigration Act*) (Simon, 1995, p. 276-279 ; Tinker, 1977, p.173).

La Grande-Bretagne a par ailleurs accueilli la majorité des *twice migrants*. Le mouvement le plus massif et brutal a été celui consécutif à la décision d'Idi Amin Dada en août 1972 : cette seule décision a entraîné l'arrivée de 27 000 personnes en Grande-Bretagne. Le recensement de 1971 y fait état de près de 800 000 personnes de nationalité indienne ou pakistanaise contre à peine 30 000 vingt-cinq ans plus tôt (Peach, 1999, p.21). A l'heure actuelle, les personnes originaires du sous-continent indien, qualifiées de façon générique d' « Asians », seraient plus de deux millions, représentant 19 % des étrangers du pays et la moitié de sa population non blanche (d'après le Home Office, 2003, cité par De Wenden, 2005, p.33) (tableau n°1.2).

c. De nouveaux pôles : pays neufs anglo-saxons et monarchies pétrolières du Moyen-Orient

A partir des années soixante les pays « neufs » anglophones, l'Amérique du Nord et l'Australie, ouvrent leurs portes aux migrants asiatiques, selon des modalités sélectives qui seront développées plus loin (cf. B.2). Un relais s'instaure, la Grande-Bretagne étant progressivement supplantée par ces nouvelles destinations.

Un nouveau pôle émerge plus tardivement : les pays producteurs de pétrole du Golfe Persique et l'Arabie Saoudite. Depuis les années soixante, le développement économique permis par l'exploitation des ressources pétrolières se traduit par un appel à l'immigration largement suppléé par les migrants sud-asiatiques, en particulier après la première Guerre du Golfe. Les données disponibles, lacunaires, soit fournies par des sources gouvernementales, soit estimations, avancent un chiffre compris entre trois et quatre millions de ressortissants indiens présents dans la région, sur un total de six à sept millions de ressortissants des pays d'Asie du Sud (Bangladesh, Inde, Népal, Pakistan, Sri Lanka) (Kapiszewski, 2006 ; OMI, 2005 ; Venier, 2003).

Enfin la mondialisation a joué son rôle de diffusion des migrants à partir et au-delà de ces pôles, faisant apparaître ou réapparaître dans le champ migratoire sud-asiatique et indien de nouveaux pays européens et asiatiques, comme la Malaisie (Leclerc, 2008).

Les données de la carte n°1.2 sont extraites du rapport rendu par la Haut Comité sur la diaspora indienne établi par le premier ministre de l'Inde A.B. Vajpayee en 2001[18]. Ce comité était composé de personnalités politiques et de diplomates ayant acquis une certaine connaissance des différents groupes d'origine indienne à l'étranger. Les chiffres fournis ici constituent donc le premier recensement officiel de sa diaspora mené par l'Inde. Ils ont été largement diffusés sur divers sites web officiels et repris (Guilmoto in Jaffrelot, 2006, p.416-417 ; Landy, 2007).

[18]. High Level Committee on Indian Diaspora. *Report of the High Level Committee on the Indian diaspora.* Delhi : Ministry of external affairs, 2001. Disponible en ligne : http://indiandiaspora.nic.in, consulté le 11 février 2005

<u>Carte n°1.2 :</u> La diaspora indienne contemporaine

<u>Source :</u> High Level Committee on Indian Diaspora, 2001

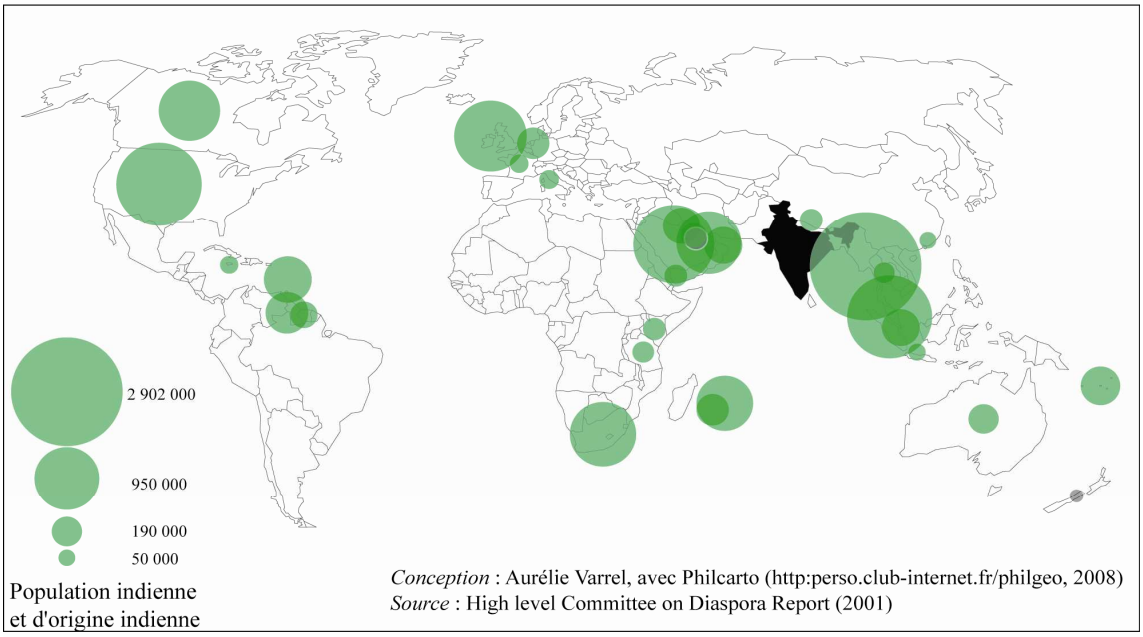

Les données sont basées sur trois sources : les chiffres fournis par les représentations diplomatiques indiennes (certaines gardant à jour une comptabilité, d'autres pas), les « rapports pays » établis par le MAE indien et par le gouvernement américain, et la littérature scientifique (Therwath, 2007, p.277-282). Ils établissent une distinction entre les émigrés indiens, ressortissants de nationalité indienne résidant à l'étranger (*Non Resident Indians*) et les personnes d'origine indienne (*Persons of Indian Origin*), c'est-à-dire la diaspora stricto sensu. J.C. Sharma, un des principaux auteurs du rapport, estime la marge d'erreur de 10 à 15 % ; I. Therwath souligne que les données concernant les pays à forte concentration de PIO sont moins précises car le Haut Comité accordait plus d'intérêt, pour des raisons politiques, aux pays d'émigration récente (*ibid.*, p.282).

Ces données, pour intéressantes qu'elles soient, sont donc à manier avec prudence. Il est intéressant de relever l'inflation qui s'est produite avec ce recensement, qui atteint la barre symbolique des vingt millions de personnes d'origine indienne de par le monde. En effet les estimations courantes restaient jusque-là, et même ensuite, en-deça de ce chiffre : 13 millions d'après Michel Bruneau (2001) ; 14 millions selon N. Jayaram, se référant lui-même à une

source gouvernementale indienne (1998)[19] ; entre 14 et 18 millions pour Aminah Mohammad (in Saglio-Yatzimirsky, 2002, p.52-53) ; 17 millions dans la préface de l'ouvrage de Parekh, Singh, Vertovec (2003) ; quant à Marie-Carine Lall, elle souligne la diversité des estimations, et propose un chiffre médian de 14 millions (2001). Cette inflation relève sans doute autant de l'affirmation d'une volonté de puissance et de grandeur que du zèle des personnels consulaires dans leurs réponses au Haut Comité.

On voit sur cette carte que la « diaspora », telle qu'elle est désormais reconnue par le gouvernement indien, se trouve en majorité en Asie, dans les pays du Moyen-Orient et en Afrique. Les traces de la phase coloniale se superposent aux nouvelles migrations de travail vers les pétromonarchies. Toutefois ce n'est pas cette majorité qui focalise l'intérêt des médias ni les attentions politiques du gouvernement indien.

En guise de conclusion pour cette première partie on peut ici évoquer l'emploi de la notion de diaspora pour décrire ce phénomène migratoire et exposer les difficultés que posent à la fois la polysémie de cette notion et la diversité des situations.

En effet certains auteurs distinguent diverses diasporas issues du sous-continent indien, en fonction de critères différents. Roger Ballard distingue en Grande-Bretagne des diasporas pakistanaise, indienne et bengladeshie (1994), en retenant le critère du pays de référence qui prend tout son sens compte tenu de la mémoire de la Partition. D'autres distinctions sont opérées en fonction de critères d'appartenance religieuse : Robin Cohen reconnaît la pertinence de la notion de « diaspora sikhe » qui est souvent cité par ailleurs comme un exemple de mobilisation politique nationaliste à longue distance (1997, p.105-115) ; Steven Vertovec a consacré un ouvrage à la « diaspora hindoue », soulignant que les hindous sont presque tous d'origine indienne, ce qui évacue la problématique nationale, pourtant sensible dans un contexte postcolonial (2000, p.3). Enfin des auteurs indiens liés au Centre for Study of the Indian Diaspora de l'université d'Hyderabad insistent sur la constitution de diasporas dont l'identité collective aurait une base régionale (Jayaram, 2004 ; Sahoo, 2003).

Par ailleurs un relatif scepticisme à l'égard de cette notion en ce qui concerne le cas indien peut être relevé en particulier parmi les auteurs français. Michel Bruneau préfère parler de « peuple-monde de la longue durée » (2001). Frédéric Landy considère que la notion de disapora s'applique difficilement à une partie des personnes en Afrique du Sud qui descendent des *coolies*, coupés d'un pays d'origine dont l'existence est postérieure à la migration

[19] Government of India. *India 1995: a reference annual*. Delhi : Ministry of Information and Broadcasting, 1996. Cité par N. Jayaram, 1998.

ancestrale par le temps, la distance et l'apartheid (2003). Enfin la notion de diaspora même n'est employée de manière auto-référentielle par les migrants indiens et l'Etat indien que depuis peu et elle est invoquée davantage en tant que « mot d'ordre » à visée politique (Dufoix, 2003, p.122). Ces réserves m'ont incitée à privilégier la notion de champ migratoire élaborée par Gildas Simon.

B. Les migrants indiens très qualifiés : d'une relation bipolaire à la formation d'un sous-champ migratoire multipolaire

Les migrants très qualifiés constituent une catégorie de migrants dont l'étude est récente mais qui s'inscrit dans le temps long. Toutefois par souci de précision la notion de très qualifiés repose sur l'obtention de diplômes universitaires, donc sur un critère qui ne permet pas de remonter avant la période coloniale[20].

Ces migrations présentent un certain nombre de spécificités par rapport aux autres types de migrations en provenance d'Asie du Sud. A partir d'une définition classique de la migration on peut relever quelques critères de différenciation. Tout d'abord les modalités de départ : il s'agit de départs pour étudier ou pour exercer des emplois qualifiés à l'étranger, dans lesquels des institutions jouent un rôle important : établissements d'enseignement supérieur, entreprises du secteur tertiaire. Les conditions de séjour à l'étranger semblent aussi présenter une tendance lourde à l'installation et à la naturalisation, sauf au Moyen-Orient. Enfin elles ont pour destinations les pôles géopolitiques et économiques contemporains, en particulier les pays anglo-saxons.

Nous allons chercher ici à mettre en évidence un sous-champ migratoire spécifique et ses réorganisations dans le temps, à la lumière des évolutions géopolitiques et des politiques migratoires.

[20] Cela constitue un biais mais répond à un souci de précision dans la compréhension des phénomènes à l'œuvre, surtout dans une perspective historique.

1. La Grande-Bretagne, pôle migratoire sous le *Raj* britannique

La présence de personnes originaires du sous-continent indien est attestée en Grande-Bretagne à partir du XVIIème siècle, toutefois l'établissement de communautés durables ne commence qu'au XIXème siècle (Fisher). Au milieu du XIXème siècle, elle se compose principalement de cinq groupes qui ne se côtoient pas ou rarement : les étudiants, les princes, les soldats, les marins (*lascars*) et les domestiques (*ayahs*) (Visram, 1986 ; Peach, 1994). Les trois derniers, les plus nombreux, constituent un prolétariat directement issu des relations coloniales, qui se trouve parfois dans des situations très précaires. C'est le cas des marins abandonnés par leurs armateurs qui survivent difficilement en Grande-Bretagne tout en cherchant un nouveau contrat pour repartir en Inde. Nous allons ici nous pencher sur les étudiants, qui correspondent à notre objet, en laissant de côté le groupe des princes et rois, moins pertinent car plus anecdotique.

La migration des enfants de l'élite indienne vers l'Europe, et plus particulièrement vers la métropole coloniale britannique, s'amorce et se développe durant la deuxième moitié du XIXème siècle (Lahiri, 2000), qui est la phase de plein épanouissement de l'empire colonial britannique (Markovits, 1994).

Se rendre et séjourner en Grande-Bretagne est une étape obligatoire pour les candidats indiens au concours d'entrée dans l'administration coloniale (*Indian Civil Service*) (Gaillard, 1999, p.120) : « Beaucoup de personnes issues de riches familles de l'élite, qui s'étaient rendues en Grande-Bretagne pour obtenir le droit d'exercer dans l'administration coloniale, restèrent et s'établirent à Londres et dans d'autres grandes villes » (Shukla, 2003, p.38). L'usage se développe donc de partir en Grande-Bretagne faire tout ou partie de ses études. Les premiers étudiants arrivent en Grande-Bretagne durant la décennie 1840 : les deux premiers pour fréquenter la faculté de théologie protestante d'Edimbourg, puis quatre autres pour étudier la médecine à Londres. Les étudiants sont des fils de nobles et de propriétaires terriens ou sont issus de la bourgeoisie urbaine. Ils appartiennent donc à des catégories sociales aisées, sauf exception[21]. Celles-ci, en faisant éduquer leurs fils dans la culture, la langue et le pays du colonisateur, ont pour stratégie la pérennisation de la position sociale et économique de la famille en contexte colonial, ce qui s'inscrit dans le prolongement de pratiques déjà de mise durant la période moghole (Fisher, 2004, p.38 ; Lahiri, 2000, p. 29-32 ; Visram, 2002, p.85-

[21] A l'exception notable de B.R. Ambedkar, le père de la Constitution indienne et figure majeure des combats sociaux de l'Inde indépendante : issu d'une famille rurale modeste, ses études supérieures à l'étranger furent financées par le maharajah de Baroda, « patron » de sa famille, eu égard à ses capacités intellectuelles hors du commun (Jaffrelot, 2000).

88[22]). De son côté la métropole cherche à instiller dans l'élite indienne le respect de valeurs communes, propres à fournir une base pour développer avec elle un partenariat et en faire une intermédiaire dans l'entreprise coloniale, en particulier les fonctionnaires du Raj (Fisher, p.438).

Apparaît ainsi un flux migratoire modeste mais continu de jeunes gens venant étudier en Grande-Bretagne : le tableau suivant montre cette évolution, bien que les chiffres restent très approximatifs, basés principalement sur ceux de la *National Indian Association*[23].

Tableau n°1.1 : Evolution du nombre d'étudiants originaires d'Asie du Sud en Grande-Bretagne à la période coloniale

(Sources : Visram, 2002, p. 87 et Lahiri, 2000, p.4-5)

Année	1873	1880	1890	1900	1907	1913	1922	1927
Nombre d'étudiants	40-50	100	200	336	700-800	1700-1800	1500	1800

Cette croissance numérique correspond à la valorisation croissante de cette migration. Les succès professionnels des premiers étudiants rentrant de Grande-Bretagne démontrent qu'elle est une clé du succès professionnel et économique dans le *Raj* (Lahiri, 2000, p.37-39). Cette valorisation se situe également sur le plan des représentations : « [on] ne gagnait pas seulement de l'argent et du temps en allant en Grande-Bretagne, mais aussi cet indéfinissable *glamour* d'être de retour de Grande-Bretagne (*being an England-returned*), avec toute la part de prestige et de mythe que cela comportait » (*ibid.*, p.42)[24]. Au total l'Indian national Congress estimait à 7128 le nombre de sujets indiens présents sur le sol britanique en 1931 (Visram, 2002, p.190).

[22] "From the mid-nineteenth century onwards, a trickle of Indian students began arriving in Britain as a British qualification became essential for entry into the highest levels of public service created by the British in India." (Visram, p.85); "Most of the Indians who came to Britain did so to gain qualifications, in order to be called to the bar or to join the Indian Civil Service or the major professions. […]. As discrimination debarred entry into public and private enterprises, the professions and government service began to look more attractive." (Lahiri, p.29)

[23] La *National Indian Association* (NIA) est fondée en 1870 en Angleterre pour promouvoir la connaissance de l'Inde et la compréhension entre Britanniques et Indiens. Elle est alors la première organisation de ce type et joue un rôle important dans le milieu étudiant indien émergent.

[24] "Dave's England-returned son, Kevalram, *had not only saved time and money by going to England but had also gained that indefinable glamour of being an England-returned, with all the prestige and mystique it entailed.*'' M. Dave était un ami de la famille de M.K. Gandhi ; l'exemple de son fils fut déterminant dans le départ pour l'Angleterre de Gandhi (Lahiri, 2000, p.42).

Toutefois il faut évoquer ici le tabou religieux qui pesait sur ce voyage et ce séjour, au moins pour les hindous. En effet, dans le monde indien de cette période, un hindou orthodoxe, surtout de haute caste, devait s'abstenir de voyages transocéaniques, de « franchir les eaux noires » si on traduit littéralement l'expression hindi (*kala pani*)[25] (Landy, 2006, p.222). Cet interdit semble avoir été initialement motivé par la difficulté de maintenir les règles de pureté rituelle lors d'un déplacement lointain. Il s'agissait d'un tabou, si bien que le voyageur hindou rentrant en Inde pouvait, pour l'avoir enfreint, être exclu de sa communauté (*jati*) d'origine, y compris de sa famille. M.K. Gandhi lui-même évoque la désapprobation à laquelle son projet de partir étudier en Grande-Bretagne se heurta pour ces raisons d'ordre religieux[26].
Certes ce tabou est de plus en plus remis en cause à la fin du XIXème siècle, ce qui est concomitant du développement des migrations transocéaniques, mais il a pesé dans le coût social de la migration (Lahiri, 2000, p.21-29). L'obligation d'observer des rituels de purification (*prayaschit*) et de faire des dons à des institutions religieuses, pour laver la souillure, peut aujourd'hui encore être imposée à celui qui rentre de l'étranger, dans certaines castes et espaces géographiques précis, de manière ponctuelle[27].

Il est intéressant de relever parmi les étudiants indiens se rendant durant cette période en Angleterre la présence d'un certain nombre des figures de la lutte pour l'indépendance (*Freedom Fighters*) et réformateurs sociaux (Burton, 1998, p.9). Les leaders du mouvement nationaliste, ceux qu'on appelle en Inde les pères de l'Indépendance, sont ainsi tous passés par les universités britanniques, pour y étudier le droit[28] : Mohandas K. Gandhi (trois ans à Londres), Jawaharlal Nehru (sept ans, à Harrow, Cambridge, puis Londres), Mohammed Ali Jinnah (quatre ans à Londres, où il devient le plus jeune membre du barreau), pour ne citer que les plus connus. Ils y découvrent l'activisme estudiantin nationaliste. Des réseaux et des organisations visant à soutenir la lutte anti-impérialiste et anti-coloniale se mettent en effet en place au XXème siècle en Angleterre, en Amérique du Nord et à travers le monde colonisé (Jensen, 1988, p.163-193 ; Fryer, 1984, p.265-266). Le séjour à l'étranger leur permet de se forger une conscience politique, de constituer des réseaux et d'acquérir des outils et une

[25] Ce terme a d'ailleurs servi de titre pour l'ouvrage de synthèse sur la communauté d'origine indienne d'Afrique du Sud, publié en 2001 par une des spécialistes du sujet, Rehana Ebrahim-Vally : « Kala Pani. Caste and Colour in South Africa » (Le Cap : Kwela Books, 2001).

[26] Gandhi M.K. *Collected works*, p.12, cité par Lahiri, 2000, p.43.

[27] Venier Philippe, communication personnelle, mars 2003.

[28] Le droit était apparemment la discipline étudiée par la majorité des étudiants recensés par la NIA entre 1885 et 1900 (Lahiri, p.6-8). En effet être un avocat formé en Grande-Bretagne donnait l'avantage sur les juristes locaux devant les tribunaux britanniques du Raj (ibid., p.29), et la formation en Grande-Bretagne semblait de meilleure qualité (ibid. p.30-32).

expérience qu'ils vont utiliser ensuite dans la mobilisation en Inde[29]. Peter Van der Veer, s'appuyant sur les travaux de Benedict Anderson, souligne que la mise en circulation d'un ensemble de personnes au service de l'Empire britannique constitue une des bases de l'émergence d'un sentiment nationaliste qui se forge dans le déracinement, l'expérience de la migration et celle de l'altérité (1995, p.5).

Un exemple paradoxal en est, comme souvent[30], M.K. Gandhi. Son désir de se mettre au service de l'indépendance indienne n'émerge pas durant ses études en Angleterre, de 1888 à 1891 ; d'ailleurs rétrospectivement « il voyait dans l'existence d'une couche d'intellectuels anglicisés une des conséquences les plus tragiques de la colonisation de l'Inde » (Markovits, 2000, p.206). C'est la vingtaine d'années passées en Afrique du Sud qui « transforme un homme timide et peu sûr de lui-même en un meneur d'hommes confiant et capable d'initiative […], un sujet loyal de l'Empire, apparemment peu concerné par les problèmes politiques, en patriote indien » (Markovits, 2000, p.128-129), concevant dès 1909 le projet de rentrer en Inde se mettre au service de son pays, ce qu'il fait en 1915. Si l'Angleterre en particulier n'a pas représenté pour lui le catalyseur, contrairement à Nehru ou Jinnah, c'est bien l'expérience étrangère qui est décisive dans son engagement (*ibid.*).

Ces figures devenues des icônes ont durablement marqué l'imaginaire collectif en Asie du Sud. D'une part ces personnages éminents, qui ont enfreint le tabou religieux relatif au fait de voyager, contribuent aussi à alléger le stigmate pesant sur le voyage. D'autre part, leurs exemples ont associé la migration des « forces vives » et des plus éduqués à l'idée d'un retour, au double-sens du terme : à la fois le retour physique de la personne, développant une conception de la migration comme un processus en deux temps et dans les deux sens ; et aussi le retour comme ce que l'on ramène au pays, à savoir sa propre personne et ses compétences acquises que l'on met au service de la mère patrie (*Mother India*). La migration d'Indiens qualifiés vers l'Occident a ainsi acquis l'image d'un déplacement temporaire[31], qui est porteur de bénéfices sur le moyen ou le long terme pour le groupe d'origine, voire la nation entière. Nous verrons plus loin la postérité de cette image du retour (cf. IV.A.3, IV.C.1, VIII.C.2).

[29] Ce phénomène de formation de nouvelles intelligentsia qui vont devenir les fers de lance des nationalismes qu'il nomme de « la dernière vague », par le biais de la scolarisation, du bilinguisme, du voyage comme outil de formation, est analysé par B. Anderson dans les empires français et néerlandais (2002, p.119-144).

[30] Markovits, 2000, p.13-24

[31] Le caractère temporaire du séjour des migrants indiens issus des couches aisées de la population du Raj qui se rendaient en Grande-Bretagne durant l'époque coloniale semble dominer, les cas d'installation durable sont minoritaires (Burton, 1998 ; Fisher, 2004 ; Lahiri, 2000 ; Visram, 2002).

La Grande-Bretagne au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale compte une petite communauté indienne d'un peu plus de 30 000 personnes (Peach, 1999, p.21) composée essentiellement d'étudiants, de médecins, d'entrepreneurs et de scientifiques (Rangswamy, 2004, p.292-293). Le démantèlement de l'empire colonial britannique et la Partition modifient ce contexte de relations. Le groupe initial est repoussé au second plan par les grandes vagues de migration de main-d'œuvre de l'après-guerre qui augmentent la taille et modifient considérablement la composition sociologique de la communauté sud-asiatique de Grande-Bretagne (Peach, 2006, p.133).

Dans un premier temps, les 150 000 migrants arrivés de la région historique du Punjab entre 1956 et 1962 (cf. A.2.b), ressortissants indiens ou pakistanais, sont essentiellement des hommes d'origine modeste, venus de zones rurales, pas ou peu qualifiés. Ils répondent aux besoins en main-d'œuvre de l'économie britannique en forte croissance, en particulier ceux du secteur secondaire. Ce flux dissimule numériquement la petite communauté *middle class* déjà présente.

Dans un second temps, au cours des années 1960 et 1970, quelques 150 000 Gujaratis et Punjabis d'Afrique de l'Est usent de leur statut de sujets britanniques pour se réfugier en Grande-Bretagne. Ils sont en moyenne plus éduqués que les migrants du Punjab. Une fois en Grande-Bretagne ils demeurent dans le secteur tertiaire, comme en Afrique, où ils servaient de classe intermédiaire, composée de commerçants et de cols-blancs, entre les colons européens et les populations africaines (Bhachu, 1985). Ces évolutions historiques modifient les équilibres démographiques et sociologiques au sein des communautés indienne et sud-asiatique présentes en Grande-Bretagne.

Le tableau n°1.2 montre la prédominance constante de la population d'origine indienne sur les autres groupes nationaux d'Asie du Sud. Ce tableau met également en évidence le rattrapage du groupe antillais dont le nombre est dépassé par les migrants d'origine indienne dans les années 1980[32]. Cela s'explique par la structuration sexuée différente de ces deux flux migratoires : la migration caraïbéenne était relativement mixte, aussi le recours au regroupement familial a-t-il été limité ; a contrario la migration en provenance d'Asie du Sud était initialement constituée essentiellement d'hommes seuls, qui dans un second temps ont eu massivement recours au regroupement familial, à partir de 1962 et surtout de 1968. Ainsi, lors du recensement de 2001, le groupe d'origine indienne était de loin le groupe ethnique

[32] Les chiffres pour ce groupe ne concordent pas vraiment pour 1981, 1991 et 2001 ; toutefois nos vérifications n'ont pas permis d'élucider l'anomalie apparente de 1991, qui est le chiffre fourni par le recensement britannique. Il faut sans doute l'attribuer à un changement des modes de comptage en 1991 qui aurait « dégonflé » la catégorie par rapport aux recensements précédents.

d'origine étrangère le plus nombreux du pays avec environ un million d'individus[33], loin devant les Caribéens (560 000) [34].

Tableau n°1.2 : Evolution démographique de différents groupes d'origine étrangère en Grande-Bretagne (1951 – 2001)

(Sources : Peach, 1999, p.21 (1951-1991) ; Census 2001, tableau KS 06 Ethnic Group [35])

Année censitaire	Inde	Pakistan	Bangladesh	Asie du Sud	Antilles-Caraïbes
1951	31 000	10 000	2000	43 000	28 000
1961	81 000	25 000	6000	112 000	210 000
1971	375 000	119 000	22 000	516 000	548 000
1981	676 000	296 00	65 000	1 037 000	545 000
1991	840 000	477 000	163 000	1 480 000	500 000
2001	1 029 000	707 000	275 000	2 011 000	560 000

Dans cette nouvelle configuration migratoire, la place des migrants qualifiés est d'autant plus réduite que l'immigration est rendue de plus en plus difficile à partir de 1962 (cf. A.2.b). De plus les emplois offerts aux nouveaux arrivants sont relativement peu qualifiés et concentrés dans l'industrie. Aussi les migrants subissent-ils souvent, dans un premier temps au moins, une mobilité sociale descendante, notamment les *twice migrants* (Bhachu, 1985 ; Shukla, 2005, p.49). Comme l'écrit Sandhya Shukla : « Tandis que la Grande-Bretagne mettait en place des critères d'entrée plus restrictifs, les États-Unis promulguaient l'*Immigration Act* de 1965 pour faciliter l'immigration de ressortissants des pays du Tiers-Monde. Les Indiens en vinrent à considérer les États-Unis comme une opportunité de mobilité sociale et une alternative à la plongée dans l'économie britannique post-impériale. »[36] (p.15). En effet, en

[33] On comptait dans le même temps 707 000 personnes d'origine pakistanaise et 275 000 d'origine bangladeshie.

[34] Le cas des *twice migrants*, arrivés en famille, se distingue à ce niveau des autres migrants d'origine sud-asiatique (Peach, 2001, p.137).

[35] Disponible en ligne : http://www.statistics.gov.uk/statbase/Expodata/Spreadsheets/D6561.xls, consulté le 2 juillet 2008

[36] « As Britain implemented more restrictive entry requirements, and the United States passed the Immigration Act (1965) to facilitate the entry of many more third-world migrants, Indians looked to the United States as an

plus de la question de la trajectoire sociale, la Grande-Bretagne connaît à cette époque une montée du racisme (Ballard, 1994, p.24 ; Khadria, 2006). Bien qu'ils ne soient pas épargnés par les tensions raciales, les pays neufs apparaissent aux yeux des migrants et à ceux des candidats à la migration comme des sociétés où les rapports inter-individuels ne sont pas marqués par les relations de domination coloniale historiques, contrairement à la Grande-Bretagne.

Graphique n°1.1: Entrées de migrants indiens au Canada, Royaume-Uni, États-Unis (1951-2000)

(Sources : Nayyar, 1994, p.15 (1955-1990) ; SOPEMI, 2003 (1995-2000)

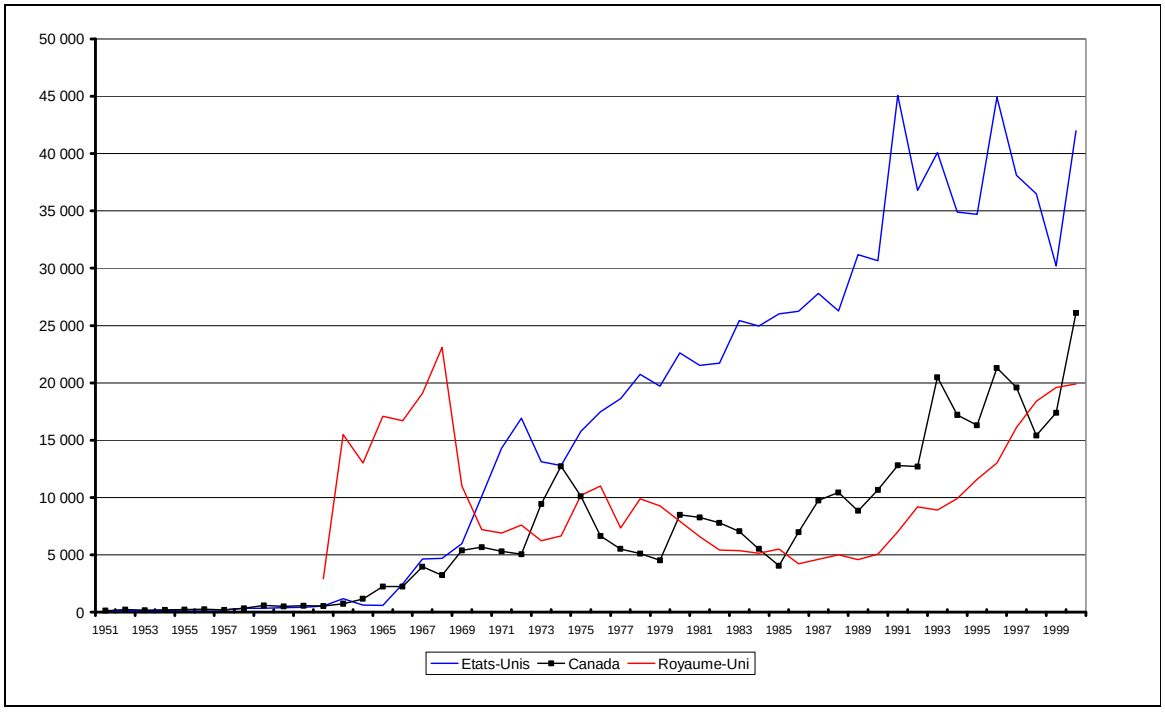

Le graphique n°1.1 montre l'évolution des flux d'entrées de personnes de nationalité indienne au Royaume-Uni ainsi qu'aux États-Unis et au Canada, de 1951 à 2000 (sources : Nayyar, 1994, p. 15 ; SOPEMI, 2003). Il nous permet de voir à quel moment précisément les flux de personnes de nationalité indienne vers le Royaume-Uni deviennent moins importants que ceux vers l'Amérique du Nord. On observe un décrochement en 1970 entre les entrées de migrants indiens aux États-Unis et celles au Royaume-Uni, ainsi que l'accession dans les mêmes années du Canada au rang de concurrent du Royaume-Uni, avec qui il fait plus ou

opportunity for class mobility and as an alternative to submersion in Britain's post-imperial economy. » (Shukla, 2003, p.15).

moins jeu égal à partir de 1972[37]. Ce sont les États-Unis qui constituent le premier pays des trois par le nombre d'entrées de migrants indiens depuis 1970 (sauf ponctuellement, en 1974).

L'ancienne métropole coloniale perd ainsi graduellement sa place de pôle migratoire par excellence, numériquement et qualitativement. Le découplage s'opère au profit d'autres pays anglophones, ex-pays neufs et terres d'immigration.

2. Les pays neufs anglophones, nouveau foyer attractif à partir des années 1960

Nous avons vu que les pays neufs deviennent tardivement des pôles du champ migratoire sud-asiatique, puis indien, faisant jeu égal avec la Grande-Bretagne en termes de flux seulement à partir des années soixante-dix. Cela correspond à leur ouverture tardive aux migrations asiatiques, à partir des années 1960, et selon des modalités sélectives inédites. Nous allons examiner pays par pays les mesures mises en place, qui se traduisent par la prépondérance des migrants qualifiés ; nous nous attarderons davantage sur le cas américain, dont les initiatives influencent clairement dès cette époque les autres pays neufs (Shachar, 2006).

a. L'émergence du pôle américain à partir des années 1960

Le graphique n°1.2 permet d'observer la première phase de l'immigration indienne vers les États-Unis. L'interdiction pesant sur les migrations asiatiques et la situation discriminatoire que subissent ceux qui sont installés aux États-Unis ne prennent fin qu'avec la victoire de 1945. Celle-ci marque le début d'une révision générale de la législation nord-américaine sur les migrations et la citoyenneté. D'après le recensement de 1940, la population d'origine indienne s'élève à environ 2400 individus, dont seuls 3 % exercent des professions considérées comme qualifiées, tandis que la majorité travaille dans le secteur agricole (Visweswaran, 1997, p.15).

Le premier jalon de l'amélioration de la situation de cette population est l'« *Indian Citizenship Bill* » de 1946 ou loi Luce-Celler. C'est le fruit de l'activisme de la petite communauté indienne demeurant aux États-Unis. Elle permet aux personnes « hindoues »

[37] Il n'a malheureusement pas été possible de faire figurer l'Australie sur ce graphique, car les données dont nous disposons ne sont désagrégées par année qu'à partir de 1990 (SOPEMI, 1998) ; auparavant les données sur les flux de personnes de nationalité indienne ne sont disponibles que pour des périodes de 5 années consécutives (DIMAA, 2001). Notons simplement que compte tenu de la faible population totale du pays, ces flux restent constamment largement en-deçà de ce qui peut être observé pour le Canada et la Grande-Bretagne.

d'être naturalisées américaines mais n'autorise l'entrée annuelle que de cent migrants indiens, reprise modérée que l'on observe sur le graphique n°1.2. Les effectifs restent très faibles. Au moment de l'Indépendance pas plus de 4000 migrants indiens sont présents sur le territoire américain, essentiellement en Californie et à New York. De 1946 à 1965, l'Immigration and Naturalization Service releva 6319 entrées de migrants en provenance d'Inde, 7629 si l'on ajoute les Pakistanais. Aussi ne peut-on pas parler de communautés nationales identifiables durant cette période (Shukla, 2003, p.35-60).

<u>Graphique n°1.2</u> : Evolution des entrées de migrants indiens* aux États-Unis (Empire des Indes puis Union indienne) (1820-1960)

(<u>Source</u> : U.S. Government, Immigration and Naturalization Service (INS), *Yearbook*, 2001, p.12.)

* : basé sur le pays de naissance

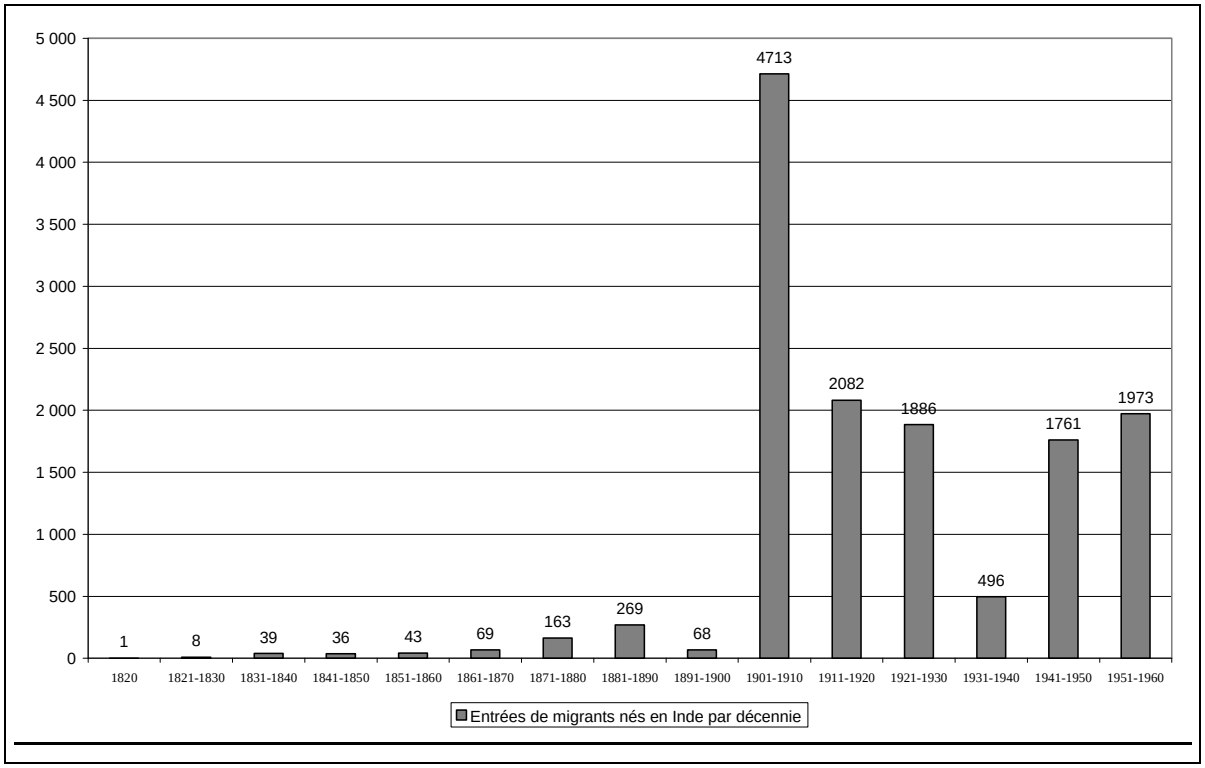

Le véritable redémarrage de l'immigration sud-asiatique et en particulier indienne vers l'Amérique du Nord a lieu dans les années 1960 à la faveur d'évolutions législatives. En effet, dans un contexte d'enjeux nationaux et internationaux renouvelés, les États-Unis mettent alors en place des dispositifs de migration nouveaux. Au niveau national, les autorités répondent ainsi aux pressions de certains groupes présents de longue date aux États-Unis (Polonais, Italiens, Juifs) qui critiquent les quotas existants, selon eux plus favorables aux ressortissants des pays d'Europe de l'ouest (Lacorne, 2003, p.172). Il s'agit également de faire face au bloc

de l'Est dans le contexte géopolitique de la Guerre Froide, notamment en ce qui concerne la compétition scientifique dans laquelle s'engagent les deux superpuissances soviétique et américaine, en particulier celle pour la conquête spatiale. Cela incite le gouvernement américain à ouvrir plus largement ses frontières aux compétences scientifiques et techniques venant de nouvelles nations, puisque l'aire occidentale est désormais scindée en deux. Enfin ce basculement de la position officielle sur l'immigration, après une phase de fermeture des frontières, correspond à un renouvellement idéologique. Sur fond de lutte pour les droits civiques, la conception de l'Etat américain comme une nation généreuse et ouverte est développée par John F. Kennedy dans son livre « Une nation d'immigrants ».

Le passage à cette nouvelle phase s'incarne dans l'*Immigration and Nationality Act* de 1965, qui met fin au système de contingentement par nationalité en vigueur depuis 1924 (Simon, 1995, p.231). Ce nouveau cadre légal crée un quota annuel de 170 000 visas d'immigration pour les pays de « l'hémisphère oriental »[38]. Ces visas, dont le nombre est plafonné à 20 000 par pays, donnent donnent accès à l'immigration et à une carte de résident permanent (*Green Card)*. Ils sont octroyés sur la base d'un système de sept motifs (« *preferences*»). Deux de ces motifs ouvrent la porte aux migrants indiens qualifiés : le troisième, pour les « professionnels[39], scientifiques et artistes « d'une compétence exceptionnelle » (*professionals, scientists and artists of « exceptional ability »*) ; le sixième pour les « travailleurs dans des secteurs manquant de main-d'œuvre » (*workers in occupations with labor shortages*). Ils permettent de solliciter un visa sur la base de compétences professionnelles individuelles[40] sans avoir besoin d'être sponsorisé par un citoyen américain, contrairement aux quatre autres préférences (Khadria, 1991 ; Petievich, 1999, p.7-10). Ce principe d'octroi de visas sur la base des compétences, alors novateur, ne sera jamais remis en cause ensuite en dépit de modifications et amendements de l'*Act* en 1978[41], 1984 et 1986. Ces dispositifs permettent de pallier au manque de certaines compétences aux États-Unis. Le nombre de médecins étrangers aux États-Unis est ainsi passé de 57 000 à 150 000 entre 1970

[38] Ce terme très connoté par la Guerre Froide est utilisé pour désigner l'ensemble des pays d'Asie non communiste, du Proche-Orient à l'Asie orientale.

[39] Le terme américain « *professionals* » oppose un défi à la traduction française car il correspond à un mode d'organisation du travail différent. Il désigne une personne exerçant un emploi qualifié, mais n'est pas équivalent au terme français « cadre », puisqu'il inclut par exemple les médecins, qui en France s'inscrivent dans la catégorie différente des « professions libérales », ou encore les ingénieurs même s'ils n'exercent de fonctions d'encadrement. Nous nous efforcerons donc dans la suite du texte de n'utiliser son équivalent imparfait (« professionnel ») que lorsqu'il n'est pas réductible à un équivalent français plus précis.

[40] La septième concerne les réfugiés ; elle est supprimée, et le nombre de préférences réduit à six par le *Refugee Act* de 1980 (Simon, 1995, p.233).

[41] Cet *Act* fusionne les deux hémisphères pour créer un quota unique de 290 000 visas d'immigration par an pour le monde entier.

et 1993, dont 45 % sont asiatiques (Indiens, Pakistanais, Philippins) (Kapur & McHale, 2005, p.105).

Ce système et la façon dont les Indiens ont la possibilité de s'y insérer déterminent la composition très spécifique de la population migrante indienne jusqu'au milieu des années soixante-dix. C'est une population relativement jeune, exclusivement constituée de diplômés du supérieur. Ces immigrants peuvent faire venir leurs conjoints et leurs jeunes enfants[42]. Nous reviendrons dans le quatrième chapitre sur les détails de la constitution et les évolutions de la communauté indienne aux États-Unis. La distance dans le temps par rapport à la première vague migratoire et la différence remarquable des profils entre les migrants du début du siècle et ceux de la période qui s'ouvre en 1965, font que ce second groupe développe une identité propre et originale qui va laisser de côté le souvenir des ouvriers et des militants ghadaristes (Shukla, 2005, p.65).

b. Le Canada et l'Australie à la suite des États-Unis : une dynamique commune aux « pays neufs » anglophones

Le Canada imite les États-Unis en levant les restrictions à l'immigration basées sur l'origine en 1947 et en mettant en place dès 1967 une nouvelle politique migratoire. Celle-ci va plus loin que le dispositif américain, en créant le «système à points » (*point system*) qui permet d'obtenir un visa d'entrée et un titre de résident permanent sur la base d'un certain nombre de critères destinés à évaluer « la capacité [du migrant] à s'intégrer économiquement au Canada » (l'*Immigration Act*, 1967, cité par Shachar, 2006, p.171), indépendamment de sa nationalité d'origine. Les principaux critères sont : le niveau d'éducation, d'anglais ou de français, l'âge et l'expérience professionnelle. Ce dispositif, amendé régulièrement en fonction des évolutions économique et démographique du pays, bénéficie aux migrants indiens éduqués, anglophones et diplômés, relançant un courant migratoire interrompu depuis 1908 (Varma & Seshan, 2003). On constate sur le graphique n°1.1 que les entrées de migrants indiens au Canada ont dépassé celles au Royaume-Uni en 1973. S'ensuit une longue période où les deux pays reçoivent à peu près le même nombre de migrants. Les entrées au Canada dépassent celles au Royaume-Uni à partir de 1986 jusqu'en 1997, quand l'évolution des régimes de visas dans les deux pays modifie les données de la situation.

[42] Il faut être citoyen américain pour pouvoir sponsoriser l'immigration de membres plus éloignés de sa famille (collatéraux, ascendants et descendants adultes) en vertu des quatrième et cinquième préférences. Ce phénomène ne débute que dans la deuxième moitié des années soixante-dix, lorsque les primo-arrivants commencent à pouvoir prétendre à la naturalisation (Khadria, 1991) (cf. III.A.1).

On peut évoquer enfin l'Australie où la « politique pour une Australie blanche » (*White Australia policy*) est démantelée à partir des années 1950. Durant les deux décennies suivantes, ce sont surtout des familles anglo-indiennes, que l'Indépendance a inquiétées et dont le chef de famille est souvent un col-blanc, qui émigrent vers l'Australie. Ce flux porte la population d'origine indienne de 7500 personnes en 1947 à un peu plus de 29 000 lors du recensement de 1971 (Rangaswamy, 2004, p.294). Puis en 1973 est mis en place un système à points (*points system*) inspiré du modèle canadien (Shachar, 2006). Il permet notamment aux professionnels de santé indiens de venir étoffer le secteur de la santé publique australien. Toutefois l'impact de ce système en faveur des migrations indiennes est moins net en Australie qu'au Canada pour des raisons tenant à la géopolitique régionale et à celle du Commonwealth. En effet dans les années 1970 et 1980, les flux de personnes d'origine indienne sont dominés par l'arrivée des *twice migrants*, qui sont rarement de nationalité indienne. Aussi leur arrivée est-elle sous-estimée par les statistiques officielles. En effet dans un premier temps les populations chassées d'Afrique de l'Est, soit un groupe d'environ 10 000 à 15 000 personnes (Rangaswamy, 2004, p.294 ; Voigt-Graf, 2002, p. 79), arrivent en Australie parfois après un détour par la Grande-Bretagne. Puis ce sont les descendants des coolies indiens chassés des îles Fidji par les coups d'Etat de 1987 et 2000, soit environ 40 000 personnes (Voigt-Graf, 2002, p. 78 et p.208-209). Ces 50 000 à 60 000 migrants, et la seconde génération qui en est issue, pèsent largement dans l'accroissement de la population d'origine indienne présente en Australie. Celle-ci compte officiellement 110 000 individus en 2002 mais ce chiffre ne tient compte que du lieu de naissance déclaré officiellement par les individus[43]. En incluant ces *twice migrants*, Carmen Voigt-Graf avance, sans doute avec plus de justesse, le chiffre de 200 000 personnes (2002, p.78-79). En raison de ce contexte migratoire propre à l'Australie, l'arrivée de migrants très qualifiés venus d'Inde ne s'y est pas vraiment distinguée des flux des *twice migrants* jusqu'à la mise en place à la fin des années 1990 de dispositifs légaux nouveaux, les visas de travail temporaires dits visas 457 (Voigt-Graf & Khoo, 2004). Cela correspond à l'étape suivante de la mise en place du sous-champ migratoire des Indiens très qualifiés.

[43] Le lieu de naissance est l'indicateur retenu par l'administration australienne pour établir l'origine des migrants (Australia Department of immigration and multicultural affairs, 2001, p.54)

3. Les pétromonarchies du Moyen-Orient

L'accession de la région du Golfe persique au rang de bassin migratoire majeur à l'échelle mondiale s'est en grande partie nourrie des migrations sud-asiatiques. Si la majorité de celles-ci est composée de migrants pas ou peu qualifiés, elles comprennent aussi des migrants qualifiés, au premier rang desquels, chronologiquement, les médecins (Percot, 2005). Jusqu'à la mise en place des politiques d'arabisation[44] dans les années 1990, un certain nombre de postes à responsabilités, pour lesquels étaient requis un niveau de compétence élevé et une certaine expérience, étaient détenus par des Indiens (Nayyar, 1994). C'était notamment le cas dans la finance, la banque, l'administration et le secteur de la santé. En fait la demande de personnels très qualifiés dans les domaines technique, scientifique et médical s'est même accentuée depuis les années 1980 avec le développement et la diversification de l'économie de ces États (Rangaswamy, 2004, p.292). L'échec partiel des politiques d'arabisation et les deux guerres du Golfe, qui ont renforcé la part des migrants asiatiques, n'ont toutefois pas permis de se passer de la main-d'œuvre qualifiée étrangère, notamment indienne (OMI, 2005, p.53-60 ; Rigoulet-Roze, 2007). Aussi cette région constitue-t-elle depuis les années 1960 un autre pôle de migration pour les Indiens très qualifiés, non musulmans compris.

Ce type de main-d'œuvre migrante y fait l'objet comme ailleurs de conditions spécifiques de migration, qui contrastent avec celles que connaît la majorité peu qualifiée : accès au regroupement familial, développement d'une vie sociale communautaire structurée par des institutions propres (écoles indiennes reconnues par le gouvernement indien, clubs, lieux de culte non musulmans) (Singhvi *et al.*, 2000). Toutefois ils demeurent sous l'autorité du sponsor ressortissant du pays obligatoire pour tout migrant, le *kafil*, et, sauf exceptions, ne peuvent être naturalisés ni rester sur place au-delà de la durée de leur contrat de travail, notamment une fois leur vie professionnelle terminée (Venier, 2003, p. 194-196)[45].

Malheureusement, il n'existe aucun chiffre ni étude portant sur cette catégorie de migrants présents dans le Golfe[46]. Ceci reflète le fait que l'ensemble des migrants présents dans le

[44] Il s'agit de former et de placer des jeunes ressortissants nationaux aux postes d'encadrement de l'économie, à la place des immigrés.

[45] Ces informations ont été vérifiées en ce qui concerne les migrants très qualifiés (médecins, cadres supérieurs) auprès du Dr Wani (entretien, Bangalore, 26/07/2004) et d'Asarvari Agrawal (Bangalore, novembre 2004).

[46] Deepak Nayyar présente certes des chiffres désagrégés en fonction du type d'emploi figurant sur le contrat de travail (*unskilled, skilled, white collars, high skill*) qui furent collectés par le Ministère indien du Travail pour la période 1984-1986. Toutefois comme le souligne l'auteur, cette catégorisation n'étant pas basée sur le niveau de formation ou de diplôme, elle ne permet pas repérer les migrants très qualifiés (médecins, ingénieurs). Par ailleurs un biais est introduit dans les définitions : la catégorie « *skilled* » correspond aux travailleurs du BTP ;

Golfe a été jusqu'ici peu étudié (Venier, 2003). Cela renvoie aussi à l'absence de données existant côté indien sur le nombre de migrants qualifiés, puisque ceux-ci, à la différence des migrants peu qualifiés, sont dispensés de demander une autorisation de migrer auprès du ministère indien du travail[47] (Nayyar, 1994, p. 25). Enfin, il n'y a pas de sources accessibles sur ces questions en ce qui concerne les pétromonarchies, contrairement aux pays industrialisés du Nord.

Dans l'après-guerre les principaux pays neufs anglophones[48] ouvrent leurs portes aux migrations asiatiques selon une chronologie et des modalités similaires et inédites de migration sélective. Les contours d'une nouvelle catégorie de migrants se dessinent. À partir des années soixante s'opère ainsi une recomposition de ce sous-champ migratoire indien, le pôle britannique perdant son statut de destination évidente faute d'avoir perçu les spécificités de cette catégorie de migrants[49]. Les pétromonarchies du Moyen-Orient deviennent un autre pôle, sur lequel on dispose comparativement de peu d'informations.

« *high skilled* » au personnel paramédical, aux techniciens et contremaîtres ; noyés dans une catégorie « *others* » mal définie, les migrants très qualifiés au sens où nous l'entendons ne peuvent être repérés (1994, p.28-30).

[47] Cette autorisation est en voie de disparition pour tous les migrants.

[48] La Nouvelle-Zélande n'adopte de politique de ce type qu'à partir de 1991, c'est-à-dire dans une phase ultérieure de définition de politiques migratoires spécifiques aux migrants qualifiés (Shachar, 2006, pp.179-183).

[49] Mis à part le personnel médical formé dans les pays du Commonwealth, qui fait l'objet de dispositions particulières, la Grande-Bretagne n'a mis en place de mesures favorisant l'entrée de migrants qualifiés qu'en 2002. Elle s'inscrit ainsi dans un rythme européen marqué par l'impératif durable du « zéro immigation » qui s'est instauré depuis les chocs pétroliers (Shachar, 2006, pp.192-194).

Conclusion

Nous nous sommes attachés dans ce chapitre à montrer les spécificités sur le plan spatial des migrations d'Indiens très qualifiés, en les mettant en regard de l'ensemble des migrations sud-asiatiques puis indiennes. Les migrants très qualifiés peuvent être envisagés comme un groupe de migrants qui se caractérise par sa mise en place récente, une répartition privilégiant les pays occidentaux et des flux fortement déterminés par des dispositifs politiques qui leur sont dédiés, donc des pôles, des rythmes et logiques de diffusion assez originaux par rapport à ceux qui prévalent dans le champ migratoire dans son ensemble. On observe en particulier un glissement du pôle britannique qui dominait durant la période coloniale à une concentration dans les pays neufs anglo-saxons au cours des trois à quatre dernières décennies. De plus l'attraction du bassin migratoire des pays du golfe arabo-persique sur l'ensemble des migrants asiatiques semble s'exercer aussi sur ces migrants, ce qui constitue un élément de similitude avec le champ migratoire dans son ensemble.

Par ailleurs le recours à la notion de sous-champ migratoire n'exclut pas les autres logiques dont peut relever la mobilité des individus en fonction de leurs autres ressources identitaires, notamment leur origine géographique et leur identité régionale, ainsi que leur appartenance religieuse. Cela souligne au contraire l'insertion du sous-champ dans le champ migratoire et ses relations étroites avec ses différentes composantes, notamment dans les pays d'accueil.

Enfin il faut signaler la difficulté à identifier ces migrants à partir des données disponibles, élaborées en général seulement sur la base de l'appartenance nationale, ce qui est un problème récurrent pour les migrants très qualifiés. Cela constitue une limite à l'exercice, puisque cela nous a sans doute amené à donner plus de poids à des destinations où ce type de migrants est bien identifié, tels que les pays anglo-saxons, au détriment de phénomènes sans doute plus diffus mais difficiles à appréhender.

Chapitre 2

Bangalore, Silicon Valley de l'Inde : dynamiques urbaine, technopolitaine et migratoire

Gildas Simon insiste dans *Géodynamique des migrations internationales* sur la métropolisation du système migratoire mondial, c'est-à-dire le rôle polarisateur exercé sur les migrations internationales à l'échelle régionale, continentale et mondiale par un certain nombre de villes millionnaires qui les attirent et les organisent (1995, p.77-78). Leur rôle apparaît particulièrement important en ce qui concerne les migrations de compétences, en raison de la concentration dans ces métropoles des fonctions tertiaires supérieures et d'innovation (Ascher, 2003). Cela a été souligné initialement par Saskia Sassen qui dans son ouvrage *La ville globale* développe l'idée que quelques villes dans le monde constituent des pôles migratoires qui ont la particularité d'attirer les migrants les plus qualifiés et les migrants peu ou pas qualifiés en grande proportion (1991 ; 1996 pour l'édition française). Les modalités spécifiques de la migration et de la circulation d'une main-d'œuvre migrante à haut niveau de compétences dans et entre des « villes mondiales » ont été explorées notamment par Jonathan Beaverstock à Londres, New York et dans les cités-Etats d'Asie du Sud-Est à travers les cadres des secteurs bancaire et financier (2001, 2002).

On ne peut qualifier Bangalore de « ville mondiale » : elle n'en a ni les fonctions de commandement ni le rayonnement. La seule ville potentiellement mondiale en Inde est Mumbai, notamment parce que c'est là que sont concentrés les sièges sociaux d'entreprises et les activités financières du pays. Pour autant Bangalore est insérée dans les réseaux de l'économie mondialisée : on peut ici s'appuyer sur la notion de « ville passerelle / ville sas » (*gateway city*) qui a été proposée par John Rennie Short pour rappeler qu'un certain nombre de villes millionnaires, notamment dans des pays dits du Sud, sont insérées dans l'économie mondialisée même si elles ne sont pas pour autant des « villes mondiales », selon des modalités qu'il convient d'analyser (2000). Il semble que ce « branchement » se fasse dans le cas de Bangalore grâce à sa spécialisation déjà ancienne dans le domaine des nouvelles technologies et des hautes technologies, donc selon une modalité technopolitaine que nous allons analyser en trois temps. Nous présenterons d'abord Bangalore : quels sont les éléments qui expliquent la dynamique

technopolitaine ? de quelle manière celle-ci se traduit-elle dans la fabrique de l'espace urbain et la gestion politique contemporaine ? On s'attachera dans un deuxième temps à montrer la place occupée par Bangalore en Inde dans les secteurs d'activité liés aux nouvelles technologies et aux hautes technologies[1]. Enfin nous montrerons, dans un troisième temps, que le développement de ces activités en Inde est lié à la circulation de personnels très qualifiés, et le rôle de « passerelle » que joue Bangalore à ce titre. Cette démarche s'efforce ainsi d'envisager les différentes échelles auxquelles se traduisent des phénomènes économiques et migratoires mondialisés : l'échelle de la division internationale du travail, l'échelle nationale et l'échelle locale[2].

A. Un espace urbain du Sud marqué par une dynamique technopolitaine

La notion de technopole et l'adjectif technopolitain qui sont convoqués ici renvoient à une forme particulière de district industriel[3], autre notion élaborée par Alfred Marshall en 1890. Une technopole serait une forme d' « organisation urbaine de type métropolitain articulant des fonctions de polarisation de haut niveau et un puissant appareil de recherche et d'innovation technologique » (Benko, 2003a et 2003b). Georges Benko considère qu'il existe au sens strict peu d'espaces urbains de ce type, la Silicon Valley californienne en constituant un des meilleurs exemples. Notre objet n'est pas de déterminer si Bangalore est une technopole authentique ; Balaji Partahsarathy (2005), Rakesh Basant (2006) et Ludovic Halbert (2007) arrivent à un consensus sur le fait que même si Bangalore présente un certain nombre de caractéristiques, ce n'est pas (encore) le cas pour des raisons à la fois quantitatives (part de la main-d'œuvre totale, part des secteurs spécifiques dans l'activité économique urbaine) et organisationnelles (relations entre les entreprises, fonctionnement du système productif).

[1] A Bangalore ces secteurs sont de trois types : les services informatiques, l'électronique et les biotechnologies, secteur le plus récent auquel je ne me suis pas intéressée.

[2] La notion de « villes globales / mondiales » a initié également un renouvellement des travaux sur les réseaux de villes, que nous ne traiterons pas ici.

[3] Cette notion a récemment resurgi dans le cadre des politiques françaises d'aménagement du territoire sous le vocable de « système productif localisé » (Pommier, 2002).

Nous nous attacherons à montrer la fabrique d'un espace métropolitain présentant ainsi une spécificité économique originale au Sud. Si on ne peut parler de technopole, on peut parler d'une dynamique urbaine technopolitaine : celle-ci est apparue avant même l'Indépendance et joue un rôle croissant dans la production de l'espace urbain. Notons ici que nous ne postulons pas que cette dynamique économique soit plus importante que d'autres, simplement qu'elle constitue une originalité au Sud, sinon en Inde où de nombreuses villes suivent la même voie. Nous reviendrons d'abord sur l'histoire urbaine de la ville afin de mettre en évidence un certain nombre de caractéristiques propres aux villes du Sud et aux villes indiennes : le rôle de l'héritage urbanistique colonial et le contexte de forte croissance démographique et spatiale. Notre propos s'articulera en deux temps, autour de la scansion de l'Indépendance. Cette partie s'appuie sur la carte de synthèse n°3.1.

Carte n°2.1 : Carte synthétique de Bangalore

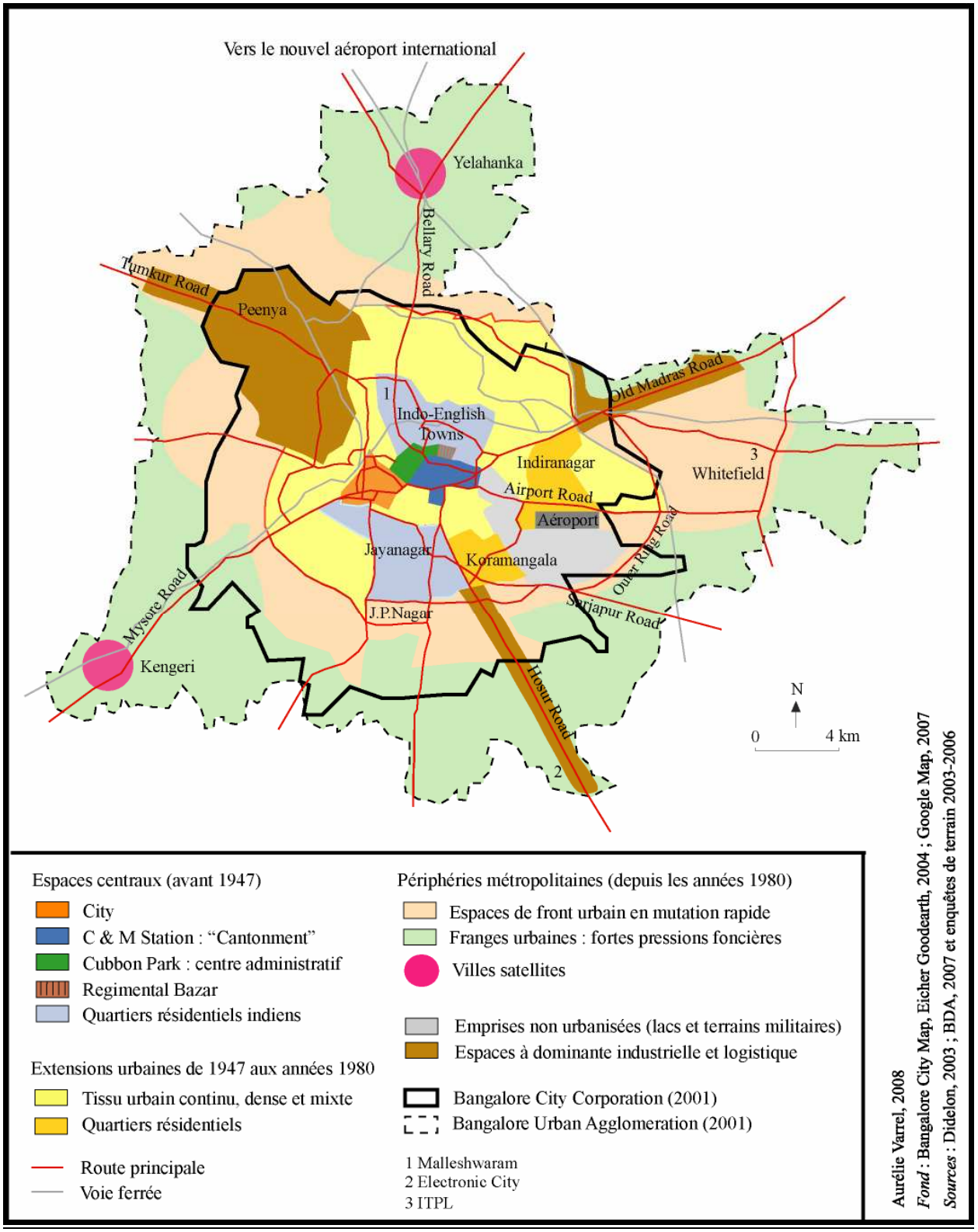

1. La trame précoloniale et coloniale

Il existe peu de travaux sur l'urbanisme de Bangalore, ce qui correspond à la faiblesse générale des travaux sur la ville et l'urbain en Inde jusqu'à une date très récente. Nous nous appuierons ici principalement sur : Heitzman (2004), Mathur & Da Cunha (2006), Nair (2005), Srinivas (2004), Vyasulu (1970). Nous n'avons pas introduit de photographies dans cette première partie : on pourra se reporter au chapitre 7.

a. Un rôle militaire durable : d'une situation de marge à une situation de carrefour dans le sud de l'Inde

L'acte de naissance historique de Bangalore est la construction d'un fort au lieu-dit Bengaluru en 1537 par Kempe Gowda Ier, seigneur de Yelahanka, ville située aujourd'hui à une quinzaine de kilomètres au nord de Bangalore. Vassal du puissant empire hindou de Vijayanagar (1336-1646) qui dominait alors le plateau du Deccan et faisait face au sultanat de Delhi, il reçut en fief cette marge méridionale de l'empire, à charge pour lui d'assurer le contrôle et la sécurité des limites de l'empire sur un territoire d'une douzaine de localités, ce qui lui donnait le droit de construire une place-forte[4]. Cette place-forte s'insère alors dans un paysage rural structuré par une trame de villages et hameaux, sur un plateau élevé (entre 900 et 950 m d'altitude) et sec, où à chaque noyau de peuplement correspond un lac-réservoir appelé *tank* ou *kere*[5], relié par un réseau dense de canaux et de vannes : ce réseau est encore visible sur la carte de Bangalore en 1871 (cf. document n°2.1). La croissance spatiale de Bangalore s'est donc opérée à partir et autour de la trame des *tank*s et des noyaux villageois qui leur sont associés.

La cité que décrivent les Britanniques, qui s'en emparent en 1791 lors des guerres de Mysore, est donc partagée entre le fort construit au 16ème siècle (*kote*), et la ville qui assure les fonctions productives et commerciales (*pete*). Cette structure spatiale apparente selon moi Bangalore aux nombreuses « villes-forts » du nord du pays tamoul, fondées par des vassaux locaux entre le 14ème et le 18ème siècle, décrites par Anne Viguier (2007, p.68-71). Elle les oppose au modèle

[4] Ce mode de territorialisation est caractéristique de l'organisation de l'espace de l'empire de Vijayanagar (Viguier, 2007, p.49-53).

[5] Le terme générique de *tank* désigne un plan d'eau, en partie ou totalement artificiel, qui permet le stockage de l'eau pluviale et de ruissellement. Le *tank* est consubstantiel au développement d'un noyau villageois ou urbain dans un climat subtropical de mousson en Inde du sud (hors Kerala), atténué ici par l'altitude.

urbain organisé autour d'un ou plusieurs temples, dont l'archétype est Madurai, souvent présenté comme le seul modèle d'urbanisme précolonial en Inde du sud[6]. Bangalore apparaît aux militaires britanniques, d'après les différentes relations écrites (Mathur & Da Cunha, 2006), comme une cité marchande prospère, un centre de production textile important (coton et soie)[7], et une des principales places militaires du sud de l'Inde, comptant 100 000 habitants environ. Le niveau de développement précolonial de Bangalore est en partie une conséquence de la chute de Vijayanagar en 1565 : elle entraîna le glissement des routes commerciales transcontinentales vers le sud et ainsi vers Bangalore, qui devint ainsi un nouveau carrefour d'échanges (Heitzman, 2004, p.24-25). Ceci permit le développement économique et démographique de la ville qui bénéficiait en ces temps d'instabilité de la protection offerte par le fort : elle fut ainsi le fief successif de seigneurs de la guerre marathes, moghols, puis du conquérant Tipu Sultan (Jayapal, 1997 ; Mathur & Da Cunha, 2006 ; Nair, 2005, p.28-29). Tout ceci souligne la situation de marge de cette région, entre le royaume de Mysore de la dynastie hindoue Wodeyar qui se développe à l'ouest, la pression croissante des occidentaux au sud-est, et les velléités des royaumes musulmans du nord du Deccan, dans une période de recompositions géopolitiques constantes.

On peut s'arrêter sur Tipu Sultan et Haydar Ali, qui sont restés des figures majeures de l'histoire du Karnataka et de Bangalore : Haydar Ali, général en chef de l'armée du rajah de Mysore, devint *de facto* le souverain du royaume, qu'il laissa entre les mains de son fils, Tipu. La défaite finale de Tipu, et la mise à sac de Srirangapatnam, ville située entre Bangalore et Mysore dont il avait fait sa capitale, marque un tournant décisif pour Bangalore et le royaume de Mysore. C'est à la suite de cette défaite que Bangalore est arrimée au Mysore, à la tête duquel les Britanniques restaurent les Wodeyar, qui dirigent l'Etat depuis Mysore. Bangalore acquiert néanmoins une grande importance dans le royaume puisque les Britanniques choisissent en 1807 d'en faire leur grande garnison du Mysore, en raison de son climat salubre[8], dans le prolongement du rôle militaire important qu'elle jouait déjà, ainsi que la résidence du représentant britannique, qui

[6] Il est ainsi frappant que R. Ramachandran, dans son ouvrage de référence sur les villes indiennes, ne propose en ce qui concerne les villes du sud de l'Inde que ce modèle (1989, p.49-50) et fasse quasiment l'impasse sur l'urbanisation de l'Inde du sud à l'époque moderne, hormis en ce qui concerne sa partie nord, en contact avec l'influence musulmane (*ibid.*, p.48-59).

[7] Bangalore est mentionnée dès le 12ème siècle dans des registres fiscaux des souverains Hoysala pour des taxes prélevées sur ces activités.

[8] Les forces britanniques initialement stationnées à Srirangapatnam, dans une zone basse et humide, y avaient essuyé en quelques années de nombreuses pertes. Il existe un topos sur le caractère agréable du climat de Bangalore, qui est salubre et frais principalement en raison de l'altitude du site. Par ailleurs la question des températures n'est pas à prendre à la légère, comme en témoigne la genèse coloniale d'une couronne de stations d'altitude sur les pentes de l'Himalaya (Darjeeling, Simla) comme des Ghats (Ooty, Connoor) ; rappelons que Simla à partir de 1888 a accueilli le quartier général de l'armée des Indes, ainsi que la capitale d'été du Raj (sept mois par an) (Delvert in Beaujeu-Garnier *et al.*, 1991).

dirige de fait le royaume de 1834 à 1881 (Markovits, 1994, p.480-482). Cette décision donne naissance à la « station » militaire et civile (*Civil and Military Station*) créée à partir de la garnison (*cantonment*) qui est établie à quelques kilomètres à l'est du noyau urbain initial, le fort[9] s'avérant inadapté aux effectifs et à l'organisation des troupes coloniales.

b. Un espace urbain sous le signe de la dualité coloniale

Après la Grande mutinerie de 1857-1858 qui est passée « pratiquement inaperçue » au Mysore (Markovits, 1994, p.481), les Britanniques choisissent de regrouper leurs troupes à Bangalore, en faisant le principal pôle militaire du sud de l'Inde (Encyclopedia Britannica, 1911) : on y compte 45 000 militaires à la veille de la Première Guerre Mondiale, pour 100 834 personnes en tout dans la *Station*[10]. Cela permet à Bangalore d'être très bien intégré au réseau ferré mis en place par les Britanniques, où elle devient un nœud ferroviaire essentiel pour passer d'une rive à l'autre du sud de la péninsule, au nord de la trouée de Palghat. C'est un élément essentiel du rôle que joue Bangalore, avec Hyderabad et Chennai, dans la structuration du sud de l'Inde (Durand-Dastès, 2002, p.90).

Sur le plan de la morphologie urbaine cette implantation renforce la dualité de l'espace urbain, caractéristique des espaces colonisés : ville indienne (« City », terme anglais et colonial qui supplante celui de « pete ») à l'ouest, ville de garnison britannique à l'est (« cantonment » ou « station »[11]), séparée par à peine 2 à 3 km (Dupont, 2002, p.68-69 ; Ramachandran, 1989, p.59-68). La coupure est matérialisée par le glacis végétal de Cubbon Park, parc de 25 hectares créé en 1864 sur décision du représentant britannique, qui accueille symboliquement la Résidence britannique[12]. Les deux entités relèvent d'ailleurs d'autorités distinctes : la *City* fait partie du royaume de Mysore, alors que la *Station* est sous administration britannique (Nair, 2005, p.74-76).

---

[9] Il ne reste quasiment rien du fort originel à la période contemporaine, mis à part quelques soubassements et les ruines d'un bastion de la muraille.

[10] Chiffre avancé par le Dr. S.K.Aruni (Indian Council of Historical Research), « Images of Bangalore », communication au National workshop on urban history of Bangalore, Christ College, Bangalore, 21-22 mars 2003.

[11] Le terme « cantonment » au sens strict désigne uniquement la garnison, mais à Bangalore il est communément utilisé jusqu'à nos jours pour designer le centre-ville d'époque coloniale ; le terme de « station » est inusité, contrairement à d'autres villes. On peut avancer l'hypothèse que la fonction militaire étant ici prédominante dans le développement de la ville coloniale, la confusion est demeurée jusque dans les termes.

[12] Il semble que les limites de la *C&M station* étaient également marquées par un bornage de trente-neuf piliers, mais il n'en reste presque aucun à ce jour (Jayapal, 1997, p.52).

<u>Graphiques n° 2.1.a et 2.1.b:</u> Croissance de la population à Bangalore (1871-1941)

a)

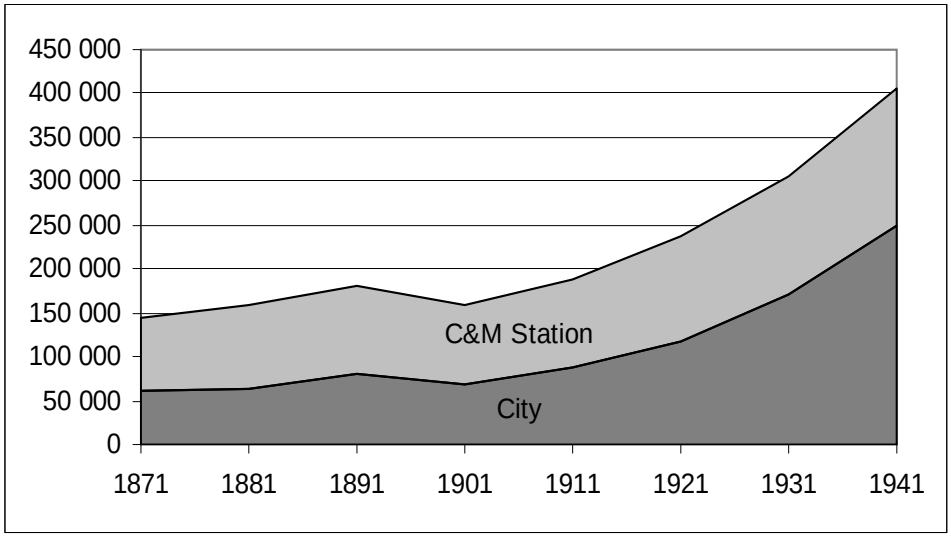

b)

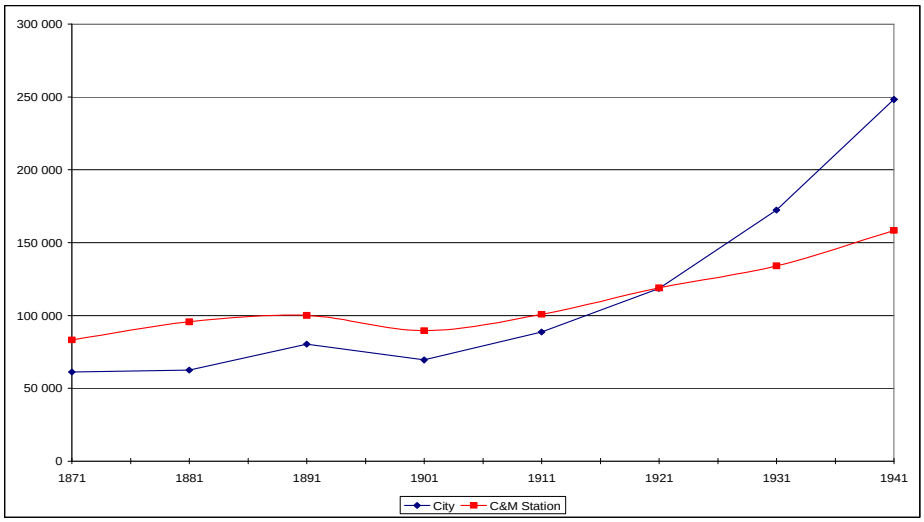

(<u>Source</u> : Compilation de recensements décennaux, Census of India, Series-30, Karnataka, Provisional population totals, paper 2 of 2001, p.20)

Le graphique n°2.1.a nous montre que la population de l'ensemble de l'entité urbaine triple quasiment entre le premier recensement décennal mené par les Britanniques et celui de 1941, réalisé à la veille de l'Indépendance : elle passe d'un peu moins de 150 000 habitants à près de 407 000 en 1941. Lors du recensement de 1941, soit six ans avant l'Indépendance et huit ans avant la fusion des deux unités urbaines, on compte 248 334 habitants dans la *City* et 158 426 dans la *C&M Station*.

Le graphique n° 2.1.b met en évidence une croissance différenciée des deux parties de l'entité sur le long terme. La partie coloniale est plus peuplée et le demeure jusqu'en 1911, période durant laquelle la croissance des deux parties est assez similaire (on remarque notamment le même recul démographique consécutif à l'épidémie de peste de 1897-1898). Toutefois, à partir de 1901, la population de la *City* croît plus rapidement et rattrape celle de la *C&M Station* en 1921.
Le dualisme spatial et démographique se retrouve dans la composition de la population. La population de la *City* était assez homogène, dominée par les hindous kannadophones. La croissance rapide de la *Station* eut pour conséquence l'arrivée massive de populations venues de l'extérieur du Mysore. Les Britanniques encouragèrent la venue de Tamouls de la Présidence de Madras voisine pour occuper les emplois de service, auxquels s'ajoutèrent les commerçants et artisans marathis, gujaratis et rajasthanis du *bazar* qui fut créé au nord de la garnison[13] comme on peut le voir sur la carte n°2.1 puisque les soldats n'avaient pas le droit de se rendre dans la *City* (Mullen, 2001, p.5 ; Nair, 2005, p.43-45). La *Station* accueillait ainsi une population marquée par la présence massive d'Occidentaux, d'Anglo-indiens, et une population « indigène » aux origines et croyances plus diverses que dans la *City*, avec notamment une présence importante de musulmans urduphones (Nair, 2005, p.63).

Pour resituer cette évolution à l'échelle inter-urbaine, Bangalore qui était une ville-fort quelconque du sud du Deccan, n'était-ce la période brillante mais brève de Haydar Ali et Tipu Sultan, doit à l'implantation coloniale sa croissance démographique et son escalade dans la hiérarchie urbaine du sous-continent, au détriment de Mysore. Bangalore en 1881 est la neuvième ville la plus peuplée de l'Inde (dans ses limites de 1947) ; après un recul dans le classement consécutif à la peste, elle est huitième à la veille de l'Indépendance (Bose, 1994).

c. L'héritage urbanistique colonial, une matrice durable

Le développement de l'espace urbain est donc marqué par deux modalités urbanistiques, d'une part celle incarnée par la *City*, d'autre part l'influence britannique, avec l'application de modèles urbanistiques et architecturaux importés qui se sont imposés d'abord dans la *Station* et ont créé ensuite de nouveaux espaces urbains coalescents avec la *City*[14], constituant un héritage

[13] Ce *regimental bazar* a donné naissance au quartier commerçant à forte proportion musulmane de Commercial Street et Shivaji Nagar, situé au nord de Parade Ground / M.G Road.

[14] La City jusqu'à nos jours constitue néanmoins un modèle urbanistique différent et important.

encore présent. Les réalisations de référence de cette modalité coloniale se trouvent dans le *cantonment* et les *civil lines*[15], organisés selon les principes du *grid* et du zonage fonctionnel, et caractérisés par une recherche de l'espace et la distance physique pour assurer la distance sociale, ainsi que par des référents architecturaux occidentaux (Issar, 2002; King, 1984 ; Kaviraj, 1997 ; Lang, 2002; Mullen, 2001). Sur le document n°2.1, on peut observer le contraste entre la trame viaire géométrique et peu dense prévalant à l'est dans la *Station*, autour de la bande verte de Cubbon Park, et celle de la *city* dans la partie sud-ouest de la carte, beaucoup plus dense et complexe.

Ce second modèle s'incarne encore aujourd'hui dans les rues ombragées et calmes, dépourvues de commerces, bordées de bungalows entourés de vastes jardins, des environs de Parade Ground, l'actuelle M.G. Road, artère centrale et « vitrine » de Bangalore. La place donnée à la nature, sous la forme d'alignements d'arbres, de squares, de parcs intra-urbains, et de jardins privatifs ornementaux, diffère aussi nettement des jardins maraîchers et horticoles (*tota*) qui entouraient alors la *city*[16]. Nous approfondirons plus loin les héritages morphologiques, en particulier dans la fabrique des espaces résidentiels, de l'urbanisme et de l'architecture d'époque coloniale (cf. VII.A.1). Nous retiendrons l'image de *garden city* coloniale, créée et popularisée par les Britanniques, qui reste aujourd'hui une image forte de Bangalore, faisant du paysage arboré, ombragé et verdoyant des quartiers résidentiels construits sous les Britanniques un *must.*

L'espace urbain dual d'époque coloniale constitue de fait à l'heure actuelle ce qui a été décrit comme le centre-ville (*core area*) par le dernier plan d'urbanisme (BDA, 2007) Il concentre à l'heure actuelle les trois pôles commerciaux principaux de la ville (le quartier de Shivaji Nagar - Commercial Street qui correspond à l'expansion du bazar de la *Station* ; Brigade Road - M.G. road ; City Market) ; les institutions politiques et administratives du gouvernement du Karnataka autour de Cubbon Park ; enfin il est intéressant de relever que l'ancienne artère commerçante de Parade Ground, rebaptisée M.G(andhi) Road, accueille désormais l'embryon de *CBD* de Bangalore, qui se développe à l'est. Le centre-ville est limité à l'est par la demi-couronne des terrains militaires d'époque britannique, repris par l'armée indienne, et à l'ouest par une bande nord-sud d'espaces industriels et ouvriers d'époque coloniale (industrie textile). Les quartiers résidentiels d'époque coloniale, au nord et au sud, désormais en situation péricentrale, accueillent

[15] Les civils britanniques et leurs familles étaient logés dans ces quartiers résidentiels civils (*civil lines*), spatialement distincts des quartiers résidentiels destinés aux familles des officiers britanniques, qui étaient situés dans la garnison même. Les civil lines à Bangalore se trouvent au sud de Cubbon ParkCette distinction entre la partie militaire et la partie civile des implantations urbaines britanniques est rappelée par Anthony D. King (1990, p.19).

[16] La place donnée à la nature, sous la forme d'alignements d'arbres, de squares, de parcs intra-urbains et de jardins privatifs ornementaux diffère nettement des jardins maraîchers et horticoles (*tota*) qui entourent Pettah. Sur la place de la « nature » à Bangalore, voir Jayapal (1997, p.173-188), Mathur & Da Cunha (2006), Srinivas (2005).

les classes moyennes et aisées. On les retrouve sous la dénomination d' « espaces centraux » sur la carte n°2.1.

<u>Document n°2.1 :</u> Carte de Bangalore, 1877

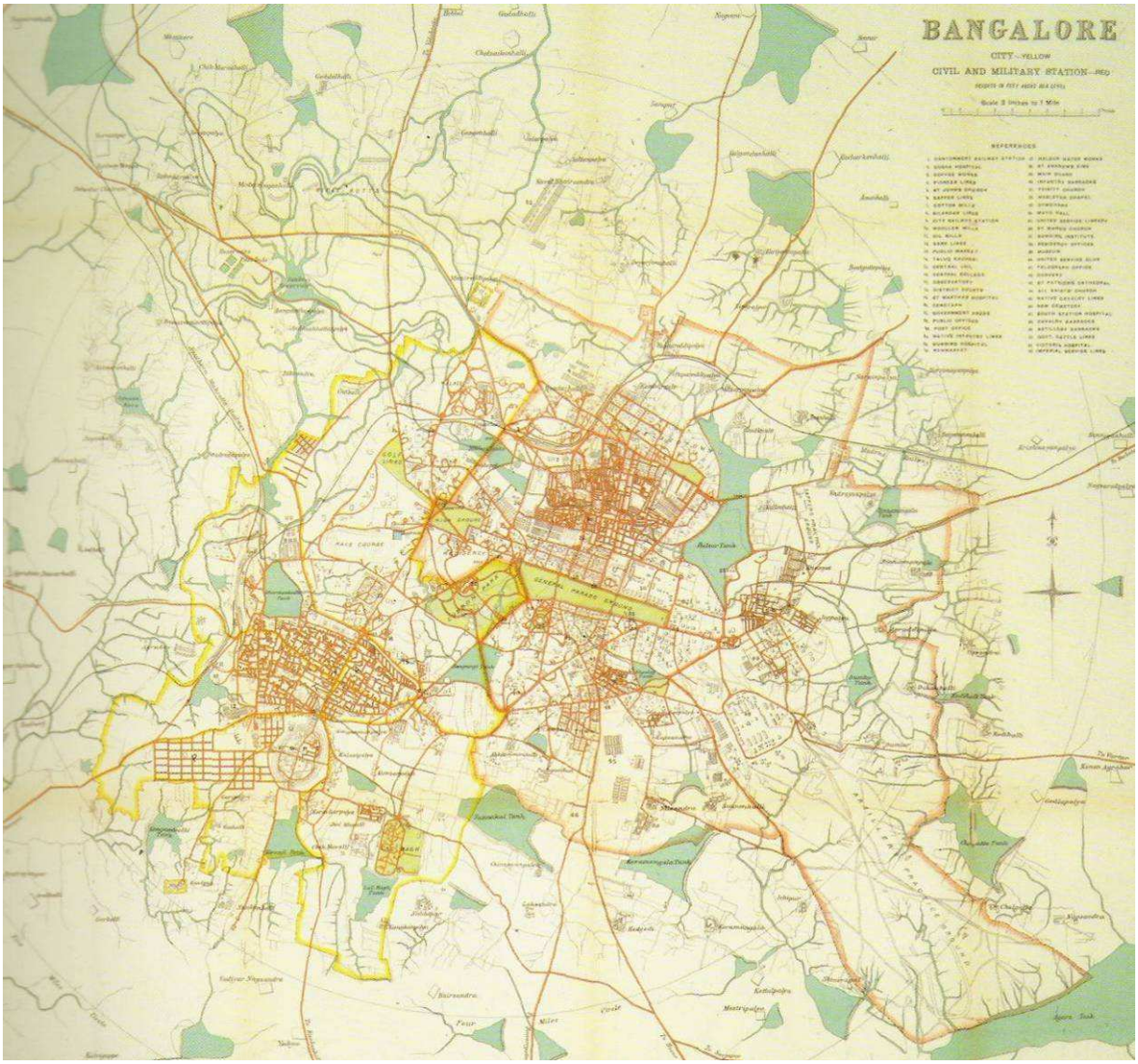

(<u>Source :</u> *Mysore and Coorg : A gazetteer compiled for the government of India*. Bangalore : Mysore Government Press, 1877, extrait de Mathur & Da Cunha, 2006, p.79)

2. La technopole

a. Des éléments historiques localisés propices à l'évolution technopolitaine

Le royaume du Mysore est considéré comme « l'un des États les mieux administrés de l'Empire des Indes » (Markovits, 1994, p.481). A la suite de la période d'administration britannique, le pouvoir est rendu au maharajah de Mysore et à ses ministres. Ceux-ci, en particulier le *diwan* M. Visvesvaryya, mettent en place une politique de développement qui jette les bases d'un Etat parmi les plus modernes de l'Inde à l'Indépendance (*ibid.*)[17].

Cela passe par une politique d'éducation à grande échelle : le taux d'alphabétisation en 1951 à Bangalore est ainsi de 43,1 % (Karnataka : 29,8 %, Inde entière : 18,33 %) ; en 2001, 85,7 % de personnes à Bangalore sont alphabétisées (Karnataka : 67 %, Inde entière : 65,4 %). Cela donne une main-d'œuvre plus éduquée que la moyenne nationale (*Economics Survey of Karnataka 2002-2003*)[18]. Une politique de formation d'une élite éduquée locale est aussi menée : un premier *college* est créé à Bangalore dès 1875 ; en 1911 M. Visvesvaryya et J.N. Tata, le fondateur de la dynastie et co-financeur de l'institut, inaugurent l'*Indian Institute of Science*, qui est devenu un institut d'enseignement supérieur et de recherche d'élite, placé sur le même rang que les Indian Institutes of Technology[19] en termes de renommée internationale ; en 1917 est fondée la première école d'ingénieurs de l'Etat à Bangalore (*Central college*) (Municipal Handbook, 1931).

Par ailleurs la ville est la première du pays à être électrifiée, à partir de 1902 (centrale hydroélectrique de Sivasamudram). Cela constitue un avantage pour la politique de soutien à l'industrialisation, en permettant le développement à Bangalore d'unités industrielles modernes, au-delà du secteur textile (Vyasulu, 1970). La présence du pôle militaire britannique favorise aussi cette ré-industrialisation, avec la création d'usines d'armement dès les années 1920. En 1940, cela entraîne notamment l'implantation à Bangalore de la première usine aéronautique d'Asie, grâce à la situation de la ville par rapport aux lignes de front, mais aussi au climat

[17] Le royaume de Mysore, compte tenu de sa taille, intègre l'Union indienne seulement en 1956, en ayant été largement redessiné par le *States Reorganization Act* (1956), qui crée la carte des États de l'Union indienne sur une base linguistique (Tirtha, p.198-201). Cet acte modifie profondément ce qui est alors l'Etat de Mysore : il se voit attribuer des districts à majorité kannadophone de la Présidence de Madras et de la Présidence de Bombay (littoral de l'Océan Indien) et du nizamat d'Hyderabad (nord-est). Il prend le nom de Karnataka en 1973 (*ibid.*, p.401).

[18] Le taux d'alphabétisation en Inde est évalué sur la base de compétences de lecture et de rédaction qui sont très basiques, en général dans la langue maternelle de la personne.

[19] Cf note de bas de page n°4, chapitre 4

(Delvert, 1991). Ces unités industrielles, financées aussi bien par investissements britanniques qu'indiens, permettent également le développement d'un tissu de sous-traitants. On compte plus de 20 000 ouvriers à Bangalore lors du recensement de 1941 (Gazetteer, 1990, p.265-335).

Ce premier tissu industriel et scientifique d'époque coloniale est conforté après l'Indépendance lorsque Bangalore se voit assignée en 1947 par J. Nehru, une fonction de modèle : il présente Bangalore comme la « ville du futur » telle qu'il la rêve pour l'Inde nouvellement indépendante, lors d'une allocution prononcée sur place (Nair, 2005, p.333). La ville présente un certain nombre d'avantages : une main-d'œuvre peu chère et plus éduquée que la moyenne nationale, la disponibilité en électricité, et une très bonne desserte ferroviaire. À partir de là Bangalore, dans le cadre de la politique d'industrialisation volontariste menée par le gouvernement central dans les années 1950-1960, accueille un certain nombre de grandes entreprises industrielles publiques : téléphonie (ITI : IndianTelephone Industries, 1946) ; machines-outils (HMT : Hindustan Machine Tools, 1953) ; équipement électrique (BHEL : Bharat Heavy Electrical Limited ; BEL : Bharat Electronics Limited, 1954) (Gazetteer, 1990, p.265-335 ; Vyasulu, 1970). Toutes relèvent pour l'époque de technologies de pointe, dans le cadre d'une idéologie nationaliste de développement autonome (politique industrielle de substitution aux importations) privilégiant l'industrie, créatrice de grandes entreprises, dans des secteurs où l'Etat occupe une position monopolistique. De plus, les fonctions militaires de Bangalore ont été maintenues et renforcées par l'Inde indépendante : la ville accueille le commandement militaire de la région sud de l'Inde, ce qui se traduit aussi au niveau industriel (Heitzman, 2004, p.49). Se crée ainsi à Bangalore un tissu industriel dense : l'industrie emploie officiellement 64 973 salariés en 1957, 149 000 en 1972, 169 000 en1975, 352 000 en 1988 (Gazetteer of India, 1990) et sans doute davantage avec le réseau dense de sous-traitance assurée par de petites entreprises industrielles (*small scale industries*)[20] (Holmström, 1994, p.17-19 ; Nair, 2005, p.81-89) ; Samuel Jonhson avance le chiffre de 40 % de la main-d'œuvre de la ville employée dans le secteur secondaire en 1981 (Johnson, 2000). Au début des années 1980 la ville est un pôle à l'échelle nationale pour les secteurs de l'électricité, de l'électronique et de la métallurgie, ce qui permet au secteur de l'électronique de se développer dans le prolongement (Holmström, 1994).

Ce pôle accueille aujourd'hui une large main-d'œuvre qualifiée de cadres et d'ingénieurs (*ibid.*, p.20). Par ailleurs il « produit » cette main-d'œuvre pour le pays entier, puisque le Karnataka est le premier Etat à avoir autorisé l'ouverture d'institutions d'enseignement supérieur privé dès

[20] Ces chiffres issus du *Gazetteer of India* (1990) s'appuient sur des sources officielles et donc sous-estiment la partie informelle de l'activité, toujours conséquente en Inde, ainsi que les petites entreprises du secteur secondaire (Holmström, 1994, p.18-19). L'étude menée par Vinod Tewari et Prakasa Rao, qui repose sur une méthodologie différente, fait ainsi état de 216 000 personnes travaillant dans le secondaire en 1979.

1957 et comptait en 2003 375 *colleges* [21]. Au-delà de l'activité manufacturière, une activité de recherche-développement est présente à Bangalore, notamment une recherche appliquée aux besoins militaires du pays : Balaji Parthasarathy relève que neuf des quarante-neuf laboratoires de R&D de la Défense indienne se trouvent à Bangalore (Parthasarathy, 2004, p.672). Ces éléments ont permis à la ville d'accompagner les différentes générations de nouvelles technologies en Inde.

b. Croissance spatiale post-coloniale et espaces de l'industrie : la marche vers la métropole

Après l'Indépendance, *City* et *C&M Station* sont fusionnées en 1949 dans la nouvelle Bangalore City Corporation (BCC). La croissance de la population a depuis été très soutenue à Bangalore : le tableau suivant montre la croissance démographique et spatiale de la ville.

Le rythme de la croissance démographique correspond aux taux observés dans le reste de l'Inde, en particulier parmi les plus grandes villes[22]. Les données concernant la surface de la ville montrent l'extension spatiale de celle-ci et expliquent l'apparente anomalie du taux particulièrement élevé d'accroissement démographique pour la décennie 1971-1981 : il correspond au quasi doublement de la surface de la ville, par absorption de zones périphériques déjà densément peuplées. Au total, la surface de la ville a été multipliée par huit et sa population par sept en cinquante ans ! Cette croissance démographique a permis à Bangalore de passer du rang de septième ville du pays en 1951, au cinquième en 1981 (dépassant ainsi Hyderabad capitale de l'Andhra Pradesh voisin, et Ahmedabad capitale du Gujarat) et à nouveau en 2001.

[21] L'enseignement supérieur est une prérogative relevant des États indiens. Ce chiffre comptabilise les autorisations d'ouverture d'établissement, pas les établissements accueillant effectivement des étudiants. Cette mesure a en effet remporté un grand succès auprès de grandes fortunes locales et de congrégations religieuses désirant investir. Ceci a pour conséquence que l'enseignement supérieur privé, en particulier les premiers cycles techniques, constitue un secteur économique florissant au Karnataka où il constitue un investissement des capitaux d'origine agricole (Parthasarathy & Aoyama, 2005). Il draîne des étudiants venus de l'Inde entière, notamment d'États où ce type d'établissements n'est pas autorisé ou bien rare, dans le nord-est du pays en particulier : dans ces États un goulet d'étranglement pour entrer dans les universités publiques se crée pour les jeunes bacheliers pas assez brillants (ou ne présentant pas les critères de caste requis pour bénéficier des mesures de discrimination positive) (entretien, Directorate of technical education, Gouvernement du Karnataka, 5 mai 2003).

[22] L'appareil statistique indien classe les villes en « classes » selon leur taille : Bangalore appartient à la *Class I*, celle des *cities* ; par ailleurs une autre catégorie existe, celle des *metropolitan cities* pour les *cities* de plus d'un million d'habitants.

Tableau n°2.1 : Croissance spatiale et démographique de Bangalore (1951-2001)

Année censitaire	Surface (en km^2)	Population	Taux d'accroissement décennal de la population
1951	65,86	786 343	_
1961	113,31	1 206 961	53,5 %
1971	177,3	1 664 208	37,9 %
1981	365,65	2 921 751	75,6 %
1991	445,91	4 130 288	41,4 %
2001	531	5 686 844	37,7 %

(Sources : Census of India. *Series-30, Karnataka, Provisional population totals*, paper 2 of 2001 ; Nair, 2005, p.101)

De 1961 à 2001 la part des migrations dans la croissance strictement démographique est assez élevée, entre la moitié et les deux tiers (Sivaramakrishnan *et al.*, 2005, p.169-173) : Bangalore s'apparente en cela aux autres villes occupant le premier rang de la hiérarchie urbaine indienne, qui ont largement bénéficié de l'apport migratoire pour leur croissance[23], à cette différence près qu'elle accueille au moins 40 % de migrants venus d'autres États, se distinguant ainsi des métropoles voisines Chennai et Hyderabad qui draînent à près de 80 % à l'intérieur de leurs États respectifs. Cela s'explique certes par sa situation bordière mais indique aussi une attractivité pour des populations non kannadophones, inscrite dans une tradition ancienne soulignée plus haut et nourrissant le cosmopolitisme « à l'indienne »[24] de la ville. Rappelons en effet ici que Bangalore est marquée par une réelle pluralité linguistique : seuls 35 % de la population en 1981 étaient kannadophones d'origine (Gazetteer, 1990)[25]. Cet aspect joue un rôle non négligeable dans l'attractivité de la ville au niveau international et transnational (cf. V.C.3).

[23] Cela les singularise et constitue un élément du processus de métropolisation, tandis que pour l'ensemble des villes, c'est l'accroissement naturel qui constitue le facteur le plus important (Landy, 2007, p.42).

[24] Le terme « cosmopolite » tel qu'il apparaît dans les discours en Inde n'a pas à voir avec le concept tel qu'on l'entend dans le champ des sciences sociales européennes. Il désigne le fait que des personnes originaires de différentes parties de l'Inde donc de langues sinon de cultures assez diverses fréquente un lieu.

[25] Il n'a pas été possible d'obtenir les données « langue » pour les deux recensements suivants, car ce sont des données sensibles dans un contexte de revendications régionalistes parfois violentes, qui tournent notamment autour de la question linguistique (Nair, 2000). Les données « langue » pour le recensement 2001 ont finalement été publiées en 2008. Le kannada parlé localement est par ailleurs considéré dans le reste du Karnataka comme très

La dynamique spatiale de cette croissance est placée sous le double signe d'une croissance à la fois concentrique et discontinue. En effet, la croissance démographique post-Indépendance s'est largement appuyée sur le développement du secteur industriel public, que l'on a exposé précédemment, et du secteur textile qui reste très puissant, ce qui donne une image de ville industrielle à Bangalore au cours des années 1960 et 1970. Or les grandes entreprises industrielles publiques sont implantées sous forme d'enclaves industrielles, surtout dans la grande périphérie septentrionale et nord-est de Bangalore qui bénéficie de la desserte ferroviaire, à environ 10 à 15 km de la ville ; HAL et ses sous-traitants se trouvent au niveau de l'aéroport, alors situé en grande périphérie est de la ville ; la Zone Industrielle de Peenya (Peenya Industrial Estate), créée en 1971 pour accueillir les PME privées, a le même type de situation au nord-ouest, sur la route de Tumkur, à proximité de HMT (cf. carte n°2.1). Cela donne deux dynamiques différentes de croissance spatiale. De nouveaux quartiers de type industriel et ouvrier se développent en discontinuité par rapport à l'agglomération existante, soit sous forme planifiée avec les enclaves résidentielles des complexes industriels (*townships*)[26], soit de manière « spontanée » au nord et au nord-est de la ville (Rao & Tewari, 1979, p.270-271). La progression du front urbain s'effectue aussi le long des radiales qui desservent ces complexes, puis par comblement des interstices. Enfin un ensemble de quartiers résidentiels pour les ouvriers et les employés du secteur informel, qui reste essentiel dans l'économie de la ville et a son cœur dans l'ancienne *City*, se déploie au contact des quartiers centraux et péricentraux, formant une bande nord-sud à l'ouest de la ville, de Peenya et Rajajinagar au nord jusqu'au long de la route de Mysore au sud (Benjamin, 2001 ; BDA, 2007).

Par ailleurs, la densification des quartiers centraux, liée en partie à l'accession de Bangalore au rôle de capitale d'Etat dans un pays indépendant, avec le développement administratif que cela implique, a poussé les catégories les plus aisées mais aussi les plus pauvres vers la périphérie où se trouvaient déjà les employés des entreprises du secteur secondaire (Schenk, 2001, p.41). Au-delà de la couronne péricentrale des quartiers créés par les Britanniques et des immenses enclaves militaires très consommatrices en espace (notamment la bande située à l'est de l'ancien *cantonment*) (cf. carte n°2.1) se développent à partir des années 1960 des quartiers résidentiels aisés périphériques : Indira Nagar, Koramangala. Ils accueillent les employés les plus qualifiés des grandes entreprises, ainsi que de nombreux retraités, notamment des militaires, qui font à

---

corrompu, mêlé de tamoul et d'anglais. J'ai d'ailleurs pu longtemps gérer les interactions simples du quotidien en me reposant sur mes notions limitées de tamoul parlé acquises en maîtrise et quelques mots d'anglais déformé.

[26] Cf. VII.A.1.b

partir des années 1950 à Bangalore une réputation de « *pensioners'paradise* ». Hans Schenk souligne ainsi le rôle des entreprises publiques et de l'armée dans le développement d'une classe moyenne urbaine locale, assez cosmopolite, et relativement occidentalisée, puisqu'il s'agit de générations qui ont été formées avant l'Indépendance et ont travaillé ou combattu avec les Britanniques (2001, p.43).

A l'opposé, la période postcoloniale voit se développer des zones d'habitat précaire et informel sur des terrains occupés illégalement, les *slums* : ce phénomène représente un cinquième de la population totale de la ville, soit environ un million de personnes, lors du recensement de 1991 (Paparnna, 1998 ; Ramachandran, 1982 ; Schenk, 2001, p.18-38). Leur répartition est extrêmement diffuse dans l'ensemble du tissu urbain, même si leur densité augmente avec l'éloignement au centre.

c. Territoires technopolitains et émergence de nouvelles centralités périphériques

A partir des années 1980-1990 la taille atteinte par Bangalore induit l'émergence une organisation multipolaire de la ville. Cette tendance métropolitaine est confortée par l'émergence du secteur des nouvelles technologies et la façon dont ses espaces productifs remodèlent la ville.

À partir de 1983, la décision est prise de découpler les activités industrielles : une loi (*Governement of Karnataka Industrial policy resolution*) interdit les complexes industriels de grande taille dans et autour de Bangalore, à part les industries électroniques. Cette mesure est très longue à faire appliquer, mais conduit de fait à une relative désindustrialisation de la ville, avec du moins le départ des plus grandes unités, notamment vers le Tamil Nadu proche (Hosur) et vers les environs. Cela favorise le développement de couloirs d'urbanisation et d'activités économiques le long des axes routiers qui rayonnent depuis le centre de Bangalore, notamment au sud, vers le Tamil Nadu, et vers le nord, où à partir des années 1990 on prévoit de construire un nouvel aéroport international[27]. Bangalore reste toutefois une ville à vocation industrielle : environ 40 % de la main-d'œuvre travaille dans le secteur manufacturier en 1991 comme en 2003 (Johnson, 1991 ; BDA, 2007).

[27] Le nouvel aéroport international de Bangalore (BIAL), situé à 40 km au nord du centre de la ville à Devanahalli, vient d'entrer en service, au mois de mai 2008. Il remplace l'ancien « HAL airport », enkysté depuis les années 1980 dans le tissu urbain à l'est de la ville : un accident d'avion en 1990 avait ainsi causé plus de quatre-vingt-dix décès, essentiellement au sol, en s'écrasant sur le voisinage. Les problèmes pour financer cette nouvelle infrastructure ont suscité une révision de la Constitution indienne, permettant à des sociétés privées étrangères d'entrer dans le capital de l'aéroport et d'en assurer la gestion (John, 2005).

L'ouverture de la nouvelle phase économique des NTIC _ que nous étudierons en profondeur dans la deuxième partie de ce chapitre_ entraîne une nouvelle dynamique d'excentration des pôles économiques de la ville, avec la création de deux parcs technologiques majeurs par le Karnataka Industrial Areas Development Board, en grande périphérie alors encore rurale : *Electronic City* à vingt-cinq km au sud de la ville sur Hosur road (1986), puis l'*International Technology Park Limited* (ITPL) à trente km à l'est sur Whitefield road (1998)[28]. Le premier est une zone assez vaste, où les entreprises construisent leur propre campus sur une parcelle louée à bail, qui s'alignent le long des rues parcourant la zone comme le montre la photo n°2.3 ; le second est un parc technologique intégré (*plug-and-play*) : la société qui le gère met à disposition des bureaux tout équipés dans une enclave comprenant en 2004 quatre tours d'espaces de bureaux et offrant par ailleurs un certain nombre de services commerciaux ainsi que des infrastructures au fonctionnement irréprochable (photos n°2.1 et 2.2). En 2005 *Electronic City* accueillait plus de 25 000 salariés sur 283,5 hectares, générant un chiffre d'affaires de 1, 4 milliard d'euros (O'Zoux, 2007, p.20-21) ; l'ITPL environ 20 000 salariés dans ses quatre tours (Grondeau, 2007, p.73). Cela a créé de nouvelles directions pour l'urbanisation et induit le développement des zones alentours à partir du boom des NTIC[29].

Cette dynamique induite par l'Etat du Karnataka est imitée par de nombreux acteurs privés, qu'il s'agisse des entreprises ou des promoteurs qui créent des parcs technologiques plus petits. Les surfaces requises et le prix du foncier impliquent que ces espaces soient développés en grande périphérie sud et est de la ville : les zones de concentration sont les alentours des deux parcs gouvernementaux[30], en particulier à Whitefield (photos n°2.1 et 2.2) et le long de la partie est du nouveau périphérique (Outer Ring Road et Sarjapur Road).

[28] Les dates retenues ici sont celles de l'accueil des premières entreprises : les processus sont antérieurs, le premier projet concernant un parc technologique au sud de la ville datant de 1978 (O'Zoux, 2007, p.19).

[29] Des mémoires de maîtrise portant sur ces zones ont été réalisés en 2006 et 2007, qui recèlent des éléments et un état des lieux précieux concernant des espaces en mutation très rapide : sur Whitefield, Savin, 2006 ; sur Electronic City, O'Zoux, 2007. Je remercie Sébastien Oliveau et Ludovic Halbert, qui ont suivi ces mémoires et m'ont mis en relation avec leurs étudiantes.

[30] L'ITPL est une initiative d'agences gouvernementales du Karnataka mais a été réalisé et est géré grâce à un partenariat public-privé avec Jurong, une entreprise d'Etat singapourienne spécialisée dans les métiers de la conception et de la gestion d'infrastructures.

<u>Photos n°2.1 :</u> Campus de multinationale à Whitefield (février 2006)

Photo n°2.2 : Une des quatre tours de l'ITPL (mai 2004)[31]

<u>Photo n°2.3 :</u> HP road, Electronic City (Violette O'Zoux, 2007)

[31] Il est interdit à l'intérieur de l'ITPL de faire des photographies et les nombreux gardiens veillent.

Cette localisation en grande périphérie n'est toutefois pas le seul type d'implantation pour cette catégorie d'entreprises, comme l'a montré Rolee Aranya (2003). Les entreprises avaient initialement des locaux voire des immeubles dans le centre du *cantonment*, qu'elles gardent souvent pour la visibilité que cela leur procure ; le second stade a été la construction d'immeubles dans les quartiers péricentraux des années 1950-1960, en particulier à Indira Nagar et à Koramangala, créant ainsi des quartiers des technologies de l'information qui associent fonction économique et fonction résidentielle, et faisant flamber les prix fonciers et immobiliers. Les parcs technologiques de grande périphérie, lancés par les autorités, constituent un troisième stade qui ne concernent que les entreprises les plus importantes, disposant du capital nécessaire à un tel investissement et ayant une main-d'œuvre nombreuse qu'elles souhaitent regrouper, ou bien les entreprises étrangères sans parc immobilier plus ancien[32]. Les grandes entreprises locales comme Infosys ou Wipro disposent ainsi d'une bonne dizaine d'implantations différentes à Bangalore. On voit donc se répéter ici une dynamique spatiale semblable à celle suscitée par les complexes des grandes entreprises publiques, mais dans d'autres zones de la ville, le sud et l'est, qui avaient été relativement peu touchés par le secteur industriel formel (cf. carte n°2.1). Cela a induit de nouvelles orientations pour l'étalement urbain en cours, selon une sélectivité socio-économique évidemment assez différente sur laquelle nous reviendrons dans le chapitre 7. L'augmentation de la taille de Bangalore a pour corollaire celle des distances et des temps de parcours, accentué par la croissance démographique. Cela a induit le développement d'un espace urbain multipolaire, avec l'émergence de centralités secondaires périphériques.

d. Les défis et limites de l'évolution technopolitaine

La croissance spatiale, démographique et économique est donc le grand défi que pose Bangalore à ses différents acteurs, même si la prise de conscience est tardive. Elle survient avec les résultats des recensements de 1971 et surtout de 1981[33], qui montrent que Bangalore est la ville de classe I qui a eu le rythme de croissance intercensitaire le plus rapide du pays (devant Jaïpur et les quatre grandes métropoles du pays, qui avaient déjà un rythme de croissance

[32] Les PME de l'informatique investissent dans un premier temps des maisons ou des appartements dans des quartiers résidentiels, au mépris des règlements d'urbanisme : dans des quartiers comme Indira Nagar ou Koramangala, c'est un véritable mitage qui est en cours en raison de la proximité avec les grandes entreprises du secteur dont ces PME sont souvent les sous-traitants, créant de fortes tensions avec le voisinage.

[33] Communication personnelle, Pr. G.S.Shastri, ISEC, mars 2003

inférieur à 50 %) (Tirtha, 2000, p.80). Le passage de la structure urbaine duale héritée de l'époque coloniale à un contexte d'étalement urbain qui voit l'émergence d'une multipolarité pose de graves problèmes d'infrastructures et de gestion. Le développement des réseaux techniques et de transports peine à suivre et ce qui existe souffre de graves carences[34].

Ceci est dû en particulier à l'incurie politique et administrative locale. Celle-ci est d'abord fonctionnelle puisque il existe pas moins de 13 institutions publiques intervenant dans la gestion urbaine, aux échelles municipale, métropolitaine, régionale (Etat du Karnataka), dont les périmètres de compétences et les positionnements les unes par rapport aux autres ne sont pas bien définies : Greater Bangalore Metropolitan Authority (BBMP), Bangalore Metropolitan Transport Corporation (BMTC), Bangalore Development Authority (BDA), Bangalore Water Supply and Sewerage Board (BWSSB), Karnataka Slum Clearance Bord (KSCB), Karnataka State Road Transport Corporation (KSRTC), Bangalore Metropolitan Region Development Authority (BMRDA), GoK Heritage Board, GoK Tourism Departement, Karnataka Housing Board (KHB), Karnataka Urban Infrastructure Development and Finance Corporation (KUIDFC), Bangalore Electricity Supply Company (BESCOM) (BDA, 2007, p.16). Les rivalités existant entre ces niveaux et instances décisionnels qui sont nombreux et se recouvrant souvent ne permettent ni d'assurer la gestion de la ville (problèmes de communication et de diffusion des informations, non-concertation, conflits d'autorités) ni de mener à bien les grands projets nécessaires (infrastructures, réformes de gestion). De plus, le niveau politique local est plus faible que les fonctionnaires dépendant du gouvernement du Karnataka, en particulier ceux du très puissant Bangalore Development Authority, créé en 1976, agence du gouvernement du Karnataka en charge de l'urbanisme dans l'ensemble de l'aire métropolitaine[35]. Cela donne au mieux aux processus une lourdeur et une lenteur qui ne sont pas à la hauteur du rythme de croissance.

Pourtant, l'Etat de Mysore fut le premier du pays à mettre en plan une législation sur l'urbanisme, en 1961 (*Mysore Town and Country Planning Act*). Celle-ci imposait notamment un rapport (*Overview Development Plan*) et un schéma prospectif d'aménagement et d'urbanisme pour Bangalore (*Comprehensive Development Plan*) tous les cinq ans. Dans les faits, il n'y en a eu qu'en 1963 (validé en 1972 seulement par le gouvernement), 1984, 1995 et 2007. Ces « plans » ont été suivis de peu d'effets (Heitzman, 2004, p.48-58). Le dernier en date, réalisé

[34] Par exemple, en ce qui concerne les infrastructures de transport, voir Lefèvre, 2007. Sur un plan plus personnel, j'ai résidé en centre-ville dans un quartier résidentiel aisé proche du CDB, de mars à mai 2003 puis d'août à décembre 2004, où les coupures d'eau voire d'électricité étaient quasi quotidiennnes.

[35] Il n'est pas anodin que le numéro un du BDA soit systématiquement un haut fonctionnaire de l'Etat indien (Indian Civil Service) ne relevant en fait ultimement que de l'autorité du gouvernement fédéral, et disposant donc en théorie d'une grande autonomie à l'égard des instances politiques locales et régionales.

entre 2003 et 2005 par une agence d'urbanisme française, ne semble pas être voué à un destin différent de celui des précédents. Il est un élément du marketing urbain et devrait avant tout servir à asseoir les prétentions de Bangalore au statut de métropole mondiale ; les propositions qu'il développe ont déjà été victimes de l'extrême politisation de toutes les questions touchant à Bangalore (Halbert & Halbert, 2007).

Cette situation a des conséquences dans les champs économique et socio-spatial.

D'une part la crise des infrastructures représente un véritable problème pour les entreprises, qui se plaignent de déséconomies d'échelle dûes à l'encombrement des axes de circulation, à la nécessité de mettre en place leurs propres réseaux techniques et à la baisse d'attractivité de la ville pour des salariés à haut niveau de qualification attachés à une certaine qualité de vie. Cela se traduit par de fréquentes rumeurs ou menaces de délocalisation des activités, largement relayées par les médias qui prédisent la fin du miracle bangaloréen : ainsi l'hebdomadaire *The Week* titre-t-il mi-septembre 2004 « Le charme technologique fané de Bangalore » (« *Bangalore's fading IT charm* »).

D'autre part le thème de la crise urbaine est omniprésent dans la littérature scientifique traitant des dynamiques sociales et / ou spatiales à Bangalore (Aranya, 2003 ; Benjamin & Bhuvaneshvari, 2001 ; Dittrich, 2003 ; Grondeau, 2007 ; Nair, 2005). Ces auteurs dénoncent la démission des instances publiques et la privatisation de la fabrique de la ville. La critique, sinon la dénonciation, de tels processus sont banales dans la géographie urbaine depuis une vingtaine d'années, notamment en ce qui concerne les pays du Sud, où le thème de la crise urbaine est un topos déjà daté. Toutefois le contraste avec la dynamique économique, revêtant qui plus est une forme technopolitaine, entraîne une dramatisation sous la forme d'un discours scientifique sur la polarisation sociale voire spatiale, entre une majorité pauvre et une minorité qui s'enrichit. La dégradation de la situation avait été relevée au travers des travaux menés sur le développement des *slums*, dont H. Ramachandran fut le précurseur en 1984, puis dans le cadre du programme financé par l'IDPAD et dirigé par Hans Schenk au début des années 1990. La thématique de la polarisation émerge à la fin des années 1990 et constitue désormais un axe important de certains travaux dont ceux suscités. Elle apparaît au-delà dans la presse, en particulier depuis la campagne pour les élections de 2004 du BJP sur le slogan « India Shining », qui avait diffusé le recours à des dichotomies simples sur le thème des « deux Indes » (« The two Indias », couverture du *Time Asia*, 19 novembre 2004 ; Sanghvi, 2005). Elle est aussi parfois analysée en termes de ville de l'ombre (« shadow city », « shadow economy », « shadow areas ») par certains observateurs

souhaitant porter l'accent sur la majorité travaillant dans le secteur informel et vivant dans les marges et interstices urbaines (Benjamin, 2001 ; BDA, 2007, p.56).

Claude Manzagol dans l'*Encyclopédie de la géographie* souligne les liens entretenus entre dynamique technopolitaine et marketing urbain : « le discours, le façonnement d'une image se conjuguent aux pratiques dans l'affirmation du dynamisme » (1992). Cette analyse est valable aussi pour Bangalore : la dynamique technopolitaine a été largement soutenue par la sphère politique et relayée dans le champ médiatique. Bangalore était qualifiée de « ville du futur » de l'Inde par Nehru dès 1947 (Nair, 2005, p.333) et le marketing urbain a joué depuis sur cette thématique, utilisant des expressions tels que « Silicon Valley / Plateau of India » - expression apparue pour la première fois dans un article du magazine AsiaWeek en 1992 (Parthasarathy, 2000, p.7) - ou « New Singapore »[36] qui sont largement diffusés. Ils ont ainsi contribué à créer une image de la ville qui s'est diffusée également dans la sphère publique diasporique (Appadurai, 1996, p.4), qui a probablement alimenté en partie les échanges denses entre Bangalore, « l'Inde de la Silicon Valley » (Parthasarathy, 2005) et la Silicon Valley californienne, dont les migrants indiens très qualifiés ont été des acteurs importants, comme l'a montré A.L. Saxenian (1999).

[36] Il s'agit d'un slogan politique lancé par un ancien premier ministre du Karnataka, S.M. Krishna, en 1999 : il prétendait faire de Bangalore une « nouvelle Singapour » en quinze ans (Nair, 2000).

B. L'Inde, les NTIC et Bangalore

Il convient de resituer l'histoire du secteur des nouvelles et des hautes technologies dans l'économie et la géographique de l'Inde des trente dernières années, pour déterminer la place qu'y occupe Bangalore et son contexte régional. Une caractéristique structurelle de ce secteur est son extraversion, c'est-à-dire le fait que son chiffre d'affaires est réalisé presque exclusivement à l'export. Cette extraversion a des conséquences directes sur la mobilité internationale de la main-d'œuvre. Enfin nous analyserons la manière dont ce secteur économique participe aux évolutions en cours à Bangalore.

1. Le développement du secteur de l'informatique en Inde : un secteur fortement lié aux exportations

a. Historique du secteur indien de l'informatique

Le développement du secteur en Inde est ancien. Il s'enracine notamment dans le noyau militaro-industriel incluant de la recherche et développement (R&D) publique dans des domaines comme l'aéronautique, l'aérospatiale, l'électronique, qui existe dès les années 1940 (Parthasarathy, 2000). La production électronique de l'Inde en 1971 est ainsi supérieure à celle de la Corée du Sud (Parthasarathy, 2004, p.668). Le développement d'un secteur de l'informatique proprement indien remonte à la fin des années 1970, avec le départ d'un certain nombre d'entreprises étrangères[37], dont IBM qui dominait le secteur de l'informatique en Inde[38] (Sen & Frankel, 2005, p.21). Cela a imposé à l'Inde de remplacer cette entreprise, qui fournissait l'essentiel du matériel informatique (*hardware*) au marché indien, et de là a impulsé aussi le

[37] Le Foreign Registration Act de 1974 fixait à 26 % la part maximale que pouvait détenir une entreprise étrangère dans le capital d'une entreprise installée en Inde, imposant de facto de nouer une joint venture déséquilibrée avec une entreprise indienne. Cette disposition, venant s'ajouter aux lourdeurs du *License Raj*, fut un élément décisif du retrait d'Inde d'un certain nombre de grandes entreprises étrangères, en particulier durant la période de l'état d'urgence qui encouragea ces départs, dont celui d'IBM en 1978.

[38] IBM entre 1960 et 1972 détenait 73,5 % du marché indien (Grieco, 1984 p.34, cité par Sen & Frankel, 2005, p.10).

développement d'activités liées à la production de logiciels et aux services informatiques (*software*). Cela a créé, dans un environnement protégé, les conditions du développement d'entreprises informatiques indiennes, et de la formation d'une main-d'œuvre compétente en programmation (Heeks, 1996 ; Lateef, 1997 ; Fernandes & Arora, 2001).

Les entreprises indiennes de ce secteur émergent bénéficièrent par ailleurs d'un réel soutien politique, d'abord grâce à Rajiv Gandhi, Premier Ministre de l'Inde de 1984 à 1989 (cf. B.2.b). Un certain nombre d'entreprises sont apparues durant cette période qui sont devenues les plus grandes entreprises indiennes du secteur : soit des entreprises en diversification comme Wipro, qui est une entreprise familiale de Mumbai, initialement spécialisée dans les oléagineux et les détergents ; soit des filiales de grands groupes comme Tata Consultancy Services (TCS), émanation du tentaculaire conglomérat Tata ; soit de nouvelles entreprises comme Infosys, dont la légende veut qu'elle ait été créée dans un garage à Bangalore, par sept informaticiens et électroniciens ayant travaillé à l'étranger[39]. Wipro, Infosys et TCS sont les trois entreprises qui dominent le secteur en Inde à l'heure actuelle, les deux premières ayant leur siège social et la plus grande partie de leurs activités à Bangalore.

L'évolution du secteur dans ce contexte autarcique a pris deux directions : d'une part le développement d'une industrie de fabrication (*hardware*) tournée vers le marché intérieur qui devait aussi mettre en place systèmes d'exploitation et logiciels pour les machines qu'elle produisait ; d'autre part la fourniture de services informatiques, sous la forme de mise à disposition de personnels qualifiés auprès d'entreprises du secteur y compris à l'étranger, car le marché domestique était restreint.

Le graphique n°2.2 montre la croissance de ce secteur entre 1999 et 2004 : la valeur de la production est passée de 524 milliards de roupies (environ douze milliards de dollars US) pour l'année fiscale 1999-2000 à 2440 milliards (presque quarante milliards de dollars US) pour l'année fiscale 2003-2004[40]. On observe donc un quasi quintuplement de la valeur dégagée, selon un rythme relativement régulier, puisque la valeur produite double à peu près tous les trois ans.

[39] Le garage comme lieu originel est un élément récurrent des *success stories* dans le secteur informatique : elle trouve son origine dans les circonstances de la création de la société Apple, en 1975 ; sur la place du garage dans l'imagerie de la Silicon Valley, voir Abélès, 2002, p.23-25.

[40] J'ai fait le choix de retenir comme source lorsque c'était possible les rapports annuels publiés depuis 2005 par le nouveau *Department of Information Technology*, dépendant du *Ministry of Communication and Information Technology* de l'Union Indienne. Une grande partie des travaux publiés sur ce sujet utilisent uniquement les chiffres fournis par la NASSCOM (National Association of Software Services COMpanies), qui étaient les seuls disponibles jusqu'en 2005. Mais il faut souligner que la NASSCOM est une organisation professionnelle qui a également beaucoup joué le rôle de lobby, aussi ai-je préféré utiliser les chiffres publiés par la DIT disponibles depuis 2005 et repris par *l'Economic Survey* que publie chaque année le Ministère des Finances de l'Union Indienne (disponible en

Depuis la fin des années 1980 ce secteur est celui qui a connu la plus forte croissance en Inde ; d'ailleurs la part du secteur dans le PIB de l'Inde est passée de 1,2 % pour l'année fiscale 1998-1999 à 3,6 % en 2003-2004 et 4,7 % pour 2005-2006 [41].

Le graphique n°2.3 permet d'observer la façon dont se décompose cette croissance. D'une part il faut remarquer l'importance croissante que prennent les activités tertiaires (*software*) par rapport aux activités secondaires (*hardware*), dont la production en valeur est surpassée par celle du *software* dès 2000 et par la valeur des seules exportations de *software* dès 2001. Il montre d'autre part qu'en dépit d'une croissance continue du marché indien, c'est le marché extérieur et donc les exportations qui assurent la croissance du secteur, avec un taux de croissance constamment supérieur à 20 % depuis 1991 de la part des exportations (Frankel & Sen, 2005).

Durant l'année fiscale 2006-2007 les exportations de services informatiques représentaient presque 60 % de la valeur totale dégagée par le secteur *IT*[42], soit une valeur de 31,4 milliards de dollars US (DIT, 2008, p.7). Sur le total de ces exportations, les deux tiers sont destinés au marché étatsunien, de manière structurelle (Athreye in Arora & Gambardella, 2005 ; NASSCOM, 2007). C'est cette seconde direction qui a été opératoire dans le développement d'un nouveau type de flux migratoire[43].

---

ligne : www.mit.gov.in, consulté le 01/04/2008). Toutefois certaines données ne sont disponibles qu'auprès de par la NASSCOM, auquel cas j'ai utilisé ces autres données.

[41] Source : NASSCOM. *Indian IT Industry Factsheet*. Disponible en ligne : http://www.nasscom.in/upload/5216/Indian_IT_Industry_Factsheet_Feb2007.pdf, consulté le 10 novembre 2007. NB : l'année fiscale indienne ne coïncide pas avec l'année civile occidentale ; elle commence le 1er avril et s'achève le 31 mars. Un certain nombre de données économiques ne sont collectées que selon ce calendrier.

[42] Le gouvernement indien et la NASSCOM utilise le terme « Information Technology » (IT) pour désigner un ensemble d'activités économiques relevant à la fois des hautes technologies (recherche-développement), des services informatiques et des services liés à l'Internet et aux communications satellites (télémarketing, infogérance). Je reprends cet acronyme intraduisible quand j'utilise ces données.

[43] Cela distingue nettement le « miracle informatique indien » et le modèle de circulation des migrants très qualifiés indiens de ce qui a été observé à Taïwan et en Corée du Sud, dragons asiatiques auquel l'Inde est souvent comparée. Dans ces deux pays le développement des hautes technologies a reposé sur le *hardware*, en particulier l'industrie des semi-conducteurs et de l'électronique grand public. Les modalités du développement technologique taïwanais a inclus un *reverse brain drain* largement soutenu par le gouvernement dans les années 1980 et 1990, phénomène qui est observable également quoique dans une moindre mesure en Corée du Sud (Dunn, 1995 ; Iredale, 2001 ; Kapur & McHale, 2005 ; Saxenian, 2004). C'est pourquoi il convenait d'analyser les modalités spécifiques du développement des hautes technologies en Inde afin de comprendre sa traduction très différente sur le plan des flux migratoires de migrants très qualifiés.

<u>Graphique n°2.3</u> : Evolution de la production du secteur des hautes technologies en Inde en valeur (1999-2004)

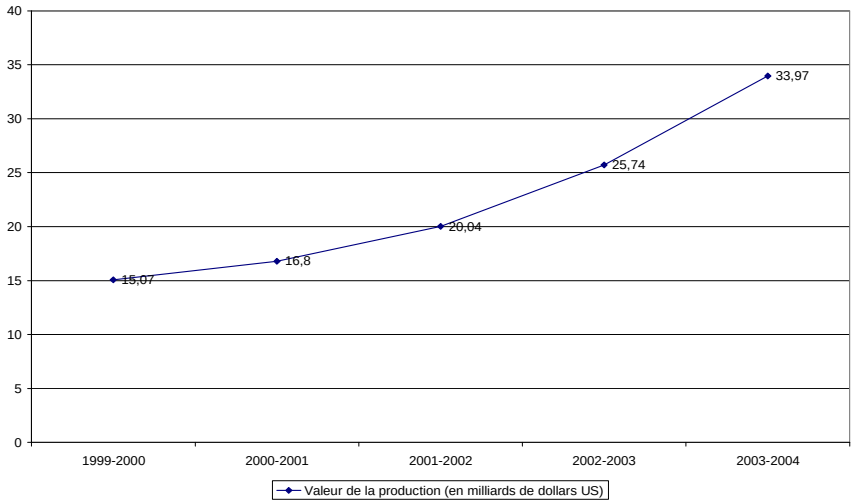

(<u>source :</u> DIT, Rapport annuel, 2004-2005)

<u>Graphique n°2.3</u> : Evolution de la répartition des activités dans le secteur des hautes technologies en Inde (1999-2007)

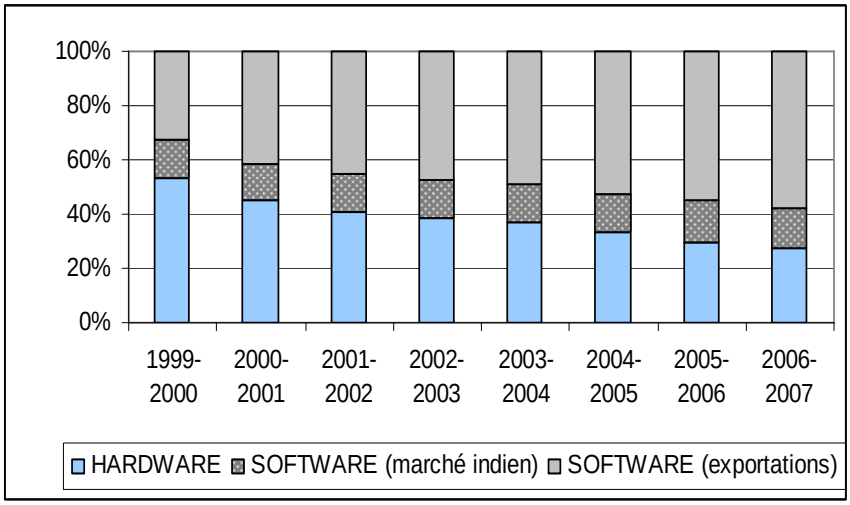

(<u>sources</u> : rapports annuels du DIT, 2005 et 2008, www.mit.gov.in, consulté le 01/04/08)

b. Les modalités de l'extraversion du secteur

L'activité de services est apparue dès la fin des années 1970, à l'initiative de l'entreprise indienne Tata Consultancy Services associée à la société américaine Burroughs (qui avait fait le choix du *joint venture* pour ne pas se retirer d'Inde, contrairement à IBM[44]), sous le terme de « *onsite consultancy* », qui se traduit dans le contexte français par « société de services en régie[45]. Il s'agit de vendre une force de travail sur une base horaire au client, qui accueille le salarié de la société de services dans son entreprise (« en régie »). L'entreprise de services fournit des ingénieurs (*consultant*) pour effectuer des tâches prédéfinies rétribuées sur une base horaire, tâches en général à faible valeur ajoutée mais très consommatrices en temps : programmation, tests[46], création et transfert de bases de données, maintenance à distance de systèmes d'exploitation (Halbert, 2007 ; Heeks, 1996 ; Xiang, 2002). Cette activité, tournée vers l'international surtout, était basée sur le faible coût de la main-d'œuvre indienne, qui était en moyenne quatre à cinq fois inférieur aux niveaux des salaires américains, à compétences et emploi équivalent, dans les années 1990 (Fernandes & Arora, 2001 ; Heeks, 1996, p.115-116Ce type de services a pris une place centrale dans la croissance du secteur informatique indien au cours des années 1990 : Salim Lakha avance que dès 1990 la majorité des 3000 analystes-programmeurs indiens était en mission de longue durée (*assignment*) à l'étranger (1990, p.54, cité par Lateef, 1997) ; cela représentait alors 90 % des revenus du secteur *IT* à l'exportation (NASSCOM, cité par Partahasarathy, 2004, p.676).

Cela a constitué un passage nécessaire pour les entreprises indiennes dans les années 1980 et 1990 afin de pouvoir développer d'autres activités et grimper les échelons de la valeur ajoutée. Ce type d'activités leur a permis de gagner des devises, nécessaires à l'achat de matériel et de

[44] Le rôle des entreprises étrangères, en particulier celui des multinationales dans le développement du secteur des NTIC en Inde est non négligeable (Balakrishnan, 2006 ; Arora & Gambardella, 2005).

[45] Ce modèle de fonctionnement n'est pas tout à fait similaire à celui des sociétés de services en ingénierie informatique (SS2I) françaises. En France le modèle n'est pas seulement de travailler chez le client mais aussi à distance, au forfait. Le modèle en régie l'activité est plus connue sous le terme à connotation péjorative de « *body shopping* », que récusent toutefois les grandes entreprises indiennes ayant pignon sur rue comme TCS et leurs salariés. Des termes comme « *cybercoolies* » (en référence au *coolie trade* colonial) sont également utilisés couramment. Mais ils dénotent plutôt des activités répétitives et requérant un niveau faible et une gamme restreinte de compétences.

[46] Le modèle le plus répandu de développement d'un projet informatique a longtemps été le modèle dit en « cascade », qui se divise en six étapes distinctes successives : la définition des besoins, les spécifications ou définition du projet, la conception et l'architecture (*design*), le codage (ou programmation), les tests, la mise en place (cette phase incluant la maintenance ultérieure). Les phases n°4 et n°5 (codage et tests), ainsi que la maintenance, sont les plus souvent sous-traitées.

logiciels à l'étranger dans les années 1980, période de crise des devises en Inde (Parthasarathy, 2000). De plus, les compétences techniques des ingénieurs engagés dans ces activités étaient certes souvent sous-utilisées, mais travailler dans des entreprises étrangères leur donnait l'occasion de prendre connaissance des dernières avancées technologiques, de se familiariser avec les pratiques managériales et stratégiques originales mises en place par ce nouveau secteur : ces acquis ont été mis à profit par la suite en Inde pour le développement du secteur (Lateef, 1997). Enfin elles ont contribué à construire la réputation des entreprises indiennes à l'échelle internationale : une étude financée par la Banque Mondiale en 1992 montrait que l'Inde était placée en première position par les entreprises occidentales pour sous-traiter un projet, devant Israël, l'Irlande, le Mexique Singapour, la Chine, la Hongrie et les philippines (Parthasarathy, 2004, p.668-669). Le démarrage en tant que société de services a donc été nécessaire pour passer à l'étape suivante, le *offshoring*, à partir de la fin des années 1980.

Le *offshoring* consiste en la sous-traitance directe de certaines étapes de projets informatiques ou activités informatiques à des entreprises indiennes, qui les font effectuer par leur personnel en Inde, à des coûts encore inférieurs à ceux du *consulting.* Cela permet aux entreprises clientes de concentrer les efforts de leur main-d'œuvre propre à haut niveau de salaire sur des activités plus innovantes générant davantage de valeur ajoutée.

Le passage à la sous-traitance a été rendu possible par le développement des technologies de communication (Internet) et la mise en place en Inde d'infrastructures adaptées, dans le cadre de politiques nationales, telles que celle des *Software Technology Parks of India* (STPI) à partir de 1988 (cf. B.2.b). Ces infrastructures ont aidé l'Inde à mettre à profit un avantage strictement géographique : le décalage horaire de dix à treize heures entre l'Inde et le continent américain, qui permet au personnel indien d'intervenir à distance ou de prendre le relais une fois la journée de travail finie de l'autre côté du globe. Il a nécessité l'accumulation d'expérience et de compétences dans la gestion de projets, donc une certaine maturité des entreprises indiennes, acquises à travers le *consulting* et aux transferts de savoir-faire qu'il a permis.

La sous-traitance délocalisée est devenue une activité importante surtout à partir du milieu des années 1990, avec un nombre croissant d'entreprises étrangères et multinationales y recourant de manière systématique pour la réalisation de certaines parties de leurs projets (Basant & Rani, 2004, pp.5319-5321 ; Parthasarathy, 2004, pp.670-672).

Deux nouvelles tendances apparues depuis le début de la décennie en cours sont l'arrivée - ou le retour - en Inde des grandes entreprises étrangères de ces secteurs d'activité qui créent des filiales. Ces entreprises y font traiter un certain nombre de tâches à moindre coût, dans un cadre

qui garantit la confidentialité des données, la protection de l'innovation et le contrôle sur la qualité du service, et de plus en plus des activités à plus haute valeur ajoutée, y compris des tâches avancées de recherche, créant ainsi des filiales à part entière (Parthasarathy & Aoyama, 2006 ; Balakrishnan, 2006, p.3867). Il faut aussi mentionner la sous-traitance délocalisée de certaines activités ne requérant pas de compétences technologiques ou informatiques, mais qui sont rendues possibles par le développement des NTIC : il s'agit principalement des centres d'appel et d'activités de gestion et d'administration ne requérant pas de contact direct ou de présence matérielle auprès de la clientèle. Cette branche est connue sous le nom de *Business Process Outsourcing* (BPO) ou *IT-Enabled Services* (ITES). Cela comprend par exemple la sous-traitance d'activités administratives simples (par exemple : services de comptabilité et de paiement, gestion administrative, relations avec la clientèle) ; les télé-services (« *call centers* ») et un certain nombre d'activités diverses (transcriptions médicales par exemple)[47]. Ces activités disparates, quoique apparemment éloignées de notre objet, doivent être mentionnées car elles sont comptabilisées dans les bilans chiffrés du secteur des NTIC, notamment ceux produits et diffusés par la NASSCOM (Khadria & Leclerc, 2006, p.40-41).

Consulting et *offshoring* diffèrent en termes de taille et d'ambition des projets. Toutefois l'un n'a pas remplacé l'autre. Le *consulting*, qui est très lucratif, reste central dans le secteur de l'informatique indien : en 2000-2001 il représentait encore 56 % des revenus à l'exportation du secteur (NASSCOM, cité par Parthasarathy, 2004, p.676). Par ailleurs le *offshoring* implique également la nécessité de circuler à l'étranger pour certains des salariés indiens impliqués. Le fait que le secteur indien des NTIC ait entrepris son ascension dans l'échelle de valeur ajoutée des activités n'élimine donc pas les flux de travailleurs très qualifiés indiens (Raghuram, 2004 ; Arora, 2006).

[47] J'ai suivi le parcours professionnel d'un jeune Indien de Bangalore travaillant dans cette branche : entre 2004 et 2007 il a successivement fait du télémarketing pour une clientèle située aux États-Unis (vente de cartes de crédit), en Grande-Bretagne (prise de commandes par téléphone pour un catalogue de vente par correspondance) et a été employé à la vérification de curriculum vitae et diplômes pour des cabinets de recrutement situés aux Etats-Unis. Pour plus de détails sur la gamme très étendue de la BPO-ITES, voir Athreye, 2005, p.30-33 ; pour des études de cas, voir : Marchandani, 2004 ; Mc Cillin, 2006 ; Remesh in Upadhya & Vasavi, 2008, p.235-261.

2. Géographie des NTIC en Inde: Bangalore, un « avant-poste de la mondialisation » (Upadhya & Vasavi, 2008)

Nous allons préciser la place qu'occupe Bangalore dans ce secteur en Inde, puisqu'il s'agit de mon terrain d'étude, par rapport aux autres villes du pays. Si du point de vue des classes politiques ancrées socialement et régionalement, la répartition des activités fait l'objet d'une concurrence pour obtenir des implantations, les logiques de répartition de leurs activités par les grandes entreprises du secteur sont différentes, jouant davantage sur les complémentarités entre différents sites.

a. Un pôle des NTIC en Inde : place et spécificités

Bangalore est spécialisé dans les services informatiques. Une diversification de ces activités est survenue depuis le début de la décennie en cours, au travers du développement d'activités de R&D liées au *hardware*, comme la R&D dans les domaines des semi-conducteurs et les logiciels embarqués (*embedded software*), mais elle est postérieure à l'an 2000 (Parthasarathy & Aoyama, 2006, p.1270). Les emplois liés au *hardware* se localisaient auparavant surtout au Maharashtra, dans la région de Delhi (National Capital Region) et au Bengale occidental, comme l'ont montré Rakesh Basant et Uma Rani à partir des données du National Sample Survey (55th round, 1999-2000) (2004, p.5322-5324). C'est donc dans le domaine du software que Bangalore a établi progressivement sa suprématie, comme le montre le graphique n°2.4.

<u>Graphique n°2.4 :</u> Evolution des exportations de services informatiques par États en valeur (1990-2003)

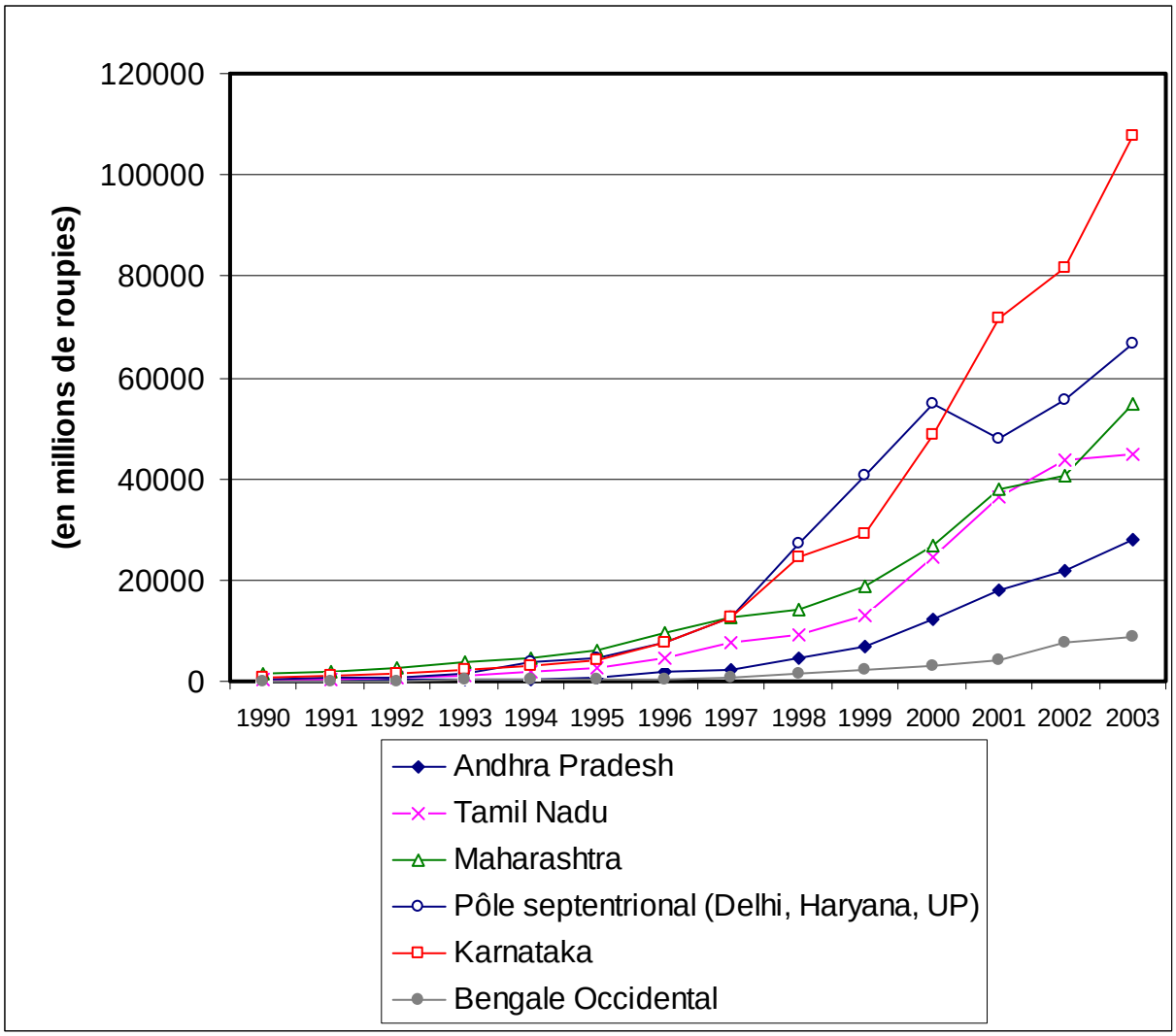

(<u>Source</u> : Electronics and Computers Software Exports Promotion Council, cité par Arora & Bagde, 2006)

Les données fournies par Arora et Badge sur lesquels nous nous appuyons ici couvrent quatorze États de l'Inde ayant un niveau d'exportation de services informatiques non négligeable en 2003 : j'ai retenu ici huit États, ceux mentionnés ci-dessus, ainsi que le Gujarat, le Kerala, le Madhya Pradesh, l'Orissa, le Punjab et le Rajasthan, six États dont aucun n'avait un niveau d'exportations atteignant 2 milliards de roupies en 2003 (cf. carte n°1). Les critères de ce choix reposent sur la les grands pôles économiques et urbains du pays, bien que les données soient collectées à l'échelle des États.

C'est initialement Mumbai (Maharashtra) qui dominait le secteur, grâce à sa puissance économique, et au pouvoir d'entraînement de ses entreprises, qui se diversifient dès la fin des années 1970 dans les services informatiques, à l'image de Wipro, aujourd'hui deuxième plus grande entreprise du secteur de l'informatique en Inde, qui était une affaire de famille spécialisée dans les oléagineux et les détergents datant de la période coloniale. Le rôle d'une des premières zones franches du pays, Santacruz, est important dans cette diversification (Grasset & Landy, 2007). Le Karnataka et l'Inde du Nord ne dépassent le Maharashtra qu'après 1997. Le graphique montre que ces trois pôles étaient alors « dans un mouchoir de poche ».
D'après S.Srinivas à partir de données collectées dans *Dataquest,* en 1996 Bangalore est le pôle qui compte le plus d'entreprises des technologies de l'information en Inde (205) mais avec des entreprises d'assez petite taille (16 924 employés) ; Delhi compte un peu moins d'entreprises (187) mais presque autant de salariés (16 214) ; enfin c'est Mumbai qui a le moins d'entreprises (175) mais celles-ci sont d'une taille moyenne supérieure, avec presque 30 000 salariés (Srinivas, 1996, p.6 et p.9). Le pôle mumbayite reste donc très important, notamment grâce au développement du secteur à Poona (Pune), ville millionnaire située deux cent kilomètres à l'est de Mumbai et qui joue de plus en plus le rôle de doublon économique _avec Ahmedabad_ de la mégapole étouffée par sa taille, ses problèmes structurels de développement urbain (en particulier le coût du foncier) et souffrant de son image d'insécurité (communalisme, attentats, criminalité).
Pune bénéficie d'une excellente liaison routière avec Mumbai et du deuxième STPI du pays.
Le graphique montre les trois États du Nord limitrophes à la première place de 1998 à 2000 : il s'agit du pôle de la *National Capital Region* (NCR). Il convient d'abord d'expliciter ici mon choix d'additionner les données du territoire de Delhi, et des États d'Haryana et d'Uttar Pradesh : les activités informatiques dans ces deux États se développent tardivement mais très rapidement, à partir de 1996-1997, car elles sont en fait essentiellement le fruit de la déconcentration d'activités en périphérie du territoire de Delhi, principalement vers les villes périphériques de

Noïda en Uttar Pradesh et Gurgaon en Haryana, qui sont des pôles de croissance économique limitrophes du territoire de la capitale faisant partie de la conurbation que l'on appelle la NCR (Dupont, 2000). Certes il semble que Chandigarh, capitale du Punjab et de l'Haryana située hors de la NCR soit un pôle émergent dans le domaine des NTIC, mais c'est un décollage récent. La croissance de l'agglomération de Delhi est stimulée par son statut de capitale, qui lui confère une visibilité sur le plan international : ainsi Delhi en 2005 était le deuxième pôle urbain de concentration d'entreprises à capitaux étrangers du pays (Cadène, 2008, p.60). On reviendra plus loin sur les facteurs qui peuvent expliquer le fait que Bangalore ait finalement pris le pas sur Delhi et les autres pôles à partir de 2000.

Le quatrième pôle correspond à Chennai (Madras), la capitale du Tamil Nadu, dont la taille et la diversification économique ont servi le développement des NTIC. Chennai accueille notamment le siège de Satyam, une des dix plus grandes entreprises indiennes du secteur, et une grande partie des activités de Tata Consultancy Services (TCS) qui est une des trois entreprises majeures du secteur avec les bangaloréennes Wipro et Infosys.

Delhi, Mumbai-Pune, Bangalore et Chennai sont les quatre pôles des nouvelles technologies entre lesquels existe une compétition régulièrement mise en avant dans les médias. Le cinquième pôle se trouve en Andhra Pradesh, ce qui confirme le fort tropisme méridional du secteur, à Hyderabad essentiellement. Il est toutefois nettement derrière les quatre autres, en dépit d'une politique très volontariste en faveur des NTIC menée sous la direction de Chandrababu Naïdu, premier ministre de cet Etat de 1995 à 2004, qui aimait se présenter comme le « PDG de l'Andhra Pradesh ». J'ai indiqué les données concernant Kolkata eu égard au poids démographique de la ville mais on constate que c'est un pôle secondaire, loin derrière les autres. Le Karnataka, en fait Bangalore, est donc devenu le pôle dominant le secteur à l'échelle nationale, devant la région de Delhi et Mumbai, à partir de 2000, soit assez tardivement.

b. Des politiques volontaristes aux échelles du pays et de l'Etat du Karnataka

Les facteurs du développement précoce des secteurs économiques liés aux NTIC à Bangalore sont à rechercher dans le soutien octroyé par les instances politiques aux échelles régionale et nationale, qui constituent autant de facteurs favorables au développement du secteur, sinon déterminants (Balakrishnan, 2006). Nous verrons d'abord le rôle des politiques nationales, puis celui des politiques mises en place par l'Etat du Karnataka, qui ont soutenu spécifiquement le pôle bangaloréen.

Après la fermeture du marché indien de l'électronique et des ordinateurs, pour soutenir l'émergence d'un secteur national l'Etat indien a mis en place plusieurs trains de mesures dans les années 1980 : en 1984 la *New Computer and Software Policy*, puis en 1986 la *Computer software export, Software Development and Training Policy*. Ils encouragent le développement de ces entreprises indiennes, en facilitant et détaxant progressivement l'importation de composants, de matériel, et l'exportation de logiciels. Deux mesures prises à la fin des années 1980 dans le domaine des infrastructures jouent un rôle essentiel : c'est d'une part la mise en place d'une liaison satellite directe entre l'Inde et la Côte est des États-Unis (Coram, États de New York) en 1989, et d'autre part le projet des *Software Technology Parks of India* (STPI) lancé en 1988. Il s'agit d'une nouvelle agence gouvernementale qui s'engage à fournir le terrain, les infrastructures, les télécommunications nécessaires au développement de campus accueillant des entreprises privées exportatrices de services informatiques. Les entreprises enregistrées auprès du STP bénéficient de mesures fiscales et douanières particulièrement avantageuses et peuvent être totalement financées par des investissements étrangers ; le gouvernement indien rompt ainsi pour la première fois avec l'obligation pour les entreprises étrangères souhaitant travailler en Inde de s'associer obligatoirement au sein de *joint-ventures* avec des entreprises indiennes, au sein desquelles elles sont doivent être minoritaires, mesure imposée dans les années 1970 et qui avaient poussé de nombreuses entreprises internationales à quitter l'Inde, comme IBM[48]. Il est important de noter que le premier Software Technology Park (STP) du pays est implanté à Bangalore en 1991 : cette infrastructure permet d'avoir accès à une connexion satellite permanente à haut débit et dans le parc de bénéficier d'infrastructures d'une qualité introuvable en dehors (électricité, téléphonie, connectique).

Durant la décennie 1990, sur fond de libéralisation, les mesures de dégrèvement fiscal et douanier en faveur des entreprises exportatrices de services informatiques se poursuivent ; en 1999 l'Etat autorise un taux de 100 % d'investissements directs étrangers pour le secteur des NTIC, ce qui ouvre le secteur aux investissements étrangers et a pour conséquence le retour des multinationales en Inde, ce qui se traduit notamment par la multiplication des *Offshore Development Centers* (cf. B.1.b)[49]. L'importance désormais accordée à ce secteur est parachevée par la création au sein du Ministère national des communications d'un *Department of IT* (DIT) en 2004, aux côtés du département des postes et du département des télécommunications.

[48] On peut voir dans les STPI une des expériences qui a forgé les actuelles Zones Economiques Spéciales, actuellement objets de controverses violentes en Inde actuellement (Grasset & Landy, 2007).

[49] Pour une revue approfondie de ces politiques (inspiration, contenu, mise en œuvre), voir : Parthasarathy, 2000 ; Basant, 2006.

Par ailleurs l'Etat du Karnataka a été à plusieurs reprises précurseur à l'échelle de l'Union indienne dans son soutien au développement des activités associées aux nouvelles technologies à Bangalore. Dès 1976 le gouvernement du Karnataka crée une agence dédiée à la promotion de l'électronique au Karnataka, le *Karnataka State Electronics Developmnt Corporation Limited* (KEONICS). Le gouvernement du Karnataka confie en 1984 au KEONICS et au *Karnataka Industrial Areas Development Board* la tâche de créer, viabiliser, équiper puis louer en parcelles un espace baptisé Electronics City, dédié aux nouvelles technologies, à vingt-cinq kilomètres au sud du centre-ville, le long de la route nationale vers l'Etat voisin du Tamil Nadu (cf. A.1.c). En dépit des alternances politiques, il semble y avoir dans l'appareil administratif et politique une volonté de soutenir ce secteur, qui explique sans doute en partie la présence précoce de l'Etat parmi les pôles exportateurs dès 1990 (cf. graphique n°2.4). Le rôle de précurseur du Karnataka est réaffirmé en 1997, quand il est le premier de l'Union à promulguer une *IT policy*, c'est-à-dire un train de mesures spécifiques en faveur du secteur des NTIC. La réalisation la plus visible en est la création et le succès de l'ITPL (*International Technology Park Limited*), le parc technologique de Whitefield (cf. A.2.c). Dès 2000 le gouvernement du Karnataka se dote d'un ministère autonome, qui exerce une forte influence sous le gouvernement (Congrès) emmené par S.M.Krishna, premier ministre du gouvernement du Karnataka de 1999 à 2004[50]. Le train de mesures mentionné ci-dessus inclut une volonté de déconcentration spatiale, en incitant à la diffusion de l'économie des NTIC vers les autres pôles urbains du Karnataka grâce à la création de parcs technologiques.

Soulignons par ailleurs le rôle joué également par les entreprises étrangères dans l'établissement de la réputation internationale précoce de Bangalore, avec des implantations précoces : la décision de Texas Instrument de s'implanter à Bangalore en 1984 afin de créer un centre de développement informatique, a mené à l'établissement de la première connexion satellite dans la ville. L'exemple de cette entreprise a attiré d'autres multinationales dès les années 1980, notamment Hewlett-Packard et Motorola (Basant, 2006, p.10).

[50] La défaite de S.M. Krishna en 2004, alors que le Parti du Congrès gagnait les élections au niveau national, est due en partie à la campagne menée par ses rivaux sur le thème de la complaisance de Krishna à l'égard de Bangalore et de la *IT*, au détriment du reste de l'Etat. Cette critique n'est d'ailleurs pas infirmée dans le milieu des NTIC, où le gouvernement Krishna reste perçu comme l'époque d'un partenariat privilégié entre le secteur privé et le gouvernement. Depuis sa défaite, il n'ya plus de ministère autonome : le portefeuille est revenu soit au premier ministre suivant, Dharam Singh, soit à un ministre en charge de différents portefeuilles. Cela vise à montrer à l'électorat la place secondaire que le pouvoir prétend redonner à la *IT*.

Encadré n°2.1:

Le secteur IT : données de référence pour l'année fiscale 2003-2004, Inde et Karnataka

(Sources : NASSCOM, par voie de presse ; Ministère indien des Finances ; STPI de Bangalore)

Revenus du secteur IT : 3,6 % du PIB	
Exportations	13,3 milliards de dollars $ soit 16,5 % du total des exportations indiennes dont : 50 % par les 10 premières entreprises du secteur : 40 % par les entreprises étrangères dont Karnataka : 4,96 milliards US $ soit 37 % des exportations du secteur
Croissance	Inde entière : + 37 % Karnataka : +52 % *Nombre d'entreprises enregistrées auprès du STPI de Bangalore :* Software : 206 nouvelles entreprises, dont 129 entreprises étrangères Hardware : 8 nouvelles entreprises
Ressources humaines	Inde entière : 830 000 employés (tous niveaux) Karnataka : 110 000 salariés de niveau « ingénieur » et plus

c. Quelles entreprises à Bangalore ?

Nous allons voir dans une perspective diachronique quelles entreprises ont soutenu le développement de Bangalore, afin d'établir les rôles respectifs joués par les entreprises indiennes, locales et extérieures, et par les entreprises étrangères. Cela nous permettra de mieux cerner la place de Bangalore dans les réseaux économiques et spatiaux de l'économie mondialisée, et le rôle des différents types d'entreprises dans la circulation des salariés très qualifiés.

On a vu que le paysage des NTIC en Inde est dominé par le *software* : c'est le créneau qu'occupe le pays, *a fortiori* Bangalore, dans la géographie mondiale de ce secteur. Rafiq Dossani, établissant et analysant le classement des dix premières entreprises indiennes exportatrices de *software*, en 1980, 1990 et 2004 (en valeur exportée), constate qu'en 1980 et 1990 le classement

est presque exclusivement occupé par des entreprises dont les sièges sociaux se trouvent à Mumbai (Dossani, 2005, p.15-16). Cela ne signifie pas que leurs activités y soient concentrées pour autant : par exemple le classement est dominé de manière permanente par TCS, or c'est à Chennai que travaille la plus grande partie de ses salariés[51]. Plus intéressant pour notre propos est l'entrée tardive mais en force des deux grandes entreprises bangaloréennes du secteur, Infosys et Wipro, dans ce Top 8 : elles n'y apparaissent qu'en 2004, mais respectivement aux deuxième et troisième places, derrière TCS. Ces trois entreprises sont considérées durant la première moitié des années 2000 comme les « leaders » du secteur. La montée en puissance de Bangalore au cours des années 1990 est clairement liée à celle de ces deux entreprises, qui étaient initialement des sociétés de services en régie et dont l'activité repose encore largement sur la circulation de la main-d'œuvre dans le cadre du *consulting* et de l'*offshoring*.

Le rôle joué par les grandes entreprises étrangères du secteur est plus tardif (Arora, 2006). Rakesh Basant et Uma Rani montrent qu'elles représentaient seulement 12 % du secteur en 1997-1998, 22 % en 2001-2002 (2004, p.5324), 26 % en 2003-2004 (NASSCOM, *IT Industry Factsheet*, 2004). Toutefois Pulapre Balakrishnan souligne qu'elles sont pour la plupart entrées en Inde par Bangalore qui a été leur lieu initial d'implantation privilégié (2006, p.3870). Le tableau n°2.2, construit à partir de données rassemblées par Rakesh Basant (2006, p.27-34), nous montre la date du démarrage des activités de leurs filiales à Bangalore pour un certain nombre d'entre elles. On peut constater que ces implantations ont eu lieu surtout à partir de la seconde moitié des années 1990 à Bangalore. Ceci reflète l'insertion progressive à partir des années 1990 de l'Inde et de Bangalore dans les réseaux de l'économie mondialisée. Par ailleurs ce tableau fournit une estimation des effectifs d'un certain nombre d'entre elles en 2004-2005, à rapprocher des données fournies dans l'encadré n°2.1 concernant la main-d'œuvre employée à Bangalore. Bien que la liste figurant dans le tableau n°2.2 soit loin d'être exhaustive, elle montre qu'au moins un douzième de la main-d'œuvre qualifiée employée dans ce secteur à Bangalore - et sans doute bien plus - était employé en 2004 par des filiales d'entreprises étrangères. Si cette part est minoritaire, elle ne peut donc être ignorée, d'autant moins que la part de ces entreprises dans les exportations du Karnataka est importante (40 %). Les entreprises étrangères jouent donc un rôle croissant dans le développement du secteur des NTIC en Inde, notamment en y « entrant » par Bangalore, dans la décennie en cours. Cela est corroboré par le fait que plus de la moitié des nouvelles entreprises enregistrées en 2004 auprès du STPI de Bangalore étaient étrangères. Or, elles ont plus tendance que les entreprises indiennes à avoir recours au recrutement international

[51] Balaji Parthasarathy, communication personnelle, 13/04/2004

et deviennent ainsi une voie privilégiée, bien que ce ne soit pas la seule, pour le retour des ex-migrants très qualifiés (cf. V.C.1).

Tableau n °2.2 :

Grandes entreprises étrangères des NTIC à Bangalore : date d'implantation et effectifs

Nom de l'entreprise	**Date d'implantation à Bangalore**	**Nombre d'employés** (niveau ingénieur minimum)
Texas Instrument	1985	1000
Motorola	1987	_
Hewlett Packard	(1989)* 2000	2500
Oracle	1993	_
Cisco systems	1995	1500 (2ème centre de R&D, après les USA)**
Sun Microsystems	(1995)* 1998	850
Analog devices	1996	70
Philips Innovation	1996	2000 (2ème centre de R&D, après les Pays-Bas)**
Intel	1998	1400
General Electric	2000	1800

* : la première date entre parenthèses indique le début des activités à Bangalore, la seconde le démarrage du centre de R&D proprement dit
** : deuxième centre au monde par le nombre d'employés
General Electric : ont été soulignés les noms d'entreprises où travaillent des personnes enquêtées

(source : Basant, 2006, à partir de sources diverses, 2004 et 2005)

3. La montée de nouveaux acteurs dans la gestion métropolitaine : les NTIC à l'assaut de la ville ?

Les mutations des sociétés et des espaces urbains à la fin du XXème siècle ont généré l'émergence de nouveaux modes de gestion de la ville et l'implication de nouveaux acteurs. Ce phénomène, désigné de manière globale par le terme de gouvernance, est observable à Bangalore comme ailleurs depuis les années 1990. Toutefois à Bangalore il est remarquable de relever la présence parmi ces nouveaux acteurs des grandes entreprises informatiques. Celles-ci se sont imposées comme des interlocuteurs voire des partenaires incontournables aux autorités locales et régionales, prétendant influer sur la gestion de la ville en ce qu'elle est liée à la bonne marche de leurs entreprises. Nous allons examiner ici les modalités qu'a revêtue cette volonté d'influence depuis dix ans, en retenant deux en particulier : d'une part la façon formalisée dont elles se sont impliquées dans la gouvernance urbaine au sein d'une agence para-gouvernementale, la Bangalore Agenda Task Force (BATF) qui a été en activité de 1999 à 2004 ; d'autre part les modalités différentes qu'elles ont du mettre en place après l'arrêt des activités de la BATF, suite à l'alternance politique de 2004.

Le gouvernement de S.M. Krishna (Parti du Congrès) a mis en place la Bangalore Agenda Task Force (BATF)[52] : il s'agit d'un groupe de travail para-gouvernemantal, ayant pour mission d'identifier et de suggérer des mesures à court et moyen terme susceptibles d'améliorer la gestion de Bangalore, l'état de ses finances, et les conditions de vie de ses habitants[53]. Ce groupe était composé de dix personnes, nommées par le premier ministre du Karnataka, censées être représentatives des différentes parties prenantes (*stakeholder*), au nombre desquels cinq représentants des grandes entreprises locales. Parmi ceux-ci l'un des co-fondateurs et numéro trois d'Infosys, Nandan Nilekani, présidait le groupe, composé par ailleurs d'experts et de technocrates[54]. Ce groupe de travail a impulsé un certain nombre de mesures : réforme des

[52] Il s'agit d'un des treize « groupes de travail » mis en place par Krishna après son arrivée au pouvoir en octobre 1999, sur des sujets aussi divers que la santé, l'éducation, les biotechnologies, etc.

[53] « Le mandat est d'améliorer les infrastructures et le fonctionnement de Bangalore à travers un partenariat public-privé pour améliorer la qualité de vie dans la ville. La BATF veut en particulier recommander des mesures pour développer des *meilleures pratiques* et des outils de gestion innovants, ainsi que des normes et des outils internationalisés ; intégrer les entreprises ; donner plus de place (*empower*) aux citoyens ; contribuer au développement urbain (*urban advancement*). » Disponible sur le site de la BATF : www.bangaloreforward.com, consulté le 30 mars 2004.

[54] Il était difficile même en 2004 d'obtenir une liste précise des membres de la BATF : certaines personnes invitées en 1999 n'ont pas été actives ou s'en sont retiré rapidement, d'autres l'ont rejointe en cours d'exercice ou y ont joué un rôle de conseil ou d'expertise important, sans qu'un statut ni une liste claire n'existent.

mécanismes de financement de la municipalité, mise en place d'un nouveau *Comprehensive Development Plan*, réalisation d'un certain nombre de projets d'infrastructures et d'équipement urbains, par le biais de partenariats public-privé, les réalisations étant financées pour partie ou totalité par des entreprises privées ou de riches capitaines d'industries (réfection de portions de routes, amélioration de certaines services urbains comme la collecte des ordures ménagères, construction d'équipements comme des toilettes publiques et des abribus)[55]. Toutefois, cet exemple de fonctionnement d'une instance de gouvernance mixte a un bilan sinon maigre[56], du moins vivement critiqué pour son biais « middle class » : ainsi le fait que l'état des routes ait été une de ses cinq priorités est vu par Janaki Nair comme un constat d'échec, là où d'après elle l'enjeu est l'amélioration des transports publics (Nair, 2005, p.334-340). On peut aussi citer le retentissant article d'Asha Ghosh, urbaniste ayant travaillé pour la BATF, dans *Economic and Political Weekly* fin 2005, qui avance que la BATF a permis à des représentants du secteur économique privé d'entrer dans la sphère politique, y acquérant un pouvoir décisionnel supérieur à celui des élus municipaux. Cette tentative de gouvernance urbaine n'a donc pas été pérennisée, même si l'expérience a eu un grand retentissement en Inde comme auprès de bailleurs de fonds internationaux tels que l'OMC et la Banque Mondiale (Ghosh, 2005, p.2). Cela a toutefois donné l'occasion aux entreprises, des NTIC mais aussi à des acteurs du secteur immobilier[57], d'entrer dans le débat public. Cela a rendu légitime le fait que les entreprises participent à la gestion de la ville en ce qu'elle est une technopole.

Une fois la BATF disparue, les entreprises du secteur ont cherché à exercer leur influence au travers de certains canaux médiatiques tels que la presse quotidienne anglophone (en particulier le *Times of India, TOI*) : celle-ci a lancé des campagnes pour inciter le BDA à prendre certaines mesures ; les dirigeants des entreprises majeures du secteur des NTIC, en particulier ceux d'Infosys et Wipro, utilisent les colonnes de ces journaux pour interpeller le BDA et le gouvernement. En voici un exemple, à travers une crise politico-médiatique consécutive à l'alternance politique et à la dissolution de la BATF :

[55] On trouvera une liste de réalisations, pour des montants compris entre 1 et 3 millions de dollars US, sur la page web suivante : http://www.onlinebangalore.com/gove/baag/banagend1b.html, consultée le 3 décembre 2007.

[56] La BATF a cessé de fonctionner un peu avant l'alternance politique de 2004, mais elle n'a jamais été dissoute officiellement.

[57] Il y en a eu au moins deux : un architecte renommé localement, I. Zachariah et le PDG du groupe Prestige, une des plus grandes entreprises du secteur immobilier à Bangalore.

> Le 12 octobre 2004, le TOI offre une tribune en première page à Narayana Murthy, fondateur d'Infosys et personnalité de premier plan à Bangalore sinon en Inde : il réclame la mise sous tutelle et la gestion directe de la ville par le gouvernement fédéral[58], vue l'incurie locale (*« Let centre command metros »*). Cette tribune s'accompagne de l'annonce d'un *sit-in* de salariés du secteur des nouvelles technologies sur une route du sud de la ville pour réclamer qu'elle soit réparée. Le lendemain le premier ministre du Karnataka annonce par la même voie qu'il a promis à N. Murthy de prendre les dossiers concernés en main personnellement ; le surlendemain ce sont quatre « grands patrons » locaux qui apportent leur soutien à N. Murthy.

L'efficacité d'un tel type de dialogue par voie de presse n'est pas avérée. Toutefois cet exemple est révélateur du poids qu'ont su acquérir les grandes entreprises de ce secteur à Bangalore, en réussissant à se positionner comme des interlocuteurs au plus haut niveau politique régional et national. L'attention et la place que le gouvernement Krishna a accordées à ce secteur économique et à Bangalore ont d'ailleurs été des arguments de campagne de l'opposition en 2004, dénonçant un gouvernement « *pro-IT, pro-Bangalore* » et se présentant en tant que « *pro-poor, pro-rural areas* », et sont considérés comme une des causes de sa défaite, la majorité rurale et agricole des électeurs ayant choisi l'alternance politique, et l'alliance Janata-BJP. Ou quand la gouvernance et le mondialisme desservent au niveau local et régional.

[58] Il existe six « territoires de l'Union », délimités par la Constitution, qui sont administrés directement par un gouverneur nommé par le gouvernement central indien: ce sont cinq anciennes enclaves coloniales (dont Pondichéry), et Delhi, la capitale fédérale. N. Murthy réclamait donc une sorte de « recentralisation » pour assurer une meilleure gestion des plus grandes villes indiennes. Celle-ci est toutefois impossible pour des raisons constitutionnelles touchant à l'autonomie des États constitués en 1956.

<u>Document n°2.2 :</u> Narayana Murthy en appelle au gouvernement fédéral

(article, Times of India, 12 octobre 2004)

HE TIMES OF IND

Bangalore, Wednesday, October 13, 2004 www.timesofindia.com Metro 44 pages* Price Rs 3

International
He's the one, Springsteen croons for Kerry
Page 12

TIMES CITY

Producers quit film chamber, step up offensive, page 2

The Times City Campaign: Fund CMCs, page 7

Sport
Safin struggles into second round of Kremlin Cup
Page 22

Let Centre command metros: NRN

'Maybe Time To Have Political Leadership Which Means Business'

By Sufia Tippu/TNN

Bangalore: When others weep over Bangalore's infrastructure woes, Infosys chairman and chief mentor Narayana Murthy ideates. Now, he is all set to float a new one to solve the city's problems. He plans to suggest to the government that major cities be centrally administered areas reporting to the President so that the state leadership is not divided between the welfare of the rural and the urban regions.

"Maybe the time has come when we need to have serious political leadership which means business. One which would make an all-out effort to solve the problems of the urban areas. Unfortunately, our leaders are not able to straddle urban with rural needs."

The city is the creator of high-tech jobs offering high, disposable incomes. "If we are not going to pay any attention to how it develops and nurtures its growth, and do not have leaders who appreciate these concerns, we are not to head anywhere," he said.

"Incidentally, infrastructure problems don't exist in Bangalore alone. In Mumbai or Delhi or Kolkata, you see the cities crumbling — there is no concerted initiative that is looking at the big picture and providing the basic services — good roads, airports and power." He moots appointment of a cadre of officers, "preferably from premier schools of management and with competitive salaries so they can take up the cities' problems on an urgent basis".

When it comes to infrastructure projects, planning takes a beating. "Sadly, it is the quality of planning that is not dealt with. Take, for instance, the Electronic City. The entire area was demarcated for fast-track growth. But the roads leading to it were unfortunately not even considered till it was bursting with over 100 IT companies and 35,000 employees."

Ironically, the second phase of the Electronic City is coming up and the government is hardselling plots for companies. And, going by its track record, a good road has yet to be paved.

Infy brightest in 3 years, page 15

Techies will block Hosur road

TIMES NEWS NETWORK

Bangalore: On October 15, an unprecedented "uprising of sorts" will take place on Hosur Road. Organised by the Electronic City Association, almost all the employees of IT companies will squat on the road leading to Electronic City to protest the poor infrastructure and government inaction to improve it.

"We want chief minister Dharam Singh and deputy chief minister Siddaramaiah to come and see the state of the roads. They have never been here and this might be one way of forcing them to come here," said Narayana Murthy. ANNULÉ

Cette partie a rappelé les modalités du développement du secteur IT en Inde. Contrairement à la thèse de l'indifférence (*benign neglect*) des autorités à l'égard de ce secteur qui y est une thèse répandue (Balakrishnan, 2006), l'exemple de Bangalore semble montrer au contraire l'importance qu'a eue l'attention portée par le gouvernement du Karnataka à ce secteur sous la forme de politiques de soutien à son développement, donc l'importance du lieu et du contexte politique pour l'implantation de ce type d'activités. Apparaît également l'échelle régionale, centrale dans un Etat fédéral. Cela est d'ailleurs manifeste dans le rôle croissant que les entreprises du secteur cherchent à jouer dans la gestion métropolitaine en investissant les espaces ouverts par la gouvernance et en choisissant comme interlocuteurs directement les échelons décisionnels supérieurs, de l'Etat et du pays.

Bangalore apparaît comme un pôle important de l'informatique et des services associés aux NTIC en Inde parmi d'autres, dont la domination est récente autant que sans doute de faible durée dans un secteur et une géographie qui apparaissent très mouvants. Cette place lui confère un rôle dans la circulation internationale de la main-d'œuvre qui reste une modalité de l'activité sectorielle.

C. La place de Bangalore dans la mondialisation de la circulation des compétences

Nous allons approfondir ici la place centrale du capital humain dans le développement des activités liées aux technologies de l'information, dont on a vu qu'il est historiquement et génériquement basé sur la circulation de personnels disposant de compétences spécifiques et recherchées. Carmen Voigt-Graf (2002) à partir de son analyse multi-sites de la circulation des salariés indiens du secteur de l'informatique a proposé un modèle de la communauté transnationale kannadiga, dont elle a situé le centre ou nœud à Bangalore, car la partie de son échantillon travaillant dans ce secteur venait du Karnataka. Elle la désigne d'ailleurs dans un autre de ses écrits comme une « diaspora temporaire des villes mondiales » (*transient global city diaspora***)** (2004c, p.35). Binod Khadria utilise le terme de «*gateway city* » mais sans se référer à Short *et al.* (2000) ni l'approfondir, au sens d'un sas ouvrant à la fois sur l'Inde *et* sur le reste du monde, dans la circulation des migrants qualifiés indiens (2004, p.5). Nous chercherons donc à approfondir les modalités de cette circulation, évoquée précédemment, afin de préciser le rôle qu'y joue Bangalore.

1. Les mécanismes de formation de la main-d'œuvre : le poids du Karnataka

La main-d'œuvre indienne est un élément central du succès du secteur des services informatiques (Athreye, 2005 ; Arora, 2006 ; Balakrishnan, 2006). Celle-ci possède au moins deux caractéristiques-clés qui la rendent compétitives au plan international dès le début des années 1980 : la première est sa bonne maîtrise de l'anglais, qui est resté la *lingua franca* de l'enseignement supérieur et de la recherche en Inde après l'Indépendance (Montaud, 2004). La seconde est la compétence des informaticiens indiens dans des langages de programmation précis : après le départ d'IBM, les informaticiens indiens ont beaucoup travaillé sous Unix, qui est un système d'exploitation de type Open source[59], ainsi que dans des environnements souvent anciens, car les importations de logiciels et de systèmes neufs étaient rares car très coûteuses et

[59] Un logiciel (ou un système) Open Source est un logiciel « ouvert », c'est-à-dire que son utilisation est gratuite, mais aussi que ses utilisateurs ont accès au code source et peuvent donc faire évoluer le programme source et développer des applications librement à partir de celui-ci, ce qui le différencie des logiciels libres ou *freeware*, qui sont gratuits mais non modifiables par les utilisateurs.

contraintes. Aussi dans les années 1980 leurs compétences ont-elles été valorisées, car ils étaient à la fois capables d'assurer la maintenance de systèmes et de machines déjà anciens, et de étaient familiers d'Unix, dont dérivaient les nouveaux systèmes tels que DOS, Mac OS et Windows (Parthasarathy, 2004, p.671). Ces deux caractéristiques ont rendu cette main-d'œuvre, à court terme, apte à travailler avec et pour des partenaires étrangers.

Toutefois cette main-d'œuvre était très réduite initialement : la croissance du secteur a reposé sur la capacité de l'enseignement supérieur indien à produire un grand nombre de diplômés par an, notamment un grand nombre d' « ingénieurs », et celle des entreprises indiennes à les adapter au secteur des NTIC.

Comme l'a montré Ashish Arora, cela a été rendu possible par le développement d'un secteur privé de l'enseignement supérieur (2006). Ce phénomène a été amorcé par l'apparition précoce de formations supérieures privées de type école d'ingénieurs[60]. A la suite du Karnataka en 1962 (cf. A.2.a) elles sont apparues lentement dans les autres États du sud de l'Inde au cours des années 1960-1980 et se sont multipliés dans l'Inde entière au cours des années 1990 : le pays est ainsi passé de 45 000 nouveaux ingénieurs par an en 1985 à environ 160 à 180 000 en 2004[61]. Néanmoins il faut souligner qu'en 2004, près des deux tiers des diplômés indiens en ingénierie étaient quand même formés dans les quatre États précurseurs du sud du pays : Karnataka, Tamil Nadu, Andhra Pradesh et Maharashtra (Arora, 2006, p.13-14).

Le secteur ne repose toutefois pas seulement sur de jeunes diplômés, mais aussi sur des ingénieurs plus âgés venant d'autres secteurs sur qui s'exerce l'attrait de ce nouveau secteur. A Bangalore, bastion de grandes entreprises industrielles publiques, ce draînage a et continue de très bien fonctionner (Parthasarathy, 2000 ; Parthasarathy, 2005). Ils bénéficient du préjugé qui pousse les entreprises à recruter des personnes ayant un diplôme d'ingénieur car c'est un élément important de la construction de la réputation des entreprises indiennes (Balakrishnan, 2006). Par ailleurs, on assiste dans les années 1990 au développement d'entreprises spécialisées dans des les cours d'informatique, qui ouvrent des centres de formation sous forme de franchise dans toute

[60] En Inde les études d'ingénierie sont organisées de façon sensiblement différente par rapport à la France. On peut passer un *Bachelor of Engineering* en trois ans, qui est un diplôme de premier cycle. Il peut être suivi éventuellement par un *Master of Engineeering*, en deux ans. Il s'agit de diplômes distincts de ceux de sciences (*Bachelor of Sciences, Master of Sciences*). Aussi une majorité des « ingénieurs » indiens sont-ils en fait titulaires d'un diplôme de premier cycle d'*engineerin*g seulement.
L'usage du mot ingénieur dans la suite de notre texte renverra à cette acception, qui est abusive si on se réfère aux critères français (diplôme en cinq ans de niveau deuxième cycle).

[61] On trouve couramment le chiffre de 400 000 par an : celui-ci correspond à la capacité théorique de formation, mais ne tient pas compte des (nombreuses) formations autorisées mais dans les faits non ouvertes (faute d'enseignants souvent), des places vacantes dans les *colleges* de bas niveau, et des étudiants qui n'obtiennent pas leur diplôme (Arora, 2006, p.12).

l'Inde, comme NIIT ou APTECH. Elles permettent à des personnes dont la formation initiale diffère d'acquérir des compétences ciblées en informatique, sous la forme de formations accélérées à plein temps ou de cours du soir, sanctionnées par des certificats octroyés par les grandes sociétés du secteur (Adobe, Microsoft, etc) [62]. Ces formations leur permettent ensuite d'essayer de travailler dans le secteur informatique indien, qui a recruté massivement ce deuxième type de recrues aussi dans les années 1990 durant le boom du secteur (Fernandes & Arora, 2001 ; Xiang, 2007).

Cet élargissement de la main-d'œuvre correspond à l'accession à l'enseignement supérieur de nouvelles catégories sociales, notamment la frange la plus aisée des agriculteurs, ce qu'avait observé Frédéric Landy dans le sud-Karnataka rural dès les années 1980, en zone irriguée parmi les castes dominantes[63], en y lisant notamment une stratégie de diversification des activités au sein d'une fratrie pour éviter la division des terres au moment de la succession (Landy, 1994, p.299-303). Le coût de cette éducation est assumé par des mécanismes de mobilisation des ressources financières complexe, notamment grâce à la dot : Xiang Biao a décrit la façon dont certaines familles dans les districts côtiers de l'Andhra Pradesh paient une formation chez NIIT ou APTECH à leur futur gendre, et dont l'argent de la dot, versé éventuellement avant même le mariage, sert à financer billet d'avion et « frais » réclamés par l'agence de placement (*body shop*) pour trouver un emploi à l'étranger à l'époux (futur) (Xiang, 2005).

2. La circulation de la main-d'œuvre au cœur du développement du secteur

La circulation des personnels entre l'Inde et les entreprises clientes à l'étranger, en particulier aux États-Unis - qui continuent à représenter la majorité des exportations du secteur - est un élément constitutif de la montée en puissance des sociétés de services en régie dont il faut étudier les modalités.

Dès l'origine le travail « *onsite* » et donc les migrations temporaires ont été au cœur du fonctionnement du secteur indien de l'informatique, ce qu'ont souligné Ashish Arora et Alfonso

[62] Pour une étude détaillée du fonctionnement de ces instituts, voir les études ethnographiquesde Xiang Biao (2007), et Nick Nisbett (2005).

[63] La caste dominante ne doit pas être confondue avec les groupes situés à un haut niveau dans la hiérarchie rituelle hindoue. Cette notion a été forgée par le sociologue M.N. Srinivas pour désigner le ou les groupes, qui, à l'échelle des villages, contrôlent le foncier et les terres agricoles, et partant de là le pouvoir politique (Srinivas, 1971). Dans le Karnataka rural les castes dominantes sont les Vokkaligas et les Lingayat. Ces groupes, qui sont pourtant situés à un niveau bas dans la hiérarchie rituelle (*shudra*), contrôlent le secteur agricole, la société rurale et de fait l'échiquier politique de l'Etat depuis trente ans (« Making sense of Karnataka politics », *Frontline*, vol.40, n° 36, 03/09/2005).

Gambardella dans leur ouvrage de comparaison internationale sur le développement de l'informatique dans différents pays (2005). Cela a été nécessaire à la montée de l'échelle de valeur des entreprises indiennes, en permettant le transfert de compétences et de savoir-faire, entre les pôles mondiaux de l'innovation technologique et la périphérie que constituait l'Inde en la matière. Cela a permis aussi d'établir la réputation des entreprises indiennes et dans un deuxième temps de développer la sous-traitance délocalisée. A l'échelle individuelle ces périodes de séjour à l'étranger sont considérées comme des phases de formation importantes dans la progression de carrière de l'employé d'une société de services indienne : il y est « exposé » entre autres à des pratiques managériales et entrepreneuriales différentes, qui sont censées développer ses compétences non techniques. Or ce sont ces compétences non techniques (*soft skills*) qui sont valorisées pour accéder par la suite à des postes d'encadrement (Fuller & Narasimhan, 2006 ; Upadhya, 2007).

Par ailleurs, bien que la part du *onsite* dans le chiffre d'affaires des sociétés de services informatiques indiennes soit en baisse depuis le début de la décennie en cours, dans le cas des projets délocalisés (*offshore*) il est quand même nécessaire que certains salariés de l'entreprise indienne sous-traitante circulent pour assurer la réalisation des projets. Cela concerne au moins le(s) responsable(s) de projets et certains chefs des équipes impliquées, qui doivent se rendre au début et en cours de projet chez le client pour préciser les spécifications initiales du projet et présenter périodiquement son avancée. Il est nécessaire souvent aussi qu'une ou plusieurs personnes restent chez le client pour assurer le suivi du projet, durant une partie ou la totalité de la période (Lateef, 1997 ; Raghuram, 2004a)[64]. Ces séjours à l'étranger, dans le cas des États-Unis, s'effectuent soit sur la base de visas H1-B[65], notamment dans le cas de salariés sous-traitants travaillant dans l'entreprise cliente durant une certaine période (*onsite*), soit de visas « business », ce qui est frauduleux mais couramment pratiqué.

Beaucoup de salariés entrant dans des entreprises pratiquant le *offhsoring* / *bodyshopping* et partant en mission y voient un moyen d'immigrer, en se faisant débaucher par l'entreprise cliente qui peut ensuite les sponsoriser pour obtenir un visa d'immigration et une carte verte (procédure de l'*adjustment*) (cf. III.A.1). D'après Xiang Biao c'est une des raisons principales de l'engouement que suscite ce secteur d'activité parmi les jeunes Indiens (2007). Cette pratique se

[64] Un article paru le 1er mai 2004 dans le *San José Mercury News* soulignait que dans le cas d'un projet externalisé par une entreprise de la Silicon Valley sous-traité par une entreprise indienne, jusqu'à 30% de la main-d'œuvre totale employée par le sous-traitant pouvait ponctuellement se trouver aux États-Unis, mais qu'il s'agissait uniquement de salariés indiens de l'entreprise sous-traitante (« Jobs that stay here. But not for Americans », *San José Mercury News*, 01/07/2004). Pour des détails sur le *San José Mercury News*, cf. IV.C.2.b.

[65] Nous approfondirons plus loin le régime américain de délivrance de visas, en particulier le visa H1B (cf. III.A.2.a).

traduit par un taux important de démissions parmi les salariés en mission à l'étranger, qui a été mis en évidence à partir d'une enquête de grande ampleur menée auprès de 250 entreprises indiennes membres de la NASSCOM : ce taux de démission en cours ou à la suite de missions à l'étranger pour émigrer s'élevait à 17 % en 1999, et encore 10 % en 2002, en pleine crise du secteur (Commander *et al.*, 2004, p.13-15). Sur la base de données consulaires non officielles, Ronald Fernandes et Ashish Arora ont estimé entre 20 000 et 30 000 le nombre de salariés indiens qui avaient ainsi immigré aux États-Unis en 1999 et 2000 (2001, p.22). Ces départs posent d'ailleurs de vrais problèmes de gestion des ressources humaines aux entreprises indiennes, puisque ce sont généralement les salariés les plus compétents et disposant de relations dans les entreprises clientes qui sont débauchés de cette manière par les clients après qu'ils ont pu évaluer leurs qualités ; sur le moyen terme cela enlève aux entreprises indiennes les salariés les plus à même d'être promus à des postes d'encadrement, bien que cette tendance semble décroître depuis la crise de 2001-2002 (*ibid.*, p.47).

Ainsi le secteur de l'informatique et plus largement des nouvelles technologies a pu devenir en Inde une porte d'accès privilégié vers le marché du travail qualifié américain, pour des migrants qualifiés, non seulement « l'élite » des jeunes ingénieurs et docteurs diplômés des *Indian Institutes of Technology*, mais aussi des migrants indiens dont la formation initiale n'est ni aussi prestigieuse ni même toujours directement liée à ce type d'activités.

3. La place majeure des métropoles d'Inde du sud dans la circulation

La place de Bangalore dans le secteur lui confère un rôle majeur dans ces processus de circulation ou de migration de la main-d'œuvre, mais il n'est pas forcément supérieur à celui des autres métropoles d'Inde du sud. Il y a en effet quatre pôles d'importance relativement équivalente, qui peuvent tous donc sans doute s'inscrire dans la terminologie proposée par Binod Khadria de « ville-porte d'entrée » ou « ville-sas » (*gateway city*), c'est-à-dire des villes d'où l'on émigre, à partir desquelles on circule et où on peut rentrer (Khadria, 2004a, p.5).
Empiriquement il nous a semblé intéressant d'essayer d'estimer la part de professionnels de ce secteur quittant l'Inde à partir de chaque pôle. Il est apparu pertinent de choisir ceux dont la destination était les États-Unis, puisque nous avons vu qu'ils représentent encore les deux tiers de l'activité du secteur à l'exportation. Le Bureau des affaires consulaires du Département d'Etat américain met à disposition du public un corpus annuel de données statistiques sur les visas

délivrés, par type de visa, par pays et par consulat au sein de chaque pays[66]. En Inde il y a quatre consulats généraux des États-Unis : Mumbai, Kolkata, Delhi et Chennai [67] ; ce dernier couvre les quatre États du sud de l'Inde, ce qui signifie que les demandes émanant de personnes employées à Chennai, Bangalore et Hyderabad sont confondues dans les données concernant ce consulat, ceci constituant une première limite interprétative.

Repérer ces professionnels est possible en fonction du type de visa délivré. Seconde limite à notre interprétation, il n'était pas possible d'obtenir des données désagrégées à la fois par consulat et type de visa, seulement par pays et type de visa[68]. A l'échelle consulaire les données sont fournies sous deux catégories, visa immigrant et visa non-immigrant (cf. III.B.2.a). Les données exploitées ici reposent sur la catégorie « visa non-immigrant » qui recouvre les visas les plus couramment utilisés par les migrants indiens qualifiés (H1-B, L1) et inclut les visas pour études (F, J)[69].

Ces limites étant posées, le graphique n°2.5, construit à partir des données concernant les quatre consulats situés en Inde, permet de faire un certain nombre d'observations. Pour 1994 on observe que c'était à Mumbai qu'était délivré le plus grand nombre de visas non-immigrants, ce qui correspond à son statut de capitale économique et de porte traditionnelle sur l'étranger ; Delhi, avec moins de 30 % des visas, et Chennai avec 25 %, occupaient alors le second rang ; le consulat de Calcutta a joué un rôle marginal sur l'ensemble de la période. On observe ensuite une réduction progressive de la domination de Mumbai, qui est passée de 40 % des visas non-immigrants délivrés pour l'ensemble du pays à moins de 30 %. Dans le même temps Chennai est passé de 26 % à plus ou moins 40 % à partir de 2000, surpassant Delhi à partir de 1997, et Mumbai à partir de 1999. Delhi, après une phase de régression jusqu'en 2002-2003, connaît une nouvelle expansion, au détriment de Chennai et Mumbai, sans toutefois les rejoindre. Cela montre la montée des États du Sud pour les obtentions de visas non-immigrants, ce qui correspond à Chennai, Bangalore et Hyderabad, c'est-à-dire les trois villes qui sont les hauts lieux des sociétés de services informatiques et donc des plaques tournantes de la circulation des compétences.

---

[66] U.S. Departement of State, Bureau of consular affairs, *Report of the visa office*, 2004 et 2006, table XIX. Disponibles en ligne : http://travel.state.gov/visa/frvi/statistics/statistics_1476.html, consulté le 26 juillet 2007.

[67] Un cinquième consulat devrait ouvrir en novembre 2008 à Hyderabad.

[68] Ces données sont exploitées dans le chapitre suivant.

[69] Cela recouvre aussi les visas d'infirmières (H1-C), ce qui pourrait ne pas être pas anodin dans cette partie de l'Inde où est formée la grande majorité des infirmières indiennes. Toutefois il semble que ce visa ne soit dans les faits quasiment pas délivré en Inde ; les routes migratoires des infirmières s'apparentent plutôt à des sauts de puce d'une destination à l'autre, pour aboutir aux États-Unis (Percot, 2005).

<u>Graphique n°2.5 :</u> Répartition des visas non-immigrants délivrés dans les quatre consulats généraux des États-Unis en Inde (1994-2004)[70]

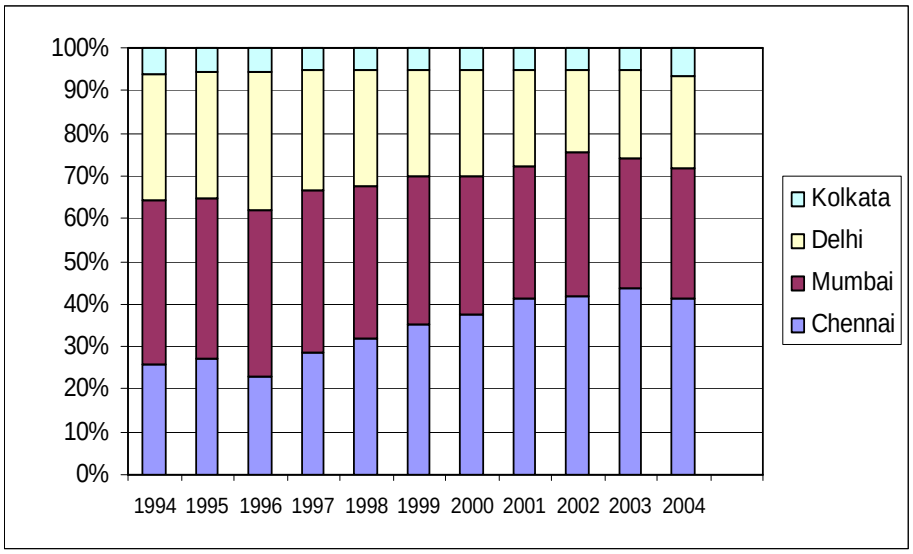

(Source : Département d'Etat Américain, Bureau des affaires consulaires, statistiques sur les visas, tableau XIX : Nonimmigrant Visas Issued by Issuing Office, Fiscal Years 1998-2007. Disponible en ligne : http://travel.state.gov/pdf/FY06AnnualReportTableXIX.pdf, consulté le 10 janvier 2007)

Le même rapport du Bureau des affaires consulaires du Département d'Etat américain permet par ailleurs de resituer ces consulats dans une géographie mondiale des flux de personnes qualifiées à destination des États-Unis. Nous avons utilisé les données par consulats (tous pays) et établi un classement des consulats de par le monde en fonction du nombre de visas non-immigrants accordés par an (tableau n°2.3). Les limites temporelles retenues couvrent la période 1999-2004. 1999 est l'année où le consulat de Chennai à la fois dépasse celui de Mumbai en nombre de visas attribués et apparaît parmi les quinze consulats qui dans le monde ont distribué le plus de visas non-immigrants ; 2004 est la date de la plus grande partie de nos enquêtes. Nous avons reporté ces données ci-dessous, en mettant en italique le nom des consulats mexicains, omniprésents dans cette liste ; ils délivrent de manière structurelle des centaines de milliers de visas non-immigrants à l'échelle du pays, ce qui renvoie à la grande densité des échanges transnationaux entre ce pays et les États-Unis, qui est d'une nature différente des relations entre l'Inde et les États-Unis (Faret, 2003).

[70] L'année fiscale américaine, qui est ici prise en compte, commence le premier novembre.

Ce classement montre en premier lieu la domination des visas délivrés au Mexique, ainsi qu'en Corée du Sud, à Taïwan et en Colombie. Il permet d'observer l'apparition et la place croissante occupée par l'Inde parmi les pays fournissant aux États-Unis les compétences nécessaires au fonctionnement de son économie ; il faut d'ailleurs noter qu'elle s'impose d'ailleurs durant cette période devant les consulats de République Populaire de Chine[71]. A une échelle plus fine, il faut constater l'insertion graduelle du consulat de Chennai et de l'espace qu'il polarise, parmi les consulats délivrant le plus de visas non-immigrants pour les États-Unis à l'échelle internationale. Cette croissance est d'autant plus remarquable que le nombre total de visas non-immigrants délivré a diminué à partir de 2002, suite aux attentats du 11 septembre. Si l'on met à part les « relais » mexicains et celui que semble devenir Bogota, on remarque qu'en 2003 et 2004 quatre pôles sont situés en Asie orientale et méridionale : Séoul, Taipei, Manille et Chennai, Mumbai et Beijing se situant un peu plus bas dans le classement. Chennai à partir de 2000 et Mumbai de 2003 font partie de la petite dizaine de lieux majeurs d'accès aux États-Unis. La différence de statut entre Chennai et Mumbai reflète leur polarisation différenciée de pôles urbains majeurs. Cela jette un éclairage original sur le rapport de force entre la métropole économique du pays, seule ville potentiellement mondiale de l'Inde d'après F. Landy (2004), et les villes du sud du pays que polarise ici Chennai.

En nous appuyant également sur le graphique n°2.4, nous pouvons aller plus loin dans ces remarques, jusqu'à 2003. En effet on constate sur le graphique n°2.4 que Hyderabad et Chennai ont été largement distanciées par Bangalore dès 1997-1998, en termes de valeur exportée, or l'exportation de valeur est fortement liée à l'envoi à l'étranger de personnels « *onsite* ». Le rapport entre la valeur exportée depuis Bangalore et depuis Chennai est dès 1997 constamment supérieur à 1 à 2, et à partir de 1998 de 1 à 4 en ce qui concerne Hyderabad. On peut donc inférer que la croissance de la demande de visas au consulat méridional est dûe sur la période 1999-2003 *pour la plus grande part* à Bangalore, ce qui est un élément expliquant qu'elle supplante son concurrent immédiat le plus sérieux, la *National Capital Region*.

[71] La République Populaire de Chine a cinq consulats américains délivrant des visas non-immigrants : Beijing, Shanghai, Guangzhou, Chengdu et Shenyang, auquel on ajoutera celui de Hong Kong que distinguent les statistiques américaines.

Tableau n°2.3 : Classement des quinze consulats américains distribuant le plus grand nombre de visas non-immigrants annuellement (1999-2004)

Rang	1999	2000	2001	2002	2003	2004
1	Séoul	Séoul	Séoul	Séoul	Séoul	Séoul
2	*Ci. Juarez*	*Ci. Juarez*	*Ci. Juarez*	*Monterrey*	*Monterrey*	*Mexico*
3	Bogota	Taipei	*Mexico*	*Mexico*	*Mexico*	*Monterrey*
4	Taipei	*Mexico*	*Tijuana*	*Ci. Juarez*	Bogota	Taipei
5	*Mexico*	*Monterrey*	*Monterrey*	Taipei	Taipei	Bogota
6	*Monterrey*	*Tijuana*	*No. Laredo*	Bogota	*Guadalajara*	*Guadalajara*
7	Sao Paulo	Bogota	Taipei	Manille	**Chennai**	**Chennai**
8	*Tijuana*	Manille	*Matamoros*	*Tijuana*	*Ci. Juarez*	Londres
9	Londres	Beijing	Bogota	*Matamoros*	Manille	Manille
10	Caracas	Londres	*Guadalajara*	*Hermosillo*	Londres	Beijing
11	Manille	Tel-Aviv	Manille	*Guadalajara*	*Tijuana*	Tokyo
12	Tel-Aviv	Sao Paulo	*Nogales*	*No. Laredo*	*Hermosillo*	*Hermosillo*
13	Beijing	**Chennai**	**Chennai**	**Chennai**	Tel-Aviv	**Mumbai**
14	Rio de J.	*Guadalajara*	Londres	Beijing	**Mumbai**	Tel-Aviv
15	**Chennai**	Hermosillo	Tel-Aviv	Londres	Beijing	Caracas

Source : *ibid.*

Bangalore s'affirme donc comme un des pôles majeurs organisant la circulation des compétences indiennes _ sinon leur migration, comme on le verra dans le chapitre suivant_ et de la relation économique États-Unis - Inde. La ville n'est pas la capitale des hautes technologies en Inde qu'elle aspire à être mais constitue cependant un pôle majeur d'un certain type de flux de richesses, d'hommes et de compétences qui participe de l'économie mondialisée contemporaine. Il semble que Hyderabad et Chennai aient connu depuis 2003-2004 une phase de rattrapage, ce qui rend donc nos remarques sur Bangalore potentiellement pertinentes aussi pour les autres villes de Classe I également engagées dans une dynamique technopolitaine.

Conclusion

Bangalore constitue notre poste d'observation d'un phénomène migratoire original au Sud, articulé à une forte spécialisation professionnelle. A ce titre il était nécessaire de présenter ce terrain qui est aussi visiblement une « porte d'entrée » vers les réseaux de l'économie mondialisée en essayant d'en analyser de front les spécificités spatiales et économiques. Nous avons cherché à le faire dans un premier temps par une approche des évolutions de l'urbanisme en relation avec les dynamiques économiques locales, puis en interrogeant le rôle de la dynamique technopolitaine et de ses acteurs dans les choix politiques et urbanistiques récents. Il convient de souligner à nouveau l'originalité des processus à l'œuvre dans un contexte de ville au Sud.

Nous nous sommes efforcés d'appréhender le phénomène technopolitain en cours dans la métropole en la resituant aux différentes échelles de son insertion en Inde, celle de l'Etat du Karnataka et celle du pays. Cela nous a permis de mettre en évidence le rôle joué par l'échelon décisionnel de l'Etat du Karnataka dans la création de conditions favorables au développement d'activités à haute valeur ajoutée. Par ailleurs l'approche nationale sectorielle a mis en évidence une dynamique nationale métropolitaine ; ainsi, bien que j'ai privilégié une approche monosite, mes résultats peuvent être sinon généralisés - car nous venons de voir que les contextes régionaux par exemple pouvaient différer - du moins être considérés comme indicatifs de tendances à l'œuvre à plus petite échelle, dans d'autres lieux.

Enfin l'exposition des modalités de développement du secteur des services informatiques en Inde a mis en évidence l'importance de la circulation de la main-d'œuvre et de l'échelle internationale pour celui-ci.

Chapitre 3

Les migrants indiens aux Etats-Unis : la minorité rêvée de l'Inde

Nous avons vu l'importance du rôle joué par les États-Unis dans le sous-champ migratoire contemporain des très qualifiés qui a été identifié et décrit dans le premier chapitre. Le deuxième chapitre a montré le rôle central joué par ce pays dans le développement de secteurs des hautes et des nouvelles technologies en Inde. Les États-Unis apparaissent comme l'espace idéal de déploiement du sous-champ migratoire des Indiens très qualifiés, qui s'y sont massivement installés depuis 1965. Les *Non Resident Indians* des États-Unis constituent d'ailleurs une catégorie devenue omniprésente dans la sphère médiatique en Inde et un objet privilégié de la politique indienne récente (cf. IV.C). Bien plus qu'une simple étude de cas, consacrer un chapitre à cette population migrante s'explique par le fait que l'échantillon de *returnees* enquêtés, qui sera présenté dans la partie suivante, est constitué presque exclusivement de personnes revenant des Etats-Unis, ce qui ne me semble pas fortuit ni lié à un biais méthodologique. Le développement de retours semble indiquer une modification des équilibres au sein de l'espace relationnel forgé par les migrants entre les deux pays.

Nous analyserons d'abord les conditions légales qui ont permis historiquement la création d'un groupe immigré qui a pour caractéristique originale un haut niveau d'éducation. C'est en partie ce qui explique son image de « minorité modèle » dans la société américaine, construction sociale et politique idyllique qui s'est diffusée également en Inde. Enfin nous présenterons les éléments contextuels qui grippent ce modèle d'intégration et de réussite depuis le début de la décennie pour les derniers arrivants, en particulier la vague suscitée par le développement des activités technologiques. La maturation de la migration aux Etats-Unis ainsi que ces éléments contextuels remettent en cause l'idéal de la migration d'installation qui avait prévalu depuis 1965.

A. La population migrante indienne des Etats-Unis : mécanismes légaux et historiques de constitution d'une « minorité modèle »

Nous présentons ici la manière dont s'est constituée la population d'origine indienne présente aux États-Unis, arrivée pour l'essentiel après 1965. Les modalités légales très spécifiques d'immigration ou d'entrée pour les ressortissants indiens ont eu pour conséquence de créer un groupe sociologiquement original, ce qui explique les modalités de leur intégration dans le contexte social, économique et racial aux États-Unis. Par ailleurs certaines de ces modalités expliquent en partie les retours. C'est pourquoi cette partie sera basée sur une grille d'analyse législative, selon une démarche chronologique, qui permettront de montrer aussi les limites d'une image homogénéisée et idéalisée tant aux États-Unis qu'en Inde.

1. Une formation récente liée à un corpus législatif favorable aux migrants qualifiés

Nous avons décrit plus haut les origines de la création d'une communauté indienne sur le sol américain au début du XXème siècle, où les frontières se referment très rapidement jusqu'aux années 1960 (cf I.B.2). Le graphique n°3.1 met en évidence la rupture de 1965. C'est l'*Immigration Act* de 1965 qui crée sur le sol américain une communauté indienne aux caractéristiques démographiques et sociologiques très spécifiques, à savoir une population de jeunes adultes, qui sont essentiellement des diplômés du supérieur, et leurs familles (au sens de famille nucléaire). Le graphique montre une croissance constante des migrants d'origine indienne à partir du début des années 1960, où l'attitude des États-Unis à l'égard des migrants indiens change en amont des réformes votées en 1965. Les chiffres utilisés pour ce graphique, tous issus des *Yearbooks* sur l'immigration publiés par les autorités américaines en charge depuis 1940, sont le résultat de l'addition des nouveaux arrivants disposant d'un visa « *immigrant* » entrés dans l'année, et des personnes déjà présentes sur le territoire américain avec un visa temporaire (« *non immigrant* ») et qui ont été « ajustées » sur un visa « *immigrant* » dans l'année[1] (Khadria,

[1] Les données officielles fournissent le nombre d'ajustements total par an, mais ce chiffre n'est pas désagrégé par type de visa préalablement détenu.

1999, p.77 ; SOPEMI, 2003, p.17), aussi le titre ne peut-il employer le terme « entrées ». Ce nombre dépasse pour de bon la barre des 10 000 migrants par an dès 1970, celle des 15 000 en 1975 après une phase de flottement, les 20 000 en 1978 et les 30 000 en 1990. Ce recours à deux modes d'entrée dans le pays explique l'envolée des chiffres.

<u>Graphique n°3.1 :</u> Evolution du nombre annuel de migrants indiens* admis aux États-Unis (1940-2004)

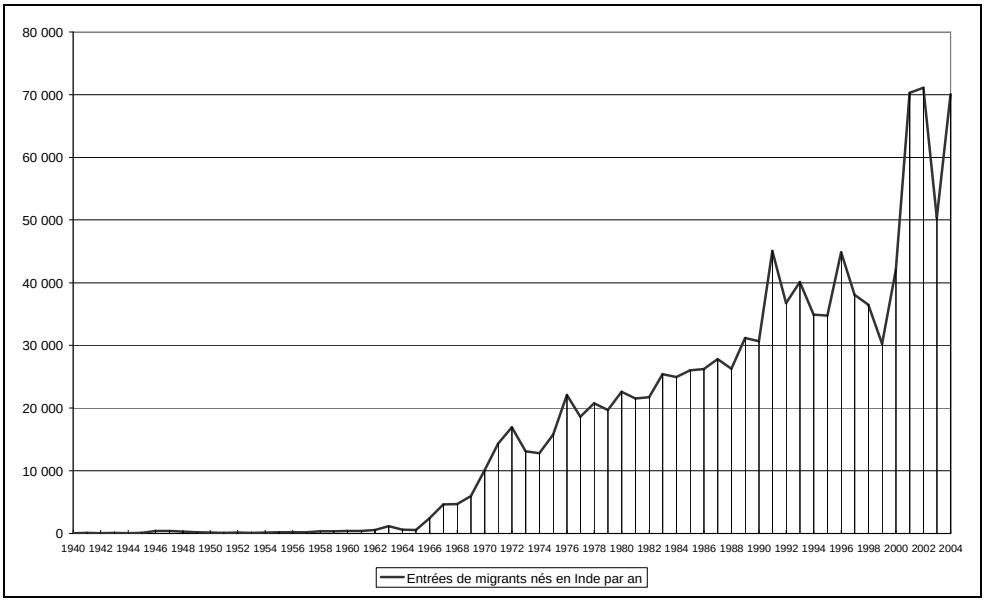

<u>Sources :</u> 1940-1994 : Khadria, 1999, p.81 ; 1994-2002 : SOPEMI, 2003 ; 2002-2004 : U.S. Department of Homeland Security (DHS)[2], 2005.

* : basé sur le pays de naissance

Par conséquent, lorsque le groupe réapparaît dans le recensement américain en tant que « *Asian Indians* » en 1980[3], la population est estimée à 387 223 personnes. Sa croissance est très rapide : 815 447 personnes au recensement de 1990 ; 1 899 599 en 2000 d'après le U.S. Census Bureau.

---

[2] La réorganisation institutionnelle sécuritaire qui a eu lieu aux États-Unis après le 11 septembre 2001 modifie le nom de l'institution publiant le rapport annuel sur les migrations (INS puis DHS), mais la forme et le fond de celui-ci restent à peu près les mêmes.

[3] En raison de ses effectifs trop faibles, le groupe « Hindus » avait disparu du recensement à partir de 1950, noyé dans la catégorie « Others » et rattaché à l'ensemble « White » (Koshy, 2002). Cette réapparition tient d'une part à la croissance démographique du groupe, et d'autre au succès du lobbying mené par *l'Association of Indians in America* à partir de 1974, en faveur de la création d'une catégorie séparée pour les *Asian Indians* au sein de l'ensemble « Asian / Pacific Islander » (qui ouvrait sur certains bénéfices au titre de la discrimination subie) (Visweswaran, 1997, p.18-23).

Cette croissance continue repose essentiellement sur les flux migratoires, puisqu'en 2000 seuls 27 % des individus recensés dans ce groupe étaient nés sur le sol américain (U.S. Census, 2000). Elle s'explique par une immigration soutenue et massive qui a progressivement eu recours à l'ensemble des moyens d'entrer aux États-Unis. En utilisant les primo-migrants entrés grâce aux visas pour migrants qualifiés comme têtes de ponts, les migrants indiens ont pu accéder à l'ensemble des visas d'immigration. Dans un second temps les entrées se sont de plus en plus faites par des visas « *non-immigrant* », ce que nous évoquerons dans le point suivant (Khadria, 1999). À ces différentes voies d'accès correspondent des types de migrants et des modes d'insertion économique différents.

Cette croissance très rapide de la population indienne sur le sol américain ne serait en effet pas possible si elle ne reposait que sur les seules entrées permises sur la base des troisième et sixième préférences du système mis en place à partir de 1965 (cf. I.B.2), qui donnent accès, sur la base de compétences professionnelles, à seulement 20 % du total annuel des 290 000 visas d'immigration accordés par an. Ces visas étaient octroyés à la main-d'œuvre très spécialisée dont l'appareil de recherche, le système de santé et les grandes entreprises américaines avaient besoin en pleine ère de prospérité et de compétition internationales, à la fois avec le bloc de l'Est et les pays d'Europe de l'Ouest qui s'étaient relevés des conséquences de la Seconde Guerre Mondiale. « Près de 100 000 ingénieurs, médecins, scientifiques, professeurs, enseignants [indiens], et leurs familles étaient déjà entrés aux États-Unis en 1975 » (Jensen, 1988, p.280).
Joan Jensen en parlant des « familles » utilise le terme américain « *dependants* », qui est proche du français. En effet il faut adjoindre aux visas d'immigration des troisième et sixième préférences ceux obtenus sur la base de la seconde préférence, qui permet aux détenteurs de *Green Card* (titre de séjour permanent) de faire venir conjoint et enfants (20 % du total des visas d'immigration accordés par an jusqu'en 1980, puis 26 %). Ces personnes entrent aux États-Unis comme nouveaux immigrés (*new arrival immigrant*), qui sont quasi automatiquement éligibles à un titre de séjour permanent, lequel ouvre droit à la naturalisation après quelques années[4].
Par la suite, l'installation durable d'une grande partie des primo-migrants leur a permis d'accéder rapidement à la naturalisation, et donc de faire bénéficier dès les années soixante-dix leurs proches restés en Inde du regroupement familial élargi auquel ont droit les citoyens américains (Petievich, 1999, p.9 ; Khadria, 1999, p.70-80).

[4] Cette durée varie légèrement en fonction de la période et de diverses caractéristiques individuelles.

Graphique n°3.2:

Evolution du nombre de ressortissants indiens ayant obtenu la nationalité américaine (1975-2004)

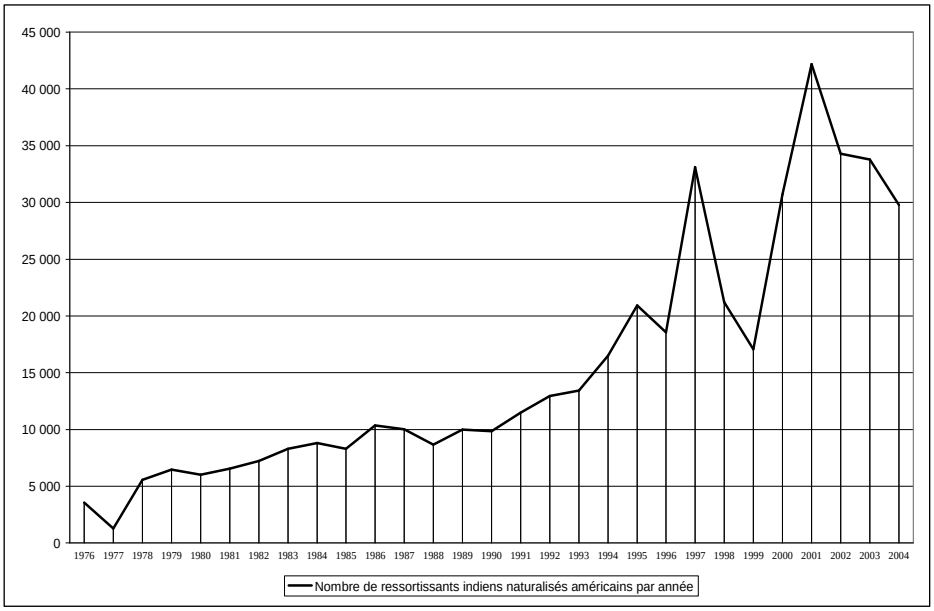

Sources : 1975-1995 : Khadria, 1999 ; 1995-2004 : US Department of Homeland Security, Office of Immigration Statistics, *Statistical Yearbooks*, 2003, 2004, 2005.

La possibilité d'accéder à un regroupement familial élargi constitue un facteur permettant d'expliquer au moins en partie un trait caractéristique de la communauté indienne aux États-Unis : un nombre de naturalisation constamment élevé, que montre le graphique n°3.2. Les chiffres sont importants : plus de 5 000 naturalisations par an dès 1977, autour de 10 000 à partir de la seconde moitié des années 1980, de 20 000 à partir de la seconde moitié des années 1990, en dépit de fortes variations ; le seuil des 30 000 a été dépassé depuis l'année 2000, avec un pic à 42 198 naturalisations en 2001. Cela peut être corrélé avec les données censitaires : en 1980 39,6 % de la population « Asian Indian » présente sur le sol américain était de nationalité américaine, alors que 70 % de celle-ci étaient nés à l'étranger (Helweg, 1990, p.255); 40 % lors du dernier recensement de 2000 pour 73 % née à l'étranger (US Census Bureau, 2005, tab.4).

Etre naturalisé permet par la suite d'obtenir de façon relativement simple des titres de séjour permanents pour d'autres membres de la famille. Cela concerne : les parents directs (*immediate relatives*) de citoyens américains, c'est-à-dire les enfants mineurs, les ascendants, et les époux de citoyens américains, qui obtiennent leurs visas d'immigration en dehors du numerus clausus de

170 000 puis 290 000 visas par an (*exempt*); les enfants adultes et leurs propres familles[5], les collatéraux et leurs familles[6], qui peuvent être sponsorisés en vertu des première, troisième et quatrième préférences, mais dans le cadre du numerus clausus, à hauteur de 54 % du total des visas d'immigration accordés par an (Simon, p.232-233 ; Khadria, 1999, p.65). Le regroupement familial est d'ailleurs devenu progressivement le principal mode d'immigration aux États-Unis, ce qui s'est traduit la reprise dans les années quatre-vingt d'une immigration massive, de près d'un million de personnes par an, qui a principalement bénéficié aux Asiatiques et aux Latino-Américains (Simon, 1995, p.233 ; Lacorne, 2003, p.172-176).

Toutefois ce n'est pas la manière dont la population indienne aux États-Unis a continué à croître à partir des années 1990. Par ailleurs cette première diversification des modalités d'immigration a eu pour conséquence de modifier le profil socio-éducatif et professionnel des migrants arrivés d'Inde jusque-là, c'est-à-dire des jeunes gens diplômés du supérieur, principalement dans des domaines scientifiques, technologiques et médicaux, à partir du milieu des années 1970 (cf. II.B.2.a). En effet le niveau de qualification des personnes adultes qui entrent grâce au regroupement familial, enfants, frères et soeurs, cousins et neveux, est plus bas et moins bien adapté au marché du travail américain que celui des primo-migrants, ce dont nous examinerons les conséquences dans la deuxième partie de ce chapitre.

Ce système d'immigration a été clarifié par le nouvel amendement de l'*Act* en 1990, qui a distingué plus nettement regroupement familial et immigration de main-d'œuvre, en divisant le système de visas en deux catégories (Simon, 1995, p.233) : les visas accordés au titre des « préférences » familiales (*family-sponsored preferences*) (226 000 par an) (plus un quota de 254000 pour les *immediate relatives*) et les visas au titre des « préférences » professionnelles (*employment-based preferences*) (140 000 par an). Ce sont ces catégories qui prévalent dans le tableau n°3.1.

[5] «Married children over 21 years of age, and their spouses and children, of U.S. citizens »

[6] « Siblings, and their spouses and children, of U.S. citizens»

2. L'instrumentalisation des visas « non-immigrants » pour immigrer aux États-Unis depuis les années 1990

A partir des années 1990, la croissance continue du nombre d'entrées s'est appuyée en grande partie sur les visas dits *non-immigrant* (Khadria, 1999, p.78-79), qui ont permis de s'affranchir de la limite imposée sur le nombre de visas d'immigration accordés par pays et par an comme le montre le tableau n°3.1.

Il existe en effet dans la législation migratoire américaine une distinction entre les visas d'immigration, et les visas dits « *non immigrant visa* ». Créée par l'*Immigration and Nationality Act* de 1952, cette seconde catégorie de visas est dédiée à des individus qui ne sont pas censés immigrer définitivement aux États-Unis, et correspond donc à des visas temporaires : visas pour affaires (B-1), visas de tourisme (B-2), visas pour étudiants (F), visas pour le personnel diplomatique (A, G, N); visas de travail temporaires (H1 et L, principalement)[7]. Or il est possible, en résidant aux États-Unis avec un visa « non-immigrant », de demander, sous certaines conditions, un titre de séjour permanent, donc de passer d'un statut à l'autre. Cette opération est appelée l'*adjustment*, évoquée dans le point précédent. Ces visas constituent donc une troisième voie d'immigration. En ce qui concerne les Indiens, il s'agit principalement de visas pour étudiants et des visas de travail, en particulier le désormais célèbre visa H1-B.

[7] Pour une liste exhaustive de tous les types de visas temporaires, voir Lowell 2000, p.18-19.

<u>Tableau n°3.1 :</u> Evolution de la ventilation des visas des migrants indiens aux États-Unis (1996-2004)

Année	Visas d'immigration					Visas « non immigrants »*			
	Ajustements	familial	professionnel	dépendant	TOTAL **	TOTAL ***	H1-B	Autres visas (L1, J1)	F1
1996	14 770	22 346	9 910	11 808	44 859	234 527	29 239	36 999	17 354
1997	12 911	14 229	9 204	13 926	38 071	_	_	_	_
1998	11 855	15 375	9 533	11 058	36 482	378 006	62 544	74 330	25 543
1999	6 932	15 179	5 362	9 356	30 237	439 398	85 012	98 702	28 335
2000	18 674	14 267	15 557	11 543	42 046	542 743	102 453	123 071	39 795
2001	42 256	15 443	39 010	14 714	70 290	567 775	104 543	129 383	48 809
2002	45 687	11 402	42 885	15 077	71 105	501 745	81 091	110 103	48 708
2003	_	15 359	20 560	12 693	50 372	537 867	75 964	106 776	50 884
2004	_	13 307	38 443	16 942	70 116	611 327	83 536	115 811	51 191

* : Nous n'avons retenu que les données concernant les migrants "principaux" ; les données concernant les personnes ayant des visas de *dependants* relatifs à ces categories (H4, J2, L2) ne sont pas systématiquement disponibles dans les rapports annuels.

** quasi exhaustif

*** Nous n'avons retenu ici que les catégories de visas les plus significatives pour notre propos : visa L1 : transfert intra-entreprise (cf. infra) ; visa J1 : visa d'échanges culturels (exchange visitor, *cf infra*).

<u>Sources :</u> U.S. Government, Immigration and Naturalization Service (INS), *Yearbook*s, 1996-2001 ; US Department of Homeland Security, *Yearbooks*, 2002-2004.

Le tableau n°3.1 met en évidence le phénomène de relais entre visas d'immigration et visas non-immigrants dans les dix dernières années. Il montre une phase de tassement des entrées avec visas d'immigration (de 1996 à 2000), sur lesquels les Indiens connaissent une concurrence de la part d'autres groupes nationaux. A la même période on observe une envolée du recours aux visas temporaires, en particulier aux visas liés à des compétences professionnelles. Le rapport entre les deux types de visas (colonnes « total ») passe de 1 à 5 en 1996 à 1 à 10 en deux ans, et il ne redescendra plus en-deçà de 1 à 7 (2002), en dépit de l'augmentation du nombre de visas

d'immigration à partir de 2000-2001, soutenue par les visas à préférence professionnelle. Cette reprise est en fait elle-même un prolongement et une conséquence de la hausse du nombre de visas temporaires accordés (*non-immigrant*), car elle est due à une très forte hausse des ajustements, essentiellement des passages à un visa d'immigration à préférence professionnelle. Au total on observe un regain du flux des migrants indiens disposant de compétences professionnelles, qui passe par un élargissement des voies de l'immigration indienne à l'ensemble des types de visas disponibles. Cela explique la croissance très rapide la population indienne et d'origine indienne aux États-Unis entre les deux recensements, et sans doute par la suite.

Les visas non-immigrants permettent cette augmentation et autorisent à biaiser les limitations des visas d'immigration, en particulier les deux voies d'immigration « indirecte » les plus connues en Inde, le visa de travail temporaire H1-B et le visa d'études F. Les visas J1 (études, formation), L1 (transfert intra-compagnie / expatriation) en sont des supplétifs.

a. Le visa H1-B

Le visa H1 était initialement destiné à : « un ressortissant étranger, résidant dans un pays étranger qu'il n'a pas l'intention de quitter, se distinguant par son mérite et ses compétences (*ability*) et qui vient aux États-Unis pour des activités de nature exceptionnelle requérant exactement ses compétences et son mérite » [8] (Lowell, 2000, d'après l'*Immigration and nationality Act*, 1952). Ils sont réservés à des personnes ayant *a priori* au moins un diplôme du supérieur. En 1970 ils ont été étendus à des emplois permanents. Longtemps peu utilisés (moins de 20 000 délivrés par an dans les années 1970), leur nombre double durant les années 1980 (48 000 par an à la fin des années 1980) ; ils recouvrent alors des profils professionnels très divers, du mannequin à l'ingénieur. Une réforme et une clarification ont été opérées par le nouvel *Immigration and Nationality Act* de 1990, qui a créé trois catégories de H1 : H1-A et H1-C pour le personnel infirmier, et H1-B pour les *specialty occupations*[9], limité par un numerus clausus de 65 000 visas attribués annuellement pour cette dernière catégorie.

[8] «An alien having a residence in a foreign country which he has no intention of abandoning who is of distinguished merit and ability and who is coming to the US to perform temporary services of an exceptional nature requiring such merit and ability »

[9] Elles sont très vaguement définies comme requérant « *theoretical and practical applications of a body of highly specialized knowledge* », c'est-à-dire dans la pratique un diplôme de premier cycle universitaire au minimum.

Le visa H1-B est valable pour une période de trois ans, renouvelable une fois. Il est lié à un contrat de travail aux États-Unis : un titulaire qui perd son emploi doit quitter le territoire américain dans les quatre-vingt-dix jours, sauf s'il retrouve un nouvel emploi durant cette période de grâce. Etre titulaire de ce visa permet d'entamer les démarches pour obtenir une *Green Card* durant les trois ou six années de séjour. L'obligation de s'engager à ne séjourner que de façon temporaire aux États-Unis a en effet été supprimée par la réforme de 1990, qui a imposé en outre que le numerus clausus soit révisé annuellement par le Congrès américain. Le visa H1-B est donc devenu implicitement à partir de 1990 un statut transitoire. C'est un outil d'ajustement de la politique migratoire aux besoins de l'économie américaine, en cohérence avec l'esprit général de la réforme de 1990. Celle-ci répondait notamment aux besoins du secteur des hautes technologies en plein développement, et plus largement aux nouveaux besoins – liés à l'informatisation de tous les secteurs de l'économie – en compétences *a priori* non disponibles en quantité suffisante sur le territoire américain (Arora, 2006, p. 4-5). Pour les cinq premiers mois de l'année fiscale 2000, les employeurs ayant obtenu le plus grand nombre de visas H1-B sont des entreprises de ces secteurs, soit dans l'ordre : Motorola (618), Oracle (455), Cisco (398), Mastech (389), Intel (367), et Microsoft (362)[10].

Le nombre de visas H1-B accordés a fortement augmenté à la fin des années 1990, principalement pour satisfaire rapidement aux besoins de ces secteurs : les activités liées à l'informatique et à l'électronique absorbent plus de la moitié des visas (Varma & Rogers, 2004 ; Lowell, 2000). Le numerus clausus de 65 000 étant atteint en 1998, il a ensuite été considérablement augmenté grâce à une mesure de 2000 au titre éloquent : « *American Competitiveness in the Twenty-First Century Act* ». Celle-ci l'a fixé à 115 000 pour 1999-2000, puis 195 000 pour la période 2001-2004. L'attribution de ces visas est largement dominée par les Indiens depuis 1994, qui obtiennent depuis 1999 annuellement entre un tiers et la moitié de ces visas (Miano, 2005).

L'agence fédérale américaine en charge des questions migratoires, l'*Immigration and Naturalization Service* (INS), publie un rapport annuel (*Yearbook*), disponible en ligne. Pour les années 2000, 2001 et 2002, les rapports annuels de l'INS comportaient une section spécifique concernant les H1-B, ce qui n'a eu lieu que durant cette période de trois ans qui fut marquée par une augmentation sans précédent du nombre de H1-B délivrés. Voici le profil typique du bénéficiaire d'un visa H1-B tel qu'il est brossé dans ces rapports annuels :

[10] Source : INS, 2002, cité par Devesh Kapur, 2005, p.58. En 2006 cette tendance s'était accentuée, puisque six des dix entreprises ayant obtenu le plus de visas H1-B étaient les grandes SS2I indiennes : Infosys, Wipro, TCS, Satyam, Patni, Larsen and Toubro Infotech ; les quatre autres appartenaient au même secteur : Microsft,Cognizant, IBM, Oracle, d'après un document diffusé par le site web *Information Week* (McGee, 2007).

"The typical H-1B beneficiary whose petition was approved in fiscal year 2000 / 2001 / 2002 had the following characteristics : born in India; 29 / 29 /30 years old; holding a bachelor's degree; working in a computer-related occupation; and receiving an annual compensation of $ 52,800 / 55,000 / 53,000. 37 / 41 / 24 percent of all beneficiaries were born in India, had either a bachelor's or master's degree, and were employed in a computer related occupation. The beneficiaries continuing in H-1B status were two years older and earned $ 14,000 / 15,000 / 15,000 more annually than the typical initial beneficiaries. Their other characteristics were the same."

Traduction :

« *Le titulaire typique d'un visa H1-B obtenu présentait [cette année] les caractéristiques suivantes : il est né en Inde, est âgé de 29-30 ans, est titulaire d'un diplôme universitaire de premier cycle, travaille dans une activité liée à l'informatique, et gagne annuellement 52 800 / 55 000 / 53 000 dollars US*[11]*. [Cette année] 37 % / 41 % / 24 % de tous les titulaires étaient nés en Inde, possédaient un diplôme universitaire de premier ou deuxième cycle et travaillaient dans une activité liée à l'informatique. Les personnes faisant l'objet d'un renouvellement de leur visa H1-B [c'est-à-dire au bout des trois premières années] étaient âgés en moyenne deux ans de plus et gagnaient 14 000 $/ 15 000 $/ 15 000 $, les autres caractéristiques étant les mêmes.* »

Sources : 2000 Statistical Yearbook of the Immigration and Naturalization Service (p.134) ; en bleu : 2001 Statistical Yearbook of the Immigration and Naturalization Service (Temporary admissions Section, p.15) ; en rouge : 2002 Statistical Yearbook of the Immigration and Naturalization Service (p.97).

Il est étonnant de voir un document officiel d'accès public brosser de manière aussi directe ce qui apparaît quasiment comme une caricature : cela souligne la position centrale occupée par les jeunes informaticiens indiens dans les quotas de H1-B attribués, sur une période de plusieurs années. Au-delà du cliché médiatique que constitue leur place centrale dans le secteur informatique mondialisé, on constate qu'il s'agit d'un fait statistiquement fondé et avalisé par l'administration.

[11] D'après Marc Abélès dans son travail ethnographique sur la Silicon Valley, le salaire annuel moyen d'un actif dans la Silicon Valley en 1999 avait atteint 53 700 dollars US, soit 40 % de plus que le salaire annuel moyen pour l'ensemble des États-Unis la même année (2002, p.20).

Pourtant certaines restrictions prévalent pour pouvoir recruter des étrangers, restrictions qui sont censées protéger les intérêts des salariés américains. Un employeur ne peut demander à faire venir un salarié étranger dans le cadre d'un visa H1-B que sous conditions, les deux principales étant : il faut qu'il apporte la preuve d'une pénurie de main-d'œuvre compétente sur le marché du travail américain pour l'emploi dont il dispose ; il doit par ailleurs verser un salaire au moins égal à ce qui se pratique habituellement. Mais ces conditions ne font l'objet que de vérifications très partielles, en raison de la faiblesse des moyens de contrôle de l'INS et de l'inspection du travail. Aussi le recours au visa H1-B donne-t-il lieu à de nombreux abus et infractions (Chakravartty, 2005 ; Miano, 2005)[12].

Norman Matloff soutient dès 2003 qu'il n'y a pas eu de pénurie de main-d'œuvre dans ce secteur de l'économie ; il avance que les visas H1-B ont été utilisés par les employeurs pour maintenir la pression sur le niveau des salaires dans le secteur de l'informatique durant le boom du secteur à la fin des années 1990 (Matloff, 2006). Ses hypothèses sont depuis largement reprises. Toutefois toutes les demandes et pressions politiques pour réduire le numerus clausus ont été fortement contestées par le secteur économique, avec Bill Gates en guise de porte-parole. Un certain nombre d'aménagements et de dérogations existe, qui permet aux entreprises américaines de continuer à faire venir la main-d'œuvre étrangère hautement qualifiée ; en voici quelques-uns. Depuis 2001 les visas H1-B liés à un contrat de travail avec une université ou un laboratoire de recherche sont accordés de façon surnuméraire et illimitée (Miano, 2005, p.2). Pour l'année 2005 le Congrès a voté une rallonge exceptionnelle de 20 000 visas H1-B, réservés à des personnes titulaires de diplômes américains. En 2005 et 2006 le nombre total de visas d'immigration sur base professionnelle a été gonflé en « récupérant » des visas non utilisés dans les années précédentes : ces deux années-là respectivement 94 000 et 33 341 visas d'immigration supplémentaires ont été attribués, soulageant le goulet d'étranglement créé par la réduction du nombre de visas H1-B en ouvrant plus large les portes de l'immigration aux professionnels (LPRF, 2006, p.5[13]). Ces dernières mesures soi-disant exceptionnelles montrent le caractère de

[12] Il est courant qu'un salarié en H1-B touche un salaire inférieur à ses collègues effectuant le même travail, soit qu'une partie aille à la SS2I qui l'emploie, soit, s'il est salarié de l'entreprise à part entière, parce que celle-ci le sponsorise pour obtenir une carte verte, auquel cas les frais juridiques sont souvent défalqués du salaire d'un « commun accord ».

13 « The large number of Legal Permanent Residents in the employment preferences in 2005 was primarily due to the American Competitiveness in the21st Century Act of 2000, which recaptured 130,107 unused employment-based visa numbers from 1999 and 2000 to be made available to 1st, 2nd, and 3rd preference employment-based immigrants once the annual limit had been reached. Approximately 94,000 of those recaptured visa numbers were used in 2005. None of these visas were used in 2006. In addition, the REAL ID Act of 2005 recaptured 50,000 unused employment-based visas, 5,125 of which were used in 2005. In 2006, 33,341 of these visas were used, exceeding the 2006 employment preference limit of 143,949. The majority of the visa numbers recaptured by the

plus en plus factice de la distinction entre visas temporaires et visas d'immigration à base professionnelle, puisque le recours à l'un ou l'autre dépend de facteurs conjoncturels, et les enjeux politiques, économiques et sociaux qui sont désormais liés aux questions de visas et d'immigration de personnes à haut niveau de qualification aux États-Unis.

Enfin on a pu observer dans le tableau n°3.1 que d'autres types de visas de travail sont largement utilisés, notamment le visa L1, « visa de transfert intra-entreprise », qui permet à une société de faire venir aux États-Unis des salariés employés dans une autre partie du monde. Il correspond en théorie à de nouveaux modes d'organisation des entreprises à l'échelle internationale (expatriation, firmes multinationales), mais sert en fait de supplétif aux limites du programme H1-B, et est massivement détourné pour en fait recruter à l'étranger des salariés qui travailleront ensuite aux États-Unis (Martin, 2003, p.15 ; Chakravartty, 2005, p.8). Les chiffres montrent cette instrumentalisation du visa L1 : le nombre total de visas L1 a progressé de 75 315 en 1992 à 328 480 en 2001, puis est revenu à 214 484 car une reprise en main a eu lieu suite à la dénonciation de cette dérive. Néanmoins, en ce qui concerne les personnes de nationalité indienne, on observe une augmentation constante : 2 255 visas délivrés en 1996, 15 531 en 2001, et 23 134 en 2004, où il représente l'équivalent du quart du contingent de H1-B. En outre le visa L1 génère pour les Indiens en général beaucoup de visas de dépendants (L2), environ 40 à 50 %, selon les années.

Nous verrons plus loin que le recours massif à ces visas s'articule avec de nouveaux modes de circulation migratoire et vient modifier le profil de la population indo-américaine.

b. Le visa pour études (F1)

Le visa F1, tel qu'il est envisagé actuellement par beaucoup de familles en Inde, est devenu une sorte de préalable à l'immigration aux États-Unis. Durant mon séjour à Bangalore en 2004, j'ai pu observer une pratique visiblement connue et assez courante dans la classe moyenne urbaine à haut niveau d'éducation (professions libérales, enseignants du supérieur et chercheurs, cadres supérieurs) et qui m'a été détaillée également dans deux entretiens[14]. Les parents envoient

REAL ID Act were issued to individuals whose country of origin was the Philippines (57 percent) or India (22 percent).» (DHS, 2006). Les passages soulignés le sont à mon initiative.

[14] Entretiens : C., Bangalore, 17/10/2004 ; Anand, Bangalore, 25/05/2004. S'ajoutent les informations collectées par observation participante durant les quatre mois où j'ai habité dans le quartier des logements de fonction réservés aux enseignants, sur le campus de l'Indian Institute of Science de Bangalore.

leur enfant faire son deuxième cycle universitaire aux États-Unis, car il lui sera ainsi plus facile par la suite d'entrer sur la marché du travail américain, puis de rester aux États-Unis, grâce à l'employeur qui se charge de sponsoriser la *Green Card* de son nouvel employé et les démarches correspondantes, lorsqu'il tient à le garder. Partir finir ses études supérieures aux États-Unis est un moyen de court-circuiter les difficultés que connaissent ceux qui tentent plus tard de partir travailler aux États-Unis[15]. Cela réduit aussi la durée totale des études, car certains migrants peuvent être amenés à repasser une partie de leurs diplômes une fois aux États-Unis, notamment dans les professions médicales (Mohammad, 2000, p.73 ; Raghuram, 2004a). Enfin la valeur ajoutée des titres universitaires indiens est particulièrement élevée pour les diplômes de premier cycle, en raison du système indien extrêmement compétitif de concours d'entrée dans les écoles d'ingénieurs ; elle est moindre pour les diplômes de second cycle (Sen et Frankel, 2005, p.27 ; Khadria, 2004). Le choix du moment du départ, après un premier cycle, s'explique aussi par des considérations financières : avoir obtenu un diplôme « coté » dans une institution indienne prestigieuse, en étant bien placé dans le classement final, permet en général d'entrer facilement dans une université américaine, et surtout d'obtenir de celle-ci une bourse couvrant au moins en partie les frais très élevés d'inscription et de scolarité qui sont de mise aux États-Unis. Les personnes passées par cette voie et interrogées lors de mes entretiens présentaient ces deux années d'étude avant tout comme un passage obligé pour accéder au marché de l'emploi américain et à un titre de séjour. La nature et la qualité de la formation reçue paraissaient secondaires, certains allant jusqu'à avancer qu'ils avaient en fait déjà appris l'essentiel en Inde, dans un système universitaire beaucoup plus sélectif et exigeant.

Le graphique n°3.3 met en évidence à la fois la diffusion de cette pratique dans la société indienne et l'élargissement du recours à cette voie d'immigration, en montrant l'augmentation du nombre de ressortissants indiens entrés sur des visas F entre 1995 et 2004, F1 pour les étudiants et F4 pour leurs conjoints et enfants.

[15] Les travaux menés par Johanna Lessinger aux États-Unis confirment mes observations (2003, p. 171). Elle fait remonter l'apparition de cette pratique au ralentissement de l'économie américaine dans la seconde moitié des années quatre-vingt, qui a rendu l'accès à l'emploi et donc aux visas plus difficile pour les étrangers (*ibid.*, p.180).

Graphique n°3.3 :

Evolution du nombre de ressortissants indiens admis au titre des visas F1 et F4 (1995-2004)

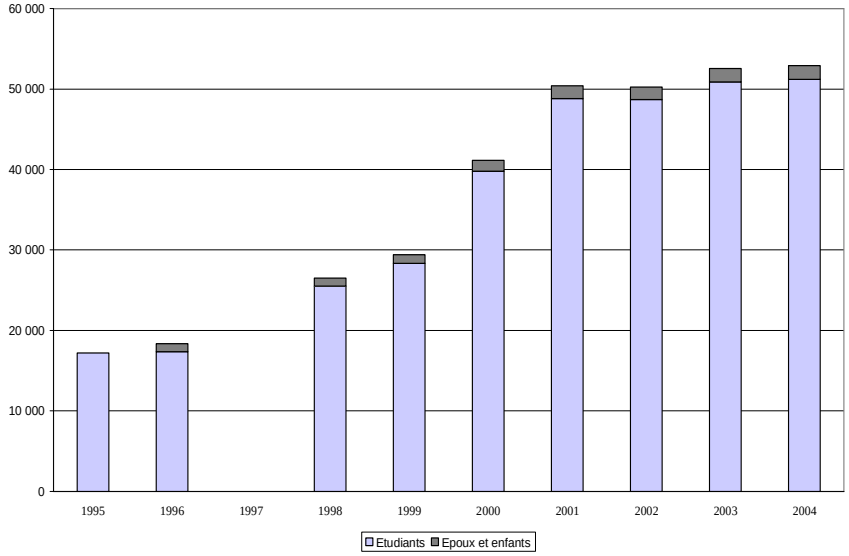

Sources : INS, *Yearbooks*, 1995-2001 ; DHS, *Yearbooks*, 2002-2004. Nous n'avons pu trouver que le chiffre total pour l'année 1995[16], et les chiffres disponibles pour 1997 posent problème (ils sont exactement les mêmes que ceux de 1996).

Le nombre de visas accordés à des ressortissants indiens entre 1995 et 2000 a plus que doublé, passant de 17 211 visas à 41 144 visas (INS, 2001), et plus que triplé entre 1995 et 2004, atteignant 52 920 (DHS, 2005). L'Inde est devenue en 2006 le premier pays d'origine des étudiants étrangers présents sur le sol américain, avec 76 500 entrées d'étudiants (et époux et enfants avec visa « dépendant ») aux États-Unis, passant ainsi devant le Japon, la Chine et la Corée[17].

Cette augmentation se situe au croisement des intérêts d'acteurs indiens et américains : les familles indiennes, prêtes à faire un important sacrifice financier pour que leur enfant obtienne un diplôme américain, mais aussi les entreprises américaines, demandeuses de compétences

[16] La part des époux et enfants, admis au titre d'un visa « dependant » spécifique au F1, le visa F4, ne dépasse toutefois jamais 6 % du total.

[17] Source : Rapport *Open Doors 2006*, Washington D.C., Institute of International Education, cité par le *New York Times*, 13/11/2006. Le Département d'Etat américain prévoyait que les étudiants étrangers allaient contribuer à l'économie américaine à hauteur de 13 milliards de dollars en 2006.

identifiées et de qualité, ce qui semble mieux garanti par un diplôme américain, et le secteur privé de l'enseignement supérieur en plein essor, dont les étudiants étrangers sont un moteur (Varma & Rogers, 2004). Les institutions d'enseignement supérieur américaines de même que les autorités américaines se sont largement ouvertes aux étrangers à partir des années quatre-vingt pour faire face à la baisse démographique de la population en âge de faire des études (de 22 millions d'étudiants en 1980 à 17 millions en 1997) ainsi qu'à la désaffection des jeunes Américains à l'égard des études scientifiques et techniques (*Science and Engineering*). Ceci s'explique par le fonctionnement de l'économie américaine, qui assure des rémunérations et opportunités de carrière plus intéressantes aux étudiants ayant suivi un cursus commercial ou juridique qu'aux diplômés de sciences et techniques, ce qui se traduit par cette désaffection des jeunes Américains pour ce type de cursus et un manque de main-d'œuvre qualifiée ou même intéressée par ce type d'emplois (Lowell, 2005 ; Sen & Frankel, 2005 ; Varma & Rogers, 2004).. La baisse du nombre de candidatures étrangères dans les institutions d'enseignement supérieur américaines, de 2002 à 2005, inattendue après trente ans de hausse constante des candidatures et des migrations pour études, a généré suffisamment d'inquiétudes pour que soit commanditée une recherche, qui a montré les liens entre ce recul et le climat post-11 Septembre, dont avait découlé notamment un raidissement des autorités consulaires américaines néfaste aux migrations pour études (Lowell, 2005, p.158-159). Ce flux d'étudiants de pays du Sud a permis depuis vingt ans la prolifération d' « universités technologiques » aux États-Unis, dont le « fonds de commerce » est constitué par des étudiants de pays non occidentaux, souvent déjà diplômés, qui paient pour deux années d'études supplémentaires sanctionnées par un titre américain, afin de pouvoir ensuite être embauchés facilement aux États-Unis. L'ambiance très particulière de ces *colleges* bas de gamme est décrite, souvent de façon assez critique, dans la littérature indienne de langue anglaise. Ainsi le best-seller indien *The inscrutable Americans*, publié par Anurag Mathur en 1991, racontait les tribulations d'un jeune étudiant indien sérieux et très « provincial » sur un campus du Midwest où il semble être le seul à prendre les études et le cursus au sérieux. Dans son roman *Jasmine* (1995), Bharati Mukherjee décrit un jeune ingénieur indien feuilletant durant des soirées entières les brochures sur papier glacé des *colleges* américains, dont les photos montrent uniquement des étudiants asiatiques ou africains sur des campus verdoyants.

Enfin le visa J1, présent dans le tableau n°3.1, joue également un rôle dans l'évolution de la migration indienne qualifiée. Il s'agit d'un visa d'échanges culturels » (*exchange visit*) relativement fourre-tout : au pair, étudiants du secondaire et du supérieur, chercheurs, enseignants, etc. Il représente donc un recours fréquent pour contourner les lenteurs du F1 et du

H1-B, mais a l'inconvénient d'imposer ensuite un retour dans le pays d'origine de une à deux années. Cette restriction explique sans doute que ce recours reste peu exploité en Inde : 3327 visas délivrés en 1996, 4716 en 2004. Il est néanmoins un moyen appréciable d'entrer aux États-Unis pour des migrants qualifiés ou en cours de formation.

La présence assez récente de la population indienne sur le sol américain s'est accrue par une utilisation progressive de l'ensemble des voies légales de migration aux États-Unis, beaucoup des personnes entrées avec des titres de séjour temporaires cherchant par la suite à les convertir en titres de séjour permanents. On peut distinguer trois phases en fonction du mode dominant d'entrées sur le territoire américain, après la phase initiale du début du XX^{è} siècle et l'interruption quasi complète survenue de 1924 à 1965. De 1965 à 1975-1980, les migrations indiennes sont liées avant tout aux compétences professionnelles des individus. Le regroupement familial domine durant la décennie des années quatre-vingt. Et depuis l'*Act* de 1990, ce sont à nouveau les entrées liées aux compétences qui prévalent proportionnellement, mais avec une part croissante de titres de séjour temporaires, dessinant ainsi une quatrième phase dans les relations migratoire entre l'Inde et les États-Unis. Cela brosse les contours d'une communauté dynamique démographiquement (l'Inde se trouve parmi les quatre principaux pays de provenance des résidents étrangers aux États-Unis depuis 1995) et spécifique sur le plan sociologique. La première phase avait vu l'arrivée de migrants sans qualification particulière, ceux qui étaient restés aux États-Unis se concentrant dans le secteur agricole. Les nouvelles vagues amorcées en 1965 en diffèrent nettement puisqu'elles sont venues soutenir le leadership scientifique et technologique des États-Unis. Une rupture majeure existe donc entre les deux étapes, de nature temporelle, sociologique et idéologique : Sandhya Shukla parle d'un oubli « fonctionnel » de la première vague dans la fabrication d'une identité pour le groupe qui s'est formé depuis, et qui revendique l'image de « minorité modèle », loin des figures marquées à gauche des ouvriers sikhs et activistes du parti Ghadar emblématiques de la petite communauté indienne formée au début du siècle (Shukla, 2005, p.65). Toutefois la diversification des modes d'immigration à partir de 1975-1980 a rendu le profil d'ensemble plus complexe et moins aisément lisible.

B. « Model minority » : un modèle construit aux États-Unis, par les autorités et les migrants très qualifiés

Les leaders associatifs de la communauté indo-américaine (*Asian Indian*), les médias indiens ainsi que les autorités indiennes comme américaines, aiment à dire du groupe indo-américain qu'il constitue une « minorité modèle » (*model minority*)[18]. Cette construction politique et médiatique est appuyée sur un certain nombre de caractéristiques sociologiques et des chiffres, censés témoigner de l'excellente intégration économique et sociale du groupe aux États-Unis. Les chiffres tirés du recensement de 2000 concernant le groupe indo-américain fournissent quelques données statistiques certes remarquables. 56 % des Indo-Américains sont diplômés du supérieur, contre 22 % dans la population américaine dans son ensemble, 24 % dans la population « blanche » (*White*), et 48 % dans l'ensemble de la population « asiatique » (*Asian*). La proportion de la population indo-américaine vivant en-dessous du seuil de pauvreté est de 10 %, soit deux points de moins que dans l'ensemble de la population américaine. Enfin, le revenu moyen par ménage (*median household income*) s'élève à 61°322 dollars annuels, soit près de 20 000 dollars de plus que la moyenne nationale (41 994 dollars) et 15 000 de plus que dans les ménages « blancs non hispaniques» (45 245 dollars) (US Census Bureau / NAPACDDC, 2005)[19]. Ce dernier chiffre en particulier est abondamment cité. Toutefois ces données statistiques d'ensemble font d'une part l'objet de critiques et réinterprétations. D'autre part la notion de « minorité modèle » est elle-même à resituer dans son contexte d'énonciation, celui de la société américaine du tournant du siècle et post – 11 septembre, qui hésite entre modèle multiculturel et post-ethnique (Lacorne, 2003) et à considérer par rapport aux stratégies que son utilisation sert (Lessinger, 1999 ; Prashad, 2000 ; Biswas, 2005).

[18] Ce terme est également utilisé et revendiqué par et pour d'autres groupes asiatiques : chinois, japonais, sud-coréen (Park, 2005).

[19] Le National Asian Pacific American Community Development Data Center est un centre de recherche d'origine associative qui dépend de l'Asian American Studies Center de l'Université de Californie - Los Angeles ; il fait partie des 47 ONG engagées dans un programme national de partenariat avec le Bureau du Recensement Américain en tant que *Census Information Centers*. Les buts de ce programme sont d'approfondir l'exploitation des données issues du recensement de 2000 et d'en faciliter la diffusion dans le grand public (source : www.census.gov, consulté le 15 janvier 2007).

1. Quel « modèle » ? Revue critique de l'hagiographie d'un groupe migrant

Les premiers travaux et publications sur les migrants indiens aux États-Unis – dont on précise alors encore qu'il s'agit d' « East Indians » – sont publiés aux États-Unis dans les années 1970 et 1980[20]. Il s'agit plutôt d'ouvrages historiques et de monographies localisées, tels que les ouvrages - jalons de Maxine Fisher : *Indians of New York city. A study of immigrants from India* (1980), et de Joan Jensen : *Passage from India. Asian American immigrants in North America* (1988)[21]. Les immigrés d'origine indienne font également leur apparition dans les ouvrages collectifs consacrés aux minorités ethniques présentes sur le sol américain, qui commencent à être publiés à la même époque: la *Harvard Encyclopedia of American ethnic groups*, publiée en 1980, leur consacre un article de cinq pages (Jensen, 1980). Il faut noter également le chapitre écrit par Gary Hess dans un ouvrage collectif sur les « Asian Americans » en 1976, pour son caractère précoce et son titre éloquent: « The forgotten Asian Americans. The East Indians in the United States. » (cité par Mishra & Mohapatra, 2002, p.84).

Les publications consacrées aux immigrants asiatiques, et spécifiquement sud-asiatiques, se développent aux États-Unis dans les années 1990 ; elles sont alors principalement le fait d'auteurs américains, de chercheurs et de journalistes. Trois ouvrages publiés durant cette décennie continuent à faire référence – faute d'une production d'ensemble très importante : *An immigrant success story : East Indians in America* d'Arthur et Usha Helweg (1990), *The South Asian Americans* de Karen Leonard (1997), *From the Ganges to the Hudson : Indian immigrants in New York City* de Johanna Lessinger (1995). Karen Leonard tend à donner une représentation idéalisée de la communauté d'origine indienne : elle présente un groupe relativement uni, dont l'itinéraire social et économique aux États-Unis est décrit sous un jour positif, ce que reflète d'emblée le titre du livre écrit par Arthur et Usha Helweg. Johanna Lessinger se distingue en se montrant plus critique, à la fois sur la cohésion du groupe, dont elle pointe les divisions internes, et sur le mythe de la réussite, qu'elle analyse davantage comme une image essentialisée produite par le groupe vis-à-vis de la société américaine, que comme un fait généralisable.

C'est davantage dans la direction critique indiquée par les travaux de Johanna Lessinger qu'évolue la production récente aux États-Unis, marquée par la montée en puissance d'une jeune génération d'universitaires d'origine indienne, qui commencent à publier à partir de la fin des

[20] Il existe bien entendu des travaux antérieurs, mais de façon sporadique et ponctuelle.

[21] Je me suis en partie appuyée pour cette revue de littérature sur l'ouvrage très complet de Pramod Mishra et Urmila Mohapatra, qui propose une bibliographie commentée de plus de 120 pages consacrée à la diaspora sud asiatique en Amérique du Nord (2002).

années 1990 et sont engagés dans les débats qui secouent la communauté indienne aux États-Unis à ce moment (la montée de l'Hindutva et l'arrivée du Bharatyia Janata Party au pouvoir en 2000, les premiers essais nucléaires indiens en 1998, les affrontements communalistes au Gujarat de 2003, les enjeux raciaux aux États-Unis dans le contexte post-11 septembre).

Le développement et la quantité actuelle des publications en Inde sur la population d'origine indienne aux États-Unis témoignent de la place particulière qui leur est accordée dans l'imaginaire national depuis deux décennies, de manière disproportionnée par rapport à la part de la diaspora qu'ils représentent. C'est avec une décennie de retard par rapport aux États-Unis que les travaux produits sur les migrants indiens et la diaspora sortent de la confidentialité des revues scientifiques pour être publiés sous forme de volumes, en Inde, à partir de 2000. Cela correspond chronologiquement à la montée d'un intérêt politique et médiatique pour la diaspora (cf. IV.C.2) dont les maisons d'édition entendent profiter. Ceci a eu deux conséquences sur le plan éditorial. D'une part s'est développée la pratique de publier également en Inde la plupart des ouvrages consacrés à la question et parus ailleurs dans le monde anglophone, à un prix adapté au marché indien. D'autre part cela a stimulé la publication spécifiquement indienne d'ouvrages sur la diaspora ou certains de ses segments, les maisons d'édition voyant là un marché de « niche » prometteur puisque visant une clientèle aisée. Ainsi depuis l'année 2000 une petite dizaine d'ouvrages paraissent chaque année sur le marché indien, publiés par des maisons d'éditions assez diverses, écrits par des universitaires ou des journalistes (à titre d'exemple : Singh & Singh, 2003 ; Singh, 2005 ; Sheth, 2001). Le contenu de ces ouvrages est inégal, allant d'actes de séminaires ou de colloques parfois déjà anciens (ainsi l'ouvrage de Petievich paru en 1999 chez Manohar correspond aux actes d'un séminaire qui a eu lieu en 1993 aux États-Unis) à des ouvrages d'ensemble sur la « famille indienne globale » – pour paraphraser le titre de l'ouvrage de Shukla Singh de 2005 – qui consacrent tous au moins un chapitre aux États-Unis. Déjà perceptible dans certains ouvrages écrits par des auteurs américains dans les années 1990, une dérive de type « hagiographique » peut être relevée dans cette production indienne : ce type d'ouvrages fait une description en général laudative de la communauté indienne aux États-Unis, en particulier de sa réussite économique. Il est largement basé sur des informations de seconde main, des sources de presse, et n'évitent pas les idées reçues. Le positionnement en est généralement conservateur et empreint de nationalisme : les auteurs insistent sur l'attachement des migrants à la culture et aux valeurs indiennes, le rôle qu'ils pourraient jouer en tant que lobby

pour peser sur la politique américaine à l'égard de l'Inde[22]. Ces ouvrages, écrits pour le lectorat de la communauté migrante d'un côté du Pacifique, et pour le public indien de l'autre, font ainsi la part belle aux clichés et à une auto-construction du mythe de la « *success story* » indienne aux États-Unis. Ils ne dissimulent pas nécessairement les problèmes et les tensions mais les minorent souvent ou les relèguent en arrière-plan. La communauté indienne apparaît ainsi comme un modèle, à la fois aux États-Unis pour les autres minorités, et pour l'Inde, qui demeure toutefois dans la plupart de ces ouvrages le lieu de référence moral et idéologique. Cette construction des « Indiens d'Amérique » comme figure exemplaire se reflète donc jusqu'en Inde, mais sa genèse est inscrite dans le contexte politique et social américain.

2. Par-delà la construction d'une image de réussite et d'unité

L'image de réussite économique d'ensemble, garante de l'intégration socio-économique des immigrés indiens aux États-Unis, est étayée par la référence au revenu moyen par ménage plus élevé que la moyenne, et en particulier plus élevé que celui de la population blanche. Il faut relever à ce propos l'importance accordée au classement des différents groupes en fonction de ce critère, les Indo-Américains étant au coude-à-coude avec la population juive et la population nippo-américaine. Toutefois la valeur de tels classements, en fonction du revenu, du niveau d'éducation, etc, par rapport à d'autres groupes ethniques doit être relativisée : en fonction des critères et de l'échantillon retenus, les résultats des classements ne sont pas les mêmes. Ainsi, selon les critères retenus, la communauté indienne oscille entre le troisième et le premier rang de « minorité la plus riche » (Biswas, 2005, p.50).

Ce type de statistiques d'ensemble est par ailleurs propice à masquer la diversité sociale et économique réelle du groupe. La principale critique méthodologique que l'on peut faire sur cette donnée est qu'elle reflète plutôt la taille en moyenne supérieure des ménages sud-asiatiques par rapport aux autres ménages aux États-Unis ; en effet la taille moyenne des ménages indo-américains est de 3,07 personnes, contre 2,59 dans l'ensemble de la population aux États-Unis, et 2,43 dans la population « blanche non hispanique » (US Census Bureau / NAPACDDC, 2005). Ce biais est corroboré par les chiffres, moins souvent cités, du revenu moyen *per capita* : il est de 26 415 dollars US en moyenne pour les Indo-américains, contre 21 587 dollars US dans

[22]A titre d'illustration du positionnement idéologique conservateur et nationaliste qui prévaut dans la plupart de ces ouvrages, Singh et Singh fustigent les *Non Resident Indians* qui se sont inquiétés de l'accession de l'Inde au rang de puissance nucléaire après l'annonce officielle des premiers essais nucléaires indiens, même s'ils étaient très minoritaires dans la communauté indo-américaine, comme en Inde d'ailleurs (2003, p.21).

l'ensemble de la population, et 24 610 $ dans la population « blanche non hispanique » (*ibid.*). L'écart subsiste mais il est nettement moins marqué au niveau individuel qu'à celui du ménage, ce qui montre le biais introduit par la structure démographique différente de la population sud-asiatique en général, et d'origine indienne en particulier : taille des ménages un peu plus élevée, population plus jeune et donc comportant proportionnellement davantage d'actifs[23]. Le premier chiffre reflète plutôt la maximisation de la force de travail au sein de familles non nucléaires, ainsi que le taux d'activité féminin élevé parmi les migrantes indiennes.

Par ailleurs les conditions de formation de la communauté indienne aux États-Unis ont introduit une diversité professionnelle, économique et sociale plus importante que ces chiffres ne le laissent penser. Le recours massif aux visas basés sur le regroupement familial dans les années 1980 a permis l'entrée de parents moins qualifiés, ou ayant un accès moins aisé aux emplois qualifiés sur le marché américain que leurs prédécesseurs. Ceux-ci étaient entrés sur les visas sur critères professionnels, qui étaient issus des meilleures universités et écoles d'ingénieurs indiennes (Leonard, p.81-83 ; Mishra & Mahopatra, p.13-15). Les suivants, pour peu qu'ils possèdent des diplômes équivalents mais obtenus dans des institutions moins connues hors d'Inde, qu'ils aient un *Bachelor* ou *Master of Arts*, peu prisés sur le marché du travail américain, qu'ils soient originaires non des grandes métropoles indiennes mais de villes moyennes, avec donc un degré d'acculturation occidentale moindre (ce qui se traduit notamment par un accent très marqué en anglais), ont connu une mobilité sociale « descendante » aux États-Unis, car ils n'ont pu accéder aux mêmes niveaux d'emplois que les ingénieurs, médecins, chercheurs et universitaires arrivés durant la première phase de migration post-1965 (Chakravartty, 2000 ; Lessinger, 2003, p.168). De plus le marché du travail américain s'est considérablement rigidifié avec le ralentissement de la croissance américaine dans les années 1970 et 1980. Cela n'entre pas en contradiction avec ce qu'a démontré Binod Khadria (1991, 1999), qui a remis en cause l'idée selon laquelle cette troisième phase liée au regroupement familial marquerait la fin du *brain drain* ; Khadria a avancé l'hypothèse que les membres des familles des migrants très qualifiés sont en général relativement qualifiés eux-mêmes[24]. Ces migrants dits « de la seconde vague » (Jayaram, 1998) ou de la troisième si on tient compte de la vague initiale du début du siècle, tentent fréquemment de compenser ce processus de déqualification professionnelle et sociale subi

[23] Les plus de 55 ans représentent 11 % de la population indo-américaine, soit un peu moins que le chiffre de 14 % dans la population d'origine asiatique, qui est lui-même fort inférieur à la moyenne nationale de 21 %, et au chiffre de 25 % dans le groupe « Blanc non hispanique ». Toutefois depuis le recensement de 2000 on ne peut plus parler d'une population composée essentiellement de jeunes actifs, puisque la part des moins de 18 ans dans la population indo-américaine a rejoint les niveaux nationaux, soit respectivement 36 et 34 % de la population.

[24] Cette hypothèse a été confortée depuis par des travaux ethnographiques, portant notamment sur les épouses de migrants (Devi, 2002 ; Raghuram, 2004a).

par le recours à l'entreprenariat, fût-il à petite échelle, pour compenser socialement la déqualification (Lessinger, 1999, p.22-23 ; Mohammad, 2000, p.64-73).

Ce passage aux services courants et au commerce de détail s'est souvent opéré avec le soutien de leurs prédécesseurs plus qualifiés, qui apportent le capital, les migrants de la seconde vague leur servant de gérants et de main-d'oeuvre (Rangaswamy, 2007, p.674 ; Lessinger, 1999, p. 23-27 ; Mohammad, 2000, p.66). Ceci permet d'expliquer la forte proportion de petits entrepreneurs et commerçants d'origine indienne aux États-Unis, qui sont devenus autant de figures familières du secteur des services : les vendeurs des stands de presse et chauffeurs de taxis de New York (Lessinger, 1995 ; Mohammad, 2000, p.65-73 ; Mathew, 2005), les épiciers ouverts 24h sur 24, les propriétaires de motels (voir le chapitre 9 de Sheth, 2001), les tenanciers de fast-foods (Rangaswamy, 2007). Les propriétaires ou investisseurs initiaux exercent souvent des professions libérales ; désireux de se lancer « dans les affaires », ils ont utilisé voire incité à migrer « cousins » et migrants de la même origine, qui sont les employés et gérants de ces entreprises. Le caractère ethnique des entreprises leur permet de s'insérer dans des réseaux à même de financer les entrepreneurs et de garantir en retour le remboursement du prêt aux investisseurs.

Ces niches économiques ethniques[25] font désormais l'objet de caricatures qui montrent leur appropriation culturelle par la société américaine dans son ensemble : par exemple le personnage d'Apu, l'épicier indien malhonnête qui tient le « Seven Eleven » (épicerie américaine ouverte quasiment en permanence), figure récurrente de la galerie des personnages dans le dessin animé américain « Les Simpsons » ; dans la même veine on parle désormais de « Patel Motels » [26], pour évoquer la position dominante acquise par la communauté gujaratie dans l'hôtellerie bon marché[27]. On retrouve des caricatures semblables dans la culture *desi* qui est celle de la seconde génération, sous forme d'abécédaires fantaisistes :

[25] Ce sont des « niches ethniques » à double titre puisqu'elles sont souvent investies par un groupe aux origines régionales et/ou religieuses spécifiques au sein du groupe « indien »: les Gujaratis hindous pour les motels, les Punjabis sikhs pour les taxis, etc.

[26] Patel est un nom de famille typique de l'Etat du Gujarat, dans le nord-ouest de l'Inde.

[27] L'Asian American Hotel Owners' Association (AAHOA) comptait en 2005 8 300 membres, qui contrôlaient plus de la moitié des chambres d'hôtel à prix modique et 37 % de l'industrie hôtelière américaine dans son ensemble (Therwath, 2007, p.73).

> « *American Born Confused Desi Emigrated From Gujarat House In Jersey Keeping Lotsa Motels Named Omkarnath Patel Quickly Reaching Success Through Underhanded Vicious Ways Xenophobic yet Zestful* »
>
> « *Desi* [personne d'origine indienne, terme générique pour désigner les immigrés indiens et par extension la seconde génération], né américain, paumé, fils d'un immigré du Gujarat gérant de motels, nom : Omkarnath Patel [nom typiquement gujarati], à deux doigts de réussir par des chemins vicieux et détournés, raciste mais plein d'enthousiasme »[28]

Adopter une perspective constructiviste d'analyse des parcours professionnels et sociaux en migration nuance une vision socialement trop polarisée de la communauté, qui est celle développée par les leaders communautaires, *businessmen* et cadres issus de la deuxième vague. Ceux-ci sont soucieux de se distancier des migrants de la troisième vague, qui ont investi notamment le secteur des commerces de proximité urbains et qui brouillent l'image soigneusement construite par les premiers de « minorité modèle »: « *Ce sont nos cadets et nos jeunes cousins peu brillants.* »[29] ; ces propos sont attribués par Johanna Lessinger à un très riche homme d'affaires (anonyme) qu'elle présente comme une figure éminente de la communauté indienne de New York, (Lessinger, 1999, p.22). Une véritable hiérarchie économique et partant de là, sociale, parcourt donc « la » communauté : « *la communauté est divisée de l'intérieur, pas seulement en fonction de la religion et de l'appartenance régionale [….] mais aussi de la classe. [….] Ces divisions de classe qui existaient avant la migration sont amplifiées après celle-ci, puisque l'insertion différenciée des individus dans le marché du travail américain les placent, parfois de manière brutale, dans des segments différents de la hiérarchie sociale américaine, déterminant quelle école leurs enfants fréquentent, qui sont leurs amis, et de quelle façon ils vont pouvoir maintenir des relations avec l'Inde*. » (Lessinger, 1999, p.19)[30]. La sociabilité au sein de la communauté est ainsi très structurée et hiérarchisée, comme le souligne J. Lessinger au sujet de la vie mondaine indo-américaine à New York, faite de soirées et d'événements non accessibles aux moins riches (1999, p. 27-30). Les interactions entre les migrants de tous les niveaux socio-

[28] Cet abécédaire est tiré d'un roman racontant l'adolescence difficile d'une jeune fille née aux États-Unis de parents indiens (Hidier Desai, 2004, p.89). Il comporte plusieurs de ces abécédaires fantaisistes, qui sont un élément récurrent de la culture *desi* rapportés dans d'autres romans (Lahiri, 2003) et étudiés par des chercheurs travaillant spécifiquement sur la deuxième génération (Petievich, p.193-216).

[29] « These are our stupider younger brothers and cousins. » (Lessinger, 1999, p.22)

[30] « [….] the community is internally divided, not only by linguistic region and religion [….], but also by class. [….] existing class differences are further amplified after migration as people's differential access to the job market sorts them, sometimes brutally, into different sectors of the US class structure, determining where their children can go to school, who their friends are, what kind of ongoing access they can have to India. » (Lessinger, 1999, p.19)

économiques se restreignent éventuellement à deux types de lieux : d'une part les commerces ethniques voire les enclaves commerciales ethniques (comme les quartiers sud-asiatiques de Jackson Heights et Coney Island à New York décrits entre autres par Madhulika Khandelwal, Aminah Mohammad et Sandhya Shukla ; Richardson Heights, un petit centre commercial au nord-ouest de Dallas, étudié par Carolyn Bretell), où beaucoup viennent effectuer un certain nombre d'achats spécifiques ; d'autre part les lieux de culte, temples hindous, *gurudwaras* et mosquées (Rayaprol, 1997 ; Mohammad, 2000 ; Rajagopal, 2004).

3. *Model minority* : un positionnement dans la société multiethnique américaine et ses conséquences

Se positionner en tant que « model minority » est une attitude partagée par plusieurs groupes migrants d'origine asiatique : les Indiens, les Chinois, les Coréens (Park & Park, 2005 ; Hansen & Stepputat, 2005, p.33). Apparaître comme « *membre d'une communauté qui paie ses impôts, bosse dur, respecte la loi, bref d'une communauté parfaite* »[31] (George, 1997, p.46) est un positionnement commun à ces groupes qu'il convient d'interroger à la lumière de leur point commun, à savoir leur situation de migrants aux États-Unis dans un débat polarisé notamment par la question de savoir qui est blanc ou pas (Visweswaran, 1997).

Ce positionnement fait l'objet actuellement d'une remise en perspective de la part de jeunes chercheurs en sciences sociales souvent issus de la seconde génération, tels Vijay Prashad, Shampa Biswas, Sandhya Shukla, ou encore, côté coréen, Edward et Jonathan Park. Ils soulignent la concomitance de trois faits : l'apparition de la notion de « minorité modèle », l'arrivée des migrants qualifiés asiatiques à partir de 1965, la lutte pour les droits civiques appuyée sur l'activisme des Noirs américains. L'hypothèse avancée par ce courant de recherche est que la notion de minorité modèle aurait été développée pour contrer ce dernier phénomène, dont elle tend à dévaloriser les revendications[32]. En effet l'image de groupes migrants récents non blancs, qui se seraient intégrés socialement et économiquement avec rapidité et aisance, jetterait en retour la suspicion sur la population d'origine africaine qui reste largement au bas de l'échelle socio-économique, et de là sur ses demandes en matière de « discrimination positive ». En se

[31] « members of a tax-paying, law-abiding, hard working, "faultless" community »

[32] Ce biais, ainsi que la montée d'une contestation interne de l'image de « model minority », étaient déjà soulignés par Thomas Archdeacon en 1990.

présentant comme des minorités modèles, ces groupes migrants contribueraient sans le vouloir à la discrimination et à la stigmatisation de la population issue de la traite esclavagiste.

C'est aussi pour eux le moyen de se distancier de la population afro-américaine, de s'abstraire du jeu des relations raciales à l'œuvre aux États-Unis, et donc une tentative d'échapper au racisme, *a fortiori* à toute catégorisation raciale. Un certain nombre d'auteurs issus de la première génération va dans le même sens : Nazli Kibria, citée par Kamala Visweswaran, écrit que « les Américains d'origine sud-asiatique sont des non-Blancs ambïgus »[33] (Visweswaran, 1997, p.42). Elle entend par là qu'ils souhaitent avant tout ne pas être perçus comme non-Blancs, ce qui impliquerait un positionnement social inférioriséet à ce titre n'opèrent en aucun cas de rapprochement politique ni ne soutiennent les mouvements de défense des droits des minorités[34]. En effet comme le souligne Rosemary George : « Les Sud-asiatiques occupant des emplois de cadres (*professionals*), en particulier ceux qui sont entrés aux États-Unis après les nouvelles lois d'immigration de 1965, se sont vus offrir par la politique « *color-blind* » des États-Unis la promesse d'occuper à nouveau cette place structurellement privilégiée qu'ils avaient dans leur pays d'origine, où les privilèges sont déterminés par des facteurs tels que la classe, la caste, la religion, mais qu'on prétend en général être « basés sur le mérite ». »[35] (George, 1997, p.51). Il faut rappeler ici que le « mérite » s'appuie sur les données objectives du niveau d'éducation et de formation des Indiens : 28 % d'entre eux sont diplômés de deuxième cycle universitaire, autant de premier cycle, contre 8 % et 14 % respectivement dans la population totale, 9% et 16% dans la population « blanche », 14 % et 24 % dans la population « asiatique » (US Census Bureau / NAPACDDC, 2005, tableau 7). Dans cette perspective, être intégrés au jeu des catégories raciales serait désastreux car cela déprécierait leur statut social élevé, en continuité avec celui qu'ils avaient déjà pour la plupart en Inde (cf. V.C.2).

Cette volonté d'apparaître comme minorité modèle se traduit, au niveau des mouvements associatifs indiens et de leurs leaders, par la mise en avant d'une homogénéité très exagérée (*cf. supra*). Comme l'écrit Johanna Lessinger : « On prend garde à ce qu'aucun doute ou démenti

[33] « I believe that ambiguity is a prominent element of current South Asian racial identity in the United States. For lack of a more elegant term, *South Asian Americans are ambiguous nonwhites*. » La partie citée dans le corps de texte est ici en italiques.

[34] Cela distingue la situation américaine des stratégies mises en place par les groupes sud-asiatiques au Canada par exemple (Varma & Seshan, 2003).

[35] « For South Asians of the professional class, especially those who entered the U.S. after the 1965 changes in immigration laws, « color-blind » policies in the U.S. hold out the promise of once again allowing them to occupy that structurally privileged position that they did in their country of origin − where privilege was determined by factors such as class, caste, or religion and yet habitually recast as "based on merit". » (George, 1997, p.51)

provenant de la communauté elle-même ne soit visible de l'extérieur, en ce qui concerne la prospérité soi-disant générale ou la facilité à s'intégrer [….], ce qui risquerait de ternir l'image brillante du groupe ethnique dans son ensemble. »[36] C'est ainsi qu'est mise en avant une identité ethnique commune qui gomme les différences, jusqu'à devenir factice et excluante. Plusieurs auteurs ont pointé la construction de l'indianité aux États-Unis comme hindoue, ce qui met en marge les musulmans (Kurien, 1997 ; Mohammad, 2000). Cette tendance a été renforcée par l'ancrage profond en Amérique du Nord des mouvements de la droite hindoue (*Hindutva*) (Lele, 2003; Prashad, 2000 ; Therwath, 2007). Cette indianité se veut également « pure » de tout métissage et directement ancrée en Inde, ce qui là encore tend à exclure une partie de la population d'origine indienne. On ne s'attardera pas ici sur les différentes origines régionales qui préexistent à la migration et se traduisent par des variations importantes d'ordre linguistique et culturel et des antagonismes éventuels au niveau local[37]. On évoquera plutôt les différences liées aux itinéraires migratoires très diversifiés qui ont amené les individus aux États-Unis. Ceci est observable à partir des chiffres du recensement de 2000 : le groupe « Asian Indian » compterait soit 1 678 765 individus, soit 1 899 599 individus, selon les critères retenus. Les 220 000 individus que représente cet écart sont des personnes qui se sont déclarées *entre autres* « Asian Indian » lors des opérations de recensement (U.S. Department of commerce, 2002). Ceci correspond à la question nº8 du questionnaire du recensement, qui porte sur la catégorie « raciale » d'appartenance de l'individu (Lacorne, 2003, p.391) : depuis 1970 les individus choisissent en effet eux-mêmes leur groupe « racial » d'appartenance[38] et en 2000 ils ont eu la possibilité d'en indiquer plusieurs, sans restriction de nombre[39] (*ibid.*, p.367-368). Plusieurs hypothèses peuvent expliquer cette pratique et l'écart qu'il crée entre les deux chiffres. Une partie des réponses correspond sans doute aux descendants des migrants du début du siècle : ils ont pour beaucoup épousé des femmes mexicaines pour des raisons liées en partie au contexte des relations interethniques et aux dispositions légales discriminatoires prévalant à l'époque, ce qui a entraîné la création d'un groupe culturellement original dans le Sud de la Californie, largement

[36] « Concern is often expressed that any doubts and demurs over universal prosperity or easy assimilation [….] expressed from within the community not reach the outside where they might tarnish the shining image of the entire ethnic group. » (Lessinger, 1999, p.17-18)

[37] Des travaux ont été menés sur la population indienne aux États-Unis en fonction de son origine régionale ; voir sur les migrants originaires de l'Etat d'Orissa, Sahoo, 2003 ; sur ceux d'Andhra Pradesh, Bhaskar, 2000.

[38] Cette auto-désignation, mise en place depuis le recensement de 1970, maintient une classification en fonction de l'appartenance ethnique dans le recensement américain, mais elle a permis d'évacuer l'avis subjectif du recenseur, ce qui a mis fin à l'application de la « *one drop rule* » (Lacorne, 2003, p.367).

[39] Ce qu'ont fait un peu moins de sept millions de personnes en 2000, plus de 90 % d'entre elles indiquant deux « races » (*ibid.*, p.392-395).

étudié par Karen Leonard (1995). Les migrants de la seconde phase et leurs enfants, nés sur le sol américain, sont pour certains en âge de se marier et d'avoir des enfants ; certains ont épousé d'autres ressortissants américains qui ne sont pas nécessairement d'origine indienne, donnant naissance à une troisième génération aux origines « raciales » mixtes d'après les critères du recensement américain[40]. Enfin dans le chapitre consacré à l'historique de la migration indienne vers l'Amérique du Nord, le rapport du *High Level Committee* sur la diaspora indienne estime que 300 000 personnes d'origine indienne ont émigré aux États-Unis selon un schéma de migration par étapes pluri-générationnel : les *twice migrants* chassés d'Afrique et des îles Fidji, qui sont pour certains arrivés aux États-Unis après une migration initiale vers un pays du Commonwealth car ils ont fait l'objet de dispositions spécifiques leur facilitant l'immigration aux États-Unis dans les années 1980 (Singhvi, 2000, p.159) ; des descendants de *coolies* demeurés aux Caraïbes et en Amérique du Sud, qui migrent vers les États-Unis selon un mouvement assez généralisé dans ces pays (*ibid.*, p.163-164). Dans le second cas notamment, la créolisation des populations en contexte caribéen, réelle bien que minorée dans le contexte récent influencé par la vigueur de l'*hindutva* (Vertovec, 2000), peut contribuer aux déclarations d'appartenances « raciales » multiples. Pour conclure, le fait que deux chiffres coexistent concernant une population de cette taille et le choix de retenir soit l'un soit l'autre sont emblématiques d'une situation complexe et de choix politiquement significatifs.

La mise en avant de l'image de réussite collective des migrants indiens très qualifiés vivant aux États-Unis a eu un fort impact en Inde également, où la figure du migrant, victime ou traître, s'est effacée progressivement au profit de celle du *Non Resident Indian* (NRI). Margaret Walton Roberts, Sandhya Shukla, Ingrid Therwath ont montré que ce terme, créé pour des raisons fiscales en 1963 et s'appliquant en théorie à tout citoyen indien résidant et travaillant à l'étranger, a progressivement été identifié avec les seuls migrants qualifiés, riches, résidant en Amérique du Nord (2004, 2005, 2007). Cette identification restrictive a supplanté et exclu les autres figures de migrants, fussent-ils plus nombreux et contribuant au moins autant en termes de remises, comme par exemple les travailleurs du Golfe. Ce glissement de sens témoigne du développement d'un

[40] La pression sociale en faveur de l'endogamie reste toutefois très forte en migration comme en Inde, et épouser quelqu'un au/du pays, en suivant les règles du mariage arrangé, demeure une pratique courante. Vivre en couple ou se marier avec un(e) Occidental(e) semble être de plus en plus banal dans les familles indiennes immigrées, mais reste souvent difficile à faire admettre en Inde (Petievich, 1999). La littérature indo-américaine en plein essor traite fréquemment de ce type de dilemmes et de tensions culturels et familiaux, dans les romans et nouvelles de Jhumpra Lahiri, Chitra Banerjee Divakaruni, Anita Desai notamment ; le cinéma indien reste plus en retrait sur ces questions.

champ transnational entre l'Inde et les États-Unis, structuré par des flux nombreux, matériels (migrations, aller-retours annuels, investissements), immatériels (médias transnationaux[41], pratiques sociales transnationales[42]), et de plus en plus par l'Etat indien (cf. IV.C).

C. Effets de contextes : l'érosion du rêve américain et ses conséquences à l'échelle transnationale

Les modalités de la migration et de l'insertion économique de la population indienne aux États-Unis qui prévalaient depuis 1965 ont été remises en cause au tournant du siècle, en raison de la crise du secteur des hautes technologies. Cela a coïncidé avec les conséquences des attentats du 11 septembre 2001, qui ont fait émerger des sentiments anti-immigrants, anti-musulmans, et anti-orientaux dont les migrants indiens ont pu faire les frais. Ces éléments contextuels modifient le fonctionnement du champ transnational qui s'est créé. Nous souhaitons ici mettre en évidence la concomitance de ces différents éléments propres à créer un contexte propice à une réévaluation du projet migratoire et de sa pérennisation.

1. 2000-2002 : un contexte d'incertitude économique nouveau, en particulier pour la dernière vague d'Indiens qualifiés arrivés aux États-Unis

Les flux de professionnels indiens, initialement non-immigrants, ont largement contribué à la croissance de la population d'origine indienne ou sud-asiatique sur le territoire américain depuis les années 1990. Il s'agit d'une population jeune, plutôt masculine, conformément au portrait du titulaire type de visa H1-B relevé dans les *Yearbooks* de l'INS entre 2000 et 2002. Elle est caractérisée par son instabilité, puisque ces migrants sont théoriquement présents de manière temporaire, bien que leur séjour puisse se prolonger, d'une mission à l'autre, pendant parfois plusieurs années, jusqu'à éventuellement réussir à se faire sponsoriser pour obtenir une carte

[41] Voir Shukla, 2005

[42] On évoquera par exemple les pratiques matrimoniales transnationales, largement illustrées dans nos enquêtes et étudiées par différents auteurs : Devi, 2002 ; Kalpagam, 2005 ; Therwath, 2007, p.96-120.

verte. Les derniers arrivants qui n'ont pas encore obtenu ce permis de séjour de dix ans constituent donc une catégorie fragile, sensible aux variations de la conjoncture économique, comme l'ont montré l'impact du ralentissement du secteur des NTIC au niveau mondial et celui de l'économie américaine au début des années 2000.

a. La « dot-kaum »[43]

Comme nous l'avons évoqué précédemment (cf. A.2.a), le rôle des immigrés indiens dans le développement des activités de haute technologie aux États-Unis et dans l'essor de l'économie américaine dans son ensemble est conséquent dès 1965.

Anna Lee Saxenian a montré la corrélation entre l'immigration qualifiée asiatique et le développement des activités de pointe dans les districts de haute technologie mondialement connus de la Silicon Valley et de la route 128 (Saxenian, 1994) : en 1998 un tiers des ingénieurs et chercheurs de la Silicon Valley était d'origine étrangère, et parmi eux, les deux tiers étaient d'origine asiatique ; un quart des cadres supérieurs des entreprises de haute technologie de la Silicon Valley était d'origine soit indienne, soit taïwanaise soit chinoise (Saxenian, 1999, p.11-12).

Par ailleurs la croissance du secteur informatique et des activités informatiques dans divers secteurs de l'économie américaine (en particulier : banque et finance, assurances, télécoms) ont nécessité le recours massif, pendant les années 1980 - 1990, à une main-d'œuvre compétente, pour assurer des tâches relativement simples de programmation, de gestion et de maintenance des systèmes informatiques, que Binod Khadria appelle des « compétences génériques » (2001, p.47). Ces compétences étaient rares sur le marché du travail américain, en raison d'une désaffection des étudiants américains pour les cursus scientifiques et techniques. Ainsi est entré aux États-Unis un certain nombre de migrants « temporaires » indiens, dont l'économie américaine avait un besoin impératif pour développer la « société de la connaissance »[44] nécessaire au maintien de sa position économique dominante, sans qu'il s'agisse pour autant de scientifiques ou d'ingénieurs de haut vol tels que ceux qui immigrent d'abord après 1965. Cette main-d'œuvre a été fournie en

[43] Je reprends ici un jeu de mots utilisé par Pravin Sheth pour évoquer la vague migratoire arrivée aux États-Unis dans les années 1990 et 2000 pour travailler dans le secteur informatique (*Indian software community*) ; le terme « kaum » signifie « communauté » en hindi, et fait écho au « point » (*dot* en anglais) que portent un certain nombre de femmes indiennes au front (2001, p.414).

[44] Nous faisons ici référence aux travaux de Robert Reich sur la « *knowledge society* », qui ont considérablement influencé la sphère politique américaine, d'autant plus que R. Reich a été Secrétaire d'Etat à l'emploi du gouvernement américain sous les deux présidences Clinton, de 1992 à 1997.

grande partie par l'Inde, grâce aux visas H1-B et aux sociétés de services informatiques en régie indiens. Cela a constitué une sorte de quatrième vague migratoire[45] entre l'Inde et les États-Unis, si on prend en compte la chronologie, le profil éducatif et professionnel des migrants, et leurs modalités d'entrée aux États-Unis : après les migrants pauvres et non éduqués du début du siècle, les immigrants très qualifiés post-1965, et les immigrants issus du regroupement familial, celle-ci est caractérisée par les modalités de son séjour sur le territoire américain, théoriquement temporaire, et sur la base uniquement de leurs compétences, essentiellement dans un type d'activités précis, celui des NTIC. Ces sous-traitants peuvent être employés par une entreprise de manière continue durant plusieurs années, voire à terme se voir proposer un emploi par celle-ci. Cela a été la stratégie d'un certain nombre d'Indiens très qualifiés qui sont arrivés aux États-Unis durant les années 1980 et 1990 : entrer dans ce secteur en très forte croissance par la voie de la sous-traitance, pour être à terme embauché par l'entreprise cliente, ou une autre entreprise américaine, ce qui permet de demander ensuite à celle-ci de sponsoriser leur demande de titre de séjour permanent (*Green Card*).

Cette quatrième vague ou *dot-kaum* est instable car constituée pour partie par des personnes qui ne restent pas aux États-Unis à moyen terme. Quant à ceux qui souhaitent rester, leur situation est relativement fragile puisqu'elle est liée à l'employeur américain et à sa volonté, ou non, de pérenniser l'emploi du sous-traitant / consultant en H1-B, en l'embauchant dans un premier temps, et de le sponsoriser pour obtenir une carte verte par la suite. Cette situation est propice à une exploitation passive (salaires plus bas que leurs collègues américains, charge de travail plus lourde), que les employés acceptent dans l'espoir de pouvoir passer d'un statut de migrant temporaire à un statut d'immigrant. Pour ceux qui ne souhaitent pas forcément passer à un statut de résident, une situation d'exploitation peut également être acceptée car travailler un temps aux États-Unis donne accès « à des réseaux transnationaux de grande valeur, sur le plan social et sur le plan professionnel, qui sont importants pour leur la suite de leur carrière, pour se construire une expérience et pour les contacts en Inde même. » (Chakravartty, 2005, p.18). Ashish Arora et Ronald Fernandes, sur la base de sources indiennes et consulaires, avancent ainsi le chiffre de 30 000 professionnels indiens du secteur des NTIC débauchés aux États-Unis en 1999, et 20 000 en 2000 (2001, p.22).

La possibilité de pouvoir changer de statut est corrélée à des facteurs renvoyant à l'appartenance de classe et de caste en Inde, comme l'a montré Paula Chakravartty dans son travail empirique portant sur les itinéraires socio-professionnels de cent Indiens entrés aux États-Unis pour

[45] L'idée de quatrième vague est avancée par Pravin Sheth (2001).

travailler dans le secteur des NTIC avec un statut de H1-B (2005). Ceux qui parviennent à changer de statut sont plutôt issus de milieux aisés en Inde, sont diplômés d'institutions connues voire ont pu faire un second cycle aux États-Unis (ce qui suppose une famille disposant d'un certain capital), et ont déjà des relations aux États-Unis qui les ont aidés et conseillés ; ils s'inscrivent donc dans la continuité des migrants post-1965, auxquels ils sont d'ailleurs souvent apparentés. Ceux qui se retrouvent « coincés » dans un statut de H1-B sont issus de milieux plus modestes, originaires de villes de taille moyenne ou du milieu rural, et ont du passer par des *body-shops* pour partir, qui les contrôlent de près et les empêchent en partie de développer leur réseau professionnel et relationnel aux États-Unis ; ce sont des primo-migrants. Cette fragilisation du mécanisme de transformation du statut de H1B en immigrant est également décrite par Xiang Biao et Uma Kalpagam (Kalpagam, 2005 ; Xiang, 2007).

La précarité de cette situation professionnelle et légale ne se traduit pas de manière mécanique par un mode de vie précaire : un certain nombre viennent accompagnés de leur épouse, que celle-ci les accompagne ou les rejoigne comme migrante dépendante (visa H4, qui interdit de travailler, mais qui peut être converti si elles obtiennent une promesse d'embauche) ou trouve le moyen de partir aussi comme H1-B. La petite production de travaux empiriques issue du courant des études féminines et des études de genre et portant sur ces couples de migrants indiens très qualifiés aux États-Unis (Devi, 2003 ; George, 1997 ; Purkayastha, 2005 ; Visweswaran, 1997) décrit de jeunes couples qui s'installent ainsi pour quelques années, aux États-Unis, à l'exemple de ceux qui les ont précédés ; leurs salaires élevés leur permettent d'adopter un mode de vie confortable. Un certain nombre de personnes enquêtées à Bangalore en 2004 étaient elles-mêmes initialement parties en tant que H1-B aux États-Unis, et y sont restés de longues années, allant parfois jusqu'à prendre des initiatives indiquant un enracinement, l'achat d'une maison par exemple (cf. tableau n°9.1).

Cette nouvelle modalité de mobilité internationale, qui est aussi une modalité d'accès à la migration internationale, peut être reliée à la croissance de la population indienne présente aux États-Unis depuis les années 1990. Cela a été décrit par Carmen Voigt-Graf en ce qui concerne l'Australie : le développement récent d'une population d'origine indienne en Australie, ancien « pays blanc » où subsistait une souche de migrants punjabis formée au XIXème siècle, est alimenté par des flux de *twice migrants* indo-fidjiens et de jeunes gens employés dans le secteur des NTIC (Voigt-Graf, 2002 ; Voigt-Graf & Khoo, 2004b ; Xiang, 2001).

b. La dernière génération de migrants atteinte par les conséquences du ralentissement économique au début des années 2000

Le secteur des NTIC à fort taux de croissance a été frappé de plein fouet à partir de 2000 par le dégonflement de la bulle financière spéculative dite « des valeurs technologiques ». Cette bulle spéculative s'était formée à partir du milieu des années 1990, les investisseurs et les marchés boursiers misant sur les entreprises des secteurs des nouvelles technologies de l'information et de la communication (télécommunications, informatique, Internet). Des sommes énormes ont été investies dans de nouvelles entreprises, les *start-ups*, dans un climat d'euphorie généralisée durant la seconde moitié et à la fin des années 1990, grâce au très fort développement des activités généré par la hantise généralisée du « bug de l'an 2000 ». La hausse rapide de la valeur des actions de ce type d'entreprises, la spéculation boursière, la proportion importante de capital-risque investi dans ces entreprises, ont créé un contexte de plus en plus instable. Par ailleurs l'euphorie a mené à des prises de risques inconsidérées de la part des entreprises et des investisseurs : stratégies de rachats d'entreprises concurrentes tous azimuts, niveau d'endettement record des entreprises, surévaluation de la valeur des entreprises et donc des actions boursières, financement de projets aux perspectives de développement surestimées. En mars 2000, suite à une hausse des taux d'intérêt, on assiste à l'effondrement du cours des valeurs dites technologiques qui provoque un éclatement de la bulle spéculative et un krach boursier. L'explosion de la bulle a entraîné une récession du secteur à court terme et un ralentissement de l'ensemble de l'économie mondiale à moyen terme.

Une crise grave du secteur a été ainsi déclenchée et s'est traduite par des faillites, des rachats d'entreprises et une vague de suppressions d'emplois, suite aux faillites et en raison des plans de réduction des coûts dans l'ensemble du secteur. Les premières victimes de ces licenciements massifs dans le secteur de l'informatique sont les sous-traitants, « consultants » mis à disposition d'entreprises clientes par des Sociétés de Services en Ingénierie Informatique sous la forme de contrat à durée déterminée. Ces sous-traitants constituaient une part non négligeable de la main-d'œuvre des entreprises du secteur des hautes technologies, car cela permet de recourir ponctuellement à une main-d'œuvre spécialisée selon une logique de « projets » à court terme, sans pour autant avoir à augmenter la main-d'œuvre permanente. La rupture ou le non-renouvellement des contrats, dans un contexte de crise généralisée où plus aucune entreprise du secteur n'embauchait, a obligé des actifs et des familles migrantes, présentes depuis plusieurs années et qui pensaient jusqu'alors pouvoir rester aux États-Unis à moyen terme, à repartir en Inde ou vers une autre destination. Le visa H1-B est attaché à un contrat de travail ; une personne

dont le contrat se termine ou est rompu, quelle qu'en soit la raison, doit quitter le territoire américain dans un délai de quatre-vingt-dix jours, à moins qu'elle ne retrouve un autre emploi durant ce délai. A Bangalore ces ex-H1B sont connus dans le jargon du secteur IT (« *the industry* ») comme des « B2B » : c'est un jeu de mots sur l'acronyme de l'expression « Business to Business » qui désigne le type d'activités des SS2I, à la différence du « Business to Customers » (service clientèle) qui caractérise le secteur de la ITES-BPO ; c'est aussi un acronyme de l'expression « Back To Bangalore ». Il n'existe pas de chiffres disponibles concernant le nombre de salariés qui ont ainsi dû quitter les États-Unis, car le service américain de l'immigration et des naturalisations (INS) n'en a pas diffusé ; l'estimation courante est de plusieurs dizaines de milliers de personnes, sans vérification possible[46]

Au-delà des personnes contraintes de quitter les États-Unis parfois en catastrophe, ces licenciements massifs, cassant en quelque sorte une mécanique migratoire bien rôdée, ont jeté le trouble parmi les Indiens aux États-Unis et en Inde, car cela les a ramenés à leur condition de migrants et à sa vulnérabilité, que les migrants très qualifiés tendent à éluder (cf. VI.A)

Une autre conséquence à moyen terme de la crise a été le licenciement de milliers de salariés des entreprises du secteur, remplacés par des migrants en H1-B, main-d'œuvre plus flexible. Aussi paradoxal que cela puisse sembler, alors que les départs des États-Unis se multipliaient, d'autres migrants ont été recrutés pour permettre d'alléger les chiffres du personnel permanent des entreprises et la masse salariale : ces contractuels sous-traitants n'avaient pas le même niveau de salaire que des salariés plus anciens de l'entreprise. Cela a permis à un bon nombre d'ex-H1-B de repartir très rapidement aux États-Unis.

De nombreux salariés américains ont donc été licenciés durant le ralentissement du secteur pour être remplacés par des salariés étrangers en H1-B moins bien payés. Cela a entraîné une polémique très vive dans l'opinion américaine de 2001 à 2003[47], qui a eu entre autres conséquences le retour du *numerus clausus* des visas H1-B en 2004 à son niveau de 2000 (cf. A.2.b).

[46] Entretien avec Richard M. Sherman, Deputy Consul General First secretary, Consulat général des États-Unis d'Amérique en Inde, New Delhi, 17/01/2006. L'estimation communément avancée parmi les professionnels du secteur et les observateurs (universitaires, prestataires de services tertiaires supérieur aux entreprises) à Bangalore en 2004 faisait état de 20 à 30 000 personnes.

[47] Elle a été alimentée par une campagne en grande partie menée par des ex-salariés, utilisant des sites web : http://www.zazona.com/ShameH1B/, http://www.hireamericancitizens.org, pour n'en citer que deux, et a fait l'objet d'une large couverture médiatique.

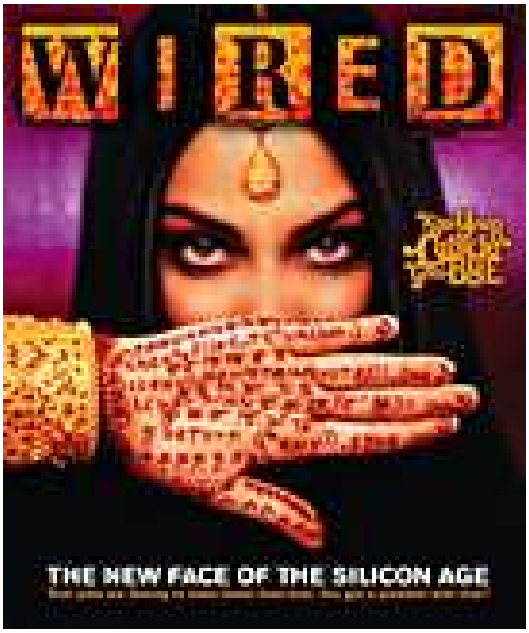

Figure n°3.1 :

La campagne anti-H1B : Couverture du magazine américain *Wired* en février 2004

La figure n°3.1 illustre l'agitation publique et médiatique suscitée par ces événements aux États-Unis, et qui a eu pour conséquence d'importantes pressions politiques pour préserver les emplois « américains ». Elle reproduit la couverture du magazine américain *Wired*[48] de février 2004, représentant le visage d'une femme visiblement sud-asiatique, portant bijou de cheveux et aux mains couvertes de lignes de code de programmation, à la manière dont on orne ses mains de dessins au henné pour certaines fêtes (*mehendi*). Les titres sont directs : « *Le nouveau visage de l'ère Silicon* » et « *Vous pouvez dire au revoir à votre bureau* [*cubicle*] [49] ». L'analogie avec une déesse hindoue destructrice comme Kali est évidente. Il faut relever le caractère tardif, à l'hiver 2004, de cette couverture, qui montre le prolongement de cette polémique jusqu'à l'année de la campagne présidentielle[50]. Cette stigmatisation nouvelle des informaticiens indiens en particulier,

[48] Ce mensuel américain, créé en 1993 à San Francisco, s'intéresse aux différents aspects de la révolution des hautes technologies, qu'ils soient technologiques, culturels ou économiques. Cette approche large lui permet d'avoir un lectorat diversifié, au-delà des seuls professionnels ; il est publié à plusieurs centaines de milliers d'exemplaires.

[49] Le terme *cubicle* désigne la niche, délimitée par des parois légères, dans laquelle est assis un salarié face à son ordinateur. Elle constitue l'unité spatiale de base des immenses bureaux des entreprises de hautes technologies en Inde et aux États-Unis. Ce type d'aménagements est caractéristique des grandes entreprises multinationales. Le bureau privatif est devenu un privilège hiérarchique et une nécessité pour assurer la confidentialité de certaines tâches d'encadrement.

[50] G.W. Bush a pris position pour les entreprises du secteur, promettant un assouplissement du quota, chose faite avec le *Real ID Act* de 2005.

et des salariés indiens en général, a été douloureusement ressentie par la population indienne, attachée à son statut de « minorité modèle » ainsi qu'à une certaine discrétion.

2. Après le 11 septembre 2001

L'impact des attentats survenus le 11 septembre 2001 sur le territoire américain a entraîné de nouvelles tensions au sein de la société américaine en termes de relations interethniques (Lacorne, 2003).

En ce qui concerne la population sud-asiatique, cet événement s'inscrit de surcroît après divers incidents à caractère raciste survenus dès la fin des années 1980, largement publicisés dans les médias diasporiques et indiens (Shukla, 2005, p.70 ; Lessinger, 1999, p.20). On peut évoquer notamment les méfaits des « dotbusters »[51] du New Jersey. Ces incidents avaient eu un impact important sur l'ensemble de la communauté d'origine indienne aux États-Unis, l'obligeant à reconsidérer sa place au sein du système américain de relations interethniques, alors que son insertion socio-économique particulière avait créé l'illusion de ne pas être soumise à la xénophobie ou au racisme (Koshy, 2002).

Les mesures de sécurité intérieure prises après le 11 septembre 2001 (en particulier le *US Patriot Act* du 26 octobre 2001) et la paranoïa latente aux États-Unis ont eu pour conséquence de rappeler de nouveau à la population d'origine indienne son statut d'Autre dans la société américaine, au travers d'incidents plus ou moins médiatisés. Des personnes d'origine sud-asiatique ont été victimes de contrôles abusifs ou de comportements ouvertement racistes sur des bases phénotypiques, vestimentaires et religieuses, en particulier des personnes de confession musulmane et de confession sikhe, leur turban étant confondu avec un code vestimentaire musulman. Paula Chakravartty signale deux décès de personnes d'origine sud-asiatique liés au harcèlement dont a fait l'objet la communauté sud-asiatique, par confusion avec les communautés originaires du Proche et du Moyen-Orient (2005, p.8 et p.25).

Aucune des personnes rencontrées lors de nos enquêtes à Bangalore en 2004 et 2006 n'a déclaré avoir été victime ou connaître directement quelqu'un ayant été victime d'actes ou de conduites discriminatoires de ce type. Mais Anand, qui a quitté les États-Unis début 2003, déclare :

[51] Ce terme, qui se réfère au « point » (*dot*) ou bijou que portent au front beaucoup de femmes hindoues aux États-Unis et en Inde, désigne des groupes de jeunes Blancs extrémistes qui ont agressé des personnes d'origine sud-asiatique et dégradé des commerces dans le New Jersey, une banlieue de New York connue pour accueillir une importante population sud-asiatique.

> « Ca a tout changé, même si nous ne sommes pas musulmans [il est hindou de caste brahmane]. Pour les Indiens de religion musulmane, les choses ont sans doute été difficiles, et les Sikhs portant le turban ont eu des problèmes aussi. Nous, nous n'avons pas vraiment eu de problème. Mais ça a vraiment changé la façon dont nous envisagions le fait d'être aux États-Unis. J'ai dit à ma femme d'être prudente, de ne pas se faire remarquer, elle a arrêté de porter des salwar-kameez à l'extérieur, par exemple[52]. Même si on n'a pas eu de problème, et aucun de nos amis non plus, ça a tout changé. Ca nous a effrayés, comme tout le monde aux États-Unis. Bref, ça n'a pas influencé notre décision de rentrer directement, mais on peut considérer que ça l'a influencée indirectement. » (Anand, Bangalore, 22/06/2004)[53].

Cette déclaration évoque le malaise d'un couple de jeunes migrants indiens, créé par le climat de suspicion entourant les personnes de « type » oriental et les risques potentiels qu'il comporte.
Elle évoque un autre élément : l'impact que ces attentats ont eu sur la population résidant aux États-Unis, notamment la peur que ces événements ont suscitée. Les événements du 11 septembre, en faisant la démonstration de la faiblesse potentielle du pays, ont mis fin à son image de puissance mondiale invulnérable, et contribué à réévaluer le projet migratoire de certains.
Enfin lors d'un entretien de groupe, deux ex-migrantes rentrées récemment en Inde ont souligné le raidissement des services consulaires américains et de la politique migratoire consécutif au 11 septembre 2001 : cela remettait en cause par exemple la certitude de recevoir la visite des membres de leurs familles facilement et régulièrement, et donc la pérennisation de modes de vie transnationaux. Dans le cas d'au moins l'une d'entre elles, Jayanthi, cela a été un élément qui a influé directement en faveur de la décision de rentrer en Inde, car son mari, fils unique, craignait de ne plus pouvoir faire venir ses parents aux États-Unis à sa guise, ou en cas de maladie[54]. Nous approfondirons la dimension familiale intergénérationnelle des retours dans le chapitre 6.

[52] Le *salwaar-kameez* ou *punjabi*, est une tenue féminine composée d'une tunique fendue portée sur un pantalon assortie avec une écharpe. Portée initialement par les femmes musulmanes et sikhes, elle est récemment devenue à la mode en Inde parmi les jeunes femmes hindoues des classes moyennes qui l'ont adoptée, notamment en raison de la liberté de mouvements qu'elle procure par rapport au sari traditionnel. Elle est considérée comme une tenue urbaine, jeune et moderne, pratique au quotidien, et est la tenue la plus fréquente que j'ai pu observer parmi les étudiantes et les salariées des entreprises du secteur des hautes technologies en Inde. Cette tenue peut donc créer une confusion entre femmes hindoues, sikhes et musulmanes dans un contexte étranger. A l'opposé C. Bretell souligne l'utilisation faite de ce vêtement par les Indiennes vivant au Texas, qui la portent lorsqu'elles doivent se rendre à proximité de la zone frontalière du Mexique, afin d'éviter les confusions fréquentes avec des hispaniques, et le harcèlement policier et douanier qui en découle (2004).

[53] Extrait d'entretien n°3.a ; cf. annexe n°1.

[54] Entretien de groupe (Manju, Jayanthi, Sukanya, Malini), Bangalore, 14/07/2004

3. Deux générations de migrants très qualifiés indiens : l'heure des bilans

Si on retient comme début de la constitution de la communauté indo-américaine l'arrivée des premiers migrants à partir de 1965, cette population est en passe d'atteindre sa troisième génération sur le territoire américain. Cela représente l'accumulation d'une expérience de la migration, de la vie hors d'Inde sur deux générations et permet d'avoir un certain recul sur la réalisation du projet migratoire, les opportunités qu'il a ouvertes mais aussi ses limites. Cette expérience est rendue visible et mise en commun au travers de médias dédiés (dont Internet et les forums des sites web communautaires), d'organisations et associations visant certains problèmes spécifiques (par exemple des associations d'aide aux femmes sud-asiatiques, notamment face à la violence conjugale, qui constitue un tabou culturel fort puisqu'elle est banale en Inde mais relève d'une sanction pénale aux États-Unis), et de productions artistiques. C'est à partir de ce dernier moyen de visibilisation que je vais pointer ici quelques-uns de ces problèmes, auxquels le projet de retour en Inde, comme reformulation du projet migratoire initial, tente d'apporter une réponse. Parmi ceux-ci, la question de la transmission identitaire des « *indian values* » apparaît comme un enjeu central, pointé par la littérature *desi* et par la littérature de type « hagiographique » ainsi que par les entretiens avec d'ex-migrants. La question est rendue plus complexe dans le cas de cette population car elle est caractérisée par un niveau de compétences élevée, est majoritairement de caste élevée semble-t-il[55] et vit dans une société multiculturelle où la pression assimilationniste est limitée. Elle n'est donc ni contrainte ni forcément désireuse de renoncer à certaines pratiques et caractéristiques sociales qui sont largement perçues comme ayant permis la réussite de son implantation aux États-Unis (Lessinger, 1999, p.29-30 ; Visweswaran, 1997, p.13-14). Le problème se pose au niveau de la transmission générationnelle et du sentiment d'appartenance de la deuxième génération et donc d'adhésion à un ensemble de valeurs considéré comme communes. Il est illustré par l'acronyme *ABCD*, créé par des étudiants indiens pour désigner la deuxième génération, avec laquelle ils entraient en contact sur les campus, sans qu'ils puissent comprendre les problèmes et les enjeux qui se posent à cette jeunesse née américaine (Rayaprol, 2005, p.131). Cet acronyme fait d'emblée référence à ces problématiques de l'identité et de l'appartenance au travers de la lettre C pour « *confused* », c'est-à-dire « paumé » : il a été utilisé par exemple comme titre du roman *Born confused* (on peut proposer comme traduction : « paumée de naissance »), oeuvre de fiction très populaire sur une adolescente d'origine indienne née aux États-Unis (Hidier, 2002). Le roman de Jhumpa Lahiri, dont le titre original en anglais

[55] Communication de Devesh Kapur : « The impact of migration from India to India », CERI, Fondation des Sciences Politiques, Paris, 24 mai 2005

est *The namesake*, littéralement « l'homonyme » mais aussi « le semblant / le susbstitut de nom »,[56] en est un autre exemple : il met en scène la quête d'identité et du difficile équilibre entre les origines et l'héritage d'une part, incarné par le nom transmis par la famille, et d'autre part la vie aux États-Unis, par le héros du roman, Gogol Ganguli. Né dans le nord-est des États-Unis, de parents bengalis ayant migré dans les années 1960 (son père est un universitaire), il porte un prénom temporaire, donné par son père d'après son écrivain russe favori, en lieu et place du nom choisi rituellement en Inde qui devait être transmis par une lettre, laquelle n'est jamais arrivée. Le titre du roman et son héros renvoient sous une forme fictive à toute la deuxième génération, prise entre américanisation et attachement aux racines, qu'elle incarne notamment au travers des figures féminines, les compagnes successives du héros (Lahiri, 2003). Le roman s'achève sur un voyage en Inde, lieu et moyen qui permettent apparemment à Gogol de mettre un terme à sa quête, explorant l'hypothèse que le retour en Inde serait la solution à la crise identitaire de la deuxième génération. Sur un autre plan, la difficile transmission de l'identité a été mise à profit par des associations de la nébuleuse de l'*Hindutva*, qui y ont trouvé le moyen de s'ancrer aux États-Unis sous des apparences bénignes, en développant une offre d'animation et d'enseignement culturel et artistique (Kurien, 2000 ; Therwath, 2007).

Depuis le début de la décennie en cours, les mécanismes et les modalités de l'insertion des migrants indiens dans l'économie et la société américaine, qui s'était jusque-là passée de manière relativement aisée, ont donc souffert de faits ponctuels qui les ont indirectement grippés. Ces éléments contextuels et structurels ont fragilisé le mythe de la migration aux États-Unis comme idéal. Ils s'inscrivent concomitamment de la phase de maturation de l'espace relationnel créé par les migrants entre les deux pays, qui est structurellement porteuse de reformulations du projet migratoire, notion que nous approfondirons dans la partie suivante.

[56] Publié en France sous le titre "Un nom pour un autre", aux éditions Laffont, 2006. Mon choix de développer cette courte analyse à partir de ce roman est motivé par l'impact important qu'il a eu aux États-Unis : ce roman a reçu entre autres le prix du Roman de l'année du New York Magazine, et figure désormais en bonne place dans les programmes d'études de *cultural studies* et d'*Asian American studies*. Il a fait l'objet d'une adaptation cinématographique en 2007 par Mira Nair, chef de file du cinéma *crossover* (Deprez, 2007).

Conclusion

Ce chapitre a montré les mécanismes de constitution de la population migrante indienne aux Etats-Unis. Ce pays constitue le pôle le plus valorisé et semble-t-il important du sous-champ migratoire des Indiens très qualifiés. Ces migrants, dotés pour la majorité d'entre eux d'un capital éducatif et économique important, peuvent entretenir une grande densité de relations autant avec l'Inde que le reste du champ migratoire, grâce à leur accès privilégié à un certain nombre de moyens pour voyager et pour communiquer. Se constitue ainsi un champ transnational entre l'Inde et les Etats-Unis. En retour ils sont les NRI « d'excellence » de l'Inde, dont l'image a tendance à supplanter celle du reste des migrants dans d'autres pays (Lessinger, 2003 ; Therwath, 2007). Par ailleurs nous nous sommes attachés à mettre en évidence les limites de l'image de « minorité modèle » forgée aux Etats-Unis, qui correspond à une fixation sur des modalités initiales d'entrée aux Etats-Unis et sur un flux homogène qui sont obsolètes au moins depuis les années 1980. Nous avons également essayé de montrer l'épuisement du modèle d'intégration avant tout économique qui avait prévalu depuis 1965. Ces éléments ont pour conséquence une réévaluation de la relation à la fois au pays d'accueil et au pays d'origine et modifient les équilibres au sein de l'espace transnational, ce qui me semble susceptible d'entraîner une reprise de la mobilité. J'avance ici l'hypothèse que le développement du flux de retours de migrants très qualifiés vers l'Inde à l'orée du XXIème siècle, qui sera décrit et analysé dans la deuxième partie de cette thèse, correspond d'une part à la maturation de la migration aux Etats-Unis et d'autre part constitue un élément de fonctionnement du champ migratoire. Le retour constituerait donc une densification de ce champ, dans lequel les migrants joueraient désormais sur l'entre-deux également en ce qui concerne leur lieu d'installation et de travail.

Deuxième partie

Revenir : une migration à part entière

Chapitre 4

Le retour : perspectives historiques et politiques

> « Le départ de l'élite éduquée de l'Inde a alimenté les États-Unis et l'Europe depuis des années en compétences très recherchées. Ce qui est préoccupant est que ces ingénieurs ne soient pas retournés en Inde pour y créer de nouvelles entreprises. Beaucoup préfèrent rester dans les pays occidentaux où ils ont accédé avec succès à des postes de direction dans les grandes sociétés américaines. Les ingénieurs indiens accèdent davantage aux postes d'encadrement dans les entreprises technologiques américaines que les ingénieurs chinois. Et contrairement à ceux-ci, les Indiens vivant aux États-Unis ne pensent pas bénéficier en Inde d'un environnement favorable à l'entreprenariat ni d'une demande pour qu'ils rentrent. »[1]
>
> PARKER Jesse. *The Lotus Files: The Emergence of Technology Entrepreneurship in China and India.* Fletcher Forum, vol. 26, n°2, 2002.

La citation mise en exergue reflète l'idée communément admise, jusque dans des travaux scientifiques comme celui dont elle est extraite, que les migrants indiens très qualifiés partis pour les pays du Nord ne rentrent pas en Inde. L'Inde est considérée comme un cas d'école de la « fuite des cerveaux » (Meyer & Charum, 1995). Le non-retour est constitutif de la notion de *brain drain* : il participe à la dramatisation de la migration des diplômés, envisagée comme une perte irrémédiable pour le pays de départ. La dénonciation du *brain drain* s'appuie donc sur le présupposé du non-retour. Or le *brain drain* correspond à une approche datée sinon « épuisée » (*ibid.*) du fait migratoire, appuyée sur une approche scientifique particulière, qui a été popularisée car elle servait certains intérêts dans le contexte géopolitique de la Guerre Froide.

En tant que discours historiquement et idéologiquement très situé, il a alimenté en Inde une politique de mise à distance des migrants, qui répondait en outre aux objectifs propres de l'Etat

[1] « This exit of India's educated elite has, in past years, provided the U.S. and Europe with greatly needed technical talent. More worrisome, these engineers have not returned to India to start new companies. Many prefer to remain in the West where they have successfully risen to higher management positions in U.S. corporations. Unlike Chinese engineers, Indians are significantly more likely to rise to executive positions in U.S.-based technology corporations. And unlike the ethnic Chinese abroad, Indians living in the U.S. do not see benefits in terms of supportive business infrastructure and rising demand in returning to India. »

indien aux échelles nationale et internationale dans les décennies qui ont suivi sa création. Le présupposé du non-retour de « l'élite » migrante est un pilier de cette politique. Par ailleurs, en tant que notion, le *brain drain* correspond à une analyse de la migration comme mise en relation simple de deux lieux et ne la saisit que dans son moment initial, celui du départ (émigration). Pourtant des travaux portant sur d'autres flux, par exemple sur les migrations transatlantiques au XIXème siècle[2], ont mis en évidence le fort taux de réversibilité et d'allers-retours dans les flux migratoires non contraints, estimé à entre un tiers et la moitié des flux de manière générale (Markowitz & Stefansson, 2004). En nous inscrivant dans cette approche, nous nous sommes efforcés de renverser le paradigme du *brain drain* et d'envisager la migration dans la perspective non pas du départ mais dans celle du retour. Pour cette raison la troisième partie de ce chapitre porte sur l'évolution du positionnement de l'Etat indien vis-à-vis de ses migrants et aux modalités de sortie de la posture d' « indifférence étudiée » [3] (qui correspond chronologiquement au discours sur le *brain drain*.

Les première et troisième parties de ce chapitre s'appuient principalement sur une analyse historique de l'attitude officielle de l'Inde, qui évolue pour des raisons géopolitiques, de politique intérieure et idéologiques, notamment en fonction du glissement du paradigme du *brain drain* à celui du *brain gain*. La deuxième partie repose sur une relecture d'un certain nombre de travaux dans la perspective du retour mise en regard d'entretiens menés avec des *returnees* rentrés avant 1998.

A. Le *brain drain* : un phénomène décrié, sans traitement politique réel

Nous allons dans cette première partie nous intéresser à la prise en compte en Inde du phénomène de migration massive des plus qualifiés (*brain drain*) qui semble s'accroître depuis la création du pays en 1947. Nous nous pencherons sur la relation entre l'évolution du phénomène et sa perception en Inde, en particulier dans les champs médiatique et académique. Nous verrons

[2] Ainsi Mark Wyman a montré qu'au moins un tiers des personnes ayant migré du vieux continent vers les États-Unis entre 1880 et 1930 sont reparties en Europe (1993) ;on trouvera une utile synthèse des sources concernant ce sujet dans Sayad, 2006, p.206-207.

[3] Cette expression a été employée par Sir Bhikhu Parekh en 1993 à la seconde convention du GOPIO (Global Organization pf People of Indian Origin), et reprise par Kathinka Sinha-Kerkhoff (2003, p.5).

que ce problème ne semble pas avoir été considéré come un enjeu méritant un réel traitement politique ; il n'y a notamment pas eu de mise en place d'une véritable politique d'incitation au retour en Inde. Ceci renvoie à la posture adoptée par l'Inde de manière générale à l'égard de ses migrants durant les trois décennies qui ont suivi son indépendance, comme d'autres pays décolonisés.

1. Le *brain drain*, vu d'Inde : faits et perceptions

Durant les années qui suivirent immédiatement l'Indépendance, la mise sur pied d'un appareil national d'enseignement supérieur et de recherche, ainsi que la création d'entreprises publiques dans des secteurs de pointe, avaient exercé une influence contraire sur les migrants très qualifiés et les candidats potentiels à l'émigration. D'une part la création d'un dispositif d'enseignement supérieur et de recherche freina les départs d'étudiants, par comparaison avec la période précédente. D'autre part ces établissements nouvellement créés avaient besoin d'attirer un personnel expérimenté qui n'était pas disponible en nombre suffisant en Inde : le personnel venu de l'étranger était composé soit d'Indiens formés ou employés à l'étranger, soit de personnels étrangers venus pour quelques années dans le cadre de partenariats, notamment ceux qui ont permis de fonder les Indian Institute of Technology[4] (Dandekar, 1968 ; Deb, 2003). Le gouvernement mit en place des outils pour aider à faire revenir en Inde ce type de ressortissants indiens : un registre national des scientifiques et techniciens indiens à l'étranger en 1957 ; le programme «Scientists' pool » et en 1958 qui visait à aider les immigrés indiens souhaitant rentrer à trouver un emploi dans la recherche indienne en accord avec leurs compétences (Dandekar, 1968). L'ambiance dans le milieu scientifique, portée par le contexte post-Indépendance, était marquée par l'euphorie et le désir de construire une grande nation scientifique. Ainsi le thème de la migration de « l'élite » n'émergea pas dans la sphère politique ni dans la sphère médiatique avant les années 1960 (Gaillard & Gaillard, 1999, p.127-129). Au

[4] Pour rappel, les IIT sont nés d'un projet formulé dès avant l'Indépendance, celui de créer en Inde, sur le modèle du MIT américain, des écoles d'ingénieurs de très haut niveau, ayant également des activités de recherche. Dans les quinze années qui suivirent l'Indépendance, cinq Indian Institutes of Technology furent créés, selon une répartition géographique qui opère un maillage du territoire national : Kharagpur, le premier, au Bengale Occidental ; Kanpur, en Uttar Pradesh ; Madras ; Bombay ; Delhi. Les IIT dépendent du gouvernement central, mais ont aussi été « parrainés » par des pays étrangers : Kanpur par les États-Unis, Bombay par l'URSS, Madras par l'Allemagne. En 2001 deux nouveaux IIT ont été créés, à Guwahati (Assam) et à Roorkee (Uttaranchal), où se trouvait la plus ancienne école d'ingénieurs de l'Empire colonial britannique. On entre dans ces écoles sur concours, après un examen national en deux phases, le *Joint Entrance Test*, qui est extrêmement sélectif : 169 000 candidats pour 3878 admis en 2002 (Murali, 2003). On estime qu'un diplômé de premier cycle de l'IIT coûte 500 000 roupies soit environ 10 000 à 12 000 dollars US à l'Etat indien (Deb, 2004 ; Khadria, 2002, p.32).

contraire N. Jayaram présente cette période d'une petite quinzaine d'années après l'Indépendance comme une phase de *brain gain* (2004).

C'est dans la seconde moitié des années 1960 que le sentiment d'un départ massif des personnes très qualifiées en migration, d'une « fuite des cerveaux », est devenu dominant, ce qui se traduit dans le discours médiatique et politique dans les années 1960, 1970 et 1980 (Lall, p.147-148 ; Therwath, p.121-128). Cette évolution coïncide dans les faits avec l'ouverture des frontières des pays neufs (cf. I.B.2). Elle correspond aussi au moment où les capacités d'absorption des jeunes diplômés par l'économie dirigée indienne et l'appareil de recherche public arrivent à saturation. Cette prise de conscience fait l'objet d'un rapport de la commission sur l'éducation remis au gouvernement central en 1966[5]. Par ailleurs le phénomène est suffisamment important pour faire l'objet d'un numéro du magazine mensuel *Seminar* en avril 1967 consacré au thème « Our brain drain », ainsi que pour alimenter un chapitre entier dans l'ouvrage éponyme de Walter Adams en 1968. Ce dernier, composé de trois contributions, décrit une configuration dans laquelle de nombreux diplômés quittent l'Inde, d'une façon qui semble devenue courante, et que Jagdish Bhagwati, dont c'est une des premières publications sur ce sujet, présente en ces termes : « notre système éducatif dans son ensemble est devenu un énorme bureau de renseignements et de passeports pour accéder aux universités étrangères, sans que quiconque ne se préoccupe beaucoup de ce qui peut arriver à nos propres institutions d'enseignement.»[6]. Dans le même ouvrage, Dandekar présente d'ailleurs ces départs massifs et leur valorisation comme le prolongement d'une pratique coloniale, voire sa séquelle, au sein de la classe aisée indienne et de l'univers académique tout juste décolonisé. Si cet argument est typiquement postcolonial, on peut le conforter par une explication socio-économique rendant compte du caractère massif et progressivement structurel de ce phénomène, développée entre autres par Anne-Marie et Jacques Gaillard. Ils parlent au sujet de l'Inde d'une « surproduction chronique » de diplômés de haut niveau, qui serait devenue rapidement disproportionnée et partiellement inadaptée par rapport aux besoins du marché du travail d'une nation nouvellement indépendante en développement, dans un contexte d'économie dirigée (Gaillard & Gaillard, 1999, p.125-127). Ils décrivent également, avec plus de neutralité que Dandekar, les blocages dont souffre l'appareil de recherche et d'enseignement supérieur indien (*ibid.*, p.130-134). Le chômage des diplômés du supérieur est de

[5] Education Commission (under the chairmanship of D.S. Kothari). *Report of the Education Commission Education and national development.* Delhi : Government of India, 1966.

[6] « our entire education system has become a big liaison and passport office for issuing passports for foreign education with little concern for what happens to our own education institutions » (Adams, 1968, p. 267-268).

fait un problème social structurel en Inde dès le milieu des années 1960 (Khadria, 2004b, p.30), observé par exemple au cours des années 1980 par Frédéric Landy dans des villages du Karnataka (1994, p.300-301). Durant ces deux décennies se répand ainsi l'idée que ce sont les meilleurs qui partent. Une proportion importante des jeunes diplômés issus des institutions indiennes les plus renommées a effectivement quitté le pays à cette période comme le montrent des statistiques partielles, fruits de travaux d'origines diverses.

Tableau n°4.1 :

Proportion de migrants dans quelques promotions d'institutions indiennes d'enseignement supérieur réputées

(Sources : Deb, 2004, p.291 ; Khadria, 1999, p.110-111 ; Sukhatme, 1994)

	IIT Mumbai	IIT Chennai	IIT Delhi	AIIMS (Delhi)
Promotions étudiées	1973-77	1964-1987	1980-1990	1956-1980
Proportion de diplômés ayant émigré	31 %	27 %	23%	56 %

Les Indian Institutes of Technology (IIT)[7] sont régulièrement classés parmi les meilleures écoles d'ingénieurs du monde ; l'AIIMS est quant à lui considéré comme la meilleure faculté de médecine d'Inde[8]. A ce titre ils symbolisent à la fois l'excellence en matière d'enseignement supérieur en Inde et l'importance du phénomène migratoire parmi les diplômés des meilleures institutions. D'après ces chiffres, la migration concerne au moins un quart des promotions jusqu'à plus de la moitié pour l'AIIMS. En 2003, à l'occasion d'un rassemblement national très médiatisé des anciens élèves des IIT à San Francisco, on avança le chiffre de 25 000 diplômés des IIT résidant aux USA et 35 000 en tout à l'étranger (Deb, 2004, p.291). Pour confronter ces informations avec nos enquêtes, je citerai deux cas parmi tous qui illustrent cette tendance : S., 35 ans, titulaire d'un *Bachelor of Technology* en informatique (Computer sciences) obtenu en 1990 à l'IIT Bombay, a évoqué spontanément le caractère massif des départs dans sa promotion, et avancé le chiffre de 32 départs à l'étranger sur 35 diplômés ; Arun, 26 ans, me montrant la

[7] Cf. note n°4

[8] L'AIIMS est en tête du classement annuel des meilleures facultés de médecine indiennes, qui est publié chaque année par le magazine *Outlook*, depuis 2001.

photographie de sa promotion de l'IIT Chennai (spécialisation en électronique), croyait savoir qu'ils avaient tous quitté l'Inde[9].

Toutefois cet impact n'est pas généralisable à l'ensemble des diplômés de l'enseignement supérieur indien. Il faut rappeler que les promotions étudiées dans le tableau ci-dessus sont, en ce qui concerne les trois premières institutions, composées d'ingénieurs (titulaires d'un *Bachelor of Technology*)[10] et, pour la dernière, de médecins (titulaires d'un *Bachelor of Medecine and Surgery*). Si ces qualifications sont facilement exportables et valorisables à l'étranger, ce n'est pas le cas de tous les diplômes du supérieur. Carmen Voigt-Graf, par exemple, évoquant la naissance d'une niche ethnique de chauffeurs de taxis punjabis à Sydney, montre qu'elle est en partie liée à l'inadaptation des compétences de ces chauffeurs au marché du travail australien : en effet la plupart de ces chauffeurs sont des ingénieurs agronomes formés en Inde du nord, diplômés de l'Université d'agriculture de Ludhiana (Voigt-Graf, 2003, p.157).

Par ailleurs ces écoles sont d'autant plus concernées par l'expatriation de leurs diplômés qu'elles ont une réputation d'envergure internationale, ce qui permet à leurs anciens élèves de trouver un emploi à l'étranger. Cela est d'autant moins vrai au fur et à mesure que l'on descend l'échelle de qualité et de réputation des institutions. Biao Xiang a ainsi montré les difficultés des diplômés d'écoles privées récentes et d'instituts de formation en informatique à migrer ou à rester en Australie (cf. II.C.1), comme Eric Leclerc au sujet de migrants ayant eu des formations similaires en Malaisie (Leclerc, 2008). Paula Chakravartty, dans ses recherches sur les Indiens travaillant aux États-Unis avec des visas H1-B, souligne la différence qui existe entre des diplômés de grandes écoles comme les IIT, qui sont recrutés aisément et pour qui le visa H1-B est plutôt une transition administrative de quelques mois avant que leur employeur américain ne demande pour eux une carte verte, et des diplômés d'institutions moins connues qui se trouvent piégés dans un statut H1-B et des emplois peu intéressants, sans perspectives de pérennisation, faute d'avoir des titres universitaires qui soient valorisables sur le marché de l'emploi américain (2005). Cela signifie que le phénomène, qui a d'abord touché une élite en termes académiques, s'est élargi ensuite à l'ensemble des diplômés de sciences et technologies, mais dans une moindre mesure et avec des conditions de départ moins favorables. Uma Kalpagam, étudiant les stratégies de mariages transnationaux dans les familles brahmanes de Chennai, souligne cette massification doublée d'un « déclassement » des trajectoires migratoires (2005). Ainsi les parcours se font-ils

[9] Entretien, S., Bangalore, 05/11/2004 ; Arun, Bangalore, 17/11/2004

[10] Deux IIT forment également des architectes, Kharagpur et Roorkee.

plus incertains et multilocaux en raison de formations initiales moins prestigieuses (Leclerc, 2008 ; Voigt-Graf, 2003 ; Xiang, 2004).

Tout ceci nous amène à nuancer l'idée d'un exode des cerveaux, dont les faiblesses théoriques ont été soulignées par ailleurs (Meyer & Charum, 1995) d'autant que l'Inde, contrairement à certains pays africains ou asiatiques, n'a jamais été désignée comme un pays manquant de compétences dans certains secteurs sensibles, comme celui de la santé par exemple (Khadria, 2004b ; Lowell & Findlay, 2003 ; OMI, 2003 ; OMI, 2005).

2. Une absence de réponse politique ?

a. La dénonciation sans passage à l'action

Ce *brain drain*, cette « migration des talents », furent longtemps dénoncés dans les sphères médiatique et politique car on considérait qu'ils se déroulaient au détriment de la nation indienne en construction. Cette analyse est historiquement datée : elle est en accord avec les schémas d'analyse néo-classiques alors dominants et s'inscrit dans le contexte nationaliste de l'ère nehruvienne ainsi que dans le contexte géopolitique de la Guerre Froide. Le gouvernement indien, dans les années soixante-dix, adopta d'ailleurs une position de leader dans la dénonciation du *brain drain* au sein des enceintes internationales. Toutefois la critique du *brain drain* ne constituait qu'un élément du discours critique plus général développé par les non-alignés (Lall, 2001). À aucun moment l'Etat indien n'a posé de réelles barrières légales à l'émigration des diplômés du supérieur même si des mesures ont été à plusieurs reprises annoncées. Les initiatives mises en place se sont bornées à reprendre périodiquement les propositions des années 1950, notamment en 1972, en 1992, et aux dispositions du programme TOKTEN de l'OMI (Ghosh, 2000, p.196). Pourtant des propositions plus radicales avaient émergé par ailleurs : on peut en particulier évoquer la proposition élaborée dès 1976 et régulièrement reprise depuis, de Jagdish Bhagwati, qui est lui-même un économiste indien émigré aux États-Unis où il a effectué toute sa carrière universitaire. Il a été le premier à proposer de créer une taxe spécifique sur les migrants qualifiés, qui serait payée par le pays d'immigration au pays d'émigration, en guise de compensation pour le capital humain et le capital financier investis dans l'éducation du migrant (Bhagwati, 1976). Néanmoins, l'Etat indien, en termes de mesures coercitives, en est resté à quelques restrictions concernant la migration des médecins, mais sans qu'elles constituent un réel

obstacle à l'émigration (Khadria, 2002, p.38). Il ne semble pas y avoir de volonté politique d'empêcher les gens de partir, ni d'ailleurs, comme nous allons le voir, de les faire rentrer.

Les mesures générales précédemment évoquées ne visaient qu'à encourager les retours et à tirer parti de la migration, en aucun cas à la limiter : mise en place de listes d'experts et de scientifiques, ainsi que de dispositifs pour susciter des séjours temporaires permettant des transferts de technologie (Lall, 2001, p.93). On peut y lire l'expression d'un mythe du retour qui prévaut au sein de l'appareil d'Etat et de l'élite indienne. Celui-ci est alimenté par la « légende dorée » des *Freedom Fighters* rentrés de l'étranger pour libérer l'Inde, figures tutélaires qui ont été d'autant plus présentes durant les trente années suivant l'Indépendance que c'est le parti du Congrès qui a occupé le pouvoir. Toutefois ce mythe du retour n'englobe pas l'ensemble des migrants, mais seulement ceux qui peuvent être utiles à la nation et qui sont prêts à participer à sa construction, comme le montrent ces listes. Arthur et Usha Helweg rapportent ces propos, tenus par un fonctionnaire anonyme du Conseil pour la Recherche Scientifique et Industriel indien : « Est-ce que nous voulons que les gens reviennent de l'étranger ? Pas vraiment. Ceux qui ont des compétences dans des domaines particuliers, comme la micro-électronique ou l'énergie nucléaire, oui ceux-là nous les accueillons à bras ouverts. Mais nous ne nous soucions pas vraiment des autres. » (1990, p.194-195). Cette citation est à la fois pragmatique, élitiste et révélatrice d'une certaine passivité, qui fait écho à des échanges que j'ai pu avoir avec différents hauts fonctionnaires et chercheurs indiens sur mon objet de recherche.

On peut donc parler d'une attitude paradoxale : si le gouvernement indien a abondamment critiqué le pillage du capital humain des pays en développement par les pays du Nord au niveau international, à l'échelle nationale aucune mesure n'a été prise pour freiner les départs et peu de choses ont été faites pour susciter les retours, par comparaison aux programmes et « packages » de mesures incitatives mis en place par d'autres pays tels que Taïwan, dans le cadre d'accords bilatéraux et par l'OMI (Ghosh, 2000, p.181-226). Pour autant en 2001 le rapport du Haut Comité sur la diaspora avançait que le terme « brain drain » avait été créé en référence aux Indiens partis massivement pour l'Amérique du Nord après 1965, mettant ainsi en évidence la permanence de l'idée de « brain drain » dans les hautes sphères de l'administration indienne et du monde politique auxquels appartenaient les rédacteurs du rapport (2001, p.159).

b. Les raisons politiques et diplomatiques de la désaffection de l'Inde à l'égard de sa diaspora

Il faut mettre en relation cette attitude contradictoire avec « l'indifférence étudiée » (*studied indifference*) qui a prévalu de la part de la classe dirigeante indienne à l'égard des émigrés depuis l'Indépendance jusqu'à une date récente. Marie-Carine Lall a montré de quelle façon les immigrés indiens, fortement mobilisés durant la lutte pour l'Indépendance, ont vu l'Inde leur tourner le dos après 1947, d'après elle sous l'influence de J. Nehru, premier ministre de 1947 à 1964. Celui-ci considérait de longue date que ceux qui ne vivaient plus sur le sol indien avaient choisi de ne pas s'associer au destin de la nation ; il les incita dès le lendemain de l'Indépendance à s'investir plutôt dans la lutte pour l'indépendance des nations colonisées où ils se trouvaient. Il pensait alors en particulier aux populations d'origine indienne installées en Asie du Sud-Est et en Afrique[11].

La façon dont les émigrés étaient perçus changea considérablement sous cette influence. En effet, avant l'Indépendance, l'image du migrant était celle du travailleur sous contrat (*indentured labourer*) poussé à l'émigration par la misère et victime de l'exploitation coloniale. Il était intégré à ce titre à la rhétorique nationaliste et anti-coloniale. Les migrants étaient considérés comme faisant partie de la nation indienne en lutte pour son indépendance, au sein de laquelle certains étaient effectivement mobilisés politiquement et financièrement (Lall, 2001, p.77-87).

Dans le contexte de construction d'une identité nationale territorialisée, la mort de M. K. Gandhi et l'arrivée au pouvoir de J. Nehru marquèrent un tournant, en permettant à l'opinion que Nehru avait des migrants de s'imposer. Il considérait les membres de la diaspora comme ayant abandonné le pays pour faire fortune ailleurs, faisant preuve par-là d'égoïsme et d'individualisme. N'ayant pas participé réellement à la lutte pour chasser les Britanniques, et ne prenant pas part à la construction du pays, ils n'avaient plus de légitimité à se dire Indiens. C'est une des raisons pour lesquelles la citoyenneté indienne fut rendue exclusive par la Constitution en 1955, interdisant théoriquement toute possibilité de double-citoyenneté et de double-nationalité. Ceci explique que les émigrés indiens, qui avaient constitué un objet d'indignation nationaliste propre à galvaniser l'identité indienne pré-nationale émergente, ou plutôt leurs descendants ont été rapidement exclus de la scène publique et politique nationale nouvellement créée (Lall, 2001 ;

[11] Pour une analyse plus poussée de l'attitude diplomatique adoptée par l'Inde à l'égard des populations originaires d'Inde qui ont été persécutées et poussées à l'exil lors des indépendances en Afrique de l'est et aux îles Fidji, voir Lall, 2001 et Voigt-Graf, 2002.

Therwath, 2007). De même l'existence de la diaspora en vint à apparaître de manière réductrice comme un produit du système britannique d'exploitation, de la colonisation, donc un héritage douteux en raison des allégeances multiples qu'il impliquait et dont il convenait de se débarrasser (Lall, 2001, p.207 ; Shukla, 2005, p.15). Au moment des indépendances en Afrique de l'est, l'opinion selon laquelle les Indiens persécutés par les nouvelles autorités n'avaient en quelque sorte que ce qu'ils méritaient était largement répandue : « En Inde les stéréotypes présentant les Indiens comme exploitant les populations locales en Afrique dominaient : leur occidentalisation, leur richesse et leur éducation leur furent fatales dans l'opinion indienne. » (Lall, 2001, p.117)[12]. L'Inde eut alors beau jeu de rejeter sur la Grande-Bretagne la responsabilité d'accueillir ses « sujets » d'origine sud-asiatique chassés d'Ouganda et du Kenya (Forrest, 1999) (cf. I.A.2.a).

Cette attitude de repli correspond à la phase de construction de la nation indienne, qui a succédé à celle de la lutte anti-impérialiste à vocation universaliste. Elle a caractérisé les décennies précédant l'indépendance dans un certain nombre de pays récemment décolonisés (Anderson, 1991). Cette deuxième phase est celle d'une conception territorialisée de la nation et de la citoyenneté, qui a constitué un rempart à l'éclatement menaçant l'Inde dans les années qui suivirent l'Indépendance[13]. Les Indiens résidant hors d'Inde n'étaient pas rejetés pour ce qu'ils étaient, mais en raison de leur choix de rester à l'étranger : pour J. Nehru, s'ils décidaient de rentrer s'établir en Inde, ils étaient les bienvenus et habilités à demander la nationalité indienne (Lall, 2001). Par ailleurs cette nouvelle posture s'explique aussi par des raisons géopolitiques : les ambitions internationales de l'Inde et la mise en œuvre de la doctrine du non-alignement. J. Nehru souhaitait donner à l'Inde un rôle majeur dans le contexte géopolitique des Blocs, en tant que pays pionnier ayant ouvert la voie à un troisième ensemble de pays qui avaient entre autres pour caractéristique commune leur passé colonial. Il n'était donc pas souhaitable que la question des « Overseas Indians » puisse nuire aux relations bilatérales de l'Inde avec les autres nouveaux États[14]. Ainsi la « doctrine nehruvienne », selon une autre formule de Marie-Carine Lall, a détourné durablement l'Inde de sa diaspora et l'a stigmatisée (2001, p.87-96). Cette posture d'indifférence voire de suspicion à l'égard des émigrés comme de la diaspora a prévalu officiellement jusqu'au milieu des années soixante-dix, lorsqu'à la fois les difficultés financières

[12] « At home the stereotypes about Asians being exploiters of the local African population were gaining hold: their westernisation, affluence and skills prejudiced opinion in India towards them. » (Lall, 2001, p.117)

[13] Voir Manu Goswamy, 2004, chapitre 8

[14] « Nehru […] saw a mission for India: to lead the developing countries in their anti-imperialistic struggle, and further lead them as a non-aligned group, to become an independent diplomatic, economic force in post Second World War world. The diaspora as he saw it, was an imperial legacy with divided loyalties. » (Lall, 2001, p.104-105)

que traversaient l'Inde et l'arrivée au pouvoir d'une génération nouvelle de politiciens, porteurs d'une idéologie différente de celle des *Freedom Fighters* du Congrès, ont commencé à imprimer une évolution. À titre de comparaison, il en va de même en Chine, où, de 1949 à 1978, les retours étaient dissuadés et la diaspora encore plus stigmatisée (Liu, 2008, p. 220). Comme l'écrit Peter Van der Veer dans l'introduction de *Nation and migration* : « Le nationalisme a besoin de cette histoire de migration, de diaspora des autres, pour assurer l'enracinement de la nation. »[15] (1995, p.6).

Le stigmate jeté sur la migration par le contexte idéologique nehruvien a eu deux conséquences importantes. D'une part il a modifié la perception du phénomène : les migrants, en particulier les plus qualifiés, ont été perçus à la fois comme des traîtres donc avec méfiance mais aussi avec envie comme des personnes nécessairement riches, ayant « réussi ».D'autre part il a confiné le politique dans un non-traitement des questions relatives à la migration qui a perduré durant toute l'ère Nehru – Gandhi. Cette stigmatisation nous incite à une réévaluation de la thèse du non-retour, encore présente dans certains travaux de recherche récents. Nous examinerons en détail ces changements et leurs développements des années 1970 à 2000 dans la troisième partie de ce chapitre, car ils amorcent une réincorporation des émigrés et de la diaspora à la nation.

B. Les retours de migrants qualifiés jusqu'aux années 1990

Comme l'indiquait la citation en exergue de ce chapitre, il semble que les migrants de la grande vague de *brain drain* post-Indépendance ne rentrent « massivement pas ». Cette idée est reprise par un certain nombre de travaux scientifiques, dont cet extrait est un bon exemple. Pourtant des travaux portant sur d'autres flux, par exemple les migrations transatlantiques au XIXème siècle, ont mis en évidence le fort taux de réversibilité dans les flux migratoires non contraints de manière générale (Sayad, 2006, p.206-207 ; Stefansson, 2004 ; Wyman, 1993).

[15] « Nationalism needs this story of migration, the diaspora of others, to establish the rootedness of the nation. » (Van der Veer, 1995, p.6)

Nous nous proposons de renverser le paradigme du non-retour, c'est-à-dire de nous attacher à recenser systématiquement les retours, aussi peu nombreux soient-ils. Il s'agit de dépasser la thèse dominante du refus de rentrer, qu'il nous semble nécessaire de formuler de manière plus neutre par ailleurs.

Nous nous appuierons sur des monographies plus anciennes, ainsi que sur des entretiens menés à Bangalore en 2004 avec de « vieux » *returnees*, afin de retracer un historique du « non-retour » plus fin et plus nuancé. Par ailleurs il convient de préciser et différencier ce que l'on entend par « talent », compétences et qualification : ceux-ci sont plus ou moins aisément rapatriables, pour des raisons tenant à la nature même de la compétence acquise, ou pour des raisons conjoncturelles liées à l'évolution des économies nationales et des contextes politiques nationaux. Nous tenterons ainsi de relever des évolutions et des situations différenciées selon les secteurs d'activité, dans une perspective diachronique.

1. « Personne ne revient » : une assertion communément admise à réévaluer

Cette assertion est omniprésente à la fois dans le discours scientifique occidental et indien jusqu'aux années 1990, de Dandekar en 1968 à Johanna Lessinger en 1999, et dans le discours sur les migrants très qualifiés en Inde. Elle renvoie moins au projet initial des candidats à l'émigration qu'à la pérennisation de fait de la migration, reflétée par le titre du chapitre consacré à la question du retour dans l'ouvrage d'Arthur et Usha Helweg, *An immigrant success story* : « You can't go home again » (1990, p.194-209). Cet enracinement dans le pays d'immigration est connu sous le surnom de « n+1 syndrome »[16] en ce qui concerne les migrants partis aux États-Unis (cf. III.C.3). Cette configuration est décrite par Russell King comme « typique du *brain drain* » (King, 2000, p. 12).

L'extrait d'entretien avec un *returnee* à Bangalore reproduit ci-dessous est représentatif de ce que disent beaucoup d'ex-migrants et de personnes vivant en Inde au sujet des migrants qui ne rentrent finalement pas, c'est-à-dire la majorité d'entre eux :

> « Les gens partent là-bas, ils trouvent de bons emplois, ils gagnent beaucoup d'argent, ils achètent une maison, ils ont des enfants qui naissent Américains et ils continuent à dire dans les soirées : « On reste encore un an, pour telle raison ». Mais ce n'est pas comme ça que ça marche, ils se

[16] On la trouve aussi sous d'autres formulations : « X+1 syndrome », « +1 year syndrome ».

laissent prendre, en fait ils ne rentreront pas / ils ne veulent pas vraiment rentrer (*they <u>will</u> not come back).* » (Edgar, 09/11/2004) [17]

Il me semble donc qu'il n'y a pas de refus de rentrer. Il paraît plus approprié de considérer le fait de rester à l'étranger comme un non-retour, au sens où le projet de rentrer n'est à aucun moment écarté pas plus qu'il n'est mis en œuvre. D'ailleurs Arthur et Usha Helweg, à partir de travaux ethnographiques menés en Inde et aux États-Unis du milieu des années 1970 à la fin des années 1980, proposent de concevoir ce projet de retour toujours remis à plus tard comme un « mythe du retour » (1990, p.42). Au-delà du caractère de moins en moins effectif du retour au fur et à mesure que le temps passe, le discours sur le retour reste un élément nécessaire dans le champ transnational, pour la population immigrée comme pour la société d'origine. Abdelmalek Sayad, à partir du contexte français, parle du retour comme d'une « illusion » nécessaire qui serait au cœur même de l'acte de la migration (2006, p.137-151) ; Fanny Schaeffer souligne que « le retour joue un rôle central dans l'entretien de relations soutenues avec le pays et la communauté d'origine » dans le contexte de passage d'une immigration de travail temporaire à l'installation des familles (2004, p.203).

a. <u>Des rythmes différenciés : proposition de périodisation du flux de retours</u>

En ce qui concerne la catégorie de migrants qui intéresse notre propos, il faut prendre en compte plusieurs éléments sur le plan professionnel qui ont constitué autant de freins au retour : l'écart des niveaux de revenus, celui des niveaux de vie, la difficulté des migrants à se réinsérer économiquement et professionnellement. Ces difficultés du retour sont largement documentées de manière générale (Ghosh, 2000 ; Iredale & Appleyard, 2001 ; Iredale *et al.*, 2003 ; Markowitz & Stefansson, 2004), et en Inde en ce qui concerne d'autres types de migrants (Venier, 2003) ainsi que les migrants très qualifiés (Helweg & Helweg, 1990).

L'assertion généralisée concernant le non-retour des migrants très qualifiés depuis l'Indépendance est néanmoins en partie remise en cause par les travaux d'Arthur et Usha Helweg, qui lui apportent un contrepoint historiquement très daté (1990, p.32). Ils insistent en effet dans différents passages de leur ouvrage sur l'existence d'un flux de retours postérieur à l'Indépendance, bien que très faible numériquement. Ils soulignent en effet que les quelques

[17] Extrait d'entretien n°4.a, cf. annexe n°4 .

milliers d'étudiants indiens admis aux États-Unis dans les années 1950 et 1960[18] devaient, en raison d'un visa particulier, impérativement rentrer en Inde au terme de leurs études pour au moins deux ans (*ibid.*, p.96)[19]. Par ailleurs le climat post-Indépendance incitait nombre de jeunes gens, une fois diplômés, à rentrer de Grande-Bretagne pour contribuer au développement de leur pays (*ibid.*, p.97-98). Ces *returnees*, qu'ils aient des titres universitaires britanniques ou américains, ont souvent pu accéder à d'excellents emplois en Inde, alors en quête de cadres et de compétences pour la haute administration, l'enseignement supérieur et les entreprises publiques alors en pleine construction, et ce d'autant que leur nombre était assez faible. Ces exemples, qui sont le fruit d'un contexte particulier, ont d'après ces deux auteurs fortement marqué les esprits à la fois des migrants et des personnes restées en Inde : les carrières prestigieuses de leurs prédécesseurs ont incité les aspirants au retour à fixer des critères d'exigence professionnelle très élevés (p.207). Or le marché du travail indien n'a plus été en mesure de les leur offrir à partir des années 1970 (Gaillard, 1999). Arthur et Usha Helweg identifient à ce moment un point de rupture entre la réalisation du projet de retour par une jeunesse nationaliste très motivée bien accueillie et le glissement progressif de ce projet dans le domaine du mythe pour les migrants ultérieurs.

Cette hypothèse nous amène à distinguer plusieurs contextes successifs, temporellement assez bien délimités, qui constituent autant de phases plus ou moins propices au retour des migrants très qualifiés. Les deux décennies qui ont suivi l'Indépendance ont vu des retours de jeunes Indiens ayant étudié à l'étranger pour se mettre au service du pays ; leur nombre était peu élevé, mais en accord avec le faible nombre d'étudiants indiens à l'étranger à l'époque (cf. I.A.2, I.B.2)[20]. On peut avancer l'hypothèse d'un tarissement de ce flux des années 1970 aux années 1990, faute pour ceux qui étaient partis de pouvoir se réinsérer dans de bonnes conditions en Inde, si ce n'est dans des domaines d'activité particuliers comme certaines professions libérales, que nous évoquerons dans le deuxième point de cette partie. Enfin on observe une nouvelle phase de retours au tournant du siècle, correspondant à un contexte politique et économique très différent, qui semble moins restreinte sectoriellement. Nous allons examiner plus en détail ces évolutions de contexte.

[18] On dispose de chiffres ponctuels, qui peuvent servir d'ordre de grandeur : on comptait 1673 étudiants indiens sur le territoire américain durant l'année universitaire 1954-1955 soit 4,9% des étudiants étrangers, 3772 pour 1959-1960 soit 7,8%, et 6813 pour 1964-1965 soit 8,4%. Ceci constitue un indicateur intéressant pour appréhender l'ampleur et la croissance de ce phénomène, alors que par ailleurs le quota d'Indiens autorisés à émigrer aux États-Unis est fixé à 100 par an depuis l'amendement Luce-Celler de 1946 (*Open Doors. Report on International Educational Exchange*, cité par Helweg & Helweg, 1990, p.95).

[19] C'est encore le cas du visa J1 à l'heure actuelle (cf. III.A.2.b).

[20] Voir pour des données chiffrées : pour la Grande Bretagne : tableau n°2.1 et Khadria, 2006 ; pour les États-Unis, graphiques n°4.1 et 4.2.

Après l'Indépendance, l'Inde a manqué de cadres durant une vingtaine d'années, phénomène qui a été accentué par le départ progressif des Britanniques présents dans le secteur privé et par la mise sur pied d'une économie et d'un appareil d'Etat indépendants[21]. L'offre de main-d'œuvre qualifiée sur le marché du travail indien a ensuite augmenté grâce au développement d'un enseignement supérieur national de qualité. L'accès à l'emploi s'est progressivement rigidifié, notamment en ce qui concerne les conditions des recrutements et l'évolution des carrières, et ce au moins jusqu'en 1991. Cette rigidification tient en partie à l'encadrement par l'Etat de l'économie et à la croissance particulièrement faible au cours des années 1970 et 1980, ce qui a limité les créations d'emplois[22]. Par ailleurs, l'embauche comme l'avancement étaient souvent davantage fondés sur l'appartenance à divers réseaux sociaux, de caste notamment, que sur le mérite académique et professionnel (Dorin *et al.*, 2000). Ces éléments ont joué en défaveur des *returnees*. Ceux qui avaient quitté l'Inde pour poursuivre leurs études et / ou leurs carrières à l'étranger pouvaient difficilement se réinsérer professionnellement dans les années 1970 et 1980, d'après les témoignages recueillis en Inde durant la première moitié des années 1980 par Arthur et Usha Helweg. Ils décrivent de jeunes Indiens, diplômés du supérieur, rentrant de Grande-Bretagne et des États-Unis, souvent désillusionnés et regrettant leur choix de revenir en Inde. La plupart de ces interlocuteurs éprouvaient de grandes difficultés pour trouver un emploi car le préjugé favorable en faveur des diplômes étrangers s'était dissipé ; de plus les compétences acquises à l'étranger n'étaient pas forcément transposables sur le marché du travail indien. Les salaires étaient très bas selon les critères occidentaux et à l'aune du coût pour leurs familles de leur formation à l'étranger. Enfin leur adaptation au fonctionnement de l'économie et des entreprises indiennes s'avérait compliquée, que ce soit comme salarié ou comme entrepreneur (Helweg & Helweg, 1990, p.194-209).

Par contraste, dans de nombreux entretiens, les ex-migrants des années 1980 et 1990 que j'ai rencontrés ont mis l'accent sur l'ampleur des opportunités professionnelles qui leur ont été offertes aux États-Unis. Ceci est dû à la gestion des ressources humaines pratiquée dans les entreprises américaines, qui est basée sur le mérite individuel évalué en termes de résultats et d'aptitudes (Upadhya, 2006c, p.42-57). La fluidité du marché du travail américain permet de plus des réorientations professionnelles assez souples : un architecte qui maîtrisait certains outils informatiques dans les années 1980-1990 pouvait changer de secteur et bifurquer vers le secteur de l'informatique alors en pleine expansion ; de nombreux diplômés des IIT, formés en sciences

[21] Entretien, Saurav Mukherjee, Indian Institute of Management, Bangalore, 08/02/2006

[22] Par dérision des économistes indiens ont lancé l'expression de « hindu rate of growth » dans les années 1980 (Boillot, 2006, p.18-20).

et technologies, ont fait carrière dans la finance et la banque. Ainsi la fluidité et le dynamisme de l'économie américaine ont permis des évolutions de carrières impossibles en Inde au moins jusqu'aux années 1990, lorsque la libéralisation a commencé à introduire de nouveaux modes de fonctionnement dans les entreprises indiennes et que les entreprises étrangères sont venues s'implanter massivement en Inde.

b. La nécessité de prendre en compte les secteurs professionnels : l'exemple des scientifiques indiens

Si l'on peut établir une périodisation des retours, les conditions et les possibilités de retour varient selon le secteur professionnel. Nous allons examiner ici le cas des scientifiques, à qui un pays occidental offrait des conditions de travail et des perspectives de recherche fort différentes de l'Inde nouvellement indépendante. Dans la mesure où cette catégorie professionnelle incarne par excellence « l'exode des cerveaux », il m'a semblé intéressant de collecter des éléments à travers des entretiens avec des enseignants d'institutions prestigieuses de Bangalore, portant sur leur propre parcours universitaire et géographique. Les deux entretiens dont les résumés suivent ont été menés avec deux professeurs d'université exerçant dans la même institution scientifique d'élite à Bangalore : ils ont tous les deux fait leur doctorat aux États-Unis, à dix ans d'intervalle, et le moment de leurs retours respectifs en Inde comme leurs parcours professionnels ultérieurs diffèrent nettement. Le cas du fils du plus âgé des deux offre un contrepoint intéressant et permet ainsi d'aborder cette question sur deux générations et demie à travers trois cas : un professeur ayant dépassé la soixantaine, un chercheur de cinquante ans, et un jeune docteur de trente-et-un ans.

> Le professeur N. est le doyen d'une faculté (*department*) de sciences dans une institution d'enseignement et de recherche scientifique d'élite à Bangalore. Je l'ai rencontré peu avant qu'il prenne sa retraite, en mai 2004, alors que je venais pour prendre contact avec son fils. Parti en 1967 aux États-Unis faire un doctorat, il a insisté lourdement sur le fait qu'il était rentré en Inde dès 1971, aussitôt son doctorat obtenu, pour « servir son pays » (*serve India*). Depuis il a enseigné et fait de la recherche dans l'institution où il est en train de finir sa carrière. Il souligne durant la conversation la forte motivation nationaliste qui a suscité son propre retour et qui animait d'après lui l'ensemble de sa génération : il s'agissait de partir se former à l'étranger, pour mieux revenir « contribuer » après (*contribute*). Rester dans un pays occidental était exclu à ses yeux, point de vue qu'il projette à présent sur ses deux fils, qui sont tous les deux partis aux États-Unis faire leur

second cycle et leur doctorat. Il tient pour une évidence et un devoir qu'ils reviendront en Inde par la suite, à son exemple.

C'est d'ailleurs ce que son fils aîné venait de faire au moment de notre rencontre, puisqu'il était de retour en Inde depuis trois mois. Toutefois l'entretien semi-directif mené avec lui[23] mettait en lumière un parcours moins évident que celui décrit par son père : âgé de 31 ans, il était titulaire de son doctorat depuis un an quand il est rentré, après s'être attardé quelques mois aux États-Unis où il a fait « un peu de conseil » et avoir tenté un début de post-doc infructueux à Singapour. Il insiste sur le fait que le lieu lui importe moins que le travail ; or il a trouvé un emploi dans le même domaine de recherche que celui de son doctorat au centre bangaloréen de R&D de General Electrics. A aucun moment de notre entretien il ne reprend à son compte les notions de « contribution », de « service du pays », que son père a développées lors de la rencontre initiale, où nous étions pourtant tous les trois, pas plus qu'il n'exclut de repartir un jour[24].

Ce premier cas présente l'intérêt de confronter les visions de la génération dans deux générations. Le père, né sous le *Raj* et porteur de convictions nationalistes est marqué par l'exemple des pères de l'Indépendance : certes se former à l'étranger mais revenir se mettre au service de sa nation. Son fils se situe dans une démarche beaucoup plus individualiste. Le cas suivant présente un itinéraire qui s'intercale entre ces deux générations : il est encore marqué par des valeurs nationalistes mais ses références idéologiques diffèrent, ainsi que les modalités du retour qui en découlent.

Le Pr. C. est parti aux États-Unis en 1975. Il a fait son second cycle à UCLA, puis il a obtenu un doctorat de mathématiques appliquées au MIT en 1982. Il est resté aux États-Unis jusqu'en 1992 : il a d'abord effectué un post-doctorat au MIT, puis a été *associate professor tenure track*[25] à l'université de Purdue (Indiana). Il est rentré avec sa femme et leur fille au bout de dix-sept ans, pour rejoindre la même institution que le professeur N à Bangalore. Il explique son choix en ces termes :

« - Quand on est en post doc ou professeur invité [aux États-Unis], ce genre de poste dure 2-3 ans et ensuite c'est le bon moment pour rentrer. Moi on m'a proposé à ce moment un poste en « tenure track », le quitter en plein milieu ne se fait pas, alors on a dit : « ok, prenons le *tenure track* et après on rentrera ». Obtenir ce type de poste signifie qu'on a un certain niveau. Si je voulais

[23] Enquête, guide d'entretien, annexe n°2

[24] Entretien, Anand, 22/05/2004

[25] *associate professor tenure track* : poste de maître de conférence à durée déterminée, au terme de laquelle la personne recrutée devient professeur si elle a entretemps donné satisfaction à cette université (surtout en recherche et sur le plan des publications). Ce dispositif de recrutement en deux temps, qui est propre aux universités américaines, est le meilleur type de poste universitaire qu'un docteur puisse obtenir dans une université américaine, car il est une voie directe (*track*) pour devenir professeur d'université.

pouvoir obtenir un bon poste en Inde, alors, … Bien sûr j'aurais pu rentrer aussi, mais il y a des gens pour qui ça n'a pas marché ….

- *C'est-à-dire ?*

- J'ai quelques idées sur la manière de faire les choses : la hiérarchie est très forte ici […]. Donc, si on veut poursuivre une carrière universitaire ici, il vaut mieux ne pas rentrer à un niveau trop bas ou alors c'est trop de frustrations. Mon but était de finir mon contrat, obtenir ainsi un peu de crédibilité, pour ensuite retourner dans le système académique indien à l'aise, en y ayant assez d'indépendance. Parce que j'étais déterminé à ce que ça [le retour] marche. »[26]

Le Dr C. est une figure connue du monde scientifique en Inde : il est un des pères du Simputer[27] et a créé deux entreprises spécialisées dans les biotechnologies. Son attachement à l'Inde et son nationalisme ne sont pas moindres que ceux de N. Mais le paradigme dans lequel s'est inscrit le Dr. C. est différent du « back to serve » nehruvien de N. Le Dr. C. faisait partie au MIT d'un groupe d'Indiens se réunissant régulièrement pour débattre du tiers-mondisme, du développement. Il souhaitait rentrer dès son doctorat, comme son épouse l'a souligné lors de l'entretien, mais ne voulait pas le vivre comme un sacrifice. Ceci explique son retour très différé. Il voulait aussi trouver le moyen de « faire quelque chose » pour son pays, ce qui a été possible grâce à des programmes de recherche appliquée au développement, qui ont débouché sur la création de deux entreprises.

Ces exemples de docteurs ès-sciences, inscrits initialement dans le secteur académique, illustrent tout à la fois le changement qui s'est opéré en quelques années, les difficultés du retour et l'ouverture récente d'opportunités professionnelles plus variées pour les *returnees*. Ces exemples souligne la nécessité de prendre en compte les spécificités sectorielles, en plus du niveau de qualification : celles-ci ont un certain nombre d'implications sur les conditions du retour qui sont souvent imperceptibles car des catégories trop larges les noient (Raghuram, 2008).

[26] Entretien, C., Bangalore, 17/10/2004

[27] Le Simputer est un mini-ordinateur simplifié, à bas coût. Destiné à des utilisations variées, il est conçu pour répondre aux besoins spécifiques des populations des pays en développement, notamment rurales. Le Simputer est très connu en Inde, où il est considéré comme un symbole de l'excellence scientifique et technologique indienne.

2. L'exception des professions libérales

Le présupposé d'un non-retour général n'est par ailleurs pas valide en ce qui concerne les professions libérales où a cours la pratique de migrer pour se former puis rentrer exercer en Inde. Cela concerne les médecins et les architectes, c'est-à-dire des migrants dotés de types de qualification qui sont aisément transférables. Les diplômes de médecine et d'architecture[28] délivrés en Inde font l'objet d'une reconnaissance au moins partielle aux États-Unis, et les titres américains sont reconnus en Inde. Faire un cycle d'études complémentaire en Grande-Bretagne ou aux États-Unis et / ou y exercer quelques années est donc assez courant dans ces professions.

Migrer pour se former et / ou exercer à l'étranger constitue en outre un atout pour revenir s'établir professionnellement en Inde. Il est d'usage pour un médecin en Inde d'indiquer sur sa plaque les diplômes qu'il possède ; dans le cas des médecins formés à l'étranger, au fil des rues ou à l'entrée des cliniques privées, la mention "UK" ou "USA" est fièrement affichée sur leurs plaques à la suite de celle de leurs diplômes, comme sur la photo n°4.1. Certaines cliniques privées renommées appuient une partie de leur communication et de leur réputation sur le fait que leurs praticiens sont formés à l'étranger (Rihouey, 2000, p.175).

De même un diplôme étranger est valorisé professionnellement dans l'architecture. La moitié des architectes interrogés dans le cadre de l'enquête sur les formes urbaines étaient diplômés de seconds cycles américains, or la majorité travaillait voire dirigeait des cabinets prestigieux à Bangalore (cf. annexe n°6).

Voici deux exemples de parcours de *returnees* des années 1980, ceux d'un ophtalmologiste et d'un couple d'architectes, dont les retours dans les années 1980 se sont déroulés assez aisément sur le plan professionnel. Ils m'ont semblé représentatifs de la façon dont un certain nombre de personnes exerçant ces professions rentraient en Inde alors qu'au même moment d'autres personnes très qualifiées dans d'autres domaines ne le faisaient pas.

[28] Pour exercer comme médecin en Inde il faut avoir obtenu le MBBS (*Bachelor of Medecine and Surgery*) ; on est architecte avec un *Bachelor of Architecture* (B.Arch).

<u>Photo n°4.1 :</u> Pancarte d'un cabinet de dentiste mettant en avant sa formation et son expérience à l'étranger

(Vijay Kumar, Bangalore, été 2008)

> *Le docteur Anil Wani* est ophtalmologiste. Il est parti poursuivre ses études en Grande-Bretagne en 1977 puis a travaillé de 1981 à 1989 en Arabie Saoudite. Durant l'entretien, il a insisté sur l'intérêt de l'expérience acquise en Grande-Bretagne, où il a appris à utiliser des appareils dernier cri, ce qu'il oppose au manque de formation sur le plan technique à la même époque en Inde, en particulier au maniement des équipements. Son retour est dû à la saoudisation (*cf infra*) des cadres hospitaliers et du personnel médical, bien qu'il souligne ne pas avoir été contraint à quitter son poste ni le pays. Il s'est réinstallé à Bangalore pour sa qualité de vie, même s'il n'y connaissait personne [lui et sa femme sont originaires du Maharashtra], ce qui a rendu difficiles les débuts, notamment la constitution d'une clientèle. Il a le sentiment qu'il a pu bâtir progressivement une réputation grâce à ses compétences et à sa pratique un peu différentes de celles des médecins indiens en général, en accordant plus d'attention et de temps au patient.

Nous pouvons ajouter ici quelques éléments de contextualisation, afin d'éclairer ce retour d'Arabie Saoudite en 1989. Le secrétaire de l'association de *returnees* de Bangalore (*Returned NRI*) (cf. VIII.C.2) rapporte que l'association, créée en 1990, comptait à ses débuts une part

importante de médecins rentrant du Proche et du Moyen-Orient. Il reliait ce fait d'une part aux politiques d'éducation des ressortissants nationaux et de nationalisation des cadres de l'économie menées dans les pétromonarchies à partir des années 1980, connues sous les termes génériques d'omanisation ou de saoudisation (Venier, 2003 ; Lavergne, 2003), d'autre part aux efforts menés à partir des années 1980 en Inde pour remédier à l'état désastreux du système de santé[29].

> Mohan et Nina Bopiah, la cinquantaine, dirigent un cabinet d'architecture situé au nord du *Cantonment*. Ils sont tous les deux originaires de la région du Coorg, un ancien royaume indépendant situé sur les contreforts des Ghats dans le sud-ouest du Karnataka, à la frontière avec le Kerala[30]. Mohan, après avoir suivi un premier cycle d'architecture en Inde, est parti à la fin des années soixante faire son second cycle d'architecture [*M.Arch.*] à l'Université de Berkeley. Rejoint par sa femme, ils ont ensuite travaillé dans les mêmes cabinets, d'abord à Washington, puis en Angleterre. Ils sont rentrés en 1980 en Inde, par attachement à leur pays et pour se rapprocher de leurs familles. Ils ont fondé ce cabinet à Bangalore, où ils avaient fait leurs études, et y ont exercé leur activité avec un certain succès, en travaillant sur des projets de grande taille, pour des entreprises et des administrations. Les choses ont été assez faciles car ils avaient leur portfolio étranger à faire valoir auprès des clients locaux. En 2005 leur cabinet employait une dizaine de personnes et ils bénéficiaient d'une certaine reconnaissance dans le milieu local de l'architecture, presque tous les architectes rencontrés par ailleurs leur témoignant un grand respect.[31]

Ces deux entretiens mettent en avant des personnes dont les compétences étaient transférables et l'expérience étrangère recherchée. Leurs parcours sont caractéristiques des nombreux *returnees* exerçant des professions libérales en Inde, où l'aller-retour pour se former et acquérir de l'expérience est une pratique valorisée, sinon courante. Elle est en effet réservée à des individus à la fois assez doués pour être sélectionnés dans des formations étrangères et appartenant à des familles assez aisées pour assumer une partie des frais du séjour à l'étranger. Ceci explique que, jusqu'aux années 1990, les retours durables de migrants hautement qualifiés aient été apparemment dominés en nombre par des personnes exerçant des professions libérales (Helweg & Helweg, 1990, ; Khadria, 1999). A l'inverse, les ingénieurs, cadres ou scientifiques hésitaient et finalement évitaient de rentrer en Inde, faute de perspectives de réinsertion professionnelle satisfaisantes ce que nous allons examiner dans le point suivant.

[29] Entretien, Pradeep (RNRI), 20/07/2004

[30] Etre Coorgi constitue encore à l'heure actuelle un élément identitaire fort au Karnataka, ce qui est renforcé dans le cas des Bopiah par le fait qu'ils sont issus de la noblesse coorgie.

[31] Entretien, Bopiahs, 15/11/2004

3. Les frémissements des années 1990. Echecs, jalons d'un savoir-rentrer et place de l'entreprenariat

En ce qui concerne les années 1990, un flux de retour de migrants asiatiques très qualifiés travaillant aux États-Unis (Coréens, Taïwanais mais aussi Indiens), a été décrit (Kapur & McHale, 2005, p.163-172 ; Saxenian, 1999 ; Saxenian, 2006). Il était lié en partie à la récession qui a touché l'économie américaine au début des années 1990[32]. Mark Holmström, dans son étude du district industriel bangaloréen reposant sur un travail de terrain mené en 1993, évoque ces professionnels rentrant des États-Unis (Holmström, 1994, p.20). Nous allons nous appuyer ici sur les entretiens menés avec des *returnees* précoces, concernant à la fois leur propre retour ainsi que leurs observations durant cette période.

Par échec on entend une non-pérennisation du séjour en Inde et donc du projet de migration de retour, qui varie en fonction d'éléments tels que la période, le type de formation des migrants, leur secteur d'activité. Le vice-président de l'association « RNRI » (*Returned NRI*) et lui-même rentré en 1998, estime que les trois quarts des gens qu'il a vu revenir dans les années 1990 ont échoué et sont repartis à l'étranger[33]. La suite de l'entretien mené avec le Dr C. (cf. point précédent), rentré en 1992, évoquait aussi de nombreux échecs dans le milieu universitaire, qui avaient alimenté les précautions prises par lui-même sur les conditions de son retour.

J'ai mené des entretiens avec trois autres *returnees* précoces, trois hommes possédant des diplômes d'ingénieurs indiens (*Bachelor of engineering*) et qui sont rentrés respectivement en 1995, 1989 et 1987 : Vasudev, Edgar, Pradeep. Ils sont tous les trois revenus des États-Unis une fois leurs diplômes de second cycle en poche, en management (MBA) pour Vasudev, en ingénierie (*M.Eng*) pour les deux autres. Ils étaient dépourvus de toute expérience professionnelle et n'avaient pas de perspective d'emploi en Inde. Tous les trois décrivent une réinsertion professionnelle difficile sinon chaotique, bien qu'ils travaillent dans trois sous-secteurs assez différents : Vasudev dans le management, Edgar dans les services financiers aux entreprises, Pradeep dans l'électronique. La période depuis leur retour des États-Unis est caractérisée pour les trois par différents faits : avoir multiplié les emplois, avoir tenté de créer leur propre entreprise

[32] DUNN Ashley, Skilled Asians Leaving U.S. For High-Tech Jobs at Home, New York Times, 21/02/1995, cité dans *Migration News*, avril 1995, vol.1, n°2.
Disponible en ligne : http://migration.ucdavis.edu/mn/more.php?id=624_0_3_0, consulté le 23 mai 2006

[33] Entretien, Prakash, Bangalore, 18/11/2004

avec un succès limité, être au moment de l'entretien « consultants » ou « free lance ». J'ai soumis ces profils assez proches au responsable du cabinet bangaloréen d'une firme internationale de conseil en ressources humaines[34]. Son interprétation était assez négative : il a analysé ces parcours comme caractéristiques de personnes qui n'ont pas pu se réinsérer correctement dans le tissu économique local. L'entreprenariat à petite échelle et le statut d'indépendant camouflent d'après lui cette impossibilité. Ce sont des pis-allers, assurés grâce à des familles aisées (dans les trois cas) qui ont la capacité financière de soutenir leurs fils dans des projets à petite échelle. Si Pradeep et Edgar sont restés discrets sur ces difficultés, Vasudev a été assez disert dans son analyse :

> « Quand je suis rentré, j'ai rencontré beaucoup de problèmes, parce qu'en 1995 personne ne rentrait. Très peu de gens revenaient à l'époque. […] Le problème est que les gens n'ont pas … ils ont cru que je m'étais planté, personne ne voulait me donner un emploi, et j'ai traversé une sale période. Même quand j'ai eu un emploi, j'ai eu des soucis. J'étais plus étrange que les étrangers, parce que personne ne connaissait quelqu'un qui soit rentré [des États-Unis]. Donc c'était un mélange de perplexité et de suspicion. » (Vasudev, 23/10/2004)[35]

Plus loin dans l'entretien, il explique être passé à l'entreprenariat grâce au capital familial (en s'associant pour créer en 1996 une entreprise d'informatique qui n'a pas vraiment marché), en raison de ses difficultés et de son insatisfaction sur le plan professionnel. Il est revenu à plusieurs reprises, durant la suite de notre entretien d'une durée totale d'une heure, sur le fait qu'il se trouve toujours dans une situation professionnelle et économique qu'il juge décevante sinon précaire, bien qu'il ait été consultant pour des entreprises importantes et assure des enseignements depuis huit ans dans la prestigieuse école de commerce de Bangalore (IIM).

Pour conclure sur ces trois retours qui se sont soldés par des parcours professionnels délicats, il est intéressant de relever une dernière coïncidence : Vasudev a divorcé suite à son retour en Inde (le retour étant présenté comme la raison du divorce), Pradeep ne s'est marié qu'à la quarantaine en 2003, et Edgar est resté célibataire. Ces situations matrimoniales atypiques pour des hommes indiens d'âge mûr et de bonne famille ne font qu'ajouter une dimension sociale à la mauvaise réinsertion qui caractérise leurs parcours respectifs.

[34] ; J., responsable d'un cabinet de conseil en ressources humaines, Bangalore, 06/10/2004. Après avoir eu un premier long entretien avec lui, sur sa proposition je lui ai soumis quelques itinéraires professionnels que j'avais des difficultés à interpréter, de manière anonyme mais en précisant les emplois, les entreprises, etc.

[35] Extrait d'entretien n°4.b, cf. annexe n°4.

Des échanges avec Jayaprakash et Saurav Mukherjee, maître de conférence à l'Indian Institute of Management - Bangalore, nous amènent toutefois à ne pas envisager ces difficultés comme un passage obligé ou une fatalité pour ceux qui rentraient dans les années 1990. Ils percevaient cette époque comme ayant offert à des immigrés la possibilité de rentrer en obtenant des emplois à responsabilités extrêmement bien payés, parfois au même salaire qu'aux États-Unis ; mais il s'agissait de cadres expérimentés, que des entreprises localisées à Bangalore recrutaient avant même leur retour en Inde. Mes deux interlocuteurs ont souligné l'attrait exercé sur ces entreprises moins par les diplômes étrangers que par l'expérience professionnelle internationale, dans des grands groupes, de ces personnes, à l'époque impossibles à trouver sur le marché indien.
Cela indique *a contrario* certaines raisons des difficultés dans les trois cas de retours décrits précédemment comme pour les jeunes gens interrogés dans les années 1980 par A. et U. Helweg : le manque de préparation (pas de recherche d'emploi préalable au retour), l'inexpérience (jeunes diplômés) et le manque de contacts professionnels à Bangalore. Par ailleurs une période sans emploi de plus de quelques mois a rapidement été considérée comme suspecte, dans le contexte de croissance économique des années 1990. Ces parcours difficiles soulignent à l'inverse des « bonnes pratiques » du retour. Les échecs des années 1980-1990 ont permis de constituer un savoir-rentrer plus efficace et mis en œuvre par les *returnees* des années 2000 (cf. VI.B.2).

4. **Entreprendre : pis-aller ou ressort du retour**

Durant mon enquête de terrain j'ai rencontré un certain nombre de migrants dont le projet de retour s'articulait, ou s'est articulé à un moment depuis leur retour, avec un projet entrepreneurial. Comme nous l'avons déjà évoqué dans le point précédent, le recours à l'entreprenariat, créer sa propre entreprise, a pu constituer un recours pour pérenniser le retour dans le cas de *returnees* éprouvant des difficultés de réinsertion professionnelle en Inde, ou servir à structurer un projet de retour. Il existe de nombreux travaux sur l'entreprenariat migrant (Light, 2000; Ma Mung, 1994 ; Peraldi, 2001). La question du passage à l'entreprenariat de la part de migrants très qualifiés comme ressource de la mobilité semble toutefois assez peu explorée, car ils n'ont *a priori* pas besoin de ce recours pour s'insérer dans les réseaux de l'économie mondialisée et de la circulation[36]. Il convient sur ce point d'insister sur le rôle des qualifications ou de la compétence pour opérer des distinctions au sein des « élites migrantes » entre salariés, professions libérales et entrepreneurs (Jaulin, 2004).

[36] On peut citer Aihwa Ong (1999), Xiang Biao (2005, 2007).

J'ai mené en tout six entretiens avec des individus qui s'inscrivent dans cette démarche[37] : deux d'entre eux étaient à la tête d'entreprises florissantes de plusieurs centaines de salariés, liées au secteur des NTIC. Les quatre autres étaient dans des situations moins claires que nous avons déjà évoquées et approfondirons ici.

Créer une entreprise suppose de pouvoir mobiliser un capital économique élevé, à partir de différentes sources : localement ou / et par des réseaux transnationaux, ou / et grâce au capital propre accumulé en migration. Par ailleurs entreprendre en Inde impose de subir les aléas d'un *Licence raj*[38] qui n'a pas complètement disparu après 1991 et de se confronter aux subtilités du fonctionnement de l'économie indienne. Le cas présenté ci-dessous est à ce titre intéressant en dans la mesure où l'échec du projet entrepreneurial met en évidence les difficultés que rencontrait encore en 2003 un immigré aisé désireux de revenir faire des affaires en Inde :

> *Rita*, la cinquantaine, a été interrogée quelques jours avant qu'elle ne quitte Bangalore pour Singapour fin juillet 2004. Elle et son mari étaient rentrés en Inde un an et demi plus tôt. Il avait fait carrière dans une grande banque anglo-saxonne, et pris sa pré-retraite après une vie d'expatriation en Afrique et en Amérique du Nord. Tous deux sont citoyens canadiens depuis une dizaine d'années. Il souhaitait venir s'installer en Inde et s'occuper en y faisant des affaires, grâce au capital accumulé durant sa carrière [leur appartement et leur train de vie sont parmi les plus luxueux que j'ai vus à Bangalore en 2004] et à celui mobilisable grâce à ses relations transnationales au Canada. Mais la complexité des démarches, la rupture avec son associé indien dans un projet immobilier, et le caractère véreux sinon mafieux de ce secteur dans les grandes villes indiennes[39] l'ont découragé. Sollicité au bout d'un peu moins d'un an par d'anciennes relations professionnelles, pour pourvoir à des fonctions importantes dans le secteur financier et bancaire en Malaisie, il a préféré abandonner ses projets à Bangalore et repartir. Rita espère

[37] Entretiens : Pradeep, Bangalore, 21/07/2004 ; Edgar, Bangalore, 09/11/2004 ; Prakash, Bangalore, 18/11/2004 ; Vivek, Bangalore, 08/11/2004 ; Kumar, Bangalore, 08/11/2004 ; Narayan, Bangalore, 11/08/2004. Nous excluons ici des entretiens menés avec des personnes qui sont rentrées en Inde pour être employées dans l'entreprise familiale.

[38] Le mot « raj » signifie pouvoir de contrôle, Etat en hindi. Cette expression évoque de manière humoristique le poids de la bureaucratie, notamment la nécessité d'obtenir des autorisations écrites (*licence*) multiples, qui pesait sur l'activité économique en Inde au moins jusqu'en 1991.

[39] L'ampleur des pratiques illégales dans le secteur immobilier et dans celui des services à Bangalore, la corruption de fonctionnaires et de responsables politiques, ainsi que la collusion entre administration, monde politique et promoteurs immobiliers, font l'objet d'une couverture médiatique au moins hebdomadaire, que ce soit dans la presse quotidienne ou dans les magazines nationaux. L'existence d'organisations criminelles organisées dans les villes indiennes, le rôle qu'elles jouent dans ces secteurs et les profits qu'elles en tirent, ont fait l'objet de travaux de recherche essentiellement à Mumbai pour le moment : Heuzé, 2000 Heuzé, 2007 ; Weinstein, 2008.

> revenir « pour de bon » dans quelques années, une fois que son mari prendra effectivement sa retraite.[40]

Ici l'échec de la stratégie entrepreneuriale a mis fin au projet de retour, soulignant l'imbrication entre entreprenariat et migration.

Par ailleurs le développement d'entreprises transnationales a joué un rôle essentiel dans le développement mondial du secteur dit des hautes technologies, comme l'a montré Anna Lee Saxenian, Bangalore étant un des lieux où s'est manifesté ce phénomène (1999, 2006). Selon elle, le développement du secteur des hautes technologies aux États-Unis s'est appuyé sur la création d'entreprises qui sont transnationales dès leur création. Les entrepreneurs d'origine étrangère créent des sociétés implantées aux États-Unis, dans des lieux stratégiques du secteur tels que la Silicon Valley qui permettent d'accéder au capital-risque facilement et de maximiser les interactions stratégiques pour la pérennisation et la croissance de l'entreprise. En fait seules les fonctions tertiaires supérieures (activités commerciales, marketing) sont localisées aux États-Unis, les tâches de production sont elles effectuées dans le pays d'origine du ou des entrepreneurs, et le fonctionnement couplé est assuré par des relations à base ethnique. Saxenian a ainsi mis en évidence le rôle crucial qu'ont joué les liens transnationaux pour le développement des activités de haute technologie en Israël, à Taïwan, en République Populaire de Chine et en Inde (2006). C'est typiquement dans ce schéma que s'inscrit l'itinéraire migratoire et professionnel de Prakash :

> Prakash, 46 ans, est né et a grandi à Bangalore. Après un premier cycle en ingénierie mécanique (*B.E mechanic*) à Visvesvarya College of Engineering (Bangalore University), il a poursuivi un second cycle en management (MBA) à l'Indian Institute of Management de Calcutta, une des meilleures écoles de commerce du pays. Il est entré sur le marché du travail indien en 1982 avant de partir aux États-Unis en 1988, où il resté jusqu'en 1998. Pendant huit ans il a travaillé pour différentes entreprises dans le domaine des services informatiques, dans des États du nord des États-Unis (Etat de Washington, Pittsbugh, Chicago). Mais en 1994 il avait créé avec ses frères une entreprise transnationale dans le domaine des semi-conducteurs (Span Systems) : la société-mère était basée aux États-Unis, mais assurait seulement la partie commerciale des opérations, gérée par Prakash et son épouse ; ses frères géraient quant à eux la filiale indienne où était localisée toute l'activité de conception et de production. En 1996 Prakash a quitté son emploi pour devenir à plein temps le PDG de Span Systems USA, avec un bureau dans la Silicon Valley. Il est

[40] Entretien, Rita, 19/07/2004

> rentré avec sa femme en 1998. Il reste toutefois le PDG de la société-mère, qui fonctionne aux États-Unis avec quelques salariés. Il effectue de nombreux allers-retours entre les deux pays pour harmoniser les évolutions de la demande et le développement des activités à Bangalore, qui se sont orientées vers la délocalisation de services aux entreprises. Span Systems comptait en 2004 environ trois cents salariés, essentiellement en Inde[41].

Dans ce cas, le retour de Prakash s'inscrit donc au cœur du fonctionnement transnational de l'entreprise : il s'agit de mieux contrôler et d'intégrer l'ensemble des activités de l'entreprise transnationale, afin d'optimiser son fonctionnement. Il diffère donc nettement d'un retour pour entreprendre, comme l'était celui du mari de Rita.

Enfin nous avons interrogé trois personnes[42] qui sont rentrées en Inde au moment du « boom des technologies», à la fin des années 1990, pour créer des start-up, deux d'entre elles liées à l'Internet (*dot-coms*), la troisième dans le domaine des télécommunications. Les deux projets de *dot-coms* se sont soldés par des échecs liés à la crise générale qu'a rencontrée ce type d'entreprises. La troisième entreprise était par contre florissante en 2004, s'appuyant, comme l'entreprise décrite ci-dessus, sur une organisation transnationale : c'est une société indienne, avec une filiale américaine pour le marketing et les ventes, et employant plusieurs centaines de salariés à Bangalore, où sont réalisés les projets et où se trouve la direction. L'entreprenariat qui est très valorisé socialement peut donc constituer une stratégie développée dans un deuxième temps, une fois rentré, en cas de difficultés de réinsertion professionnelle, comme être consubstantiel du projet de retour en Inde.

Nous nous sommes efforcés dans cette partie de souligner l'existence de retours de migrants très qualifiés vers l'Inde depuis l'Indépendance. Leur ampleur est certes parfois ténue et apparaît variable dans le temps, ainsi que d'un champ de compétences à l'autre. Des différences peuvent être relevées au niveau des catégories de migrants concernées et de la pérennisation du retour en Inde. Les différents cas analysés ont souligné l'importance d'une approche sectorielle de la migration de retour. Par ailleurs il faut envisager les conditions du retour qui permettent ou non la pérennisation de celui-ci. Ce constat de l'existence dans le temps long de retours incite à

[41] Entretien, Prakash, 18/11/2004

[42] Entretiens : Vivek, 08/11/2004 ; Kumar, 08/11/2004 ; Narayan, 11/08/2004

rechercher les éléments contextuels qui ont permis de le rendre plus massif mais aussi plus visible, tels que le changement de la posture officielle à l'égard des migrants.

C. Les premiers pas de l'Inde vers ses migrants : du statut de *Non Resident Indian* (NRI) à la carte de *Person of Indian Origin* (PIO)

Nous avons vu dans la première partie que les migrants et personnes d'origine indienne avaient été exclus de la construction de l'Etat-nation indien après l'Indépendance. Cette mise à l'écart est infléchie à partir des années 1970, avec la formalisation du statut de *Non Resident Indian* (NRI) : le migrant revêt à partir de là une existence légale aux yeux de l'Etat indien. Toutefois il faut attendre les années 1990 pour observer un tournant majeur de la ligne politique de l'Etat à l'égard des migrants originaires de l'Inde, tenant à un certain nombre de raisons que nous allons exposer ici. Nous avançons ici l'idée que ce « retour » de l'Inde vers sa diaspora constitue un élément important de la création d'un contexte plus propice au flux de retours que nous étudions. En effet, de la création du statut de NRI à l'attribution en 2006 des premiers certificats d'*Overseas Citizenship of India* (OCI), on peut relever un biais élitiste au cœur de la lente formulation de cet axe politique nouveau[43], ce que nous allons chercher à montrer à travers une revue des principales mesures mises en place par les autorités indiennes à l'égard des migrants, depuis la décennie 1970 jusqu'aux années 1990.

1. La création du statut de NRI dans les années 1960-1970

La première forme de reconnaissance des migrants est d'ordre économique, biais qui subsiste jusqu'à nos jours. Il semble en effet que la première référence faite dans un texte légal aux migrants indiens soit, en 1961, 1'article 6 de l'*Income Tax Act*, qui pour des raisons fiscales distingue les « Resident Indians » et les « Non ordinarily residents ». Le terme de *Non Resident Indian* (NRI) apparaît pour de bon le 21 février 1970, dans le texte créant des comptes en banque dédiés aux migrants par la *Reserve Bank of India* (RBI). Il s'agit des comptes NRE (*Non Resident*

[43] Pour une analyse beaucoup plus détaillée et pointue de cette politique, voir Lall (2001) et Therwath (2007) ; je remercie Ingrid Therwath de m'avoir donné accès au manuscrit de sa thèse de doctorat avant sa publication.

External Account), comptes de dépôt en roupies sur lesquels seuls les citoyens indiens ne résidant pas ni ne travaillant en Inde peuvent faire des dépôts. Ces comptes bénéficient de taux d'intérêt attractifs, et les sommes déposées ainsi que les intérêts ne sont pas imposables. Cette initiative avait pour but de favoriser le rapatriement de fonds vers l'Inde par des voies bancaires légales, afin d'augmenter les réserves de devises de l'Inde dans le contexte de stagnation économique des années 1970. Il faut lire dans cette mesure un aménagement de la doctrine nationaliste par ailleurs dominante, ce que Sandhya Shukla propose d'interpréter comme un choix du moindre mal : « transformer les envois traditionnels d'argent à la famille, utilisés par la petite bourgeoisie ou la paysannerie, en une manne financière, était perçu comme une solution » dans le contexte autarcique des années 1970, où, face au manque d'investissements dans l'économie, recourir aux fonds générés par l'émigration fut jugé moins grave que de laisser entrer des investisseurs étrangers dans l'économie indienne (2005, p. 59)[44]. A la suite de cette première initiative, le statut de NRI est défini légalement trois ans plus tard, par le *Foreign Exchange Regulations Act* (FERA) (section 2, subsection 1) de 1973, qui établit, pour des raisons fiscales, ce que sont à la fois les NRI et les *Persons of Indian Origin* (PIO) (Lall, 2001, p.180-181).

Le terme NRI désigne un ressortissant indien détenteur d'un passeport indien qui a résidé et travaillé à l'étranger plus de 180 jours durant l'année fiscale écoulée ; il demeure un NRI même s'il se rend en Inde, tant qu'il n'y revient pas pour une durée indéterminée ni pour y exercer un emploi. C'est une définition bancaire et fiscale qui vise à savoir qui peut avoir accès aux dispositifs bancaires destinés aux migrants, et qui est imposable ou pas en Inde. Par exemple les étudiants indiens à l'étranger ne sont pas légalement considérés comme des NRI aussi longtemps qu'ils n'ont pas achevé leurs études et commencé à travailler en dehors d'Inde : la définition du NRI est donc d'emblée adossée au fait d'exercer une activité professionnelle et de percevoir une rémunération à l'étranger.

La définition du terme PIO s'inscrit dans la continuité de dispositions présentes dans la Constitution de 1950 (cf. encadré n°4.1). Il recouvre deux situations assez distinctes : soit une personne qui a été de nationalité indienne dans le passé, c'est-à-dire qui a pris une autre nationalité et a donc perdu la nationalité indienne, puisque celle-ci est exclusive ; soit une personne dont les parents ou au moins l'un des grands-parents vivait en Inde et/ou était de nationalité indienne, en 1947. Ceci recouvre aussi son conjoint, même si celui-ci n'a pas d'aïeul indien. Toutefois ce statut exclut les ressortissants de l'un des autres pays d'Asie du Sud, pour les

[44] « *turning the traditional family remittance from currently petty bourgeois (peasant) investment into large-scale capital formation was seen as a solution* » (Shukla, 2005, p.59).

mêmes raisons géopolitiques que celles qui ont dicté les articles 6, 7 et 9 de la Constitution (Pakistan, Bangladesh, Népal, Sri Lanka).

Encadré n°4.1 **:**

La citoyenneté indienne d'après la Constitution de 1950 et le *Citizenship Act* de 1955[45]

La Constitution indienne est proclamée le 26 janvier 1950 ; y sont définis les droits et devoirs des citoyens indiens. La question de la citoyenneté y est traitée dans les articles 5 à 11 de la deuxième partie, mais c'est au Parlement élu que la Constitution, dans son article 11, confia la tâche de préciser les conditions d'accès et de perte de la citoyenneté indienne, sans qu'une modification de la Constitution soit requise pour autant. La Constitution fixe néanmoins quelques principes cadres en ce qui concerne les conditions d'accès à la citoyenneté indienne, qui sont fortement marqués par le contexte historique et géopolitique de la période qui suit immédiatement l'Indépendance et la Partition. Les articles 6 et 7 traitent ainsi de la citoyenneté des personnes qui sont parties ou arrivées du Pakistan (qui comprend alors ce qui deviendra en 1971 le Bangladesh). L'article 9 établit le principe d'une citoyenneté indienne exclusive de toute autre en référence à cette situation : en cas de naturalisation par un autre pays, un ressortissant indien perd immédiatement sa citoyenneté indienne ; c'est cet article qui est remis en cause par le débat sur la double-citoyenneté qui a émergé avec force au cours de la dernière décennie. Enfin les conditions d'accès à la citoyenneté sont établies : elles reposent à la fois sur le *jus soli*, établi dans l'article 5 de la Constitution (il faut être né ou résider depuis au moins cinq ans sur le territoire de l'Inde indépendante dans ses frontières de 1947), et sur le *jus sanguinis*, qui apparaît dans l'article 8, accordant la citoyenneté indienne à toute personne résidant hors d'Inde si un de ses parents ou grands-parents est né en Inde, sous couvert qu'il soit enregistré comme citoyen indien auprès des autorités consulaires de son pays de résidence. Cet article ouvre donc une porte à une partie des membres de la diaspora, en leur permettant d'obtenir la citoyenneté indienne.

Les droits politiques d'un citoyen indien apparaissent dans l'article 16 de la Constitution indienne : droit de vote, d'éligibilité, accès à la fonction publique, à l'armée.

L'article 12 de la Constitution confie au Parlement le droit de définir les conditions d'accès et de déni de la citoyenneté indienne. L'ensemble de ces dispositions sont donc reprises et précisées par le *Citizenship Act* du 30 décembre 1955, qui constitue jusqu'à nos jours l'équivalent indien du code de la nationalité français.

[45] Disponible en ligne dans sa version actuelle : www.indianrailways.gov.in/RPF/files/law/BareActs/Citizenshipact.doc, consulté le 12 avril 2007.

2. Un processus lent des années 1970 aux années 1990, à l'ombre de l'*hindutva*

A partir des années 1970 se met en place un processus lent de réincorporation politique des migrants à la nation indienne. Il faut souligner le soutien apporté à ce processus par l'*hindutva,* la nébuleuse de la droite nationaliste hindoue (Jaffrelot, 1999).

a. Une lente évolution idéologique et pragmatique

L'évolution de l'attitude des autorités indiennes à l'égard des migrants correspond aux phases d'alternance politique en Inde, qui impriment autant de changements idéologiques au niveau de l'exécutif, et partant dans l'attitude officielle de l'Inde et ses dispositions légales à l'égard des émigrés et de la diaspora.

En 1977 la première défaite majeure du Parti du Congrès qui gouverne depuis l'Indépendance amène au pouvoir la coalition connue sous le nom de Janata Party. La composante nationaliste hindoue de cette très large coalition anti-Congrès obtient le portefeuille de ministre des Affaires Etrangères de l'Union Indienne, qui est donc détenu par Atal Bihari Vajpayee de 1977 à 1980[46]. La présence de Vajpayee à ce poste modifie nettement l'attitude officielle de l'Inde mais ne se traduit pas de manière notable au niveau législatif. Ingrid Therwath souligne l'importance du tournant sous les gouvernements Janata : « Ce changement [d'attitude envers la diaspora] ne s'explique pas seulement par les migrations de masse vers le Golfe [qui prennent leur essor à la fin des années 1970], l'importance croissante des remises de fonds, et la bonne intégration des émigrés qualifiés dans leurs pays de résidence, mais aussi par la présence au gouvernement d'un nationaliste hindou et ancien *swayamsevak*[47], A.B. Vajpayee » (Therwath, 2007, p.249). En effet le « nationalisme ethnique » de la droite hindoue (Jaffrelot, 1993) eut ainsi l'occasion d'influencer la manière dont la nation indienne était définie officiellement, qui était alors encore très marquée par le « nationalisme universaliste » de Gandhi et Nehru. Cette conception initiale associait la nation indienne au territoire, dans un souci de construction nationale et de pérennisation de l'unité territoriale dans le respect des diversités ; c'est au nom de cette conception territorialisée que la citoyenneté indienne avait été réservée aux personnes vivant en

[46] L.K. Advani, autre figure majeure de la droite nationaliste hindoue, était le second ministre de cette mouvance dans le gouvernement Janata où il était en charge du portefeuille de l'information et de la radiodiffusion.

[47] « militant volontaire » du RSS (Rashtriya Swayamsevak Sangh), organisation de l'extrême droite hindoue

Inde en 1950 et 1955 (cf. A.2.b). Pour sa part le courant nationaliste hindou ne conçoit pas qu'une nation se limite à un territoire ; la nation indienne s'incarne dans la culture hindoue et ceux qui la partagent (Jaffrelot, 2006, p.46). L'hindouisme étant une religion fortement territorialisée, attachée à un certain nombre de lieux sur le territoire du sous-continent indien, l'appartenance à cette nation serait d'après eux basée sur le sang et sur l'hindouité c'est-à-dire sur l'appartenance à la communauté hindoue (Landy, 2006, p.222).

Cette divergence d'ordre idéologique s'exprime publiquement dès novembre 1977, lors du discours inaugural prononcé par A. B. Vajpayee au début d'un séminaire sur « The other India : the overseas Indians and their relationship with India » organisé à Delhi à l'India International Centre : « Même si nos fils et nos filles sont partis à l'étranger vivre et travailler, l'Inde ne leur tournera jamais le dos et ne manque pas de reconnaître à sa juste valeur leur loyauté indéfectible à leur culture et à l'héritage de leur mère patrie. »[48] (Bahadursingh, 1979, cité par Hookoomsingh, 2003, p.13). Ceci représente une rupture de ton nette avec la pratique politique et diplomatique récente, quelques années à peine après les expulsions d'Ouganda (cf. I.A.2.a).

C'est aussi une conception élitiste et utilitariste de la diaspora qui s'exprime, puisque de manière très pragmatique A.B. Vajpayee parle dans le même discours de transferts de technologie et d'investissements : « La communauté indienne de l'étranger peut faire beaucoup en soutenant l'industrie, la science et la technologie indiennes. » (*ibid.*, p.14-15)[49]. On voit ici que les nationalistes hindous visent dans les faits à renouer moins avec l'ensemble de la diaspora qu'avec les migrants aisés et/ou très qualifiés, de manière plus pragmatique qu'idéologique. Cela renvoie aux conditions d'existence même de la droite nationaliste hindoue, largement soutenue par ses réseaux transnationaux ; contextuellement il faut rappeler que le RSS (cf. note n°47), qui est au cœur de la *Sangh Parivar*, a été interdit en juillet 1975 durant l'état d'urgence, et a survécu en partie grâce à ses cellules étrangères (Therwath, 2007, p.247-248).

La période durant laquelle le Janata est au pouvoir voit quelques initiatives allant dans le sens d'un rapprochement des émigrés et de la diaspora, notamment la création d'une *Indian Overseas cell* au Ministère des Affaires Etrangères (1977-1982) ; toutefois aucune disposition décisive sur le plan législatif n'est prise qui remette en cause la posture d' « indifférence ».

[48] « Though our sons and daughters have gone abroad to work or reside there, India will never disown them or fail to appreciate and respect their essential loyalty to their culture and heritage of the mother country » (Hookoomsingh, 2003, p.13)

[49] "There is a great deal which can be done by the Indian community abroad to promote Indian industry, science and technology." (*ibid.*, p.14-15)

L'appel aux immigrés, en tout cas à l'élite, se pérennise dans les faits au sein même des instances dirigeantes, en dépit du retour au pouvoir du Parti au Congrès à partir de 1980. Elle correspond chronologiquement à l'épuisement du paradigme du *brain drain* remplacé à la fin de la décennie par celui du brain gain, c'est-à-dire l'idée qu'il vaut mieux chercher à récupérer les fruits de la formation et de l'expérience des expatriés qualifiés de manière plus variée que d'attendre leur retour (Meyer & Charum, 1995). Lorsque Rajiv Gandhi accède au poste de premier ministre de l'Inde en 1984, il rompt en effet avec « l'indifférence étudiée ». Il met en place une nouvelle *Overseas Indian division* au Ministère des Affaires Etrangères (1984-1992) et n'hésite pas à recourir à l'expertise de conseillers immigrés, dont la figure emblématique est Sam Pitroda, brillant ingénieur NRI des États-Unis, qui est invité à créer la C-DoT (Center for Development of Telematics) et lance en 1987 la réforme des télécommunications en Inde. Balaji Parthasarathy, étudiant les politiques de l'Inde dans ce domaine, parle même de « l'ère Pitroda » (Pitroda era), ce qui souligne l'importance de ce conseiller (2000, p.214-218). Faire ainsi appel à des immigrés aux plus hauts niveaux de l'Etat représente une reconnaissance publique significative, par laquelle Rajiv Gandhi prend ses distances avec le discours officiel du *brain drain* par ses actions. Marie-Carine Lall écrit : « Avec Rajeev Gandhi au pouvoir, NRI devint un mot à la mode et l'idée d'une « autre Inde » de l'étranger commença à se faire jour dans la conscience collective en Inde. » (2001, p.152)[50]. L'évolution des mentalités se marque aussi dans la sphère médiatique : Ingrid Therwath, dépouillant l'hebdomadaire indien phare *India Today*, relève l'apparition en 1982 d'une rubrique permanente « NRI » dans les pages économiques du magazine, et la croissance des sujets les concernant (2007, p.122-129).

La diaspora suscite d'ailleurs l'intérêt économique direct de Delhi. En 1992 le gouvernement étend les possibilités bancaires et les canaux d'investissements de la diaspora (création des comptes *Non Resident Non Repatriable Accounts*, des *India Development Bonds*, création de l'*Indian Investment Center*) pour faire face à la crise de la balance des paiements que les retraits de fonds des NRI a contribué à aggraver (Lall, 2001, p.155-162 ; Edwards, 2008, p.454). De même, en 1998, l'Inde fait face aux sanctions économiques imposées par la communauté internationale après les premiers essais nucléaires indiens en partie grâce à l'émission de bons destinés à la diaspora (*Resurgent India Bonds*) qui connaissent un grand succès, lui permettant de collecter dix milliards de dollars (*ibid.*, p.456 ; Therwath, 2007, p.221-225).

[50] « With Rajiv Gandhi in power 'NRI' became a buzzword and the consciousness of 'another India' abroad started to grip the Indian mind. » (Lall, 2001, p.152)

b. Une étape décisive du retour vers la diaspora : les gouvernements BJP et la carte de PIO

Le moment décisif de cette évolution a lieu durant la période où le BJP (*Bharathiya Janata Party*), qui est l'émanation politique au niveau national de la *Sangh Parivar*, occupe le pouvoir au niveau national de 1998 à 2004 dans le cadre de l'Alliance Nationale Démocratique (NDA). Un certain nombre de progrès sur le plan législatif ont lieu durant cette période ; non seulement ils n'ont dans l'ensemble pas été remis en cause lors de l'alternance de 2004 qui a ramené au pouvoir l'Alliance Unie Progressiste (UPA) dominée par le Congrès, mais celle-ci a poursuivi et prolongé un certain nombre des initiatives de la NDA. Ainsi peut-on parler d'un processus d'élargissement de la nation indienne aux immigrés et à la diaspora. On peut faire état ici des deux premières initiatives marquantes sur cette question, prises au début du mandat de l'UPA : la création d'une carte pour les *People of Indian Origin* (*PIO card*) en 1999, et la mise en place en avril 2000 du Haut Comité sur la diaspora chargé de rédiger un rapport (cf. I.B.2), rendu en décembre 2001, dont les recommandations ont largement guidé la politique du gouvernement depuis.

La « carte » de PIO est mise en place en mars 1999[51]. Ce document leur accorde un certain nombre de facilités douanières et légales pour une période de dix ans : droit d'entrée et de résidence en Inde sans visa pour toute période inférieure à 180 jours ; mêmes droits économiques, financiers et à l'éducation que les NRI. En revanche elle n'accorde aucun droit politique. Le rapport d'étape du Haut Comité sur la Diaspora sur la carte de PIO de décembre 2001 souligne à juste titre qu' « [elle] octroie [aux PIO] un ensemble de droits et de privilèges qui ne sont pas accessibles aux ressortissants étrangers »[52] (2001, p.363). En ce sens le gouvernement indien établit ainsi une distinction nette entre les membres de la diaspora et le reste des non-Indiens, en rapprochant les premiers d'une portion des ressortissants indiens, les NRI. Dans la mesure où la citoyenneté indienne est exclusive de toute autre (cf. encadré n°4.1), on peut donc considérer ce statut comme une évolution qui répond en partie à la revendication en faveur de la double nationalité qui existe dans la sphère diasporique et qui est relevée par Marie-Carine Lall (2001, p.243-246) et par le Haut Comité pour la Diaspora (2001, p.509-511)[53].

[51] Le décret d'application est reproduit dans le rapport du Haut Comité sur la diaspora (2001, p.371-375).

[52] « It confers a cluster of rights and privileges, which are not conferred on foreign citizens. » (High level committee on Indian diaspora, 2001, p.363)

[53] L'hypothèse d'accorder la double-nationalité faisait l'objet d'une réflexion politique dès le début des années 1990. Ainsi en 1992 une réunion interministérielle examine et rejette la possibilité d'un aménagement en vue de la mise en place de la *dual citizenship* (High level committee on Indian diaspora, 2001, p.360 ; Edwards, 2008, p.455).

Toutefois l'accès à la carte de PIO est restreint à l'origine par deux conditions : il faut pouvoir faire état d'une ascendance indienne (jusqu'à la quatrième génération) et être en mesure de s'acquitter de son prix élevé (1000 dollars US en 1999). Aussi cette carte a-t-elle été dans un premier temps peu demandée : le rapport d'étape du Haut Comité sur la Diaspora relève que seules mille cent personnes l'ont obtenue en un peu plus de deux ans (2001, p.361). Le caractère élitiste de cette carte apparaît à travers ces deux pré-requis. Le prix fixé en 1999 ne la rend accessible qu'aux membres les plus aisés de la diaspora ou à des immigrés naturalisés vivant et travaillant dans des pays riches. La nécessité de fournir des preuves d'ascendance indienne exclut aussi une partie des personnes issues du *coolie trade* : celles dont les familles sont parties très anciennement et qui ont perdu tout contact avec l'Inde, contrairement par exemple aux familles descendant de *passengers*, dont l'émigration a été souvent plus tardive, et était fréquemment inscrite dans des logiques transnationales marchandes préexistantes qui ont permis le maintien de liens notamment matrimoniaux avec l'Inde[54] (cf. I.A.1). Cela témoigne du caractère sélectif, élitiste et économique de l'intérêt manifesté par l'Etat indien à sa diaspora à travers ce projet.

La carte de PIO a été rendue plus accessible financièrement sinon plus attractive en 2003, suite aux recommandations du rapport du Haut Comité (*cf. infra*) : prix divisé par quatre, extension de sa durée de validité. Cela nous semble témoigner de l'approfondissement de la politique de l'Etat indien à l'égard de sa diaspora. On est ainsi passé de la recherche pragmatique de profits à court terme qui prévalait depuis les années 1970, à une conception élargie de la nation. Le chapitre 36 du rapport du Haut Comité développe d'ailleurs la notion de nationalité, en la distinguant nettement de celle de citoyenneté, en ces termes : « la nationalité […] a plus à voir avec l'identité culturelle qu'avec une question de droits politiques et individuels. »[55] (*ibid.*, p.501). La nationalité relèverait donc de l'appartenance à une identité commune pré-étatique, renvoyant à une conception essentialiste de l'indianité, alors que la citoyenneté correspond à l'exercice plein et entier de droits politiques constitutionnels. Cela conforte ce que disait le rapport intermédiaire sur la carte de PIO : « Tandis qu'un passeport indien est un document établissant la citoyenneté, une carte de PIO est un passeport *de nationalité ou d'origine nationale* »[56] (*ibid.*, p.363).

Pour conclure, si la carte place les PIO dans une situation certes privilégiée, il faut souligner qu'elle ne les réintègre pas pour autant à la population indienne, dont ils restent bien distincts car

[54] Cette exclusion *de facto* d'une majorité de descendants de migrants sud-asiatiques de la carte de PIO est soulignée par exemple dans le cas sud-africain par Landy (2003), Dickinson & Bailey (2007).

[55] « Nationality […] is more a description of cultural identity than a matter of political and personal rights. »

[56] « Whereas an Indian citizen's passport is a document of citizenship, a PIO card is a passport *of nationality or national origin*. » Les italiques sont un ajout de ma part.

privés de tous les droits et devoirs civiques. De plus elle ne concerne pas l'ensemble de la diaspora, écartant les groupes issus du *coolie trade* les plus isolés (Afrique du Sud, Antilles) qui sont aussi les plus fragiles économiquement. Il s'agit donc d'un dispositif de portée limité, limites qui sont dessinées par le gouvernement indien lui-même, en rapport avec sa conception sélective de la diaspora.

Ces évolutions politiques majeures survenues dans un laps de temps somme toute restreint participent d'un contexte politique nouveau en Inde et tendent à effacer le stigmate nehruvien sur la migration. Elles sont marquées tout du long par deux biais, économique et élitiste, présents dans la politique menée depuis la création du statut de NRI jusqu'à la première mouture de la carte de PIO. On peut donc parler d'un « retour » de l'Etat indien vers ses immigrés et sa diaspora, en tout cas une partie d'entre eux qui inclut les migrants très qualifiés. L'Inde, qui n'a par ailleurs jamais vraiment cherché à faire rentrer les migrants qualifiés, sacrifie en l'occurrence au glissement du paradigme du retour à « l'option diaspora » (Meyer, 2001) c'est-à-dire la possibilité de développer des liens avec les communautés scientifique et technique expatriées pour à la fois en tirer des bénéfices pour son propre développement et pour son potentiel géopolitique, l'utiliser éventuellement comme arme de « soft power »[57]. Ces initiatives sont d'ailleurs de manière très pragmatique instrumentalisées sinon détournées de leur vocation première par ces migrants pour faciliter leur retour en Inde, ce que nous détaillerons plus loin (cf. IX.A). Enfin il faut noter que nous avons dressé le tableau des avancées politiques jusqu'en 2003, tel qu'il se présentait au moment des enquêtes à Bangalore ; nous évoquerons également dans le dernier chapitre les évolutions ultérieures et les effets qu'elles ont pu avoir.

[57] Ingrid Therwath a montré dans sa thèse les occasions où les communautés indiennes à l'étranger ont durant les quinze dernières années pu servir les intérêts politiques du gouvernement indien, par exemple en faisant pression sur les élus américains des deux Chambres en faveur de l'Inde ou en servant de cheville ouvrière pour des rapprochements bilatéraux (2007, p.356-399).

Conclusion

Au terme de ce chapitre nous proposons de parler de mythe du *non-retour*. En effet le retournement méthodologique du paradigme ainsi que les éléments empiriques et monographiques analysés ont souligné le fait que les retours avaient lieu, ce qui est un attendu théorique. Ainsi le phénomène récent que nous analysons relève moins d'une rupture contemporaine qu'il ne s'inscrit dans le prolongement d'une tendance lourde quoique discrète. Il participe des échanges denses tissant sur le temps long le champ migratoire des Indiens les plus qualifiés. Le non-retour apparaît comme un mythe populaire et officiel, élément fondateur d'un discours politique utile dans une période bien circonscrite sur les plans historique et géopolitique, qui n'est pourtant pas celle où le déséquilibre entre départs et retours semble pourtant avoir été le plus marqué. En effet on a pu relever la rupture entre les deux décennies qui ont immédiatement suivi l'Indépendance - où peu de retours mais aussi peu de départs avaient lieu - et la période postérieure à 1965 où l'explosion des départs consécutive à l'ouverture des pays neufs anglo-saxons a été concomitante d'une fermeture de l'économie indienne aux *returnees*. Ce mythe recouvre également de nombreux échecs et difficultés expérimentés par les *returnees*, qui ont pu entraîner une non-pérennisation massive de la migration de retour. Ceci diffère donc d'une absence totale de retours, distinction que l'on prendra garde de faire par la suite.

La posture officielle de l'Etat indien sur cette question a par ailleurs connu de réelles évolutions qui correspondent aussi au passage du paradigme du *brain drain* à celui du *brain gain*. Il importe pour notre propos que ces évolutions soient orientées dans une perspective élitiste : l'Inde dessine et restreint les contours de la diaspora à sa convenance, comme le montre l'expérience de la carte de PIO. Dans la perspective du *brain gain*, l'Etat indien s'intéresse principalement à la population résidant dans les pays riches de migrants éduqués, pouvant potentiellement contribuer au développement du pays et constituer une arme de *soft power* sur le plan des relations internationales. Ces éléments créent un nouveau contexte, dont le retentissement dans la sphère transnationale est difficile à évaluer, mais qui constituent un « retour » incontestable du pays vers ses migrants et sa diaspora.

Chapitre 5

Le retour dans la continuité de carrières professionnelles

Ce chapitre aborde le phénomène contemporain du retour des migrants indiens très qualifiés, tel qu'il se développe depuis le début de la décennie 2000. Il s'agit de saisir les dimensions et les mécanismes du phénomène de retour. Restant dans la lignée des travaux sur la circulation des compétences nous allons nous concentrer ici sur les mécanismes et les modalités du retour des migrants très qualifiés, envisagés dans le champ économique et professionnel. Comme ce phénomène apparaît difficile à quantifier et à catégoriser nous l'aborderons en tant que pratique et que projet migratoire. En effet il correspond à la mise en place de pratiques de retour articulées avec le développement de secteurs particuliers de l'économie mondiale et indienne. Je vais justifier dans ce chapitre le fait de laisser de côté les allers-retours et les migrations temporaires de travail sous la forme de missions, pour concentrer le questionnement sur les retours après un séjour de plusieurs années à l'étranger, principalement aux États-Unis. En ce sens on peut parler du retour comme de l'ouverture d'un nouveau type de projet migratoire pour les migrants indiens très qualifiés, grâce à des modifications structurelles des marchés du travail mondial et indien. Le retour peut ainsi aujourd'hui être envisagé dans la continuité de la carrière professionnelle.

L'estimation quantitative de ce phénomène pose de réels problèmes qui seront exposés dans un premier point, où l'échantillon constitué à partir des enquêtes qualitatives est également présenté et analysé. Le deuxième point sera consacré à la double nature du flux de retour, entre choix et contraintes, en raison des statuts légaux et des parcours professionnels différenciés des *returnees*. Dans le troisième point nous envisagerons le retour comme inscrit dans la construction et la continuité de la carrière des migrants, ce qui explique notamment le rôle que joue Bangalore.

A. Des flux de retours d'ampleur inédite au tournant du millénaire

Nous allons ici poser la question de l'ampleur du phénomène de retour. La première allusion à celui-ci est faite par Binod Khadria dans une publication de fin 2001, qui évoque en deux phrases les retours contraints en Inde des salariés des sociéés de services informatiques indiennes en raison du ralentissement mondial du secteur des NTIC (2001, p.57). Cette première allusion trouve son prolongement dans un rapport pour l'OCDE publié en 2004 (Khadria, 2004a). Mais dans le champ scientifique la publication en ligne trimestrielle *Migration News*, qui s'appuie principalement sur la presse, ne signale ce phénomène que dans son numéro du premier trimestre 2006. On est en fait cantonné pour les données à celles fournies par la NASSCOM relayées par des sources médiatiques[1].

Nous allons ici exposer notre démarche pour construire des données concernant le retour autres que celles de la Nasscom, dont nous exposerons les limites. Celles-ci donnent tout son intérêt à la démarche qualitative que nous avons menée en parallèle, et non par défaut.

1. L'absence de données économiques et officielles

Les chiffres avancés d'une publication à l'autre, y compris par *Migration news*, sont des estimations vagues, tournant autour de plusieurs dizaines de milliers de personnes, à une échelle mal définie, oscillant entre l'Inde entière et Bangalore : 35 000 retours correspondant au *brain regain* à Bangalore sur les cinq dernières années (source : National Association of Software and Service COMpanies, citée par l'hebdomadaire indien *Outlook*, « Rooster's call », 13/12/2004) ou les dernières années (*Migration News*, avril 2006, source non précisée) ; 25 000 en trois ans (source : Manjunath Bijahalli, président de l'association bangaloréenne ReturnedNRI, cité par *Little India* et le *Deccan Herald*) ; 30 000 en 2004-2005 pour toute l'Inde toujours d'après la NASSCOM (citée par le *New York Times*, 26/12/2005, et repris par *Migration News*, janvier 2006). L'ensemble de ces chiffres sont ou dérivent de ceux de la NASSCOM, diffusés par voie de presse en 2004, 2005 et 2006 et repris dans le champ scientifique (*Migration News*) mais il a

[1] Les précautions à prendre vis-à-vis des données de cet organisme ont été évoquées au chapitre 2, note n°36.

été impossible d'obtenir une clarification sur leur origine. Différents chercheurs étudiant les secteurs indiens de l'informatique et des hautes technologies m'ont dit n'y voir qu'une estimation grossière à visée médiatique, sans réel travail de collecte et de compilation de données en amont[2]. Il ne semble pas que ces données existaient au niveau de la direction des grandes entreprises présentes à Bangalore en juin 2004[3], pas plus que lorsque j'ai pu interroger des DRH en novembre-décembre 2004 et en février 2006. Or les données que fournit la NASSCOM sont basées sur ce que lui transmettent ces entreprises donc la fin de non-recevoir à mes demandes, par mail et par téléphone, semblent confirmer l'hypothèse d'une estimation vague. Pour conclure, si on ne peut nier l'existence de ce phénomène, qui correspond à une nouvelle phase bien précise du développement du secteur des hautes technologies et des multinationales en Inde, il n'est pas possible du côté des acteurs économiques d'en cerner la dimension démographique avec précision, au-delà des estimations évoquées plus haut.

J'ai tenté d'établir une estimation de ce phénomène en me tournant vers les sources officielles indiennes mais il n'existe pas de données non plus. En effet, selon Malay Mishra, n°3 du MOIA en janvier 2006[4], le phénomène de retour, pourtant largement couvert sinon gonflé par la sphère médiatique, n'était pas considéré comme important par le gouvernement indien, qui ne dispose d'ailleurs pas de chiffres à ce sujet.

Au niveau national les *returnees* très qualifiés ne sont pas localisables dans les données sur les migrants dont peuvent disposent le MOIA, le Ministère des Affaires Étranères et le Ministère du Travail. En effet celles-ci sont élaborées sur la base de l'autorisation de travailleur à l'étranger (*clearance*) que seuls les migrants non qualifiés sont dans l'obligation de demander : ils sont donc les seuls repérables au départ et au retour (cf. I.B.3) (Khadria, 2004b, p.8). Comme l'a souligné Malay Mishra, tant qu'un *returnee* qualifié reste citoyen indien, il peut entrer et sortir du pays à sa guise.

Les données fournies par les douanes à l'échelle des États, sur la base des dédouanements des biens et rapatriement de capitaux, indiquées comme des sources par Philippe Venier (2003, p.40), ne sont pas désagrégées par pays de provenance ni « type » de migration, si bien que les retours

[2] Balaji Parthasarathy, Carol Upadhya, Saurav Mukherjee, Binod Khadria, au cours de différents échanges, à l'automne 2004, l'hiver et l'automne 2006

[3] Je remercie Eric Leclerc, qui a mené un travail de prises de contact et de recherche de données auprès des grandes entreprises bangaloréennes en juin-juillet 2004, de m'avoir indiqué ce problème (communication personnelle, Delhi, août 2004).

[4] Entretien, Malay Mishra, Joint Secretary (Diaspora Services), Ministry of Overseas Indian Affairs, Delhi, 24/01/2006

indiqués par celles-ci intègrent aussi la masse des migrants travaillant dans le Golfe[5]. De plus ils sont biaisés en fonction de l'Etat d'arrivée des biens et des migrants, qui ne coïncident pas toujours avec leur Etat de destination finale. Le même problème existe pour les données fournies par la Banque Fédérale Indienne (*Reserve Bank of India*) concernant les modifications de comptes en banque intégrant toutes les demandes de conversion de comptes en banque pour immigrés (Non Resident External Account et autres) en comptes classiques sans plus de précisions[6].

La situation est rendue plus complexe du fait que certaines personnes rentrent après avoir été naturalisées. Considérant que l'immense majorité de mon échantillon concernait des personnes rentrant des États-Unis, j'ai mené deux démarches différentes pour tenter d'obtenir des chiffres qui me permettent sinon d'estimer le nombre de retours, du moins de percevoir une croissance de la population américaine présente sur le territoire indien, notamment au Karnataka sinon à Bangalore : d'une part auprès des autorités consulaires américaines en Inde, d'autre part auprès des autorités policières à Bangalore.

Les représentants du consulat général des États-Unis, rencontrés à Delhi[7], reconnaissent ne pas savoir précisément combien de citoyens américains se trouvent en Inde, car l'enregistrement auprès des autorités consulaires n'est pas obligatoire[8] quoique vivement recommandé depuis le 11 septembre 2001. La seule occasion où des citoyens américains résidant à l'étranger recourent à un consulat est celle du renouvellement de leur passeport, soit tous les dix ans (tous les cinq ans pour les mineurs)[9]. Les estimations de la population américaine dans un pays ne sont donc qu'officieuses, ponctuelles et réalisées à titre personnel. De plus elles ne sont pas toujours conservées ni transmises lorsqu'un diplomate quitte son poste, ce qui ne permet pas de percevoir une éventuelle croissance. Au moment de l'entretien, en janvier 2006, le vice-consul estimait sur ces bases la population américaine présente en Inde à 65 000 personnes. Il ne disposait par ailleurs d'aucune information sur les éventuelles origines étrangères de ces personnes ni à quel

[5] Il y a environ 20 000 départs par an pour le Golfe depuis le Karnataka selon le nombre d'autorisations accordées en 2003 et 2004 (source : MOIA, Rapport annuel 2007-2008, p.63, tableau C : « State-wise figures of workers granted emigration clearance / ECNR endorsement during the years 2003-2007 »).

[6] Entretien, expert (anonymat requis) auprès de la Reserve Bank of India, New Delhi, janvier 2006

[7] Entretien avec Richard M. Sherman, Vice-Consul Général, et Patrick McNeil, officier consulaire, Consulat général des États-Unis d'Amérique, New Delhi, 17/01/2004

[8] C'est un fait courant pour les ressortissants occidentaux dans de nombreux pays.

[9] Ils peuvent aussi mener cette procédure aux États-Unis s'ils y séjournent, ce qui permet de contourner le consulat.

titre elles étaient américaines, par naissance ou par naturalisation. L'officier consulaire présent lors de l'entretien avait lui-même tenté de faire un recensement à usage interne sur la base des demandes de renouvellement de passeports, durant deux mois de l'année 2005 (je n'ai pu obtenir le chiffre exact des demandes traitées) : il ressortait de cet échantillon que 80% des demandes émanaient de personnes ayant au moins un parent de nationalité indienne. Cela tendrait donc à montrer qu'une grande partie des citoyens américains présents sur le territoire indien sont d'origine indienne. Toutefois, plus de la moitié de ces demandes concernant des passeports de mineurs, les mineurs nés aux États-Unis de parents indiens sont surreprésentés puisque ils doivent faire renouveler leur passeport tous les cinq ans. Sur la même base, 25% des mineurs détenant un passeport américain n'avaient aucun parent de nationalité américaine. Ceci semble prouver qu'un phénomène de retour important a lieu, ramenant en Inde des familles avec des enfants nés sur le sol américain. Mais il est difficile d'aller plus loin. En outre on m'a indiqué durant cet entretien qu'il n'est pas permis aux officiers consulaires de fournir des informations sur la localisation des citoyens américains pour des raisons de sécurité, me décourageant par-là même de solliciter un entretien au consulat général de Chennai pour obtenir des informations plus précises sur la situation au Karnataka, à Bangalore et dans les États du Sud qui sont ceux des trois pôles métropolitains liés à la circulation des Indiens travaillant dans les NTIC (cf. II.C).

Par ailleurs j'ai tenté de savoir si des données sur la population étrangère présente à Bangalore, sa croissance et sa composition par nationalité étaient disponibles. Le vice-président de RNRI, Prakash Grama, a essayé d'obtenir l'information pour mon compte auprès du bureau régional d'enregistrement des étrangers (Foreign Regional Registration Office), où sont censés s'enregistrer puis se présenter chaque année les étrangers résidant à Bangalore, sans succès malheureusement[10]. Par ailleurs, les étrangers résidant à Bangalore peuvent s'enregistrer directement auprès du FRRO mais aussi plus simplement au commissariat de leur quartier : cette disposition pose la question du traitement et de la centralisation des données. Par le biais d'une connaissance de nationalité européenne à qui j'ai demandé de se renseigner sur ces questions à l'occasion de sa démarche annuelle, il s'est avéré que dans le commissariat d'un quartier péricentral de Bangalore, dont il relevait depuis 23 ans, les dossiers des étrangers étaient des liasses soigneusement conservées dans une armoire. A une question portant sur la centralisation de ces informations, il lui fut répondu que l'informatisation des services de police étant en cours, le transfert de ces données allait commencer sous peu mais que jusque-là elles n'étaient pas transmises à qui que ce soit, sauf demande ponctuelle concernant une personne, en cas d'enquête

[10] Il ne m'était pas possible de faire cette démarche moi-même car je n'avais pas de visa de recherche et n'étais pas enregistrée au commissariat, n'en ayant pas l'obligation avec un visa de six mois.

criminelle par exemple. On peut donc avancer qu'il n'existait pas en 2004 de chiffres fiables concernant la population étrangère présente à Bangalore, pas plus que de possibilité d'établir l'évolution diachronique de sa composition par nationalité.

2. L'enquête qualitative menée à Bangalore en 2004 : présentation de l'échantillon

L'échantillon qui est présenté dans le tableau n°5.1 est une sélection de vingt-huit entretiens menés avec des *returnees* à Bangalore, correspondant à un total de trente-cinq personnes interrogées, sept entretiens concernant des couples[11]. L'échantillon a été construit sur une base professionnelle et sectorielle, afin de se concentrer sur les processus à l'œuvre dans les secteurs des hautes et des nouvelles technologies où les personnes retenues travaillent. Nous avons donc écarté les *returnees* qui travaillaient dans d'autres secteurs de l'économie : professions libérales (médecine et architecture) (six personnes), enseignement supérieur et recherche publique (trois personnes), entrepreneurs des secteurs de l'hôtellerie, de l'import-export, de l'entretien (quatre personnes), télémarketing (quatre personnes) et autres (cf. annexe n°). Dans le tableau n°5.1, deux personnes apparaissent comme sans profession au moment de l'enquête mais étaient préalablement employées dans le secteur des NTIC et avaient l'intention d'y poursuivre leur activité professionnelle ainsi que les compétences appropriées pour le faire.

L'ensemble des ménages enquêtés rentre des États-Unis, à part deux, dont les noms ont été soulignés dans le tableau n°5.1 : Arun revient de Belgique, Suresh et Sujata de Singapour. Deux autres avaient séjourné quelque temps ailleurs qu'aux États-Unis : Anand moins de six mois à Singapour, Surya vingt mois en Indonésie, dans le cadre d'activités professionnelles basées aux États-Unis. Cette prédominance des États-Unis ne relève pas d'un choix délibéré de notre part ni d'un biais méthodologique mais semble refléter le rôle central de ce pays dans la circulation contemporaine des migrants indiens très qualifiés (cf. I.B.) en particulier dans le secteur des NTIC (cf. II.B.1).

Les ménages dont les noms sont surlignés en gris dans le tableau n°5.1 ont des liens anciens avec Bangalore ou le Karnataka : ils sont soit originaires du Karnataka (kannadophones) soit bangaloréens (non kannadophones, comme par exemple Suresh qui est né et a grandi à Bangalore

[11] On a exposé précédemment la manière dont l'ensemble de ces personnes a été sélectionné et enquêté. N'ayant pas appliqué une approche incluant le parcours de l'ensemble des individus du ménage dès le début de mes enquêtes, je n'ai pas toujours pu obtenir d'informations complètes sur les conjoints *in absentiam*. Par souci d'uniformité je m'en suis donc tenue au parcours des personnes enquêtées directement.

dans une famille tamoule résidant à Bangalore depuis deux générations), ou bien ils avaient déjà vécu à Bangalore (comme Anju qui avait vécu et travaillé à Bangalore de 1990 à 1999). Ils [12]représentent moins de la moitié de l'échantillon, treize ménages sur vingt-huit, ce qui est similaire à l'échantillon analysé par Khadria (2004a). Arun et le mari de Jaya, qui ont seulement fait deux années d'étude (*master*) à Bangalore, n'ont pas été intégrés à la catégorie de ceux qui ont des liens anciens à la région.

Enfin nous avons indiqué comme année de migration par défaut celle de la première personne du ménage qui soit partie. Une dizaine de couples sont partis ensemble[13]. Dans tous les autres cas le premier à migrer était un homme, à une exception près ; s'il est parti avant de se marier il a été rejoint par son épouse ultérieurement, mais nous ne disposons d'informations systématiques que sur la date du premier départ. Dans un souci de cohérence nous avons indiqué comme motif de migration le motif de ce premier départ.

Nous avons retenu des personnes rentrées entre 1998 et 2004 ; avant 2003 l'information sur le mois précis de retour n'est pas systématiquement collectée. La figure n°5.1 montre la ventilation de l'échantillon en fonction de l'année de retour[14] : presque les deux tiers sont rentrés en 2003 et 2004. Nous avons fait le choix de remonter jusqu'en 1998 car les pratiques des deux ménages rentrés cette année-là sont comparables à ce qui peut être observé par la suite. De plus ce sont des pionniers au sens propre du terme puisqu'ils créent les conditions du retour pour d'autres. Le retour de Prakash, dans la dynamique transnationale de la PME familiale, a permis le développement d'une entreprise qui s'inscrit dans le développement du secteur des hautes technologies à Bangalore dans la seconde moitié des années 1990 (cf. IV.B.4) ; on peut analyser de la même manière le cas du mari de Malini, rentré avec sa famille pour créer un centre de recherche-développement (*Overseas Development Centre*) à Bangalore pour le compte d'entreprises étrangères.

[12] Cela induit un biais androcentrique.

[13] Le flou de ce chiffre tient à ce qu'il n'est pas toujours clair d'élucider cette question, notamment parce que certains sont partis à peu près au même moment aux États-Unis mais avant d'être mariés, ce qui relève d'un tabou culturel. La situation devrait être claire en ce qui concerne les couples mariés mais là encore il peut y avoir un temps de battement entre le départ initial du pionnier et l'arrivée du conjoint, pour des raisons souvent administratives ou matérielles (logement), que les individus ne mentionnent pas spontanément voire oublient.

[14] Nous avons exclu deux ménages dont les membres ne sont pas rentrés la même année pour des questions d'organisation.

Figure n°5.1 : Répartition de l'échantillon en fonction de l'année de retour en Inde

Source : enquêtes, Bangalore, 2004

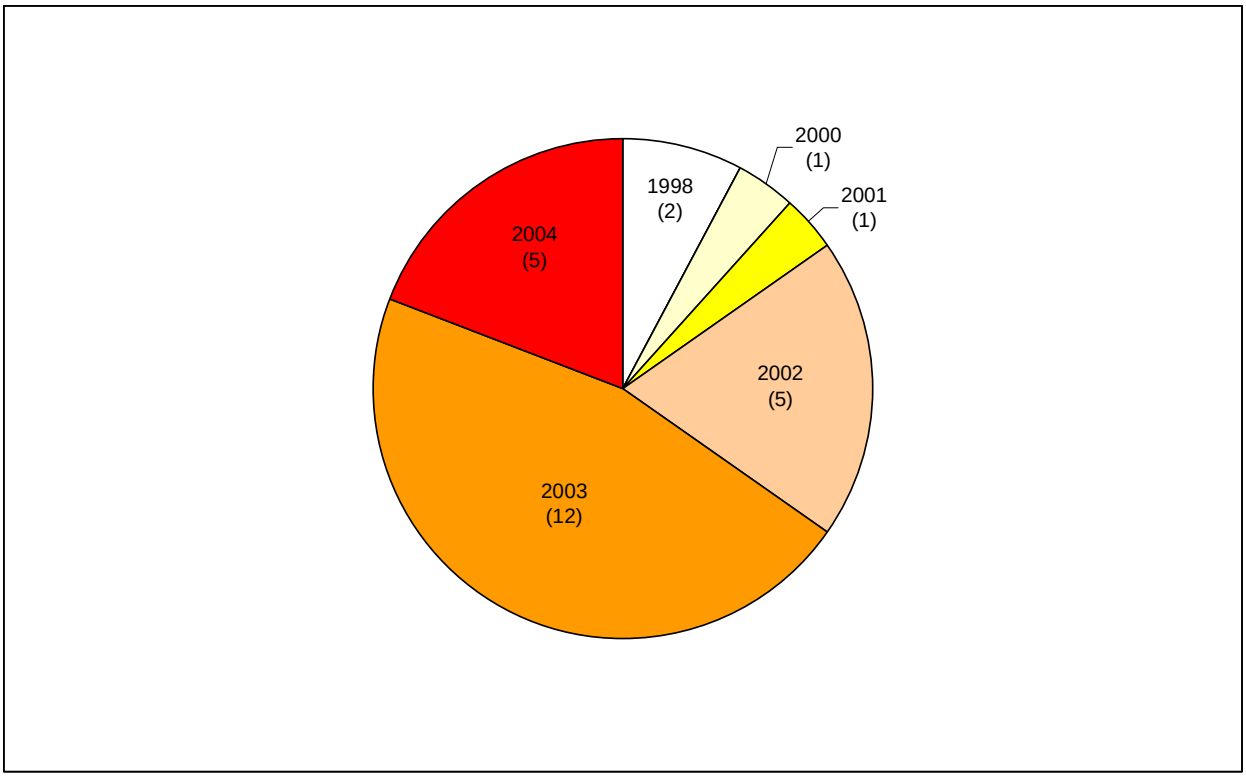

Nous pouvons indiquer quelques données d'ensemble caractérisant l'échantillon, avant de procéder à une étude plus analytique des données rassemblées dans le tableau n°5.1.

Les individus enquêtés sont majoritairement des trentenaires[15]. Ces personnes sont rentrées en famille avec conjoint et enfants comme l'indique la colonne sur la taille du ménage ; seuls deux hommes enquêtés étaient célibataires au moment de l'enquête, l'un ayant divorcé à son retour, l'autre n'ayant jamais été marié. Ils occupent presque tous des postes d'encadrement[16], dans des entreprises non indiennes dans vingt-deux cas sur vingt-huit. La durée de migration, qui varie de quatre à dix-sept ans, est en moyenne d'un peu plus de neuf années (M=9,25). En ce qui concerne les personnes rentrant des États-Unis, dix sont naturalisées, huit avaient un statut de résident permanent et huit un visa non-immigrant. Le motif initial de départ était de poursuivre des études supérieures pour dix-sept d'entre eux, de travailler pour onze.

[15] L'information sur l'âge dans notre échantillon est lacunaire ou imprécise pour trois femmes interrogées en groupe et plusieurs couples. Le tableau s'en tient donc à des approximations dans ces cas.

[16] Le taux d'encadrement et la notion de cadre (manager) sont différents en Inde où ils connaissent une certaine inflation (cf. C.2).

Tableau n°5.1 : Tableau récapitulatif des enquêtes (migration)

Nom	Enquêté (e) (s)	Age	Nombre de personnes dans le ménage (dont : enfants nés en migration)	Emploi actuel** / type d'entreprise	Période de migration	Statut légal en migration	Cause du départ***
Anand	H	31	3	Research engineer MNC	1999-fév 2003	F1	E
Anju	F	36	3	(Senior engineer) sans	1999-mai 2004	H1-B	T
Anshuman	H	30	3 (1)	Team leader MNC	2000- déc 2003	H1-B	T
Arun	H	26	2	Research engineer MNC	1999- mars 2004	_	E
Ashwant & Nirmala	C	35-45	4 (2)	(business dvt manager) sans	1989-mai 2004	B1 (B4)	T
Bala & Prathiba	C	40-50	3	Technical manager MNC	1990-2002	Carte verte	T
Girish & Beena	C	35-40	3 (1)	Department manager Senior Engineer MNC	1989-déc 2002	Citoyens américains	E
Gopal	H	37	1	Team leader MNC	1996-sept 2003	Carte verte	T
Deepika	F	30	4 (1)	Engineer PME indienne	1995-2002	Carte verte	T
Jayanthi	F	39	4 (2)	Technical manager GE indienne	1990-avril 2004	Citoyen américain	E
Jaya	F	35-40	4 (2)	Team leader MNC	1990-2002/2003	Citoyen américain	E
Kartheek	H	25	3 (1)	Formateur	1995- déc	Carte verte	E

				PME indienne	2003		
Malini	F	35-40	4 (1)	Technical manager MNC	1991-1998	Carte verte	E
Manju	F	30-35	4 (2)	Team leader MNC	1998-déc 2002	Carte verte	T
Mohan	H	40	4 (2)	Team leader MNC	1992-avril 2003	Carte verte	E
Pankaj & Preity	C	31	3	Project manager MNC	1995-janv 2003	H1-B	E
Poonam	F	36	4 (1)	Project manager GE indienne / Ingénieure MNC	1998-sept 2002	H1-B (H4)	T
P.*	H	42	4 (2)	Department manager MNC	1986-avril 2003	Citoyen américain	E
Pradeep	H	31	3	Senior engineer MNC	1998-juil 2003	H1-B (H4)	T
Prakash	H	46	4 (?)	PDG PME indienne	1988-1998	Citoyen américain	T
Raos*	C	35-40	3 (1)	Business development manager MNC	1992-avril 2003	Citoyen américain	E
Sai	H	34	2	Product manager MNC	1991-mai 2004	Citoyen américain	E
Sarath	H	36	1	Technical manager PME indienne	1990-2000	H1-B	E
S.*	H	35	4 (1)	Senior research engineer MNC	1992-déc 2001	Citoyen américain	E
Suresh & Sujata	C	35-40	3	Project manager MNC	1995- sept 2003 / fév2004	–	T

Surya	H	35	5 (3)	Group manager MNC	1990-sept 2003	Citoyen américain	E
Umesh	H	36	4 (2)	Project manager MNC	1990-sept 2003	Citoyen américain	E
Watan & Beena	C	25-30	3 (1)	Ingénieurs MNC	1995-avril 2004	Carte verte	E

Source : enquêtes, Bangalore, 2004
PME : Entreprise indienne de moins de 500 salariés
GE : grande entreprise indienne
MNC : multinationale
* : anonymat demandé
** : de la (des) personne(s) ayant une activité professionnelle dans le ménage au moment de l'entretien
*** : T : travail ; E : études

À partir de cet échantillon nous pouvons procéder à une mise en regard de la migration initiale hors d'Inde par rapport à la migration de retour, en analysant les motifs initiaux de migration, l'année de départ et la durée de séjour à l'étranger. Il est ainsi possible de dégager des profils qui toutefois ne doivent pas masquer la complexité des parcours individuels que les entretiens nous ont permis de recueillir.

La dernière colonne du tableau indique le motif initial de migration. La majorité des migrants sont partis pour se former. Dix-sept départs étaient motivés par l'admission dans une université américaine en vue d'y obtenir un diplôme du second degré scientifique (*Master of Science*) ou technologique (*Master of Engineering*). Deux personnes visaient le doctorat et trois autres initialement parties pour un second degré ont aussi poursuivi en thèse. Onze personnes sont parties pour travailler. Toutefois il s'agit là des motifs de départ initiaux : tous les étudiants sauf deux jeunes docteurs ont eu une expérience professionnelle dans le même pays de migration après leurs études, que deux ont d'ailleurs reprises ultérieurement pour obtenir des MBA. Le profil dominant de l'échantillon est donc de partir pour étudier, d'obtenir un diplôme (cf. III.A.2.b) et d'acquérir une expérience professionnelle avant de songer éventuellement à rentrer. On a vu précédemment que la seule détention d'un diplôme américain ne garantissait pas une bonne insertion sur le marché de l'emploi en Inde (cf. IV.B.3). L'autre profil est celui des

migrants partant pour travailler aux États-Unis. Ces départs sont majoritairement plus récents et ont lieu plus tardivement dans la vie des individus, généralement après un début de vie professionnelle en Inde. Ils donnent lieu à des migrations dont la durée moyenne est plus courte : en moyenne un peu plus de huit ans (M=8,27), contre presque dix ans (M=9,88) pour les migrations ayant pour but initial des études.

La figure n°5.2 montre la répartition des individus de l'échantillon en fonction de l'année où ils ont quitté l'Inde. En ce qui concerne la date du départ des migrants et la durée de leur séjour, nous avons retenu la date de départ de la première personne partie (*cf. supra*). L'écart entre le pionnier et sa conjointe est rarement de plus de deux ou trois ans, sauf dans deux cas de migrants qui sont restés dix ans aux États-Unis, y ont fait des doctorats et ne se sont mariés qu'une fois celui-ci terminé, peu d'années avant de rentrer en Inde.

Figure n°5.2 : Répartition des départs par année

Source : enquêtes, Bangalore, 2004

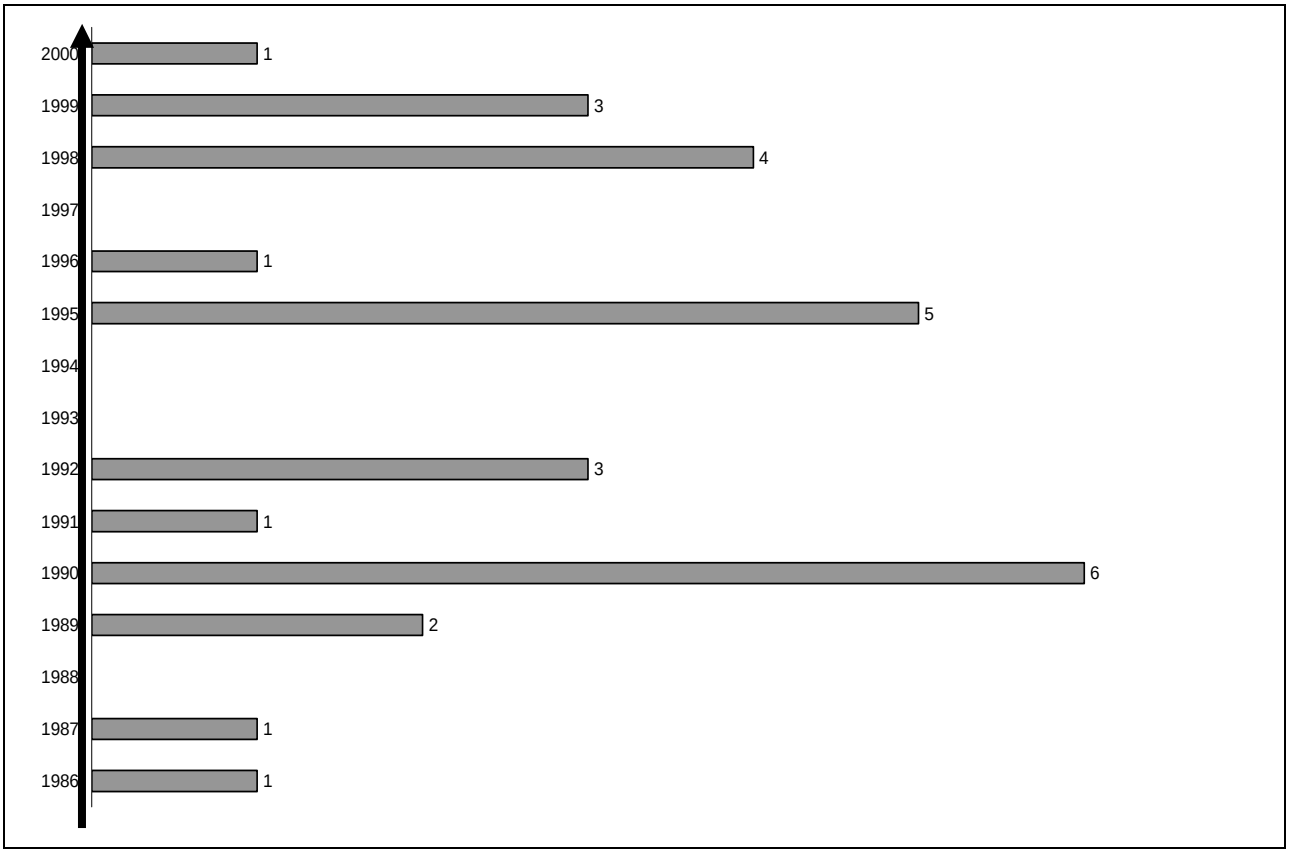

Cette figure met en évidence deux ordres de durée de la migration, dans la mesure où on a vu grâce à la figure n°5.1 que 22 retours sur 26 - 24 sur 28 si on réintègre les ménages revenus en 2002-2003 et 2003-2004 – ont eu lieu en 2003 et 2004. D'une part il y a un groupe de migrations longues, avec quatorze départs antérieurs à 1993 mais dont deux correspondent aux retours « précoces » de 1998. D'autre part on observe un groupe caractérisé par des départs plus récents, ayant eu lieu entre 1995 et 2000, donc des séjours plutôt plus courts, dont les deux cas de migrants qui ne sont pas allés aux États-Unis.

Dans le premier groupe la majorité des migrants (onze sur quatorze) est d'abord partie faire des études ; douze sur quatorze ont eu l'opportunité, grâce à cette migration longue, d'obtenir un statut de résident permanent (3) ou de se faire naturaliser (9). Les deux ex-migrants « au long cours » (respectivement dix et quinze ans) n'ayant ni l'un ni l'autre déclarent que cela relève d'un choix délibéré (cf. B.1). Le profil du second groupe est assez différent : un peu moins de la moitié est partie pour faire des études (six sur quatorze) ; seuls cinq sur douze ont obtenu un titre de séjour permanent aux États-Unis.

On peut rapprocher ces deux profils de la transition qui s'opère durant les années 1990, avec l'arrivée d'une quatrième vague de migrants indiens aux États-Unis, la « dot-kaum » (Sheth, 2001) dont le parcours aux États-Unis diffère de celui qui prévalait pour les migrants très qualifiés depuis 1965 (cf. III.C.1). La « dot-kaum » est constituée de migrants qui viennent pour travailler, dont le statut est plus fragile et le projet migratoire différent, comme le soulignent les entretiens menés avec les migrants partis plus récemment : leur projet a une visée d'accumulation économique à court terme et prévoit un retour en Inde, alors que la génération précédente partait pour une période plus longue qui entraînait l'installation.

La figure n°5.3 sur la ventilation de la durée des séjours[17] en fonction du motif de départ montre qu'il n'y a pas d'opposition simple entre départ pour étudier et départ pour travailler. On relève certes une tendance à des séjours plus longs en ce qui concerne les personnes parties initialement pour étudier qui semble évidente en raison de la durée même des études. Les deux cas de séjour inférieurs à cinq ans correspondent à deux personnes parties uniquement le temps de leur doctorat. De même il n'y a que deux personnes parties pour travailler qui soient restées plus de dix ans aux États-Unis.

[17] Pour déterminer la durée de séjour à une année près nous avons pris en compte celle indiquée par les enquêtés en entretien.

Figure n°5.3 : Durée de séjour et motif initial de la migration

Source : enquêtes, Bangalore, 2004

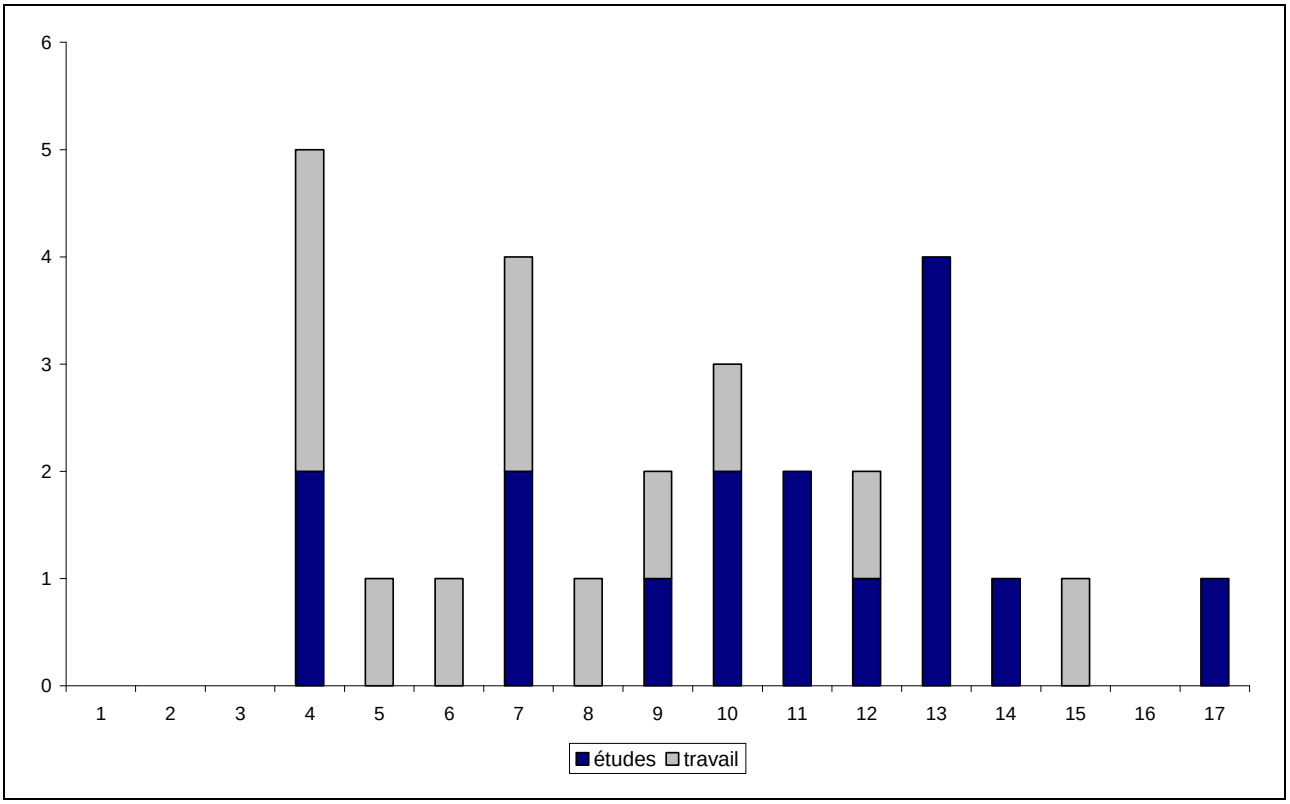

Les parcours individuels sont toutefois complexes, soulignant l'interpénétration des deux profils, comme dans le cas de Pankaj et Preety décrit ci-dessous :

> Pankaj est parti aux États-Unis en 1995 avec un visa d'étudiant pour faire un deuxième cycle dans une formation d'ingénieur. Puis il a travaillé presque six ans dans deux multinationales de l'électronique, tout en suivant un MBA en cours du soir financé par ses employeurs successifs. Une fois obtenu son MBA, lui et sa femme souhaitaient rentrer en Inde l'année suivante, retour qui a été un peu précipité en raison de la naissance imminente de leur premier enfant. Tous deux présentent ce parcours universitaire et professionnel comme faisant partie d'un projet de rentrer en Inde à un très bon poste, ce qui les a par exemple incité à refuser la proposition de sponsoring pour la carte verte faite par le deuxième employeur américain de Pankaj.[18]

Ce cas souligne l'absence de relations simples entre motif initial du départ et durée du séjour : ici le départ pour étudier, habituellement suivi d'une plongée dans le marché du travail et dans la vie américaine, se résout en un retour plus rapide que la moyenne, le temps d'acquérir à la fois une

[18] Entretien, Pankaj et Preity, 07/11/2004

expérience professionnelle et une formation rares et valorisées en Inde. Cela souligne l'importance d'interroger le parcours professionnel, académique, familial et personnel des individus en migration, afin de comprendre les stratégies mises en œuvre et la place qu'occupe le retour par rapport à celles-ci.

Je souhaite pour finir souligner certaines similitudes et différences par rapport aux observations faites par Binod Khadria, à partir d'un échantillon de 45 personnes à l'automne 2002 (2004a). Cet échantillon se distingue assez nettement du mien : seuls neuf enquêtés ont étudié à l'étranger, tous les autres sauf deux sont partis pour travailler, majoritairement grâce à leur employeur, c'est-à-dire en tant que consultant ou sous-traitant. Par conséquent les États-Unis sont la destination dominante mais un tiers des déplacements ont eu d'autres destinations, principalement en Europe. La durée de séjour est nettement inférieure (M=4,6) à celle de mes propres observations. Par ailleurs les résultats de cette enquête par questionnaires, publiés par l'OCDE, ne traitent malheureusement pas certains aspects mentionnés dans ce questionnaire, qui sont à mes yeux importants pour comprendre les ressorts du retour, tels que la situation familiale des enquêtés[19] ou le statut légal des migrants à l'étranger. Des échanges avec Binod Khadria ont fait ressortir des différences entre les buts de l'enquête qu'il a coordonnée et les miens[20]. Il ciblait préférentiellement les personnels d'entreprises indiennes spécialisées dans le conseil et les services, intégrant des personnes ayant passé des périodes inférieures à deux ans dans son échantillon, afin de mettre en évidence la circulation des compétences à partir de Bangalore ; par ailleurs il envisageait la migration principalement en termes de gains professionnels et financiers. D'après lui son échantillon par rapport au mien comportait des personnes sensiblement plus jeunes, moins bien formées et occupant des emplois moins spécialisés. Il analysait la différence de composition de nos échantillons et de nos résultats comme une confirmation et un approfondissement du phénomène de retour, s'élargissant à des personnes plus expérimentées, ayant construit une vie professionnelle et personnelle aux États-Unis et revenant à Bangalore pour bénéficier de la maturation du marché de l'emploi local.

[19] Est indiquée seulement la proportion de célibataires et non-célibataires, sans préciser si le mariage a eu lieu avant ou après la migration ; on n'a pas non plus d'éléments sur le nombre d'enfants, la situation du conjoint.

[20] Communication personnelle, novembre 2006

B. L'hétérogénéité des parcours menant au retour : une pratique émergente

La littérature scientifique comme la sphère médiatique ont parfois eu tendance à opposer la quatrième vague de migrants indiens, assimilée aux personnes ayant des visas H1-B, au reste des migrants indiens très qualifiés dont la situation aux États-Unis est présentée comme plus stable. Si on développe ce raisonnement il y aurait donc d'une part les retours contraints des « H1-B », volontiers dramatisés par la presse, d'autre part des retours plus choisis (cf. annexe n°3). La démarche compréhensive choisie nous semble révéler une plus grande fluidité des parcours et une porosité des catégories que nous allons essayer de mettre en évidence ici. S'il s'agit certes de flux différents, ils se croisent et se confondent ponctuellement, ce qui nous semble témoigner de manière générale de la mise en place d'une pratique généralisée du retour, autorisée par un contexte économique nouveau et articulée avec la sphère professionnelle qui constitue une innovation.

1. Par-delà le stigmate du H1-B : la complexité des parcours

a. Les retours massifs des années 2000-2002 : un phénomène conjoncturel inclus dans la circulation de la main-d'œuvre

Nous avons évoqué le retour subi des informaticiens indiens des États-Unis, premières victimes de la flexibilité des dispositifs économiques et légaux américains au moment du ralentissement dans le secteur des NTIC en 2000-2001 (cf. III.C.1.b). Il s'agissait surtout d'analystes-programmeurs et développeurs, c'est-à-dire des personnels ne possédant pas de compétences rares ni une longue expérience et qui étaient sur un statut H1-B. Ces migrants ne semblent pas envisager de sortir du cadre légal ni se risquer à rester au-delà de la période autorisée aux États-Unis, ne serait-ce que parce qu'il leur semble impossible de se faire embaucher sans être en règle. C'est en raison de ce statut qu'ils ont été obligés de rentrer en Inde, ce qui recouvre deux situations distinctes.

Une partie importante de ces personnes étaient (encore) salariés de SS2I indiennes. La fin de leur contrat a signifié un retour en Inde, alors qu'une partie espérait sans doute se faire embaucher et rester aux États-Unis. Toutefois ce retour n'était en aucun cas une rupture de carrière : leur

mission (*assignment*) avait été abrégée et ils demeuraient les employés de la même entreprise indienne. Il s'agit de personnels dont la circulation est caractéristique du secteur indien des services informatiques (cf. II.C.2). Ils étaient omniprésents dans l'échantillon utilisé par Binod Khadria, en raison de la date de l'enquête, à l'automne 2002, juste après la vague de renvois massifs (2004a).

Une autre partie de ces personnes avait déjà franchi le cap de l'embauche par l'entreprise cliente mais étaient encore sur un statut H1-B. Lorsque les entreprises ont licencié en masse en 2000-2001, renvoyant généralement d'abord les derniers recrutés, ils se sont retrouvés sans emploi dans un contexte de crise généralisé, et n'ont pu retrouver un autre employeur dans le délai de quatre-vingt-dix jours imparti par la législation américaine (cf. III.A.2.a). Pour certains, qui étaient présents sur le territoire américain depuis plusieurs années et y avaient fait venir leur épouse, le retour a donc été imposé. C'est pour ce type de personnes que le retour a pu s'effectuer de manière contrainte et précipitée, et a été décrit de manière dramatique dans les médias[21]. Le responsable d'un cabinet de conseil en ressources humaines à Bangalore a affirmé qu'il recevait durant cette période, de 2000 à 2002, au minimum une à deux candidatures par jour de personnes directement touchées[22].

Je me suis efforcée de rencontrer ce type de *returnees* « contraints» durant mon séjour de huit mois à Bangalore en 2004, presque en vain, bien qu'ils semblent avoir été des milliers. Plusieurs explications de cet échec ont été suggérées par différents interlocuteurs : cadres supérieurs gérant des équipes dans des entreprises des secteurs des hautes et des nouvelles technologies à Bangalore, chargés de ressources humaines (dans des entreprises ou dans des sociétés spécialisées), ainsi que des collègues, amis et parents de personnes directement concernées.

La première tient à leur inscription dans la circulation des compétences sur laquelle repose largement le secteur informatique indien : ce retour rapide n'est qu'un aléa ponctuel dans un parcours professionnel placé sous le signe de la mobilité pour ceux qui étaient restés salariés de SS2I indiennes. Quant à ceux qui n'avaient plus d'employeur en Inde, ils se sont fait embaucher par ce type d'entreprises, à qui le ralentissement avait profité puisque beaucoup d'entreprises américaines ont embauché de nouveaux sous-traitants pour faire le travail des personnes licenciées (cf. II.C.1.b). Les personnes rentrées précipitamment, salariés de fraîche comme de

[21] Un bon exemple de cette dramatisation est l'article suivant, publié sur le site d'information en ligne transnational très connu : www. rediff.com : « We'll be forced to leave », publié le 19 mars 2001. Disponible en ligne : http://in.rediff.com/news/2001/mar/19usspec.htm, consulté le 14 janvier 2004.

[22] Entretien, J., responsable d'un cabinet de conseil en ressources humaines, Bangalore, 06/10/2004

plus longue date, se sont généralement portées volontaires pour repartir travailler « onsite » aussi rapidement que possible. Cela a permis à un bon nombre d'ex-H1-B de repartir très rapidement vers une destination étrangère (Voigt-Graf, 2005 ; Xiang, 2004).

Les raisons de ce nouveau départ sont à la fois d'ordre pratique et symbolique. Il s'agissait de faire face à des échéances économiques personnelles et familiales. En effet un départ « onsite » permet de toucher des primes et sur-salaires assez importants, sur la base desquels des dépenses peuvent avoir été engagées à titre personnel ou pour le reste du groupe familial (épargne ou remboursement d'un prêt pour l'achat d'un logement, paiement d'une dot, financement des études d'un parent, etc.) (Khadria, 2004a, p.16 ; Upadhya & Vasavi, 2006, p.22-23). Il en va de même pour les salariés d'entreprises américaines accoutumés à des salaires élevés et souvent endettés aux États-Unis (pour un achat de véhicule par exemple) (Chakravartty, 2005). Enfin certains parmi ces derniers avaient construit une partie de leur vie aux États-Unis et souhaitaient repartir au plus vite pour des raisons personnelles. Ainsi le retour précipité des titulaires de visas H1-B entre 2000 et 2002 s'est soldé souvent par un nouveau départ rapide, d'où l'impossibilité matérielle de rencontrer des personnes concernées puisque beaucoup étaient de nouveau à l'étranger. D'ailleurs les quelques articles consacrés au sujet évoquent la mise au garde-meubles d'une partie des affaires personnelles avant de prendre l'avion pour l'Inde dans l'espoir de revenir rapidement (cf. note n°18). Ces nouveaux départs rapides tiennent aussi à l'image négative du retour et ont un but symbolique, ce qui est le deuxième raison de ma difficulté à en rencontrer. Il s'agit de faire face aux attentes qui pèsent sur les migrants et à la suspicion face à un retour précipité, interprété comme un échec (cf. IV.B.). C'est une raison expliquant qu'il m'ait été difficile de rencontrer des personnes contraintes de rentrer admettant être rentrées pour cette raison. Il s'agit donc de carrières qui sont sous le signe d'allers-retours successifs, dont l'Inde demeure le pôle, à moins que les individus ne parviennent à s'installer ailleurs, de préférence aux États-Unis, selon une sorte de système-monde bâti par cette main-d'œuvre entre circulation et migration qu'a mis en évidence Xiang Biao (2004).

b. Le visa H1-B : une catégorie poreuse recouvrant des situations diverses

Par delà la connotation victimisante désormais attachée au visa H1-B, les entretiens ont mis en évidence des réalités plus diversifiées parmi les six ménages enquêtés qui avaient ce statut (H1-B ou H4). Il s'agit de huit ménages en intégrant tous ceux qui avaient des visas non-immigrants (B et F).

Quatre porteurs de ce visa n'ont pas eu d'alternative : deux ménages sont restés quatre ans et n'ont donc pas eu le loisir d'envisager un autre statut (Anshuman, Poonam). Les deux autres (Pradeep, Anju), qui étaient aux États-Unis depuis plus longtemps, avaient déposé une demande de carte verte qui n'a pas pu être traitée à temps avant qu'ils repartent en Inde[23] ; cela signifie en revanche qu'ils n'étaient en aucun cas obligés de rentrer en Inde puisqu'un titulaire de visa H1-B dont la demande de carte verte est en cours de traitement ne peut être contraint de quitter le territoire américain avant d'avoir la réponse à sa demande, sous couvert qu'il ait un contrat de travail durant cette période, ce qui était leur cas.

Une partie des migrants ayant des visas H1-B dans notre échantillon affirme avoir gardé volontairement ce statut précaire. Différents paramètres objectifs tels que la durée de leur séjour aux États-Unis, le type d'employeur et d'emploi occupé, semblent corroborer ces propos, car ils leur auraient permis d'obtenir un titre de séjour permanent s'ils l'avaient souhaité. Il s'agit de Pankaj et Preity (sept ans de séjour, cadres dans des multinationales) et de Sarath (dix ans de séjour, chercheur dans un centre de recherche-développement privé de renommée mondiale).

Enfin la confusion sur les raisons du retour est cultivée par certains ex-migrants dans un enjeu de prestige, afin de sauver les apparences en présentant leur retour contraint comme un choix. Dans un cas au moins, les circonstances du retour et son caractère contraint ou pas ne sont pas clairs : il s'agit d'une personne ayant travaillé dans les services informatiques, qui avait enchaîné des missions pour différents clients aux États-Unis durant des années avec des visas non-immigrants et qui n'avait plus de visa ni d'emploi au moment de l'entretien, ce qui va à l'encontre des dispositions prises habituellement que l'on a présenté. Toutefois il entretenait le flou sur les raisons de son retour.

Les parcours des individus sont complexes et les possibilités quelquefois multiples. Certaines personnes qui pourraient rester aux États-Unis choisissent entre autres de rentrer en Inde, comme le montre l'exemple de Kartheek.

> Kartheek a quitté à la fin de ses études secondaires Bangalore, où il a grandi. Le frère de sa mère est installé depuis plus de vingt ans aux États-Unis et s'est fait naturaliser, ce qui a permis à ses parents d'obtenir des cartes vertes tout en résidant principalement en Inde. Ainsi il est parti aux États-Unis en 1995 et a obtenu sa propre carte verte au bout d'un mois là-bas, en tant que fils de détenteur de carte verte et neveu d'un citoyen américain. Il a obtenu un diplôme de premier cycle universitaire à l'université de l'Etat de New York (SUNY) puis a travaillé comme analyste-

[23] Les rapports de l'INS et du DHS font état des délais très longs pour le traitement des demandes de carte verte, qui prenaient en moyenne entre un an et demi et deux ans en 2003-2004.

programmeur dans différentes entreprises. En 2004 il a perdu son emploi lors d'une vague de trois cent licenciements au sein de son entreprise. Il a alors décidé de rentrer en Inde et un mois et demi plus tard il était à Bangalore avec sa femme et leur fils. Il n'était en aucun cas contraint de rentrer : il est résident permanent et son épouse ainsi que leur fils sont citoyens américains. Les opportunités d'emploi lui semblaient bien meilleures en Inde, où une relation de travail lui avait promis un emploi lors d'un précédent séjour, promesse qu'il a tenue lorsque Kartheek est revenu en mai 2004.[24]

Le retour de Kartheek s'apparente à ce qui est décrit pour les H1-B renvoyés sous quatre-vingt-dix jours : après son licenciement il est rapidement retourné en Inde. Pourtant il était parti neuf ans plus tôt et surtout n'avait pas de contrainte légale pour y retourner. Par-delà le phénomène largement médiatisé du retour contraint des H1-B on peut donc dégager un autre phénomène de retour qui se met en place au même moment qui correspond à des retours non contraints sur le plan légal de retour en Inde. Le retour ne doit donc pas être décrit et analysé uniquement sous l'angle du statut légal mais en tant que pratique et que projet.

2. **Le développement de projets de retour durable**

On peut parler du développement d'une pratique du retour en Inde depuis le début de la décennie qui concerne les salariés des secteurs d'activités associés aux NTIC. Il s'agit de personnes souhaitant rentrer vivre en Inde qui le font dans la continuité de leurs carrières en trouvant un emploi à l'avance et qui se réinstallent avec leur famille, dans l'intention d'y rester pour au moins quelques années. Il s'agit d'une reformulation du projet migratoire initial, qui correspond à l'adaptation constante et réciproque entre la migration comme fait et le projet migratoire comme intention (Ma Mung, 2005). La notion de projet migratoire, utilisée d'abord par Paul-André Rosental (1999), nous permet ici de rendre compte de cette mobilité ultérieure à la migration initiale hors d'Inde.

Cette migration de retour se distingue en tant que projet. Le retour en Inde n'est en l'occurrence pas un aléa dans un parcours migratoire orienté vers les États-Unis, mais il est un projet migratoire à part entière : le ménage conçoit et planifie un projet de migration de retour en Inde, à moyen sinon à long terme. Il s'agit d'un projet de vie au sens plein, impliquant à la fois la sphère professionnelle et la sphère privée. Il implique l'ensemble du groupe familial au sens nucléaire et

[24] Entretien, Kartheek, Bangalore, 12/11/2004

s'insère dans les stratégies du groupe familial au sens large (cf. VI.A). Sur le plan des pratiques, il a pour caractéristique de s'inscrire dans la continuité de la carrière des migrants : on rentre en ayant un emploi en Inde dans son champ de compétences. De plus cette migration s'articule avec des évolutions économiques lourdes distinctes du ralentissement sectoriel de 2000-2002 que nous analyserons dans le point suivant.

Il existe certes des similitudes entre les retours : leur coïncidence dans le temps, les secteurs économiques concernés et l'impact du ralentissement économique du début de la décennie (cf. III.C.1.b). Celui-ci a joué un rôle indirect mais réel aussi sur les retours non contraints, en ce qu'il a rendu plus incertaine la situation professionnelle des migrants indiens aux États-Unis et a par conséquent modifié leur perception du futur. Un certain nombre de personnes enquêtées, quoique n'ayant pas été contraintes de partir, évoquent le marasme du secteur, les licenciements et les incertitudes de cette période. Parmi d'autres échanges que j'ai eus à ce sujet, Jayanthi décrit de manière détaillée ces effets sur le groupe d'Indiens travaillant dans la Silicon Valley qu'elle et son mari y fréquentaient :

> [Jayanthi est rentrée en avril 2004 après quatorze années passées aux États-Unis avec mari et enfants. Ils sont tous les quatre ressortissants américains.]
> « Tout le monde autour de nous a été affecté par le ralentissement, la *Bay Area* c'est la *IT*. On n'a que quelques amis qui n'aient pas été touchés, tout le monde l'a été, d'une façon ou d'une autre. Parfois le mari et la femme ont tous les deux perdu leur emploi, parfois un seul. [Jayanthi et son mari ont chacun à leur tour été licenciés durant la crise mais ont retrouvé rapidement des emplois.] Je ne connais que deux familles pour qui le ralentissement a été une bonne période car la société où travaillaient les deux maris s'est mise en fait à bien marcher à partir du ralentissement, car ils étaient dans une niche particulière qui a bénéficié de la crise […]. Parfois les gens ont été au chômage juste un mois ou deux, mais il y a des gens pour qui ça a été deux ans. On a un couple d'amis qui arrive dans les mois prochains. […] Ca fait deux ans maintenant que lui cherche un emploi et il en a enfin trouvé un, ici, c'est pour ça qu'ils viennent ici. »[25]

Néanmoins la principale différence entre les deux est le projet qui le sous-tend, celui de s'installer durablement en Inde, en général plutôt après un séjour assez long à l'étranger. Cela met en lumière aussi une catégorie particulière de migrants, la « dot kaum » (Sheth, 2001) (cf. III.C.1.a) qui s'est constituée durant les deux dernières décennies selon des modalités nouvelles (visa H1-B, spécialisation très forte). Elle est bénéficiaire du capital accumulé par deux générations de migrants (cf. III.C.3) et a pu aussi rester mieux insérée dans le champ

[25] Extrait d'entretien n°5.b, cf. annexe n°4.

transnational grâce au développement des NTIC, à la banalisation des moyens de transport internationaux. Les personnes qui en font partie peuvent être amenées à reformuler leur projet migratoire initial orienté vers les États-Unis sous la forme d'une migration de retour en Inde. Ce nouveau projet migratoire apparaît quel que soit leur statut dans le champ transnational, aussi bien parmi les migrants installés aux États-Unis de longue date comme Jayanthi et ses connaissances, que chez des jeunes Indiens qui projettent désormais de rentrer en Inde et construisent leur itinéraire professionnel, familial et légal en migration dans la perspective d'un retour en Inde, ce dont Pankaj et Preity sont l'exemple le plus achevé dans notre échantillon.

On peut donc parler d'un ensemble de retours, de flux qui se croisent et se recoupent. La différence entre les retours fortuits et les retours préparés et projetés apparaît difficile à établir *a priori*, en tout cas elle n'est pas réductible à des considérations de statut légal. Ces retours relèvent de pratiques assez nouvelles, en particulier la continuité de la carrière des individus. Cils sont ancrés dans une dynamique transnationale, incluant à la fois le groupe migrant, la distribution internationale du travail, et les évolutions des économies américaine et indienne.

C. Rentrer dans la continuité de la carrière

Le développement de migrations de retour est rendu possible par des possibilités nouvelles de poursuivre sa carrière en Inde. Il correspond chronologiquement à l'apparition d'une demande nouvelle sur le marché de l'emploi indien et international ainsi qu'à celle de perspectives de carrière nouvelles en Inde. AnnaLee Saxenian souligne : « A partir de 2002 la combinaison de la récession dans la Silicon Valley et de la croissance des opportunités professionnelles ont pour la première fois suscité chez les Indiens formés aux États-Unis un intérêt pour l'idée de rentrer en Inde. » (2006, p.288). La recomposition de la géographie économique mondiale permet aux salariés indiens immigrés de certains secteurs d'activité de retourner en Inde sans pour autant compromettre leur carrière ni leur positionnement socio-

économique. Ce retour est articulé non seulement avec l'évolution de la géographie économique mondiale mais aussi avec des réseaux sociaux transnationaux à base ethnique puissants.

1. Du global au local : les entreprises en quête de personnel indien très qualifié

L'évolution de la place de Bangalore dans la géographie économique mondiale y a créé de nouveaux types d'offres d'emploi, auxquels il n'était pas toujours possible de pourvoir uniquement grâce au marché de l'emploi indien. Cela correspond à la montée de l'échelle de la valeur ajoutée que connaissent les entreprises indiennes, au développement de filiales de multinationales en Inde et au développement du marché sud-asiatique. Nous nous appuyons ici sur différents entretiens avec des chercheurs, des DRH et des cadres haut placés menés à Bangalore en 2004 et 2006[26].

a. Délocalisations et développement du marché sud-asiatique : les multinationales en quête de personnel indien très qualifié

Dans un premier temps, alors que la libéralisation se met en place au fil des années 1990, de nombreuses multinationales pour développer leurs activités en Inde ont embauché des immigrés indiens ayant des diplômes et une expérience professionnelle acquis à l'étranger à des postes de direction et d'encadrement de haut niveau. Ce sont les quelques *success stories* de *returnees* des années 1990, qui sont relativement peu nombreuses mais marquantes (cf. IV.B.3). Pour les années 2000, un certain nombre de paramètres propres au secteur des NTIC sont à considérer.

En ce qui concerne les entreprises indiennes, le « offshoring » s'est développé ; les entreprises indiennes ont acquis une réputation qui leur ont permis de décrocher des contrats de plus en plus importants et intégrant l'ensemble des étapes pour pouvoir fournir un service « clés-en-main » aux clients (*turnkey project*) (cf. II.B.1). Cela suppose de recruter une main-d'œuvre ayant des savoir-faire inhabituels en Inde, d'une part pour encadrer des tâches jusque-là non effectuées en

[26] Entretiens : Aditya Dev Sood, chercheur, Centre for Knowledge Society, 27/09/2004 ; Saurav Mukherjee, chercheur, Indian Institute of Management, 08/02/2006 ; Girish Prabhu, Department Director - User, Business and Design Studies, HP Labs, 03/11/2004 ; J., responsable d'un cabinet de conseil en ressources humaines, 06/10/2004 ; Shiva, DRH multinationale, 16/11/2004 ; Rohit, DRH multinationale, 07/02/2006 ; Sudarshan, consultant en ressources humaines (en mission de longue durée dans une multinationale à Bangalore), 27/04/2004

Inde, d'autre part pour pouvoir gérer des projets beaucoup plus importants et complexes qui impliquent des équipes pouvant atteindre plusieurs centaines de personnes. Par ailleurs pour leur développement ces entreprises ont intérêt à recruter des personnes ayant déjà des contacts privilégiés sur les principaux marchés (Saxenian, 2006, p.286-287).

En ce qui concerne les multinationales, depuis le début de la décennie elles ont créé à Bangalore une centaine de filiales qui mènent des activités de recherche-développement (cf. II.B.2.c). Celles-ci sont rarement issues d'une délocalisation ; il s'agit plus souvent d'une sorte de pari fait par la multinationale qui, compte tenu du coût moindre de ce type de centres en Inde (masse salariale et coûts de fonctionnement), crée un centre de recherche-développement supplémentaire (Parthasarathy, 2006 ; Saxenian, *ibid.*). De plus la perspective du développement du marché sud-asiatique les a incité à y mettre en place une recherche-développement appliquée à l'énorme nouveau marché sud-asiatique, tendance qui a été lancée à Bangalore en 2002 par Intel et par Hewlett-Packard avec la création du *HP Labs*. Il n'est sans doute pas fortuit qu'à partir des différents réseaux utilisés pour trouver des contacts notre échantillon comporte au moins dix-sept personnes employées dans des filiales de grandes entreprises étrangères. Enfin le développement de ce nouveau marché incite les multinationales à développer leurs activités en Inde ce qui suppose l'embauche de cadres dans les fonctions tertiaires supérieures (marketing, gestion, stratégie). Ces fonctions étaient jusque-là localisées de préférence à Mumbai mais certaines entreprises étrangères ont pu opérer ces développements à Bangalore pour assurer des économies d'échelle et une meilleure coordination des opérations en Asie du Sud.

b. <u>De nouveaux modes de gestion des ressources humaines à l'échelle transnationale</u>

Les entreprises indiennes et les multinationales ont depuis la fin des années 1990 éprouvé le besoin de recruter une main-d'œuvre qui soit à la fois compétente dans des opérations et des domaines jusque-là inexistants ou rares en Inde et expérimentée. Le problème se pose particulièrement pour les postes d'encadrement, car ils requièrent à la fois des compétences techniques pointues ainsi que de l'expérience en management. La carence se situe surtout au niveau de l'encadrement de niveau intermédiaire (chefs de projet, directeurs techniques), où les personnes suffisamment expérimentées manquaient en Inde au début des années 2000. Cela a à voir aussi avec les modalités spécifiques de gestion des ressources humaines dans les technologies de pointe en Inde, qui repose sur des équipes assez peu expérimentées avec un taux d'encadrement plus élevé qu'ailleurs (Arora, 2007 ; Upadhya & Vasavi, 2006, p.70). J. dont

l'activité de conseil consiste surtout en du recrutement pour le compte de grandes entreprises soulignait la croissance d'un nouveau type de demande de la part de grandes entreprises indiennes, en quête depuis 2003 de « responsables expérimentés de haut niveau » (*high profile senior executives*). Les multinationales dans un premier temps se sont reposées sur l'expatriation de cadres étrangers, mais cette solution est coûteuse et ne donne pas de résultats toujours satisfaisants en raison des limites du management interculturel. La pratique du transfert interne de cadres d'origine indienne est une alternative en développement: c'est le cas de six ménages enquêtés, arrivés respectivement en 2003 et 2004. Il s'agit de proposer à un salarié d'aller travailler pour deux années ou plus dans la filiale indienne de l'entreprise. Mais cette pratique ne règle pas le problème des compétences et de l'encadrement sur place à moyen terme.

Une conséquence de cette pénurie a été de passer à un recrutement à l'échelle internationale. Celui-ci emprunte plusieurs canaux, en fonction du niveau hiérarchique et d'expérience voulu. Pour les postes de « simples » ingénieurs, le recrutement est en général mené par les cadres de premier (*team leader*) et deuxième niveau (*project manager*) sur les campus (*campus placement*) en Inde[27]. Pour des ingénieurs seniors et des cadres de premier niveau, le recrutement s'appuie beaucoup sur les réseaux d'interconnaissances professionnels : lors des entretiens, la question sur le mode d'obtention de l'emploi à Bangalore a fait ressortir l'importance d'une part des réseaux professionnels transnationaux d'anciens collègues ayant travaillé ensemble en Inde ou aux États-Unis et d'autre part celle des réseaux d'anciens élèves des institutions indiennes d'enseignement supérieur, où l'esprit de promotion et d'école est très fort et se maintient souvent durant toute la vie professionnelle (Fuller & Narasimhan, 2006 ; Montgomery, 2008 ; Upadhya & Vasavi, 2006, p.29-30 ; Vertovec, 2002, p.12). La majorité des professionnels interrogés avait ainsi trouvé leur emploi grâce à des réseaux informels d'anciens camarades et anciens collègues, travaillant dans le même secteur, par la pratique du « bouche-à-oreille » ou plutôt de la circulation d'informations sur les postes vacants. J'ai été surprise de constater que très peu de personnes avaient mis en ligne leur CV : ils avaient préféré le faire circuler de manière plus sélective, soit par mails envoyés à des connaissances, soit par des groupes de discussion. Cela va plus loin que les observations faites par M. Poros, qui remarquaient que les réseaux des migrants particuliers avaient la particularité d'être mixtes, reposant à la fois sur des liens personnels et institutionnels (2001).

[27] Pour les jeunes recrues, le recrutement se fait directement en sortie de formation, sous la forme d'entretiens groupés sur une ou deux journées, après un test écrit d'écrémage. Ces modalités et leurs biais ont été décrits et analysés en détail par Chris Fuller et Haripriya Narasimhan à partir d'un travail de terrain mené sur différents campus et auprès d'entreprises du secteur des hautes technologies au Tamil Nadu, dont les résultats ont été corroborés en ce qui concerne Bangalore par l'enquête de Carol Upadhya et A.R. Vasavi (Fuller & Narasimhan, 2006 ; Upadhya & Vasavi, 2006).

Si ces réseaux habituels ne suffisent pas les entreprises recourent à des moyens supplémentaires pour recruter des cadres, ainsi que pour les activités de recherche-développement : présence dans des foires professionnelles (notamment en Californie), petites annonces sur des sites web et dans des revues spécialisées. La revue *Silicon India*, éditée en Inde et aux États-Unis, est citée par tous les recruteurs potentiels interrogés, qui placent des petites annonces dans ses pages et sur son site web. Silicon India est une entreprise transnationale : elle comprend un magazine mensuel publié aux États-Unis (dont les bureaux se trouvent à Freemont, c'est-à-dire au cœur de la Silicon Valley) tiré à 100 000 exemplaires et un site web développé par une société –sœur localisée à Bangalore. Tous deux ont acquis un rôle central de mise en réseau pour la recherche et l'offre d'emplois, notamment en organisant des salons professionnels aux États-Unis où les entreprises viennent recruter. Cette revue est ainsi un support privilégié d'existence et d'animation d'un bassin d'emploi transnational caractérisé par le secteur d'emploi et les origines, sinon la nationalité, des personnes qui l'utilisent[28]. Cela s'apparente à ce que Mihaela Nedelcu a décrit de l'utilisation des réseaux virtuels par les informaticiens roumains pour trouver du travail et migrer (2002, 2004b).

Les personnes qui répondent à ces annonces sont des Indiens travaillant à l'étranger : en 2004 pas un DRH n'a fait état de candidat ni de recrue non indienne, mis à part les expatriés. Pourtant tous mes interlocuteurs exerçant dans les ressources humaines ont précisé que le fait d'être Indien ou d'origine indienne n'était jamais un critère de recrutement imposé par l'entreprise. Cela s'explique à la fois par les canaux de circulation de l'information sur les offres d'emploi, dont on a vu qu'ils sont à base ethnique, et par les conditions de recrutement proposées : à part pour les postes de direction, le niveau de salaire et le contrat proposés sont indiens. Certes les candidatures venant de l'étranger peuvent bénéficier de conditions préférentielles : un DRH a admis qu'il accordait en général un salaire supérieur d'environ 15% aux personnes recrutées à l'étranger, et des avantages en nature sous forme d'aide au déménagement et à l'installation sont fréquents (cf. VI.C.1, VII.C.3.b).

On peut donc parler d'une rencontre entre la quête récente de compétences très spécifiques à l'échelle internationale et une main-d'œuvre potentiellement favorable à une migration en Inde. Cette rencontre ne relève pas totalement de la coïncidence puisque les moyens mis en œuvre pour

[28] Le site web de Silicon India a d'ailleurs été refondu au printemps 2007 pour devenir un portail dédié à « la création d'une communauté en ligne de « professionnels » indiens » (*creating the online community of Indian professionals*) qui se présente en chapeau sur sa page d'accueil comme « le plus grand réseau de professionnels d'Inde » (*India's largest professional network*), proposant un équivalent à base ethnique de sites comme ZoomInfo, LinkedIn. Disponible en ligne : www.siliconindia.org, consulté pour la dernière fois le 13 juillet 2008.

rechercher certaines compétences étaient inscrits dans les réseaux et les moyens de communication transnationaux des ingénieurs indiens en partie. Ces retours, même s'ils ne concernent que quelques centaines ou milliers de personnes, participent donc de la croissance et de l'élargissement des activités tertiaires supérieures à Bangalore.

2. L'inscription du retour dans la logique de carrières professionnelles

a. Le retour dans la continuité de la carrière

Ce retour est caractérisé par le fait qu'il s'opère dans la continuité d'une carrière professionnelle. Certes les migrants enquêtés changent généralement d'emploi en rentrant mais leur retour en Inde n'induit ni chômage, ni changement de secteur d'activité, ni régression de l'évolution de la carrière.

Dans la mise en place du retour c'est le fait de trouver un emploi en Inde qui déclenche le retour effectif de l'ensemble du ménage : seules trois personnes dans notre échantillon dérogeaient à ce principe (cf. B.1). La construction du capital éducatif et professionnel de ces migrants est liée à leur mobilité internationale : ils ne conçoivent pas de rentrer autrement, par exemple en s'arrêtant de travailler et en vivant de leurs économies ou en changeant d'activité, comme cela a pu être décrit pour d'autres types de migrants dans d'autres pays (Schaeffer, 2004). C'est d'autant plus vrai qu'il s'agit surtout de trentenaires. Durant un entretien un migrant a indiqué la chronologie du retour par rapport à l'emploi qui prévaut de manière générale pour les personnes enquêtées :

> « Si les gens ont une possibilité de trouver un emploi ici, oui ils rentrent. Il n'y a pas de gens qui essaient de rentrer mais qui n'arrivent pas à trouver un emploi, ce n'est pas comme ça que ça marche habituellement. Une fois que tu es décidé tu peux trouver un emploi, ça ne prend pas très longtemps normalement. En tout cas c'est la situation actuelle, en quelques mois tu peux rentrer. » (Mohan, 21/10/2004) [29]

La continuité de l'activité professionnelle est donc centrale. Il est nécessaire aussi de trouver un emploi pour rentrer qui corresponde à ses compétences. Ceci explique d'après les enquêtés l'émergence seulement récente d'une tendance du retour : on m'a répété à l'envie que dix ou vingt ans plus tôt l'état de l'économie indienne n'aurait pas permis de rentrer, parce que le

[29] Extrait d'entretien n°5.c ; cf. annexe n°4.

domaine de spécialisation professionnelle, le niveau de technologie, le type d'activité du migrant n'existaient pas en Inde ou à peine. Ceux qui étaient partis depuis longtemps insistaient sur le fait qu'ils n'auraient pas pu revenir plus tôt faute de perspective professionnelle.

De plus le retour en Inde s'inscrit dans la logique de la progression de carrière. Presque toutes les personnes de l'échantillon occupent d'ailleurs des postes d'encadrement, sauf trois personnes, les plus jeunes. De manière générale le retour en Inde s'articule d'ailleurs avec une « promotion », le passage à un statut de cadre ou à des fonctions d'encadrement plus élevées qu'à l'étranger, ce que Binod Khadria constatait également à partir de son propre échantillon (2004a, p.14). D'ailleurs lorsque les enquêtés ont consenti à revenir à un poste peu intéressant ou dans une branche peu dynamique, ils soulignent ce sacrifice, consenti généralement pour faire face à une urgence familiale (décès ou maladie grave d'un parent en général) (cf. VI.A.). Rentrer en Inde est même dans certains cas un accélérateur de carrière, l'accession à des fonctions auxquelles ils n'auraient pu accéder aussi rapidement ailleurs, grâce à leur formation et à leur expérience étrangère et à l'arrivée de nouveaux types d'activité en Inde. Ceci s'applique notamment aux migrants les plus jeunes, qui ont quitté l'Inde alors que des perspectives intéressantes d'emploi dans les hautes technologies ou l'informatique s'y dessinaient déjà, et qui affirment avoir organisé leur formation et leur carrière à l'étranger dans cette perspective, tels que Pankaj (cf. A.2) qui était à trente-et-un ans à la tête d'un « groupe » de quarante personnes dans le centre de recherche-développement d'une multinationale, alors que les autres Indiens occupant le même niveau hiérarchique approchaient généralement la quarantaine. La migration deviendrait en ce cas un détour pour «mieux rentrer » sur le plan professionnel, qui pouvait par le passé être long et ne pas aboutir, pour des raisons tenant à l'état de l'économie indienne avant 1991 ou même 1999.

On remarque que ce retour majoritairement en couple sinon en famille s'effectue presque toujours dans la continuité des carrières masculines. Dans un seul cas la migration de retour s'est articulée autour de la continuité de la carrière de l'épouse, Beena. Dans ce couple double-actif c'était au premier qui pourrait se faire transférer en Inde, ce qu'a pu faire Beena qui est employée par une grande entreprise étrangère d'informatique. Son époux a trouvé un emploi rapidement dans son domaine dans une autre multinationale qui a une filiale importante à Bangalore. Mis à part ce cas, la règle est néanmoins plutôt que l'épouse « suive », fusse au prix d'une interruption de sa vie professionnelle. Nous reviendrons plus loin sur cette modalité sexuée de la migration et la manière dont elle survient durant le processus de retour (cf. VI.C).

b. Rentrer, un ressort de l'avancement et de la distinction

Dans les entretiens, parmi les raisons de leur décision de rentrer en Inde revenait assez souvent l'expression « make a difference ». Cette expression est ambiguë : s'agit-il de « faire la différence », réussir plus facilement (ou apporter quelque chose à son pays) ? ou bien de « se différencier » sinon « se distinguer », en revenant dans un pays où on occupe pour des raisons familiales un statut social élevé, qui est reconnu d'emblée comme tel par les autres, grâce au nom porté ou au registre de langue utilisé et où un diplôme d'ingénieur appartient à une stratégie de maintien de cette position dominante[30] ?

La première hypothèse renvoie au thème du « plafond de verre » auquel se heurteraient les salariés d'origine étrangère, y compris les salariés très qualifiés d'origine asiatique du secteur des NTIC dans la Silicon Valley. C'est AnnaLee Saxenian qui évoque ce blocage dans l'évolution de leur carrière que beaucoup d'ingénieurs immigrés affirment ressentir, avec le sentiment qu'on leur fait moins confiance pour accéder à un certain niveau de responsabilités et que leurs carrières restent bloquées à un niveau hiérarchique inférieur (1999, p.17-21, p.42-44). Le plafond de verre consisterait en un ensemble de pratiques discrètes de discrimination à l'encontre des non-Américains et des non-Blancs[31]. Des analyses sociologiques en termes de genre portant sur les femmes indiennes dans le secteur des hautes technologies nuancent cette conception du plafond de verre comme clairement discriminatoire c'est-à-dire visant à exclure une catégorie de personnes ; elles proposent de lire les blocages de carrières plutôt en termes en capacité à construire un capital social mobilisable dans un champ professionnel étranger / international bien circonscrit (Raghuram, 2004b ; Upadhya, 2006b). On peut en étendre les arguments aux migrants dans leur ensemble, comme le suggère Parvati Raghuram. Le blocage des carrières s'explique par le fait que le capital social des migrants est partiellement inadapté à l'étranger : ils n'appartiennent pas à certains réseaux sociaux pré-professionnels tels que des clubs ou des fraternités d'anciens élèves, ; ils ne fréquentent pas toujours certains lieux ou événements qui favorisent la socialisation et l'interconnaissance en dehors des horaires de travail, pour des raisons culturelles ou sexuées ; ils ne maîtrisent pas totalement certains codes - vestimentaires, de

[30] Cette analyse s'inscrit délibérément dans une perspective bourdieusienne (Bourdieu, 1979). Nous avons évoqué plus tôt le fait que les mécanismes de formation de la main-d'œuvre très qualifiée indienne tendent à reproduire les inégalités sociales existant dans la société indienne, notamment de caste (cf. II.C.1). Par ailleurs le registre de langue utilisé, la syntaxe, le champ lexical des individus dénotent en Inde comme ailleurs leur appartenance à des couches sociales différenciées ; c'est particulièrement le cas des brahmanes.

[31] Ceci renvoie aux ambiguïtés du positionnement des migrants indiens dans le jeu des relations interraciales aux États-Unis (cf. III.B.3).

langage – de socialisation sur le lieu de travail. Or ces éléments sont importants pour accéder et progresser aux niveaux d'encadrement (Boltanski, 1991), en particulier dans les hiérarchies « plates » qui prévalent dans la « nouvelle économie » (Abélès, 2002 ; Upadhya, 2006a).
La seconde hypothèse correspond aux conséquences de cette situation de blocage sur les plans social et symbolique. Les emplois d'ingénieurs, si valorisés en Inde, ne permettent pas de se distinguer du reste de la main-d'œuvre qualifiée d'un pays riche, lorsqu'on n'est que l'un des dizaines de milliers d'ingénieurs travaillant dans la Silicon Valley, comme cela m'a été dit durant plusieurs entretiens. Si on l'envisage sous cet angle, le retour pourrait donc constituer une tactique pour échapper au déclassement relatif que peuvent ressentir certains migrants aux États-Unis (cf. III.C.3). La migration serait alors une concession passagère à faire avant de rentrer en Inde pour y retrouver et y renforcer la position dominante socialement du groupe familial[32]. Cette hypothèse semble être confortée par le développement de séjours plus courts parmi les *returnees* les plus jeunes, orientés vers un bénéfice économique, universitaire ou professionnel à court terme. La mobilité constituerait donc une ressource sociale et économique permettant la reproduction d'un statut dominant dans le pays d'origine.

Ceci nous amène aux questions économique et financière. Notre grille d'entretien ne comportait pas de question systématique sur ces aspects, contrairement au questionnaire de l'enquête coordonnée par Binod Khadria (2004a, p.15-16). Les *returnees*, surtout ceux qui ont passé peu de temps à l'étranger, insistent volontiers sur le fait que la migration vise à gagner de l'argent avant tout. Ceux qui sont restés plus longtemps à l'étranger insistent plutôt sur ce que coûte la vie aux États-Unis. Trois entretiens ont souligné notamment le poids des crédits immobiliers pour accéder à la propriété, qui peuvent empêcher une famille de rentrer si elle ne parvient pas à vendre le bien immobilier suffisamment cher pour rembourser le crédit avant de retourner en Inde, où les niveaux de salaire ne permettent pas de faire face à de telles charges[33]. En effet les salaires pratiqués dans les secteurs étudiés sont très élevés d'un point de vue indien mais bas au regard des niveaux de salaires occidentaux, pour ne pas dire californiens.

[32] On a évoqué le fait que les filtres sociaux d'accès à l'enseignement supérieur, en particulier aux formations les plus prestigieuses débouchant facilement sur la migration, ont pour conséquence que les migrants très qualifiés des secteurs de pointe sont généralement issus de milieux économiquement aisées et de hautes castes / castes dominantes (Kalpagam, 2005 ; Krishna & Brihmadesam, 2006 ; Upadhya, 2007 ; Xiang, 2007).

[33] Il s'agit de l'expérience personnelle de Bala et Pratibha ainsi que des Raos ; Sai a aussi insisté sur ce problème bien que ne l'ayant pas rencontré à titre personnel. On peut se demander quel impact peut avoir la crise de l'immobilier qui touche les États-Unis depuis 2007.

> Un ingénieur de recherche junior dans une multinationale gagnait en 2004 entre 30 000 et 50 000 roupies brut (25% de moins net) soitautour de 1 000 dollars US (enquêtes) ; le même type d'emploi permettait de gagner aux États-Unis à la même date en Californie 12 à 15 000 dollars US (Athreye, 2005).
>
> Un expatrié français m'avait indiqué à la même époque que dans le centre de recherche-développement (multinationale, semi-conducteurs) où il travaillait, huit cadres supérieurs indiens avaient atteint des niveaux de salaire d'au moins deux *lakhs* par mois [200 000 roupies soit un peu moins de 5 000 dollars US] rejoignant ainsi des niveaux de salaire européens.

Les salaires indiens du secteur permettent d'avoir un niveau et un confort de vie en Inde qui sont unanimement soulignés : accès à la propriété, achat de biens de consommation encore rares en Inde tels qu'une voiture, recours à du personnel de maison, écoles privées pour les enfants, etc. Je cite ici les propos du fondateur d'une PME (cf. IV.B.4), qui a vécu aux États-Unis, au sujet de ces aspects financiers :

> « Même pour l'argent, je ne suis pas sûr que ce soit encore une raison pour partir : on gagne très bien sa vie en Inde à l'heure actuelle. Même si on considère le mode de vie ... Et on peut mettre beaucoup de côté ici car il y a moins de frais, sans parler de l'arrivée des crédits à la consommation. […] Pour la plupart des ingénieurs ici [dans son entreprise], maintenant c'est comme aux États-Unis : avec quelques années d'expérience ils peuvent acheter une voiture, puis un appartement. Il y a cinq ans de tels achats n'étaient même pas envisageables. » (K.S., 08/11/2004)[34]

Ces propos sont corroborés par les observations qui ont pu être faites sur le terrain, notamment lors des entretiens se déroulant chez des *returnees*. En ce sens le retour en Inde se fait dans une situation économique et donc sociale extrêmement confortable. Certes le fait qu'il ne soit pas possible de maintenir le niveau de revenu américain peut poser des problèmes pour des personnes souhaitant rester inscrites dans la circulation transnationale, par exemple s'ils souhaitent garder leur maison à l'étranger, voyager, envoyer leurs enfants étudier hors d'Inde, etc (cf. IX.B). Néanmoins les personnes qui avaient résidé longtemps aux États-Unis disposaient visiblement d'une épargne conséquente, généralement placée en partie aux États-Unis sur des produits financiers, ce qui leur permettait visiblement d'envisager certaines de ces dépenses.

Le retour est donc généralement un moyen d'avancement professionnel qui permet également d'avoir un niveau de vie très confortable en Inde. A ce titre on peut parler d'un retour dans la

[34] Extrait d'entretien n°5.d ; cf. annexe n°4.

continuité non seulement professionnelle mais aussi d'un positionnement socio-économique, d'autant que la majorité des migrants revient dans un contexte socio-culturel où sa famille occupe déjà une position privilégiée.

3. Où rentrer ? Le « choix » de Bangalore

Dans la perspective professionnelle qui apparaît centrale pour ces migrants, le retour ne saurait être un retour dans un lieu de naissance tel que le village de leurs grands-parents maternels dont nombre d'enquêtés aimaient me donner le nom[35]. Leur secteur d'activité professionnelle implique le retour dans un lieu dont la taille et les fonctions leur permettent à la fois de travailler et de trouver des conditions de vie qui leur conviennent, c'est-à-dire nécessairement dans une agglomération millionnaire dans un contexte de pays en développement comme l'Inde (Beaverstock, 2001). Pour les ménages originaires de Bangalore ou du Karnataka, soit onze dans l'échantillon [lignes en bleu dans le tableau n°5.1], le retour à Bangalore, près de leurs familles, dans la métropole régionale, apparaît comme une évidence que nous questionnerons ailleurs (cf. VI.A). Les ressorts de la réinstallation à Bangalore en ce qui concerne les autres sont plus complexes. Nous commencerons par situer les origines géographiques des dix-sept ménages non locaux pour ensuite analyser les mécanismes amenant des migrants qui n'ont pas de lien sur place ni de connaissance préalable de ce lieu à y « rentrer ».

Exposer les origines de ces dix-sept ménages n'est pas chose aisée : ils ont souvent été élevés dans des villes qui diffèrent de leur région d'origine, que l'on assimilera à celle de leur langue « maternelle » [36]. J'ai fait le choix de retenir le lieu identifié oralement comme lieu d'origine par l'enquêté(e) (« home ») et où celui (celle)-ci déclare que ses parents résident (le plus souvent ses beaux-parents aussi[37]). Dans le cas des couples les lieux d'origine étaient généralement

[35] L'usage prévaut pour l'épouse de rentrer chez ses parents pour donner naissance au moins à son premier enfant, ce qui a pour conséquence que le lieu de naissance d'un grand nombre d'Indiens est décorrélé de leur(s) lieu(x) de résidence suivant(s).

[36] Ceci correspond à la migration vers les plus grandes villes d'Inde des catégories éduquées et socialement dominantes de la population qui a eu lieu dès la période coloniale et s'est accentuée dans les années 1950-1960. Cette migration explique la pratique assez banale du plurilinguisme : la langue régionale des parents est enseignée aux enfants et pratiquée dans la sphère privée dans la plupart des familles, en dépit de la concurrence exercée par l'anglais en Inde du Sud ainsi que par le hindi en Inde du Nord, qui sont les langues de la sphère publique et de scolarisation (Montaud, 2004).

[37] Ceci correspond à la pratique encore dominante, y compris dans les milieux aisés et parmi les migrants très qualifiés, du mariage arrangé. À celle-ci correspondent des pratiques matrimoniales endogames à l'intérieur de la caste, ce qui induit une relative cohérence spatiale des lieux de résidence des parents des deux époux. L'inverse n'est

convergents, sauf dans un cas où j'ai retenu la ville de l'époux, dans laquelle le couple avait de plus résidé plusieurs années avant de migrer ce qui correspond au schéma résidentiel patrilocal qui reste dominant en Inde[38]. Par ailleurs j'ai retenu comme lieu d'origine seulement les plus grandes villes du pays (plus de cinq millions d'habitants) et dans les autres cas indiqué l'Etat d'origine.

Tableau n°5.2 : Lieux d'origine hors Karnataka

Source : enquêtes, Bangalore, 2004

États	Nombre	Villes	Nombre
Andhra Pradesh	3	Chennai	4
Kerala	1	Mumbai	2
Tamil Nadu	1	Poona	2
Uttar Pradesh	1	Delhi	2

On observe une ventilation importante des lieux d'origine compte tenu de la taille très restreinte de ce sous-échantillon. On constate que les personnes originaires des quatre États du Sud de l'Inde sont un peu plus nombreuses, en particulier les personnes identifiant le Tamil Nadu ou Chennai comme lieu d'origine[39] (coloriés en bleu). Cela indique que les Indiens du Sud sont majoritaires dans l'échantillon total, comptant vingt-et-un des vingt-huit ménages enquêtés. Quatre personnes sont originaires des métropoles du Maharashtra et trois d'Inde du Nord[40] (encadrés en rouge). Les Indiens du Sud vivant à Bangalore peuvent assez facilement se déplacer pour maintenir leurs liens familiaux grâce à la situation de carrefour méridional de la ville ; par

pas rare : les familles qui ont quitté leur région d'origine s'attachent à trouver un conjoint ayant les mêmes origines. Notre échantillon comporte au moins un cas de ce type : l'époux est tamoul, appartenant à une famille installée depuis deux générations à Bangalore, et son épouse est née et a vécu jusqu'à son mariage à Chennai om se rouve sa famille.

[38] Cf. note précédente et note n°5, VI.A.2

[39] Ce ne sont pas tous des Tamouls pour autant.

[40] Les Indiens du Sud à Bangalore ont tendance à considérer l'ensemble du territoire qui se trouve au nord de la frontière septentrionale du Karnataka comme l'Inde du nord. Cela correspond sans doute pour partie à l'enracinement des discours politiques qui opposent les Indiens du Sud en tant que dravidiens au reste du pays, « l'autre » étant stigmatisé de manière générique comme « Indien du Nord » (Nair, 2005, p.245-248). Pourtant au sens strict Mumbai et le Maharashtra appartiennent à l'ouest de l'Inde et sont parfois incorporés au sud de l'Inde, notamment vus de Delhi. C'est pourquoi nous avons fait deux encadrés qui distinguent en outre les deux pôles métropolitains de Mumbai et Delhi.

ailleurs les citadins teluguphones et tamoulophones y sont assez nombreux pour que les interactions quotidiennes ne représentent pas un problème (cf. II.A.2.b). La situation est différente pour les sept autres ménages, pour qui Bangalore est une destination de retour paradoxale. C'est un lieu distant de leur lieu d'origine, tant matériellement que culturellement (par exemple ni le hindi ni le marathi n'y sont parlés de manière courante). La question de la distance dans un pays de la taille de l'Inde n'est pas non plus anodine (cf. VI.C.2, cf. VIII.B.1).

Dans nos entretiens une série de questions était consacrée aux destinations possibles en Inde et aux raisons qui amenaient les migrants à venir à Bangalore précisément. Il est apparu que le retour dans la continuité professionnelle implique un choix restreint de destinations potentielles. La liste des noms cités comme destinations possibles par l'ensemble des migrants est courte : Delhi, Mumbai, Chennai, Hyderabad, Pune, c'est-à-dire les cinq pôles technologiques du pays (cf. II.B.2.a). Le choix du lieu de réinstallation en Inde semble donc obéir pour une grande partie des migrants non originaires de Bangalore à une logique professionnelle qui se plie à la géographie économique à l'échelle de l'Inde. Nous avons retenu trois extraits d'entretiens qui montrent ce « choix » restreint, mis en perspective au niveau individuel ; deux entretiens concernent des « Indiens du nord » et le premier un Indien du sud.

> Surya est originaire de Vijayawada, ville côtière d'Andhra Pradesh. Il a été transféré depuis Intel USA à Intel en Inde à un niveau hiérarchique relativement élevé.
> « Même maintenant, si j'avais le choix, je rentrerais à Hyderabad. C'est ce que je ferais si je le pouvais. Mais je ne peux pas parce que Intel est ici, pas à Vijayawada ni à Hyderabad, et que je suis très content de travailler pour Intel. » (Surya, 02/12/2004)[41]

> Le mari de Poonam a rejoint alors qu'ils étaient aux États-Unis une grande entreprise indienne d'informatique, pour pouvoir se faire transférer en Inde ensuite. Elle évoque le choix du lieu de transfert, parmi les différentes implantations qu'a cette entreprise en Inde.
> « On est de Delhi et on voulait se rapprocher de ses parents donc mon mari a essayé d'avoir un emploi là-bas, mais leur centre dans le nord est à Mohalli, très au nord, plus près de Chandigarh [que de Delhi] en fait[42]. Et de toute façon ce qu'ils y font n'est pas … ça n'allait pas pour mon mari, il n'y avait pas de projet pour son profil [il occupe un poste d'encadrement haut placé].

[41] Extrait d'entretien n°5.e ; cf. annexe n°4.

[42] Delhi et Chandigarh sont distantes de deux cent soixante-quinze kilomètres.

Donc nous sommes venus à Bangalore où se trouvent le siège et les projets intéressants. » (Poonam, 10/05/2004)[43]

Mohan travaille pour une multinationale de l'électronique comme Surya. Contrairement aux deux cas précédents il n'a pas été transféré mais a du trouver un nouvel employeur en Inde. Il dresse une géographie sectorielle puis personnelle des lieux de retour possibles en Inde.

« Ma famille est à Chennai mais il ne passe pas grand-chose là-bas, par comparaison avec tout ce qui se passe à Bangalore, au niveau des multinationales, de la technologie, etc. Je n'aurais pas choisi d'aller à Noïda, à Hyderabad, à cause de la distance et de la langue, je ne parle pas hindi donc je préfère vivre dans le Sud [*contradiction : Hyderabad est en Inde du Sud*]. Chennai est ma ville natale mais il fait trop chaud et … Bref entre Chennai et Bangalore, je préfère Bangalore. » (Mohan, 16/11/2004) [44]

La liste de destinations potentielles apparaît encore plus courte au niveau individuel : ces migrants, dont les propos sont représentatifs en cela de la plupart des entretiens, n'ont réellement eu le choix qu'entre deux villes, trois au plus, en fonction de leur domaine de spécialisation. Le choix s'est souvent réduit finalement à un seul lieu, celui correspondant à l'emploi proposé. L'emploi pour rentrer en Inde prime sur le lieu où rentrer en Inde et les migrants semblent avoir finalement relativement peu de choix. La migration de retour est un retour en Inde mais pas nécessairement un retour au sens plein du terme au lieu de départ, celui où l'on a été élevé ou celui où l'on vivait avant d'émigrer.

En revanche les migrants peuvent changer assez facilement d'emploi une fois à Bangalore : c'était le cas de quatre des enquêtés bien que trois d'entre eux soient rentrés seulement en 2003. Mohan, qui en fait partie, évoque d'ailleurs dans l'extrait ci-dessus le dynamisme du marché de l'emploi à Bangalore qui constitue un élément positif pour les *returnees* : si l'emploi trouvé pour rentrer en Inde ne leur convient pas il est aisé une fois à Bangalore de changer d'employeur sans pour autant devoir à nouveau se déplacer (cf. II.B.2.c).

Si dans le témoignage de Mohan apparaissent des critères de choix subjectifs[45] qui font primer le lieu sur l'emploi, ils semblent ne jouer finalement qu'un rôle marginal : Mohan a accepté la première offre d'emploi qu'on lui ait faite, qui correspondait à un emploi à Bangalore.

[43] Extrait d'entretien n°5.f ; cf.annexe n°4.

[44] Extrait d'entretien n°5.g ; cf.annexe n°4.

[45] Il est caractéristique que le critère du climat apparaisse dans cet extrait : c'est un topos qui revient dans pratiquement tous les entretiens. Binod Khadria précisait qu'il avait fallu en 2002 le rajouter en cours d'enquête dans le questionnaire soumis devant la demande répétée des enquêtés (2004a, p.14).

Conclusion

De manière assez attendue, pour ces migrants très qualifiés les modalités de la migration de retour donnent une place centrale à l'emploi et la carrière. Rentrer à Bangalore est motivé pour plus de la moitié de l'échantillon, qui n'y a pas d'attaches, par le statut de la ville dans la géographie mondiale des secteurs d'activité spécifiques (NTIC, hautes technologies). Par conséquent la migration de retour est aussi une migration à l'intérieur de l'Inde pour cette majorité qui n'y avait pas vécu précédemment. Aussi j'emploie le terme de « retour paradoxal ». Si on utilise le terme anglais « homecoming », on constate une resémantisation du sens du terme « home » et donc de la notion de retour. En ce sens la migration de retour est majoritairement une migration au plein sens du terme.

Cela nous invite à réfléchir sur le poids de l'image de Bangalore comme pôle technologique dans l'imaginaire collectif dont Appadurai souligne le développement (1996). La construction discursive de Bangalore comme technopole, en particulier en tant que « Silicon Valley » de l'Inde (cf.II.A.2), joue un rôle dans les représentations des migrants qui n'ont pas de connaissance préalable de la ville, mis à part le rôle polarisateur objectif que joue Bangalore sur le marché du travail transnational. Bangalore, lieu de hautes technologies situé en Inde, apparaît comme un lieu idéal du retour, un lieu d'entrée mais aussi de l'entre-deux. La référence à la Silicon Valley crée l'image d'une continuité entre deux pays dans l'imaginaire transnational (Appadurai, 1996). La dimension technopolitaine de la ville la situe entre deux économies, les réalités de l'ensemble de l'Inde et de son économie étant encore dominées par le secteur primaire et les espaces ruraux où vivent 60% de la population du pays. En ce sens Bangalore constitue un lieu saillant du champ migratoire des migrants indiens très qualifiés car elle apparaît comme un palier, un lieu intermédiaire entre l'Inde et l'étranger.

Chapitre 6

Comment on rentre : les dimensions familiale et sociale du retour

Ce chapitre propose de mettre en avant et d'analyser les dimensions de la migration de retour qui ne sont pas liées à la sphère productive. Eleonore Kofman et Parvati Raghuram, parmi d'autres, ont souligné que la survalorisation de la spécificité des migrants très qualifiés en termes de capital social et économique tend à occulter le fait que leur mobilité internationale est une migration avant toute chose (2006). En tant que telle il convient d'en appréhender aussi les dimensions matérielle et sociale, ce dont la géographie féministe et l'anthropologie de la mondialisation ont rappelé l'importance pour étudier les phénomènes transnationaux contemporains (Appadurai, 2000 ; Levitt, 2001 ; Willis & Yeoh, 2000). Ce corpus a notamment mis en avant la famille comme échelle à laquelle il convient d'interroger le phénomène transnational (Ong, 1999 ; Yeoh *et al.*, 2005).

Le contexte socio-culturel indien incite tout particulièrement à envisager les aspects familiaux de cette migration. Le terme de famille doit être envisagé ici dans sa polysémie : il convient d'étudier la migration à l'échelle de chaque membre du ménage migrant mais aussi du groupe familial dispersé à l'échelle transnationale, donc à la fois dans des perspectives sexuée et multigénérationnelle. Dans notre échantillon la migration de retour implique des couples, à une exception près, qui sont pour plus des deux tiers accompagnés d'enfant(s). De plus le projet de retour s'inscrit dans une perspective intergénérationnelle omniprésente dans les discours, qui imbriquent étroitement la sphère productive et la sphère reproductive.

Dans ce chapitre on s'attachera donc à montrer la dimension familiale du projet migratoire sous ses différents aspects et à ses différents stades : ses motivations, la prise de décision, l'organisation de la migration. Nous examinerons les conséquences du retour à l'échelle familiale, en soulignant leur distance par rapport aux objectifs initiaux du retour. Je propose d'accorder un intérêt particulier aux conséquences de la migration sur les rapports sociaux de genre au niveau de la famille et du couple qui sont assez peu analysés de manière générale alors qu'elles me semblent centrales pour la pérennisation du projet de retour (Catarino & Morokvasic, 2005). Par ailleurs nous verrons qu'un savoir-faire du retour a été mis en place qui explique la diffusion de la pratique du retour. Ce savoir-faire est structuré par des réseaux spécifiques au groupe transnational des migrants très qualifiés et explique le développement du retour sous le signe de la similitude des pratiques.

A. Le retour en famille pour la famille

La migration de retour apparaît comme une migration très majoritairement en famille et pour la famille. Il est donc nécessaire de souligner l'articulation de ces aspects sociaux et culturels avec l'inscription de la migration dans un continuum professionnel. Décidée et mise en œuvre par les adultes migrants, elle tient compte des deux générations encadrantes qui apparaissent comme des actrices à part entière du projet de retour : celle des parents de migrants et la génération 1.5[1] ou deuxième génération des enfants. Mon hypothèse est que la migration vise à se conformer et à conforter la culture d'origine, en assurant sa reproduction et sa transmission. Le retour constitue en ce sens une ressource matérielle contre la dissolution des liens intergénérationnels que crée la distance physique, contre l'effritement de l'identité et qui assure la reproduction simple du groupe.

1. L'imbrication des dimensions professionnelle et familiale

Là où la première génération de migrants a dû se résoudre soit à faire émigrer ses parents, soit à envoyer ses enfants en Inde aux soins de leurs grands-parents, et se coupait de toute façon d'une partie de ses réseaux familiaux, le retour offre la possibilité aux *returnees* de réunir les trois générations, sinon sous un même toit, du moins dans son pays d'origine. Le retour s'inscrit aussi dans une rhétorique et une perspective familiale : il est présenté comme une manière de se conformer à ses devoirs, c'est-à-dire des valeurs morales inculquées incorporées, mais aussi le moyen d'assurer leur transmission, par la réunification spatiale de la famille à l'échelle intergénérationnelle, qui permet ultimement la reproduction de ses valeurs.

La combinaison des considérations d'ordre familial et professionnel qui mènent au retour est exposée dans l'extrait d'entretien qui suit, qui souligne également la densité des liens familiaux non seulement verticaux mais aussi horizontaux, et la combinaison de trois aspects en tout dans le projet de retour.

[1] Ce terme désigne les enfants nés dans le pays d'origine puis partis en même temps que leurs parents. Enfants de primo-migrants et élevés dans le pays d'accueil, ils ne font pas partie à proprement parler de la première génération de migrants, mais pas non plus à la deuxième, puisqu'ils n'ont généralement pas les mêmes droits sur le plan légal que des enfants nés dans le pays d'accueil ni les mêmes problématiques identitaires.

Mohan est rentré en Inde en 2003 avec sa femme et leurs enfants après onze années passées aux États-Unis.

« La raison pour laquelle moi et la plupart des gens veulent rentrer ce sont les liens familiaux, d'accord ? Mes parents sont ici, ma sœur est ici, tout notre réseau et nos relations, notre famille sont ici, donc c'est une bonne raison pour rentrer. Ensuite, nous n'étions pas vraiment installés aux États-Unis, nos enfants sont nés là-bas et on y vivait avec eux, c'est tout. Ce n'était pas quelque chose qui nous importait beaucoup, mais on a eu les deux options et on a pensé que rentrer c'était mieux pour les enfants aussi, que ça leur ferait du bien. Et puis il y a tous ces emplois qui arrivent à Bangalore. Il y a dix ans, si j'avais voulu rentrer [il est parti en 1992, initialement pour obtenir un diplôme de second cycle], je n'aurais peut-être pas trouvé de travail, en tout cas pas un qui me permette de maintenir notre niveau de vie. Mais l'économie indienne s'ouvre pour de bon, beaucoup d'emplois arrivent, et les salaires sont beaucoup plus élevés qu'il y a dix ans. » (Mohan, 16/11/2004)[2]

Cette imbrication est tout autant saillante dans les propos d'Umesh, qui a la particularité de ne plus avoir de parents proches en Inde, à part sa grand-mère très âgée, l'ensemble de la famille ayant émigré aux États-Unis.

« - Une des choses qui m'a fait prendre cette décision …. à la base … c'était pour changer. Pour avoir une exposition internationale (*international exposure*). Je n'avais jamais travaillé ailleurs qu'aux États-Unis, je voulais cette exposition internationale. C'est la raison numéro un. Numéro deux, j'ai choisi l'Inde parce que c'est le pays que je connais le mieux, quand même. Et je voulais que mes enfants soient aussi un peu exposés à ce qu'est l'Inde.

- *Quel âge ont-ils ?*
- -Ils sont encore petits, ma fille a cinq ans, le petit a trois ans. C'est très tôt encore, mais ça leur donne une chance de passer un peu de temps avec notre famille ici, et de pouvoir comprendre un petit peu l'Inde. » (Umesh, 16/11/2004)[3]

Son propos est très structuré, de telle manière que l'imbrication des dimensions professionnelle et familiale est particulièrement voyante. La première partie de l'extrait insiste sur la dimension professionnelle du retour, qui est une façon de le justifier en quelque sorte rationnellement, il emploie d'ailleurs des termes issus du lexique professionnel, comme « *exposure* ». La seconde partie renvoie à la sphère privée, à sa familiarité avec l'Inde, et à la sphère familiale, mettant en avant les enfants et la transmission d'une identité comme motivations secondaires.

[2] Extrait d'entretien n°6.a ; cf. annexe n°4.

[3] Extrait d'entretien n°6.b ; cf. annexe n°4.

L'apparition de la sphère privée et son imbrication avec la sphère professionnelle se fait au nom de devoirs et de valeurs, c'est-à-dire des éléments culturels qui sont rarement analysés dans les travaux portant sur les migrants très qualifiés, comme si cela n'était pas pertinent. Eleonore Kofman et Parvati Raghuram ont souligné le passage sous silence de la dimension familiale dans une grande partie des travaux sur les migrants très qualifiés, soulignant la limite interprétative que cela constitue (2006). JoAnn McGregor souligne également ce biais dans son travail sur les migrants zimbabwéens qualifiés (enseignants et infirmières) en Grande-Bretagne (2007). Des recherches récentes portant sur les professionnels indiens, comme le travail anthropologique sur les salariés des NTIC à Bangalore et en Europe dirigé par Carol Upadhya et A.R. Vasavi, soulignent l'attachement de ceux-ci à des valeurs « traditionnelles » et notamment à celles relatives à la famille, bien qu'ils soient inscrits dans un secteur économique et une ambiance de travail ultra-modernes et internationaux : « ces jeunes professionnels professent leur dévotion à leur famille, y compris à la prise en charge de la génération la plus âgée, et soulignent l'importance de maintenir leur culture et leurs valeurs grâce à la famille. Pour ces individus très mobiles et inscrits dans un espace transnational, la famille est valorisée non seulement en tant qu'incarnation de la tradition indienne, mais aussi comme moyen essentiel grâce auquel cette tradition peut être maintenue et transmise. »[4] (2006, p.109-110). Chris Fuller et Haripryia Narasimhan décrivent un positionnement similaire dans leurs enquêtes menées auprès du même public à Chennai (2007, pp.146-147).

Dans les entretiens menés à Bangalore en 2004 les enquêtés professaient aussi l'importance accordée par à la famille et aux « valeurs indiennes » (*Indian values*), que ces thèmes apparaissent spontanément et assez vite durant l'entretien, ou bien qu'ils soient évoqués au moment des questions portant sur les motifs du retour (cf. grille d'entretien, annexe n°2). Les personnes rencontrées ayant généralement déjà construit un couple et commencé à avoir des enfants aux États-Unis[5], regrouper la famille élargie dans un seul pays est présenté comme un objectif important du retour en Inde, qui est exprimé en des termes moraux adossés à des valeurs culturelles. On peut presque parler d'un regroupement familial « à l'envers », puisqu'il ne s'agit pas de faire venir conjoint et enfants dans le pays d'immigration, mais de rentrer dans le pays d'émigration pour vivre avec ses parents. On peut distinguer deux volets à ce projet de réunification familiale, renvoyant à deux générations distinctes, celle des parents de migrants et celle des enfants de migrants, qui correspondent à deux objectifs distincts mais

[4] Par famille il faut entendre la famille élargie, multigénérationnelle telle qu'on l'entend le plus souvent en Inde, donc plus étendue que la famille nucléaire de type occidental (Uberoi, 1994).

[5] Vingt-quatre ménages enquêtés sur vingt-huit avaient un ou plusieurs enfants au moment de l'enquête. Vingt couples sur vingt-huit sont rentrés de l'étranger avec un ou plusieurs enfants ; dans trois cas un enfant était né en Inde avant la migration.

conjoints : remplir ses devoirs filiaux à l'égard de ses parents et assurer la transmission d'un certain nombre de « valeurs » aux enfants, par la proximité spatiale.

2. Le rôle central des devoirs familiaux : les parents de migrants

Mihaela Nedelcu souligne que peu de travaux se sont intéressés aux parents de migrants, qu'elle qualifie de « génération zéro » de la migration, en ce sens qu'ils deviennent souvent eux-même des acteurs du champ migratoire alors qu'ils ne sont pas les migrants initiaux (2007). En Inde comme dans un certain nombre de pays du Sud, il demeure d'usage pour les fils, en particulier le fils aîné, de prendre soin de ses parents lorsqu'ils sont âgés, y compris dans des milieux qui pourraient paraître moins traditionnels[6], car aisés, urbains et familiers de la culture occidentale, dont sont issus la plus grande partie des salariés très qualifiés du secteur des NTIC (Fuller & Narasimhan, 2006 ; Krishna & Brihmadesam, 2006 ; Upadhya, 2007). Idéalement le fils aîné vit chez ses parents avec épouse et enfants selon un schéma résidentiel patrilocal est connu sous le terme de « *joint family* »[7].

Ce devoir de prise en charge des aînés est remis en cause dans les classes moyennes et aisées urbaines pour des raisons démographiques. D'une part la transition démographique qui était déjà en cours dans ces milieux dans les années 1960-1970 a eu un impact important sur la taille des familles, et notamment le nombre de fils (Guilmoto, 2006). D'autre part ce sont les mêmes catégories sociales qui ont été le foyer de diffusion de la migration vers les pays du Nord (Kalpagam, 2005). L'isolement des couples âgés, dont le(s) fils vi(ven)t à l'étranger est ainsi devenu un enjeu important dans la sphère transnationale en Inde (Judge, 2003 ; Leonard, 1997, p.149-151)[8] comme dans d'autres pays d'émigration (Bolzman *et al.*, 2001). A Bangalore il existe d'ailleurs une association de parents de NRI (*NRI Parents' Association*). Elle est localisée dans le quartier bourgeois de Jayanagar, connu pour la forte proportion de migrants très qualifiés des familles résidentes, ce qui est cohérent avec le profil social de ce quartier. La caricature qui suit est extraite du recueil de chroniques sur Bangalore de Peter

[6] Il implique que les épouses migrent vers le lieu de résidence de leurs beaux-parents, vivent sous le même toit et se soumettent à leur autorité, ce qui se reflète dans le cliché sur les belles-filles soumises aux belles-mères, vivace dans la production culturelle indienne et transnationale (Uberoi, 1994).

[7] C'est le schéma dominant socialement, auquel il existe des exceptions, notamment en Inde du sud : la *jati* des *Nair* au Kerala, connue pour être matrilocale ; certains groupes dits tribaux (*tribes*) des marges montagneuses septentrionales.

[8] Cette question fait l'objet de la thèse de doctorat en cours de Meera Balarajan, à l'université d'Oxford. Elle est aussi un sujet de la production littéraire indienne et transnationale depuis une dizaine d'années : « Paysage d'hiver » dans *Poussière de diamants* d'Anita Desai (2002, p.39-68), « Mrs. Dutta écrit une lettre » dans *Les erreurs inconnues de nos vies* de Chitra Banerjee Divakaruni (2002, p.11-38), et un certain nombre d'allusions dans les nouvelles de Jhumpa Lahiri (1999, 2003).

Colaco et en illustre une consacrée à ce quartier (2003). Le dessinateur évoque sous un angle humoristique les différentes générations d'une famille transnationale, grands-parents en sari et dhoti, enfants portant des vêtements occidentaux, petits-enfants tenant entre leurs mains des symboles de la société de consommation occidentale.

<u>Document n °6.1 :</u> Une famille de Jayanagar, caricature de Paul Fernandes

(Colaco, 2003, p.100)

Nos entretiens ont montré l'importance de ces devoirs filiaux dans le processus décisionnel et la mise en œuvre du retour. L'impératif pèse particulièrement sur les fils uniques ou seuls fils (c'est-à-dire ayant une ou des sœurs, mais pas de frère[9]), surtout lorsque l'ensemble de la fratrie réside à l'étranger, ce qui était le cas au moins de Bhushan, Surya, Anshuman et du mari de Poonam. Prendre soin de ses parents âgés donne lieu à plusieurs types d'arrangements du point de vue spatial. Presque tous les migrants interrogés ont cherché à faire venir leurs parents en visite aux États-Unis, soit grâce aux visas de six mois ouverts aux membres de la famille des résidents permanents, soit aux visas permanents pour ceux des migrants naturalisés (cf. III.A.1). Ils permettent d'avoir ses parents auprès de soi aux États-Unis au moins la moitié de l'année. Les longs séjours annuels des parents sont une pratique courante

[9] Dans le système patrilinéaire et patrilocal dominant en Inde, une femme en se mariant devient avant tout membre de la famille de son mari, et sa belle-famille prime dès lors. Cela la décharge en retour de ses devoirs filiaux : si elle doit prendre soin de ses beaux-parents, on n'attend en retour pas d'elle qu'elle prenne soin de ses parents âgés (Dube, 1997). Dans la gestion matrimoniale d'une fratrie par les parents, cela peut avoir pour conséquence le célibat d'une des filles, qui reste ainsi dans le foyer parental pour prendre soin d'eux, déchargeant ainsi de ce souci son (ses) frère(s) et belle-sœur(s) (Sharma, 1985).

dans la population indo-américaine et pour les parents d'immigrés[10]. Cela présente l'avantage de pallier aux carences de la prise en charge des enfants en bas âge aux États-Unis et, au moins jusque dans les années 1990, aux carences du système médical indien. On peut parler d'une véritable organisation transnationale du travail reproductif[11], qui permet d'assurer la reproduction simple des ménages migrants et donne la possibilité de travailler aux jeunes femmes migrantes, par la mobilisation transnationale et intergénérationnelle de la famille élargie, ce qui permet la maximisation de la force de travail des couples double-actifs[12]. Certaines personnes s'accommodent de cette circulation transnationale, qui peut se muer en une migration avec installation à plein temps aux États-Unis, qui est possible dans le cas des parents de personnes naturalisées. Mihaela Nedelcu (2005) et Aihwa Ong (1999) ont décrit des dispositifs transnationaux multigénérationnels similaires, pour la première entre Roumanie et Canada, pour la seconde de part et d'autre du Pacifique, qui ont tendance à évoluer vers une installation permanente dans le pays d'immigration de la génération des « primo-migrants » initiaux.

Toutefois ce type d'arrangement présente des limites pour la génération la plus âgée, comparables à ce qui est couramment observé dans différentes communautés migrantes en cas de regroupement familial de la génération la plus âgée : l'isolement dans un contexte inconnu, la perte d'autonomie (Bolzman *et al.*, 2001). Nous pouvons nous appuyer ici sur un extrait d'entretien avec une *returnee*, évoquant les séjours de ses beaux-parents aux États-Unis et en soulignant les problèmes rencontrés :

> « Ils sont venus nous rendre visite, bien sûr, plusieurs fois, quand ils étaient en bonne santé. Mais pour différentes raisons, ce n'était pas vraiment ça .... Ma belle-mère est une femme qui aime être à la maison, elle était contente d'être à la maison avec moi et les enfants, de passer du temps avec eux ... Mais mon beau-père ne supportait pas bien, la vie dans une banlieue, devoir dépendre de moi pour la voiture[13], et tout ça ... Ca ne lui plaisait pas. Donc les faire venir là-bas pour vivre avec nous n'était pas une solution envisageable [sur le long terme].» (Poonam, 10/05/2004)[14]

[10] La banalité de cette pratique est notamment observable sur les vols long courrier reliant l'Inde aux États-Unis, tels que le vol quotidien d'Air India Mumbai-Paris-New York (Newark, New Jersey), que j'ai pris sur toutes ses sections et dans les deux sens entre 2003 et 2006. La proportion de personnes âgées à bord de ces vols qui visiblement résident en Inde habituellement (tenue, méconnaissance de l'anglais, absence de repères lors du vol) est remarquable.

[11] On entend par là les tâches de reproduction simple du ménage.

[12] C'est une forme originale de l'ensemble de pratiques connues sous le terme générique de *transnational care* ou *transnational motherhood* (Ehrenreich & Hochschild, 2002).

[13] Les permis de conduire indiens ne sont pas valables aux États-Unis.

[14] Extrait d'entretien n°6.c ; cf. annexe n°4.

Ces limites sont perçues d'autant plus négativement par des personnes appartenant à des catégories sociales aisées, urbaines et éduquées, qui supportent mal la situation d'infériorisation culturelle et raciale qu'ils subissent, alors qu'ils occupent dans leur pays de résidence habituelle une position dominante. Cette circulation transnationale de la génération la plus âgée ne peut donc pas être pérennisée dans tous les cas.

Pèsent aussi les problèmes liés au vieillissement et à la maladie : l'organisation transnationale bipolaire animée par des allers-retours réguliers peut dans ce cas laisser place au retour pour prendre soin de parents qui ne peuvent plus voyager. Les événements graves liés à la santé de la génération la plus âgée en Inde peuvent provoquer le retour, en rupture avec un projet de vie ancré aux États-Unis. L'extrait d'entretien ci-dessous est assez dramatique, mais illustre l'impératif qui a incité à rentrer plusieurs personnes interrogées :

> « A ce moment donc [décembre 2001] on avait la Carte Verte, ça faisait huit ans qu'on était là-bas et qu'on vivait en appartement. On s'est dit que ce serait bien d'acheter une maison, pour notre fils, et puis avec une maison on pourrait faire venir mes parents, mon père avait des problèmes de cœur. On avait presque acheté, on allait signer un compromis de vente dans le mois, quand mon père a eu un infarctus. À deux semaines près nous l'aurions achetée. On est rentré en urgence [au Kerala], on est resté auprès de lui, il a été opéré, il s'en est sorti. Nous sommes allés à Bangalore, parce que j'ai des cousins ici, on a passé une semaine. Il fallait rentrer et je me suis dit qu'ici je trouverai un travail. On est reparti aux États-Unis tout régler, faire nos bagages, et on est revenu en Inde en avril 2002. » (Bala et Pratibha, 04/12/2004)[15]

Enfin deux des hommes enquêtés, Umesh et Bhushan, ont cité le décès de leur père comme l'événement les ayant incité à rentrer, à la fois pour s'occuper de leur mère ou de leur grand-mère restées seules en Inde, et pour se conformer au désir du défunt qui souhaitait ce retour. Ces cas soulignent l'importance que conservent les rapports d'autorité verticale et les devoirs filiaux, y compris pour des migrants partis de longue date, ainsi que le rôle d'événements familiaux comme élément déclencheur du retour.

3. Assurer la transmission intergénérationnelle identitaire et culturelle : élever ses enfants en Inde

L'autre volet de la migration de retour comme projet familial intergénérationnel vise à assurer la transmission de valeurs identitaires et culturelles aux enfants. Ces notions sont

[15] Extrait d'entretien n°6.d ; cf. annexe n°4.

délicates à manipuler : je m'appuie pour le faire sur les références récurrentes lors des entretiens faites aux « valeurs indiennes » (*Indian values*). Le retour est présenté comme un moyen d'assurer leur transmission en les y « exposant » (*exposure*) c'est-à-dire en les faisant vivre en Inde[16]. Suketu Mehta, un journaliste de la presse américaine né à Mumbai, a consacré un ouvrage à cette ville : *Bombay Maximum City*, qui s'appuie sur un retour de deux ans en famille. Cet ouvrage comporte quelques passages sur l'expérience et le sens du retour ; l'extrait suivant suit un échange avec son fils, Gautama :

> « Voilà une raison suffisante de rentrer : la famille a envie de le revoir. C'est la raison pour laquelle je suis revenu moi-même, maintes et maintes fois. La famille est là-bas – pas simplement papa et maman mais les grands-parents, les tantes, les cousins - et plus que la culture, plus qu'un pays, la famille est ce qu'il faut aux petits enfants. » (2006, p.752)

Cet extrait illustre assez bien l'importance accordée dans les discours des *returnees* aux liens familiaux et à la proximité avec la famille élargie pour leurs enfants. Les enjeux relatifs à la « deuxième génération » ont été explorés dans de nombreux travaux sur la relation intergénérationnelle en situation de migration[17], toutefois on s'est peu intéressé spécifiquement aux migrants qualifiés. Là encore il semblerait que pour des migrants disposant d'un certain capital culturel et éducatif, ces enjeux, criants pour le reste des migrants, ne posent pas de problème, car ils sont rarement traités (Kofman & Raghuram, 2006), ou bien ils sont réduits à la question de l'éducation au sens de la scolarisation qui ne recouvre pas dans l'ensemble de ces enjeux (Wagner, 1998 ; Waters, 2007). JoAnn McGregor souligne ce biais dans son travail sur les migrants zimbabwéens qualifiés (enseignants et infirmières) en Grande-Bretagne où elle relève l'importance accordée par ces migrants à la transmission de « valeurs africaines » (2007). Leur inculcation aux enfants est assurée par un jeu complexe de déplacements des individus, enfants et parents, à l'échelle transnationale, entre la Grande-Bretagne et le Zimbabwe, qui s'appuie sur les membres de la famille élargie et sur des établissements d'enseignement pour enfants de migrants de type pensionnat. Des dispositifs semblables mis en place à l'échelle transnationale ont été décrits aussi pour les populations d'origine chinoise, singapourienne, hongkongaise, où les mères séjournent dans un pays différent de celui de leur mari pour assurer l'éducation de leurs enfants (Huang & Yeoh, 2005 ; Ong, 1999 ; Waters, 2007).

---

[16] Cette notion assez floue est utilisée aussi dans le champ professionnel, où elle est connotée de manière positive. Elle occupe une place importante dans le discours sur les raisons de la migration : il s'agirait d'obtenir une « exposition » internationale, ce qui semble avoir à la fois le sens d'« expérience » humaine et professionnelle, et d'« ouverture ». Pour une discussion sur le flou sémantique de ce terme-clé du discours des personnes employés dans le secteur indien des NTIC, voir Fuller & Narasimhan, 2006.

[17] Pour le contexte indien on peut citer les travaux poursuivis sur la culture *desi* aux États-Unis par Aminah Mohammad-Arif (2000b) et les essais regroupés dans l'ouvrage dirigé par Carla Petievich (1999).

Dans le cas que nous étudions, le retour de toute la famille est présenté par le(s) parent(s) rencontré(s) comme un moyen d'« exposer » ses enfants à la culture indienne et à l'Inde, dans le but de préserver chez eux un sentiment d'appartenance, qu'ils soient nés en Inde ou pas[18]. Cela passe par le fait de vivre en Inde et de se familiariser avec la culture indienne par l'immersion (langue, jeux, rituels). Lorsque les grands-parents sont vivants, l'accent est mis sur la possibilité de développer la relation entre eux et leurs petits-enfants, ce qui est un autre vecteur de transmission. Il s'agit de partager avec eux certaines expériences, certains éléments culturels, ainsi transmis entre les générations. Les personnes interrogées insistent souvent sur leur désir que leur enfant soit élevé comme eux, ce qui se traduit par exemple par des choix en matière de scolarité des enfants une fois en Inde (cf. IX.B.1). Leur donner des racines en les ramenant en Inde _ où ils sont parfois nés_ est justifié aussi sur le plan discursif par une comparaison systématiquement négative avec ce que sont une enfance et une adolescence aux États-Unis. Les personnes interrogées insistaient sur les difficultés supposées que posent le fait de grandir à l'étranger, ce qui est un poncif de la même veine que les *ABCD* (cf. III.C.3), érigeant par contraste l'Inde en lieu permettant à leurs enfants de s'épanouir. Enfin élever ses enfants en Inde est destiné à les protéger de certains traits perçus comme négatifs de la culture adolescente américaine, en particulier les relations amoureuses et sexuelles précoces, regroupées et stigmatisées derrière l'étiquette globale du flirt (*dating*).

Le retour permet aux migrants de se réinsérer dans leur groupe d'origine en se conformant aux devoirs imposés par celui-ci et d'en assurer la reproduction en transmettant à leurs enfants les valeurs auxquelles sont adossés ces devoirs. Certes ce retour peut être limité dans le temps, quelques années au plus correspondant à la fin de vie de la génération la plus âgée. Mais il permet d'entretenir et de raffermir les liens au sein de la famille transnationale, dont il apparaît comme une modalité.

[18] On peut distinguer trois cas de figure dans notre échantillon. Les enfants nés et élevés aux États-Unis sont une deuxième génération à proprement parler ; l'enfant a automatiquement la nationalité américaine. Puis les enfants élevés aux États-Unis mais nés en Inde (*1.5 generation*) : soit leurs parents ont migré après leur naissance, soit leur mère est revenue accoucher dans sa famille, en Inde _ une pratique traditionnel encore très répandu en Inde mais souvent irréalisable pour les migrants ; nous avons rencontré deux familles qui avaient fait ce choix, la mère revenant à chaque fois exprès en Inde quelques mois pour accoucher. Enfin de nombreux enfants dans notre échantillon sont nés et élevés en Inde, car nés après le retour de leurs parents (il s'agit alors d'enfants en bas âge), ce qui oblige à reconsidérer le cliché selon lequel les Indiens partent aux États-Unis pour y mettre au monde leurs enfants, pour pouvoir ensuite bénéficier facilement de visas en tant que parents d'enfants américains. Beaucoup de *returnees* avaient au contraire attendu le retour pour avoir des enfants (cf. B.3).

B. La constitution d'un « savoir-rentrer »

Nous avons évoqué précédemment les nombreux échecs qui constituent autant de contre-exemples ou de jalons en creux pour les migrants des années 2000 (cf. IV.B.3). Comme certains parlent d'un savoir-faire de la migration (Faret, 2003, p.311 ; Tarrius, 1992), nous proposons de parler d'un savoir-faire du retour visant à assurer sa réussite. Le terme de savoir-faire est utilisé ici au sens d'un savoir visant la vie pratique, non nécessairement manuel, qui peut être élaboré par plusieurs personnes et transmissible (Ma Mung, 2005). Il est basé sur l'accumulation d'expériences, y compris des échecs, qui en retour permettent d'élaborer des conditions optimales. Les entretiens montrent l'idée qu'un certain nombre de précautions et de pratiques doivent être mises en œuvre pour que le retour se passe bien et donc la construction discursive d'un retour « idéal » ainsi que de pratiques optimales du retour. D'un fait a priori marginal à sa diffusion s'est constituée une culture du retour qui se transmet par des relais spécifiques au public particulier des migrants très qualifiés travaillant dans les hautes technologies et les NTIC. Elle a comme support privilégié le web, qui est à la fois un lieu d'échanges et donc de formation de cette culture, et un moyen privilégié de sa transmission.

1. La diffusion du projet et de pratiques du retour

Qui rentre et pourquoi sont des questions auxquelles il est difficile de répondre. Nous proposons ici quelques éléments de réponse sur l'ampleur du phénomène et les mécanismes de sa diffusion au sein du groupe migrant. Le travail empirique montre la centralité de la notion de moment idéal, qui est construit par rapport à différentes considérations prises en compte pour décider oui ou non de repartir. Cela participe du savoir-rentrer, qui comprend un certain nombre de considérations temporelles subtiles sur quand rentrer mais aussi de limites dans le temps au-delà desquelles le retour ne serait plus possible.

a. Un phénomène encore marginal ?

La diffusion du phénomène de retour n'est pas estimable avec précision (cf. V.A.3), aussi ai-je cherché à travers les entretiens à en estimer l'ampleur dans l'entourage des

migrants enquêtés. Les réponses sont extrêmement variables, à l'image de la composition d'un entourage basé sur une même origine : il comprend des personnes dont l'âge, la durée de séjour, le statut sont disparates et donc les ressorts de la décision assez différents. Aussi la diffusion du projet de rentrer s'effectue-t-elle de manière horizontale, de proche en proche au sein du secteur des NTIC, de manière différenciée en fonction de ces paramètres. Jayanthi décrit avec une grande précision ce processus parmi le groupe d'amis indiens qu'elle et son mari avait en Californie, où ils étaient arrivés en 1990 :

> « On a un couple d'amis qui arrive dans les mois prochains. Il avait un poste très haut placé, ça a été dur pour lui après son licenciement [effet du ralentissement du secteur en 2000-2002]. Quand tu es ingénieur ça va, mais pour ceux qui étaient à des postes d'encadrement la période a été dure. Ces postes-là sont rares. Ca fait deux ans maintenant que lui cherche un emploi et il en a enfin trouvé un, ici, c'est pour ça qu'ils viennent ici. C'est comme ça que ça se passe : d'abord un de nos amis est rentré, pas ici. Parmi les autres ça a suscité des réactions comme : « OK, ça a l'air facile, pourquoi ne pas essayer ? ». Ca se passe beaucoup comme ça. Le fait que nous-mêmes soyons rentrés, ça a suscité des choses. Par exemple cet ami qui n'avait pas de travail, il y pensait, ce n'est pas qu'il ne voulait pas rentrer, mais ça l'a poussé à se décider, notre influence a beaucoup joué, c'est sûr. C'est un ami très proche, on se voyait chaque weekend, on est comme une famille. Le fait que nous soyons partis a touché (*hurt*) la famille. Même si d'autres amis n'y pensaient pas, maintenant ils y réfléchissent. » (Jayanthi, 06/07/2004) [19]

Jayanthi met en évidence le rôle joué par les « pionniers » au sein un groupe de migrants lié par des relations amicales développées sur la base d'une même appartenance nationale, et la manière dont leur exemple influe sur les autres. D'un départ à l'autre l'ensemble du groupe en vient à considérer cette option comme possible, les conditions de séjour des uns et des autres pouvant jouer un rôle déterminant dans la prise éventuelle d'une décision.

Toutefois les réponses relatives à l'ampleur du phénomène sont extrêmement variables. Certaines personnes ont été les premières dans leur entourage indo-américain à rentrer, d'autres indiquent au contraire s'inscrire dans une tendance. Voici deux entraits d'entretiens qui soulignent la diversité des réponses ; les deux enquêtés sont des hommes entre 35 et 40 ans, naturalisés américains, qui donc n'ont pas été contraints de rentrer :

> Umesh est rentré en 2003, après 13 ans aux États-Unis, où il a fait son second cycle et travaillé durant neuf ans dans la Silicon Valley. Le passage retenu souligne l'originalité de sa démarche dans son entourage aux États-Unis, qui la considère comme une excentricité.

[19] Extrait d'entretien n°6.e ; cf. annexe n°4. Les premières phrases ont déjà été citées dans le chapitre 5 dans une autre perspective.

« Mes amis [américains] ont dit que j'étais fou. Certains [de mes amis indiens] pensent que j'ai beaucoup de courage car je fais ce qu'ils n'ont jamais eu le courage de faire, surtout que je ne fais pas partie des gens qui sont forcés de rentrer, je n'ai pas perdu mon emploi ni été obligé de repartir. D'ailleurs ma société ne voulait pas que je parte, ils m'ont dit que je prenais une mauvaise décision, que j'allais mettre en l'air ma carrière et plein de choses contre …. En fait la seule personne qui m'ait encouragé à partir c'est ma mère. Même si elle vit là-bas maintenant, elle pensait que ce serait bon pour la famille. » (Umesh, 16/11/2004)[20]

S. est rentré en décembre 2001, au bout de dix ans aux États-Unis, où il a fait ses deuxième et troisième cycles puis travaillé dans le privé.
« Dans mon groupe d'amis [|indiens aux États-Unis], j'ai été le deuxième à rentrer, l'autre gars est rentré un an plus tôt et vivait à Koramangala. C'est un ami qui travaille pour Microsoft et s'est fait transférer ici. En fait c'est pour cette raison que nous habitons ce quartier, on habite à cinq minutes à pied ! Depuis au moins deux ou trois autres amis sont rentrés … » (S., 05/11/2004)[21]

Les descriptions divergentes faites par ces deux migrants indiquent qu'on ne peut pas non plus identifier une diffusion linéaire dans le temps, puisque S. est revenu avant Umesh. Le fait d'être rentré précocement à Bangalore place S. dans une position propre à relever les retours de connaissances, mais même ainsi il en relève peu.
Le projet de rentrer en Inde semble se diffuser de manière aléatoire autour des *returnees*, le long de canaux amicaux et professionnels à base ethnique, dans un segment circonscrit professionnellement de la population de migrants très qualifiés d'origine indienne, l'initiative des pionniers incitant au plus les autres à réévaluer leur situation, souvent sous le signe du syndrome « n+1 » (cf. IV.B.1). La diffusion s'opère surtout à travers des liens faibles, invalidant ainsi l'hypothèse d'un enchaînement migratoire (*chain migration*) qui est caractérisé par des liens forts, par exemple familiaux, entre les individus. Cette diffusion est structurée par un milieu professionnel et des pratiques du retour similaires.

b. Les considérations temporelles dans le processus décisionnel

Décider de rentrer et passer de la décision à l'action prend en compte un certain nombre d'éléments conjoncturels qui sont inscrits dans des champs différents. Un aspect important du processus décisionnel tient à l'idée qu'il y aurait outre des éléments conjoncturels (familiaux, professionnels) (cf. A.2) un « moment idéal » pour rentrer, idée

[20] Extrait d'entretien n°6.f ; cf. annexe n°4.

[21] Extrait d'entretien n°6.g ; cf. annexe n°4.

récurrente durant les entretiens. Ce caractère optimal est défini soit en termes de durée de séjour à l'étranger, soit en termes d'objectifs.

Quelques *returnees* ont expliqué s'être fixé une durée de migration au-delà de laquelle ils chercheraient à rentrer (en général quatre ou cinq ans) ; Eric Leclerc considère cette attitude comme de plus en plus répandue depuis la fin des années 1990[22]. Toutefois beaucoup de migrants ne rentrent finalement pas en dépit d'objectifs temporels similaires (cf. III.C.3). Il en va de même des objectifs : acquisition de diplômes, d'expérience, épargne. S'en tenir à ses objectifs puis rentrer est difficile, ce que soulignent ces propos lapidaires d'un enquêté :

> « J'ai toujours voulu rentrer, dès le premier jour. Je voulais juste mon diplôme, acquérir un peu d'expérience professionnelle et rentrer. Le fait est que ça m'a pris treize ans. » (Surya, 02/12/2004)[23]

L'exemple de la famille Rao est intéressant sur la formulation de ce qu'est le « moment idéal » : leur récit montre qu'il n'a pas été défini à l'avance ni anticipé. La prise de décision a eu lieu par rapport à un contexte (la mort de son beau-père, laissant sa belle-mère seule en Inde) et à un ensemble de considérations d'ordre divers :

> « Même après tant d'années je me suis dit que c'était le meilleur moment pour rentrer. Sa mère était seule ici, ses deux fils [mari et beau-frère de P.] étaient aux États-Unis. C'était le bon moment de le faire : on s'était fait naturaliser et notre fils est jeune. Pour rentrer en Inde, la transition est plus facile pour lui. On a bien réussi (*come up in life*), en termes d'argent, d'expérience professionnelle, etc. ... Donc on s'est dit que probablement c'était le bon moment pour rentrer et passer du temps avec la famille, parce que la vie est si …. incertaine. » (Raos, 26/05/2004)[24]

Trois éléments pris en considération par ce couple doivent être soulignés car leur importance est récurrente dans l'ensemble des entretiens. Le premier est le statut légal aux États-Unis, à laquelle nous consacrerons la troisième partie de ce chapitre : atteindre un certain statut peut constituer un objectif, qui requiert donc un certain nombre d'années de séjour. Le second est l'âge de l'(des) enfant(s), qui renvoie à la dimension familiale de la migration : tous les *returnees* qui ont eu des enfants durant leur migration ont évoqué leur souci de ne pas rentrer trop tard, en raison des difficultés de transition d'un système scolaire à l'autre (cf. IX.B.1).

[22] Communication personnelle, mars 2005.

[23] « I've always wanted to come back, from the very first day I wanted to. I just wanted my degree and some work experience, and then go back. The thing is that it took me 13 years to do it. » (Surya, 02/12/2004)

[24] Extrait d'entretien n°6.h ; cf. annexe n°4. Il s'agit d'un entretien mené avec le couple ; ici c'est l'épouse qui parle.

L'âge des enfants constitue une limite dans le temps au projet de retour, l'idée étant qu'on ne peut plus rapatrier un enfant élevé aux États-Unis en Inde une fois qu'il atteint l'adolescence. Enfin cet extrait indique la prise en compte de la localisation et des projets des différents membres de la famille élargie à l'échelle de l'espace transnational, la décision consistant en un arbitrage fin qui s'opère à l'échelle de cet espace et à celle du groupe familial transnational. Il s'agit en fait d'optimiser le retour, de mettre toutes les chances de leur côté, pour le « réussir » à l'échelle des différents membres de la famille. Par réussite il faut entendre la satisfaction et l'épanouissement individuel et collectif des uns et des autres à court terme ; cela signifie que le retour peut être pérennisé, chacun trouvant son compte dans une réinstallation en Inde sur le long terme.

Du projet de rentrer à sa mise en œuvre plusieurs années peuvent s'écouler, au gré des circonstances, par exemple des opportunités professionnelles. Le récit très détaillé de Jayanthi, partie en 1990 et rentrée en avril 2004 avec son mari et ses enfants, met en avant cette autre dimension et les délais qui peuvent survenir entre le moment où l'idée de rentrer est formulée et le moment où le retour a lieu.

> « À cette époque [2001] on n'avait aucun projet de retour en Inde. […] C'était le ralentissement du secteur (*slowdown*) et mon mari a été licencié par SunMicrosystems, Sun a licencié en masse. A ce moment-là une autre société lui a fait une proposition pour venir créer un bureau en Inde. Là on s'est posé la question de rentrer pour la première fois. On a dit oui, mais pour des raisons extérieures ça ne s'est pas fait. Mais à l'époque notre attitude était : « pourquoi pas ? », ce n'était pas notre initiative. C'est ensuite resté dans un coin de nos têtes (*at the back of our minds*). C'est différent cette fois. On a recommencé à en parler à la fin de l'année dernière. On a décidé que l'un de nous deux devait trouver un job pour venir ici. On ne voulait pas rentrer puis chercher un emploi. […] Ça a vraiment demandé …. ça n'a vraiment pas été une décision facile à prendre. Parce que c'est une décision/un déménagement/un changement (*move*) pas seulement pour nous, pour les enfants aussi. Ça nous a d'ailleurs pris un mois pour convaincre notre fils aîné, il a dix ans : et ses amis, et ceci, et cela … […]
>
> *Et alors quand avez-vous pris votre décision pour de bon ?*
>
> Quand il [son mari] a eu une bonne offre d'emploi, on a dit : « d'accord, on y va ». […] A ce moment-là ce n'était plus le temps de discuter mais de se décider. J'ai dit que l'on devait se décider pour de bon et ne pas revenir dessus. C'était notre seconde chance. En plus c'était une bonne offre, dans notre ville d'origine. Si on ne disait pas oui cette fois, il fallait se résoudre à ne plus parler de rentrer. Surtout que les enfants grandissent : plus le temps passe, plus ce sera difficile pour eux de s'adapter ici (*to adjust*). » (Jayanthi, 06/07/2004)[25]

[25] Extrait d'entretien n°6.i ; cf. annexe n°4.

Cet extrait souligne lui aussi l'idée de limite dans le temps, correspondant à l'âge des enfants, ce qui confère un caractère irréversible à la décision : rentrer pour de bon ou cesser définitivement d'envisager toute possibilité de revenir vivre en Inde. Il s'agit d'une nouvelle formulation du projet migratoire, qui passe d'une émigration dont la suite est incertaine (« next year maybe ») et d'une situation d'entre-deux (lieux, pays), à un choix informé de s'installer dans l'un ou l'autre pays, sans plus de projet de mobilité ultérieure, du moins dans les quelques années ultérieures. Cette reformulation du projet migratoire correspond à la maturation du champ migratoire : passer d'une migration temporaire, qui laisse ouverte différentes possibilités, à une installation dans l'un ou l'autre pays qui est envisagée comme définitive. C'est aussi un approfondissement du champ transnational, puisque dans cette famille les parents sont d'origine indienne, naturalisées américains et envisagent la suite de leur vie en Inde.

2. Les relais du savoir -rentrer

Les *returnees* deviennent des personnes ressources pour d'autres qui soit n'ont pas encore pris leur décision, soit s'apprêtent à revenir en Inde, avec qui ils sont mis en contact par différents réseaux sociaux. L'information est alors sollicitée par téléphone ou par mail. Ainsi les personnes interrogées évoquaient souvent les conversations téléphoniques avec des personnes se trouvant aux États-Unis, tôt le matin ou dans la soirée, à leur domicile.

> Les Rao, qui étaient rentrés depuis un an, exposent le rôle d'informateurs qu'ils endossent.
> « - Depuis notre retour on a aidé, je dirais, cinq personnes à rentrer ou à venir ici des États-Unis … Bien sûr on ne fait rien de pratique, mais on les informe, on leur parle des choses positives, et aussi des choses moins positives dans le fait de rentrer.
> - *Ce sont des amis ?*
> - Des amis, des parents ….
> - On est très content de notre retour, donc on le dit autour de nous, à nos amis qui sont encore là-bas … On est en contact avec des gens qui se posent des questions, qui ne sont pas encore décidés ….
> - C'est vrai que c'est une décision très difficile à prendre. [….] Il y a tous ces conseils en ligne, sur NRI online, tu sais, les sites web… Je suis bien meilleur [rires] … Ces sites sont sponsorisés par des entreprises, c'est pour faire de l'argent. Nous, nous essayons d'aider des gens qu'on connaît, leur dire comment c'est. Et je crois qu'on le fait bien. On a convaincu

notamment une famille de revenir … Attention, nous n'avons rien contre les États-Unis, mais nous essayons de montrer que ça se passe bien ici. » (Raos, 26/05/2004) [26]

Cet entretien permet d'évoquer le rôle de l'Internet comme lieu d'échanges et ressource d'informations pour organiser depuis les États-Unis le retour en Inde. Il joue évidemment un rôle social important pour des personnes dont il est un outil de travail quotidien, voire l'objet même du travail, comme l'ont montré Mihalea Nedelcu au sujet des informaticiens roumains (2002, 2004b), et Alesia Montgomery qui a comparé l'usage de l'Internet comme ressource pour des informaticiens et employés de multinationales taïwanais, indiens et américains en Californie (2008). Un nombre croissant de travaux ont souligné son effet structurant pour les groupes transnationaux, ainsi que l'intérêt d'investir ces nouveaux « terrains virtuels » (Diminescu, 2002, p.7). La nature même de l'internet, qui fonctionne à la fois de manière déterritorialisée et interactive (Nedelcu, 2004b), est propice à en faire le support de la constitution d'un savoir-faire : il permet l'agrégation de récits d'expériences individuelles, leur mise en commun, leur compilation et leur diffusion afin d'informer l'action d'autres personnes. Par ailleurs l'accès à cette ressource reste sélectif : il faut disposer d'une connexion et être anglophone, ce qui devient assez courant en Inde, mais le sujet en question est suffisamment particulier pour n'attirer sur ces pages dédiées que des personnes qui se sentent *a priori* concernées par ce sujet. Cela a pour conséquence que ces pages, sites, forums constituent eux-mêmes un lieu d'agrégation d'une communauté virtuelle déterritorialisée, dont la base est à la fois une appartenance nationale commune et un projet migratoire similaire, quoique à des stades de réflexion et de réalisation plus ou moins avancés. La création de ces sites correspond à une cristallisation du savoir-faire sur un support familier à ce type de migrants, qui vient s'ajouter à l'ensemble des médias ethniques à vocation transnationale (Shukla, 2005). La multiplication des supports constitue secondairement un indicateur de l'importance du phénomène, comme le dit S. : « Maintenant c' [rentrer] est devenu quelque chose de connu (*common knowledge)*, en tout cas dans le secteur des NTIC, il y a plein de gens qui rentrent, donc tu peux trouver l'info sur le web. »[27]

J'ai étudié deux types de ressources en ligne offrant des informations spécifiquement aux personnes souhaitant rentrer en Inde : il s'agit d'une rubrique dédiée sur un portail transnational commercial et d'un blog[28]. Le site web transnational NRIonline (www.nriol.com) a été évoqué par M. Rao et signalé comme une ressource par au moins trois

[26] Extrait d'entretien n°6.j ; cf. annexe n°4. Il s'agit d'un entretien mené avec le couple ; ici c'est surtout le mari qui s'exprime, les propos de son épouse sont en rouge.

[27] « Now it has become more a common knowledge, at least in the IT area, lots of people are coming back so you can find this info on the web. » (S., 23/07/2004)

[28] On trouve aussi des groupes de discussion, moins repérables par définition, sur les grands portails comme Yahoo et MSN, ainsi que sur des sites de socialisation comme Facebook.

autres migrants (Mohan, Pankaj, S.), car il a développé une rubrique entière sur le thème du retour en Inde[29]. Par ailleurs j'ai observé et contribué au blog d'une *returnee*, r2Blore (http://r2blore.blogspot.com/ ou http://r2blore.chitra-aiyer.com), plus tardivement.

NRIonline est un portail web communautaire anglophone, créé en 1997 par des Indiens immigrés en Amérique du Nord. Il permet de suivre l'actualité indienne, propose l'accès à des informations culturelles (traditions indiennes, musique indienne, noms de bébés, etc.), offre des services en ligne. Il s'agit d'une entreprise dont le fonctionnement est organisé de manière transnationale : la gestion du site est assurée depuis Bangalore, à Koramangala ; elle a des partenariats avec des entreprises américaines, dont certaines se comportent comme des filiales (dans le secteur des assurances) ce qui constitue la partie commerciale du site : assurances pour voyager et séjourner aux États-Unis, entreprises de transports internationaux, agence de voyages en ligne. J'ai mené une première analyse de ce site web en 2004, que j'ai reprise et approfondie en 2007.

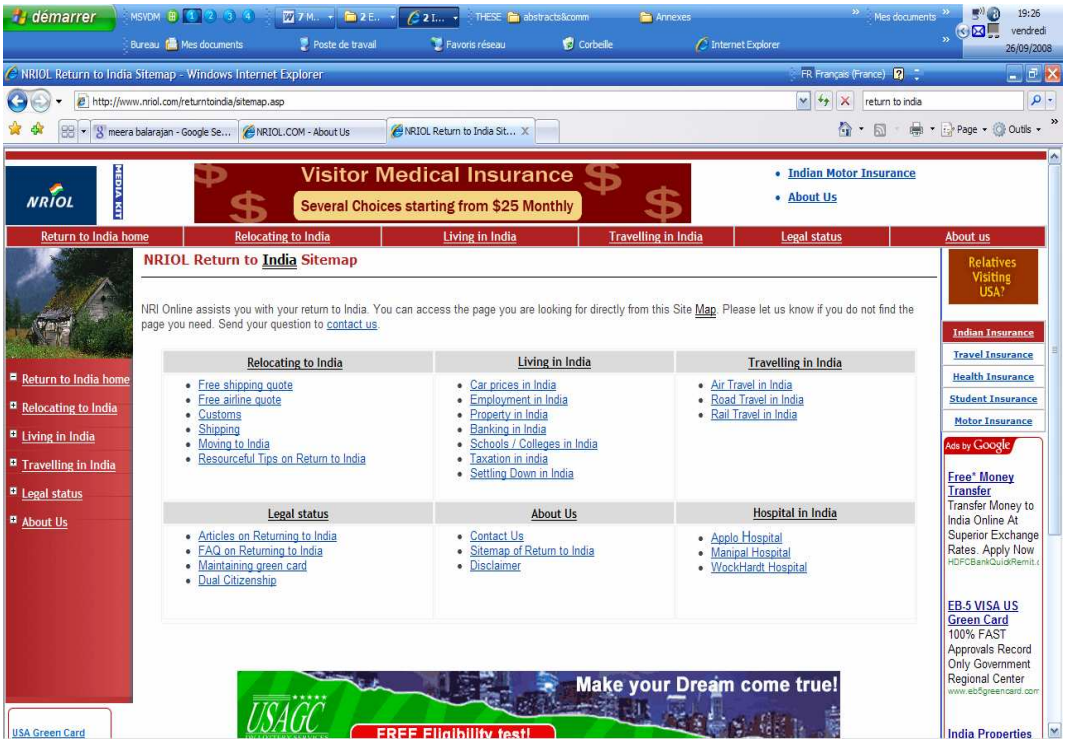

Document n°6.2 :

Page d'accueil de la rubrique « return to India » du site NRIonline

(Source : http://www.nriol.com/returntoindia/index.asp, capture effectuée le 29/09/2008)

[29] En 2004 existait un site web propre dépendant du portail indien Sify : http://www.return2india.com/. Il avait disparu au moment où j'ai fait cette analyse en 2007, ce qui peut être une conséquence de la restructuration de Sify en 2006-2007. Des rubriques sur le retour existent sur d'autres portails transnationaux connus (www.garamchai.com) ; nous avons sélectionné NRIonline en raison de son ancienneté et de sa large audience.

Le site a développé une rubrique sous l'étiquette du portail d'accueil « ressources »: « Return to India », dont la figure n°6.2 présente la page d'accueil (http://www.nriol.com/returntoindia/index.asp). Celui-ci donne un certain nombre d'informations pratiques sur l'organisation du déménagement et l'installation en Inde, dont un planning pour organiser le retour en cent jours[30] et des éléments sur les aspects fiscaux, douaniers, légaux du retour. Il renvoie surtout par des liens vers d'autres parties du site (assurances, conseils bancaires et d'investissement) et vers un certain nombre d'entreprises partenaires (sites de promoteurs immobiliers, sites d'offres d'emploi), de transport international notamment. La thématique est également présente parmi les sujets des forums du site général et certains articles en ligne (témoignages postés sur les forums et articles de presse).

Il constitue une ressource qui témoigne de la diffusion de la migration de retour au sein de la population indienne aux États-Unis à laquelle s'adressent les conseils notamment douaniers et légaux donnés dans cette rubrique. La constitution d'un savoir-rentrer est utilisée ici à des fins commerciales. Cela tient à la complexité de la logistique à mettre en œuvre, qui apparente le retour à une seconde migration, bien que le lieu d'arrivée soit théoriquement connu (cf. V.B.3).

Le blog de Chitra Ayier présente un intérêt ethnographique en raison du profil de son auteure : elle est arrivée de la Bay Area à Bangalore en octobre 2006, avec mari et enfants, tous deux travaillant dans l'informatique aux États-Unis. Elle correspond donc au profil de migrants sur lequel mon travail s'est concentré, en dépit de son décalage temporel par rapport à ma période d'enquête principale[31].

Comme pour la plupart des blogs il s'agissait au départ d'un partage d'expérience et d'une mise en scène de soi, destinée d'abord aux proches. Assez rapidement le blog est devenu un moyen de mise à disposition et d'échange d'informations entre Chitra et les personnes contribuant aux blogs grâce aux commentaires : il y en a en général moins d'une vingtaine par post, excepté sur des sujets relatifs aux enfants (écoles, pédiatres) où le nombre de commentaires peut dépasser la centaine. L'administratrice s'est mise à répondre aux questions posées et à compléter les informations fournies par d'autres. Le blog est ainsi devenu un lieu interactif de mise en relation et de diffusion d'informations sur Bangalore. La majorité des

[30] Ce planning « jour J-100 » (*D-100*) est un calendrier indiquant l'ensemble des démarches administratives et les différentes étapes des préparatifs à accomplir avant de partir. Il a été développé initialement sur le site www.return2india.com (aujourd'hui disparu) et repris par un certain nombre des pages web consacrés à ce sujet. Il est développé pour le contexte américain. Il est relativement connu dans la sphère transnationale ; quatre *returnees* l'ont évoqué spontanément durant l'entretien.

[31] J'ai observé ce blog depuis novembre 2006, postant un commentaire occasionnellement.

personnes posant des questions qui fournissent des éléments sur leur identité sont d'origine indienne et vivent aux États-Unis, projetant de rentrer sous quelques mois en Inde. Dans le prolongement du blog initial l'administratrice a créé début 2008 un site web de mise en commun d'informations sur les écoles dont elle est l'administratrice, Zeeksha (www.zeeksha.com).
Ce blog a ainsi créé un lieu de mise en relation entre des personnes vivant à Bangalore et d'autres s'apprêtant à emménager dans cette ville ou ailleurs en Inde. Il structure ainsi une communauté déterritorialisée, inscrite à l'échelle transnationale (en un an je n'ai relevé aucune contribution venant d'un autre pays que l'Inde ou les États-Unis), assez élitiste.

Ces deux sites web servent de relais pour la mise en place de pratiques uniformisées du retour, de routines, qui constituent progressivement un « savoir-rentrer ». Celui-ci se diffuse à travers des réseaux sociaux classiques comme de moyens de communication électroniques (sites web, forums, blogs, groupes de discussion, listes d'envoi groupés) inscrits dans le champ transnational. Il est ainsi mis à disposition d'une communauté qui a en commun son origine indienne, la pratique d'une même langue, la maîtrise et un accès facile aux outils de communication les plus modernes, à qui ces relais permettent de partager une expérience commune et ainsi de contribuer au perfectionnement du savoir-rentrer.

Nous avons essayé de montrer comment à partir d'expériences ponctuelles et isolées de retours parfois non pérennisés se construit et se diffuse un savoir-rentrer. Celui-ci est constitué par un ensemble de considérations et de « bonnes pratiques » qui visent à assurer la « réussite » du retour. Il est rendu disponible et constamment perfectionné grâce aux supports en ligne, particulièrement prisés par des personnes travaillant avec les outils informatiques. Le caractère interactif et déterritorialisé de l'Internet permet d'expliquer la rapidité de développement du phénomène et sa réactivité à des éléments de contexte. Son rôle est donc central dans le développement du retour comme élément d'un champ transnational.

C. La reconfiguration des rapports de genre et des relations familiales

La mise en place du retour sur le plan pratique a un certain nombre d'effets sur la famille nucléaire et élargie, d'une part en termes de reconfiguration des rapports sociaux de sexe et des relations intergénérationnelles, d'autre part en induisant une nouvelle distribution de la famille à l'échelle de l'Inde. Ce « passage à la pratique » peut éloigner des objectifs initiaux du retour et surtout mettre celui-ci en cause.

1. Organiser le retour : un rôle dévolu aux femmes et ses conséquences

a. L'organisation du retour : la répartition sexuée des rôles et des tâches

Les travaux portant sur la mobilité internationale des compétences donne souvent une image simplifiée des aspects organisationnels et logistiques de la mobilité, en mettant en avant le recours à des entreprises de services spécialisés, en général payés par l'entreprise employeuse (agences de relo(calisa)tion) (Beaverstock, 2002 ; Pierre, 2003 ; Wagner, 1998). Ces travaux portent sur des personnels expatriés originaires de pays du Nord, ou employés par des firmes multinationales : il s'agit donc de mobilités dont l'initiative relève d'une entreprise, qui en assure aussi la prise en charge d'un lieu à un autre.

Dans le cas que nous étudions, la migration est généralement initiée par le migrant, qui change à la fois de pays et d'employeur dans la majorité des cas étudiés[32]. Les *returnees* peuvent négocier avec leur nouvelle entreprise pour qu'elle paie une partie des frais occasionnés par le déménagement international (expédition par conteneur des biens, billets d'avion). En revanche ils ne font généralement pas l'objet de prises en charge lourdes comme celles des expatriés occidentaux classiques (assistance pour trouver un logement, prise en charge de l'inscription des enfants dans un établissement scolaire, mise à disposition d'un véhicule avec chauffeur) : cela occasionnerait des frais qui ne sont consentis que pour des cadres de haut niveau, ce qu'ils ne sont pas forcément ; par ailleurs dans la mesure où ils

[32] Cinq personnes dans notre échantillon ont été transférées par leur entreprise à Bangalore et sont donc restés dans la même entreprise : Girish, Bala, Nitya , Surya et le mari de Manju. Trois d'entre eux sont des cadres de haut niveau, qui ont la possibilité de repartir aux États-Unis s'ils le souhaitent par la suite ; leur situation s'apparente à celle d'expatriés occidentaux, sans toutefois bénéficier des avantages en nature habituels pour ces derniers. Les trois autres sont rentrés comme salariés indiens, leur salaire notamment étant réévalué en fonction de ce qui se pratique en Inde.

reviennent dans leur pays, les responsables des ressources humaines ne voient pas l'intérêt de leur proposer une prise en charge équivalente à celle des Occidentaux[33] ; enfin les *returnees* eux-mêmes ne l'envisagent pas puisqu'ils considèrent qu'ils rentrent dans leur pays et ne se perçoivent ni comme des migrants ni des expatriés[34] en Inde, quand bien même certains ne sont plus de nationalité indienne.

Par conséquent l'organisation pratique du retour incombe aux migrants indiens. Or cet aspect, au fil des récits, est apparu comme une étape importante du processus, car complexe à gérer et coûteux en temps. Une fois les questions de la destination et de l'emploi réglées, l'organisation du retour des États-Unis est relativement rapide, trois à six mois en général[35]. Elle est décrite comme un marathon de tâches nécessaires pour quitter le pays : organiser le déménagement et l'expédition d'une partie des biens, vendre ce que l'on n'emporte pas (ce qui peu inclure une maison ou un appartement), se mettre en règle sur le plan fiscal et avec les services de l'immigration pour les résidents, modifier sa situation bancaire et financière, tout en continuant à travailler.

L'organisation de la réinstallation implique de trouver un logement, gérer un certain nombre de démarches administratives, réorganiser le quotidien dans un pays quitté depuis parfois plus de dix ans. Ce processus est alourdi par le caractère familial de la migration : il faut veiller aux enfants, dont on a vu l'importance dans les motifs du retour, qui souvent n'ont jamais vécu en Inde sinon pour des vacances et ne parlent couramment que l'anglais[36], leur trouver une école, assister leur intégration dans un système scolaire nouveau (cf. IX.B.1) et un environnement nouveau (cf. VIII.A.3). La continuité de la carrière professionnelle des pères de famille implique que c'est sur l'épouse que repose la plus grande de ces responsabilités.

b. Le retour, facteur d'exclusion des femmes de la sphère productive

Le mode d'organisation du retour (r)amène le couple à une division sexuée des tâches : l'homme dans la sphère productive, la femme dans la sphère de la reproduction simple du ménage. La nécessité d'assurer cette transition a en effet pour conséquence que

[33] Entretiens : J., responsable d'un cabinet de conseil en ressources humaines, Bangalore, 06/10/2004 ; Shiva, DRH multinationale, 16/11/2004 ; Rohit, DRH multinationale, 07/02/2006

[34] Ce terme, qui faisait partie de ma grille d'entretien (cf. annexe n°2), a été refusé par tous mes interlocuteurs.

[35] Cet ordre de grandeur, basé sur l'ensemble des entretiens menés, est corroboré par des plannings indicatifs disponibles en ligne sur des sites web comme www.return2india.com, ou www.nriol.com (D-100) (cf. point suivant).

[36] Ce souci de l'adaptation des enfants apparaît notamment dans des oeuvres littéraires transnationales, comme le père dans *Un monde nouveau* d'Amit Chaudhuri (2000) ou Sukethu Mehta dans *Bombay Maximum city* (2006).

toutes les femmes rencontrées, sauf une, n'ont pas pu travailler dès leur retour, alors que c'est en général ce qui prévaut pour les hommes, qui commencent dans les deux semaines suivantes. Celle qui a continué à travailler constitue un cas unique où la migration de retour de l'ensemble du ménage, en l'occurrence trois personnes, s'est articulée autour de la continuité de la carrière de l'épouse : le couple souhaitait rentrer, et c'est elle qui a eu l'opportunité de rentrer en Inde, la filiale bangaloréenne de la multinationale qui l'employait aux États-Unis cherchant du personnel. Elle a ainsi pu bénéficier d'un transfert, son époux a cherché un emploi à Bangalore, et c'est la belle-mère qui a géré l'installation de la famille et s'occupait du jeune enfant du couple au moment de l'entretien, quatre mois après leur arrivée en Inde[37].

Mis à part ce cas, dans nos enquêtes le retour a entraîné l'exclusion des femmes du monde du travail, au moins temporairement. Trois femmes au total avaient une activité professionnelle à Bangalore, alors que dix femmes en avaient une juste avant de revenir en Inde, et davantage précédemment, un certain nombre ayant interrompu leur activité professionnelle durant leur séjour à l'étranger. Cette sortie de la sphère reproductive renvoie à deux types de situation. En ce qui concerne les personnes présentes seulement quelques années aux États-Unis, dont les maris étaient majoritairement titulaires un visa H1B ou bien J1, leur statut légal aux États-Unis d'épouse de « non-immigrant » (cf. III.A.2) leur interdisait toute activité professionnelle, ce qui avait été le cas d'une des deux femmes qui a repris une activité professionnelle à Bangalore[38]. En ce qui concerne les couples installés depuis plus longtemps, résidents permanents ou naturalisés, les épouses choisissent parfois d'arrêter de travailler, suivant ainsi la tendance lourde à la sortie du monde du travail aux États-Unis des mères de famille dont les époux occupent des emplois relativement bien payés (Devi, 2002 ; Hochschild, 2003).

Cette sortie du monde du travail relève d'une inégalité sexuée, puisque les époux au début de leur union avaient en général un niveau de compétences équivalent. L'évolution des pratiques matrimoniales dans les classes moyennes et aisées indiennes, où domine encore le mariage arrangé, tend à encourager les unions entre des jeunes gens ayant un cursus universitaire similaire : des ingénieurs sont ainsi généralement mariés à des ingénieures (Fuller & Narasimhan, 2008 ; Kalpagam, 2005 ; Upadhya, 2006b)[39]. Toutes les femmes dont nous avons pu recenser le niveau de formation dans notre échantillon étaient diplômées du

[37] Entretien, Watan et Nitya, Bangalore, 28/11/2004

[38] Différents travaux ont été menés sur les conséquences du statut de migrant dépendant sur les migrantes qualifiées, qu'il exclut temporairement ou définitivement de la sphère productive : sur des médecins sud-asiatiques en Grande-Bretagne, Raghuram, 2004a ; sur les Indiennes en visa H4 aux États-Unis, Uma Devi, 2002 ; sur des Vietnamiennes aux États-Unis, Cam Thai, in Ehrenreich & Hochschild, 2002; sur des migrantes de Singapour en Chine, Yeoh & Willis, 2005 ; sur des femmes d'expatriés occidentaux à Singapour, voir Beaverstock, 2002.

[39] L'endogamie a ceci d'original en Inde, par rapport à ce qui peut être observé dans les société occidentales, qu'elle est organisée et assumée dans le cadre institutionnel du mariage arrangé.

supérieur, la grande majorité en sciences ou ingénierie[40]. Le constat a été fait ailleurs qu'à niveau de formation équivalent ou proche, l'immigration exclut directement ou indirectement un certain nombre d'épouses de la sphère productive (Catarino & Morokvasic, 2005 ; Kofman *et al.*, 2000 ; Raghuram, 2004 ; Willis & Yeoh, 2000). La migration de retour renforce cette tendance, sans toutefois se confondre avec elle. Il faut enfin noter qu'elle coïncide avec le moment où on constate de manière générale le décrochement de l'évolution professionnelle entre hommes et femmes, à la trentaine, après la naissance du premier enfant.

Leur éventuelle exclusion de la sphère productive consécutive au retour était perçue comme temporaire par la moitié des quatorze femmes que j'ai pu interroger car elles étaient rentrées en 2003 et 2004. Occupées par la réinstallation, elles prévoyaient en général de reprendre le travail au bout de quelques mois ou à la fin de la première année scolaire de leurs enfants. Toutefois le retour à l'emploi paraît difficile puisque parmi les femmes rentrées avant 2003, seules deux avaient pu reprendre une activité. Vivre en Inde n'est pas perçu *a priori* comme contradictoire avec les aspirations professionnelles féminines. En effet la possibilité de recourir à une main-d'œuvre domestique salariée ainsi qu'à l'aide de parentes semble aider les femmes actives à faire face à la « double-journée ». C'est une idée répandue en Inde que le « support system » - selon l'euphémisme qui désigne cette aide en anglais durant les entretiens - favoriserait l'activité professionnelle féminine, contrairement à la vie américaine où il faut tout gérer à deux. D'ailleurs dans plusieurs cas les personnes rencontrées ont eu leurs enfants au moment de rentre en Inde, car concilier travail et maternité leur semblait trop difficile à l'étranger. L'extrait d'entretien ci-dessous illustre ce point de vue, exprimé par la mère d'un enfant de sept ans, qui était ingénieure dans une entreprise de multimédia aux États-Unis ; l'interruption est un commentaire de son mari :

> « C'était très difficile [de travailler aux États-Unis] : je me couchais très tard, parce que j'avais ma journée au travail, puis récupérer mon fils, l'emmener pour ses activités, lui faire à manger (et j'ai toujours cuisiné, à tous les repas). Et puis on avait une maison vraiment énorme à tenir. Donc je manquais de temps en permanence. Ici j'ai toutes sortes d'aides : une cuisinière, une femme de ménage, des chauffeurs, même si je conduis aussi. […] Et maintenant [plus d'un an après être rentrée] je veux retravailler. Maintenant j'ai trop de loisirs, je trouve.
>
> - Je crois qu'elle s'ennuie [rire].
>
> - Avant je travaillais beaucoup, donc j'aimais rester chez moi pour me relaxer ; maintenant j'ai l'impression de ne rien avoir à faire, à part m'occuper de mon fils quand il n'est pas à l'école, bien sûr. Je vais me mettre activement à chercher un emploi après la rentrée. » (Raos, 26/05/2004)

[40] Ayant interrogé majoritairement des hommes en raison des biais de la technique d'enquête, il a pu arriver que je n'arrive à obtenir que peu d'informations sur leur épouse. Cela peut relever soit d'une incompréhension de mon interlocuteur sur le but de questions portant sur une autre personne que lui-même, soit d'une pudeur concernant sa famille. C'est une limite de l'entretien semi-directif qui concerne cinq entretiens.

Aussi l'exclusion durable d'une partie des femmes de la sphère reproductive ne peut-elle s'expliquer que parce que les pressions sociales et culturelles s'exerçant en Inde à l'encontre du travail salarié des femmes, en particulier une fois qu'elles ont des enfants, existent dans la sphère privée (famille, voisinage, classe sociale) ainsi que dans la sphère professionnelle (Sharma, 1986). Par exemple le secteur des NTIC, en dépit de l'image « moderne » et « internationale » qu'il veut donner de lui-même, reproduit ces discriminations à travers des mécanismes de fonctionnement qui désavantagent les femmes en termes d'avancement de carrière et les contraignent souvent à la démission une fois qu'elles sont mères (Arun, 2001 ; Fuller & Narasimhan, 2007 ; Fuller & Narasimhan, 2008 ; Upadhya, 2006b). Ce secteur sanctionne notamment les interruptions de carrière, perçues comme inadaptées au rythme de l'innovation (Upadhya, *ibid.* ; Fuller & Narasimhan, *ibid.*)[41]. Cela signifie que les femmes ayant des compétences dans ce secteur d'activité, soit les deux tiers des quatorze femmes interrogées, courent le risque en s'arrêtant de travailler et en prenant en charge la réinstallation de ne pas pouvoir retrouver un emploi au terme de la période de transition d'un pays à l'autre, se faisant ainsi « piéger » dans la sphère reproductive.

On peut relever des différences entre les secteurs d'emploi : parmi les femmes qui ont pu retravailler, il semble que l'interruption soit moins grave dans d'autres secteurs (éducation, santé)[42]. Celles qui ne travaillaient plus n'exprimaient pas vraiment de frustration en général. Elles parlaient plutôt de leur retour à un mode vie « indien » de mère de famille, soulignant la quantité de tâches et de responsabilités qui leur incombaient et leur plaisir à élever leurs enfants. A l'inverse, dans un couple enquêté, l'impossibilité pour l'épouse de retrouver un emploi en Inde correspondant à ses compétences posait la question de repartir d'Inde. Elle était titulaire d'un doctorat en sciences environnementales, avait des années d'expérience dans des sociétés de conseil et d'audit aux États-Unis et vivait très mal son exclusion de la sphère productive comme la déqualification (son époux venait de la faire recruter à un poste d'ingénieur par la multinationale où il occupait un poste hiérarchiquement important). Ce couple au moment de notre entretien était rentré depuis plus d'un an et se donnait jusqu'à la fin de la seconde année pour prendre une décision définitive, rester ou repartir (cf. IX.A.3).

Les modalités pratiques du retour et de la réinstallation en font donc une expérience différente pour les hommes et les femmes, car ils en assument des aspects différents, avec des conséquences importantes sur le plan des rapports de genre dans le couple. D'ailleurs un

[41] Ceci explique aussi la pratique généralisée de commencer à travailler aussitôt après le retour en Inde pour celui / celle qui a un emploi, et à l'inverse le caractère « suspect » des retours sans emploi (cf. V.B.1).

[42] Il s'agit de femmes dont j'ai rencontré les époux, qui m'ont fourni cette information. Elles ne font donc pas partie du groupe de quatorze femmes enquêtées directement évoqué plus haut.

certain nombre d'hommes rencontrés seuls évoquaient spontanément cette différence au fil de l'entretien, et plusieurs m'ont proposé de rencontrer leur femme pour avoir sa propre vision des choses, percevant la manière différente dont le retour était vécu. Le dernier cas évoqué ci-dessus souligne les frustrations qui peuvent être engendrées et qui menacent alors la pérennisation du retour.

2. La redistribution spatiale de la famille élargie à l'échelle du pays

La distance géographique au lieu d'origine entre en contradiction avec les valeurs et les principes au nom desquels la décision de rentrer a été prise. Les *returnees* cherchent à résoudre ces contradictions en mettant en place différents modes de gestion de la distance, qui sont autant de « bricolages » spatiaux : les deux principaux sont soit d'être présent en Inde mais à distance, soit de réorganiser la répartition des membres de la famille élargie à l'échelle du pays, ce que nous allons décrire à travers les récits de migrants plus bas. Ces bricolages sont parfois complexes, car ils sont aussi une négociation sur le plan des valeurs et un arbitrage entre les impératifs divers qui s'imposent aux différents membres de la famille élargie : impératif professionnel des hommes jeunes, question de l'éducation des enfants, prise en charge des personnes âgées, gestion de la pression sociale familiale.

L'impératif de la carrière des hommes ex-migrants qui est la raison de la réinstallation de ces migrants à Bangalore (cf. V.B.3) entre en contradiction avec leurs devoirs filiaux. La possibilité de s'y consacrer est obérée par la distance entre Bangalore et le lieu d'origine, par les moyens de transport à disposition, et par la capacité physique et matérielle (temps) des uns et des autres à se déplacer. Nous allons nous intéresser à deux cas ici, de personnes aux profils assez similaires, rentrés en Inde pour la même raison, dont la gestion de la distance prend des formes différentes.

> Anshuman et sa femme sont rentrés fin 2003 en Inde au bout de quatre ans aux États-Unis, en raison des problèmes de santé de deux des parents proches d'Anshuman. (son père est gravement malade, sa sœur handicapée est à la charge de ses parents). Il n'a pas trouvé d'autre offre d'emploi dans son domaine qu'à Bangalore, donc très loin de M., la petite ville d'Uttar Pradesh où vit sa famille. Le voyage, par avion, puis en train ou par la route, prend une douzaine d'heures, aussi ne pense-t-il pas pouvoir s'y rendre plus de deux fois par an, et pour des durées de séjour qui n'excèderont pas ce qu'il y passait en vivant aux États-Unis (il arrivait alors à passer trois à quatre semaines en Inde par an). Toutefois il leur a semblé préférable, à lui et à femme, d'être en Inde, en raison du caractère critique de ces problèmes de santé : il m'explique qu'en « cas d'urgence » (*emergency case*) [sa sœur a subi une

> transplantation], il lui est possible en vivant à Bangalore d'être dans la journée auprès de sa famille. Depuis les États-Unis les choses seraient plus longues car plus compliquées à organiser : trouver un billet à la dernière minute, obtenir un congé de son employeur, sans compter la durée du trajet (au moins une vingtaine d'heures de vol depuis la Californie, puis le trajet de Delhi à M.). (Anshuman, 26/11/2004)

> Poonam et son mari sont rentrés en 2002 au bout de quatre ans aux États-Unis car il est le seul fils de parents très âgés et en mauvaise santé. Ils sont de Delhi, mais le niveau hiérarchique de son mari ne lui a pas permis d'y trouver un emploi, aussi se sont-ils installés à Bangalore, où ils ont fait venir ses (beaux-) parents. Ce déménagement à un âge très avancé est difficile pour ces vieilles personnes qui sont coupées de leur environnement social et culturel ; leur belle-fille s'est longuement étendue sur la difficulté, par exemple, de trouver des domestiques hindiphones. Il l'est aussi pour le reste de la famille : ce couple âgé requiert une attention constante et des soins, aussi vivent-ils ensemble sous le même toit en famille élargie, ce qui est totalement nouveau pour Poonam et son mari. (Poonam, 10/05/2004)

Si Anshuman a fait le choix de la présence en Inde dans l'éloignement, une situation similaire peut donner lieu à un choix opposé, celui du mari de Poonam, faire migrer ses parents à Bangalore depuis une autre partie de l'Inde. Cela souligne la priorité donnée à l'emploi et à la carrière des hommes ex-migrants dans les arbitrages qui sont faits, qui est motivée en partie par des considérations financières : ils sont en effet le soutien financier de leurs parents, ce qui est crucial en cas de problèmes de santé graves, telle que la transplantation rénale que la sœur d'Anshuman a pu subir grâce aux remises. Les bricolages spatiaux reflètent la complexité de la gestion des impératifs divers au sein d'une famille de trois générations.

Par ailleurs le fait de s'installer à Bangalore entre en contradiction avec le désir de partage et de transmission culturelle qui est un autre des motifs du retour (cf. VI.A.3). Dans la mesure où les migrants ne rentrent pas dans leur région, ce que leurs enfants vivent et apprennent en Inde peut être assez différent de ce que les parents souhaitaient initialement. L'entretien cité ci-dessous sur ce thème a été mené avec un Tamoul originaire de Chennai (Madras), donc un *returnee* pour qui l'expérience de la distance culturelle, à Bangalore, n'est pas la plus marquée. Pourtant les extraits ci-dessous montrent ce que le fait de ne pas s'être installé au Tamil Nadu pose comme limites au projet éducatif et identitaire qui a entre autres motivé le retour de cette famille. Issu d'une famille brahmane d'universitaires, S. a souligné plus tôt durant l'entretien qu'il est très attaché à la culture classique tamoule, par exemple à la musique carnatique.

> « Parfois je me dis que je devrais déménager, ou mes enfants ne parleront pas le tamoul. Ma fille parlait tamoul quand nous étions aux USA, parce que ma femme était à la maison avec

> elle. Ici elle est entrée en maternelle et elle s'est mise à parler anglais ! C'est une grande école maternelle privée de Koramangala, on parle aux enfants en anglais et c'est aussi leur langue entre eux. On se donne du mal pour créer un environnement culturellement riche à nos enfants et on a du mal parce qu'ils sont exposés à plein d'influences. A l'école les autres enfants ont des poupées Barbie et regardent MTV. De ce point de vue Chennai aurait été un bien meilleur choix. […] Je suis un peu déçu, je me dis que si on était rentrés à Madras … C'est une ville beaucoup plus riche culturellement. Bangalore est un peu … c'est en train de devenir très occidentalisé ici … Même en regardant les journaux, en suivant l'actualité culturelle, il ne se passe pas grand-chose, il y a peu d'événements culturels indiens, dans l'ensemble c'est très occidental … Dans n'importe quel temple là-bas [à Chennai] il y a au moins trois concerts par mois. Ici il n'y a pas tellement de temples … Donc de ce point de vue je suis un peu déçu. » (S., 05/11/2004)[43]

Par conséquent la gestion de la distance à la fois à l'échelle de la famille nucléaire et de l'Inde donne lieu à des arrangements spatiaux complexes, à l'échelle du pays, et non univoques. Ainsi dans au moins deux cas l'époux travaillait et résidait à Bangalore, mais l'épouse et les enfants résidaient sinon de manière permanente, du moins durant de longues périodes de l'année ailleurs, dans leurs familles. Cette séparation était présentée comme permettant de renouer des liens intergénérationnels forts, ainsi que d'assurer la transmission de la culture d'origine des parents, en particulier la pratique de la langue, aux enfants.

Cette analyse de la gestion de la distance qu'impose l'installation à Bangalore à ceux qui n'en sont pas originaires montre qu'aux valeurs au nom desquelles on rentre (respect filial, éducation des enfants selon les « valeurs indiennes ») peuvent répondre des phénomènes contraires : dispersion spatiale des membres de la famille nucléaire, déracinement des personnes âgées, maintien de la distance à l'égard de la famille élargie, difficultés à transmettre sa culture dans un contexte régional différent. Ces contradictions sont le fruit de la négociation entre l'impératif professionnel et économique de la relocalisation à Bangalore, et les valeurs culturelles sur lesquelles s'appuie le projet de rentrer. Comme le montre notamment le cas de S., l'écart entre ces attentes et les faits peut être sources de frustrations qui questionnent potentiellement la permanence du retour (cf. IX.A). Cela semble indiquer un ancrage très relatif de certains *returnees* à Bangalore, les non kannadigas en particulier, thème que nous approfondirons dans la troisième partie de la thèse.

[43] Extrait d'entretien n°6.k ; cf. annexe n°4.

3. La reconfiguration des relations conjugales et familiales

La migration permet de sortir du jeu des rapports d'autorité qui prévalent dans la sphère familiale en Inde où chacun a droit de regard et de contrôle sur les autres membres de la famille (Uberoi, 1994). Ces relations sont asymétriques selon des principes d'âge et de sexe : autorité des plus âgés sur leurs enfants et petits-enfants, des hommes sur les femmes, sur les belles-filles notamment. L'isolement des migrants aux États-Unis leur impose un mode de vie conjugal et familial de type nucléaire qui leur donne en contrepartie une grande autonomie (Devi, 2002 ; Kalpagam, 2005). Le retour qui vise aussi à se rapprocher de la famille a pour pendant une réinscription au sein de ces rapports d'autorité, ce qui est vrai pour les hommes et les femmes. Cette réinscription peut être toutefois plus pesante pour les femmes qui cumulent les statuts infériorisés, en tant qu'épouse, belle-fille et belle-sœur. Ainsi les rapports de genre, les relations interindividuelles familiales et l'autonomie des individus au sein de leur couple et de leur famille sont-ils profondément modifiés par le retour en Inde.
Le contraste est d'autant plus marqué pour les personnes se réinstallant dans leur ville d'origine et pour les foyers qui font le choix de résider en *joint family* avec les parents du mari, voire certains de ses frères ou sœurs, ce qui était le cas de quatre familles dans notre échantillon. Néanmoins il ne faut pas stigmatiser systématiquement cette pratique. En effet les femmes ayant repris une activité professionnelle dans le secteur des NTIC bénéficiaient toutes de l'aide des femmes de leur famille : elles vivaient avec leur belle-mère, qui prenait soin des enfants et leur permettait de faire face aux longues journées de travail qui sont de mise en Inde dans ce secteur. C'est un arrangement intergénérationnel dont Chris Fuller et Haripriya Narasimhan soulignent la fréquence dans ce secteur professionnel (2007). Ce schéma résidentiel *a priori* patriarcal est en l'occurrence le moyen de pouvoir assurer la poursuite de la vie professionnelle des jeunes femmes, par-delà les clichés qui y sont attachés.

Rester à distance de la famille, du lieu d'origine est un mode de gestion de cette transition. Vivre loin de la famille élargie constitue un moyen de négocier les pressions qui s'exercent dans une famille indienne. J'ai mené un entretien de groupe avec quatre femmes : elles étaient installées à Bangalore où aucune n'avait d'attaches familiales ; néanmoins elles s'en sont félicitées en chœur durant l'entretien, présentant cette situation comme leur permettant de garder à distance famille et surtout belle-famille. Les propos de S. et de Mohan, deux hommes originaires du Tamil Nadu, vont dans le même sens :

> « C'aurait été différent, si par exemple mes parents étaient venus vivre avec nous ... Bon, en fait quand on a dit qu'on rentrait, ils voulaient que nous habitions sous le même toit, mais leur

vie est à Madras, et nous tenions à être à Bangalore, donc ça ne s'est pas fait. C'aurait été sans doute … difficile … enfin … différent, par exemple sur la manière dont nous éduquons nos enfants […]. Ma femme n'avait pas trop envie, elle a pris l'habitude de se débrouiller par elle-même, de prendre ses propres décisions, pour les enfants et tout, alors ça n'aurait pas …. […] Moi non plus je ne le souhaitais pas trop, nous avons été tous les deux ensemble là-bas pendant cinq ans, depuis notre mariage, et nous avons pris l'habitude de gérer notre vie par nous-mêmes. Je ne suis pas sûr que ça aurait marché. […] Vivre à cinq heures de Madras [où vivent ses parents] c'est très bien, pas loin mais pas trop près non plus. » (S., 05/11/2004) [44]

« C'est sans doute vrai [de ressentir des pressions familiales] si on a beaucoup de famille près de là où on vit. J'ai rencontré ma femme là-bas [aux États-Unis], et même si elle est indienne ma décision de l'épouser n'a pas été vraiment acceptée par ma famille. Il y a eu beaucoup de pressions, mes parents n'ont pas assisté à mon mariage, etc [il a fait un mariage d'amour sans l'aval de sa famille, ce qui n'est pas la norme en Inde]. Les choses se sont calmées doucement. Alors si on s'était réinstallé à Chennai, la situation nous échapperait, entre sa famille, la mienne, ce qu'ils voudraient … Tu sais, ici ce n'est pas la norme que les gens te laissent vivre comme tu l'entends. Les gens ont tendance à se mêler de ta vie, de ce que tu fais, de pourquoi tu fais ça … » (Mohan, 16/11/2004)[45]

Il est intéressant d'avoir une vision masculine de ces questions. S. et Mohan indiquent que le problème de la perte d'autonomie, s'ils avaient choisi de revenir vivre au Tamil Nadu, se posaient à eux comme à leurs épouses, en raison de l'expérience commune de la migration. Mais T. souligne aussi que cette perte semblait plus importante à sa femme, qui aurait cumulé le fait de devoir se soumettre à des relations d'autorité intergénérationnelle asymétriques et celui de se soumettre en tant que femme. La fixation sur la question de l'éducation des enfants renvoie de nouveau à un des motifs du retour, montrant les contradictions à l'œuvre au cœur même du projet. La situation familiale conflictuelle du côté de M. fait de la distance un moyen de négocier des relations difficiles. Le retour en Inde est un retour au sein d'un fonctionnement social différent, qui peut être vécu sur le mode de la perte par les individus.

Nous avons cherché à montrer ici comment la mise en pratique de la migration de retour est source de modifications et de déséquilibres parmi les membres du groupe familial. Le retour s'organise de manière générale au détriment des femmes, qui sont souvent exclues de la sphère productive et se retrouvent dans une position inférioriséе. À cela s'ajoute la

[44] Extrait d'entretien n°6.l ; cf. annexe n°4.

[45] Extrait d'entretien n°6.m ; cf. annexe n°4.

reconfiguration des rapports sociaux de sexe et de génération par la réintégration dans le contexte familial et social indien, aspects du retour qui peuvent peser encore plus sur les épouses. Par ailleurs le retour en Inde n'étant pas nécessairement le retour dans le lieu d'origine, il peut impliquer des formes complexes d'organisation spatiale des membres de la famille nucléaire et élargie : familles nucléaires éclatées, déracinement des personnes âgées ou maintien de la distance entre le ménage ex-migrant et le reste de la famille en Inde. Cela peut être interprété comme autant de contradictions entre d'une part les motivations initiales d'ordre familial et culturel du retour, d'autre part les résultats de sa mise en œuvre.

Conclusion

Le retour des migrants indiens très qualifiés reste une migration avant tout, loin des clichés sur la circulation « douce » des compétences (*smooth circulation of skills*). L'aborder sous cet angle amène à en envisager les dimensions collective, culturelle et sociale. Le retour apparaît ainsi comme une modalité de la reproduction de la famille transnationale à l'échelle multigénérationnelle : il est un moyen d'assurer la prise en charge des personnes âgées et la transmission d'éléments identitaires aux plus jeunes, grâce à un contexte économique qui permet de surcroît le maintien du niveau de vie. On a également mis en évidence le développement d'un savoir-rentrer, c'est-à-dire d'un savoir-faire spécifique, qui peut expliquer la croissance et la diffusion de ce phénomène migratoire. Celui-ci est structuré et transmis notamment grâce à des supports électroniques, particulièrement adaptés à ce groupe de migrants anglophones, éduqués et utilisant intensivement l'outil informatique dans les sphères professionnelle et privée. Cette approche permet enfin de relever un certain nombre de contradictions entre les motivations initiales du projet de retour et sa mise en œuvre, qui au final peuvent en questionner le bien-fondé même et la pérennisation. D'une part le retour « paradoxal » dans un lieu qui n'est souvent pas le lieu d'origine présente certaines limites au projet initial. D'autre part le retour en Inde entraîne une redéfinition des rôles et des relations entre les différents membres de la famille nucléaire et élargie, qui en fait une expérience différente pour chacun susceptible de fragiliser sa pérennisation, ce qui sera développé dans la partie suivante.

Troisième partie

Rester, repartir, cultiver l’entre-deux

Chapitre 7

Vivre à Palm Meadows, Whitefield Road : les pratiques résidentielles des *returnees*

Si le vocabulaire urbanistique de l'enclave est central pour comprendre l'urbanisme post-colonial à Delhi et Mumbai (Burte & Krishnankutty, 2006), les enclaves et les immeubles sont relativement rares à Bangalore jusqu'aux années 1990. Or ils sont les lieux résidentiels dominants parmi les *returnees* de notre échantillon, qui résident massivement dans des complexes résidentiels modernes produits par le secteur immobilier privé. Il semble nécessaire de chercher à élucider les ressorts de ce choix résidentiel _ pour autant qu'il s'agisse d'un choix.

Ces complexes, *condominiums* et *gated communities*, peuvent être hâtivement présentés comme des fruits de la mondialisation, habités par des acteurs de celle-ci, cependant cette explication reste insatisfaisante. Un certain nombre de travaux menés sur le phénomène de fermeture et de privatisation des espaces résidentiels a souligné la nécessité de mettre en perspective, dans l'espace et dans le temps, l'apparition de la clôture par rapport à l'histoire locale de production des espaces résidentiels (sur les villes européennes : parmi d'autres, Frank *et al.*, 2005 ; sur les villes chinoises : Wu, 2005b ; sur les villes chinoises et indiennes : King, 2004 ; sur les villes latino-américaines : Capron, 2004). Cela a pour but de préciser dans quelles conditions et selon quels processus des formes nouvelles, apparemment « transplantées » (Wu, 2005b), telles que les *gated communities*, s'insèrent dans des contextes locaux différents. Ce chapitre cherche ainsi à répondre à la question: quelle est la place - sinon le rôle – des *returnees* dans les évolutions récentes de la production d'espaces résidentiels dans l'espace urbain bangaloréen ? Cette entrée par les migrants permet ainsi de mener une analyse des dynamiques contemporaines à l'œuvre dans une ville indienne.

Dans ce chapitre nous commencerons par retracer la genèse des espaces résidentiels à Bangalore, en insistant sur les formes de clôture que l'on peut relever localement dans le temps long, ainsi que sur l'apparition des immeubles qui constituent une rupture dans un paysage urbain très bas et horizontal. Ceci nous permettra dans une seconde partie de souligner la spécificité des nouveaux espaces résidentiels clos, *condominiums* et *gated communities*, qui apparaissent dans les années

1990. La troisième partie, partant d'une analyse des pratiques résidentielles des *returnees* de notre échantillon, tentera d'en analyser les ressorts, entre volonté de se distinguer et mécanismes locaux de la production d'espaces résidentiels. Nous nous appuierons ici à la fois sur les enquêtes menées auprès des *returnees* et sur un second travail d'enquêtes qui a été mené dans le secteur immobilier et celui de l'architecture à Bangalore en 2004.

A. L'enclave et l'immeuble : des types d'espaces résidentiels récents dans le paysage bangaloréen

Dans cette première partie nous allons nous attacher à cerner la part de continuités et d'innovations réelles dans le développement local des formes récentes d'espaces résidentiels fermés, en les resituant dans une généalogie des espaces résidentiels à Bangalore. Cela nous permettra de pointer un certain nombre de caractéristiques de l'espace urbain bangaloréen, par rapport à d'autres villes du pays. Un parti pris sera de ne traiter ici que des espaces résidentiels formels et des catégories aisées de population, qui sont ceux pertinents par rapport à notre objet[1]
Cela passe par une description de la genèse des espaces résidentiels[2], marqués là comme ailleurs en Inde par l'héritage colonial (Arabindoo, 2006 ; Dupont, 1997 ; King, 1984 ; Neslen, 2001), même si l'importance de la croissance de la ville durant cette période en fait un référent sans doute plus central à Bangalore qu'ailleurs (cf. II.A.1). Nous y consacrerons les deux premiers points. Nous nous attacherons ensuite aux formes de clôture présentes dans la ville avant les années 1990, qui correspondent en partie à des modèles importés (campus, complexe industriel). Enfin nous réserverons le dernier point à l'apparition tardive à Bangalore des immeubles résidentiels au cœur du *cantonment*.

[1] Toutefois je ne souscris pas au mythe de la *middle class city* courant au sujet de Bangalore. Pour des travaux sur le problème du logement des et plus largement les quartiers pauvres, on se réfèrera à l'ouvrage dirigé par Hans Schenk sur les *slums* de Bangalore (2001) et aux travaux de Solly Benjamin (2000, 2003).

[2] On peut la faire remonter aux *agrahara*, des regroupements de maisons brahmanes dans les villages et les villes, remarquables par la couleur blanche des habitations. La recherche de la pureté en excluait en principe toute activité commerciale et artisanale. Toutefois il semble que ces ensembles soient souvent de petite taille et leur caractère strictement résidentiel assez théorique. On sait par ailleurs que l'accès à l'*agrahara*, en principe restreint, était par exemple possible pour des serviteurs de très basse caste effectuant les tâches polluantes pour des familles brahmanes avec lesquels ils entretenaient des relations de services sur plusieurs générations (Schenk-Sandbergen, 1988).

1. L'héritage colonial : *grid* et *house culture*

Sur le plan urbanistique, la notion de quartier résidentiel émerge avec ceux construits par les Britanniques dans le *cantonment* et les *civil lines*[3]. A la différence des quartiers associant activités commerciales et résidentielles de la *city*, les activités commerciales y sont proscrites, et ils sont caractérisés par une recherche d'espace et de distance, qui vise à assurer la distance sociale. Classiquement le modèle architectural de l'habitat colonial est le bungalow, fruit par excellence de la colonisation britannique en Asie du Sud (King, 1984), dont la photo n°7.1 présente un bel exemple; situé au sud-ouest de la *Station*. Elle met en évidence le retrait de la construction par rapport à la voie de circulation, à l'espace public, et la façon dont la végétalisation du *compound* (parcelle close) sert à isoler de la rue l'habitation principale (Kaviraj, 1997). Une spécificité architecturale typiquement bangaloréenne est la fermeture de la galerie extérieure (*verandah*), qui forme un espace de transition supplémentaire ente intérieur et extérieur, par un treillis en lattes de bois verticales, comme sur la photo précédente, surnommé « monkey-top », que l'on retrouve aussi parfois au-dessus des fenêtres. La photo n°7.2 présente un bungalow d'architecture plus classique.

Par ailleurs, pour faire face à la croissance démographique et spatiale de la ville dont l'épidémie de peste de 1897-1898 a souligné les problèmes, les Britanniques créent de nouveaux quartiers destinés aux populations non européennes, fabriquant ainsi des espaces urbains planifiés de type hybride ; ce type d'initiatives, qui est rapporté dans la périphérie d'un certain nombre de villes indiennes importantes au début du XXème siècle, a un profond impact sur l'urbanisme et l'architecture résidentielle en Inde (*ibid.*, p.52-57).

D'une part, des quartiers destinés à la bourgeoisie "indigène" sont créés à partir de la dernière décennie du 19ème siècle, dans ce qui est alors la grande périphérie de l'agglomération duale (au sud : Chamrajpet, Basavanagudi ; au nord : Malleswaram, Seshadipuram) (cf. carte n°3.1). Le plan de ces quartiers est calqué sur celui des quartiers britanniques, adoptant les principes du *grid*. Une spécificité de taille réside toutefois dans le fait que la ségrégation entre castes et groupes religieux y est organisée, hautes castes, chrétiens et musulmans se voyant assigner des îlots différents ; cela a été planifié par les urbanistes britanniques, comme en témoignent des plans d'aménagement retrouvés par Janaki Nair (2005, p.52).

[3] Les fonctionnaires civils britanniques et leurs familles étaient logés dans ces quartiers résidentiels civils (*civil lines*), spatialement distincts des quartiers résidentiels destinés aux familles des officiers britanniques, qui eux étaient situés à l'intérieur de la garnison (*cantonment*). Cette distinction entre la partie militaire et la partie civile des implantations urbaines britanniques, et par conséquent l'existence de deux sous-ensembles résidentiels, est soulignée par Anthony D. King (1990, 19).

<u>Photo n°7.1 :</u> Bungalow à *monkey-top*

(Richmond town, novembre 2004)

<u>Photo n°7.2 :</u> Bungalow du *cantonment*

(Maciver Town, décembre 2004)

D’autre part, ce sont les « Indo-English towns » ou « New extensions », construites à partir des années 1910 dans la périphérie nord du *cantonment*, au-delà du *regiment bazar*. Ces quartiers sont une version plus économique et moins délibérément ségrégée des quartiers précédents, car ils sont destinés à accueillir la petite classe moyenne émergente d'employés des administrations et de l’armée britanniques, constituée surtout de Tamouls et d'Anglo-indiens (Nair, 2005, p.50-56).

> Peter Colaco, dont la famille s’y est installée dans les années 1940 (son père était un employé à la retraite des chemins de fers), décrit ainsi ces « nouveaux quartiers » :
> « Les « nouvelles extensions » étaient tout en rues parallèles et en « blocs », les routes et les trottoirs étaient plus larges, les parcelles plus petites et un nouveau style était apparu. Les maisons avaient des toits en tuile, des vérandas grillagées, et des *monkey-tops* en bois. » (2003, p.65).

Les photos n°7.3, prises à Richard’s town, un quartier de la partie nord des *Indo-English towns*, montrent ces éléments caractéristiques d’une architecture hybride. Les photos a et d permettent d’apprécier la taille parfois importante des *compound*s, ce qui souligne le caractère socio-économique assez mixte des *Indo-English towns*. La rupture avec les maisons mitoyennes à étage(s) et à cour intérieure de la *city* semble consommée pour ces classes moyennes et aisées émergentes.

La période coloniale laisse donc des quartiers résidentiels à la trame viaire orthogonale et le bungalow comme référence d’habitat, contribuant ainsi à une préférence locale pour la maison individuelle connue sous le nom de « house culture » qui dure jusqu’à nos jours

<u>Photos n °7.3</u> : Les modalités de gestion de la distance dans la ville coloniale.

L'exemple de Richards'town (février 2006)

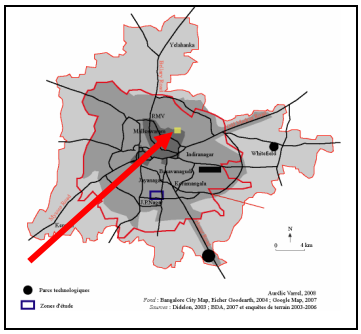

a) Bungalow traditionnel, au fond de sa vaste parcelle

b) Le rôle de la végétation pour isoler le bungalow de la rue

c) Maison plus modeste, caractéristique des Indo-English Towns ; les murs sont plus hauts

d) Ampleur des parcelles, largeur de la voirie

2. L'apparition d'enclaves à Bangalore après l'Indépendance : des exceptions liées au pouvoir fédéral

L'enclave, outil urbanistique caractéristique de la période post-Indépendance, a donné lieu à Bangalore aux ensembles résidentiels associés aux grandes entreprises publiques industrielles implantées dans les années qui suivent l'Indépendance (*townships*) (cf. II.A.2.b). Il s'agit d'ensembles résidentiels planifiés, construits par l'entreprise, et proposant autour d'une trame viaire orthogonale des maisons individuelles ou petits immeubles à un ou deux étages maximum, où le type de logement est lié à l'appartenance à l'entreprise et au rang hiérarchique occupé. On peut les rattacher à deux autres ensembles plus anciens, les campus de type et d'époque britannique du *National Institute of Mental Health And Neuro Science* (NIMHANS) et de l'*Indian Institute of Science* (IISc)[4]. Dans ces deux lieux, fonction « productive » et fonction résidentielle sont localisées dans une même enclave, bien que dans des parties distinctes de ces campus de plusieurs dizaines d'hectares. Enfin, il faut évidemment mentionner les immenses enclaves militaires qui accueilleraient encore au moins 100 000 personnes, essentiellement dans l'ancienne C&M Station et sa périphérie est. Ces enclaves disposent d'une certaine autonomie de fonctionnement : bureau de poste, banque, magasins, école (lycée dans les enclaves militaires).
Toutefois, il s'agit d'expériences partielles, puisque seule une partie du personnel peut y loger. Par ailleurs, la création des *townships* s'inscrit moins dans un projet urbanistique qu'économique : il ne s'agit pas tant de poursuivre et d'organiser la croissance urbaine, que d'assurer la disponibilité des personnels à proximité de l'entreprise et donc son bon fonctionnement, à l'heure de transformer Bangalore en pôle industriel méridional. D'ailleurs, ces enclaves constituent des unités indépendantes administrativement qui ont été rattachées à la municipalité de Bangalore tardivement, dans les années 1980 (Nair, 2005, p.140). Elles restent longtemps perçues comme des entités à part, tant d'un point de vue fonctionnel qu'urbanistique et social, et exogènes, fruits de la volonté du pouvoir central. D'ailleurs elles avaient initialement un peuplement majoritairement exogène, car ce type d'entreprises a d'abord recruté plutôt des non-kannadigas (sachant que le Karnataka, dans ses frontières actuelles, n'existe qu'à partir de 1956), pour des raisons de niveau d'éducation ; toutefois la revendication pour la kannadisation du recrutement, et la mise en place de quotas dans le secteur public et l'administration, a entraîné un

[4] Ce type d'enclaves s'est multiplié à travers le pays et Bangalore après l'Indépendance, avec la création d'immenses campus d'enseignement supérieur et de recherche, tels que Jnana Bharati University et l'Institute of Social and Economic Change dans le sud-ouest de Bangalore, l'Université d'agriculture et d'agronomie du Karnataka et l'Institut de Recherches spatiales au nord de l'IISC, pour ne citer que quelques exemples.

renversement de tendance (Nair, 2005, p.254-257). Le recensement de 1981 relève dans ces enclaves une proportion de kannadophones supérieure à la moyenne de l'agglomération (35%) : 68 % à HAL townhsip, 45% à BEL township, 42% à HMT township (Gazetteer, 1990, p.124-125). A cette date elles s'individualisent donc par leur peuplement par rapport au reste de l'agglomération, où elles sont des bastions kannadophones, lieux forts des mouvements revendicatifs régionalistes.

Dans l'ensemble de ces lieux, la clôture reste sinon symbolique, du moins peu efficace. L'IISc est entouré d'un mur qui, jusqu'aux années quatre-vingt, était peu élevé et pouvait être enjambé sans peine ; l'acte terroriste de décembre 2005[5] a démontré qu'en dépit des murs, grilles, et postes de garde à chaque entrée de cette immense enclave créés depuis, l'institut est très vulnérable. Les *townships* industriels ont certes un nombre d'accès carrossables limité et qui se marquent dans le paysage (panneaux, arches), mais ils ne sont même pas ceints entièrement par une clôture ou un mur, ce qui permet le développement d'extensions sauvages qui posent problème (Nair, 2005, p.136-140). Le NIMHANS est à part puisque par vocation c'est un lieu dont il est difficile de sortir.

Modèle du campus britannique ou de la ville industrielle de type socialiste, dans les deux cas il s'agit d'importations de modèles exogènes, sous l'impulsion du pouvoir central, et qui restent des expérimentations ponctuelles dans le paysage urbain bangaloréen jusqu'aux années 1990.

3. Les premiers lotissements clos d'initiative privée

Une forme de lotissement clôturé (*layout*) apparaît à partir des années 1980, dans le double contexte de la croissance spatiale très soutenue de la ville (cf. II.A.3), et du développement de la spéculation foncière et immobilière privée. Il s'agit d'une forme de transition entre l'auto-promotion immobilière, c'est-à-dire l'achat par un particulier d'un terrain à bâtir pour y construire un logement individuel, et les lotissements à accès restreint construits et gérés par des entreprises immobilières qui vont apparaître dans les années 1990. Durant les années 1980, période marquée par la hausse des prix du foncier, les particuliers désireux d'acheter tendent à se regrouper en association pour acquérir des parcelles agricoles en périphérie

[5] Le 28 décembre 2005, deux hommes non identifiés ont ouvert le feu sur un groupe de chercheurs participant à une conférence, faisant un mort et quatre blessés (dont un scientifique rencontré en 2004). Les tireurs n'ont pas été arrêtés et aucune arrestation significative n'a eu lieu jusqu'ici. Par cet acte terroriste, le groupe incriminé (*a priori* le Lashkar-e-Taiba, un des principaux groupes jihadistes et terroristes en Asie du Sud) aurait souhaité démontrer sa capacité à frapper partout et n'importe quand, à sa guise, sans qu'aucune des victimes, pas plus que l'événement ni le lieu, ne soient directement porteurs de sens.

de la ville. Cette procédure, déjà décrite ailleurs dans le cas de Delhi (Dupont & Dureau, 1997) et banale dans les grandes villes indiennes (Arabindoo, 2006), introduit le recours à la clôture physique, à la construction de murs d'enceinte, de grilles. Celle-ci a un rôle immédiat et pragmatique : matérialiser l'achat du terrain en situation de frange urbaine, où les tensions sont fortes entre communautés villageoises, citadins et migrants (Ramachandran, 1991, p.310-313), afin de prévenir tout risque d'occupation abusive ou d'empiètement (labour d'une partie de la parcelle, etc). Cela correspond à une première étape dans la procédure administrative longue, complexe et incertaine de conversion d'une parcelle à vocation agricole en terrain constructible.
Les coopératives de propriétaires à l'initiative de ces projets sont constituées de particuliers souvent unis par des liens de parenté, de caste ou professionnels : de nombreux *layouts* portent ainsi le nom de l'entreprise dont les occupants sont les employés. Toutefois, cela reste une production d'espace résidentiel assez artisanale dans sa réalisation : la parcelle achetée en commun est divisée en lots, sur lesquels la construction de chaque maison se fait au rythme des finances des différents propriétaires et en fonction de leurs goûts propres, même lorsqu'il y a recours aux services d'un architecte ; le raccordement aux réseaux d'eau et d'électricité prend souvent des années. Aussi s'agit-il de lotissements souvent hétéroclites : quelques maisons, de styles variés, émergent au milieu de lots en friche, derrière des murs de parpaings ou de briques, dans des espaces souvent encore dominés par l'agriculture situés aux marges de la ville, éléments parmi d'autres du paysage complexe et en évolution rapide des franges urbaines (Schenk, 2001, p.113-133).

4. L'apparition tardive des immeubles résidentiels

Ce montage juridique prévaut également à l'apparition des premiers immeubles collectifs résidentiels dans la ville. Bangalore pouvait certes s'enorgueillir dès les années 1960 de quelques immeubles de bureaux, situés dans le cœur administratif de la ville et sur M.G. road, qui sont autant de jalons de l'architecture moderne en Inde (Public Utility Building, Visvesvarya Centre) (Lang, 2002). Néanmoins, les immeubles à vocation résidentielle ne sont apparus que dans les années 1973-74[6], soit assez tardivement par rapport à d'autres villes indiennes plus grandes, ce qui correspondrait donc apparemment à un mécanisme lié aux densités ou à la diffusion hiérarchisée de l'innovation du premier niveau du système de villes indien (Delhi, Mumbai) à l'autre à moins qu'on ne puisse y voir une inertie sud-indienne car observable aussi à Chennai.

[6] Source : entretiens : I. Zachariah, 23/11/2004: Solly Benjamin, 13/08/2004

<u>Photos n°7.4 a, b, c :</u>

La parcelle d'un bungalow en ruine amputée par un immeuble résidentiel dans le *cantonment*

(Lavelle Road, février 2000)

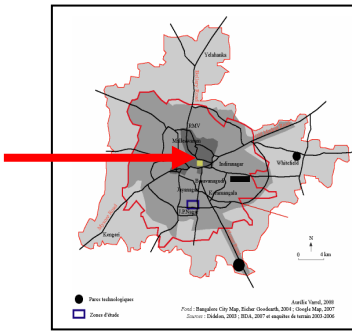

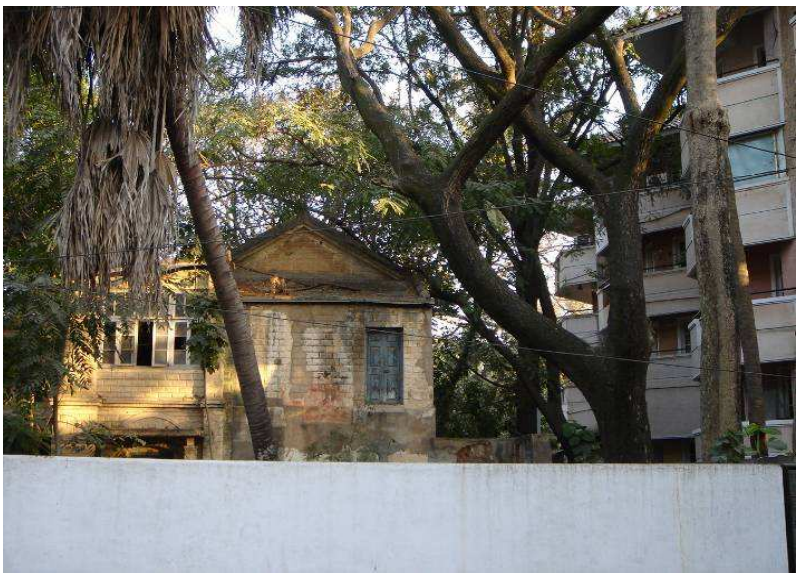

a)Le bungalow à l'abandon

b) Partie sud de la parcelle occupée par le nouvel immeuble

c)Lavelle Regency. Le bungalow se situe sur St Mark's Road, qui part sur la gauche

Cette partie nous a permis de mettre en évidence des formes de clôture discrètes dans le paysage urbain, notamment résidentiel, de Bangalore jusqu'aux années 1990. Des processus de mise à distance existent depuis l'époque coloniale, reposant plutôt sur l'utilisation de la distance matérielle et un urbanisme planifié, que sur la fermeture matérielle des espaces. Par ailleurs le paysage au moins du *cantonment* a commencé à considérablement changer avant les années 1990 apparaissant comme le lieu privilégié des innovations architecturales et urbanistiques dans la ville, en raison de son affirmation comme le centre dominant de la ville pour les classes aisées et l'économie formelle, alors que l'ancienne *City* connaît une dégradation de ses fonctions de commandement. Enfin des formes d'enclaves résidentielles se font jour après l'indépendance de l'Inde dans la périphérie de la ville, en situation de front urbain.

B. L'apparition de nouveaux espaces résidentiels dans les années 1990 : le *condominium* et la *gated community*

L'utilisation de la terminologie, « condominium » et « gated community », renvoie à leur parenté avec des formes urbanistiques et architecturales observées à l'échelle internationale. Le terme générique de « gated community » désigne une forme spatiale et un mode d'organisation précis d'un espace clos, dont la diffusion internationale est largement documentée (Capron, 2004 ; Chevalier, 2004 ; Madoré, 2004 ; Glasze *et al.*, 2005, entre autres). Il a été proposé pour l'Inde par Anthony D. King (2004, p.108-109). L'histoire et l'usage de la clôture des ensembles résidentiels dans l'espace urbain le réservent plus spécifiquement à des lotissements, même si certains auteurs en élargissent l'usage aux ensembles clos d'immeubles résidentiels (Le Goix, 2005). Mais il nous a semblé important de souligner par l'utilisation de deux termes distincts que ces deux types d'enclaves ont des filiations et des modèles de référence bien différents. Nous verrons également que les acteurs, promoteurs, architectes et résidents sont certes sensiblement les mêmes, mais que des nuances importantes existent entre les deux types.

La généalogie des formes résidentielles que nous menons, à partir de sources historiques et d'observation dans la première partie, s'appuie dans celle-ci sur un travail d'enquête mené en 2004 dans le secteur immobilier bangaloréen. Les travaux menés sur les espaces résidentiels fermés ont souligné le rôle des entreprises immobilières dans la diffusion de ces nouveaux « produits » (Le Goix, 2002 ; Glasze *et al.*, 2006). Ce travail a reposé dans un premier temps sur une étude de l'offre, à travers les suppléments immobiliers de la presse quotidienne, les magazines spécialisés (cf. bibliographie, III.2), les sites web des promoteurs[7]. Dans un deuxième temps, à partir de juillet 2004, j'ai mené des entretiens d'une part auprès de promoteurs immobiliers et d'autre part auprès d'architectes, dont une partie dirigeait les cabinets d'architecture de la ville. La liste de ces entretiens, leurs conditions et une analyse des personnes et entreprises enquêtées figurent aux annexes n°5 et n°6.

[7] Sites web analysés : Adarsh, Avant Garden, Brigade, Chaithanya, Embassy, Golden Gate, Mantri, Prestige, Purvankara, Sobha, Vaswani, Tata Housing, T & M (2004). Chaque site web a été visité, une fiche descriptive constituée relevant les réalisations, les projets, la gamme de prix pratiquées dans le domaine de l'immobilier résidentiel, ainsi que les informations factuelles sur l'entreprise et les procédés marketing utilisés sur le site. Elles ont été complétées par des captures d'écran et coupures de presse (publicités, articles). Elles constituaient un travail préalable aux observations de terrain et aux entretiens avec les professionnels, qui a été mené de mars à août 2004.

1. Les nouveaux espaces résidentiels, reflets des mutations de l'offre et de la demande immobilière locale

Nous allons examiner la relation qui existe entre le développement d'un secteur immobilier privé professionnel et moderne, la mutation du marché de l'immobilier qu'il accompagne et entraîne et le développement de ces nouvelles formes résidentielles. Cela nous permettra notamment de statuer sur l'hypothèse d'un lien fort entre ce dernier et le marché des Indiens de l'étranger. Cette hypothèse a été avancée et développée par Anthony D. King (2004, p.127-140) et peut être étayée par ailleurs par la présence d'une importante population indienne du Golfe, déjà évoquée, où le *compound* est de règle (Glasze & Alkhayyal, 2002), et divers éléments sur les *gated communities* américaines, mentionnant l'existence de lieux de ce type où prédomineraient les employés asiatiques des nouvelles technologies (Le Goix, 2001, p.89-90 ; Giband, 2005).

a. Le développement d'un secteur immobilier professionnalisé

La genèse de ces nouveaux types d'espaces résidentiels reflète le développement à Bangalore d'un secteur immobilier professionnel. Il n'existait pas à proprement parler de promoteurs immobiliers à Bangalore au début des années 1980 : nous avons vu que les premiers immeubles étaient le fruit d'initiatives ponctuelles de propriétaires de terrains désireux de les valoriser, ou bien d'architectes ou d'entreprises de travaux publics ; les réalisations étaient souvent de qualité médiocre, et vendues dans un cercle restreint de connaissances. Le secteur se professionnalise seulement à partir des années 1990, grâce à la première bulle immobilière suscitée par le développement de la demande : cette demande s'est appuyée sur une période de croissance économique pour Bangalore, grâce à la bulle de l'électronique (cf. II.A.2.c), et à la délocalisation d'activités et de flux financiers de Mumbai, entres autres vers Bangalore[8]. Cette bulle est aussi alimentée par l'entrée sur le marché bangaloréen de grandes entreprises

[8] Cela correspond à la vague de violences qui a touché Mumbai au début des années 1990 et qui a culminé avec près de mille deux cent morts de 1992-1993. Ses facteurs sont nombreux : mouvement régionaliste, communalisme, mafia, terrorisme cachemiri ou pakistanais. A ce climat d'insécurité réelle s'est ajoutée l'envolée des prix du foncier et de l'immobilier (Heuzé, 2007). Cela a incité certaines grandes entreprises locales à déplacer une partie de leurs activités et de leur développement vers d'autres villes et en a détourné également certaines entreprises étrangères. Il semble aussi que des individus fortunés, de manière individuelle ou familiale, aient choisi de quitter la ville.

extérieures, par exemple les groupes Ansal et Raheja de Mumbai, qui y construisent les premiers grands ensembles d'immeubles haut de gamme, ce qui sera développé dans le point suivant. Toutefois cette première bulle a éclaté, car elle reposait surtout sur des investissements de particuliers, suivant la tendance déjà relevée, et les investissements étaient trop risqués, sans être garantis au niveau bancaire.

Le secteur immobilier professionnel bangaloréen dans sa forme actuelle s'est en fait mis en place après un premier krach immobilier survenu en 1995-1996[9], grâce à la professionnalisation du secteur ainsi qu'à la coopération avec le secteur bancaire, dans le contexte de la libéralisation économique qui facilite l'accès au crédit et l'investissement. Ce développement est passé par la mise en place de véritables entreprises professionnelles gérant plusieurs projets à la fois, dans plusieurs parties de la ville, et dans différents segments de marché (espaces résidentiels, espaces commerciaux, espaces de bureaux), tout en sous-traitant ou développant leurs compétences dans les différents aspects de la réalisation : architecture, construction, commercialisation, gestion immobilière. Ainsi en 2004, dans le contexte d'une deuxième bulle immobilière, le secteur s'était professionnalisé, et nous proposons de distinguer trois ou quatre catégories d'entreprises actives sur le créneau de l'immobilier résidentiel qui nous intéresse plus particulièrement :

- Le secteur dans son ensemble est dominé par trois entreprises locales : Embassy, Brigade et Prestige. Vient s'y adjoindre une entreprise singapourienne, RSP (qui a réalisé l'ITPL à Whitefield). Embassy et RSP étaient peu présentes sur le marché de l'immobilier résidentiel en 2004, mais nous les citons car elles ont la possibilité d'y intervenir avec force.
- Dans un deuxième groupe se trouvent des entreprises bangaloréennes moins importantes que les quatre précédentes, mais en fort développement et avec une bonne visibilité dans le créneau du résidentiel haut de gamme : Vashvani, Sarlapuria, Adarsh, Puravankara, Sobha ; ainsi que le groupe Mantri, de Pune.
- Enfin on peut identifier un troisième groupe de petits promoteurs, entreprises en général récentes, avec peu de réalisations, plutôt de bas et de milieu de gamme (Golden Gate Properties, Ashwarya Builders). Il est à distinguer des néo-entrants, en général des entreprises des travaux publics ou des propriétaires fonciers, qui

[9] Un krach immobilier a eu lieu en 1995 à la suite d'une bulle spéculative au début des années 1990, portée par le développement de l'électronique à Bangalore et la construction d'appartements et d'immeubles de bureaux. Les raisons de ce krach tiennent au caractère très spéculatif de cette bulle, investie par une multitude d'acteurs non-professionnels en quête d'une « bonne affaire » et qui se sont retirés massivement aux premiers signes de saturation du marché, sans garantie bancaire pour soutenir le secteur.

s'improvisent promoteurs sur un seul projet, et parfois disparaissent avec les arrhes versés par les clients.

On peut relever la domination des entreprises locales, car le krach de 1995-1996 et ses conséquences ont fait sortir les extérieurs du marché bangaloréen. L'association régionale professionnelle des promoteurs (*Karnataka Ownership Apartments'Promotors Association*) a ensuite verrouillé le marché, d'autant que le contexte de la deuxième bulle a créé ou renforcé la collusion entre le personnel politique du Karnataka, le personnel administratif et les promoteurs. Celle-ci repose sur l'interconnaissance et le financement occulte, qui garantissent l'accès au foncier presque exclusivement pour des promoteurs bien enracinés localement[10]. Pour assurer leur croissance ou percer, ces entreprises, qui peuvent mobiliser davantage de fonds que des particuliers ou les petites entreprises de BTP qui les ont précédées, ont proposé des projets de taille croissante, lançant ainsi sur le marché les deux types d'enclaves que nous décrirons ensuite.

Il faut en conclusion relever que cette professionnalisation et modernisation ne concerne pas l'ensemble du secteur, mais seulement une partie. Il subsiste une large part de micro-entreprises au fonctionnement artisanal ou familial, dans la construction comme dans la partie plus commerciale des activités (cf. VII.C.2.b)

b. Pour une clientèle nouvelle

La formalisation d'un secteur local de la promotion immobilière privée correspond aussi à une évolution de la demande d'espaces résidentiels.

Comme déjà évoqué ci-dessus, le développement d'activités économiques à Bangalore s'est accompagné de l'arrivée d'Indiens de Mumbai – qualifiés localement de manière erronée d' « Indiens du nord ». La croissance du secteur des nouvelles technologies a accru cette tendance en attirant des Indiens très qualifiés originaires de toute l'Inde et de l'étranger. Il s'agit de clientèles nouvelles, avec des moyens financiers et des pratiques résidentielles différentes, comme vivre en appartement, ce à quoi les Mumbayites et les Delhiites sont plus habitués que les

[10] En témoignent les scandales fonciers et politiques qui en 2004 faisaient régulièrement les gros titres de la presse régionale et nationale. A Chennai, dont aucun groupe immobilier ne s'aventurait à Bangalore en dépit de la proximité, on m'a dit que cette collusion était trop forte pour que des promoteurs extérieurs s'y risquent. En 2004 le secteur immobilier apparaissait donc très segmenté régionalement en Inde du Sud ; l'arrivée de capitaux internationaux semble actuellement modifier cette situation (Ludovic Halbert, communication personnelle, 2008).

Indiens du sud[11]. Différents interlocuteurs du secteur emploient d'ailleurs spontanément l'expression de « culture de l'appartement » (*apartment culture*), par opposition à la « culture de la maison » (*house culture*) perçue comme dominante localement. Par ailleurs cette clientèle aisée contribue à élargir la demande d'immobilier résidentiel haut de gamme (cf. VIII.C.2).

Les responsables des ventes ou du marketing des entreprises du secteur immobilier enquêtées (cf. annexe n°5) nous ont aidé à préciser l'évolution de la demande à laquelle répondent les nouvelles formes résidentielles qui se développent à Bangalore à partir des années 1990. Ils ont tous déclaré cibler en priorité les « professionnels » des entreprises d'ampleur nationale et internationale de Bangalore. Cela est illustré par le document suivant, qui est une plaquette promotionnelle du journal gratuit *Dream Homes* (parution mensuelle), spécialisé dans l'immobilier. Ce document est destiné aux clients promoteurs et précise ses points de distribution, qui dessinent les contours de cette cible de clientèle : un tiers des copies est distribué directement dans les grandes entreprises locales du secteur des services et le reste est diffusé dans des lieux typiquement fréquentés par leurs salariés et les catégories aisées de la population urbaine (dans l'ordre, les plus importants : supermarchés, compagnies aériennes, hôtels haut de gamme, wagons de première classe, stations-services).

[11] Ananya, journaliste spécialisée dans l'immobilier, Mumbayite installée à Bangalore depuis 2003, utilisait l'expression « apartment culture », qu'elle opposait à la « house culture » des Indiens du sud (entretien, 20/11/2004).

<u>Document n°7.1</u> : Le marketing de la revue *Dream Homes*

(source : Aastha Publications, entretien, 23/11/2004)

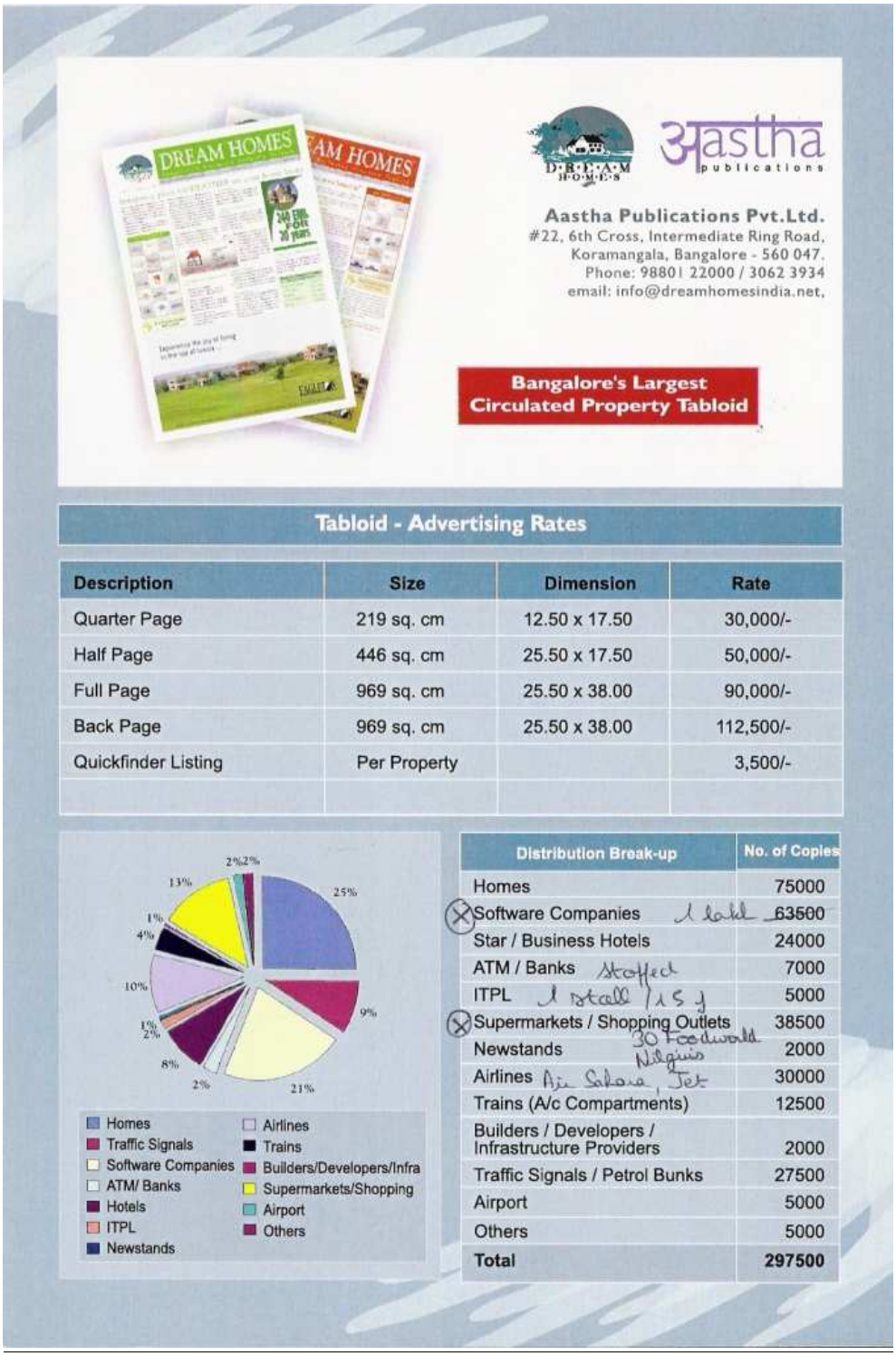

Tabloid - Advertising Rates

Description	Size	Dimension	Rate
Quarter Page	219 sq. cm	12.50 x 17.50	30,000/-
Half Page	446 sq. cm	25.50 x 17.50	50,000/-
Full Page	969 sq. cm	25.50 x 38.00	90,000/-
Back Page	969 sq. cm	25.50 x 38.00	112,500/-
Quickfinder Listing	Per Property		3,500/-

Distribution Break-up	No. of Copies
Homes	75000
Software Companies	63500
Star / Business Hotels	24000
ATM / Banks	7000
ITPL	5000
Supermarkets / Shopping Outlets	38500
Newstands	2000
Airlines	30000
Trains (A/c Compartments)	12500
Builders / Developers / Infrastructure Providers	2000
Traffic Signals / Petrol Bunks	27500
Airport	5000
Others	5000
Total	**297500**

Les immigrés et la diaspora constituent un marché très secondaire pour la majorité d'entre eux, 10 à 15% de leur clientèle totale en général. Les entreprises où cette part est plus importante sont : soit des entreprises avec des connexions privilégiées à l'étranger comme Sobha, qui est la filiale immobilière en Inde d'un groupe indien du BTP très important dans le Golfe (Mfar Constructions) et compte plus d'un tiers de *Non Resident Indians*, surtout du Golfe précisément, dans sa clientèle[12] ; soit des entreprises de la troisième catégorie, qui se sont appuyées sur le marché des immigrés pour se lancer. On peut citer l'exemple de Golden Gate Properties, entreprise de troisième catégorie qui a démarré sur ce créneau, mais en a vite touché les limites. Le site web de l'entreprise, créé en même temps que cette dernière, offrait en 2004 dès la page d'accueil un onglet « NRI Info », ce qui est remarquable parmi la dizaine de sites web de promoteurs que j'ai explorée. Néanmoins l'entretien avec leurs managers marketing a montré que l'entreprise, pour son premier *condominium* en 1995, avait misé sur cette niche de clientèle, avec les NRI du Golfe là encore, qui pouvaient plus facilement acheter les appartements les plus chers et comptaient pour 20% des acquéreurs ; cette part est revenue dans la moyenne des autres promoteurs par la suite. Mis à part ces quelques entreprises, pour tous les autres les NRI représentent en effet au total 10 à 15% de leur clientèle au plus.

Ces chiffres invalident l'hypothèse que le développement de nouveaux espaces résidentiels en Inde répondrait en grande partie à une demande des NRI. Cela n'en signifie pas moins que cette niche du marché a une orientation élitiste vers les salariés du privé à forte mobilité professionnelle, de ce marché, ce que reflète une publication telle que *Dream Homes*.

2. L'apparition et l'acclimatation des *condominiums* et des *gated communities*, produits immobiliers exogènes

Nous allons évoquer ici la genèse des deux nouveaux types principaux d'espaces résidentiels qui apparaissent à Bangalore dans les années 1990 : le *condominium* et la *gated community*. Ils ont en commun la clôture et un niveau de confort inédit à Bangalore dans la production standardisée de logements. Nous allons nous appuyer à chaque fois sur l'étude d'un cas, celui d'une enclave qui constitue un repère dans l'histoire urbaine récente de la ville et que nous avons pu reconstituer à travers différents entretiens et observations de terrain. Nous verrons

[12] Entretien, Sobha, 07/08/2004. L'investissement massif des NRI du Golfe dans l'immobilier en Inde s'explique aussi par l'impossibilité pour eux de s'ancrer définitivement

que la réception de ces espaces résidentiels nouveaux n'a pas été facile et que leur succès est en fait lié aussi à la circulation des individus. Enfin nous essaierons de souligner systématiquement les traits qui apparentent ces espaces bangaloréens à des modèles diffusés à l'échelle internationale.

a. Les *condominium*s : un modèle singapourien venu de Mumbai

Le *condominium* est un élément récent du paysage urbain indien. On peut le définir comme un ensemble d'immeubles résidentiels construits par un même promoteur sur une parcelle, caractérisé par l'intégration d'un certain nombre d'équipements collectifs de loisirs et de services, dont l'utilisation est réservée aux résidents, l'exclusivité étant garantie par un accès restreint à l'espace clos du *condominium* (Guillot, 2001). Il est caractérisé sur le plan architectural par des immeubles d'aspect massif, d'au moins cinq étages, aux façades ornées de balcons, dont le style s'attache à une certaine neutralité ou bien reprend des motifs architecturaux empruntés, d'origines diverses sinon discordantes. Il faut distinguer le *condominium* des immeubles résidentiels classiques, comprenant un seul bâtiment, peu élevé, et n'offrant pas d'équipements particuliers, qui étaient apparus depuis longtemps en Inde. Ce type d'espace résidentiel, élaboré et développé dans les années 1970-1980 en Asie du sud-est, en particulier dans les cités-États, s'implante en Inde d'abord dans les grandes villes du nord et de l'ouest du pays, en particulier à Mumbai, où le premier *condominium* est construit par le groupe Ansal en 1982[13]. Il est introduit à Bangalore dans les années 1990 par des promoteurs extérieurs, dont les grands groupes immobiliers de Mumbai, Raheja et Ansal. Cela s'inscrit dans le contexte du gonflement d'une première bulle immobilière qui correspond au boom de l'électronique au début des années 1990, à l'origine de la réputation de Silicon Valley de la ville (Heitzman, 2004 ; Holmström, 1994). Deux des trois *condominiums* de grande taille réalisés à cette époque sont ainsi le fait de ces promoteurs : « Diamond District » (photo n°7.6) construit par India Builders le long d'Airport Road, c'est-à-dire à l'est du *cantonment* et au sud du quartier chic d'Indira Nagar

[13] La construction de *condominium*s est contrôlée par l'Etat à Singapour, où elle constitue un outil de la politique publique de logement et d'aménagement du territoire. Sa transformation en produit commercial haut de gamme par le secteur privé en Inde enrichit l'argumentaire développé par Janaki Nair visant à montrer les limites du slogan « Bangalore is the new Singapore » lancé en 1999 par le gouvernement (Congrès) de S.M. Krishna qui dirigea le Karnataka jusqu'en 2004 (Nair, 2000) (cf. II.B.3).

et « Raheja Residency », qui est semble-t-il, le premier de la ville construit quant à lui par le groupe éponyme dans le sud du quartier méridional de Koramangala[14] (photos n°7.5).

Ces deux lieux d'implantation possèdent un certain nombre de caractéristiques communes, évoquées plus haut : Indira Nagar et Koramangala sont deux quartiers bourgeois qui se sont développés à partir des années 1960 au-delà de la demi-couronne péricentrale de terrains militaires qui entourent le *cantonment* (cf. II.A.2.b). Indira Nagar est à l'origine de l'image de *pensioners' paradise* de Bangalore, puisque ce quartier, pris entre les enclaves militaires à l'ouest, les espaces du complexe militaro-industriel à l'est et au sud (HAL) (cf carte n°2.1), s'est développé avec l'arrivée de militaires de haut rang et de hauts fonctionnaires désireux de s'installer pour leur retraite à Bangalore. Par ailleurs ces deux quartiers ont massivement accueilli, dans les années 1980-1990, les multinationales et les entreprises liées au secteur informatique (cf. II.A.2.c). On retrouve ici la notion de rente de situation, appliquée par Renaud le Goix aux *gated communities* californiennes, montrant que les enclaves ne diffèrent souvent pas beaucoup en termes de contenu socio-économique de leurs voisinages (2002, p.330-331).

Le lancement de ce nouveau « produit » immobilier à Bangalore était conçu par ses promoteurs immobiliers comme des chevaux de Troie pour pénétrer le marché local, afin de profiter de l'effet de bulle et de la flambée des prix, mais il n'a en fait trouvé que difficilement et lentement une clientèle, comme en témoigne le cas de Raheja Residency, que nous avons pu retracer (cf. encadré n°7.1). Les difficultés de la commercialisation, qui s'est soldée par un semi-échec, l'évolution de la composition de ses occupants, ainsi que des informations concernant les autres premiers *condominium*s[15], montrent la réception assez difficile localement de ce nouveau type d'espaces résidentiels dans les années 1990. Ce blocage initial témoigne de la difficulté d'acclimatation du mode d'habiter en appartements et dans des immeubles résidentiels, et l'erreur d'appréciation commise par les groupes immobiliers extérieurs, qui n'ont pas perçu la spécificité et l'inertie des pratiques résidentielles locales. La clôture et les garanties de sécurité qu'elle matérialise n'ont pas été perçues comme une valeur ajoutée suffisante, qui aurait été susceptible de contrebalancer la préférence pour les maisons.

[14] Le troisième ensemble, Golden Enclave, qui se trouve à environ un kilomètre de Diamond District, est d'après plusieurs architectes et urbaniste locaux, une imitation de ce qui se faisait alors à Mumbai, le projet d'un investisseur local qui fait un « coup » dans l'immobilier, sans suite.

[15] Diamond District a rencontré des difficultés similaires, d'autant que sa localisation présente des problèmes : au nord le complexe est bordé par Airport Road, ce qui entraîne des nuisances liées à la circulation ; à l'ouest il est longé par un canal devenu un égout à ciel ouvert, qui oblige à « casser » les loyers des appartements de ce côté.

<u>Photos n°7.5 :</u> Les réalisations de Raheja dans les années 1990 à Bangalore

(2004)

a) Raheja Residency

Entrée nord (guérite et panneaux pour les véhicules au premier plan à gauche)

b) Raheja Arcade, Koramangala

c) Raheja Residency

Vue de l'intérieur de l'enclave.

Encadré n°7.1 : Raheja Residency, Koramangala

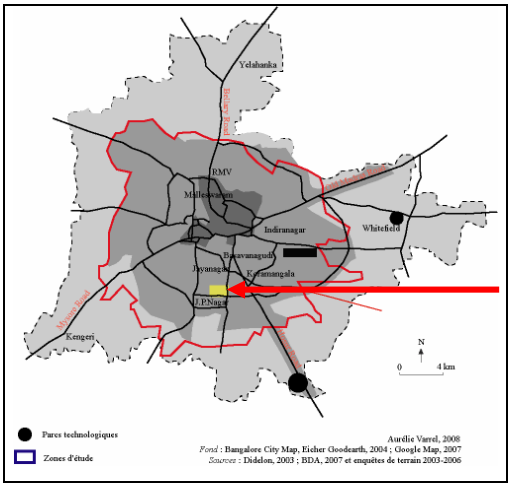

Sources : L'ensemble des informations relatives à la commercialisation du *condominium* et aux choix stratégiques du groupe Raheja ont été rapportés par un membre de l'équipe commerciale de l'époque, aujourd'hui directeur commercial d'un autre groupe immobilier de Bangalore, lors de deux entretiens, en novembre et décembre 2004. Elles ont été complétées lors de notre entretien avec I. Zachariah, qui a été l'architecte du projet, en novembre 2004. Ces informations ont ensuite été corroborées par différents acteurs du secteur de l'immobilier et de l'architecture.

Les premiers plans datent de 1991, la construction des huit immeubles et des sept à huit cents appartements s'est étalée de 1996 à 1999. Mais la vente des logements ne prend fin qu'en 2001, à des prix divisés par deux par rapport à ceux de lancement. L'opération s'est donc soldée par une contre-performance pour le groupe Raheja. L'ensemble comporte huit immeubles, réunissant plus de sept cent appartements. La photo n°7.5.c souligne l'aspect assez minéral de l'ensemble, organisé autour d'une esplanade centrale peu végétalisée ; les abords donnant sur l'extérieur sont plus ombragés. L'architecture des bâtiments comme le plan d'ensemble ont été copiés sur des plans singapouriens fournis par Raheja à l'architecte local. En dépit du positionnement économique et marketing du produit sur un créneau réservé à une clientèle aisée[16], les équipements collectifs sont relativement pauvres : *club* correspondant initialement à quelques salles destinées à des réunions et activités organisées par les résidents, parking au rez-de-chaussée, petite aire de jeux pour les enfants. L'ensemble est entouré d'un mur d'enceinte peu élevé et les trois accès sont mollement surveillés depuis des guérites de gardiennage, puisque j'ai pu y entrer et faire des photos pendant une demi-heure sans aucune intervention[17] (photo n°7.5.a).

[16] Les appartements de trois et quatre chambres étaient initialement proposés à la vente au prix de deux millions de roupies en 1998-99, soit près de 280 000 francs de l'époque.

[17] La surveillance peut être beaucoup plus stricte ailleurs (cf. VIII.A.1).

On trouve là sans doute les facteurs du demi-échec rencontré par Raheja. La valeur ajoutée des services et équipements liés à ce nouveau produit apparaît faible, dans une ville où le niveau de criminalité est très faible, et à proximité de plusieurs clubs classiques aux équipements sportifs de meilleure qualité (encadré n°8.1). Par ailleurs, vivre en appartement va à l'encontre de la *house culture* évoquée plus haut, qui domine les modes d'habiter de la classe aisée locale, et cela semble être rétrospectivement la raison principale des difficultés pour vendre ces logements, d'après les observateurs du marché de l'immobilier. Enfin dans les années 1990 le marché de l'immobilier résidentiel est encore à peu près équilibré entre offre et demande, donc nulle ruée vers cette offre de sept cent logements supplémentaires[18]. L'analyse des différents profils d'acheteurs, rapportés par l'interlocuteur de Raheja, est porteuse d'enseignements : les appartements ont finalement été vendus essentiellement à des personnes non originaires d'Inde du Sud, ou n'y résidant plus depuis un certain temps. Il s'agit pour une part de personnes venant de régions plus septentrionales de l'Inde (il faut évoquer ici notamment la vague de familles aisées de Mumbai qui sont venues s'installer à Bangalore après les émeutes et affrontements inter-communautaires de 1992-93) ; pour une autre part d'Indiens immigrés (*Non Resident Indians*) qui souhaitaient réaliser un investissement à but locatif. Les quelques acquéreurs locaux initiaux semblent être des cadres supérieurs et dirigeants d'entreprises étrangères ou indiennes, qui avaient déjà vécu en appartement au cours de leur carrière, dans des grandes villes du nord et de l'ouest de l'Inde, ou à l'étranger. La stratégie d'entrée sur le marché immobilier bangaloréen de Raheja avec ce produit inédit a donc été un échec. Il s'est d'ailleurs abstenu localement de toute opération jusqu'en 2005. Le site web du groupe faisait état en 2004 de plus de 2000 réalisations dans la région de Mumbai et Pune, mais aucune de ses réalisations bangaloréennes n'était mentionnée, alors qu'il y a fait construire dans les années 1990 au moins deux ensembles résidentiels, un espace commercial (photos n°7.5.b) et deux immeubles de bureaux.

Après ces premières réalisations peu concluantes, les projets et mises en chantier de *condominium*s ont repris à l'initiative des grands promoteurs locaux : le groupe Brigade en particulier, a joué un rôle important, en relançant ce produit avec Brigade Residency, en 1999, au sud de Banashankari, qui a mieux marché. Ce revirement s'explique en partie par l'arrivée plus tardive de ce complexe, au début du boom des NTIC, qui a élargi la clientèle, mais aussi par l'implication des promoteurs locaux, qui se sont efforcés de tenir compte des attentes de la clientèle locale. La responsable du marketing de Brigade m'a exposé les différents points

[18] Entretien, Hemang Rewal, 23/07/04

expliquant, du point de vue du promoteur, la réussite de ce projet, dont tous les appartements ont été vendus en six mois, par rapport aux difficultés rencontrées par les premiers *condominium*s : Brigade Residency est un ensemble de taille plus modeste (2 hectares, 200 appartements), où les gens se sont sentis moins désorientés que par exemple à Diamond District (photo n°7.8) ; il est localisé à proximité de Banashankari et de Jayanagar, des quartiers bourgeois traditionnels du sud de la ville, effet d'adresse qui importe pour une clientèle fortunée ; la réalisation a été soignée, avec notamment la construction d'une (petite) piscine, ce qui reste rare à Bangalore ; enfin le promoteur a veillé à créer les conditions d'une vie sociale dans l'enclave, en créant un *clubhouse* bien équipé et en soutenant l'organisation d'événements collectifs[19].

Le succès de Brigade Residency, évoqué par d'autres promoteurs lors d'entretiens ultérieurs, a constitué un tournant, en prouvant la possibilité de vendre localement des appartements en *condominium*, pas seulement à une élite dans le *cantonment*. Les lancements de projets se sont multipliés à partir de 2001-2002, profitant de l'afflux d'une clientèle exogène, les salariés des grandes entreprises du secteur privé. Les *condominium*s se sont multipliés en particulier dans la partie sud de Bangalore, comme ceux des photos n°7.6 et n°7.7. Ce produit, qui réclame un savoir-faire solide sur le plan de l'architecture et de la construction, est devenu propice à l'entrée sur le marché bangaloréen de promoteurs extérieurs comme Mantri qui est une entreprise de Pune (Maharashtra). On relève aussi sur ces images le caractère très massif de ces ensembles, l'augmentation de la taille des immeubles, marquant une évolution par rapport à Raheja Residency par exemple.

[19] Entretien, responsable du marketing, Brigade Group, 3 août 2004

<u>Photo n°7.6 :</u> Purva Heights (Puravankara), Banerghatta road, sud-est de J.P.Nagar

(février 2006)

<u>Photo n°7.7 :</u> Mantri Pride, Jayanagar

(février 2006)

<u>Photo n°7.8:</u> Diamond District, vue de l'intérieur de l'enclave

(juillet 2004)

b. <u>L'apparition des lotissements à accès restreint (*gated communities*)</u>

Il faut également évoquer les lotissements de villas clôturés de type « gated community ». Ce terme n'est certes utilisé localement que rarement mais accepté et repris sans difficulté par les interlocuteurs, résidents comme professionnels de l'immobilier.

Les premiers lotissements clos de ce type apparaissent à Bangalore durant la seconde moitié des années 1990, dans le contexte de dépression du marché immobilier postérieur à la première bulle. Ce type d'enclave diffère des lotissements clos des années 1980 décrits précédemment, car il s'agit de maisons en lotissements mises sur le marché « clés en main » : l'ensemble est entièrement conçu, planifié et réalisé par un promoteur immobilier et l'équipe d'architectes et de constructeurs qu'il commandite. Le style des villas correspond généralement à un seul modèle architectural commun. Le lotissement est doté d'un certain nombre d'équipements collectifs, dont l'entretien et le fonctionnement sont assurés en général par le promoteur immobilier ou une filiale de sa société, et le fonctionnement est soumis à un certain nombre de règles collectives. Ils correspondent donc, morphologiquement et fonctionnellement, à ce qu'un certain nombre de géographes définissent comme des « gated communities » (Blakely & Snyder, 1997 ; Frantz, 2000 ; Le Goix, 2005).

Par ailleurs, leur situation correspond à la situation générique de front urbain voire de périphérie semi-rurale de ces ensembles (Le Goix, 2002 ; Capron, 2004). Les projets initiaux ont en effet été implantés dans la grande périphérie alors encore rurale de Bangalore, à une trentaine de kilomètres du centre-ville, à la fois pour des raisons pratiques de disponibilité et de coût des terrains, mais également à proximité des deux grands parcs technologiques créés par le gouvernement : Electronic City au sud ; l'International Technology Park à Whitefield[20]. C'est à quatre kilomètres au sud de l'ITPL que se trouve Palm Meadows, le projet précurseur dont le succès fait référence (cf. encadré n°7.2).

Le « coup » réalisé par Adarsh a une postérité notable, avec une douzaine de projets de ce type en cours de réalisation en 2004, dont Adarsh Vista. Pour des questions de disponibilité et de coût du foncier, tous sont situés en grande périphérie, dans les zones de concentration de parcs technologiques et de campus d'entreprises tertiaires : à Whitefield, où Prestige a pas moins de quatre projets dont l'immense « Ozone » ; au sud-est (Sarjapur Road), où se trouve entre autres les campus de Wipro et Microsoft ; au sud près d'Electronic City (cf. carte n°2.1)[21]. La plupart des projets sont de plus petite taille mais reprennent le concept d'un lotissement de villas de même style, réalisé par un seul promoteur, offrant un certain nombre de services et d'équipements, tout en visant des niveaux de prix et des clientèles légèrement variables. Par exemple Sobha, entreprise de même catégorie qu'Adarsh, réalise depuis 2000 de petits complexes de villas, en y adjoignant des *condominium*s et des maisons mitoyennes (*row houses*), en une série de trois *compounds* mitoyens, permettant de mettre en commun les équipements collectifs et d'assurer les ventes.

On peut aussi s'intéresser à une entreprise de troisième catégorie, au travers de l'exemple de Chaithanya, petit promoteur spécialisé dans les lotissements de villas[22]. C'est une entreprise caractéristique de l'entrée dans le secteur de non-professionnels, en l'occurrence de grands propriétaires terriens telugus qui se sont lancés dans l'immobilier pour valoriser leurs vastes terrains agricoles : ils ont réalisé et commercialisé trois lotissements haut de gamme depuis 2000

[20] Whitefield est une colonie de chrétiens indiens et d'anglo-indiens, créée à 25 km à l'est de la C&M Station en 1882, semble-t-il pour échapper aux discriminations (Gazetteer, 1990, p.15 ; Savin, 2006, p.37-38). L'implantation initiale est organisée selon un double plan radio-concentrique, avec des maisons indépendantes le long des voies. Le nom de cette implantation a été repris pour assurer la promotion de l'ITPL à la fin des années 1990, qui est situé 4 km plus à l'ouest. Ce choix est certes celui de la route que partagent les deux lieux, mais a sans doute à voir aussi avec la consonance occidentale du toponyme, alors que les deux lieux appartiennent administrativement à la municipalité (CMC) de Mahadevapura.

[21] Se dessine une zone qui prend en écharpe la grande périphérie de Bangalore du sud à l'est, et qu'un projet latent depuis la fin des années 1990, formulé par Jurong, la société singapourienne qui a réalisé l'ITPL, propose de transformer en « IT corridor » (Heitzman, 2004, p.206-207 ; Lefèvre, 2006 ; Nair, 2005, p.340-344).

[22] Source : entretien, Chaithanya, 07/11/2004

à Whitefield, tout en rachetant systématiquement des terrains dans la zone depuis les années 1980 (Whitefield accueille aussi un ashram important depuis les années 1970, qui constituait un premier pôle attractif). Ils sont associés à un cabinet d'architecture pour le design des lotissements car ils visent la clientèle des NTIC, donc des niveaux de prix élevés. Les vingt-cinq maisons du premier lotissement, Ananya, ont été vendues entre trois et cinq millions de roupies soit un peu plus de 60 000 dollars US ; les trente du deuxième lotissement, Armadale, qui se distingue par sa très grande qualité architecturale (document n°7.2), ont été lancées à six millions et ont atteint pour les dernières douze millions, soit 250 000 dollars US. En 2004 le promoteur commençait à vendre sur plans Samarpan, projet de grande ampleur (203 maisons sur douze hectares). Dans les trois cas, entre 20 et 30% ont été vendus à des NRI, essentiellement des États-Unis, qui louent ou y logent de la famille. Le représentant de Chaithanya, en mettant l'accent sur la qualité de l'architecture à Armadale et sur la réflexion sur la trame viaire à Samarpan, soulignait le caractère très concurrentiel de ce marché de niche élitiste. Durant tous les entretiens menés auprès de promoteurs commercialisant des lotissements clos de villas, Palm Meadows a été cité comme une référence, par rapport à laquelle ils situaient leurs propres réalisations ; ils insistaient notamment sur les améliorations apportées par rapport à Palm Meadows, qui est jugé trop dense, avec une trame viaire mal conçue, une qualité de bâti médiocre et des équipements en-deçà des exigences de la clientèle[23].

[23] L'architecte d'Adarsh a d'ailleurs admis implicitement amender certaines maladresses commises à Palm Meadows.

Encadré n°7.2 : Palm Meadows, Whitefield

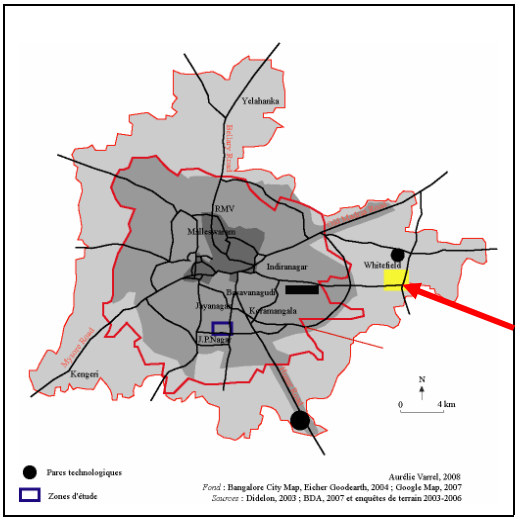

Sources : Entretiens : N. Venkataraman, architecte de Palm Meadows (19/11/2004) ; directeur commercial d'Adarsh (7 et 12/12/2004) ; informateurs du secteur de l'immobilier et de l'urbanisme ; observation (mai et juillet 2004) ; discussions avec des résidants ; sites web d'Adarsh et de Palm Meadows[24]

Ce projet est lancé en 1995 par Adarsh Developers, qui était alors une petite société immobilière. En termes de stratégie, il s'agit à l'époque pour un petit promoteur local et un architecte de proposer un produit nouveau pour attirer la clientèle dans un lieu isolé et excentré, un terrain de quarante hectares dans la grande périphérie. Le promoteur et son architecte ont élaboré un projet innovant et haut de gamme, dont l'idée, le modèle architectural et les plans sont inspirés par un voyage d'étude en Australie, et notamment Black Town, dans la banlieue de Sydney[25].

Le projet initial d'un lotissement clos de villas de « style méditerranéen » (photos n°7.9), sur un terrain de dix hectares, piétine : si cinq villas de démonstration sont construites dès 1995, il n'y a en fait pas eu de résidants permanents avant l'année 2000[26], en raison de la crise du secteur à partir de 1995. Le décollage s'opère en grande partie grâce à la proximité de l'ITPL et des implantations d'entreprises alentour, leurs cadres dirigeants et expatriés composant une part importante des résidants.

[24] Disponible en ligne : www.adarshdevelopers.com. Le site web de Palm Meadows, initialement à vocation professionnelle, a évolué à l'automne 2006 pour favoriser le fonctionnement en « e-communauté » de l'ensemble des résidants : http://palmmeadows.pbwiki.com.

[25] Paradoxalement, les *gated communities* étaient alors assez rares en Australie, en tout cas bien moins courantes que dans d'autres pays neufs. Par ailleurs, elles y seraient assez mal perçues, notamment par les médias qui les dénoncent comme s'inscrivant en faux par rapport aux valeurs égalitaires censées être au cœur de la société australienne d'après Gérald Billard et François Madoré (2004).

[26] Source : « The Colombus of Palm Meadows », http://palmmeadows.pbwiki.com/history1, consulté le 27 février 2007

C'est donc la circulation de la main-d'œuvre très qualifiée qui a permis le décollage du projet, d'autant que la valeur locative et immobilière des maisons est très élevée : en 2004 le niveau le plus bas de loyer (maison à étage et en bande, trois chambres, comme sur la photo n°7.9.b) s'élevait à quarante mille roupies par mois, soit environ mille dollars US, prix qui pouvait être doublé si c'était une entreprise qui prenait la maison à bail pour y loger ses salariés[27]. Palm Meadows » comptait en 2004 plus de trois cent villas (ce chiffre devrait avoir doublé avec le lancement d'une seconde phase sur une vingtaine d'hectares adjacents), ainsi qu'un club, pourvu d'équipements récréatifs et sportifs, tout juste terminés fin 2004. L'accès se fait par une unique entrée monumentale surveillée ; l'ensemble est entouré de hauts murs surmontés de barbelés et surveillé par des gardiens (cf. photos n°9.1) ; le personnel de service comme tous les visiteurs doivent en théorie être autorisés à entrer par un résidant et porter un badge. Le lotissement a réussi à avoir accès au réseau électrique de la municipalité de Mahadevapura et possède sa propre station de pompage. Le parcours d'Adarsh est caractéristique de l'évolution du secteur depuis le début du boom des nouvelles technologies à Bangalore. Le succès de Palm Meadows a grandement contribué à la placer parmi les entreprises majeures du secteur, même si ni sa taille ni sa spécialisation dans le résidentiel ne lui permettent de faire partie des leaders.

De façon caractéristique, Adarsh a réalisé durant cette période à la fois des *condominium*s qui sont concentrés en bordure sud de Jayanagar, et ce lotissement clos sur un terrain acheté avec les profits des *condominium*s, qui a établi sa réputation de promoteur haut de gamme. Ces formes innovantes sont justifiées par l'architecte et par leurs situations excentrées : que ce soit au sud de Jayanagar au début des années 1990 ou à Whitefield, il fallait pouvoir proposer une prestation différente et haut de gamme pour attirer la clientèle, d'autant que les taux d'intérêt étaient élevés. Pour le projet suivant, Adarsh Vista, la logique reste la même, celle de l'innovation et de l'exceptionnel, en implantant un nouveau lotissement de villas sur les rives mêmes d'un lac de la périphérie nord-est : il fait d'ailleurs l'objet d'aménagements spécifiques : piscine au bord du lac et mur en verre pour profiter de la vue. La mise en valeur d'un cadre exceptionnel qui est une stratégie décrite aux États-Unis (Blakely & Snyder, 1997) n'avait pas encore été explorée à Bangalore, Adarsh cherchant ainsi à rester précurseur à défaut d'avoir les moyens des plus grandes entreprises du secteur.

[27] A environ un demi-kilomètre à l'ouest se trouve une petite enclave de villas, Prestige Lake Vista, avec le même type d'architecture. Toutefois c'est une enclave d'une vingtaine de villas, dont le portail est constamment fermé et étroitement surveillé (cf. photo n°8.2.b), car y résident des personnalités locales (informations factuelles obtenues sur le site web de Prestige : www.prestigeconstructions.com, consulté le 25 avril 2004). Cela correspond à un autre type de *gated communities* : les quartiers sécurisés de luxe (Blakely & Snyder, 1997).

<u>Document n°7.2 :</u> Esquisses de deux maisons types d'entrée de gamme Chaithanya (à gauche Ananya, à droite Armadale)

(<u>source</u> : site web du promoteur, consulté le 5 mai 2005)

<u>Photos n° 7.9:</u> L'architecture de Palm Meadows

(Whitefield, mai 2004)

a) Villas de milieu de gamme, dans une impasse.

b) Maisons en bande (*row houses*), entrée de gamme. Elles ont plutôt vocation à être louées. Ici la voie en impasse était bloquée par des pierres (hors cadre), signe qu'aucune n'était occupée. L'impasse est close par un mur à l'arrière-plan qui sépare cette partie du lotissement de la seconde phase.

Ces études de cas de lotissements et de stratégies d'entreprises montrent la fièvre autour de ce nouveau type d'espace résidentiel et produit immobilier, qui est spatialement associé aux espaces en rapide mutation du futur (?) IT Corridor (cf note n°22) et économiquement au boom économique que connaît Bangalore depuis 2000, ainsi qu'à la migration des très qualifiés au travers du marché des NRI. Les *gated communities* se distinguent en effet sur ces deux points des *condominium*s. Elles nécessitent plus d'espace et se trouvent donc nécessairement en grande périphérie, ce qui n'est pas le cas des *condominium*s ; le moyen pour rendre attractifs ces lieux est de les implanter à proximité des entreprises qui ont également dû s'excentrer à partir des années 1990 et des axes rapides qui les desservent (cf. II.A.2.c). Par ailleurs, le niveau de prix pratiqué implique soit de travailler pour une entreprise insérée dans les réseaux de l'économie mondialisée, soit d'avoir travaillé au moins un temps à l'étranger[28], ce qui en fait un produit élitiste au développement donc limité, même si des formes moins luxueuses peuvent apparaître. Les *condominium*s s'adressent certes à une clientèle aisée mais moins limitée. La *gated community* est pour cette raison un produit immobilier largement commercialisé sur le marché des NRI : sur ce type de produits, ceux-ci représentent un tiers des acheteurs, chez Adarsh comme chez Chaithanya. Ainsi, durant mon entretien chez Chaithanya, mon interlocuteur a dû s'interrompre une dizaine de minutes, pour converser avec un propriétaire de Samarpan qui

[28] Toutes les informations que nous avons pu recueillir sur les parcours professionnels et spatiaux de résidants de Palm Meadows concordent sur ce point.

appelait de Californie. Les enclaves permettent la mise sur le marché d'un produit immobilier standard, facile à commercialiser aux échelles nationale et internationale (Guillot, 2001).

3. Contrepoint foncier : le rôle de l'enclave et de la clôture dans un contexte de spéculation et de litiges

L'enclave et la clôture correspondent certes à des évolutions d'ensemble de la production d'espaces résidentiels à l'échelle mondiale, et dans le cas de Bangalore à l'acclimatation de formes architecturales et urbanistiques déjà présentes ailleurs en Asie et en Inde. Toutefois certains proposent une lecture plus critique de l'émergence et de la diffusion de ces formes, qui ont eu lieu à deux moments de forte spéculation foncière et immobilière, le milieu des années 1990 et la première moitié des années 2000. Cela rejoint certains travaux analysant la clôture comme un élément de stabilisation de la valeur de l'investissement immobilier (Le Goix, 2001), dans un contexte de forte fluctuation des statuts fonciers. La clôture peut alors être un moyen de sécuriser l'investissement pour le promoteur et les résidants, selon des modalités déjà décrites ailleurs ce qui souligne la diffusion du modèle mais spécifiques au contexte particulier d'une ville du Sud en croissance rapide (Pérouse, 2004).

La clôture permet d'abord de s'assurer de l'évolution des terrains et maisons avoisinantes. Les photos n° 7.9.a et b prises dans le quartier très chic de Koramangala, qui est volontiers décrit dans les médias voire par des chercheurs comme une vitrine de l'Inde technologique (Audirac, 1997), présentent des situations qui peuvent être observées couramment en Inde, dans des quartiers résidentiels classiques ou dans les *layouts* : soit des terrains non construits pour des raisons diverses, soit « squattés » par de l'habitat informel[29]. Cela pose problème aux voisins, dont la valeur du bien foncier et immobilier est dépréciée par ce type de voisinage ou sa potentialité. Une *gated community* garantit qu'aucun terrain ne demeure vacant ni ne puisse être squatté, puisque tous sont viabilisés et construits par le promoteur au même rythme et selon des plans similaires.

[29] Les occupants peuvent même parfois occuper ce terrain avec l'accord du propriétaire, qui préfère choisir lui-même ses squatteurs que subir l'occupation d'une parcelle non construite. Leur situation est précaire puisqu'ils n'ont aucun titre de location et sont installés là en violation des règles d'urbanisme. Ce type de processus a été décrit à Delhi (Dupont *et al.*, 2000) et à Calcutta (Racine, 1986).

Photos n° 7.9 a et b :

Parcelles non construites dans le quartier résidentiel de Koramangala

(avril 2003)

Par ailleurs, dans une *gated community*, les propriétaires disposent de garanties sur l'entretien et l'évolution des environs immédiats de leur maison / appartement, qui sont assurés par le promoteur puis par l'association des résidants[30], ainsi que par l'engagement contractuel des

[30] Une fois tous les travaux finis, le promoteur doit légalement se décharger de la maintenance et l'entretien au bout d'un an sur l'association des résidents (*residents' welfare association*) dont l'existence est exigée légalement à partir de huit propriétaires. Celle-ci collecte les charges et sous-traite ces tâches. Mais le promoteur peut garder le contrôle sur la façon dont l'ensemble est entretenu, par exemple en obligeant contractuellement l'association à sous-traiter à

résidants à se soumettre à un ensemble de règles qui peuvent être très contraignantes[31]. Ceci constitue une garantie de stabilité de la valeur des terrains et bâtiments dans l'enclave, donc de l'investissement initial.

Dans un contexte de villes du Sud en rapide croissance, l'expansion urbaine s'accompagne de nombreux changements voire revirements des plans d'occupation des sols, de litiges avec les différentes administrations et scandales sur le statut des terres[32] (cf. II.A.2.d).

Un bon exemple à Bangalore en est le statut foncier de Palm Meadows, que nous avons déjà largement évoqué comme une référence. Or en 2006 le lotissement était d'après le plan d'occupation des sols construit sur un « terrain agricole », et se trouvait donc sous la menace constante, en théorie, d'une éviction forcée des habitants et de la destruction des constructions. Il s'agissait effectivement initialement de terres agricoles de la périphérie rurale de Bangalore : le promoteur aurait du faire une demande officielle auprès de plusieurs administrations pour obtenir sa conversion, et régler des droits de conversion importants. Le promoteur n'avait pas réglé, ou pu régler, les frais officiels et non officiels de conversion avant que le terrain prenne de la valeur, si bien qu'Adarsh se retrouvait en 2004 dans une situation ubuesque, puisque le lotissement n'avait aucune existence légale, ce que mon interlocuteur d'Adarsh admettait d'ailleurs en entretien. En conséquence il ne pouvait théoriquement obtenir son raccordement aux réseaux d'eau et d'électricité ni être intégré à la collecte des déchets, pris en charge par la municipalité ; or Palm Meadows était raccordé au réseau local d'électricité en 2004, moyennant sans doute des dessous-de-table à la municipalité de Mahadevapura où se trouve Whitefield. Ce raccordement partiel aux réseaux techniques s'explique aussi par le fait qu'il s'agit de procédures parallèles à celles de la conversion, non centralisées, ce qui induit des degrés de régularisation dans les faits très variables pour une même parcelle (SCE-Créocéan, 2004, p.40). En revanche, le Bangalore Development Authority a volontairement classé le lotissement comme « parc » dans la version du plan d'occupation des sols qui était valable début 2006, signifiant que le problème de la

---

la filiale maintenance de la société de promotion immobilière, ou bien en faisant durer indéfiniment les travaux en travaillant par phases.

[31] Le site web communautaire de Palm Meadows consacre une rubrique entière à ces différentes règles : http://palmmeadows.pbwiki.com/rules_bylaws_standards. On y relève par exemple une liste des plantes, arbres et essences que l'on a le droit de planter dans son jardin et un document de deux pages sur la façon d'entretenir son jardin. Toutefois il semble que ce soit à Palm Meadows, en raison de la taille du complexe et de son standing, que la réglementation soit poussée au maximum.

[32] En témoigne la lenteur de l'élaboration du nouveau Schéma directeur d'aménagement métropolitain de Bangalore, le *Comprehensive Development Plan*, démarré en 2002, et ses multiples moutures ; il n'a été approuvé officiellement que fin 2007.

conversion n'était toujours pas réglé. Pour clore sur cet exemple, l'urbaniste Solly Benjamin m'a suggéré que l'une des spécificités paysagères de Palm Meadows, l'absence totale de barrières à l'intérieur de l'enclave qui lui donne une allure très anglo-saxonne, pourrait être aussi une astuce légale : puisque l'ensemble n'est pas divisé en parcelles identifiables et que les propriétaires ne le sont que de leur maison, non du terrain, cela permettrait au promoteur de plaider en justice que l'ensemble lui appartient toujours, et qu'il ne se trouve pas dans l'obligation de le convertir puisqu'il ne l'a pas divisé ni vendu en parcelles[33]. Ce cas nous semble éloquent de la complexité de la question foncière à Bangalore sur les plans légal et politique. Clôturer l'enclave représente une garantie pour le promoteur et pour l'acheteur, qui protègent ainsi physiquement leur investissement si tout n'est pas en règle. Or les situations litigieuses sont courantes à Bangalore, où les publicités pour de nouveaux complexes s'ornent parfois de la mention : « approuvé par le BDA / BMRDA ». Il apporte un éclairage inédit à l'argument sur la garantie de l'investissement développé à partir du cas californien.

Cet historique de l'apparition et de la diffusion d'une nouvelle forme urbaine souligne le rôle de la circulation des individus comme « passeurs de nouvelles façons d'habiter », architectes, promoteurs, acheteurs et résidants, qui a été relevé par Xavier Guillot (2002, p.79) et Leslie Sklair (2005). L'espace urbain de Bangalore est ainsi relié à un phénomène observable sur tout le pourtour Asie-Pacifique, et dont la porte d'entrée en Inde a été Mumbai, générant des paysages uniformisés, grâce à la mobilité des individus et aux transferts de technologies et de savoir-faire.

C. Les pratiques résidentielles des *returnees*

Un trait saillant du groupe de *returnees* étudié est la grande uniformité de leurs pratiques résidentielles, que j'ai découvertes au fil des entretiens, notamment quand ils avaient lieu au domicile des personnes enquêtées, ou lors de la partie de l'entretien consacrée à cette question

[33] Solly Benjamin, urbaniste, entretien, Bangalore, 14 août 2004

(cf. annexe n°1). En effet l'immense majorité de ces *returnees* récents travaillant dans le secteur des hautes technologies résidaient dans des nouveaux espaces résidentiels clos comme ceux décrits dans la deuxième partie de ce chapitre, ce qui était a priori surprenant compte tenu de leur statut économique et social dominant : on aurait pu s'attendre à les voir occuper des maisons individuelles dans les quartiers traditionnels de la bourgeoisie, comme ceux décrits dans la première partie. Nous allons nous attacher pour comprendre cette tendance aux *returnees* en tant que résidants afin de comprendre les motivations qui guident leurs pratiques résidentielles et aux mécanismes économiques et spatiaux qui expliquent leur caractère très uniforme. J'emploie le terme « pratiques » résidentielles et non celui de « choix » car nous allons décrire ici des mécanismes de canalisation des *returnees* vers ces nouvelles enclaves résidentielles. Ultimement, notre but est de préciser le rôle de la circulation des individus dans la constitution de ce profil résidentiel assez uniforme et dans le développement de ces espaces urbains haut de gamme à Bangalore, sinon en Inde.

Méthodologiquement nous allons dans le premier point analyser les profils d'une partie réduite de notre échantillon de *returnees* (cf. V.A.2), sur laquelle nous disposions d'un ensemble d'informations suffisant, pour éclairer les ressorts de cette pratique en fonction de considérations d'ordre socio-économiques et relatives à leur itinéraire migratoire ainsi qu'à leurs pratiques résidentielles en migration. Nous nous appuyons aussi sur un travail d'enquête portant spécifiquement sur le secteur immobilier bangaloréen, à la fois de documentation (collecte et dépouillement de publications spécialisées et supports marketing ; analyse d'une dizaine de sites web de promoteurs) et d'entretiens avec des acteurs du secteur (liste en annexe n°5).

1. La grande uniformité des pratiques résidentielles

Le tableau ci-dessous rassemble un certain nombre d'informations concernant les ménages de notre échantillon, de trois types : des informations d'ordre sociologique et économique (tranche d'âge, taille du ménage, emploi et employeur) ; des éléments sur leur itinéraire migratoire (date de départ du migrant le plus ancien du ménage, durée de séjour à l'étranger)[34] et leur statut résidentiel à l'étranger ; des informations sur leur statut et trajectoire résidentielle à Bangalore. Nous avons retenu 22 ménages de *returnees* sur l'échantillon de 28 présenté dans le chapitre cinq. Il s'agit de couples ; nous avons exclu deux hommes seuls (célibataires ou divorcés) dont les options en matière de choix résidentiels sont plus larges. En ce

[34] La construction de ces données a été exposée en V.A.2.

qui concerne les autres personnes de l'échantillon initial ne figurant pas ici, nous ne disposions pas de l'ensemble des informations rassemblées ci-dessous à leur sujet, en particulier sur leur statut résidentiel à l'étranger et leurs projets.

Il s'agit d'un échantillon certes de petite taille dont la représentativité est par conséquent limitée, mais qui nous semble à même d'éclairer un certain nombre de mécanismes, avec l'émergence au fil des entretiens de logiques et de profils bien distincts. Sa taille réduite, son uniformité professionnelle et sectorielle induisent bien sûr des biais. Par exemple le nord de la ville et le *cantonment* sont très peu présents, avec seulement quatre personnes : cela pointe l'importance de la distance au lieu de travail dans le choix du lieu de résidence, les activités technologiques ayant une localisation plutôt périphérique, dans le sud et l'est (cf. III.A.2.c). C'aurait été différent en intégrant des personnes travaillant dans d'autres secteurs économiques telles que les fonctions supérieures de services aux entreprises, qui sont concentrés dans le CBD autour de M.G. Road (cf. carte n°3.1). La liste des quartiers est par ailleurs assez restreinte et confinée à des quartiers plutôt bourgeois, ce qui me semble constituer un critère dans le choix – dans la mesure où il existe – du lieu de résidence.

<u>Tableau n°7. :</u> Tableau récapitulatif des enquêtes (résidentiel)

Nom de(s) personne(s) enquêtées	Tranche d'âge	Taille du ménage	Emploi / type d'entreprise	Durée de la migration	Année de retour	-Quartier d'installation à Bangalore -Nom (si enclave)	Type de logement et statut à Bangalore Si projet ultérieur, lequel ?	Type de logement et statut à l'étranger
1 Prakash	46	4	PDG PME transnationale	10 ans	1998	Basavanagudi	Maison (propriétaire) non	Appartement, Silicon Valley, propriétaire (séjours professionnels répétés)
2 Watan & Beena	25-30	3 (+ belle-mère)	Ingénieurs MNC	9 ans	avril 2004	Indira Nagar Diamond district	Appartement condominium (locataire) Sans pour le moment	Maison, locataire
3 Umesh	36	4	Project manager MNC	13 ans	sept 2003	Whitefield Palm Meadows (initialement dans maison famille à Jayanagar)	Maison (locataire) non	Maison, Freemont, propriétaire (vendue après le retour)
4 Surya	35	5	Group manager MNC	13 ans	sept 2003	Indira Nagar	Maison individuelle (locataire) Maison en construction	Maison, Californie, propriétaire (vendue avant de rentrer, en 2003)
5 Suresh & Sujata	35-40	3	Project manager MNC	8 ans <u>Singapour</u>	sept 2003 – fév 2004	Indira Nagar	Appartement condominium (locataire) Acheter une maison	Appartement, propriétaire, vendu, (raison des retours décalés en Inde)
6 Raos	35-40	3 +2 (joint family)	Business development manager MNC	11 ans	avril 2003	J.P. Nagar Adarsh Residency	Appartement condominium (locataire) Acheter une maison	Maison, propriétaire, Maryland (vendue avant de rentrer)
7 S.	35	4	Senior research engineer MNC	10 ans	déc 2001	Koramangala Raheja Residency	Appartement condominium (locataire) Acheté appartement Brigade Millenium (mars 2005)	Appartement, locataire

8 Sai	34	2 (+ 1)	Product and test engineering manager MNC	13 ans	mai 2004	Indira Nagar	Appartement dans une petite résidence (locataire) Acheter une maison	Maison, propriétaire, Freemont (vendue)
9 Pradeep	31	3	Senior engineer MNC	6 ans	juil 2003	Koramangala Kolte Patil	Appartement condominium (locataire) Acheté appartement condominium Brookefields	Appartements, locataire
10 P.	42	4	Department manager MNC	16 ans	avril 2003	Whitefield Palm Meadows	Maison (propriétaire) non	Maison, Mountain View (vendue)
11 Poonam	36	4	Project manager GE indienne / Ingénieure MNC	4 ans	sept 2002	J.P. Nagar Adarsh gardens	Appartement condominium (locataire) non	Maison, locataire
12 Pankaj & Preity	31	3 (+1)	Project manager MNC	7 ans	janv 2003	Diamond district	Appartement condominium (locataire) Acheté Adarsh Vista (maison)	Appartements, locataires
13 Mohan	40	4	Team leader MNC	11 ans	avril 2003	Prestige Greenwoods (Old Madras rd)	Appartement condominium (locataire) Acheté Prestige Ozone (maison)	Maison, propriétaire (Nord-est) puis locataire (Californie)
14 Kartheek	25	3	Formateur PME indienne	9 ans	déc 2003	IISc staff Quarter (joint family)	Appartement (hébergé par famille) Emménager dans un appartement séparé, appartenant à la famille	Appartement (locataire)
15 Jayanthi	39	4	Technical manager GE indienne	14 ans	avril 2004	J.P. Nagar Brigade Millenium	Appartement condominium (locataire) Option pour l'achat appartement Millenium /faire construire sur terrain familial ? (Basavanagudi)	Maison, Santa Clara, vendue

16 Deepika	30	4	Ingénieur, PME indienne	7 ans	2002	Malleswaram Petit immeuble résidentiel	Appartement Locataire Pas pour le moment	Appartement (locataire)
17 Bala & Pratibha	40-50	3	Technical manager MNC	12 ans	2002	Koramangala Raheja Residency	Appartement condominium Locataire non	Appartement (locataire)
18 Ashwant & Nirmala	35-45	4	(business dvt manager)	15 ans	mai 2004	JP Nagar	Maison individuelle (?) non	Appartements (locataire)
19 Arun	26	2	Ingénieur MNC	5 ans Belgique	mars 2004	Koramangala Kolte Patil	Appartement condominium (locataire) Option d'achat appartement Brigade Metropolis (Malleswaram)	Appartements (locataire)
20 Anshuman	30	3	Team leader MNC	4 ans	déc 2003	Cantonment	Appartement (locataire) Acheter un appartement	Appartement (locataire)
21 Anand	31	3	Ingénieur	4 ans	fév 2003	Brookefields	Appartement condominium (locataire) ?	Appartement (locataire)
22 Girish & Beena	35-40	3	Department manager MNC / Senior Engineer	13 ans	Déc 2002	Cantonment	Appartement (locataire) ?	Maison, Oregon, propriétaire (non vendue)

Source : enquêtes, Bangalore, 2004

Colonne n°2 : la tranche d'âge comprend l'âge des deux conjoints

Colonne n°3 : par souci de précision la désignation exacte des emplois a été laissée en anglais, sauf pour les ingénieurs

Dernière colonne : le lieu de la résidence a été mentionnée si l'enquêté était propriétaire

MNC : multinationale GE indienne : grande entreprise indienne

Le premier constat est la domination quasi exclusive de l'immeuble ou de la maison dans un lotissement à accès restreint comme lieux de résidence. Trois ménages seulement suivent le schéma classique des classes aisées et moyennes locales et résident dans une maison indépendante et un quartier traditionnel (n°1, n°4, n°18) ; parmi ceux-là, deux sont originaires de Bangalore et habitent dans leur quartier d'origine.

Si on observe les facteurs de différenciation en ce qui concerne le type de logement occupé, il faut souligner le rôle de l'âge des migrants et de la durée du séjour à l'étranger. Les plus jeunes *returnees*, qui ont passé à peine quelques années à l'étranger, à des niveaux de salaire d'entrée, ne vivent pas dans des enclaves car ils n'en ont pas les moyens (n°14, n°16), ou si c'est le cas dans des lieux récents, excentrés et assez peu prisés (n°9, n°19, n°21). L'enclave est en effet un lieu résidentiel haut de gamme, où les loyers et les charges sont plus élevés que dans de petits immeubles résidentiels de quartiers plus modestes ou excentrés. Des personnes plus âgées ayant passé une période assez courte à l'étranger peuvent y résider car ils ont su et pu économiser davantage et rentrent à des positions garantissant un salaire indien assez élevé.

Un troisième facteur tient à l'origine géographique des ménages : les personnes ayant des liens à Bangalore (kannadigas, bangaloréens non kannadigas, personnes ayant travaillé ou vécu à Bangalore précédemment) ont des pratiques résidentielles plus variées, en ce qui concerne le type de lieu de résidence et la localisation dans l'espace urbain. Ils ne résident pas nécessairement dans des enclaves ni dans des immeubles, et vivent dans un nombre de quartiers plus important, plus varié. Cela s'explique par leur capital social et spatial ancré localement qui leur donne accès à d'autres solutions, tant en ce qui concerne les quartiers d'installation que les types d'espaces résidentiels : maisons individuelles, petits immeubles résidentiels ; présence dans des quartiers plus anciens et traditionnels (Basavanagudi, Jayanagar, Malleswaram, Indira Nagar hors enclaves). Toutefois tous n'ont pas pu le faire. L'enclave semble alors fonctionner comme un sas, un lieu d'accueil, avec un autre projet sur le moyen/long terme (n°5, 6, 15).

Les *returnees* ne disposant pas d'ancrage préalable localement résident au contraire presque tous dans des enclaves. Une exception notable (n°4) correspond à un cadre très haut placé dans une multinationale et qui m'a dit avoir mis un point d'honneur à donner à sa famille un lieu de résidence similaire à ce qu'elle avait à l'étranger ; il s'agit d'un cadre qui a été transféré depuis les États-Unis, type de personnel qui souvent bénéficie des services d'un agent immobilier pour trouver rapidement un logement et qui en outre reste à un niveau de salaire très élevé. Cela indique que résider dans une enclave semble être moins un choix que le résultat d'une absence de choix, faute de connaissances de / dans la ville, voire de moyens financiers pour habiter dans une

maison. Cela va nous conduire à analyser les processus à l'œuvre qui limitent et canalisent les *returnees* vers ce créneau très particulier de l'offre résidentielle locale.

Enfin le type de lieu où ils résidaient auparavant pas plus que leur statut foncier passé ne jouent apparemment de rôle déterminant, ce qui va à l'encontre a priori des hypothèses sur la transférabilité des modes d'habiter. Certes ceux dont la durée du séjour s'est allongée ont eu tendance à devenir propriétaires de maisons, mais il y a des contre-exemples (n°2, n°7). Toutefois ils ne peuvent devenir propriétaires à Bangalore aussitôt, ou seulement dans des enclaves, ce qui pointe de manière plus précise des blocages pour l'accession à certains quartiers et à l'habitat individuel. On constate par ailleurs que ceux qui étaient propriétaires ont presque tous vendu, afin de dégager des capitaux pour le retour : ne pas avoir vendu (n°3, n°22) correspond à des ménages qui ne sont pas rentrés en étant certains que ce soit « pour de bon ».

On peut donc distinguer trois groupes ou profils résidentiels, correspondant à des groupes d'âge, des types de lieux et des statuts résidentiels différenciés.

- Le premier est celui des jeunes *returnees* qui accèdent à des logements situés dans des quartiers moins côtés ou bien dans des lieux récents, excentrés et assez peu prisés et qui sont locataires (n°9, 14, 16, 19, 21).
- Un deuxième groupe correspond à des *returnees* plus âgés, plus avancés dans leur carrière, en majorité non locaux et qui peuvent résider dans des enclaves ou du moins des immeubles résidentiels de quartiers « technopolitains » (Koramangala, Indira Nagar, périphéries sud et est de la ville) (n°2, 5, 6, 7, 8, 11, 17, 20, 22) ; les plus âgés et/ou haut placés hiérarchiquement réussissent à accéder à l'habitat individuel en devenant propriétaires dans des enclaves ou en faisant construire (n°4, 10, 12, 13)[35].
- Un troisième groupe est constitué par les personnes enracinées localement, dont les pratiques spatiales et résidentielles sont plus diverses, ne se limitant pas forcément à résider dans une enclave, qui de manière assez évidente ont une forte propension à être propriétaires (n°1, 3, 15, 18).

Les trois groupes sont relativement étanches, avec des glissements essentiellement à l'intérieur du second groupe, ce qui correspond à une posture d'attente après l'arrivée : d'abord vivre quelques temps dans un appartement puis acheter une maison. Nous voyons ainsi un profil résidentiel bien marqué se dessiner : les *returnees* travaillant dans les NTIC, à part les personnes connaissant déjà

[35] J'ai tenu compte ici des personnes qui attendaient la fin des travaux de leur maison.

la ville, semblent massivement se tourner vers des enclaves résidentielles récentes, situées dans les quartiers péricentraux voire la grande périphérie de la ville (cf. carte n°3.1). Restent à élucider les mécanismes expliquant cette grande uniformité de pratiques.

2. « A decent area » : le difficile accès aux quartiers bourgeois traditionnels

a. « A decent area » : les ressorts des pratiques résidentielles, entre perceptions de l'espace urbain, tactiques de la distinction et contrainte de la distance

Il faut souligner le niveau d'exigence élevé de ces personnes quant au quartier et au lieu où elles vont vivre. Sont mis en avant lors de la partie des entretiens consacrée au choix résidentiel d'abord des aspects pratiques : tranquillité, propreté, confort et sécurité[36]. Sur le plan pratique cela s'explique aisément par leur séjour prolongé à l'étranger, qui les incite à rechercher dans la ville indienne un environnement assez proche de ce qu'ils ont quitté. Deux résidants de Palm Meadows ont eu ainsi exactement la même explication, qui se retrouve dans la plupart des entretiens : « Cela adoucit la transition. »[37].

Il me semble pertinent d'envisager aussi la dimension sociale et symbolique du choix résidentiel, exprimé par cette litote récurrente : « a decent area », que l'on peut traduire par : « un quartier convenable ». L'adjectif « convenable », à prendre ici dans les deux sens du terme français, est en effet celui qui correspond le mieux au sens et aux connotations dont est porteur le mot « decent » : « qui convient » mais aussi « d'un certain niveau social », « présentable ». Ces personnes sont assez exigeantes sur le voisinage et les interactions potentielles qu'il offre (ou pas) et le prestige du quartier. Rappelons qu'il s'agit de personnes issues de familles qu'elles qualifient en général de « middle class », qui grâce à leur métier ont accédé à ou conservé un statut social et économique privilégié, bien qu'elles continuent souvent à se désigner elles-mêmes comme « middle class »[38]. Elles souhaitent donc résider dans les quartiers qui correspondent à

[36] Nous reviendrons plus précisément sur la sécurité, qui est un élément important de l'enclave, dans le chapitre suivant (cf. VIII.A.1).

[37] « It makes the transition very smooth. » (P. ; Poonam.). Le rôle des enclaves comme facilitateur du processus migratoire sera analysé dans le chapitre suivant (cf. VIII.A.).

[38] Ce point sera analysé et discuté plus loin (cf. IX.B.2).

leur ascension sociale, afin de marquer spatialement cette « distinction », au sens bourdieusien du terme (cf. V.C.2). Le tableau n°7.1 et les entretiens fournissent la liste des quartiers où ces personnes avaient envisagé de s'installer : Koramangala, Jayanagar, JP Nagar, Indira Nagar, les quartiers du *cantonment*, c'est-à-dire uniquement des quartiers bourgeois. Une nuance est par ailleurs opérée par les personnes familières de la ville, entre les quartiers anciens d'époque coloniale, qui sont ceux de la bourgeoisie traditionnelle et des hautes castes, et les quartiers plus récents qui se sont développés avec l'étalement urbain postcolonial, ce que montrent les propos de Jayanthi :

> Jayanthi et son mari appartiennent à des familles bangaloréennes kannadigas, leurs parents et beaux parents habitent le quartier traditionnel kannadiga et aisé de Basavanagudi, au nord de Jayanagar.
>
> « Deux de nos amis qui sont rentrés [aussi de Californie] ont acheté plus au sud, à J.P. Nagar. Mais je trouve que c'est loin. Bon, c'est parce qu'ils ne sont pas de Bangalore. Mais des gens d'ici (old bangaloreans), comme nous, n'emménageraient pas là-bas. J.P. Nagar ce n'était pas … ce n'est pas le vieux Bangalore. Les gens qui sont nouveaux [dans cette ville] vont dans ce genre d'endroits, comme Koramangala, il n'y a que des nouveaux arrivants à Koramangala … Cette partie-ci de Bangalore [Basavanagudi et Jayanagar] est plus le vieux Bangalore, même si ce n'est pas si vieux au total, mais c'est là qu'il y a les gens que nous connaissons, dans le quartier de Jayanagar, on a nos familles ici. » (Jayanthi, 06/07/2004)[39]

L'enquêtée établit une hiérarchie entre quartiers anciens et récents, basée sur sa connaissance intime de la ville, celle des « old Bangaloreans ». Toutefois l'opposition qu'elle établit entre Jayanagar et J.P. Nagar, le vieux Bangalore (*old Bangalore*) et le Bangalore récent (*new Bangalore*), apparaît un peu exagérée : il s'agit de quartiers contigüs, J.P. Nagar constituant le prolongement vers le sud de Jayangar. Par ailleurs Brigade Millenium, le condominium où elle et son mari ont choisi de se réinstaller, qu'elle présente comme étant à Jayanagar, se trouve en fait dans la partie nord de J.P. Nagar. Cela pointe un enjeu plus subtil que l'âge des quartiers ou leur situation plus ou moins périphérique, qui renvoie à un critère de distinction : il est important à ses propres yeux, ainsi que peut-être à ceux de son entourage, d'affirmer qu'elle réside à Jayanagar, vieux quartier des vieilles familles, plutôt que d'admettre qu'elle s'est réinstallée à J.P. Nagar, quartier moins homogène socialement du fait de son développement plus récent, et donc moins prestigieux. L'entretien qui suit conforte cette lecture sociale de la manière dont les différents quartiers sont perçus et choisis ou pas comme lieu de résidence.

[39] Extrait d'entretien n°7. ; cf. annexe n°

> Arun et sa femme ont versé des arrhes pour un appartement dans une future enclave située dans la partie nord de la ville, à Rajajinagar, quartier limitrophe à l'ouest de Malleswaram. Je m'étonne car ils sont pour le moment locataires d'un appartement situé à Koramangala, en faisant remarquer que celui-ci est beaucoup plus proche de leurs lieux de travail, dans le sud de la ville. Il m'explique qu'il aime bien Malleswaram, qui est d'après lui un quartier agréable, tranquille, plus traditionnel que Koramangala, et que la distance n'est pas si grande ; il finit par me dire que Malleswaram est un quartier qui lui rappelle Chennai, où il a grandi mais n'a pas pu se réinstaller.

Arun est un tamoul de caste brahmane, qui est né et a vécu jusqu'à ses vingt ans à Chennai. Il est très attaché à son héritage culturel. Le fait qu'il désire aller vivre dans cette enclave est intéressant car Malleswaram est perçu comme le quartier traditionnel brahmane de la partie nord de Bangalore[40] (cf. encadré n°7.3). Là encore il faut relever un glissement des localisations, car cette enclave ne se trouve pas à Malleswaram, mais en situation bordière, dans le quartier plus hétérogène, récent et modeste de Rajajinagar. Ces glissements topographiques sur la localisation exacte du lieu de résidence, au profit de quartiers plus prestigieux, montrent un jeu subtil des acteurs qui renvoie à la manipulation de la « présentation de soi » au travers de son lieu de résidence.

Cet entretien nous amène à introduire un troisième ensemble de facteurs explicatifs, qui renvoie à l'accessibilité, sinon à la proximité entre le lieu de résidence et le lieu de travail. En effet les choix résidentiels sont apparus considérablement influencés par la question des navettes domicile-travail, dans une ville où la circulation est de plus en plus difficile, d'où la nuance que j'introduis entre distance/proximité et accessibilité (Lefèvre, 2007). Cet enjeu se cristallise en particulier autour du pôle économique de Whitefield, qui est éloigné des quartiers résidentiels existants (quinze kilomètres d'Indira Nagar), relié à la ville par deux routes dont l'une, Varthur Road, le prolongement d'Airport Road, était en 2003-2004 en mauvais état et particulièrement encombrée (cf. médaillon de localisation encadré n°7.2). Les personnes de l'échantillon (cf. tableau n°7.1) qui y sont installés travaillent tous à l'ITPL ou dans l'un des campus avoisinants. Les personnes résidant ailleurs, lorsque je parlais de Whitefield, ne justifiaient un tel lieu de

[40] S. évoquait Malleswaram comme un quartier lui rappelant Chennai ; il est lui aussi « tam' brahm' » (brahmane tamoul) (cf. VI.C.2). Malleswaram fut dès sa conception un quartier où les hautes castes sont surreprésentées (cf. III.A.1). Il est jusqu'à nos jours perçu comme un quartier conservateur, où domine un mode de vie strictement hindou et sud-indien, ce dont rend compte par exemple la littérature de fiction (Colaco, 2003 ; Shankaran, 2006). Ce quartier est l'un des derniers dans Bangalore où les commerces et les restaurants ne servaient toujours ni alcool ni viande en 2006, du moins ouvertement.

résidence que par ce facteur de proximité avec le lieu de travail ; ce quartier apparaît excentré, malcommode autrement. Le parcours résidentiel à Bangalore de la famille d'Umesh illustre les arbitrages à opérer, entre le désir de se réinstaller dans un quartier précis et l'impératif pratique des temps de trajet quotidiens.

> Umesh, qui appartient à une famille bangaloréenne, s'était initialement installé dans la maison de ses parents qui vivent aux États-Unis. Celle-ci se trouve à Jayanagar, où habitent aussi sa grand-mère et quelques parents, proximité à laquelle il tenait. Le problème de ce choix initial est qu'il travaille à l'ITPL, donc à Whitefield : la longueur des trajets quotidiens, de deux à trois heures par jour, l'impact que cela avait sur son travail et sa vie de famille ont eu raison de ce choix. Il a emménagé avec femme et enfants à Palm Meadows, même si cela les éloigne de la famille, à qui il se fait un devoir de rendre visite le weekend. Cela introduit aussi un coût financier, celui du loyer, qu'ils n'avaient pas prévu avant de rentrer, ce qui les a incités à vendre leur maison de Freemont [localité résidentielle de la Silicon Valley], dont les traites étaient très élevées, ce qu'ils n'avaient pas eu l'intention de faire initialement [Umesh et sa femme ne sont pas sûrs de s'installer pour de bon en Inde[41]].

L'exemple d'Umesh permet de montrer les arbitrages parfois complexes des familles expliquant leurs choix résidentiels dans un espace urbain plus ou moins bien connu et qui présente des contraintes particulières, liées à la diffusion vers la périphérie d'un certain nombre d'entreprises et aux problèmes d'urbanisme, d'infrastructures et de circulation qui rappellent le statut de ville du Sud de Bangalore.

b. Les mécanismes du marché immobilier traditionnel : des critères d'accès qui excluent les nouveaux arrivants

Le désir de résider dans des quartiers bourgeois est entravé par la manière dont fonctionne encore majoritairement le marché de l'immobilier résidentiel à Bangalore. En effet le marché locatif est en grande partie tenu par une promotion immobilière de type artisanal sinon familial, à l'échelle micro-locale[42]. Il y a pour le moment très peu d'agences immobilières, au sens

[41] Cf. VIII.C.3

[42] Cette analyse du fonctionnement du segment artisanal de l'immobilier est basée sur les récits d'expériences de plusieurs personnes, faisant partie ou non de mon échantillon, mes entretiens avec des acteurs périphériques du secteur immobilier (cf. annexe n°) et des échanges dans une agence immobilière ayant pignon sur rue à Bangalore en 2003.

d'entreprises privées identifiées, à Bangalore. En fait, l'information sur les logements vacants et l'accès à leurs propriétaires restent largement le fait d'intermédiaires (*brokers*), qui opèrent généralement à l'échelle d'un quartier, voire de quelques rues. Cette activité, qui n'est pas nécessairement leur seule ou leur principale source de revenus, consiste à emmener un client rencontrer des propriétaires pour visiter le logement, et à assister les deux parties dans la négociation du bail, sur lequel ils toucheront une commission de part et d'autre. A cette échelle locale dont dépend l'activité du *broker*, des pressions sociales s'exercent et entraînent une sélection des futurs occupants, du fait du propriétaire mais aussi du voisinage. Cette sélection repose en général non seulement sur des considérations économiques de solvabilité, mais aussi sur des critères d'origine géographique, d'appartenance religieuse et de caste du futur occupant potentiel. Par exemple à Bangalore comme ailleurs en Inde il n'est pas rare qu'un propriétaire déclare ne vouloir que des locataires végétariens, pour des raisons religieuses ; cette exigence n'est pas nécessairement de son fait mais des autres occupants de l'immeuble, des voisins de la rue. De même l'intermédiaire doit s'y plier, au risque sinon de ne plus pouvoir travailler dans le quartier, son activité reposant sur sa réputation et la confiance des propriétaires locaux. Ces mécanismes sociaux de sélection sont une manière de maintenir une homogénéité religieuse, de caste et sociale à l'échelle d'un immeuble, de quelques maisons environnantes, voire plus. Le plus efficace reste d'appartenir à des réseaux sociaux, qui puissent se porter garants du futur occupant. L'encadré n°7.3 propose d'interpréter un petit scandale foncier et immobilier survenu en 2004 à Bangalore en fonction de ces tendances que l'on peut qualifier de ségrégatives puisqu'elles sélectionnent et ferment l'accès à un espace donné à certaines personnes identifiée comme autres.

Ces mécanismes fonctionnent au maximum dans les quartiers anciens présentant une forte homogénéité sociale et culturelle, comme les quartiers traditionnels de la bourgeoisie comme cela a été montré ailleurs (Pinçon & Pinçon-Charlot, 1989). Ils sont moins puissants dans des quartiers plus récents, moins homogènes, où le contrôle social s'exerce avec moins de force et d'unanimité. On peut ainsi comprendre une des raisons pour lesquelles les *returnees* peinent à se loger : ils disposent certes de hauts niveaux de revenus, mais souvent pas de ce capital social ancré localement, puisque beaucoup ne connaissent pas ou à peine la ville. Ils éprouvent donc de grandes difficultés à trouver des logements vacants. A l'inverse, cela explique que les *returnees* d'origine kannadiga de notre échantillon aient tendance à résider davantage dans ces quartiers et hors enclaves que les autres.

Par ailleurs, l'offre de logements vacants correspondant aux exigences de cette clientèle en expansion semble se réduire dans le parc de logements existants des quartiers centraux et péricentraux. D'où une saturation de l'offre et un envol des prix que l'on peut observer sur le tableau n°7.2 : les prix atteignent des sommets à Jayanagar et Richmond Town (*cantonment*), ainsi que dans les quartiers plus récents de Koramangala et Indira Nagar ; ils commencent à augmenter dans les quartiers très périphériques proches des parcs technologiques : Whitefield, Brookefields et J.P. Nagar. Enfin, ils peuvent paraître assez bas dans des quartiers traditionnels kannadigas comme Basavanagudi et Malleswaram, mais nous avons vu que d'autres mécanismes de sélection s'y exercent.

Tableau n°7.2 :

Les prix de l'immobilier résidentiel à l'achat dans quelques quartiers de Bangalore en 2004

Sources : *Times property* (15/08/2004), *Deccan Herald Realty* (19/11/2004)

Quartier	Prix du mètre carré en euros à la vente (appartements)
Basavanagudi	300-420
Brookefields	360-480
Indira Nagar	430-600
Jayanagar	360-720
JP Nagar	240-455
Koramangala	455-625
Malleswaram	300-420
Richmond Town	360-600
Whitefield	335-455

On comprend ainsi mieux les mécanismes qui amènent les *returnees* de notre échantillon à résider massivement dans les enclaves résidentielles récemment construites par le secteur privé marchand. Ces espaces constituent en fait une alternative aux blocages pour accéder aux quartiers bourgeois traditionnels de la ville, pour ceux qui ne peuvent passer les filtres sociaux qui en restreignent l'accès et en assurent l'homogénéité sociale, culturelle et économique.

L'enclave répond par ailleurs aux exigences des *returnees*, en leur assurant un voisinage « convenable », garanti à la fois par la clôture (cf. VIII.A.1) et par le montant des loyers et des charges collectives relatives à l'entretien de l'enclave et des équipements. Cette exclusivité donne un relatif prestige de l'adresse, même si l'enclave ne se trouve pas dans un quartier identifié comme bourgeois, ce qui est le cas par exemple des localisations périphériques en situation de front d'urbanisation ; c'est là un fait analysé ailleurs qu'en Inde (Caldeira, 2003 ; Le Goix, 2001).

On peut donc dire que les *returnees* constituent une clientèle idéale pour les nouveaux produits immobiliers que sont les *gated communities* et les *condominiums*. Nous allons voir que les méthodes de commercialisation de ces espaces résidentiels sont en outre particulièrement adaptées à cette clientèle, même si elles ne la visent pas expressément.

Encadré n°7.3 :

Marché de l'immobilier et blocages socio-communautaires de l'accès à l'espace urbain : lecture du cas Mantri Aquatica[43]

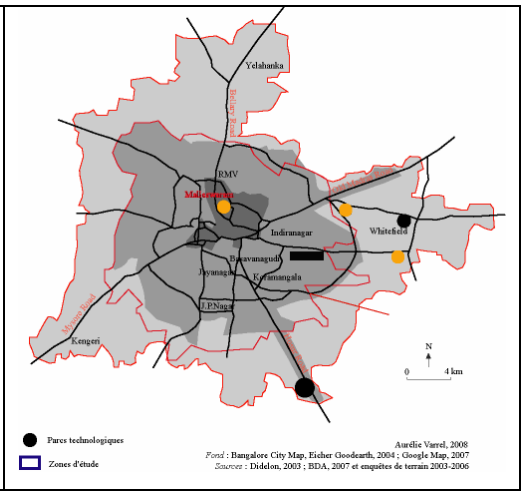

En juin 2004 le groupe immobilier Mantri a fermé l'accès à la partie ouest des rives de Sankey Tank, un *tank*[44] situé dans la partie nord de Bangalore, au milieu des quartiers anciens assez aisés de Malleswaram et Sadashivanagar [*point orange*]. Il a mené une campagne promotionnelle tapageuse pour lancer le projet « Mantri Aquatica », un complexe d'immeubles d'une quinzaine d'étages, situé au bord de ce plan d'eau. L'opération a tourné au scandale médiatique, politique et financier, car les terrains, appartenant à l'office des forêts du Karnataka, avaient été acquis frauduleusement, aussi a-t-elle été très rapidement stoppée. Par ailleurs, un tel projet immobilier allait à l'encontre d'un certain nombre de règlements, en dépit des autorisations obtenues grâce à la corruption et au flou des domaines de compétences respectifs des administrations municipales et d'Etat concernées. Néanmoins il y a plusieurs précédents, des opérations immobilières similaires, en cours, sinon achevées, dans la grande périphérie de Bangalore : pour n'en citer que deux, Prestige Lake Vista au bord du grand Vartur Kere (à 400 m au sud-ouest de Palm Meadows) et Adarsh Vista (au nord-est de Indira Nagar) [*points oranges*]. Comme le montre le carton de localisation, Sankey Tank, à la différence de ces deux cas, se trouve à quelques kilomètres du centre de la ville, dans les limites de la municipalité (*Bangalore City Corporation*) et dans une zone urbanisée depuis le début du siècle, près de quartiers aisés.

Si on s'intéresse aux mécanismes de blocage du projet, ils ont reposé sur la mobilisation locale d'un petit groupe, constitué essentiellement de quelques centaines de riverains très actifs, au nom de la protection de la nature et des paysages du vieux Bangalore. La nature et une vision datée de

[43] Cette étude de cas synthétise des éléments publiés dans un article paru dans *Géographie et Cultures*, n°62, été 2007, pp.61-78, « Les lacs de Bangalore ».

[44] Lac-réservoir d'eau

la ville constitueraient donc les vecteurs d'émergence de formes d'expression collective citadine face aux dérives de la gouvernance urbaine. Mais quelle est la partie de la société qui s'est exprimée dans ce débat ? Les lieux, le profil des acteurs de la mobilisation et les méthodes utilisées sont très connotés socialement. Il s'agit de personnes éduquées, anglophones, vivant dans ces quartiers de la bourgeoisie bangaloréenne traditionnelle. Elles ont eu recours aux nouvelles technologies (blogs, forums de discussion en ligne[45])

pour organiser la mobilisation, et disposaient de relais pour accéder aux médias, au monde judiciaire et interpeller la classe politique locale. Cet enracinement social et spatial du mouvement de protestation, et les principes mis en avant (protection de l'environnement, préservation de la *Garden City*, mobilisation citoyenne) font écho à d'autres moments de mobilisation *middle class*, par exemple pour défendre l'intégrité de Cubbon Park, le plus grand parc de la ville, à la fin des années 1990 (Srinivas, 2004, p.56 ; Nair, 2005, p.293-297). Le *tank* apparaît comme un objet menacé qu'il convient de protéger, voire de patrimonialiser, au nom de la préservation des paysages et de l'identité de la *Garden City*.

La posture de défense de Sankey Tank, qui se trouve dans des lieux assez conservateurs de Bangalore[46], peut aussi être interprétée comme une forme de résistance aux changements. Cela permet également d'éviter l'installation d'une centaine de familles extérieures, une fois bâti le *condominium*. Certes, le niveau élevé des prix de vente prévu pour ces appartements aurait opéré une sélection drastique, sur le plan économique, des candidats à l'achat. Toutefois, les appartenances culturelles, géographiques et religieuses des nouveaux résidents n'auraient pu être soumises aux mécanismes de filtrage social fonctionnant sur les marchés immobiliers traditionnels de quartier. Mantri ne s'embarrasse pas de ce genre de considérations. Or il existe une réelle tension entre la bourgeoisie locale conservatrice, et la *upper middle class* montante. De ce point de vue, la préservation du patrimoine naturel de la *Garden City*, notion dont il convient de rappeler ici les origines respectivement occidentale et coloniale, constitue un moyen d'opposition aux changements spatiaux et sociaux, de la part d'une frange de la population locale éduquée et conservatrice. La mobilisation citadine constitue en l'occurrence une « réaction conservatrice » : la préservation de la *Garden City* par les classes moyennes locales, contre l'afflux des "nouveaux riches" corrélé à la transformation de la ville en "Silicon Plateau".

[45]. J'ai consulté les forums de discussion suivants : http://bangalorebuzz.blogspot.com/2004/07/battle-to-save-sankey-tank.html, http://groups.yahoo.com/group/GreenBlore/, consultés pour la dernière fois en mars 2007.

[46]. Cf. note n°7

3. Quand un nouveau produit et un secteur en mutation rencontrent une clientèle idéale

Aux nouveaux modes de fonctionnement du secteur immobilier et à un nouveau produit correspondent de nouvelles techniques de communication publicitaire et de commercialisation. Il semble qu'elles aient un rôle dans l'attractivité forte qu'exercent sur les *returnees* certaines enclaves construites par quelques promoteurs.

a. De nouvelles méthodes promotionnelles : le rôle de la communication, de la publicité et de l'Internet

La professionnalisation du secteur et la croissance de la demande pour le haut de gamme se sont accompagnées d'une spécialisation des différents métiers de l'immobilier, qui se traduit notamment par le développement du marketing immobilier. Or ceci a un impact direct sur l'accès des NRI aux informations concernant le marché immobilier à Bangalore, élément important dans leurs choix résidentiels. Evoquons d'abord le marketing « maison », avant de passer au marketing extérieur.

Le premier correspond aux actions de promotion gérées par l'entreprise elle-même : élaboration des documents de communication (images publicitaires, dossiers, CR-rom pour la clientèle[47]) ; gestion des campagnes de promotion ; sites web ; participation à des foires immobilières à travers le pays voire à l'étranger (Golfe, Amérique du nord).

A Bangalore en 2004, les deux quotidiens anglophones disposant d'une édition locale, *The Times of India* et *The Deccan Herald,* avaient chacun un supplément hebdomadaire consacré à l'immobilier : *Times property*, apparu en 2002, publication qui dominait le créneau, et *Deccan realty*, apparu en 2003. *Times of India* et le magazine *India Today* ont aussi publié des formats magazine consacrés spécifiquement à l'immobilier à Bangalore, qui sont diffusés en libaririe et hors d'Inde. Par ailleurs un certain nombre de revues spécialisées paraissaient, dont deux consacrées exclusivement au marché bangaloréen, *Real Estate Reporter*, qui est un mensuel apparu début 2004 ; et *Bangalore Dream Homes*, qui démarre en 2003, et possède deux formats : un magazine de « prestige » tout en papier glacé avec CD-rom encarté, publié ponctuellement en

[47] Je suis à plusieurs reprises repartie de mes rendez-vous chez les promoteurs avec de luxueux dossiers, livrets et CD-rom de lancement de leurs nouveaux produits, même si j'avais été claire sur le fait que je n'allais pas m'installer à Bangalore.

moyenne une fois par an, et un prospectus mensuel distribué gratuitement qui est financé par la publicité (cf. document n°7.1). Toutes ces publications sont un assemblage de chroniques sur l'état du marché, rédigées par des « experts » (banquiers, consultants), de conseils en matière d'achat, d'architecture, de décoration, et surtout de publicités ; en ce qui concerne le marché bangaloréen, elles sont réalisées par deux petites agences de communication, et par des journalistes spécialisés. Cet engouement éditorial est le reflet de la bulle immobilière du début de la décennie.

Nous avons vu précédemment que peu de promoteurs bangaloréens importants font des NRI une priorité marketing, à part Sobha (cf. VII.A.1.b) ; toutefois les sites web consultés offrent souvent quelques informations sur les dispositions légales spécifiques pour ceux-ci, et des liens cers des sites dédiés aux NRI. Il en va de même dans la presse spécialisée, qui en revenant très souvent sur le sujet, montre le rôle important qu'elle joue dans l'investissement NRI. Les *returnees* bénéficient indirectement de ces informations. La multiplication de ces supports d'information et de publicité faciles à consulter à distance, avant même le retour, guide la recherche de logements.

Par ailleurs, beaucoup de supports marketing mettent en avant des garanties internationales : certifications ISO des entreprises et des réalisations, comme par exemple dans la partie droite de la page d'accueil du site web d'Adarsh, reproduite ci-dessous ; mention de la participation de cabinets d'architecture et de paysagisme étrangers aux projets[48]. Cela va jusqu'à l'iconographie utilisée : de nombreux sites web et supports publicitaires utilisent des images, des photographies représentant des personnes, des lieux clairement occidentaux, comme ci-dessous sur le document n°7.3. Les responsables marketing de deux entreprises qui utilisaient ce type d'images, Brigade[49] et Adarsh, m'ont expliqué que cette stratégie était destinée avant tout à la clientèle indienne, et faisait partie de la construction de leur crédibilité, en donnant une image de qualité de niveau international de leurs produits et services.

[48] Cette pratique de plus en plus courante chez les promoteurs des deux premières catégories (cf. VII.B.1) était décriée par plusieurs des architectes bangaloréens que j'ai rencontrés. Ils expliquaient que le cabinet étranger était payé pour établir un projet d'ensemble initial, mais que le détail du projet, les modifications et le suivi des travaux devaient être assurés par un cabinet local, sans que celui-ci soit mentionné.

[49] Dans cette entreprise on m'a d'ailleurs demandé si je pouvais transmettre des images d'enclaves françaises (*sic*), pour enrichir leur stock. Cela montre aussi que l'utilisation de ces images est aussi une question de disponibilité de supports et d'opportunités.

<u>Document n°7.3 :</u> Page d'accueil du site web d'Adarsh developers

Source : www.adarshdevelopers.com, consulté le 15 mai 2005

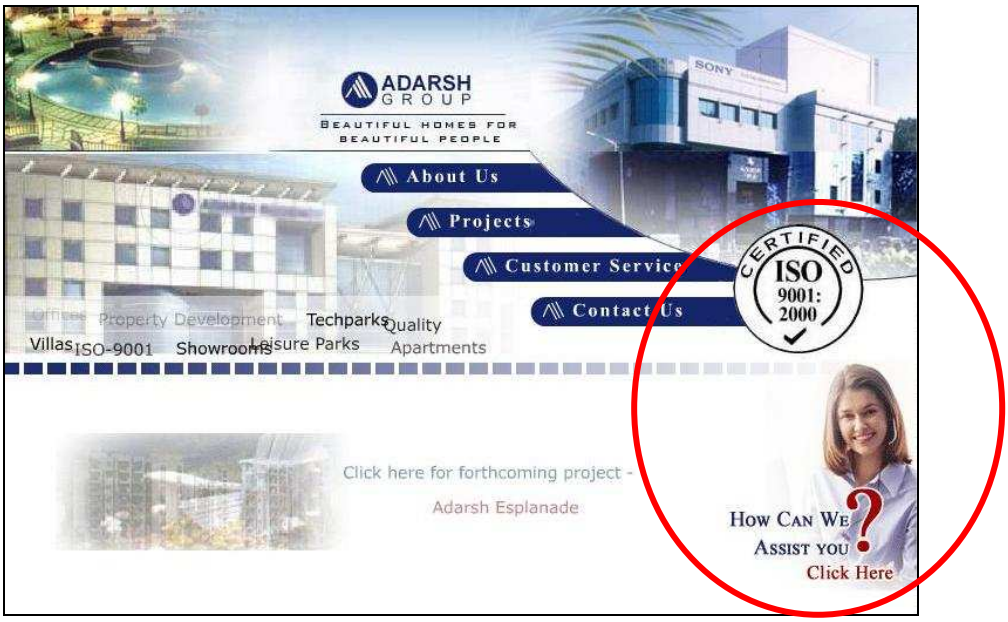

Cela s'inscrit dans le prolongement des références architecturales et d'une topogénèse occidentales souvent employées pour les enclaves, qu'Anthony D. King (2002) et Véronique Dupont (2001) ont décrits dans le contexte de Delhi. Cette tendance est présente à Bangalore : citons pour exemple les « scottish homes » d'Ananya Chaithanya (cf. document n°7.2) ou encore les villas de Palm Meadows « de style méditerranéen » (d'après leur architecte), dont le style finalement très international laisse chacun libre de les identifier à un espace de son choix.

Enfin les sites web des entreprises les plus importantes proposent des rubriques présentant leurs prix et prestations détaillées et des interfaces permettant à un client potentiel d'obtenir des informations complémentaires, de mettre une option sur un logement, voire de verser un acompte en ligne. Ces entreprises, dont le but est d'abord la rentabilité, et qui opèrent dans plusieurs parties de la ville, ne sont pas soumises aux pressions locales comme le sont les propriétaires individuels ou les petits agents immobiliers : elles n'appliquent pas *a priori* de filtrage de leur clientèle, autre que la solvabilité économique. Certes j'ai constaté des phénomènes de sélection chez certains petits promoteurs (en particulier sur des critères religieux) mais pas chez ceux des deux premiers groupes.

Au final, bien que le choix final du logement s'opère seulement une fois sur place, suite à une série de visites, beaucoup de personnes de l'échantillon qui n'avaient pas de liens préalables à

Bangalore m'ont déclaré avoir consulté et utilisé les sites web des promoteurs avant de rentrer, pour faire une sélection des promoteurs et des lieux où vivre. Ceci participe de la construction de l'uniformité de leurs pratiques résidentielles, puisque la distance, leur pratique professionnelle et la méconnaissance des lieux font d'eux des utilisateurs privilégiés des sites web les mieux développés des promoteurs bangaloréens. Il existe certes des sites web d'agents immobiliers, où sont postés des annonces, mais leur qualité médiocre n'inspire pas la même confiance.

b. Le rôle des partenariats entre sociétés immobilières et entreprises dans l'attractivité des enclaves

Mes observations de terrain dans des enclaves et l'analyse des contenus promotionnels ont par ailleurs mis en évidence diverses stratégies plus indirectes visant à attirer des résidents dans ces nouveaux types d'espaces résidentiels. Celles-ci reposent sur des partenariats entre les promoteurs et des entreprises d'autres secteurs. J'en développerai ici deux, dont l'efficacité a été confirmée au cours de mon travail d'entretien : l'implantation d'appartements de passage (*guest houses*) pour les salariés de certaines grandes entreprises dans des *condominiums* ; la création d'équipements scolaires dans une enclave résidentielle.

La première stratégie repose sur un partenariat entre des entreprises privées des secteurs secondaire et tertiaire et des sociétés immobilières : il s'agit de la présence d'appartements d'entreprises, que l'on désignera par le terme indien « guest houses », dans des condominiums. Ces appartements sont en général loués à bail pour plusieurs années, à des tarifs différents des particuliers ; ils servent à loger des salariés de l'entreprise durant des séjours temporaires à Bangalore, voire des clients. Cela permet au promoteur de « remplir » le condominium, de louer des appartements souvent de grande taille (plusieurs chambres pour pouvoir héberger les salariés) pour de longues périodes. L'intérêt des entreprises s'explique par le coût de l'hôtellerie, la relative pénurie de chambres d'hôtel et de locations à la semaine de qualité à Bangalore, et la situation des condominiums, souvent construits dans les mêmes zones que les parcs technologiques et nouveaux immeubles de bureaux (cf. III.A.2.c), alors que l'hôtellerie est concentrée dans le *cantonment* et sur Airport Road[50].Les *guest houses* d'entreprises, loin d'être anecdotiques, existe dans tous les grands condominiums que nous avons pu visiter. Cela peut

[50] Sources : "Tech Bellwether Opens 500-Room Hotel At Bangalore Campus", *The Economic Times*, 13/06/2005 ; entretien Adarsh, 7/12/2004

prendre des proportions relativement importantes : ainsi Infosys possède à Adarsh Gardens, un condominium situé au sud de Jayanagar, où j'ai mené plusieurs entretiens, soixante appartements de trois à quatre chambres sur 244 au total, soit presque un quart de l'ensemble[51].

Durant deux entretiens, il s'est avéré que les personnes interrogées avaient été logées de cette manière à leur retour en Inde : Poonam, rentrée en 2002 avec deux enfants, m'a expliqué qu'Infosys, l'employeur de son mari, leur avait offert un séjour d'un mois dans un de ses appartements d'Adarsh Gardens ; il en a été de même Jaya, rentrée en 2002. Ces deux familles avec enfants ont fait le choix de rester à Adarsh gardens. J'ai eu l'occasion d'approfondir ce point avec Poonam[52].

> Poonam a justifié d'abord ce choix par le caractère agréable du lieu, et sa situation. Le condominium se trouve certes assez loin du campus d'Infosys (Electronic City) mais tout de même dans le sud de Bangalore. Il est par ailleurs proche de l'école très renommée où son fils est scolarisé. Enfin elle a expliqué :
>
> « C'était juste plus facile. On ne connaissait pas Bangalore, cette enclave est bien, et puis c'était tellement mieux avec les enfants de ne pas avoir à déménager à nouveau. Et comme on y était déjà et que mon mari travaille chez Infosys, tout s'est fait facilement ». (Poonam, 10/05/2004)[53]

Pour des *returnees* le caractère « facile » de cette solution est évident. Ce sont les deux seuls cas où les personnes rencontrées sont restées dans le lieu où elles avaient été logées à leur arrivée, car le passage par la *guest house* lors du retour est très fréquent[54]. Cela montre qu'au-delà d'une stratégie d'investissement dans l'immobilier d'Infosys, il s'agit d'un vrai partenariat efficace, amenant des salariés d'une des entreprises à devenir clients de l'autre.

Une seconde stratégie plus récente est celle du partenariat entre une société immobilière et une entreprise de services, exerçant une attraction sur la clientèle pour les services qu'elle offre. Certes les enclaves existantes proposent en général des équipements sportifs, des salles de réunion et festives (pompeusement baptisées « clubhouse ») et pour les plus grandes un ou deux

[51] *Ibid.*

[52] J'ai rencontré Jaya lors d'un entretien en groupe qui laissait moins de latitude pour approfondir ce type d'élément et ne l'ai pas revue ensuite, alors que j'ai interrogé deux fois Poonam et échangé des mails avec elle.

[53] « It was just easier. We didn't know Bangalore, this compound is really nice. And it was much better not to move again with the kids. Since we were already there, through Infosys, the whole process was very smooth.». En revanche elle n'a pas pu me dire si leur loyer était plus ou moins élevé que celui des locataires qui n'étaient pas salariés d'Infosys.

[54] Les personnes qui ne sont pas passées par une *guest house*, soit bénéficiaient d'un hébergement dans la famille, soit sont rentrées en deux temps, le mari arrivant d'abord et trouvant un logement pour sa famille.

petits commerces. En l'occurrence, il s'agit d'offrir des services plus rares, suscitant des installations, et non se substituant aux offres d'un quartier « classique » (commerces de proximité, salles de sport, parc). L'enclave serait alors plurifonctionnelle, s'apparentant ainsi au troisième type de « gated communities » identifié par Edouard Blakely et Mary Snyder, celui basé sur l'offre de services, d'« agrément » (1997). Brigade a ainsi lancé deux projets d'enclaves en 2003, à J.P. Nagar : Brigade Millenium, qui dispose de près de dix hectares de terrain, et vise un public aisé de propriétaires résidents ; Brigade Gardenia, qui vise plutôt le marché du placement locatif de particuliers, ou de jeunes couples en quête d'un premier achat. Millenium accueille une école primaire, qui est une succursale d'une des meilleures écoles de Chennai, Padma Seshadri. La responsable du marketing de Brigade a souligné qu'il s'agissait de créer un attrait inédit dans une enclave à Bangalore, tout en palliant au manque de bonnes écoles privées dans la partie sud de Bangalore, où réside une population aisée en expansion, alors que les meilleures écoles privées de la ville sont localisées surtout dans le *cantonment* ou bien en grande périphérie nord et est. Cet élément a joué à plein dans le choix de Jayanthi et son mari (n°15).

> J'ai interrogé Jayanthi dans son appartement du premier immeuble achevé de Brigade Millenium, début juillet 2004. Elle était rentrée avec son mari et ses deux enfants en avril. La question de la scolarisation de son fils de dix ans apparaît centrale dans l'organisation du retour et le choix de leur lieu de résidence.
>
> « C'est une succursale d'une très bonne école [privée] de Chennai […]. Il nous a expliqué qu'il y avait beaucoup de choses à régler pour pouvoir inscrire un enfant à l'école ici, d'autant que mes enfants sont américains. On n'y avait pas pensé mais il a proposé de s'occuper de tout, donc on s'est décidés à habiter ici. On n'avait pas très envie d'habiter ici, mais pour l'instant c'est bien, parce qu'il y a l'école, c'est à côté, c'est sûr. On tient à ce que notre fils se sente bien ici, c'est important aussi qu'il prenne un bon départ à l'école, parce que le système éducatif indien est assez exigeant, alors c'était important de lui trouver une bonne école, un endroit où il se sente bien mais qui soit valable académiquement aussi. Et comme il vient d'arriver, l'école dans l'enclave, c'est mieux pour lui. » (Jayanthi, 06/07/2004)[55]

L'exemple de l'école met en évidence un partenariat inédit, mais qui semble là encore efficace, grâce aussi à la renommée nationale de l'établissement scolaire – mère. Cette stratégie là non plus non dirigée spécifiquement vers des *returnees* leur est pourtant particulièrement bien adaptée, en résolvant à la fois les problèmes du logement et de l'école, qui joue un rôle important

[55] Extrait d'entretien n°7. ; cf. annexe n°.

dans le processus de réinstallation, puisqu'elle tient à l'enjeu central de la réadaptation des enfants (cf. IX.B.1).

Nous avons donc vu ici comment des stratégies de partenariats avec d'autres types d'entreprises, visant à assurer l'occupation des logements, peuvent orienter les *returnees* vers les enclaves, car ces partenariats simplifient leur réinstallation mais les confinent aussi dans ce type d'espaces résidentiels. Toutefois les enclaves plurifonctionnelles n'étaient guère nombreuses à Bangalore en 2004. En effet des tentatives plus anciennes d'associer fonction résidentielle et activités n'ont pas vraiment réussi, dans le cas d'enclaves accueillant à la fois des immeubles de bureaux et des logements.

La coïncidence entre le développement de nouveaux types d'espaces résidentiels à Bangalore, caractérisés par la restriction de l'accès et une forte sélectivité socio-économique, et les trajectoires migratoires et résidentielles des *returnees* relève davantage d'une rencontre que d'une relation de causalité. Cependant les deux se confortent : la clientèle des ex-migrants peut payer les prix exigés par le secteur de l'immobilier pour des produits haut de gamme, soutenant ainsi son développement ; cette offre résidentielle constitue une ressource pour une clientèle en quête d'un lieu de résidence et d'une place - au sens social - dans l'espace urbain. L'offre commerciale pallie les limites à l'accession au résidentiel relevant de mécanismes de filtrage sociaux, de même que les ex-migrants élargissent le marché potentiel et y apportent des capitaux.
Par ailleurs les professionnels de l'immobilier ont mis en place des techniques commerciales et marketing nouvelles, par exemple à travers des sites web sophistiqués, afin d'établir leur crédibilité vis-à-vis des autres acteurs du secteur (concurrents, architectes, banques) et de se construire une image moderne. Celles-ci sont particulièrement adaptées à la mise en œuvre du retour à distance qui est pratiquée par les *returnees* (cf.VI.B.). Le retour dans la continuité professionnelle et en tant que salarié constitue un autre point d'accroche entre ces deux acteurs de la fabrique de nouveaux espaces et modes d'habiter la ville indienne.

Conclusion

Dans ce chapitre nous nous sommes efforcés de lire la place des migrants et du retour dans la fabrique de nouveaux espaces urbains. Les *returnees* ne sont pas à proprement parler les « passeurs de nouveaux modes d'habiter » (Guillot, 2002, p.79) que supposait Anthony D. King, parlant de « mondes des (et pour les) NRI » (*worlds of (and for) the NRI*) à partir de son étude d'un corpus de publicités immobilières en Inde du Nord (2004, p.127-140). Ils ne « ramènent » pas avec eux des modes d'habiter sous le signe de la ségrégation, comme il peut en exister en Amérique du Nord. Le travail d'enquête dans le milieu immobilier a montré qu'ils ne constituaient généralement même pas une cible commerciale de premier plan. Néanmoins ils participent du développement de ces nouveaux espaces, en tant que clients, par leur capital et par leur adaptabilité à des modes d'habiter, par exemple en appartement, dont l'acclimatation est difficile localement. Il faut par ailleurs souligner le rôle des migrants et ex-migrants dans le développement des *gated communities* de luxe de la grande périphérie de Bangalore, qui apparaissent comme des produits d'investissement des remises. Il s'agit cependant d'un « produit de niche » qui représente au plus quelques milliers de logements dans cette ville.

Ce faisant, promoteurs, architectes et migrants contribuent plus ou moins directement à de nouvelles manières de construire la ville en Inde. Le développement de ces enclaves résidentielles induit une fermeture de l'espace urbain et une privatisation de la production des territoires de la ville. Ces dynamiques ont pour conséquence un élargissement des échelles de la ségrégation. Les travaux de Véronique Dupont notamment se sont attachés à souligner que la ségrégation résidentielle s'exerce dans l'espace urbain indien à des échelles et selon des processus très fins qui fonctionnaient jusqu'ici à micro-échelle (Dureau & Dupont, 1997 ; Dupont, 2000). L'émergence de nouvelles formes résidentielles participe de la modification des échelles et des modalités des processus ségrégatifs. Néanmoins on se gardera de parler d'un approfondissement des inégalités ou d'une dualisation de la société urbaine, conclusions qui dépassent les objectifs de ce travail. Cependant on peut citer ici Setha Low au sujet du contexte nord et sud-américain : « Les murs rendent visibles les systèmes de contrôle social et d'exclusion qui étaient déjà là. » (2003, p.157) : la clôture exprime la volonté de se distinguer mais ne fait que refléter de manière massive et dans l'espace des dynamiques sociales préexistantes dont la migration assure la reproduction.

Chapitre 8

Rentrer, rester, repartir ? Les difficultés du retour

Le terme « rentrer » est marqué par le flou : au-delà de l'acte de *revenir*, que se passe-t-il ensuite ? Il y a en effet deux possibilités : *rester* ou *repartir*. Un constat semble s'imposer d'après la concordance des informations collectées : une part importante des retours serait suivie de nouvelles migrations[1], que l'on qualifiera ici de migrations secondaires (*repartir*). Cela nous amène à questionner les modalités du réancrage en Inde. Après avoir analysé la manière dont on *rentre*, c'est-à-dire l'organisation de la migration dans sa phase de mobilité à proprement parler dans les chapitres précédents, nous allons donc nous pencher sur la façon dont est négocié le fait de vivre en Inde à nouveau (*rester*). Il s'agit d'analyser les pratiques de la réinstallation en Inde pour questionner la non-pérennisation d'un nombre important de retours et ce qu'elles montrent des difficultés de la réadaptation au pays d'origine, qui sont une composante connue des migrations de retour (entre autres : Markowitz & Stefansson, 2004 ; Christou, 2006). Ceci nous amène à envisager le retour comme étape dans des trajectoires migratoires, donc à réinscrire notre étude dans le paradigme de la circulation et à poser l'hypothèse de « l'installation dans la mobilité »[2] des *returnees*, à l'échelle individuelle, familiale et intergénérationelle.

Nous allons explorer cette question du ré-ancrage dans deux directions, celle du rapport au lieu puis celle des rapports et des réseaux sociaux : comment vit-on à Bangalore, ville du Sud ? comment se réinsère-t-on socialement dans un pays quitté depuis des années, en dehors de la sphère professionnelle ? La première sera envisagée à travers le rôle que joue l'enclave dans le processus de réinstallation, à partir d'une part des entretiens menés avec des *returnees* y résidant et avec les professionnels du secteur immobilier, d'autre part de mes observations de terrain. La deuxième sera explorée à partir des résultats des entretiens ainsi que du travail ethnographique mené sur l'association de *returnees* de Bangalore, RNRI, dont l'existence témoigne du développement de réseaux sociaux propres, basés sur l'expérience partagée de la migration *et* du retour. C'est aussi un exemple de l'implication locale des *returnees*, afin

[1] Des estimations sont citées dans la troisième partie de ce chapitre.

[2] Cette expression a été proposée par Dana Diminescu pour caractériser le développement de pratiques de va-et-vients entre la Roumanie et le reste de l'Europe (2000). La situation évoquée ici se distingue en termes d'échelle et de pas de temps : il s'agirait d'une mobilité intercontinentale et espacée de plusieurs années.

d'apporter des éléments sur la question toujours délicate de l'engagement. Enfin dans un troisième temps nous analyserons la place de l'hypothèse d'un nouveau départ dans les discours recueillis ; cette analyse est complétée par les résultats du suivi à quatre ans de quelques ménages enquêtés en 2004 à Bangalore et qui envisageaient de repartir.

A. Les charmes discrets de l'enclave : des pratiques résidentielles sous le signe de la mise à distance

Nous avons vu que les pratiques résidentielles des *returnees* sont largement soumises aux contraintes du fonctionnement du marché immobilier local et orientées par les stratégies mises en place par le secteur immobilier. Néanmoins le fait de résider en enclaves induit des modes d'habiter originaux qui nous fournissent des éléments sur les modalités du retour. Nous allons nous efforcer ici d'analyser ces modes d'habiter en les reliant systématiquement à l'intérêt qu'ils peuvent présenter spécifiquement pour les *returnees*.

Notre analyse part des travaux réalisés dans d'autres espaces sur les espaces résidentiels à accès restreint, car cette question semble à ma connaissance avoir été jusqu'ici pratiquement ignorée en Inde, de surcroît dans une perspective géographique. Par ailleurs cette démarche semble pertinente pour une forme urbaine apparemment en cours de diffusion dans les régions métropolitaines mondiales, afin d'apprécier les spécificités éventuelles du phénomène en Inde. Un certain nombre de travaux ont été menés, initialement surtout en Amérique, secondairement depuis la fin des années 1990 dans d'autres parties du monde. Toutefois ces analyses ne sont pas nécessairement transposables dans d'autres contextes spatiaux et sociaux. Ainsi la distinction proposée par l'ouvrage de référence d'Edouard Blakely et Mary Snyder à partir du cas américain, entre *enclaves de luxe, enclaves de retraités, enclaves sécurisées des classes moyennes*, est loin d'être transposable hors des États-Unis, a fortiori en Inde (1997). Les travaux menés sur des pays du Sud sont encore rares, Amérique Latine mise à part, mais me semblent plus pertinents. Ils soulignent entre autres l'importance du contexte de forte croissance démographique et spatiale, qui induisent notamment des problèmes d'infrastructures et de réseaux techniques qui font des enclaves résidentielles des morceaux de ville d'initiative privée qui du moins « fonctionnent » (Hogan & Houston, 2002 ; Pérouse, 2004).

Nous suivrons dans l'organisation de cette partie la proposition faite par Guy Thuillier d'envisager la clôture à la fois comme forme physique, forme sociale – retrait de l'espace public - et forme culturelle –en tant que style de vie (2001, cité par Prévôt-Schapira, 2004) : que signifie la clôture matériellement et quelle est sa fonction à Bangalore pour les résidants ? Qu'est-ce que la distance par rapport à l'espace public permet ? Comment peut-on caractériser le microcosme qui s'y crée et quelle place peuvent y trouver les *returnees* ?

1. La question de la sécurité, la sécurité en question

François Madoré, dans sa tentative de faire un tour d'horizon des travaux existant sur la clôture des espaces résidentiels à l'échelle mondiale, relève la centralité du thème de la sécurité (2004). Ce faisant il souligne qu'il y a en fait deux versants à ce thème : d'une part le sentiment d'insécurité urbaine, qui occupe une place majeure dans la façon dont s'opère le marketing de ces produits immobiliers, quel que soit le lieu et le contexte social ; d'autre part, les mesures de protection effective qui sont mises en place, et dont il convient de questionner l'efficacité et la pertinence. Je me propose de reprendre cette analyse pour évoquer la sécurité dans les enclaves de Bangalore : les formes matérielles de sécurisation participent de la distinction matérielle de ces espaces résidentiels par rapport aux autres autant qu'elles sont perçues comme une nécessité par les résidants, perception qui est influencée par la communication de la promotion immobilière, et qui agit en retour la fabrique de ces espaces.

Il convient d'abord de décrire brièvement les formes matérielles de sécurisation de ces enclaves. Celle-ci s'incarne au premier chef dans les portails, qui sont un élément jusque-là observé à Bangalore uniquement à l'entrée de propriétés privées individuelles, ou bien symboliques car jamais fermées, comme par exemple à l'entrée des campus et des zones militaires. Les photos n°8.1 et 8.2 permettent d'en observer quelques-unes : ce sont soit des portes à proprement parler, qui peuvent être bel et bien fermées, comme à l'entrée de petites enclaves de villas à Whitefield et Jukkur (photos n° 8.2 b, c, d), où les allers-et-venues ne sont pas très nombreuses ; soit des barrières levantes actionnées mécaniquement ou manuellement, que l'on observe à l'entrée de complexes plus importants, auxquels elles sont mieux adaptées car plus rapides et faciles à ouvrir et fermer (photos n° 8.1 a et n°8.2 a). Si les grilles existent aux portes des quartiers de Delhi depuis la période pos-Indépendance, elles sont une innovation des années 1990 et de ces espaces résidentiels créés par la promotion immobilière privée, si l'on met de côté les exceptions suscitées, qui correspondent à des espaces dépendant du gouvernement. Leur présence peut se justifier dans quatre cas sur les cinq présentés ici par la situation excentrée, sinon isolée, de ces enclaves, dans le « nulle part » de Whitefield.

Les *compounds* sont aussi protégés par la clôture elle-même, qui prend la forme de hauts murs, rendus infranchissables. On peut observer ceux-ci sur les photos n°8.1. Il semble exister une surenchère sécuritaire entre projets et promoteurs. Par exemple la promotion des appartements de la première tranche de Purva Heights (photo n°7.7) mentionnait un « panic switch», un bouton d'alarme que l'occupant d'un logement peut presser à tout moment, avec la promesse d'une intervention rapide de l'équipe de sécurité[3].

Photos n°8.1 : Eléments de sécurisation à Palm Meadows

a) Entrée, vue de l'intérieur de l'enclave

On peut observer sur le cliché a, à l'arrière-plan le portail monumental de Palm Meadows, avec le poste de contrôle au centre, et ses barrières levantes.

La voie d'accès à l'ensemble du lotissement, au premier plan, est bordée à gauche par un haut mur d'enceinte au sommet duquel on a ajouté des barbelés, comme sur le cliché b. Les villas que l'on aperçoit à droite font partie des cinq villas du projet pilote.

b) mur d'enceinte, à l'arrière des villas

[3] Source : www.onlinebangalore.com, consulté le 21/04/2004

Photos n°8.2 a,b,c,d :

Portails d'entrée dans différentes enclaves résidentielles

(a°: condominium ; c : appartements ; b et d : lotissements)

(2003 et 2004)

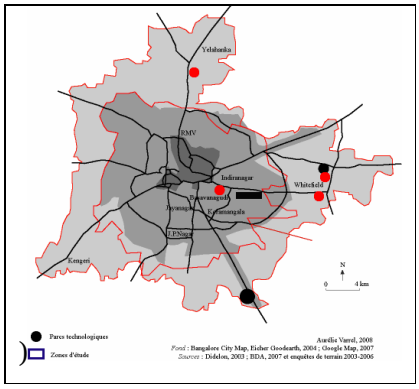

a) Diamond District [4] (Airport Road, Indiranagar)
Entrée n°3, est, « réservée aux visiteurs », avec poste de contrôle (pas de filtrage). On remarque que le bus de ramassage scolaire à droite n'entre pas.

b) Prestige Lake Vista** (Whitefield)
Portail fermé, gardien zélé, et panneau (à gauche de la guérite) indiquant que toute entrée non autorisée est proscrite.

c) Prestige Dorchester (périphérie nord)
Le portail reste ouvert en journée sur une voie d'accès de 50m qui longe le lycée situé entre la route et l'enclave ; guérite et gardien au fond.
[18 appartements, autour d'un jardin avec piscine, enclave luxueuse, un tiers d'expatriés occidentaux]

d) BCK enclave (Whitefield)
Portail fermé, gardien non visible.
[12 maisons, petite enclave construite par un propriétaire foncier]

[4] cf. VII.B.2.a
** cf. VII.B.2. b

Aux portes et murs s'ajoutent des gardiens : figures familières, on les trouve à l'entrée de presque tous les immeubles résidentiels et de bureaux. Ils ont souvent une guérite, un registre, et peuvent le cas échéant accompagner le visiteur jusqu'à destination. Les enclaves ont aussi des vigiles censés surveiller les lieux. Toutefois l'effectivité réelle de cette surveillance humaine est aléatoire. L'application des mesures de contrôle des non-résidants et le zèle des gardiens varient beaucoup d'une enclave à l'autre, selon leur situation, leur taille, le promoteur, oscillant entre une ineffectivité de fait (comme celle du vieil homme généralement alcoolisé qui était censé garder l'entrée de l'immeuble résidentiel où j'ai résidé quatre mois) et la surveillance stricte mise en place autour et dans certaines enclaves. Par exemple la sécurité et la surveillance étaient censées être des plus strictes dans les enclaves gérées par Adarsh, ce qui constituait une caractéristique de ce promoteur. Je propose ci-dessous un retour sur mon expérience dans trois enclaves différentes d'Adarsh, basée sur mes expériences de terrain dans deux condominiums et à Palm Meadows, entre avril et juillet 2004.

> Dans le premier condominium, où je suis arrivée de nuit pour un entretien (mai 2004), j'ai été arrêtée à l'entrée, obligée de remplir le registre, on a téléphoné à mes interlocuteurs pour qu'ils confirment que ma visite était attendue, et un gardien m'a finalement accompagnée jusqu'à la porte de leur appartement après de longues minutes perdues en incompréhensions réciproques entre deux gardiens hindiphones et moi ; ce niveau de surveillance est comparable seulement avec ce que j'ai rencontré dans de grandes entreprises.
>
> *A contrario*, dans un second condominium Adarsh (juillet 2004), j'ai « foncé » tout droit sous un parapluie (sous une violente averse d'après-midi de mousson) sans même m'arrêter à la guérite d'entrée puis me suis promenée un bon quart d'heure à l'intérieur de l'enclave, sans rencontrer le moindre gardien ni remplir le moindre registre ; mes interlocutrices de ce jour ont affirmé ensuite qu'on les aurait normalement appelées si je m'étais présentée au gardien, comme dans le premier condominium.
>
> Pour Palm Meadows, fleuron de l'entreprise et lieu de résidence de quelques directeurs de filiales de multinationales (Philips, General Electric), mon désir d'y entrer m'a poussée à ne pas faire arrêter ni même ralentir la voiture dans laquelle j'arrivais au poste d'entrée (les barrières étaient levées). Nous étions deux occidentales au volant d'une petit voiture indienne particulière. Nous nous sommes ensuite garées dans l'enclave et y avons circulé à pied pendant une heure, sans être à aucun moment questionnées ni arrêtées par un des quatre ou cinq vigiles que nous avons croisés. En cas de problème, je disposais du numéro de téléphone d'un résident mais n'en ai pas eu besoin (avril-juillet 2004).

Ces restitutions d'observations soulignent la perméabilité des dispositifs de contrôle, face à une personne voulant entrer à tout prix[5]. Néanmoins il est probable qu'il pointe moins

[5] Gilbert Lazar a relevé une remarque similaire dans l'ouvrage d'Edouard Blakely et Marie Snyder : « une cravate, un costume et une belle voiture étaient souvent un laisser-passer suffisant » (1999, p.39).

l'inefficacité d'ensemble de la surveillance, que les personnes qu'ils visent, de qui et quoi ils protègent : essentiellement de la délinquance (cambriolages) et des interactions non désirées (porte-à-porte) ; une jeune femme occidentale n'est sans doute pas perçue comme une menace réelle pour la sécurité et la tranquillité des résidants, l'arrêter serait même *a contrario* une source potentielle de problèmes pour les gardiens et vigiles (barrière de la langue, risque de méprise et donc de sanction pour eux).

Ceci nous amène à poser la question de la demande sécuritaire de la part des résidants et résidants potentiels, traduisant un réel sentiment d'insécurité. Setha M. Low souligne les effets de rétroaction qui s'exercent entre la surenchère sécuritaire sur un marché concurrentiel et le sentiment d'insécurité des classes urbaines aisées (2003). Abordant la question de ces hauts murs et barbelés avec l'architecte en chef de Sobha, pour savoir si cela ne risquait pas de défigurer certaines réalisations, celle-ci répondait : « Les gens sont obsédés par la sécurité. Si on prévoit un mur de deux mètres cinquante de hauteur, ils veulent qu'il mesure trois mètres et ils nous demandent de rajouter du barbelé ou des piquets. Ils veulent des grilles aux fenêtres et il faut leur expliquer qu'ils n'ont pas le droit d'en installer de leur propre chef, qu'à l'intérieur de l'enclave, avec la surveillance, ce n'est pas nécessaire. Ils sont vraiment obsédés » (Geetha, Sobha, 13/08/04). De fait sentiment d'insécurité et sécurité étaient des thèmes omniprésents, puisque l'un et/ou l'autre ont été évoqués par toutes les personnes résidant dans des enclaves à qui j'ai demandé les raisons de ce choix. Le sentiment d'insécurité était largement alimenté par la rubrique faits divers de la presse locale, volontiers citée comme preuve, alors que Bangalore ignorait jusqu'à fin 2005 les attentats, restait en général à l'écart des phénomènes de diffusion nationale des émeutes communalistes, n'avait pas de problème de mafia à proprement parler, et que la petite délinquance y était limitée, ce qui en fait au total une ville assez sûre par rapport à d'autres, par exemple Mumbai (Heuzé, 2007).

Il faut toutefois mentionner une particularité de la population habituellement résidente de ces enclaves, que m'ont fait remarquer plusieurs interlocuteurs[6], au cours d'entretiens mais aussi chez les promoteurs : le coût de ces enclaves et leur niveau de confort y attirent beaucoup de cadres, que leur emploi amène à s'absenter pour des motifs professionnels. L'enclave surveillée constitue une sécurité pour les épouses et les familles qui restent parfois des mois seules, dans le cas des informaticiens et consultants effectuant des missions à l'étranger. La demande sécuritaire est donc socialement et sexuellement très précise.

---

[6] Umesh ; SriG ; Suresh ; Manju, Jayanthi et Sukhanya ; témoignage d'habitant de Palm Meadows, disponible sur le site web : « The Colombus of Palm Meadows », http://palmmeadows.pbwiki.com/history1, consulté le 27 février 2007

En conclusion la sécurisation des enclaves semble être à la fois le fruit de la situation périphérique et isolée de certaines enclaves, en particulier les *gated communities*, de la promotion de ces nouveaux espaces résidentiels qui a généré une surenchère de services offerts à la clientèle, mais elle répond aussi à la demande d'au moins une partie de la clientèle. Il serait réducteur de relier cette perception de l'espace urbain comme porteur de menaces à un *ethos* des classes moyennes urbaines indiennes : la diffusion internationale du phénomène va à l'encontre d'une explication géographiquement située. La plupart des travaux ont souligné le rôle de la peur et du sentiment d'insécurité dans la diffusion de ces nouveaux types d'espaces résidentiels (Glasze & Pütz, 2004 ; Glasze *et al.*, 2005) mais on sait aussi depuis l'ouvrage fondateur de Blakely et Snyder (1997) qu'il s'agit d'un élément parmi d'autres.

2. Echapper aux contraintes du lieu et aux interactions non choisies

Vivre dans une enclave résidentielle offre un certain nombre de garanties en termes de tranquillité, ainsi qu'un certain nombre de solutions et raccourcis aux problèmes d'installation et d'intégration pour des arrivants non originaires du Karnataka, comme l'ont montré entretiens et observation participante. Mais il semble que pour les personnes de notre échantillon, il est primordial que l'enclave leur permette de vivre en quelque sorte hors de la ville indienne et ses problèmes.

L'enclave résidentielle accorde en effet à ses résidants une relative immunité par rapport aux problèmes d'infrastructures de la ville indienne qui prévalent au-delà de la clôture. Il nous semble que c'est un facteur de développement des enclaves particulier aux villes du Sud, qui souvent n'est pas assez mis en avant dans les comparaisons internationales (King, 2004 ; Glasze *et al.*, 2005). Les enclaves mettent en effet en place leurs propres réseaux techniques (*self-sustained*) ou paient pour avoir accès à des réseaux privés : groupe électrogène, station de pompage ou réservoirs d'eau, collecte des ordures ménagères, raccordement au câble et au téléphone (autrement très long à obtenir). Cela joue un rôle important à Bangalore où la déconnexion entre croissance et infrastructures est un problème majeur et largement médiatisé : promettre l'accès à l'eau, l'électricité, aux réseaux téléphonique et Internet 24 heures sur 24 sont des arguments de vente dont la performativité est réelle. De la même façon, la clôture matérielle permet d'avoir la certitude de ne pas voir soudain un flot de voitures passer sous les fenêtres de son logement au gré des fréquentes modifications du plan de circulation, problème qui affectait progressivement une part croissante des rues jusque-là paisibles de l'intérieur des quartiers péricentraux, tels que Koramangala et Indira Nagar, dans

un contexte généralisé d'augmentation exponentielle du parc automobile local (Lefèvre, 2007).

Par ailleurs le choix de l'enclave est un moyen de s'assurer une certaine tranquillité, assez inhabituelle dans une ville indienne : en effet la clôture limite les interactions non désirées qui sont subies dans une maison située dans une rue résidentielle, avec les multiples vendeurs ambulants qui passent et travaillent dans la rue tout au long de la journée. La photographie n°8.3 montre un exemple de pareilles interactions, au travers du métier de repasseur, qui s'exerce dans la rue, et se rencontre fréquemment dans les quartiers résidentiels ; l'emplacement où il s'installe est négocié avec la maison la plus proche, mais n'est pas forcément du goût de tous les voisins car il est source de fumée, d'allers-et-venues et de bruit. L'enclave permet de limiter ces interactions subies. Ainsi à Raheja Residency, on voyait des femmes sortir de l'enclave aux heures précises où un marchant ambulant de fruits et légumes venait attendre à une de portes, mais il n'avait pas le droit d'entrer dans l'enclave.

<u>Photo n°8.3 :</u> Repasseurs installés à un carrefour dans un quartier résidentiel aisé

(RMV Second stage, nord de Bangalore, février 2006)

De plus, les enclaves offrent un service de conciergerie, qui prend en charge tout ce qui relève de la maintenance et de l'entretien des locaux. Cela évite aux résidants d'entretenir des relations avec certains types de personnels domestiques (jardiniers). De même en cas de panne, fuite, et autres, ce service contacte des artisans et ouvriers attitrés, ce qui décharge là encore les résidants du souci de trouver quelqu'un en cas de problème, de communiquer avec lui (puisque l'on passe pour cela par l'intermédiaire d'un concierge qui traduit et négocie). La délégation (payante) de la gestion des interactions de service permet de rendre anonyme une

partie des relations employeur-employé, en diminuant par là même le coût symbolique et en temps[7].

Au total le choix de résider dans une enclave diminue les coûts en temps et en interaction, ce qui est particulièrement adapté à un public comptant de nombreux ménages double-actifs, ou bien qui n'a de compétences dans aucune langue locale. La diminution des interactions nécessaires par rapport à un logement indépendant est un réel soulagement pour les néo-arrivants. Il permet à tous d'échapper également en partie à l'incurie de la gestion de la mégapole, en particulier de ses réseaux, comme cela a également été remarqué dans d'autres grandes villes du Sud, comme Le Caire (Denis & Séjourné, 2003) ou Istanbul (Pérouse, 2004).

3. L'entre-soi comme ressource

La notion d'entre-soi a été introduite pour analyser les phénomènes d'agrégation résidentielle par la sociologie (Pinçon & Pinçon-Charlot, 1989). Jacques Donzelot souligne néanmoins que l'entre soi peut être contraint, protecteur ou sélectif (2004). Cette notion qui est issue des travaux de l'Ecole de Chicago, notamment sur le ghetto, renvoie non seulement à la mise à distance de l'Autre mais aussi à l'agrégation comme ressource, et c'est ainsi que l'entre-soi à base socio-économique qui est créé dans les enclaves résidentielles peut être envisagé en ce qui concerne les *returnees*. Nous allons voir ici comment et sur quelles bases l'entre-soi se construit dans les enclaves : en quoi constituent-elles un lieu-ressource pour les *returnees* ?

Le développement de relations de proximité est encouragé par l'architecture et l'urbanisme même de ces enclaves. En ce qui concerne les *gated communities*, leur conception est largement influencée à la fois par le « nouvel urbanisme» (*New urbanism*), un courant apparu aux États-Unis dans les années 1970, visant entre autres à favoriser une vie de quartier, en privilégiant l'aménagement de l'espace public, la circulation des piétons et par l'urbanisme sécuritaire (Le Goix, 2003, p.62-63).
Ces influences peuvent même tourner au placage pur et simple, comme à Chaithanya Samarpan, un projet de *gated community* de plus de deux cent maisons, dont on m'a

[7] Faire travailler du personnel de service en Inde est une évidence dans la classe moyenne indienne, dont c'est un des marqueurs, d'autant que la main-d'œuvre est peu chère. En revanche ce type de relations très personnalisées est coûteux sur le plan symbolique, par les obligations et contraintes que cela impose pour l'employeur. Aussi pouvoir déléguer à autrui une partie de ces relations est un gain important.

longuement exposé les plans. L'ensemble du complexe devait être organisé autour de trois voies principales, sur lesquelles donnaient des voies sans issue fermées par des barrières levantes, que seuls les résidants de l'impasse correspondante pouvaient ouvrir. Ainsi l'ensemble du lotissement était structuré en rues, réunissant huit à seize maisons. Cette organisation intérieure avait pour but, d'après mon interlocuteur, d'assurer la sécurité et la tranquillité des riverains, dérangés par trop d'aller-et-venues et de circulation à Palm Meadows, par exemple, ainsi que de recréer un sentiment de voisinage de vie de quartier (« sense of neighbourhood »). Il est amusant de constater que le plan d'ensemble, tout en cul-de-sacs et barrières intérieures, est une transposition littérale du modèle dit de « l'espace défendable » (defensible space »), mis au point aux États-Unis dans les années 1970 afin de maintenir dans des centres-villes en cours de dégradation les classes moyennes en cours d'exode vers les périphérie (Loudier-Malgouyres & Le Goix, 2004). Ceci montre la façon dont un modèle d'urbanisme résidentiel circule et peut être transposé dans un contexte radicalement différent des enjeux qui l'ont généré.

Sans aller jusqu'à cet extrême, les enclaves encouragent le développement des interactions entre les habitants, d'« une sociabilité *à portes fermées* » (Prévôt-Schapira, 2004, p.65) par la mise en place d'espaces communs associant circulation pédestre et automobile, de parcs, d'espaces récréatifs pour les enfants, de « clubhouses » où des services (concierge, commerces), souvent des équipements collectifs (en particulier des équipements sportifs), des activités (travaux manuels, jeux, cours de sport) visent à attirer les résidants. Ainsi les architectes et les promoteurs construisent les conditions d'interactions choisies sur une base sélective. L'encadré n°8.1 montre ainsi comment la promotion immobilière commence dans ses enclaves à ouvrir des *clubs*, lieu de socialisation par excellence de la bourgeoisie indienne ; les nouveaux venus, qui n'ont pas accès aux clubs anciens de la ville, fermés par des mécanismes de filtrage sociaux complexes, peuvent y trouver un substitut, le caractère sélectif de ces nouveaux lieux étant garantie par le montant des droits d'entrée et cotisations.

La présence de résidants d'origines diverses au sein des enclaves est présentée généralement comme une qualité, à rebours de l'homogénéité (d'origine, de caste) prévalant dans les quartiers traditionnels et confortée par les Britanniques (cf. VII.A.1). L'enclave offre en effet la possibilité d'entrer en relation, au sein de la résidence, avec des personnes dont on ne partage certes pas forcément l'origine ni la langue maternelle - pour ne pas parler de choses aussi subtiles que la caste - mais dont le niveau de revenus, donc normalement d'éducation, ainsi que le style de vie sont a priori assez proches (« *like-minded people* »). Le terme « cosmopolite » (« *cosmopolitan* ») employé par la plupart des résidants pour qualifier à ma demande l'ambiance et le voisinage dans leur enclave recouvre ces deux aspects. Il s'agit de personnes qui sont originaires de différentes parties de l'Inde, voire qui ont résidé dans

plusieurs lieux au fil de carrières professionnelles multilocales. Par ailleurs elles présentent un certain nombre de caractéristiques qui rendent la coexistence voire l'interaction possible (langue commune, mode de vie urbain non conservateur)[8]. En ce sens l'enclave constitue ainsi un lieu de « l'entre-soi », entre des actifs travaillant souvent dans les quelques mêmes grandes entreprises et multinationales. C'est un microcosme de familles, presque exclusivement de nationalité indienne, jouissant d'un certain niveau de vie qui en fait un groupe assez homogène sur le plan socio-économique. Il est facile de communiquer grâce à l'usage généralisé de l'anglais ou du hindi parmi les résidants. L'enclave fournit ainsi leur première interface sociale aux nouveaux arrivants.

La socialisation entre voisins est souvent encouragée par l'association des résidents et / ou le personnel de gestion, qui organisent dans les grandes enclaves des événements visant à développer une vie de voisinage (Adarsh, Brigade, Prestige, Sobha). Ceux-ci sont en général organisés dans les espaces communs, notamment le *clubhouse*, qui sert de lieu de réunion mais aussi d'espace festif. J'ai été frappée ces événements collectifs soient organisés non pas tant à l'occasion de fêtes religieuses indiennes, quand bien même certaines peuvent être omniprésentes dans l'espace public[9], que de fêtes ayant trait aux enfants, telles que la journée des sports ou des fêtes occidentales comme Halloween et Noël, ainsi que des fêtes « laïques », comme Republic day, le jour de l'Indépendance. Cela dénote le souci de mettre en place une sociabilité à l'intérieur du *compound* sur des bases *a priori* non excluantes[10].

La question de savoir si les personnes résidant dans des enclaves « font » vraiment communauté, voire si elles en ont même le désir, me semble moins pertinente ici que le constat que l'enclave constitue une ressource sociale importante pour les nouveaux arrivants. Le voisinage assure d'abord l'accès à un certain nombre d'informations d'ordre pratique. Le fait de vivre dans un complexe résidentiel fermé est par ailleurs présenté comme central pour la socialisation des enfants : le complexe crée de fait un groupe d'enfants qui jouent ensemble, ce qui fournit immédiatement des camarades anglophones aux enfants de *returnees*. L'enclave est aussi un gage de tranquillité pour les parents car elle permet de les laisser sortir et jouer sans souci, puisque les gardiens veillent à ce qu'ils n'en sortent pas ; cela semble être

[8] Il faut préciser ici que ce terme est employé dans un acception différente de la conception européenne du cosmopolitisme, comme brassage de cultures *et de nationalités* différentes. Aussi son utilisation n'a-t-elle rien à voir avec la présence (ou pas) d'étrangers, Occidentaux ou Asiatiques, dans l'enclave. Si des expatriés résident dans la plupart des condominiums, ils y étaient en 2004 encore très peu nombreux. Cette remarque n'est pas valable pour les *gated communities*, où la proportion de cadres expatriés est plus forte, quoique jamais jusqu'à atteindre la majorité des résidants d'après mes informations (Brigade, Adarsh).

[9] Evoquons par exemple une fête très célébrée en Inde, du Sud, Ganapathi Chathurti, fin août-début septembre, où les riverains se cotisent pour faire installer leur temple temporaire de Ganesh, illuminé et sonorisé pendant toute la fête.

[10] Il n'est peut-être pas anodin que plusieurs des entreprises immobilières jouant un rôle important sur ce marché sont dirigées par des musulmans (Prestige, Sobha).

d'ailleurs un des rôles essentiels du personnel de sécurité. Ces avantages de l'enclave dans l'immédiat après-retour sont relevés même par des interlocuteurs qui sont originaires de Bangalore et y ont des connaissances et de la famille, comme Jayanthi, Suresh, les Raos et Umesh. Les propos de ce dernier sont assez représentatifs des considérations qui peuvent amener des parents à faire le choix de s'installer dans une enclave ; ils sont d'autant plus intéressants qu'Umesh a eu un parcours résidentiel assez original à Bangalore par rapport à la majorité des *returnees* (cf. VII.C).

> « - *Comment avez-vous choisi de vivre là [Palm Meadows] ?*
> [Initialement sa famille s'était installée dans une maison appartenant à sa famille, à Jayanagar]
> - D'abord, pour la sécurité, c'est la raison numéro un. Ensuite, pour les enfants. On a pensé que ce serait beaucoup mieux pour eux, pour s'adapter. On n'a pas de famille proche ici, à part ma grand-mère, et des parents éloignés que ma femme et moi avons ici, même si je les emmène leur rendre visite le week-end. On a pensé que ce serait plus sûr pour les enfants, ils peuvent se balader à l'intérieur toute la journée, comme là où on vivait aux États-Unis, c'est ouvert et libre. Il y a beaucoup d'enfants de l'âge de ma fille dans notre rue, donc elle peut sortir jouer avec eux tous les jours. C'était possible avant à Bangalore, à Jayanagar, mais plus maintenant, avec la circulation, les voitures, c'est très difficile de trouver des endroits où les enfants peuvent jouer librement dans la rue. Il faut les mettre derrière une barrière (*gate*) et être sûr qu'ils ne sortent pas.
> - *Vous êtes satisfait de ce choix ?*
> - Les enfants sont très heureux, ils ont plein d'amis, donc de leur point de vue c'est très bien.[11]

L'enclave constitue donc une ressource qui permet d'assurer la socialisation des individus, en particulier celle des enfants, mais aussi celle des épouses qui ne travaillent pas : j'ai mené à deux reprises des séries d'entretiens avec des femmes résidant dans des enclaves et il était frappant de voir à quelle vitesse et avec quelle facilité l'une m'adressait à ses connaissances (qui n'étaient pas pour autant ses voisines immédiates) et ainsi de suite. Dans les deux cas les femmes rencontrées lors de ces sessions d'entretiens n'étaient pas originaires des mêmes régions de l'Inde, avaient des statuts socio-économiques et des parcours migratoires assez différents (emploi, pays, durée du séjour, statut légal dans le pays) mais elles avaient créé des liens de sociabilité grâce à l'enclave ; leur langue commune était l'anglais.

On peut donc considérer les enclaves comme des lieux-ressources pour les résidants venus ou revenant d'ailleurs. Cette forme d'organisation socio-spatiale leur permet de développer une

[11] Extrait d'entretien n°9.a ; cf. annexe n°4.

sociabilité minimale dans une proximité basée sur un entre-soi à base socio-économique, que garantissent barrières matérielles et financières, et dans un espace conçu et géré pour encourager ces interactions électives et sélectives. Les enclaves de ce point de vue facilitent l'adaptation à de nouveaux espaces de vie, à la fois matériellement et socialement. Ce sont des lieux d'un entre-deux créé à la fois par le secteur de la promotion immobilière, par les pratiques résidentielles différenciées des locaux et des migrants internes et internationaux, et qui est dans une certaine mesure choisi pour cette raison. A ce titre on est tenté de dire que l'enclave est le lieu où l'image de cosmopolitisme attachée à Bangalore, telle qu'elle peut être appréciée par des *returnees*, se réalise véritablement.

Nous avons cherché dans cette partie à mettre en évidence des modes d'habiter sous le signe de la clôture et de la mise à distance. L'enclave apparaît comme un lieu intermédiaire et un sas. Vivre dans une enclave résidentielle permet aux *returnees* d'échapper aux menaces supposées et aux problèmes réels de la ville indienne. Par ailleurs la mise à distance de l'extérieur crée à l'intérieur de l'enclave une proximité, un microcosme social[12] qui constitue un milieu ressource pour les familles arrivantes. Ainsi le caractère ségrégé et sélectif de l'enclave résidentielle apparaît particulièrement utile à cette catégorie de résidants. Ce « choix » résidentiel facilite l'installation même si c'est dans un lieu et un voisinage très particuliers, qui tiennent à distance les aspects les moins désirés du retour.

Pour pousser dans cette direction on peut envisager l'enclave résidentielle en Inde comme une hétérotopie selon le terme proposé par Michel Foucault (1984). Si cette notion est plus connue pour désigner des lieux de la déviation et donc de mise à l'écart comme l'asile, c'est avant tout un « lieu de l'utopie » et Foucault parle aussi des « hétérotopies de compensation », des espaces réels où on a pu s'attacher à créer un lieu d'autant plus parfait que le monde apparaît « désordonné, mal agencé et brouillon ». Par ailleurs l'hétérotopie a le pouvoir de juxtaposer en un seul lieu réel plusieurs espaces, plusieurs lieux matériellement discontinus qui sont en eux-mêmes incompatibles, notion fructueuse pour nous : l'enclave résidentielle n'est-elle pas un lieu de compensation qui réunit un certain nombre d'éléments renvoyant à des lieux par ailleurs discontinus, au premier chef desquels son architecture ? Il constitue en ceci le lieu « idéal » du retour, à la fois en Inde et hors des contraintes et difficultés de la ville indienne.

[12] Le terme « microcosme » et à prendre ici au sens littéral de micro-société ; comme mentionné plus haut je ne me hasarderai pas à parler de « communauté ». Les processus de constitution d'un groupe au sein des enclaves résidentielles sont complexes et difficiles à appréhender, comme le montrent les travaux de Setha M. Low qui est une des rares chercheuses qui ait réussi à appréhender cette question (2003). Cela nécessite par ailleurs un travail de terrain qualitatif long au sein de l'enclave avec l'ensemble des résidants qui ne faisait pas partie de mes objectifs.

B. Les difficultés du réancrage social

Le retour induit l'hypothèse de retrouvailles avec un lieu et un milieu dont les migrants sont proches culturellement. Il devrait donc se traduire par une densification des échanges et des relations dans le champ social par rapport à la période passée à l'étranger. Nous avons cherché à tester cette hypothèse au travers de nos entretiens ainsi qu'en étudiant une association de *returnees* qualifiés. Un certain nombre de travaux portent sur les réseaux et les associations de migrants, notamment de migrants très qualifiés (Brown, 2002 ; Meyer & Hernandez, 2004 ; Saxenian, 1999 ; Vertovec, 2002). Celle-ci est originale car il s'agit de *returnees*. La première mention de cette association est faite par Binod Khadria en 1999 (p.182-183) ; Carmen Voigt-Graf y voyait un indice du fort pouvoir attractif de Bangalore : « L'existence d'une migration de retour conséquente vers Bangalore se manifeste dans l'existence d'une association dont le but principal est d'aider les NRI rentrés de manière permanente (RNRIs). […] C'est la seule association de ce type en Inde. » (2003, p.151). Cela nous a donné l'opportunité de poser la question de l'émergence d'éléments identitaires communs, qui seraient des ressorts pour l'action, la visé performative étant une caractéristique des associations et réseaux de migrants très qualifiés, que ce soit dans le domaine du développement ou dans le domaine économique. Cela permet de pallier au caractère délicat sinon déplacé d'interroger les ex-migrants sur leur positionnement et engagement politique d'une part, d'autre part de questionner l'intérêt des *returnees* pour les débats et enjeux locaux et nationaux.

1. Une socialisation en demi-teinte

Près de la moitié de notre échantillon total (cf. annexe n°2), comme de l'échantillon restreint aux personnes travaillant dans les nouvelles technologies (cf. V.A.2), ne sont pas originaires de Bangalore. On a vu qu'il fallait établir une distinction supplémentaire entre les personnes étrangères à l'Inde du Sud et celles qui en sont originaires, essentiellement des Tamouls et des Telugus (cf. tableau n°5.2). Cela signifie qu'au moins le tiers des personnes enquêtées sont à Bangalore car c'est le lieu où le chef de famille a pu trouver un emploi, mais que ce n'est ni leur lieu d'origine ni un lieu proche de celui-ci et qu'elles ne le connaissaient

pas auparavant. « Rentrer à Bangalore » constitue ainsi un retour pour le moins paradoxal car c'est à la fois une migration à l'échelle internationale *et* à l'intérieur de l'Inde. Cela pose la question des modalités de leur réinsertion sociale au sens large, et de la qualité de leur ancrage à Bangalore, qui apparaît comme un lieu de retour par opportunité, mais qui n'a d'autre atout que de se trouver en Inde.

La question de la socialisation, de l'intégration (ou de la réintégration) et de la participation à un ensemble de réseaux sociaux autres que professionnels, faisait partie de ma grille d'entretien. Les réponses ont montré de manière attendue une différence nette entre les personnes qui avaient déjà vécu à Bangalore, voire y avaient passé toute leur vie avant de quitter l'Inde, presque toutes des Kannadigas ainsi que quelques Tamouls, et les autres, *returnees* n'ayant a priori aucun lien avec cette ville où leur installation est motivée avant tout professionnellement (cf. V.C.3).

Pour les kannadigas, il s'agit donc d'un retour au plein sens du terme, qui permet de reprendre sa place dans sa famille et dans son milieu. La socialisation est présentée comme simple, elle repose essentiellement sur la réactivation de liens forts et faibles (familiaux, amicaux, professionnels) grâce à la proximité, qu'ils aient été entretenus ou pas en migration.

Les choses sont présentées comme moins évidentes par les non-kannadigas, qui souvent n'ont pas ou peu de relations sur place et vivent dans une région qui leur est relativement étrangère culturellement et linguistiquement. Beaucoup se présentent comme assez isolés, voire plus qu'aux États-Unis, où l'expérience commune de la migration créait des réseaux sociaux à base ethnique assez efficaces. Cette difficulté à s'insérer est expliquée conjoncturellement par certains, comme Surya, par le manque de temps dû au cumul d'une vie professionnelle envahissante et d'une vie familiale avec des enfants en bas âge.

De fait les entretiens ont souligné pour tous l'importance de réseaux sociaux soit antérieurs à la migration (anciens collègues, anciens camarades), soit liés à celle-ci. J'ai sélectionné sur ce sujet un extrait d'entretien avec Mohan, qui s'est considérablement attardé sur cette question et a passé en revue les différents réseaux lui permettant de développer le cercle de ses connaissances à Bangalore ; il est tamoul, rentré courant 2003 à Bangalore, ville qu'il connaît car il y venait enfant chaque année pour rendre visite à des cousins. Cet entretien souligne l'importance des liens forgés en milieu estudiantin[13].

> « Je n'apprécie pas trop les gens qui habitent au même endroit que nous. On se sent un peu piégés, il y a en gros deux cents familles nord-indiennes, c'est caractéristique des immeubles.

[13] Le système éducatif indien, sans doute marqué en cela par l'influence britannique et certaines caractéristiques des écoles de missionnaires qui y occupent encore une place importante, met l'accent sur le développement d'un esprit de corps au sein des établissements secondaires et supérieurs, à l'appartenance à une même promotion (*batch*). Les réseaux d'anciens élèves (*alumni*) sont très puissants et jouent un rôle important dans la vie professionnelle voire la migration des alumni (Deb, 2004, Montgomery, 2008).

> Ma femme n'aime pas non plus, mais elle participe : il y a des fêtes avec tout le monde, les gens parlent différentes langues, et la discussion vient en général sur les gens qu'on connaît aux États-Unis. Il y en a quelques-uns qui sont comme nous, qui sont restés quinze , vingt ans aux États-Unis. Ce sont des gens avec qui je me sens à l'aise. Même dans mon entreprise précédente, il y avait beaucoup d'Indiens qui étaient revenus [de l'étranger], on se voyait, on se comprenait. X fait partie de ce groupe. On ne se voit pas avec nos familles mais on prend un café, on discute, etc. On a des problèmes similaires, comme la carte verte, les impôts … Honnêtement moi et ma femme n'avons pas vraiment cherché à rencontrer de nouvelles personnes, on n'a pas trop de nouveaux amis, et je ne pense pas que ça va changer dans l'avenir. En fait j'ai de plus en plus d'amis qui sont en train de rentrer et qui vont venir ici. Mais je crois qu'une fois que tu as fini tes études, tu ne te fais plus beaucoup d'amis de toute façon. Par exemple en Californie j'avais un énorme groupe d'amis, qui est constitué par des types avec qui j'étais au *college* à Coimbatore. La même langue, la même culture, c'est important pour devenir amis, on a des sujets de discussion communs, etc. Et beaucoup arrivent ici en ce moment.» (Mohan, 16/11/2004)[14]

Cet extrait est représentatif des liens revendiqués par les *returnees* qui ne sont pas originaires de Bangalore : leur vie sociale se cantonne à leurs collègues, ex-collègues et anciens condisciples[15], fussent-ils aux États-Unis. C'est d'autant plus saillant ici car Mohan n'est pas à Bangalore dans une expérience de distance culturelle très marquée, en tant que tamoul et en ayant fréquemment visité la ville durant sa jeunesse. Un autre interlocuteur remarquait que depuis son retour il voyait au plus une ou deux fois par an des connaissances de ce type, résidant comme lui à Bangalore, soit autant que lorsqu'il vivait dans la Silicon Valley où il les voyait à chacun de leurs déplacements professionnels en Californie.

Ce constat permet d'approfondir les remarques faites dans la seconde partie : le retour apparaît vraiment comme une migration à part entière en ce qui concerne ceux pour qui Bangalore est un lieu de retour paradoxal. La migration est en l'occurrence moins un retour qu'un *rapprochement* en termes de distance matérielle et culturelle. La substitution de l'échelle de la nation comme lieu d'origine (*home*) à l'échelle intime du sens littéral de ce terme, celui de maison natale, montre ici ses limites. Leur réinsertion sociale à Bangalore est limitée par la distance culturelle et l'absence de proches, d'autant que le retour intervient déjà relativement tard dans leurs vies d'adultes. L'image cosmopolite de Bangalore, si présente dans les discours et élément constitutif d'un mythe de la ville de l'entre-deux, ne masque pas les effets de distance dans un pays très étendu et multiculturel (Delage, 2007).

[14] Extrait d'entretien n°8.c ; cf. annexe n°4.

[15] Sur l'importance des liens tissés en milieu scolaire, cf. V.C.1

2. L'association ReturnedNRI : un ressort social, identitaire, citoyen ?

La littérature sur les associations de migrants est abondante, toutefois peu de travaux ont porté sur celles basées à la fois sur une origine et sur un niveau ou un domaine de compétence spécifique, jusqu'à la fin des années 1990. Dans le cadre de l'expertise collégiale menée par l'IRD sur les diasporas scientifiques, cinq types de réseaux formels ont été identifiés, dont les « associations locales de professionnels expatriés », qui sont identifiées comme visant à l'entraide sur une base en général nationale (Barré *et al.*, 2003 ; Brown, 2002 ; Vertovec, 2002). L'aide à ceux qui rentrent semble être essentiellement un objectif des organismes internationaux (PNUD) et des gouvernements.

L'association RNRI (*Returned Non Resident Indians*) que nous décrivons et analysons ici se présente comme une association d'ex-migrants, visant à aider au retour mais aussi à aider à contribuer au développement du pays, avec pour devise : « back to serve », littéralement « rentrer pour servir ». Il m'a semblé intéressant d'essayer de préciser les buts et le fonctionnement de cette association, ainsi que le rôle qu'elle jouait éventuellement dans le développement des retours, et auprès des *returnees*. Est-elle un facteur d'insertion ou est-ce que l'association permet aux *returnees* de se singulariser en tant que groupe dans l'espace public ?

Mon travail s'est organisé en trois étapes, durant l'année 2004 : une phase préliminaire de collecte d'informations, grâce au site web de l'association (www. rnri.org), créé en 2003 et qui était régulièrement mis à jour[16] (activités de l'association, statuts, conditions d'adhésion) ; grâce à ce site web, j'ai pu dans un deuxième temps, obtenir des entretiens longs avec trois membres actifs de l'association (secrétaire, vice-président, un membre du CA), tandis que j'en ai rencontré deux par hasard au fil de mon enquête sur les *returnees* ; enfin une phase d'observation des activités de l'association : ces contacts m'ont permis d'être invitée au treizième anniversaire de l'association, le 3 juillet 2004, à l'occasion duquel l'association avait organisé une soirée en grande pompe, dans un des hôtels les plus luxueux de la ville, pour près de 400 personnes[17].

[16] Ce qui n'est plus le cas depuis 2005, pour des raisons exposées dans le troisième point.

[17] Je n'ai toutefois pas pu pousser plus avant cette troisième phase, le président s'opposant à ce que je puisse assister à d'autres activités de l'association, au prétexte que je ne pouvais pas être membre n'étant pas indienne ni d'origine indienne. Une autre chercheuse occidentale, portant le nom de son mari indien et parlant assez bien le telugu et le kannada, a essuyé la même fin de non-recevoir après une première rencontre à l'automne 2004, durant laquelle le même interlocuteur s'était montré très surpris puis ennuyé en constatant qu'elle était occidentale.

a. Une association locale élitiste

RNRI a été créée en 1991 à Bangalore, où ses activités sont circonscrites. Quatre éléments figurent aussi sur le bandeau de la page d'accueil de son site web (*cf.infra*)

- dans l'angle droit, Vidhana Soudha, le monument qui héberge les pouvoirs législatif et exécutif de l'Etat du Karnataka à Bangalore et qui est devenu un symbole de cet Etat (cercle rouge numéroté 2) (Nair, 2005, p.201-204) ;
- le slogan de l'association, qui clignote sous l'image de Vidhana Soudha, « back to serve » (rentrer pour servir /contribuer) ;
- les profils des deux *returnees* les plus célèbres du pays, Gandhi et Nehru *(cercle rouge numéroté 1).*

Ces trois éléments renvoient à l'idéologie nehruvienne : rentrer pour se mettre au service de son pays (cf. IV.A.2). L'ensemble apparaît assez anachronique, tout en créant un horizon d'attente sur la contribution de l'association et de ses membres au développement de l'Inde, sur lequel nous reviendrons plus loin, après un bref historique de l'association que les entretiens nous ont permis de réaliser.

En ce qui concerne les origines de l'association voici le récit que m'a fait le Dr Anil Wani, ophtalmologiste, un des membres fondateurs de l'association et membre du conseil d'administration de l'association (cf. IV.B.2). Il m'a fait un long récit assez exhaustif des conditions de création de l'association, dont aucun point n'a été contredit par les membres que j'ai pu rencontrer par ailleurs en 2004 et 2006 :

> « Nous ne connaissions personne ici [à Bangalore] en arrivant, car nous ne sommes pas d'ici [lui et sa femme sont originaires du Maharashtra], donc nous n'avions pas d'amis, ni de famille, ni d'anciens camarades[18]. Et puis petit à petit, à des fêtes (*parties*), à des événements (*functions*), nous avons rencontré des gens qui eux aussi rentraient de l'étranger, des USA, d'Allemagne, du Nigéria, d'Australie, de multiples pays. Nous nous sommes demandés si nous ne pourrions pas nous voir régulièrement, avec nos familles ? Parce que nous sommes indiens bien sûr, mais nous avions passé une partie importante de nos vies à l'étranger, et … enfin … nous avions le sentiment de partager certaines choses, et nous nous sentions un peu perdus dans la masse (*lost in the crowd*) ici. Donc nous avons mis en place un comité, et organisé quelque chose dans une résidence secondaire (*farmhouse*) des environs de Bangalore, on déjeunait, on avait tous des enfants, les épouses sympathisaient. C'est comme ça que tout a commencé. Nous venions d'horizons professionnels très différents : des médecins, des ingénieurs, des architectes, des gens qui étaient dans la finance, les affaires, toutes sortes de

[18] Cf. VIII.B.1 sur l'importance des « anciens camarades » dans la sociabilité des *returnees*

> domaines. Notre idée était de nous retrouver chaque mois. Et puis l'idée a été formalisée par quelques-uns, des hommes plus jeunes, revenant surtout d'Amérique du nord, qui ont décidé de monter une véritable association, qui démarrerait le 4 juillet 1991, à cause du symbole [de l'Indépendance américaine paradoxalement]. Ils ont voulu réunir un groupe plus important. […] Donc ils ont fait passer une annonce dans les formes, dans les journaux, disant qu'ils formaient un groupe, et invitant les gens intéressés à venir au lancement, avec un ticket à tel prix, etc. Presque mille personnes sont venues, il y avait trop de monde par rapport au local prévu. Après un succès pareil, l'association était lancée, et on a mis en place des formulaires, des cotisations, etc. » (26/07/2004)

Ce récit présente l'association comme ayant été créée d'abord dans un but de socialisation, ce qui prolonge les observations faites dans le point précédent. La sociabilité est organisée autour de deux types d'activités. D'une part un certain nombre de rassemblements familiaux comme ceux décrits plus haut (déjeuners et soirées, pique-nique, journées sportives). D'autre part ce sont des réunions - conférences mensuelles, autour d'intervenants aussi variés que leurs thèmes (printemps 2004 : un banquier d'investissement, venu parler de placements ; le plus haut gradé de la police de Bangalore ; un historien local au sujet de son livre de photos anciennes) ; elles sont ouvertes seulement aux membres adultes et fréquentées surtout par un public masculin. L'ensemble donne l'image d'un espace de sociabilité pour des membres de classes aisées anglophones, à la fois pour la famille et pour les chefs de famille, qui y trouvent aussi éventuellement un intérêt professionnel.

La socialisation qu'offre l'association est donc ancrée dans un milieu, ou plus exactement à un niveau social, économique et culturel particulier. Derrière un nom qui ne semble insister que sur le séjour à l'étranger, c'est une association sélective sur le plan socio-économique, sélection qui est assurée par un filtrage des membres opéré en plusieurs étapes, à l'inscription. Le site web précise les conditions de l'adhésion : il faut être un « professionnal », terme qui en Inde suppose sinon un certain niveau d'études, du moins un certain niveau professionnel[19], et avoir passé au moins deux ans à l'étranger. L'association, sur la base de ces premières informations, faxées ou envoyées par mail, adresse un formulaire détaillé à la personne souhaitant adhérer : celui-ci demande des précisions sur le cursus, l'activité professionnelle, le parcours spatial, les membres de la famille, avec la possibilité d'indiquer le(s) nom(s) de

[19] Le site web reste flou sur le sens de ce terme : « Any professional who has stayed for a minimum of 2 years abroad. » ; « A professional RNRI is one who masters in his particular field and has been trained or educated in that profession. ». Ce flou a pour but de ne pas exclure les hommes d'affaires, qui peuvent ne pas avoir fait d'études supérieures, mais dont le profil socio-économique et la mobilité spatiale sont en accord avec ceux des autres membres. C'est le cas d'une personne interrogée dans le cadre de mon enquête « returnees », qui avait été membre de l'association au début des années 1990 (04/06/2004). Il s'agissait d'un entrepreneur Sindhi, appartenant donc à une communauté marchande transnationale traditionnelle (cf. I.A.1). Il avait passé vingt ans en Afrique du nord et de l'ouest, travaillant dans les réseaux transnationaux sindhis du commerce et de l'import-export. Cela pointe le fait que l'association est aussi un lieu de développement de relations à but économique et professionnel.

membres sponsors[20]. La première adhésion coûtait en 2004 5000 roupies (un peu moins de 100 euros), la cotisation annuelle 4000. L'accès à cette association est donc assez facile en apparence puisque la durée de séjour à l'étranger requise est brève, mais les modalités d'adhésion laissent toute latitude au filtrage et à la cooptation ; son coût est élevé selon les critères indiens. Ces deux aspects permettent d'assurer l'homogénéité socio-économique du groupe. Cette association apparaît donc très cohérente par rapport à notre objet et les pratiques relevées par ailleurs.

Les membres actifs de l'association placent le sens du slogan « rentrer pour servir » dans les activités caritatives de l'association, par lesquelles les membres se mettent directement au service de concitoyens plus démunis dans les alentours ruraux de la ville. La nature de ces activités a été influencée par la composition de départ de l'association, qui rassemblait initialement une majorité de médecins (la proportion estimée variait de 60 à 80 % selon mes interlocuteurs) : ils ont mis en place des actions exploitant leurs compétences professionnelles spécifiques (journées de consultation et de soins gratuits, collectes de sang, opérations gratuites en ophtalmologie et en chirurgie cardiaque réalisées par des spécialistes membres de l'association) qui sont financées par des collectes de fonds auprès de l'ensemble des membres. Ces actions sont toutefois ponctuelles et les membres actifs étaient en peine pour m'indiquer leur rythme, une ou deux fois par an, mais pas tous les ans … L'association parraine aussi un orphelinat et une école : distribution d'uniformes et de matériel scolaire, amélioration des locaux. Les services rendus à la communauté sont donc ponctuels.

[20] J'ai pu en voir un exemplaire mais n'en ai jamais obtenu de copie.

<u>Document n°8.1</u> : Page d'accueil du site web de RNRI

<u>Source</u> : www.rnri.org, 01/10/2008

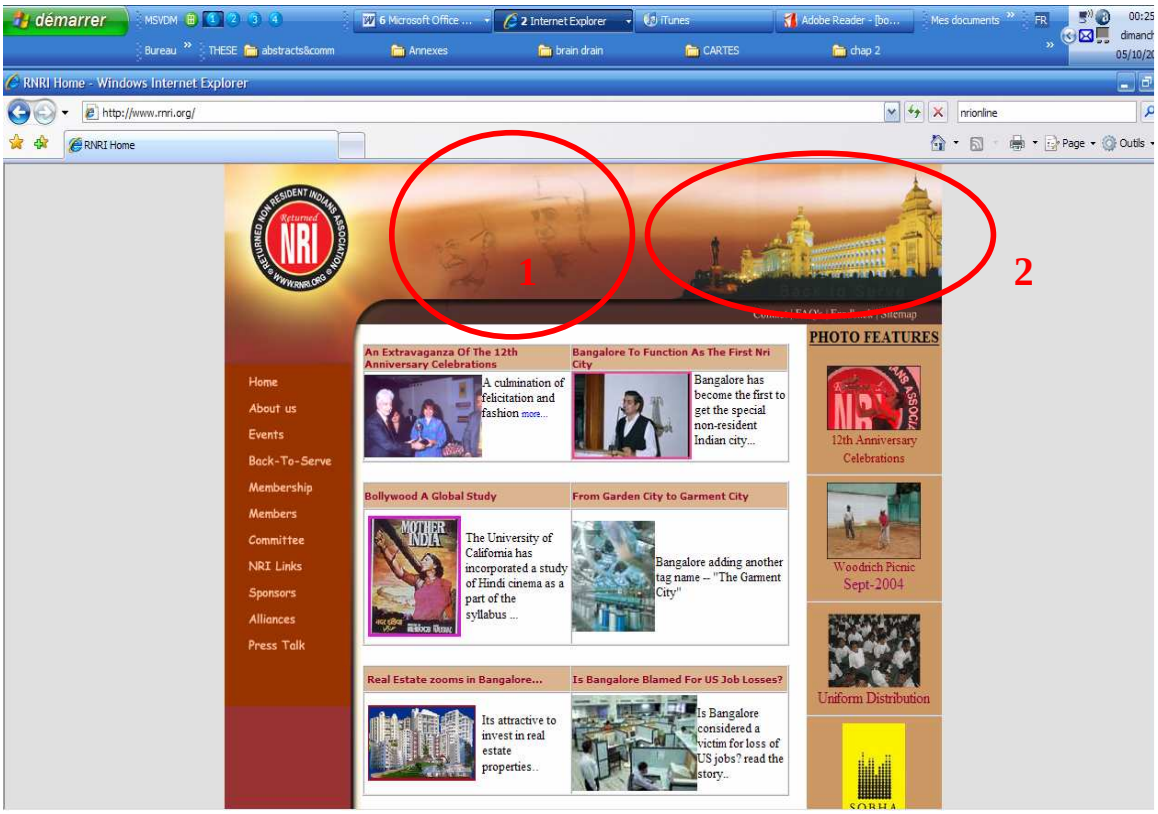

<u>Document n°8.2 :</u> Prospectus et logo de l'association

Au total, cette association paraît donc moins tournée vers le « service » à l'Inde, qu'elle pallie certaines difficultés du retour, en aidant ses membres à développer une sociabilité locale à la fois personnelle et professionnelle. Cela s'avérait d'autant plus crucial qu'à son origine elle était composée surtout de personnes exerçant des professions libérales et d'entrepreneurs, pour qui se constituer un réseau et s'ancrer dans le tissu social local est essentiel sur le plan professionnel. Cette association donne l'impression de fonctionner comme un *club,* qui est une institution importante du champ relationnel de la bourgeoisie indienne. Cette analyse s'appuie sur le fait que l'association nourrit de longue date le projet d'acquérir un terrain et de faire construire un lieu de sociabilité, comme les clubs classiques de Bangalore (cf. encadré n°8.1). Les clubs de Bangalore sont pour la plupart difficiles à intégrer : ils ont des listes d'attente, des critères très élitistes, exigent des parrains ; en outre l'adhésion et la cotisation annuelle sont extrêmement chers. L'association RNRI constitue sinon un palliatif à la difficulté d'intégrer un de ces clubs, du moins un moyen supplémentaire de rencontrer des personnes sur la base de l'expérience partagée de la migration et du retour. L'association apparaît par ailleurs initialement locale, sans lien formel ni action à l'échelle transnationale.

b. Une nouvelle orientation transnationale et régionaliste, vite déçue

La composition de l'association en 2004 a considérablement évolué par rapport aux origines, ce que soulignent ceux qui en étaient membres depuis l'origine. Les professions médicales n'y sont plus qu'une minorité et les personnes travaillant dans le secteur des nouvelles technologies constituent une part croissante des membres, d'après le vice-président et le secrétaire. D'ailleurs eux-mêmes travaillent dans ce secteur, tandis que le président est dans la communication et le trésorier dans la finance. Dans cette phase de renouvellement, le bureau a pris l'initiative d'organiser en grandes pompes le treizième anniversaire de l'association, afin de lui donner davantage de visibilité, voire de recruter de nouveaux membres[21].

J'ai été conviée à cette soirée, organisée dans les salons de l'hôtel Taj West End, un des plus luxueux de la ville. La soirée s'organisait en deux temps, avec d'abord une partie officielle, à laquelle une vingtaine de journalistes assistait : des discours de bienvenue et sur l'association prononcés par différents membres actifs ; les discours des trois invités d'honneur (*chief*

[21] Le douzième anniversaire avait déjà été célébré de manière assez officielle (avec par exemple une remise de distinction à Narayana Murthy, fondateur d'Infosys) mais de manière plus discrète et modeste (lieu, nombre d'invités, etc). Le treizième anniversaire apparaît comme l'initiative de membres récents, des entrepreneurs quadragénaires en quête de publicité et de contacts. Il n'est pas anodin que le président en 2004 ait été à la tête d'une entreprise liée aux médias et à la communication (Bangalore Best).

guests), ; la remise de distinctions à des RNRI fameux de Bangalore ; la remise de plaques commémoratives aux principaux sponsors de la soirée par les personnalités présentes ; enfin un défilé de mode et un spectacle de danse clôturait la partie officielle de la soirée. Celle-ci se poursuivait de manière plus informelle par un buffet, qui donnait l'occasion aux trois à quatre cent personnes présentes de discuter et échanger leurs cartes de visite. Les invités étaient prestigieux : Azim Premji, PDG de Wipro, l'autre grande entreprise bangaloréenne du secteur des TIC ; le ministre du plan du gouvernment fédéral (*Union Minister of State for Planning*) ; Jagdish Tytler, politicien (Congrès) de niveau national, alors en charge du portefeuille fédéral tout juste créé de ministre des NRI[22]. Il s'agissait de l'aveu du secrétaire d' « avoir des noms connus pour faire venir la presse et créer beaucoup de bruit »[23]. Ce concours prestigieux a été permis d'une part grâce aux relations familiales d'un des membres avec le politicien local, d'autre part grâce au désir d'exposition médiatique de J. Tytler, tout juste nommé et en quête de crédibilité (cf. IV.C.2). La liste des ex-NRI qui ont reçu des distinctions ce soir-là est elle aussi prestigieuse : trois des « grands patrons » du secteur indien des nouvelles technologies (Azim Premji de Wipro, Kiran Mazumdar-Shaw de Biocon, Rajiv Modi de Sasken), un chirurgien cardiaque réputé (Vivek Jawali, Wockhard Heart Hospital), l'ancien *Chief Minister* du Karnataka S.M. Krishna, et le couple ayant créé l'ONG Janagrahaa, Suresh et Swati Ramanathan. Tous ex-NRI[24], ils donnaient une image de réussite professionnelle et d'excellence dans leurs domaines respectifs à Bangalore. L'association avec une telle mise en scène entendait prendre de l'importance et donner une image d'envergure nationale d'elle-même ; par ailleurs la pompe du lieu et le spectacle, largement financés par des sponsors locaux[25], cultivaient l'image élitiste de l'association.

Il est intéressant de reprendre les annonces faites par les membres de RNRI durant la première partie de soirée concernant les nouvelles orientations pour l'association. Deux projets ont été présentés : premièrement faire de l'association une interface entre les NRI étrangers désireux de contribuer financièrement au développement de l'Inde et des projets locaux, l'idée étant de mieux canaliser et rendre plus efficace les dons des NRI, souvent mal utilisés de leur point de vue ; deuxièmement développer leurs relations avec les associations kannadigas de l'étranger

[22] C'est en tout cas sous ce titre qu'il fut présenté à cette date.

[23] « having big names to have media come and create buzz » (Pradeep, 15/07/2004)

[24] On me confia durant cette soirée qu'Azim Premji n'aurait pas tout à fait passé assez de temps aux États-Unis durant ses études pour satisfaire aux critères de l'association, mais que le nombre de ses voyages d'affaires depuis permettait largement de lui accorder le bénéfice des deux ans de séjour à l'étranger nécessaires. Cela souligne le caractère aléatoire des critères de sélection relevés plus haut.

[25] Le seul sponsor du secteur immobilier était Sobha, dont nous avons signalé plus tôt l'attention particulière à la clientèle NRI et transnationale, en raison des origines de l'entreprise (cf. VII.B.1.b). La personne en charge du dossier RNRI chez Sobha considérait ce partenariat comme faisant partie de leurs multiples actions de communication en direction d'acheteurs potentiels, mais pas particulièrement des NRI, ce qui souligne la difficulté à cerner de l'extérieur qui sont les membres d'une telle association (Sobha, 07/08/2004).

(*kannada sangham*, *kannada koota*). Ces projets visaient donc à inscrire l'association dans de véritables réseaux transnationaux, tout en lui faisant prendre un tournant régionaliste, rompant avec le pan-indianisme de mise dans l'association depuis ses origines. C'eût été à la fois un changement de projet, d'ampleur et de public pour l'association, qui ont été alors proposés.

Ces annonces n'ont toutefois pas été véritablement suivies d'effet, d'après le suivi effectué à Bangalore en février 2006. L'association n'a pas réussi à s'ancrer dans la sphère transnationale associative et caritative, ni même à l'échelle nationale ; elle n'avait pas réussi à être représentée aux Pravasi Bharatyia Divas qui venaient d'avoir lieu à Hyderabad[26]. L'association restait avant tout un pseudo-club et un espace de sociabilité. Il n'y avait pas eu d'événement particulier depuis le treizième anniversaire, qui n'a pas beaucoup augmenté le nombre de membres. Par ailleurs les nouvelles orientations proposées en 2004 peuvent être lues comme relevant d'un certain conservatisme. La proposition de développer des liens transnationaux avec les kannadigas de l'étranger est à relier à la composition du bureau (*committee*) et du conseil d'administration (*committee members*) à ce moment : les quatre membres du bureau étaient d'origine bangaloréenne (un tamoul et trois kannadigas) et hindous[27]. Les velléités d'affirmation d'une identité kannadiga transnationale ne sont donc sans doute qu'une maladresse et un conformisme, dans un contexte post-électoral où l'identité régionale avait été très mise en avant. Cela est à mettre en parallèle avec le recours à une idéologie nehruvienne de bon ton (« back to serve ») qui apparaissait peu ancrée politiquement parmi les membres de l'association rencontrés, ainsi que sur le plan pratique comme on l'a vu plus haut : il n'y a pas d'arrière-plan politique ni idéologique structuré. RNRI apparaît donc comme une association « middle class » parmi d'autres, caractérisée par le passé de migrants de ses membres et leur position socio-économique. Tout ceci explique sans doute que dans notre enquête la mention systématique de RNRI durant l'entretien n'ait eu que de rares échos : nous avons rencontré par hasard un ancien membre, et quatre personnes seulement parmi l'ensemble des *returnees* enquêtés connaissaient l'existence de l'association, soit à travers son site web, soit suite à la médiatisation du treizième anniversaire. L'association n'a donc pas un grand rayonnement et fonctionne comme un club et à ce titre assure surtout surtout une fonction de socialisation, parmi d'autres réseaux sociaux que peuvent avoir et tisser les *returnees*.

[26] Entretien, H.R. Pradeep, 3 février 2006

[27] La composition locale du bureau me semble être un indice de la difficulté de se réinsérer y compris pour des personnes disposant d'un ancrage local familial et culturel préalable à la migration.

À travers cette étude de cas nous avons pu constater les difficultés de la réinsertion sociale des migrants très qualifiés rentrant à Bangalore. Cette association constitue une tentative d'y pallier en développant un réseau sur la base de l'expérience partagée de la migration et du retour. Toutefois son faible développement indique les limites de cette ressource pour la socialisation. Ceci est dû sans doute en partie à ses propres ressorts élitistes et sélectifs (filtrage des adhérents, méfiance). On peut aussi l'expliquer par l'absence d'un sentiment identitaire réel partagé par les ex-migrants dû à la diversité et au caractère individuel des trajectoires, qui ressortait clairement dans nos entretiens. Par ailleurs l'échec de la conversion de RNRI en une ressource transnationale pour l'aide au développement et le faible dynamisme général de l'association sont représentatifs de la faible implication politique et citoyenne des *returnees* à Bangalore. Les opinions énoncées lors des entretiens étaient souvent assez floues et marquées par des intérêts de classe (l'état des routes notamment était un souci majeur) ; elles n'étaient guère originales par rapport à ce que l'on trouvait au même moment dans les espaces d'expression des média anglophones, comme le *Times of India*, différents blogs et forums, etc. Certes Bangalore accueille quelques figures connues de NRI rentrés pour s'engager[28]. Toutefois le retour ne semble en tout cas pas dans notre échantillon relever de dispositions particulières pour l'engagement politique, associatif, ou caritatif, ni même aider à analyser de manière originale les problèmes en cours.

[28] On peut citer à Bangalore : Abraham George, fondateur de la George Foundation (développement des zones rurales) ; les Ramanathan, fondateurs de Janagrahaa (ONG issue de la Bangalore Agenda Task Force), personnalités très médiatisées dans les années 2003-2006. Ces figures éminentes de NRI « rentrés pour contribuer » ont fait l'objet du mémoire de Master en science politique de Ravi Satkalmi, mené en cotutelle à JNU et l'université John Hopkins, et financé par la fondation Fullbright.

Encadré n°8.1 : La place des clubs dans l'espace et la société urbaine de Bangalore

Sources : Colaco, 2003 ; Fernandes, 2006 ; Gazetteer, 1990, p.208 ; King, 1984 ; Mullen, 2001 ; Nair, 2005 ; Sankaran, 2005 ; *Deccan Herald, Metrolife*, p.7, 04/04/2003 ; entretien, Brigade Group, ; échanges avec les membres de différents clubs ; observation automne 2004 et février 2006, au Bangalore Club et au Rajmahal Vilas Club.

Les *clubs* sont apparus en Grande-Bretagne au XVIIème siècle. Il s'agissait initialement d'une forme d'association basée sur des rencontres régulières et sur la cooptation, qui a acquis progressivement une dimension spatiale avec l'acquisition de locaux et une fonction de socialisation centrale pour les hommes de certaines catégories sociales. Leur diffusion à travers l'Empire en a fait un ressort central de la sociabilité coloniale. La *C&M Station* de Bangalore en compte donc un grand nombre : le Bangalore Club (années 1860), le club des militaires britanniques ; le Bowring Institute (1905) ; le Century Club (1917).

Cette pratique s'est diffusée dans la société indienne : après l'indépendance apparaissent des clubs pour les employés des grandes entreprises publiques, des banques, des institutions gouvernementales, qui sont autant de lieux de rencontre et de supports de réseaux sociaux nouveaux. Il s'agit d'institutions exclusives auxquelles l'accès repose à la fois sur la cooptation et sur le paiement de droits d'entrée et de cotisations élevées. La cotisation au Bangalore Club, le plus « snob », s'élevait à au moins 100 000 roupies par an en 2004-2005. Ils jouent un rôle central dans la vie de la bourgeoisie locale : les recueils de nouvelles de Lavanya Sankaran et Peter Colaco montrent qu'ils sont le lieu de socialisation des individus dès l'enfance où se déroule la vie publique des « bonnes familles » (loisirs, repas, fêtes, mariages). Si les clubs les plus anciens sont concentrés dans le *cantonment*, il en est apparu depuis quelques décennies dans les quartiers aisés de la ville : Indiranagar club, Koramangala club ; Rajamahal Vilas Club, etc. L'adhésion y est moins chère mais repose sur le lieu de résidence, qui est un critère de sélection efficace ; leur public est moins élitiste.

Ils occupent des espaces pouvant atteindre plusieurs hectares et mettent à disposition des bâtiments permettant des activités collectives de nature récréative, des équipements sportifs (badminton, piscine) et souvent différents services (chambres d'hôtes, boutiques) (cf. document n°8.)

Les clubs sont gérés par leurs membres, selon des règles de fonctionnement de type associatif, avec un comité d'administration élu par l'assemblée générale annuelle des membres. Les clubs plus récents sont généralement liés à l'association des résidants du quartier (*neighbourhood welfare association*). Ils constituent donc un marqueur social et culturel territorialisé de la bourgeoisie dans l'espace urbain. Tous sont difficilement accessibles aux nouveaux venus dans la ville, sinon à certains cadres de très haut niveau à qui l'employeur paie une cotisation temporaire en raison de leur utilité pour certains réseaux professionnels.

Les nouvelles enclaves résidentielles proposent généralement au moins un « club house », c'est-à-dire un espace collectif, offrant quelques équipements (table de ping-pong, appareils de gymnastique), permettant de recevoir (j'ai mené plusieurs entretiens dans ce type de lieux) mais n'offrent pas les animations organisées par un « club » classique. Ce n'est alors qu'un lieu récréatif, sans la mise en relation que permettent les clubs classiques.

Certains promoteurs en 2004 commençaient à développer leur offre pour répondre aux besoins à la fois de lieux récréatifs et de socialisation des résidants, avec des bâtiments spécifiques et une meilleure offre d'équipements sportifs et récréatifs. Ces initiatives commerciales s'éloignaient des pratiques d'affiliation habituelles, fixant des critères de sélection et d'adhésion essentiellement économiques. Adarsh projetait d'ouvrir le club flambant neuf de Palm Meadows aux non-résidants, comme à Brigade Millenium, dont la commercialisation était soutenue par la promotion de son Woodrose Club. Les tarifs étaient d'au moins 100 000 roupies. Le caractère exclusif de ce type de lieu était poussé à l'extrême par le projet de Golden Gate présenté sur la photographie n°8. : créer un condominium abritant trois clubs, un réservé aux femmes, un aux enfants et un qui soit mixte, créant ainsi une forme de ségrégation inédite.

<u>Photographie n°8.4 :</u> Panneau publicitaire, Golden Gate Properties

(janvier 2006)

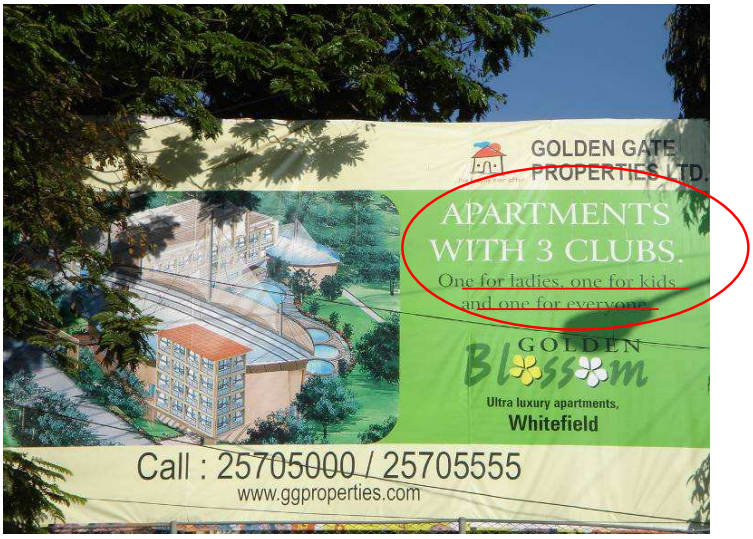

<u>Document n°8.3 :</u> Brochure du Raj Mahal Vilas Club

(février 2006)

c) **Swimming Pool** : A medium size pool with a swimming coach and attendant during swimming hours.

d) **Bar** : Well stocked with liquor and other beverages. Covered verandah and open space are popular during summer months.

e) **Cards Room** : A large Cards Room where Rummy is played and occasionally Bridge is played.

f) **Restaurant and Pool Side Verandah** are available for dining and can accommodate upto 150 persons.

g) **Library** : Well stocked with books on History, Religion, Arts, Science and Fiction.

RAJAMAHAL VILAS C

(A wing of R.M.V. II Welfare Societ

3rd Main, 15th Cross, R.M.V. II Extens

Bangalore-560 094 Tel: 3417259, 351

RMV CLUB

Rooms (Four A.C & Three Non A.C) have been provided with star facilities to make them quite comfortable. The Rooms have been provided with Telephone, T.V. and well designed furniture. The occupancy for these Guest Rooms has been quite good from the very inception.

Guest Rooms can be booked by club members for their outstation guests. Booking should preferably be made one week in advance. An amount equivalent to 50% of the anticipated room rent is required to be paid by members booking the rooms on behalf of their guests as advance.

Guest Rooms Tariff :

Room No	Type	Occupancy	Charges per day Rs.
401/402	Deluxe With A/C	Single Double	700+A/c charges 900+A/c charges
403/404	Double Non A.C	Single Double	600 800
405/406	Double With A.C	Single Double	600+A/c charges 800+A/c charges
407	Single Non. A.C.	Single	500

Extra Bed Rs.150/- per day. Luxury tax 12.5% extra.

Members from affiliated clubs can register for the use of guest Rooms, by booking at least one week in advance to avoid disappointment.

A view of one of the Guest Rooms

The RMV Club provides most of the facilit of a standard Club as follows :

a) **Badminton Court** : With Wooden Floo teak wood, one of the best Badminton Co in the city.

b) **Billiards** : Two standard size Billi Tables and one Small Table for Beginners.

Cette partie s'est attachée à mettre en évidence les limites du retour sur le plan social. Contre toute attente, la réinsertion des *returnees* sur ce plan dans le contexte localisé de Bangalore apparaît plus ou moins facile et achevée. Les personnes n'ayant pas d'ancrage préalable dans ce lieu sont particulièrement concernées mais pas seulement elles, comme on l'a vu dans le premier point. Le retour se solde par un certain isolement, qui ne correspond pas au désir de réunion et de retrouvailles que comporte le projet de rentrer dans son pays (Diasporas, 2006). Le second point montre que ce problème est suffisamment important et répandu pour avoir suscité la création d'une association de *returnees* aisés qui constitue une ressource alternative pour la socialisation familiale et professionnelle. Toutefois son audience restreinte et son manque de semblent indiquer l'absence d'un sentiment d'identité basée sur l'expérience partagée du retour parmi les ex-migrants. L'échec de ses projets récents souligne par ailleurs le caractère définitivement caduc de l'idée du retour pour « contribuer ». En ce sens RNRI nous semble refléter la faible implication sinon l'intérêt modéré pour les questions politiques et civiques dont témoignaient les entretiens. Le réancrage des *returnees* apparaît ainsi souvent fragile et limité, ce qui questionne la pérennisation du retour, aspect que va approfondir la troisième partie.

C. Revenir, rester, repartir ? Les trois dimensions du retour

Il existe relativement peu de travaux interrogeant la pérennisation de la migration de retour, à moins qu'ils se situent d'emblée dans une perspective d'allers-et-venues ou de circulation transnationale. Le « retour » recouvre en fait trois dimensions : le retour au sens strict de *revenir* en Inde se distingue en effet du fait de *rester* au lieu de retour, puisqu'il est possible de *repartir*. Les deux autres dimensions sont mécaniquement liées et se distinguent de la première à la fois dans le temps et dans l'espace. Le retour est projeté *a priori* comme incluant les deux premières mais pas la dernière alors que celle-ci est une possibilité qui peut être déployée à tout moment. Le fait de repartir est d'ailleurs généralement présenté comme un échec (*failure*) ce qui souligne l'importance dans le projet de retour de l'objectif de se réinstaller « pour de bon », de *rester*. Le jeu sur les trois termes : revenir, rester, repartir apparaît ainsi porteur de connotations, alors même que le passage de l'un à l'autre est fluide et imprévisible. Les entretiens ont en effet mis en évidence le caractère prégnant de l'hypothèse d'un nouveau départ : une fois passée la première étape (*revenir*) la confrontation entre le

« mythe » du retour et le nécessaire désenchantement de sa mise en œuvre ouvre un questionnement sur la pérennisation de leur installation en Inde, dont nous avons par ailleurs indiqué certaines limites dans les deux premières parties. L'enchaînement des arbitrages apparaît difficile à lire et souligne l'importance d'une relative « improvisation » dans les pratiques du retour.[29].

1. Repartir : une perspective prégnante

Le terme prégnant employé ici est utilisé dans son double sens de ce qui s'impose et de perspective ouverte, de virtualité. Il me semble caractériser particulièrement bien la place qu'occupe l'éventualité de repartir pour une grande partie des *returnees*.

Les différents observateurs et témoignages recueillis, notamment ceux des membres du bureau de l'association RNRI (cf. VIII.C.2), indiquent en effet qu'une part importante de retours n'est pas pérennisée. Il ne m'a évidemment pas été possible d'interroger des personnes qui étaient reparties, pour des raisons pratiques évidentes. En revanche j'ai pu collecter un certain nombre de récits en creux de ces échecs du retour, récits de seconde main de collègues, voisins ou membres de la famille. Le cas évoqué par S., qui fait partie de notre échantillon, donne un bon exemple de ce type de récit ; il est intéressant car j'avais interrogé le couple qu'il évoque une semaine auparavant, ce qui m'a permis de recouper les deux versions du parcours, au demeurant cohérentes.

> « Un de mes collègues, il doit repartir à cause de sa femme. Je pense que ça arrive dans le cas de gens très qualifiés comme elle, s'ils ne trouvent pas le genre d'emploi qu'ils souhaitent ici. Elle a un doctorat [dans un secteur] et les emplois qu'elle voudrait sont tous dans la région de Bombay. Elle n'est vraiment pas heureuse ici, d'ailleurs elle a même fait une demande de naturalisation [américaine], je crois qu'elle l'a eue. »[30]
>
> Ce couple rencontré en novembre 2004 s'était fixé une date-butoir en juin 2005 pour prendre la décision de rester en Inde ou repartir aux États-Unis.

Par ailleurs rares sont les personnes enquêtées qui excluaient totalement et fermement l'hypothèse de quitter à nouveau l'Inde pour résider dans un autre pays, un jour ou l'autre. Seule une minorité écartait fermement cette hypothèse comme étant impossible, en raison de

[29] J'utilise pour cette raison le terme *a priori* à plusieurs reprises dans ce qui suit.

[30] « One of my colleagues, he has to go back because of his wife. I think it happens to this kind of highly qualified people, they don't find this kind of high skilled job they want, she's got a PhD in […], all the jobs she wanted are in the Bombay area. She is completely unhappy here so she took this option of going back to get her citizenship, I think she got it. » (S., Bangalore, 05/11/2004)

contraintes extérieures. Ces personnes mettaient en avant qu'elles n'avaient pas la possibilité légale de repartir, cette question du statut légal acquis à l'étranger apparaissant en l'occurrence centrale. Il s'agissait donc d'une certitude sur le mode de l'impossibilité, faute d'alternative, qui était le fait d'une petite dizaine d'enquêtés. Ils appartiennent tous au second groupe que nous avons distingué dans notre échantillon (cf. V.A.2) : des migrants un peu plus jeunes, qui étaient restés moins longtemps aux États-Unis, où ils étaient entrés majoritairement pour travailler et non pour étudier. Ils font partie de ce que nous avons appelé à la suite de Pravin Sheth (2001) la « dot-kaum » c'est-à-dire des personnes dont la migration correspondait à un projet à court ou moyen terme incluant la probabilité d'un retour au bout de quelques années (cf. III.C.3).

En revanche la majorité des enquêtés n'écartait pas la possibilité de repartir un jour de manière ferme ni définitive. La différence entre les deux catégories semble se situer ici au niveau de la situation légale et / ou professionnelle qui est liée en partie à la durée de séjour : conserver un statut de résident permanent, être citoyen américain, exercer une activité qui soit demandée sur le marché du travail américain sont autant de situations permettant de continuer à envisager cette possibilité. Ceci correspond donc plutôt à des migrants plus âgés, qui étaient restés plus longtemps aux États-Unis, c'est-à-dire au premier groupe. Leurs discours étaient marqués par l'incertitude en ce qui concerne la pérennisation du retour et la possibilité d'un nouveau départ ce que nous allons approfondirons dans les points suivants. La continuité du projet de retour s'accompagnait donc souvent d'une certaine ambiguïté entre rester et repartir.

Seuls trois ménages enquêtés envisageaient de repartir aux États-Unis comme une probabilité : Umesh, P., et le couple évoqué par S. Il est intéressant pour notre propos d'analyser ces deux cas à partir d'extraits des entretiens menés avec eux, pour ce qu'ils nous apprennent aussi sur le reste de l'échantillon.

> P. est rentré en mai 2004 avec sa femme et leurs deux enfants après avoir passé dix-sept ans aux États-Unis. Il occupe un poste de cadre de haut niveau dans le centre de recherche-développement d'une multinationale de l'électronique. Toute la famille a la nationalité américaine et ils avaient vendu leur maison avant de rentrer.
>
> « *Donc vous êtes rentrés en mai. Comment se passe le retour ? Comment se passe la réadaptation ?*
>
> - On pensait que ce serait dur pour les enfants, c'est pour ça d'ailleurs qu'on rentre tant qu'ils sont petits. Mais en fait non, les enfants s'adaptent plus vite que nous. On a quelques autres soucis … Quand tu es resté là-bas si longtemps, ça devient une partie de toi-même. Et professionnellement ça ne va pas. Que ce soient les gens, les infrastructures … tout est un challenge.
>
> - *Comment est-ce maintenant, six mois après le retour ? Qu'envisagez-vous ?*

Je pense que c'est une bonne expérience de revenir. Tout le monde en parle, c'est bien de le faire ... Mais je pense qu'on va repartir. »[31]

Il envisageait de rester encore un an, notamment pour des raisons de crédibilité professionnelle, puis soit de demander à l'entreprise un transfert aux États-Unis, soit d'y trouver un autre employeur.

Umesh est rentré en septembre 2003 avec sa femme et leurs deux enfants après avoir passé treize ans aux États-Unis. Sa situation est comparable en tous points à celle de P., sinon qu'il est plus jeune, moins haut placé et travaille pour une entreprise concurrente.

« On pensera peut-être dans quelques années à retourner aux États-Unis, quand on en aura assez d'être ici. C'est vraiment quelque chose que nous envisageons. Donc je ne considère pas cette décision / ce déménagement (*this move*) [des États-Unis à Bangalore] comme permanent, je le vois plutôt comme une occasion d'élargir ma perspective mondiale sur le plan professionnel, de rencontrer d'autres personnes. »

Dernier échange de l'entretien : « Je ne regrette pas du tout cette décision / ce déménagement (*this move*). Mais pour la suite … je ne pense que je passerai le restant de mes jours ici. C'est la façon dont je vois les choses aujourd'hui, demain ça peut changer. Je pense que ça restera une expérience. »[32]

On relève un grand nombre de similitudes entre les deux individus enquêtés et leurs trajectoires. Il s'agit de deux hommes ayant plus de trente-cinq ans, qui occupaient déjà des postes d'encadrement aux États-Unis (information non incluse ci-dessus) et qui travaillaient à Bangalore dans des centres de recherche-développement de pointe pour des multinationales (ODC). Le niveau professionnel qu'ils avaient atteint avant même le retour ainsi que leur activité à Bangalore leur permettent d'envisager de repartir sans inconvénient pour leurs carrières ni difficulté majeure *a priori*. Ils sont citoyens américains donc il n'y a pas d'obstacle sur le plan légal. Ni l'un ni l'autre n'avaient d'impératif familial à revenir en Inde (cf. VI.A.2). D'ailleurs ni l'un ni l'autre n'a réintégré un environnement familial à Bangalore : les familles d'Umesh et de son épouse se trouvent en grande partie aux États-Unis ; Bala et son épouse sont originaires du sud du Tamil Nadu, donc à Bangalore ils se trouvent assez éloignés de leurs familles. Enfin ils ont tous les deux passé une grande partie de leurs vies d'adultes aux États-Unis. Leur projet de repartir est basé sur un constat d'échec et rendu

[31] P., Bangalore, 26/11/2004. Entretien retranscrit en français, version originale non disponible suite à un problème technique.

[32] « We're still maybe contemplating that in a couple of years, when we are tired of this place, that maybe we go back to US. That's definitely an option we're looking at. So I not thought about this move as permanent, I sort thought about this move as an opportunity to expand my view of the world career-wise, meet other people. […] I don't really have any regret about this move. But then … I don't think that I would spend the rest of my life here. That's my feeling today. Tomorrow it might change. I think it's going to remain an experience. » (Umesh, Bangalore, 16/11/2004)

possible pour des raisons professionnelles et légales qui leur permettent de jouer sur les deux lieux.

2. Idéalisation et dés-illusion du retour

L'ambiguïté qui domine quant à la possibilité de quitter à nouveau l'Inde s'explique par les difficultés et les désillusions du retour. Abdelmalek Sayad a souligné l'illusion dont se nourrit ce qu'il nomme la *nostalgie* de l'immigré, qui lui fait confondre retour dans l'espace et retour dans le temps (2006, p.140-142) ; partant de là Sayad avance que tout retour est nécessairement une déception (*ibid.*, p.149). Cette construction idéalisante est également décrite par la plupart des travaux sur le retour : il renvoie à l'image cristallisée du pays d'origine dans le passé, à l'idéalisation par le processus de remémoration et à une compensation des difficultés en situation de migration (King, 2000, p.19-21 ; Stefansson, 2004, p.8-11). Sayad emploie les termes de « transfiguration » et d' « effets d'enchantement » du lieu d'origine (*ibid.*, p.143). Nous allons chercher ici à mettre en perspective le mécanisme de dés-illusion qui semble inhérent au retour, au travers d'exemples de difficultés rencontrées dans différents domaines qui ont pour certaines été déjà brièvement évoquées et que nous allons développer ici.

Les récits d'expériences de la réinstallation et de la réinsertion soulignent à l'envi les difficultés du retour qui indiquent souvent en creux l'idéalisation du retour et le mécanisme de dés-illusion qui suit. Une phrase récurrente dans les entretiens que j'ai menés incarne la déception : « Ce n'est pas / c'est moins que ce qu'on espérait » (« It is not what we had expected / It is below our expectations »). De fait tous les entretiens soulignent les difficultés du retour. Elles sont présentes dans les sphères privée et professionnelle et sont formulées en termes d'adaptation (*adjustment*, *adaptation*) c'est-à-dire de manière active, contrairement à un autre terme rarement employé, l'habitude (*getting used to*), qui est un processus passif. Nous allons explorer trois dimensions, au travers d'un premier extrait d'entretien portant essentiellement sur la sphère professionnelle qui développe des idées qui sont répandues dans l'ensemble des entretiens menés avec des professionnels - ce qui n'est pas le cas des entretiens menés avec des épouses n'ayant pas d'activité professionnelle ; le second extrait porte davantage sur la vie quotidienne ; enfin nous aborderons la désillusion du retour à Bangalore. Les deux entretiens utilisés ont été menés avec des personnes s'estimant satisfaites d'être rentrées et n'envisageant *a priori* pas de repartir au moment de l'entretien, ce qui permet de mettre en évidence le mécanisme de dés-illusion et le processus d'adaptation pour l'ensemble des acteurs.

Gopal a passé sept ans aux États-Unis et est rentré en septembre 2003.

« C'est vraiment un gros challenge, à nouveau faire cette transition [des États-Unis à l'Inde] … Même si c'est assez ok pour moi, par rapport à des gens qui sont allés là-bas [aux États-Unis] dès l'université pour un second cycle et qui ont toujours travaillé là-bas ensuite. Ce sont des gens qui sont d'ici [indiens] mais qui ont des problèmes pour se réadapter ici, parce qu'ils n'ont jamais travaillé ici. Moi ça va, parce j'ai travaillé ici [il a huit années de vie professionnelle initiale en Inde], je suis parti après, donc c'est relativement ok … Mais quand même, tes attentes (*expectations*) changent, tu t'habitues à certaines choses, tu voudrais que certaines choses soient mieux. Donc au début ça a été problématique de s'adapter (*it has been an issue, getting adjusted to*) … » (Gopal, 26/11/2004)

Les difficultés exprimées par Gopal sont confirmées par de nombreux interlocuteurs du secteur : les méthodes de travail et l'organisation des entreprises en Inde sont assez spécifiques et les cadres rentrant de l'étranger peinent à s'y adapter, fussent-ils indiens. P. Grama, de l'association RNRI, pense que de nombreux *returnees* dans la trentaine n'arrivent pas à trouver de satisfaction professionnelle car les méthodes d'encadrement apprises et expérimentées à l'étranger ne sont pas transposables en Inde, si bien qu'ils obtiennent des résultats médiocres et sont frustrés dans leurs aspirations de carrière, ce qui peut d'après lui entraîner une nouvelle émigration. C'est un échec de la stratégie de valorisation de l'expérience professionnelle acquise à l'étranger pour avancer dans sa carrière par la migration de retour. Cela va dans le sens des observations de Philippe Pierre, qui montre qu'au-delà de l'illusion d'une culture « globalitaire » d'entreprise la transférabilité des techniques et compétences en matière de management n'est pas assurée en dépit du jeu sur leurs appartenances multiples des cadres à la carrière internationale (2003, 2005).

Les Raos sont rentrés en avril 2003. Ils sont kannadigas.

« Il y a peut-être dix pour cent de la population ici qui est liée à la *IT*, mais le reste, les quatre-vingt-dix autres pour cent, les choses vont lentement pour eux. Et tu es confronté à eux tout le temps, à l'extérieur, dans les services, l'administration… Il faut le comprendre. Ce n'est pas parce qu'on a passé quinze ans à l'étranger que tout a changé. Il y a des choses qui ont changé, mais beaucoup aussi qui n'ont pas changé, ce que les gens [qui rentrent] ne comprennent pas. Vois le trafic : il y a des gens qui disent qu'ils ne peuvent pas supporter ça … C'est ridicule. Ce sont des choses qu'on peut supporter. Et bon, les choses déplaisantes, on n'y est pas confronté tous les jours, par exemple on n'est pas à faire aux administrations tous les jours, etc. » (Raos, 26/05/2004)

M. Rao soulève ici un point important, celui de l'appréciation individuelle des difficultés et des arbitrages face à celles-ci : la gestion des difficultés peut se résoudre en restant ou en repartant.

Par ailleurs, si les considérations sur la vie quotidienne peuvent paraître anodines, elles revêtent généralement plus d'importance pour les épouses, dont nous avons vu précédemment qu'elles assumaient toute la logistique de la réinstallation et se trouvaient souvent infériorisées en termes de rapports sociaux de sexe dans le couple et la famille (cf. VI.C). Dans les récits de seconde main que j'ai pu recueillir sur des ménages qui avaient choisi de repartir, elles jouaient fréquemment un rôle moteur dans la prise de décision de repartir, s'estimant perdantes dans le retour. L'exemple du couple évoqué par S. en est un exemple intéressant. P. Grama de l'association RNRI expliquait d'ailleurs insister auprès des gens qui le contactaient pour obtenir des informations en vue de rentrer, sur la nécessité de prendre en compte les différentes dimensions du retour – vie professionnelle, vie quotidienne, famille – pour les différents membres de la famille, qui n'avaient pas à faire face aux mêmes problèmes selon leur âge et leur sexe.

Dans une perspective localisée, la dés-illusion est forte aussi par rapport à l'image de Silicon Valley associée à Bangalore, bâtie depuis les années 1990, qui a été largement véhiculée dans la sphère transnationale (cf. II). La question portant sur leurs impressions par rapport aux discours autour de Bangalore (*Silicon Valley, world city, global city, New Singapore*) suscitait souvent d'abord des sourires gênés ou indulgents, voire des rires. La confrontation de l'image technopolitaine et cosmopolite avec les réalités de la vie quotidienne dans une ville du Sud s'avérait décevante, ce que reflète l'extrait de cet entretien avec un *returnee* qui avait travaillé et vécu à Delhi avant de partir durant quatre ans aux États-Unis et ne connaissait pas Bangalore avant de s'y installer un an auparavant.

> « Nous avons été choqués par la ville (*shocked by the city*). Je n'avais jamais vu Bangalore avant cela mais on avait en tête tous ces « Silicon Valley of India » et donc on s'attendait à ce que la ville soit bien mieux. J'ai été très déçu par l'état des routes, le trafic. À Delhi, à Noïda, le trafic est difficile mais les routes sont plus larges, la circulation est plus fluide. C'est un exemple. Donc je dirais que je suis déçu par Bangalore en tant que ville. » (Anshuman, 26/11/2004)

De l'idéalisation du retour en Inde et de l'image de Bangalore à la nécessaire réadaptation, évoquée aussi par M. Rao, l'écart apparaît important entre le mythe du retour en Inde et la réalité de la vie dans un pays et une métropole du Sud. Nous avons vu dans la première sous-partie de quelle manière cet écart peut être négocié par des modes d'habiter la ville originaux.

La migration de retour, marquée par la dés-illusion du mythe du retour et les difficultés concrètes de sa mise en œuvre et de sa pérennisation, est affectée d'un taux de migrations secondaires important, comme toute migration. C'est une manière comme une autre de négocier les difficultés du retour et de la migration de manière générale.

3. Un enchaînement dans le temps peu lisible : éléments de suivi (2004-2008)

L'enchaînement des faits, rentrer, rester, repartir, est incertain dans le temps, ce qui est le fruit de l'incertitude et l'ambiguïté signalées précédemment : il n'est pas clair si et quand les enquêtés repartiront. Mes différents interlocuteurs de RNRI pensaient qu'au moins une tentative de retour sur deux se soldait par une nouvelle émigration / départ secondaire, tout en relevant une tendance à la baisse depuis les années 2000 qu'ils attribuaient au développement économique en Inde. L'incertitude est accentuée par l'appartenance à un secteur d'activité en rapide évolution, ce que soulignaient souvent les cadres interrogés : la suite de leur carrière pourrait les amener peut-être à une nouvelle mobilité internationale, ultérieure et pour le moment imprévisible, autant que peut l'être le fait de pouvoir rentrer en Inde à terme pour ceux qui étaient partis avant la fin des années 1990. On peut également relier cette baisse à la diffusion du « savoir-rentrer » dont on a vu qu'il visait à « réussir » le retour c'est-à-dire à rester (cf. VI.B).

J'ai cherché à faire un suivi des trois cas de ménages envisageant de repartir en 2004 qui ont été évoqués dans le premier point. J'ai d'abord essayé de les revoir en février 2006 à Bangalore, où je n'ai réussi à joindre aucun des trois, puis de les localiser en avril 2008 en utilisant les sites Internet de mise en réseau professionnels (ZoomInfo, LinkedIn)[33]. Je me suis servie dans un premier temps de leurs nom, prénom et employeurs de 2004 pour les trouver et les contacter grâce à la fonction de messagerie qui est disponible sur ces sites. Dans un deuxième temps j'ai demandé par mail à ceux que j'avais pu ainsi retrouver confirmation de leur identité et de leur lieu actuel de résidence et d'activité.

Umesh était effectivement de nouveau aux États-Unis depuis 2006 ce qui explique que je n'ai pu le joindre à Bangalore ; il était employé par une entreprise du nord-est du pays où il vivait, ce qu'il a confirmé par mail. Il faut relever ici que ce second départ vers les États-Unis s'est articulé avec une migration à l'intérieur de ce pays, puisqu'il vivait dans la Bay Area avant de venir en Inde et s'est réinstallé à l'autre bout du pays ensuite.

[33] Si j'ai certaines réserves sur l'utilisation exclusive des ressources électroniques pour mener un travail compréhensif, leur utilisation pour maintenir une relation avec des interlocuteurs et mettre à jour des informations ne me semble pas poser les mêmes problèmes.

En revanche P. et le couple évoqué par S. étaient toujours à Bangalore mais les deux hommes avaient changé d'entreprise[34] et surtout obtenu des emplois extrêmement importants. P. dirigeait en juin 2008 le centre de recherche-développement où travaillait Umesh en 2004, c'est-à-dire qu'il était un des trois dirigeants d'une unité de plusieurs centaines de personnes appartenant à une grande multinationale de l'électronique. Le mari du couple évoqué par S., initialement responsable d'un groupe de quelques dizaines de personnes, est responsable désormais toute la recherche-développement dans la filiale bangaloréenne d'une autre multinationale célèbre, emploi qu'il occupe en fait depuis la date-butoir que sa femme et lui s'étaient fixés pour repartir aux États-Unis[35]. La grande mobilité requise par ce nouveau poste permet que sa famille vive ailleurs qu'à Bangalore, donnant ainsi à son épouse la possibilité de reprendre sa carrière. Ces deux exemples soulignent d'une part le caractère imprévisible et relativement improvisé de l'évolution du projet de retour dans le temps, d'autre part le rôle d'éléments macro-économiques. Le développement des activités de recherche-développement dans des pays à moindre coût salarial, en particulier ceux du nouveau marché asiatique, semble fonctionner comme un aimant pour ces cadres expérimentés de haut niveau qui envisageaient la suite de leurs carrières plutôt aux États-Unis en 2004, puis se sont vus proposer des postes et des perspectives de carrières inenvisageables ailleurs qu'en Inde en raison du développement des activités de R&D dans ce pays.

À l'inverse, en utilisant la même méthode, il est apparu que deux ménages rencontrés en 2004 et qui n'envisageaient pas vraiment de repartir sans non plus écarter cette possibilité à cette date, vivaient en 2008 aux États-Unis (Bala et Pratibha, Gopal). D'après les mails que nous avons échangés, il s'agissait en l'occurrence de stratégies de ré-émigration à moyen terme, mises en place au terme des deux ans de séjour à l'étranger (prolongés dans le cas de Bala et Pratibha) autorisés pour les détenteurs de carte verte. Le but de ces personnes était de passer de nouveau quelques années aux États-Unis afin d'être en mesure d'obtenir la citoyenneté américaine et de pouvoir ainsi avoir le choix de leur pays de résidence de manière permanente. Ils inscrivaient ces pratiques dans le cadre des nouveaux dispositifs légaux offerts par l'Inde aux personnes d'origine indienne (carte de PIO, *Overseas Citizensip of India*[36]). Ces pratiques d'allers-retours orientées vers le maintien de la possibilité de circuler entre les deux pays nous semblent participer à la mise en place d'un espace véritablement transnational, à la faveur d'évolutions politiques côté indien, que nous allons détailler dans le chapitre suivant, pour montrer la manière dont elles sont utilisées par les ex-migrants mais

[34] Cela explique que mes tentatives pour les contacter entre décembre et févier 2006 soient restées vaines : leurs adresses mail ainsi que leurs numéros de téléphone portable (professionnels) étaient devenues inactifs à cause de ces changements d'entreprise.

[35] Entretien, Girish et Beena, 28/11/2004

[36] Ce dispositif indien mis en place à partir de 2006 est détaillé dans le chapitre suivant (cf. IX.A.2).

aussi ce qu'elles indiquent sur l'évolution officielle de l'Inde depuis 2004 à l'égard de ses migrants et de leurs pratiques transnationales.

Cette partie a cherché à montrer la manière dont se déploie le projet de retour dans le temps et en fonction des choix des migrants une fois revenus, entre *rester* et *repartir*. Cela souligne à nouveau le fait que le retour est une migration avant tout, c'est-à-dire qu'il reste ouvert à une reprise de la mobilité. Décrire les différentes possibilités en termes de déploiement vise à souligner le rôle d'arbitrage des migrants à qui la mobilité reste ouverte. En effet cette partie a montré aussi le rôle persistant des États et des politiques nationales en matière d'immigration et de citoyenneté qu'ils mettent en place. Le choix de rester ou repartir est le résultat de négociations individuelles et familiales de la dés-illusion du retour, et constitue autant de manières différentes d'aménager les contraintes de ces (ex-)migrants (Ma Mung, 2005).

Conclusion

Ce chapitre a développé l'analyse d'un certain nombre de limites dans l'entreprise du retour pour expliquer la proportion visiblement importante de migrations secondaires, c'est-à-dire de nouveaux départs. Le retour apparaît comme un processus de dés-illusion qui souligne un réancrage à Bangalore qui apparaît souvent très incomplet. Le fait de résider dans une enclave résidentielle, ce qui est le cas de la majorité des ménages enquêtés, constitue certes une ressource pour se réinstaller mais est aussi une façon de rester à distance et en dehors. Cette expérience de la distance est également éprouvée par une partie des *returnees* eux-mêmes, dont la réinsertion sur le plan social est limitée par la distance culturelle et la distance physique au lieu d'origine : ils font ainsi l'expérience paradoxale de ne pas se sentir chez eux dans leur pays d'origine, ce qui souligne la permanence de différences culturelles notables en Inde par-delà une certaine illusion nationale accrue dans la distance de la migration (Van der Veer, 1995). La création de l'association RNRI relève d'une stratégie de compensation de ces problèmes d'accès aux réseaux sociaux locaux, mais elle débouche sur un mode de socialisation « à part », tout comme ce qui peut exister à l'intérieur des enclaves entre voisins ou dans les clubs. Au total le retour constitue une expérience déceptive, sous le signe d'une double distance sociale, celle maintenue par les migrants et celle qu'ils expérimentent par rapport à une société dont ils ne font plus tout à fait partie. Elle est par ailleurs sous le signe d'une ambiguïté constante, pour autant que les individus aient pu s'assurer de pouvoir rester dans la mobilité.

Déception et distance expliquent que le retour puisse se solder par un nouveau départ, ce qui est toutefois vécu comme un échec. Néanmoins nous avons souligné l'impossibilité de dégager des mécanismes simples et l'importance de la subjectivité des individus dans le déploiement du retour, entre rester et repartir. Interviennent également dans ce processus des éléments de contexte (politiques, économiques) qui rendent imprévisibles les trajectoires des migrants. Repartir constitue alors une manière de négocier les limites et les difficultés du retour, la mobilité apparaissant comme une ressource. Pour conclure, il apparaît nécessaire d'approfondir les aspects légaux qui laissent ouverte ou non la possibilité de repartir et de réfléchir au statut du retour voire d'un nouveau départ pour ceux qui semblent ainsi s'installer dans des pratiques de mobilité.

Chapitre 9

Le retour, une étape ? « Rester » dans l'entre-deux

Le retour semble constituer une modalité de la maturation du champ migratoire des migrants très qualifiés indiens, avec le développement de flux de retours et de nouveaux départs. Il peut être envisagé comme un «moment » de trajectoires individuelles, qui reste ouvert sur une reprise de la mobilité à plus ou moins long terme (Petit, 2007, p.13-14). La possibilité de mettre en place des trajectoires circulaires est toutefois conditionnée par des considérations de statut légal, dont le chapitre précédent a montré l'importance pour continuer à se projeter dans la mobilité. Les recherches sur les migrants très qualifiés éludent généralement cet enjeu, ce qui me semble participer du biais tendant à survaloriser les compétences comme seul ressort de la mobilité, renvoyant au présupposé de la « circulation douce des compétences » (*smooth circulation of skills*). Cela tend aussi à éluder le rôle des Etats-Nations, reproche qui a pu être fait également aux premiers travaux s'appuyant sur le concept de transnationalisme (Basch *et al.*, 1994 ; Portes, 1999). Or les enjeux autour du statut légal des individus ainsi que les évolutions des dispositifs politiques nationaux apparaissent d'un grand poids dans le cas de migrants très qualifiés indiens. Originaires d'un pays du Sud récemment décolonisé, leur mobilité internationale est contrainte à la fois par cette nationalité, mais aussi en cas de naturalisation par la posture politique qui fut longtemps celle de l'Etat indien à l'égard de ses ex-ressortissants. Aussi avons-nous cherché à montrer la manière dont les pratiques et les trajectoires des migrants jouent sur les différences persistantes entre les Etats et se jouent des restrictions que ces derniers entendent poser à la mobilité des non-ressortissants. On peut évoquer en particulier les pratiques transnationales de la citoyenneté, qui s'articulent avec un ensemble d'autres pratiques et semblent faire partie de stratégies de mobilités complexes, développées à l'échelle internationale, au sein des familles et dans le temps long. Cela nous amène à ce que Aihwa Ong appelle la « citoyenneté flexible » : « J'utilise le terme « citoyenneté flexible » en particulier en ce qui concerne les stratégies et les effets des cadres qui circulent, des technocrates et des *professionals* qui cherchent à la fois à contourner et à bénéficier des différents régimes, dans les différents Etats-, en

choisissant différents lieux pour investir, pour travailler et pour leur famille ».[1] L'échelle de déploiement de la mobilité des migrants indiens salariés des secteurs des nouvelles et hautes technologies est plus restreinte que celle des Hong-Kongais étudiés par A. Ong. Cependant nous allons chercher à mettre en évidence un ensemble de pratiques qui participent de la densification du champ migratoire et correspondent à des trajectoires individuelles et collectives inscrites dans l'entre-deux, bien circonscrites socialement et spatialement.

Cette analyse, reposant en partie sur un matériel collecté en 2006, donc après avoir mené les entretiens, vient pour cette raison à la fin du raisonnement car il comporte des éléments qui sont postérieurs au contexte d'énonciation. Cette position à la fin du travail est dûe aussi au caractère prospectif des analyses développées dans la deuxième partie : les pratiques analysées ne sont pas générales, mais elles nous semblent constituer des jalons pour des tendances nouvelles, que l'évolution du contexte politique en Inde encourage.

A. Les dimensions politiques du retour : le jeu des migrants sur les dispositifs légaux à l'heure du retour de l'Inde vers sa diaspora

Nous allons examiner ici la manière dont les migrants très qualifiés « jouent et se jouent » des dispositifs et statuts légaux à la fois en Inde et aux Etats-Unis pour garder accès à la mobilité internationale, en regard de l'attitude du gouvernement indien à leur égard. Il s'agit donc d'une étude des pratiques transnationales des *returnees* dans le champ politique. On constate en effet une instrumentalisation fine des statuts et mesures des gouvernements indien et américain. Afin de mettre ces pratiques transnationales des migrants, nous analyserons la place que l'Etat indien semble accorder à ces migrants, développant une reconnaissance des phénomènes transnationaux par le haut (Guarnizo & Smith, 1998) mais qui reste marquée par le biais élitiste déjà relevé (cf. IV.C).

Nous nous appuyons dans cette partie sur nos enquêtes de 2004 pour décrire les pratiques des migrants ; l'analyse de l'attitude de l'Etat indien et des développements récents de sa politique à l'égard des migrants repose sur une démarche d'observation participante aux *Pravasi Bharathiya*

[1] « I use the term *flexible citizenship* to refer especially to the strategies and effects of mobile mangers, technocrats and professionals seeking to both circumvent and benefit from different nation-state regimes by selecting different sites for investment, work and family relocation.»

Divas (cf. IV.C.2) de 2006, au cours desquels un cadre du secteur des hautes technologies, naturalisé américain et travaillant à Bangalore, s'est vu remettre le premier certificat de « Citoyens d'Inde d'outremer » (*Overseas Citizenship of India*). Ce choix d'une personne emblématique de notre recherche nous incite à questionner la relation entre les pratiques transnationales « par le bas » des migrants et les développements politiques récents.

1. Pouvoir circuler entre deux : l'instrumentalisation des dispositifs légaux indien et américain

a. Être résident permanent aux États-Unis tout en vivant en Inde

Les personnes ayant acquis un statut de résident permanent aux États-Unis (carte verte) sont soumises à trois conditions principales : résider aux États-Unis au moins six mois par an, payer l'impôt sur les revenus perçus dans ce pays et ne pas enfreindre la loi. Une tolérance d'une à deux années d'absence est accordée à condition de demander un permis de retour (*re-entry permit*) avant de partir ; la carte verte peut être supprimée si la personne ne rentre pas vivre aux États-Unis au terme de ces deux années. Cette condition est apparemment appliquée de manière stricte depuis le 11 septembre, ce qui n'était pas le cas auparavant. Des récits invérifiables circulaient en 2004 sur le web et parmi les *returnees* à Bangalore racontant comment un immigré à la douane d'un aéroport américain s'était fait déchirer sa carte verte par le douanier, au prétexte qu'il avait excédé la période et ne vivait visiblement plus aux États-Unis.

Par conséquent ce délai de deux ans constitue un ultimatum pour les *returnees* qui ont obtenu le statut de résident permanent. Les personnes rencontrées ont toutes demandé une autorisation préalable pour pouvoir s'absenter deux années. En effet la majorité souhaitait la conserver, comme porte de sortie ou plutôt de retour vers les États-Unis, même si le fait de rentrer « pour de bon » impliquait de devoir y renoncer à terme. La carte verte constitue donc une ressource « au cas où », une soupape de sécurité. De plus le ménage a souvent des liens forts avec les États-Unis : presque toutes les personnes interrogées y avaient de la famille et il est assez fréquent que les cadres s'y rendent chaque année pour des raisons professionnelles. C'est un marqueur de l'existence d'un champ transnational, dans lequel les individus souhaitent pouvoir continuer à circuler même s'ils ont choisi de vivre en Inde, d'où la nécessité de conserver sa carte verte. On peut parler d'une pratique de « l'entre-deux », être dans un pays tout en ayant la possibilité de

repartir et continuer à circuler entre les deux pôles du champ transnational, qui est largement décrite pour de nombreux pays occidentaux, notamment dans le cas des migrations de retour liées à la retraite[2].

Un entretien mené en juillet 2004 avec un groupe de quatre femmes, dont trois étaient ou avaient été titulaires de cartes vertes ainsi que leur famille, a mis en évidence la dramatisation de cet enjeu. La confrontation des trois cas montrait des manières différentes de négocier le retour et la pérennisation de l'accès aux États-Unis. Jayanthi et son mari, rentrés en 2002, titulaires de cartes vertes, avaient fait le choix de se faire naturaliser avant et dans le but de rentrer. Conserver leurs cartes vertes une fois en Inde leur semblait impossible, bien que ne plus être citoyen indien pose d'autres problèmes (*cf.infra*). Manju, rentrée avec mari et enfants en décembre 2002, témoignait de l'acuité de cet enjeu. Ayant résidé cinq années aux États-Unis, elle et son mari étaient devenus résidents permanents par *adjustment*, la demande de carte verte ayant été sponsorisée par l'entreprise du mari. Mais ils n'avaient pu prétendre à la naturalisation qui requiert au moins cinq ans de séjour aux États-Unis en tant que résident permanent. La limite fatidique des deux années hors du pays s'approchant, ils allaient sans doute devoir y renoncer. Elle faisait part durant l'entretien d'une réelle angoisse face à l'irréversibilité de cet acte. La troisième, Malini, était mariée à un cadre très haut placé et vivait en Inde depuis 1998, après sept ans aux États-Unis. Son mari arrivait depuis sept ans sans difficulté à prolonger sa carte verte grâce à de nombreux allers-retours professionnels aux États-Unis, où la famille était officiellement domiciliée chez un parent naturalisé américain. Malini accompagnait au moins deux fois par an son mari pour un séjour aux États-Unis avec ses enfants, afin de prolonger également leurs cartes vertes, séjours perçus par ailleurs comme des vacances agréables. Cette pratique était néanmoins coûteuse et demandait une certaine organisation, mais l'emploi et les revenus de son mari ainsi que le réseau familial implanté à l'échelle transnationale le leur permettaient. Les autres, en particulier Manju, l'enviaient visiblement. Ces trois personnes incarnaient les trois manières de négocier cette question qui ont pu être identifiées à travers les enquêtes : soit renoncer à la carte verte, soit chercher à la prolonger par des pratiques d'allers-retours assez complexes, soit se faire naturaliser pour sortir des contraintes légales relatives au statut d'étranger.

2

b. Enjeux et pratiques autour de la naturalisation

Comme l'a montré l'exemple de Jayanthi, un certain nombre de *returnees* a obtenu la citoyenneté américaine. Devenir citoyen américain relève d'une décision qui peut avoir été prise indépendamment du retour, avant que celui-ci ne soit envisagé, ou s'inscrire dans le projet de retour comme dans ce cas. La naturalisation est accessible à toute personne qui possède le statut de résident permanent depuis au moins cinq ans, sachant que les enfants nés sur le sol américain sont automatiquement citoyens américains. La démarche est administrative et assez longue : deux personnes enquêtées, de différents ménages, avaient reçu la lettre leur indiquant qu'ils étaient éligibles et leur fixant une date de convocation pour la cérémonie de naturalisation alors qu'ils vivaient déjà en Inde[3].

Ce choix de changer de citoyenneté peut sembler lourd symboliquement, puisqu'il faut renoncer à la citoyenneté indienne au cours du processus de naturalisation, procédure imposée par l'*Immigration and Naturalization Service* américain dans le cadre d'accords bilatéraux avec l'Inde (cf. III.A.1). L'exemple de Jayanthi témoigne néanmoins d'une utilisation décomplexée, d'une instrumentalisation - dans une acception non péjorative du terme - des statuts légaux à disposition pour s'assurer de rester dans le champ transnational, qui renvoie à ce que Aihwa Ong a élaboré sur la « citoyenneté flexible » (1999). Mes questions sur le but de la naturalisation ont reçu des réponses de deux ordres. Le premier ordre de réponse, le plus immédiat et fréquent, renvoyait au caractère « pratique » (*convenient*) d'être détenteur d'un passeport américain, ce qui permet par exemple de voyager à l'étranger beaucoup plus facilement qu'avec un passeport indien. Le second ordre de réponses, venant en général après mes relances (« Comment est-ce d'être américain ? quel est votre sentiment vis-à-vis de l'Inde ? Ca ne vous pose de problème ?»)[4], renvoyait à des enjeux relatifs à l'identité et aux appartenances multiples. Les personnes interrogées déclaraient unanimement se sentir profondément indiennes, pour des raisons culturelles, quel que soit leur passeport. La plupart affirmait ne pas voir d'enjeu particulier autour de la naturalisation. Peu de personnes ont jugé nécessaire d'approfondir cette dimension ce qu'a fait à l'inverse Sai, qui venait de rentrer après treize ans aux États-Unis :

[3] Cela fournit un certain nombre d'éléments sur la non-centralisation des informations concernant les migrants aux États-Unis, ainsi que sur le développement d'un savoir-faire concernant ce type de procédures (fournir une adresse factice, ne pas demander de permis de retour aux États-Unis avant d'être naturalisé, etc.) dont témoigne l'activité des forums dédiés à cette question sur différents sites communautaires : http://forums.sulekha.com/forums/immigration/default.htm, http://www.nriol.com/cgi-bin/forum/board.cgi?conf=ConfID6 (consultés pour la dernière fois en juillet 2008).

[4] « How it feels to be American ? What is your feeling about India now ? Is it not an issue to change your citizenship ?»

« - *Quel est votre nationalité ? Encore citoyen indien, ou citoyen américain ?*

-Nous sommes tous les deux citoyens américains depuis … heu, un an et demi, deux ans …

- *Pourquoi ? Vous avez dit que vous pensiez rentrer …*

- Oui je voulais revenir. Mais si on compare les avantages aux États-Unis entre les ressortissants et les étrangers, en termes de protection sociale, tout ça, il y a beaucoup de choses qui ne sont pas accessibles pour les Indiens .... Et puis tout devient tellement mondial (*globalized*), comme le travail, je suis amené à beaucoup me déplacer, et avoir un passeport US c'est vraiment autre chose… Et puis quand ça fait cinq, dix ans qu'on est dans un pays … je veux dire, les États-Unis nous ont beaucoup donné, alors je voulais être loyal aux deux pays, je suis loyal à l'un et à l'autre. C'est pourquoi on a décidé de devenir citoyens américains.

- *Votre bébé à quelques mois près aurait pu naître là-bas …*

- C'est vrai … Mais comme on est américains, ça ne faisait pas de différence qu'elle naisse ici ou là-bas … » (Sai, 23/07/2004)[5]

Sai fait ici allusion au fait qu'un enfant né sur le territoire américain est automatiquement américain en vertu du droit du sol très large appliqué dans ce pays. La fin de cet entretien fait référence à une pratique très connue dans le milieu NRI, qui ne concerne pas cet enquêté : mettre au monde un enfant aux États-Unis. C'est un moyen pour ses parents de pouvoir obtenir des visas pour aller aux États-Unis dans l'avenir plus facilement, en tant que parents d'un ressortissant américain. Cette pratique est répandue plutôt parmi les personnes entrant en Inde pour travailler avec des visas non-immigrants dont le séjour aux États-Unis est précaire et *a priori* temporaire. Toutefois le fait d'avoir des enfants américains est un élément incitatif en faveur de la naturalisation des résidents de longue date, comme Surya qui a vécu presque treize ans :

« Quel est votre nationalité ?

- Je suis citoyen américain. […] Je me demandais quand le faire. En fait je ne voulais pas vraiment le faire, mais beaucoup de mes collègues et de mes amis l'ont fait, alors ... L'un d'eux m'a convaincu de le faire, par rapport à mes enfants et à leur avenir, eux sont américains de naissance, on ne sait jamais ce qui peut se passer dans l'avenir …. Donc c'était mieux que l'un de nous deux le fasse.

- *Vous, pas votre femme ?*

- Moi, parce que à ce moment-là c'était légalement plus facile pour moi, grâce à mon emploi j'avais une carte verte [depuis assez longtemps] [son épouse était aux États-Unis depuis moins

[5] Extrait d'entretien n°9.a ; cf. annexe n°4

longtemps]. Et pour des raisons légales, des questions de propriété en Inde, il fallait que l'un de nous deux reste indien. »[6] (Surya, 02/12/2004)

Cet entretien met en évidence une autre forme d'aménagement des pratiques de naturalisation, le fait qu'un seul des conjoints se fasse naturaliser. Cela s'explique ici par des considérations d'ordre légal à la fois en Inde (restriction de l'accès à la propriété pour les étrangers, concernant en particulier la propriété foncière) et aux États-Unis. Surya est un des deux cas dans notre échantillon qui ont ainsi « créé » un couple d'apparence binationale.

Bien que les discours avancent qu'il n'y a pas de problème à se faire naturaliser, ces pratiques et l'expression de ces atermoiements montrent qu'il est nécessaire de discuter l'innocuité apparente de la naturalisation. À la fin d'un entretien les personnes enquêtées m'ont expressément demandé de ne pas mentionner qu'ils étaient devenus américains, ce qui était surprenant eu égard aux précautions relatives à la préservation de leur anonymat que j'avais présenté en préambule de notre entretien. Par ailleurs la plupart des personnes naturalisées ont reconnu ne pas mentionner qu'elles n'étaient plus indiennes si la question ne leur était pas posée personnellement. Certes cela renvoie au premier chef aux problèmes que peut poser le fait d'être étranger en Inde. En effet, jusqu'en 1999, date d'instauration de la carte de PIO, venir en Inde pour tout étranger fût-il d'origine indienne, *a fortiori* pour y vivre, requérait un certain nombre de démarches assez pénibles et longues. Une personne non indienne doit encore aujourd'hui systématiquement obtenir un visa assez cher ne serait-ce pour entrer sur le territoire indien ; exercer une activité professionnelle requiert l'obtention, hors d'Inde, d'un permis de travail et d'un visa permettant de travailler, ce qui nécessite de pouvoir produire un contrat de travail ; sur place le ressortissant étranger présent pour un délai supérieur à six mois doit s'enregistrer auprès des autorités[7]. Cela entraîne aussi un certain nombre de restrictions dont nous ne citerons ici que quelques-unes parmi les plus significatives : limitation du droit de propriété, en particulier l'interdiction pour un étranger d'être propriétaire de terres à vocation agricole ; sur-tarifs pour une vaste gamme de services ; restriction de l'accès aux établissements d'enseignement supérieur, etc. Enfin de manière informelle le fait d'être identifié comme étranger a un effet à la hausse sur la plupart des prix non fixes[8]. Les personnes interrogées, d'origine indienne et parlant une ou plusieurs langues indiennes, évitent donc généralement de se faire connaître en tant que ressortissants d'un autre

[6] Cf. extrait d'entretien n°9.b, cf. annexe n°4

[7] Cette démarche est unanimement décrite comme pénible car pouvant demander plusieurs jours d'attente.

[8] Cette expérience était particulièrement saillante chez les couples binationaux que nous avons pu rencontrer.

pays afin de contourner un certain nombre de ces tracas et de ces pénalisations financières, ce qui est aisé en ce qui concerne la vie quotidienne dans un pays où il n'y a pas de pièce d'identité usuelle et donc pas de contrôle. Ces tracasseries, dont la perception est grossie par la distance, ont pendant longtemps pesé et entravé les retours de personnes ayant renoncé à leur nationalité indienne, comme en témoignaient les *returnees* les plus âgés, par ailleurs élevés dans l'Inde nehruvienne où était stigmatisé tout ce qui n'était pas indien.

c. Les migrants naturalisés : l'instrumentalisation de la carte de PIO

La mise en place de la carte de PIO a permis de contourner ces contraintes (cf. IV.C.2.b). En effet cette carte initialement destinée à la diaspora[9] est massivement utilisée par les personnes de nationalité américaine de notre échantillon. Etant nés en Inde de parents indiens[10], ils y ont accès sans difficulté pour eux et leurs enfants et la demandaient dans le but de rentrer, voire même une fois en Inde. La carte donne accès aux mêmes droits à entrer, séjourner, travailler en Inde que ceux des NRI. Ce dispositif légal a ainsi été instrumentalisé et détourné de son but initial par ces ex-NRI, catégorie que je distingue ici des PIO au sens strict, c'et-à-dire des personnes qui devraient ne pas être pas nées en Inde et ni avoir jamais été ressortissantes indiennes. On peut considérer que cette instrumentalisation les a aidés sinon incités à rentrer, alors que par le passé il semblait compliqué d'organiser ce retour (obtenir un emploi en Inde, puis un visa de travail, puis des visas pour le reste de la famille, ne pas pouvoir être propriétaire d'un logement, payer des surtaxes sur un certain nombre de choses, etc.). Si les *returnees* naturalisés récents disent ne pas voir d'enjeu particulier dans le fait d'avoir renoncé à leur nationalité indienne avant de rentrer, c'est grâce à cette carte de PIO et à la perspective de l'OCI qui ont modifié leur perception et leurs pratiques du retour. Umesh expose ce basculement :

« J'ai été naturalisé en 2000 ou 2001 …

- *C'était un souci (*issue*)?*

[9] Cela m'a été dûment rappelé lors de l'entretien au MOIA (Sri Malay Mishra, Joint Secretary, Diaspora Services, MOIA, Delhi, 24/01/2006). Voir le décret en annexe n°7

[10] À une exception près, un homme est né aux États-Unis où son père faisait son doctorat donc il est citoyen américain mais n'y avait passé initialement que les premiers mois de sa vie avant d'y repartir pour poursuivre ses études supérieures.

- Non. A cette époque si on voulait revenir c'en était un, parce qu'il n'y avait pas la carte de PIO [ce qui est une erreur : elle a été mise en place en 1999 mais il en ignorait l'existence[11]] donc c'était compliqué si on voulait revenir ... En fait on n'envisageait pas de revenir à cette époque donc ça ne nous dérangeait de demander un visa pour venir en visite, etc… Mais l'avantage de prendre la nationalité américaine, comme je le disais, c'est que si les choses ne marchent pas ici, je n'ai pas de problème de visa pour repartir. Pas non plus de problème de carte verte, où il faut y aller régulièrement pour la renouveler. Je n'y pensais pas à l'époque, mais maintenant je me félicite de l'avoir fait, vous savez … »[12] (Umesh, 16/11/2004)

Cet extrait souligne le rôle joué par ce nouveau dispositif et le basculement qu'a entraîné la carte de PIO. Par ailleurs elle simplifie beaucoup la vie en Inde des personnes de nationalité américaine, comme le montre les démêlés de S., rentré en décembre 2001 en Inde, durant la phase initiale de la carte de PIO, qu'il a obtenue en mars 2003.

« Au début au consulat indien de San Francisco j'ai eu un visa de travail, valable un an. Une fois ici j'ai du aller m'enregistrer, et tu sais ce que c'est … [*Non, je n'ai pas à m'enregistrer, je ne reste jamais plus de six mois d'affilée* …] Ah ! Et bien c'est désorganisé et désagréable, comme ça peut l'être dans les administrations ici. J'ai un problème, j'ai passé beaucoup de temps aux USA donc je m'attends à ce que les gens soient professionnels … A San Francisco ils avaient dit que je pourrais avoir un visa de cinq ans, mais ici ils parlaient seulement d'extensions d'un an, avec à chaque fois le test HIV, etc. C'était pénible, j'ai dû beaucoup me déplacer et les informations étaient contradictoires ... Finalement on m'a dit : « Tout est possible si vous donnez un peu d'argent. » Donc j'ai donné 4000 roupies mais ensuite je n'ai plus entendu parler de rien. Mon visa de travail a expiré. Comme j'avais demandé une extension je pouvais rester en Inde, mais je ne pouvais plus sortir du pays. Entretemps, tu connais, la carte de PIO ? Ca coûtait mille dollars, c'est bien trop cher, c'est un truc élitiste, mais en 2003 ils ont baissé le prix. J'en ai parlé ici à la direction, et ils ont dit que si j'en avais besoin pour travailler ici, ils la prendraient en charge. Donc ils ont payé une carte et je l'ai demandée. On peut l'obtenir en Inde mais j'ai pensé que ce serait plus efficace à l'étranger. J'avais un ami de Palo Alto qui venait ici, je lui ai confié tous les papiers pour le consulat de San Francisco qui me l'a délivrée en deux semaines, et une autre personne me l'a amenée ici. Donc maintenant j'ai une carte de PIO. Et quand je suis retourné m'enregistrer, j'ai découvert que mon visa avait été prolongé pour cinq ans ! En fait moi je pensais recevoir une lettre mais il aurait fallu y aller et demander ! [rire] Enfin je peux travailler

[11] Ceci correspond à l'échec initial de la carte de PIO, mal annoncée et très peu demandée, qui est signalé par le rapport d'étape sur cette mesure rendu par le Haut Comité (Singhvi *et al.*, 2001, p.361 -362).

[12] Extrait d'entretien n°9.c ; cf. annexe n°4

ici avec ma carte, entrer et sortir [d'Inde], d'autant que j'ai pas mal de conférences à l'étranger [il fait de la recherche-développement]. C'est une bénédiction. »[13] (S., 05/11/2004)

Ce récit exhaustif met en scène les tracas administratifs auxquels font face les *returnees* ainsi que le raccourci que constitue la carte de PIO. Il en souligne également l'adaptation aux exigences du de ce dispositif à une catégorie très mobile à l'échelle internationale. Toutefois cet usage qu'en font les ex-NRI est abusif et la plupart des détenteurs de cartes de PIO déclaraient en 2004 attendre la mise en place de la double citoyenneté (*dual citizenship*), mieux adaptée à leur situation, qui avait été annoncée dès 2003 par le gouvernement et dont nous allons étudier la difficile genèse.

2. La place des migrants très qualifiés dans la nouvelle politique de l'Etat indien : les Pravasi Bharatiya Divas 2006 et l'Overseas Citizenship of India

Les recommandations faites dans la quatrième partie du rapport du Haut Comité présidé par L.M. Singhvi (cf. V.B.2) ont dessiné les grandes lignes du programme politique de rapprochement avec la diaspora qui a été mis en place dans les années suivantes. Parmi ces recommandations, on peut distinguer trois axes suivis par les gouvernements NDA puis UPA : la création d'institutions administratives spécifiques, ayant vocation à servir d'interface entre les émigrés et la diaspora d'une part, et l'Etat indien d'autre part[14] ; la poursuite de l'évolution entamée avec la carte de PIO et la traduction dans le droit d'une nouvelle conception de l'appartenance nationale et de la citoyenneté[15] ; une publicisation de la reconnaissance nouvelle dont la diaspora fait l'objet. Trois mesures majeures s'inscrivent dans chacun de ces axes : la création d'un ministère dédié, que nous évoquerons rapidement ci-dessous ; la lente émergence d'une double-nationalité ; la création des *Pravasa Bharatyia Diwas* (PBD) ou « Journées des Indiens de l'Étranger ». Nous nous pencherons ici sur la deuxième, qui est importante pour notre

[13] Extrait d'entretien n°9.d ; cf. annexe n°4

[14] Un véritable ministère au niveau central, indépendant du Ministère des Affaires Etrangères, a été créé seulement lors de l'alternance, d'abord sous le titre de *Ministry of NRI Affairs*, puis a été rapidement rebaptisé *Ministry of Overseas Indian Affairs* (MOIA), de manière plus inclusive et avec un périmètre d'action élargi (Therwath, 2007, p.286-293). Son autonomisation par rapport au Ministère des Affaires Etrangères (MEA), secondairement du Ministère de l'Intérieur (MHA), a souffert de lenteurs, mais représente un signal fort de la prise en compte de cette question au niveau national, l'Inde imitant ainsi un grand nombre de pays dits du Sud.

15 Steven Vertovec parle d'un consensus émergent au sein des appareils d'Etat concernant le fait qu'il convient de gérer des situations croissantes d'allégeances plurielles (Vertovec, 2004, p.32).

étude : en effet les nouvelles formes d'appartenance à la nation indienne, en particulier l'*Overseas Citizenship of India* (2006), visent particulièrement les migrants très qualifiés, et jouent un rôle important dans le processus de retour ; nous l'étudierons à partir d'une expérience d'observation participante aux PBD 2006, qui correspondent au troisième axe.

a. D'une observation participante aux Pravasi Bharatiya Divas en 2006 : quelle place pour quels migrants ?

Suite aux recommandations du rapport du Haut Comité ont été lancées en 2003 des « Journées des Indiens de l'étranger » (*Pravasi Bharatiya Divas*) annuelles. Il s'agit d'un événement de trois jours, ayant lieu chaque année, qui rassemblent entre 1500 et 3000 personnes. Il est intéressant pour notre propos de noter que la date des PBD tourne chaque année autour de la date commémorative du retour de M.K. Gandhi d'Afrique du Sud, le 9 janvier.

Les PBD se déroulent sur trois journées, selon un programme assez soutenu qui se compose :

- d'une série de sessions plénières où prennent la parole les plus hauts dignitaires de l'Etat indien (Premier Ministre, Président-e, *Chief Minister* de l'Etat hôte), et des invités prestigieux : dirigeants et politiciens d'origine indienne venus de pays étrangers, personnalités politiques, artistiques, scientifiques, et économiques d'origine indienne. En 2006 l'invité d'honneur était Ahmed Khatadra, figure historique de la lutte des Indiens d'Afrique du Sud contre l'apartheid, membre de l'ANC et compagnon de détention de Nelson Mandela ;

- de sessions restreintes, consacrées soit à des thématiques particulières, par exemple : « les Indiens du Golfe », « Enjeux de genre dans la diaspora », « La jeunesse », « L'éducation », « Commémorer la diaspora », « Informer (sur) la diaspora » ;

- d'événements festifs et culturels somptuaires, qui constituent autant de moments de socialisation[16].

[16] Sources : *PBD 2006 Programme schedule* (distribué à chaque participant) ; comptes-rendus des PBD 2003 à 2007, consultables en ligne : http://indiandiaspora.nic.in/ (éditions 2003 et 2004) ; http://moia.gov.in/showinfo1.asp?linkid=504 (depuis 2005).

<u>Encadré n°9.1 :</u> Les Pravasi Bharatiya Divas 2006 : Méthodologie d'enquête

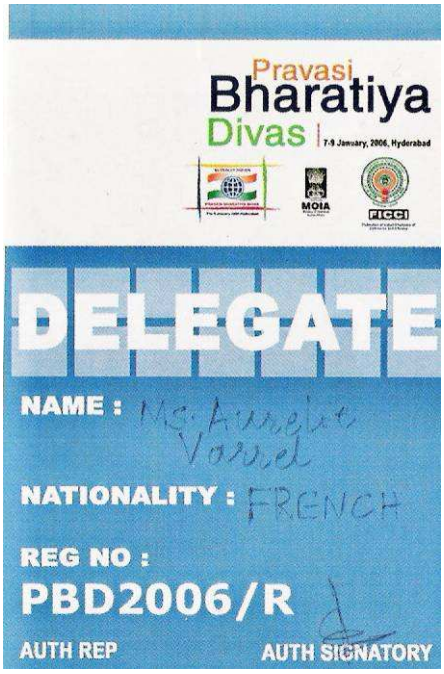

<u>Document n°9.1 :</u> Badge nominatif de participante aux PBD 2006

J'ai participé à la quatrième édition des PBD, qui a eu lieu du 9 au 11 janvier 2006, à Hyderabad ; ce qui suit s'appuie à la fois sur cette démarche d'observation participante[17] et sur une analyse de l'abondante documentation distribuée lors de cet événement et disponible en ligne sur les sites officiels mis en place par le gouvernement indien et les organismes partenaires qui organisent les PBD[18].

Ingrid Therwath, qui a assisté aux quatre premières éditions, montre comment cet événement sert à l'Etat indien à mettre en scène publiquement et médiatiquement son nouveau positionnement politique à l'égard de la diaspora, largement couvert par l'ensemble des médias indiens et relayée par les médias diasporiques, notamment électroniques. L'Etat met aussi alors en scène sa conception de la diaspora, qui peut ainsi être analysée à travers les différents choix d'organisation qui sont opérés (2007, p.401-449). De fait les PBD sont un événement élitiste, qui s'adresse à une élite socio-économique incluant les migrants très qualifiés, isolée par des processus sélectifs qui fonctionnent aux différents stades de l'événement. Une sélection s'opère dès l'amont, par le versement de frais d'inscription élevés : le tarif le plus bas (étudiant) en 2006 s'élevait à 5000 roupies ou 100 dollars US. Ces frais ne couvrent en aucun cas le voyage et le logement qui sont à

[17] Il faut s'inscrire et acquitter des frais assez élevés pour assister aux PBD. Je m'étais inscrite comme étudiante mais ai été enregistrée sur place pour des raisons techniques comme « déléguée », c'est-à-dire participante de plein droit, de France (cf. document n°5.1) ; j'ai ainsi pu circuler dans l'ensemble des sessions et événements avec un badge m'identifiant comme membre de la diaspora indienne, d'origine française.

[18] Pour les deux premières éditions : http://www.indiandiaspora.nic.in/. Pour les éditions suivantes : www.pbd2005/2006/2007/2008.org.

la charge des participants. Un certain nombre de délégués sont certes invités et pris en charge par le MOIA, mais il ne s'agit que d'une minorité : ce sont essentiellement des personnalités politiques et économiques originaires de pays précis, dont le voyage en Inde a d'autres objectifs qu'une simple participation aux PBD. En 2006 par exemple plus de soixante-dix Mauriciens étaient invités, constituant la délégation la plus importante après les forts contingents d'Amérique du nord et de Grande-Bretagne, ce qui s'inscrit dans le tissu dense de relations économiques et politiques que l'Inde développe depuis une quinzaine d'années avec « Chota Bharat »[19](Hookoomsing, 2003). I. Therwath, qui a pu obtenir et travailler sur les listes des participants aux trois premières éditions, souligne comme constante la domination numérique parmi les délégués de ces trois pays d'origine : États-Unis, Grande-Bretagne et Maurice. Cela tient en partie à la sélection opérée par les frais occasionnés (2007, p.414-415).

Par ailleurs la population visée est supposée hindoue et hindiphone, ce qui était particulièrement flagrant en 2006 : cette année-là les PBD se déroulaient pour la première fois en Inde du Sud, dans un Etat de langue dravidienne, de surcroît à Hyderabad qui est une ville à forte identité musulmane. Néanmoins l'invocation introductive choisie a été une prière récitée en sanskrit et des passages de discours officiels, de certaines interventions, ont été prononcés en hindi, y compris par des Indiens d'outremer, des Mauriciens notamment dont le hindi n'est pas la langue maternelle. Cet habillage hindiphone et hindou est une négation de la diversité de la diaspora, qui nous semble indiquer les catégories visées profondément par les autorités : les NRI plutôt que les PIO et de préférence les NRI des pays occidentaux. Ainsi une simple table ronde, le troisième matin, a eu pour thème les Indiens des pays du Golfe arabo-persique ; ceux-ci n'ont pas de représentant parmi les délégués présents, hommes en costume occidental[20] et femmes revêtues de leurs plus beaux saris et *salwar-kameez*, dans le cadre somptueux du Centre International de Congrès flambant neuf de Hitech City. Le caractère élitiste et dispendieux des Pravasi Bharatyia Divas est d'ailleurs critiqué chaque année dans la presse indienne et diasporique[21]. Par-delà l'événement politique très officiel et les sessions policées, il s'agit d'inciter une partie spécifique de la diaspora à s'impliquer dans le développement économique de l'Inde : le slogan de 2006 était « Se rassembler, travailler ensemble » (*Coming together, working together*), ce qui renvoie aux investissements des milieux d'affaires diasporiques et aux dons des riches NRI à différentes

[19] « la petite Inde » en hindi, Bharat étant le nom officiel de l'Inde dans cette langue

[20] Les fonctionnaires, portant le costume à col Nehru, et les politiciens indiens en tenue traditionnelle, contrastaient sur ce point.

[21] Un bon exemple en est l'article assez critique : « PBD no longer a shining event ? », publié le 07/01/2006, sur le site d'informations en ligne très suivi en Amérique du Nord : www.rediff.com (consulté le 17 janvier 2006).

ONG présentes. Les PBD sont avant tout un lieu de mise en scène et de mise en relation, supposés soutenir le développement et l'ouverture économique de l'Inde.

b. De la *dual citizenship* à l'*Overseas Citizenship of India* (OCI)

Durant l'édition 2006 des PBD ont été attribués, avec pompe, les deux premiers *Overseas Citizenship of India*. Ce nouveau statut ainsi que ses deux premiers récipiendaires s'inscrivent au cœur de notre problématique. Nous analyserons d'abord le processus politique et législatif qui a créé l'OCI, à partir d'une revendication sur la double nationalité émanant en fait surtout des (ex-) NRI ; puis ce que montre la géographie évolutive de l'attribution de l'OCI, initialement accordée sur une base bilatérale entre États. Enfin nous commenterons le choix opéré en ce qui concerne les deux premiers récipiendaires.

La question de la double citoyenneté a été initialement envisagée par les autorités indiennes uniquement en ce qui concerne les migrants des pays du Nord : le début du rapport d'étape sur la carte de PIO établissait d'emblée une distinction entre les migrants récents, en Europe et en Amérique du nord, naturalisés ou naturalisables, et de la part de qui vient la revendication concernant la double citoyenneté, et les personnes issus de la diaspora du XIXème siècle, qui d'après ce rapport ne demanderaient rien de plus qu'un dispositif privilégié comme cette carte (Singhvi *et al.*, p.357-358). La double citoyenneté n'était pas destinée aux personnes dont les liens avec l'Inde remontaient à plusieurs générations - pour qui a été créée la carte de PIO - mais à des ex-NRI, comme l'a confirmé le numéro trois du MOIA lors de notre entretien[22].

La maturation de la question à partir de 2001 s'est effectuée dans deux directions : la définition du contenu légal de cette mesure et celle de son périmètre d'application ; autrement dit ce que l'Etat indien était exactement prêt à concéder sous le couvert du terme générique très médiatisé de « dual citizenship », et à qui. En fait de double-citoyenneté, c'est une forme appauvrie d'appartenance à la nation indienne, dite *Overseas Citizenship of India* (OCI), qui est créée : il s'agit d'une sorte de « double-nationalité », qui octroie à des émigrés récents ayant adopté une autre nationalité un statut particulier. L'OCI, qui coûtait 275 dollars US début 2006, donne droit à un visa pour entrées multiples et tous types d'activité (résidence, travail, visite, tourisme) valable à vie (visa U comme « *unlimited* ») et ouvre la possibilité à son détenteur de (re)prendre la citoyenneté indienne à terme. Mais ce statut est privé des droits civiques que peut exercer ordinairement un citoyen indien et qui apparaissent dans l'article seize de la Constitution

[22] Entretien, Sri Malay Mishra, Joint Secretary, Diaspora Services, MOIA, Delhi, 24/01/2006

indienne (cf. encadré n°4.1) : droit de vote, d'éligibilité, accès à la fonction publique, à l'armée[23]. Ce statut est introduit en 2003, par un amendement à la loi sur la citoyenneté indienne (*Citizenship Act*, 1955) ; son aire d'application en revanche a évolué à la faveur de l'alternance politique de 2004. Stephen Castles, en référence à d'autres pays, propose de parler de quasi-citoyenneté pour ce type d'initiatives (2004, p.31).

Il était d'abord envisagé, suivant les recommandations faites par le rapport du Haut Comité, de ne l'accorder qu'aux ressortissants d'un nombre restreint de pays, s'ils pouvaient justifier d'une ascendance indienne. La liste des pays retenus est fixée dans l'amendement de la loi sur la citoyenneté de 1955 voté en 2003 (*Citizenship (Amendment) Act*, 2003) qui définit l'*Overseas Citizenship of India* (conditions d'éligibilité, droits et restrictions par rapport aux citoyens indiens)[24]. Elle comportait alors une liste de huit pays dont les ressortissants d'origine indienne pouvaient demander à obtenir l'OCI : États-Unis, Canada, Grande-Bretagne, Irlande, Australie, Pays-Bas, Italie, Finlande. Cette liste a été progressivement étendue : Ingrid Therwath évoque pour l'année 2004 une liste de 10 pays qui inclut la Nouvelle-Zélande et Singapour (2007, p.299) ; la brochure des Pravasi Bharatiya Diwas de 2005[25] mentionne seize pays : les précédents ainsi que la France, la Grèce, le Portugal, la Suède, la Suisse, Chypre, Israël, liste que l'on retrouve sous forme d'extrait à la troisième page du document soumis aux députés pour voter un nouvel amendement en 2005[26]. Dans les faits, de 2003 à janvier 2006, la complexité et la lenteur de la procédure de réforme constitutionnelle, l'alternance politique puis les débuts tâtonnants du MOIA[27] ont eu pour conséquence que l'amendement n'a pas été appliqué en dépit d'effets

[23] Cf annexe n°8 sur les droits accordés par cette mesure.

[24] Disponible en ligne sur le site du Parlement indien : rajyasabha.gov.in/legislative/amendbills/XXXIX_2003.pdf, consulté le 12 avril 2007.

[25] Disponible en ligne sur le site de la *High Commission of India* de Grande-Bretagne : http://www.hcilondon.net, p.155, consulté le 22 décembre 2005

[26] Disponible en ligne sur le site de United Nations Online Network in Public Administration and Finance : http://unpan1.un.org/intradoc/groups/public/documents/APCITY/UNPAN023483.pdf, p.3, consulté le 12 avril 2007.

[27] Les débuts difficiles du nouveau ministère se sont traduits de manière visible par la valse au poste de ministre : Jagdish Tytler, politicien du parti du Congrès, a été le premier à détenir ce portefeuille de juin 2004 à novembre 2005, qu'il a du abandonner suite à une mise en examen. Tytler est poursuivi pour avoir pris part aux pogroms anti-Sikhs qui ont eu lieu à Delhi en 1984, ce qui l'avait rendu d'emblée indésirable à ce poste pour les Sikhs de la diaspora, très nombreux au Canada et en Grande-Bretagne. L'intérim a ensuite été assuré par Oscar Fernandes. Le portefeuille est entre les mains de Valayar Ravi, vétéran du Parti du Congrès au Kerala, depuis le 30 janvier 2006 : son ancrage territorial dans un Etat où la dimension migratoire est centrale le rend a priori crédible à ce poste. J. Tytler et O. Fernandes ne faisaient guère mystère de leur manque d'intérêt pour ce portefeuille.

d'annonce, comme par exemple en Australie en novembre 2004, où Jagdish Tytler avait invité les PIO à venir déposer leurs demandes dans les consulats indiens[28].

Tableau n°9.1 : Les pays éligibles à l'OCI

(Source : High Committee on Indian diaspora, 2001, p.xlvii-l)

Pays	Population recensée totale*	PIO	NRI
Australie	190 000	160 000	30 000
Canada	851 000	700 000	150 000
Chypre	300	0	300
États-Unis	1 678 765	_	_
Finlande	1170	410	750
France (dont Réunion)	285 055	275 000	10 055
Grèce	7000	0	7000
Irlande	1600	600	1000
Israël	45 300	45 000	300
Italie	71 500	36 000	35 500
Nouvelle-Zélande	55 000	50 000	5 000
Pays-Bas	217 000	200 000	15 000
Portugal	70 000	65 000	5 000
Royaume-Uni	1 200 000	_	_
Singapour	297 000	217 000	90 000
Suède	11 000	9 000	2 000
Suisse	13 500	8 400	4 800

* : la catégorie « apatride » (*stateless*), faiblement représentée ici, a été comptabilisée dans ce total mais non reportée dans une colonne spécifique car inexistante dans ces pays, hormis la Suisse, les Pays-Bas, la Finlande, le Canada

[28] Saurabh Azad, « Registration for dual citizenship begins », *Hindustan Times*, 11 novembre 2004. Disponible en ligne : http://www.hindustantimes.com/StoryPage/StoryPage.aspx?id=8de807b4-d5f4-453d-97fb-5c4bc3d1f81d, consulté le 11 novembre 2005

Cette liste ne coïncide pas exactement avec les principaux pôles migratoires de la période post-Indépendance (cf carte n°1.2) : elle comprend exclusivement des pays « du Nord » c'est-à-dire d'Europe, d'Amérique et d'Océanie, ainsi que le dragon et voisin singapourien et Israël. De manière générale, cette première phase de définition de l'OCI, sous le gouvernement NDA, avait une visée clairement élitiste : ce sont des pays occidentaux riches, mis à part Singapour et Israël[29].

Il ne s'agit pourtant pas de destinations où les NRI dominent : la situation en Grande-Bretagne, au Canada, aux États-Unis et en Australie est rendue plus complexe par les *twice migrants* (cf. I.A.2.a) ; de même la France, le Portugal, les Pays-Bas accueillent une proportion importante de PIO, vestiges de leurs empires coloniaux et du *coolie trade* ; enfin la rapidité des naturalisations crée des populations de PIO importantes, par exemple en Italie. De même la logique du choix et de l'expansion apparaissent peu claires : le rapport du Haut Comité avance par exemple qu'il n'y avait pas de PIO en Grèce en 2001 ce qui signifie que personne n'est éligible à l'OCI dans ce pays pourtant inclus dans la liste. De même la logique de l'élargissement semble relever de délais administratifs et politiques plus que de priorités stratégiques : ainsi la première liste incluait par exemple la Finlande, qui comptait d'après le recensement de 2001 à peine 410 personnes d'origine indienne ; la France, créditée par la même source de plus de 275 000 PIO, soit davantage que la Finlande, l'Irlande, l'Italie[30], et la Nouvelle-Zélande, n'a été pourtant intégrée qu'en 2005, après ces quatre pays. Ainsi cette politique, si elle apparaît initialement mal préparée, visait une cible très sélective identique à celle des PBD : moins les membres de la « vieille » diaspora que des ressortissants de plus ou moins fraîche date de pays riches, y compris d'ex-NRI.

L'alternance politique a rompu avec ce critère national d'éligibilité, ce qui s'est traduit par un nouvel amendement en 2005[31]. Les raisons de ces modifications sont exposées par le Ministre de l'Intérieur dans le texte soumis aux députés pour vote suscité :

[29] C'est à la fois leur situation économique et le fait que ces deux petits pays accueillent une population d'origine indienne proportionnellement assez nombreuse qui semblent expliquer leur inclusion précoce.

[30] L'Italie n'apparaît pas dans le recensement établi par le Haut Comité alors qu'elle accueille une population d'origine kéralite et punjabie en croissance rapide depuis une quinzaine d'années L'Institut National Italien de Statistiques en 2000 fournissait un chiffre légèrement inférieur à 30 000 permis de séjour délivrés à des ressortissants indiens (Gallo, 2005, pp.222). Au 31 décembre 2006 ce nombre atteignait 69504, ce qui est sans doute lié à la vaste opération de régularisation de 2003, puisque Caritas pour sa part estimait la population indienne résidant réellement sur le territoire italien à 91 000 (je remercie Camille Schmoll pour ces informations extraites du site web de l'Institut National Italien de Statistiques et du rapport 2007 de Caritas sur les migrants en Italie).

[31] Disponible en ligne : rajyasabha.gov.in/bills-ls-rs/2005/LXXV_2005.pdf, consulté le 12 avril 2007.

« Le Premier Ministre [Manmohan Singh, désigné à l'issue de l'alternance de 2004], lors des Pravasi Bharatiya Divas de 2005, a déclaré que le gouvernement avait décidé d'octroyer l'OCI à tous les Indiens d'outremer qui avaient quitté l'Inde après le 26 janvier 1950, pour autant que les lois de leurs pays actuels autorisent la double citoyenneté. […]

L'ordonnance prise à ces fins est soumise au vote pour amender la loi sur la citoyenneté de 1955 afin :

- D'étendre la portée de l'*Overseas Citizenship of India* aux PIO de tous les pays, à l'exception du Pakistan et du Bangladesh
- De réduire la durée de résidence en Inde nécessaire aux personnes titulaires de l'OCI pour acquérir la citoyenneté indienne, de deux ans à un an[32] »

La possibilité de demander l'OCI est donc théoriquement élargie à l'ensemble des membres de la diaspora, par la suppression de toute restriction nationale[33], mais uniquement pour des personnes qui ont quitté l'Inde après l'entrée en vigueur de sa Constitution, le 26 janvier 1950, ou qui auraient pu faire valoir leurs droits à la citoyenneté indienne à ce moment, droit qui s'étend aux deux générations suivantes. On est tenté d'y lire une universalisation de l'OCI. Néanmoins la date butoir de 1950 coïncide avec les vagues migratoires postcoloniales orientées vers les pays du Golfe et les pays occidentaux, entre autres celle des migrants qualifiés quittant l'Inde à partir des années 1960. L'OCI est en fait ainsi réservée aux ex-NRI naturalisés, et aux membres des familles qu'ils ont fondées à l'étranger, sans plus de restriction sur leur nationalité actuelle, qui avait suscité de nombreuses réclamations au nom de multiples cas particuliers[34]. Sont écartés en revanche les PIO de la « vieille diaspora » issue du *coolie trade*, coupée de l'Inde depuis plusieurs générations, à qui est destinée la carte de PIO, dont le contenu est plus limité. Cette restriction temporelle est habilement dissimulée par l'universalisme spatial de la mesure. L'élitisme apparaît ainsi de manière claire et est plus que jamais de mise avec la création de ce dispositif dédié aux ex-NRI qui s'appuie aussi sur un basculement du *jus soli* au *jus sanguinis* (Dickinson & Bayley, 2007 ; Hansen & Stepputat, 2005, p.34 ; Roy, 2006).

Par ailleurs, la double citoyenneté est pour de bon écartée, puisqu'un *overseas citizen* peut récupérer sa citoyenneté indienne après un temps très court de résidence en Inde, mais celle-ci restant exclusive, cela implique de renoncer alors à son autre nationalité[35]. Il s'agit donc bien,

[32] Les termes soulignés le sont de ma main. Une copie de la brochure d'information sur l'OCI destinée aux candidats, et précisant ses conditions et dispositions, est disponible en annexe n°4.

[33] A l'exception de la restriction habituelle concernant les ressortissants pakistanais et bangladeshis.

[34] Entretien, Malay Mishra, Joint Secretary, Diaspora Services, MOIA, Delhi, 24/01/2006

[35] *Ibid.*

comme le déclarait le ministre Edgar Fernandes dans une interview à l'hebdomadaire indien *Outlook*, d'une « super carte de PIO pour [ex] NRI » [36]. L'attente d'une double-citoyenneté, la confusion politique autour de cette mesure et une couverture médiatique peu subtile ont néanmoins créé une confusion réelle dans les esprits. Entretenue par les médias, celle-ci a pu laisser croire à la population, en Inde comme en dehors, qu'il s'agissait d'une mesure de double citoyenneté alors que nous voyons qu'il n'en est rien : le statut d'OCI est dépourvu de droits politiques et l'Inde persiste à ne pas tolérer de double-citoyenneté réelle.

c. L'OCI, « super carte de PIO pour ex-NRI »[34]

Les deux premiers OCI[37] ont été solennellement remis par le Premier Ministre lors des PBD 2006 à deux personnes récemment naturalisées américaines. Le profil des deux premiers récipiendaires est en adéquation avec le cliché du NRI parti après 1965 et qui a réussi en Amérique du Nord : un entrepreneur et une *returnee* très qualifiée. Iftar Ahmed Sherief est le président d'une société de cartes de paiement basée à Chicago, il a fait fortune dans le secteur des services bancaires aux particuliers. Nivruti Rai Tyagi, quant à elle, travaille au centre de recherche bangaloréen de la multinationale Intel, où elle a été nommée et transférée depuis les États-Unis en septembre 2005[38]. Son profil est particulièrement frappant par rapport à mon enquête. Née en Inde du nord, elle a poursuivi ses études en électronique aux États-Unis après avoir épousé un médecin NRI, puis a fait carrière au siège d'Intel, où elle a atteint le poste de responsable pour toute la recherche-développement concernant les ordinateurs de poche et portables. Elle a pris la décision de se faire naturaliser (en accord avec son mari) en 2004, lui restant ressortissant indien. Elle a été transférée au centre d'Intel à Bangalore, en pleine expansion et qui a beaucoup recruté hors d'Inde, pour devenir une des responsables de la recherche-développement d'Intel en Asie du Sud.

---

[36] Citation d'Edgar Fernandes, Ministre par interim in JOSHI Namrata, « Pilgrim's progress », *Outlook*, 13 décembre 2004, p.68

[37] L'OCI se présente sous la forme d'un livret de quatre ou cinq pages dont l'apparence imite un passeport indien, comme la carte de PIO.

[38] Elle était devenue la supérieure hiérarchique de plusieurs personnes de mon échantillon ; j'ai failli par ce biais obtenir un entretien avec elle à Bangalore en février 2006, mais des contraintes de temps et de planning ne l'ont pas permis. On m'a toutefois indiqué son interview à Rediff.com comme une source fiable d'informations factuelles sur son compte. Disponible en ligne : BHATT Sheela, « I know this place belongs to me. », www.rediff.com, 07/01/2006, consulté le 12 février 2006.

Cela nous amène à demander si le fait de lui remettre l'OCI constituait une reconnaissance politique du retour. L'entretien au MOIA a démenti cette hypothèse ; selon mon interlocuteur, les ressorts du choix de Nivruti Rai parmi d'autres candidats à l'OCI reposaient d'abord sur son sexe dans un but symbolique évident, puis sur ses liens avec le secteur des NTIC de Bangalore ce qui est intéressant en termes de reconnaissance au sein de la haute administration indienne du rôle de ce secteur et de cette ville, qualifiée par lui de « ville du retour ». Le fait que Nivruti Rai vive en Inde semblait secondaire sinon contingent : Malay Mishra disait penser que son statut de « transférée » d'une grande multinationale indiquait son retour probable aux États-Unis à moyen terme[39].

Néanmoins cette mesure est un encouragement à la circulation et au maintien de liens transnationaux de la part des autorités indiennes, pour des catégories de migrants « utiles ». Elle semble d'ailleurs avoir un succès plus rapide que la carte de PIO puisqu'au 31 mars 2008, 250 000 OCI ont été délivrées[40]. Une source médiatique à l'été 2008 affirmait que le chiffre de 300 000 avait été atteint, dont 120 000 pour les États-Unis seuls[41]. L'OCI permet de se faire naturaliser à l'étranger sans souci concernant le retour ou de pouvoir restaurer des liens affaiblis par une naturalisation antérieure. A ce titre elle est un recours utile et intéressant pour les (futurs) ex-NRI désireux de rester ancrés dans l'espace transnational. On peut supposer, même si je n'ai pu faire un suivi d'ensemble, que cette carte a eu un certain succès parmi les personnes de notre échantillon qui n'étaient plus indiennes et qui déclaraient unanimement attendre la « dual citizenship », même si ce dispositif en diffère.

Nous nous sommes attachés ici à montrer quelle place l'Etat indien accorde à quelle partie de ses migrants, notamment en modifiant la législation sur la citoyenneté et par une mise en scène symbolique et largement médiatisée. Cependant le discours officiel ne reconnaît pas le retour et se situe plutôt dans une posture marquée par le paradigme du *brain gain* et « l'option diaspora » (Meyer & Hernandez, 2004 ; Wickramasekara, 2004). Ceux-ci jouent par ailleurs sur les appartenances et les citoyennetés d'une manière décomplexée qui s'apparente à ce que Steven

[39] Entretien, Malay Mishra, Joint Secretary, Diaspora Services, MOIA, Delhi, 24/01/2006

[40] Source : rapport d'activité du MOIA pour l'année fiscale 2007-2008, disponible en ligne : http://moia.gov.in/showinfo1.asp?linkid=498, consulté le 25 mai 2008. En revanche ce rapport ne donne aucune information sur la carte de PIO dont le succès est apparemment très variable d'un pays à l'autre.

[41] Source : « Large majority for the United States », www.nriol.com, mis en ligne le 19/08/2008

Vertovec a désigné comme « citoyenneté d'opportunité» (*citizenship of convenience*) (2004, p.32), terme qui nous semble plus proche de leurs attitudes, relevées ici au travers des entretiens, que le terme de citoyenneté flexible, proposé par Aihwa Ong, qui se situe à une échelle plus multilocale et familiale permettant précisément une grande flexibilité entre différents pays, les membres de la famille élargie et leurs citoyennetés multiples dans un espace étendu à l'ensemble du pourtour de l'océan Pacifique (1999).

Ces savoir-faire et tactiques de l'entre-deux sont décrits d'ordinaire à propos de migrants se trouvant dans des situations beaucoup plus précaires économiquement et légalement (Tarrius, 1992). Cette similitude de pratiques, dans des situations bien différentes, est soulignée par Aihwa Ong : « Plus que d'autres voyageurs et migrants, les cadres internationaux et les professionnels ont les ressources matérielles et symboliques pour manipuler les schèmes mondiaux de la différence culturelle, de la hiérarchie sociale et de la citoyenneté à leur propre avantage. » (1999, p.112-113). Le jeu de ces migrants, grâce au ressources auxquelles ils ont accès, leur permet de rester dans la légalité, là où d'autres « bricolent » beaucoup plus à ses marges.

B. Le retour comme étape de trajectoires individuelles et collectives transnationales

Dans cette deuxième partie nous allons analyser l'évolution du retour d'un projet de « retour pour de bon » (*back for good*) au développement de pratiques qui nous semblent inscrire le retour, en tout cas le retour de certains migrants, à une échelle transnationale et dans une perspective de maintien de l'accès à la mobilité. Il s'agit en outre de pratiques qui sont mises en place à l'échelle familiale et intergénérationnelle. L'intérêt de cette échelle et l'existence de telles pratiques ont été soulignés dans d'autres espaces, par exemple par Geneviève Cortès (1998) et Aihwa Ong (1999). Nous l'analyserons dans un premier temps à travers un exemple basé sur notre corpus d'entretiens, celui des choix faits en matière de scolarisation par les *returnees* pour leurs enfants et de ce qu'ils révèlent des projections des parents sur les enfants. Anne – Catherine Wagner, dans sa recherche sur les expatriés en France, a souligné l'importance de cette question pour les « élites » de la mondialisation, qui valorisent le capital éducatif comme un capital spatial permettant la mobilité (1998). Cela dessine un projet de continuité de la mobilité mais à une

échelle intergénérationnelle. Il faut souligner que ce que nous décrivons ici ne concerne pas tous les ménages enquêtés, seulement un petit nombre d'entre eux ; toutefois il me semble qu'ils ouvraient des pistes pour l'ensemble. Dans un deuxième temps nous reviendrons sur l'évolution du sens qui est donné au retour par les individus et les ménages, en essayant de montrer qu'il s'inscrit de plus en plus dans une perspective qui articule deux pays avec les cycles de la vie.

1. L'école : le choix d'une éducation en Inde pour une reconnaissance internationale

Dans le contexte d'un retour largement justifié par le souci de transmettre une identité culturelle, l'école revêt une grande importance pour ces ex-migrants très qualifiés. Ce sujet s'est imposé lors des entretiens comme un passage souvent assez long, sur lequel les gens, si je hasardais une relance, pouvait passer jusqu'à quinze à vingt minutes. Le choix d'une école et d'un cursus a des implications pour l'enfant et la famille, dans le court terme de l'organisation pratique du retour, ainsi que dans le moyen et le long terme impliquant l'avenir de l'enfant, les projets familiaux et leur inscription éventuelle dans un espace transnational. Le choix de l'école, d'un cursus, des langues étudiées sont autant de questions mûrement réfléchies, qui ont un impact pour l'ensemble de la famille car elles influent souvent la date du retour (avant la rentrée indienne, ce qui explique que de nombreuses personnes arrivent entre avril et juin) et le lieu d'installation, si possible pas trop éloigné de l'école, comme l'avait montré l'entretien avec Jayanthi (cf. VII.C.2.b). Si envoyer son enfant dans une école anglophone est une évidence pour ces personnes issues au moins de la classe moyenne, le choix de l'école et du type de cursus relève de processus de reproduction sociale et de projections dans le temps et l'espace sur lesquels nous allons nous arrêter.

Notre échantillon (cf. VI.A.2) sur ce point fournit une information limitée, pour deux raisons. Premièrement je n'ai perçu l'intérêt de cet aspect et donc intégré ce thème à ma grille d'entretien que tardivement. Deuxièmement, quinze personnes interrogées n'ont pas d'enfants ou des enfants qui n'étaient pas encore d'âge scolaire[42] ; ainsi nous ne disposons d'informations que pour sept familles. Néanmoins les échanges assez riches sur ce sujet me semblent prêter matière à analyse.

[42] Un couple a un enfant handicapé qui ne peut être scolarisé.

Tableau n°9.2 : Etablissement et cursus de scolarisation des enfants de *returnees*

Nom de la (des) personnes interrogées	Année de retour	Scolarisation des enfants
Jayanthi	avril 2004	Brigade school
Mohan	? 2003	Shishu Graha
P.	avril 2003	Indus International
Poonam	sept 2002	Delhi Public School
Raos	mai 2002	Bishop Cotton
Suresh et Sujata	février 2004	National Public School
Surya	juillet 2003	Cambridge public school

Les familles déploient des stratégies différentes par rapport à l'élargissement de l'offre scolaire privée en Inde (cf. encadré n°9.2). La seule famille rencontrée qui avait un enfant scolarisé dans une des vieilles écoles chrétiennes de l'élite bangaloréenne (Bishop Cotton) est originaire de Bangalore, alliée à l'aristocratie kannadiga ; le père de cet enfant occupait en outre un poste de cadre très haut placé et par conséquent très bien rémunéré dans une multinationale. Tous les autres étaient inscrits dans des écoles privées relativement récentes et moins connues.

La façon dont la reproduction culturelle et sociale opère au niveau des choix de scolarisation pour des enfants de migrants de retour ont été analysés dans un autre contexte, parmi les *returnees* du Canada à Hong Kong (Ong, 1999 ; Waters, 2007). Johanna Waters montre que le choix des parents se porte soit sur les écoles d'élite, où on est sélectionné régulièrement par des examens très compétitifs, soit sur des écoles internationales qui permettent de contourner ce système sélectif, tout en assurent dans les deux cas la possibilité pour les enfants de s'inscrire ensuite dans un espace d'études et de travail transnational. On pourrait s'attendre à ce que d'ex-migrants indiens ayant vécu voire étudié aux États-Unis se tournent aussi vers les écoles internationales ; pourtant le profil même de ces migrants très qualifiés, les processus de reproduction sociale, le désir d'inculquer à son enfant des « valeurs indiennes » (cf. VI.A.3), ainsi que la complexité de l'organisation logistique du retour rendent les choix plus divers.

Encadré n°9.2 : L'évolution de l'offre scolaire en Inde et à Bangalore

La qualité relativement médiocre de l'enseignement dans les écoles publiques (*government school*) en Inde et la situation matérielle assez mauvaise (locaux, nombre d'élèves par enseignant) font du choix d'une école privée (*governement aided* ou *government unaided school*) une évidence pour ceux qui peuvent se le permettre. Ces écoles privées étaient en Inde traditionnellement le monopole d'établissements chrétiens occidentaux, du primaire au secondaire (*convent school*) voire au supérieur[43] ; cette domination a été sans doute renforcée à Bangalore par la forte présence britannique jusqu'en 1947.

Depuis les années 1990, trois nouveaux types d'établissements scolaires se sont développés à Bangalore comme dans d'autres villes indiennes : des écoles privées sous franchise se diffusant dans toutes les grandes villes indiennes (différentes implantations de Delhi Public School, National Public School ; maternelles Eurokids) ; des écoles internationales comme The International School of Bangalore ; des écoles privées locales haut de gamme non chrétiennes (Vidya Niketan, Valley School) ; on peut y ajouter les écoles réservées aux enfants de militaires et de fonctionnaires du gouvernement central, réputées pour leur très bon niveau (*kendriya vidyalaya*). Les deux derniers types d'écoles sont en fait apparus plus tôt, dans les années 1970-1980.

Ce développement s'explique par la croissance démographique, l'élargissement des classes urbaines aisées, l'allongement de la durée de scolarisation des filles, qui ont mené à la saturation de l'offre des *convent schools*.Entrer dans ce qui est considéré comme les meilleures écoles de la ville, St Joseph et Bishop Cotton, est devenu très cher et difficile : il faut « avoir des relations » parmi les alumni ou l'être soi-même (Colaco, 2003, p.264-266)[44]. On observe un phénomène sélectif et exclusif qui rappelle le filtrage de l'accès aux quartiers résidentiels bourgeois traditionnels, et qui tend à être reproduit par la plupart des écoles une fois leur réputation établie, moins le poids des alumni.

Par ailleurs l'élargissement de la demande s'est accompagné de la création d'établissements affiliés ou labellisés par certains établissements prestigieux localisés à travers l'Inde (Delhi Public School et National Public School de Delhi, Padma Seshadri de Chennai). Ils viennent partager la place occupée jusque-là sans partage par les écoles religieuses, qui ne sont plus en expansion pour leur part.

Enfin une autre raison de la diversification de l'offre est l'évolution de la demande. Les écoles chrétiennes perpétuent un fonctionnement compétitif et élitiste, où la priorité est donnée aux résultats, avec des classes très nombreuses, une discipline de fer et un rythme de travail soutenu sanctionné par des examens trimestriels et annuels dès le primaire. Un certain nombre de parents dans les classes aisées de la société indienne aspirent à d'autres méthodes d'enseignement, ce qui a stimulé le développement des autres écoles, qui affichent souvent une pédagogie différente, proposant de nombreuses activités extrascolaires (sports, activités culturelles), et des effectifs plus bas.

[43] Les meilleurs *colleges* de Bangalore sont Christ College et Mount Carmel, des établissements catholiques ; ils sont l'équivalent de Saint Xavier à Delhi, Stella Maris à Chennai, etc.

[44] Ce type de filtrage équivaut à ce qui est décrit par exemple en France dans les écoles de « l'élite » par B. Le Wita (1988), Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot (2000).

De manière a priori surprenante, une seule famille a inscrit son enfant dans une école internationale. La question des écoles internationales est évacuée par la plupart des parents, qui mettent en avant leur désir de donner à leurs enfants la même éducation que celles qu'ils ont reçue dans le système scolaire indien, donc dans un apparent souci de reproduction culturelle. Le père, P., présentait d'ailleurs ce choix comme une solution intermédiaire, le temps de s'adapter. C'est aussi ce que soulignait Jayanthi : les écoles internationales ne sauraient être que des alternatives temporaires. C'est elle qui durant les entretiens a le plus détaillé les avantages et inconvénients comparés des différents systèmes :

> « Les écoles internationales sont vraiment trop loin [elles sont pour la plupart situées en grande périphérie de Bangalore, à vingt kilomètres du centre au moins ; les élèves les plus âgés sont souvent internes]. Pour un an ça va encore, mais elles sont très très chères, on ne pourrait pas leur faire faire toute leur scolarité dans ces écoles … Bien sûr il y a le problème de la culture, de la langue, ce sera difficile la première année pour lui de s'adapter, et puis ça ira … Ce qui pousse beaucoup de gens vers les écoles internationales, c'est qu'à partir du [CM2], on doit étudier au moins une langue indienne dans le cursus normal, et bien sûr le niveau est assez élevé pour un enfant qui n'en connaît pas. Il n'y a pas ce problème de la langue indienne dans les écoles internationales alors que c'est obligatoire dans le système indien. On a décidé de le mettre dans le système indien dès maintenant, même si c'est dur pour lui, on va bien voir.» (Jayanthi, 06/07/2004)[45]

Les arguments de la distance et du coût détournent les familles de manière évidente : une année dans une école internationale coûte au moins un lakh (100 000 roupies), soit un peu plus de deux mille dollars US en 2004, ce qui est considérable compte tenu des niveaux de salaire à Bangalore (cf. VI.C.2). L'école où elle-même a inscrit son fils ne coûte « que » 40 000 roupies soit un peu moins de mille dollars US. Elle pointe également la question du niveau, qui est apparue comme un enjeu central pour les parents. Tous mettaient l'accent sur la compétition et le niveau d'exigence dans le système indien, ce qu'ils perçoivent en général comme des atouts, lui étant eux-mêmes redevables de leur réussite, un emploi lucratif et l'accès à la migration. Les écoles internationales, déconnectées du système indien, n'insistant pas autant sur le travail et l'effort, sont écartées.

Pour autant, le choix du système indien n'impose pas un futur en Inde à leurs enfants. Les parents cautionnent ce système sélectif parce qu'il assure l'insertion des enfants dans les filières

[45] Extrait d'entretien n°9.e ; cf. annexe n°4

indiennes d'élite reconnues mondialement : j'ai ainsi entendu la mère d'un enfant de dix ans justifier le choix d'une école par son taux de réussite au concours des IIT. La suite de l'entretien suscité met en évidence l'inscription de la famille de Jayanthi dans un espace transnational en dépit du retour au travers de la question de la formation.

> *Dans le futur vous pensez rester ici ?*
> « Oui, probablement … Là-bas je n'ai pas …. J'aimerais beaucoup retourner pour des vacances, mais pas retourner s'y installer. Ce n'est pas bon de trop bouger les enfants. Et ce n'est pas facile de faire bouger toute la famille ! Ensuite, si on n'est pas économiquement à l'aise, bien installés, ce n'est très facile de vivre là-bas, notamment pour envoyer les enfants à l'université. De ce point de vue, on est bien mieux financièrement / riches (*better off*) ici. On n'est pas contre l'idée d'envoyer nos enfants y faire leurs études supérieures. Le système scolaire indien est très bien mais ce n'est pas la même chose pour le supérieur, si l'enfant ne peut pas entrer l'IIT ou l'IISC. On ne veut pas envoyer les enfants dans une fac médiocre, on veut leur donner une bonne éducation. Si on est ici, on aura les moyens de les envoyer dans une bonne université américaine. Ce serait difficile d'économiser en vivant là-bas, car dans ce cas on achèterait une maison. Et on a encore des économies en dollars, on n'a ramené que 25% de notre épargne. » (Jayanthi, 06/07/2004)

Il est intéressant de constater que si la mère exclut *a priori* de repartir, elle l'envisage sérieusement pour ses enfants. La stratégie de contournement décrite par Johanna Waters au niveau scolaire à Hong Kong est valable ici au niveau du supérieur : l'IIT ou les États-Unis, deux vois de formation aboutissant à des diplômes reconnus à l'échelle internationale. Même si on ne peut bien sûr généraliser ses propos à l'ensemble des parents, les choix faits en matière de scolarisation sont inscrits dans une perspective élitiste

Les choix opérés en matière de scolarisation des enfants de *returnees* apparaissent donc guidés à la fois par un souci de reproduction et de transmission culturelle - donner à ses enfants une éducation similaire à celle que l'on a reçue - et par un souci de reproduction sociale ancrée dans une perspective transnationale qui s'apparente aux observations effectuées par Aihwa Ong et Johanna Waters dans la diaspora chinoise (1999, 2007) ou encore Anne-Catherine Wagner parmi les expatriés à Paris (1998. Cette éducation internationale est indissociable des caractéristiques sociales de ces familles transnationales.

2. La place du retour dans des pratiques sociales, familiales et personnelles entre deux pays

Le développement du retour parmi un segment bien délimité des migrants indiens correspond à un ensemble de pratiques sociales qui jouent sur les deux pays. Elles participent de l'approfondissement du champ migratoire entre Inde et États-Unis. Nous allons ici montrer les différentes échelles de ces pratiques socio-spatiales, stratégies collectives (de classe et des groupes familiaux) et tactiques individuelles.

Nous avons vu que la migration aux États-Unis, pour étudier et / ou travailler apparaît comme un ressort de la « distinction », un mode récent de reproduction d'un positionnement familial dominant, souvent lié à l'appartenance de caste (cf. V.C.2.b). Le retour s'inscrit aussi dans des pratiques de distinction, qui se traduisent notamment dans les pratiques résidentielles identifiées (cf. VIII.A). Dans la mesure où la socialisation des enfants semble elle aussi s'inscrire dans une logique élitiste qui permet la migration, on peut parler du développement d'une culture de la mobilité dans un certain milieu social[46]. Le retour serait donc un élément dans une stratégie de groupe qui joue sur la constitution d'un capital à l'étranger (capital éducatif, capital économique) pour maintenir son positionnement dans la société indienne.

Les entretiens ont fait apparaître des stratégies migratoires se déployant à la fois à l'échelle du groupe familial et à l'échelle plurigénérationnelle. Ceci renvoie à l'idée que la dispersion des individus constitue une ressource pour l'ensemble du groupe voire au-delà sur le temps long, ce qui a été mis en évidence à partir du cas de la diaspora chinoise (Ma Mung, 1999). Le retour est ainsi apparu au cours de mes enquêtes comme un moment de vies inscrites à l'échelle transnationale, qui s'articule avec les cycles de vie des individus du groupe familial élargi. P. Grama de l'association RNRI distinguait ainsi trois types de *returnees* et autant de moments du retour : les jeunes cadres, rentrant après quelques années d'expérience professionnelle à l'étranger ; les personnes d'un certain âge, ayant accumulé expérience et capital social sinon économiques, revenant en Inde pour passer à l'entreprenariat ; les retraités[47]. Nous avons vu également le rôle du retour dans la prise en charge de la génération la plus âgée, un enfant pouvant par exemple être plus ou moins délégué par ses frères et sœurs eux aussi migrants pour

[46] Les *returnees* s'auto-définissent certes comme appartenant à la « middle class » mais ils appartiennent en Inde aux couches supérieures de la société. Ce qui pourrait passer pour une trace d'occidentalisation, puisque cette affirmation est plus ou moins exacte aux États-Unis, correspond au développement de cette expression dans le champ médiatique et politique en Inde, dont le caractère flou a été analysé par Jacky Assayag et Leela Fernandes qui ont relevé son instrumentalisation par différences forces politiques, en particulier la droite nationaliste hindoue (Assayag, 2005,p.129-176 ; Fernandes, 2006).

[47] Entretien, P. Grama, Bangalore, 18/11/2004

rentrer en Inde à cette fin (cf. VI.A.2). Cela s'apparente à ce que David Ley et Audrey Koabayashi ont décrit à partir de l'étude des pratiques de retour du Canada à Hong Kong, dans un contexte social similaire. Cela signale d'après eux l'apparition d'allers-retours très espacés dans le temps pouvant être mis en rapport avec les différents cycles de vie (2005). La densité d'échanges et de retours n'est toutefois pas la même entre les États-Unis et l'Inde, d'autant que la problématique politique qui a suscité en partie initialement la migration vers le Canada n'est pas valable dans le contexte indien.

Le retour est par ailleurs rendu possible par le développement économique de l'Inde : les États-Unis, longtemps identifiés comme le lieu exclusif de la réussite professionnelle, ne le sont plus (cf. VI.C.1, VIII.C.3). Cela permet aux individus de mettre en place des pratiques migratoires plus complexes, jouant sur différentes considérations qui les incitent à résider ici ou là, en fonction aussi de l'âge des uns et des autres au sein du groupe familial élargi. Le développement de ce flux est bien sûr étroitement lié aussi aux flux économiques transnationaux (investissements, sous-traitance, délocalisations) auquel il participe en partie, avec le retour en Inde de cadres recherchés aussi notamment pour leur connaissance du marché américain et leurs contacts, et de chefs d'entreprises potentiels (cf. IV.B, cf. V.C.2).

Ceci explique l'évolution de la place du retour dans le projet migratoire des individus rencontrés. Pour les ex-migrants les plus âgés le retour a d'abord été un « alibi », pour reprendre un terme employé par Abdelmalek Sayad, permettant le départ et l'absence, même s'il restait largement illusoire jusqu'à une date récente (2006, p.147-148). Sa mythification peut expliquer la pratique paradoxale du retour à Bangalore, quand le lieu d'origine et la famille sont éloignés, tenant alors davantage du rapprochement et expliquant des pratiques résidentielles de mise à distance. Pour les *returnees* plus jeunes, le retour est venu occuper une place centrale au cœur du projet migratoire car rentrer et repartir apparaissaient comme possibles avant même leur départ. Il semble que l'on assiste ainsi au passage d'une logique migratoire, d'un lieu vers un autre, à une logique circulatoire, qui correspond à la maturation du champ migratoire.

Enfin si nous nous plaçons sur le plan politique, le développement de projets de plus en plus ancrés à l'échelle transnationale semble confirmée par le succès de l'OCI depuis son lancement en 2006, évoqué plus haut, qui indique qu'une population très nombreuse se projette à présent à une échelle transnationale.

Nous avons cherché ici à esquisser des pratiques transnationales émergentes, qui montrent l'installation de certaines familles dans la perspective de l'entre-deux et de la circulation. En

donnant notamment aux enfants une éducation de niveau international, les parents tendent à les socialiser pour en faire sinon de futurs circulants, du moins des migrants. Mais où se situe encore la migration, dans des familles où les enfants et souvent les parents sont ressortissants américains ? Cela souligne le brouillage des frontières et le développement d'un espace de relations unique quoique discontinu, un entre-deux où les familles qui le peuvent inscrivent désormais leurs projets.

Conclusion

Avec ce dernier chapitre nous avons cherché à resituer les processus observés par rapport aux travaux sur le transnationalisme, en tant qu'ensemble de pratiques qui n'effacent pas les Etats-nations mais au contraire jouent sur les différences entre les Etats existant et se situent délibérément dans l'entre-deux (Yeoh & Willis, 2004, p.1-4).

La première partie a montré le développement de tactiques subtiles sur les différents registres de nationalité et de citoyenneté existant aux Etats-Unis et en Inde. Les ex-migrants jouent sur les dispositifs disponibles et leurs évolutions dans les deux espaces, afin de s'assurer de pouvoir rester dans la mobilité. C'est un enjeu qui mérite d'être souligné pour des personnes ressortissantes initialement d'un pays du Sud, dont la mobilité internationales est par conséquent soumise à des contraintes importantes. Détenir un passeport américain et une carte de *Person of Indian Origin* voire l'*Overseas Citizenship of India* constituent ainsi des objectifs, dont on a vu au chapitre précédent qu'ils peuvent même susciter un nouveau départ (cf. VIII.C.3). Cette situation bénéficie d'une reconnaissance implicite de la part de l'Etat indien comme le montre l'instauration de l'*Overseas Citizenship of India*, qui est une « quasi-citoyenneté » pour reprendre les termes de Stephen Castles (2004, p.31), dont les modalités de mise en place montrent les visées élitistes. Celles-ci sont évidentes aussi à partir des éléments recueillis grâce à la démarche d'observation participante menée aux *Pravasi Bharatyia Divas* de 2006. Les pratiques des migrants très qualifiés apparaissent donc particulièrement efficaces pour, comme l'écrivent Peggy Levitt et Rafael de la Dehesa « [réinventer] le rôle des Etats hors des frontières nationales et en ce sens [reconfigurer] la signification des notions de souveraineté, de nation et de citoyenneté. » (2002, p.609). Dans la seconde partie nous avons souhaité montrer des pratiques

transnationales émergentes, qui contribuent à la redéfinition du sens et du rôle du « retour » en Inde dans un champ migratoire que le retour contribue à structurer, entretenir voire renforcer, aux antipodes de la vision classique du retour comme fin de l'épisode migratoire de la vie des individus et des familles. A ce titre l'apport des travaux se situant dans une perspective transnationale est d'un grand intérêt pour notre étude, mettant en évidence des similitudes notamment avec le cas de la diaspora chinoise. Si on a souligné les limites d'application de la notion de « citoyenneté flexible » proposée par Aihwa Ong (1999), les processus à l'œuvre entre Bangalore et les Etats-Unis appellent à l'approfondissement de l'étude des ressemblances entre ces phénomènes, notamment sous l'angle des lieux de retour et de leurs caractéristiques.

Conclusion générale

Ce travail se proposait de croiser géographie urbaine et géographie des migrations pour étudier le retour des migrants très qualifiés à Bangalore et leur place dans la fabrique de l'espace métropolitain. Nous avons cherché à comprendre par une démarche compréhensive les ressorts et la manière dont les acteurs de la migration se faisaient les co-producteurs de l'espace transnational, par leur projet de retour, et de l'espace urbain, par leurs pratiques au lieu de retour.

La première partie s'est attachée à mettre en évidence une configuration particulière, un sous-champ migratoire spécifique aux migrants indiens très qualifiés, dont les pôles, les lignes de forces et les dynamiques participent de manière spécifique au champ des migrations indiennes. La ville de Bangalore est apparue comme un pôle saillant récent de ce champ migratoire : le développement d'activités économiques spécifiques liées au secteur informatique dans cette ville en a fait un lieu ordonnant les circulations des personnels des entreprises de services informatiques implantées dans la ville. La croissance de ce secteur économique d'un côté, l'évolution de la nature de ses activités induite par une dynamique technopolitaine de l'autre créent un environnement professionnel et économique et une demande pour une main-d'œuvre expérimentée aux compétences très spécialisées qui impose de recourir au marché du travail international. Par ailleurs le pôle dominant du sous-champ migratoire, au moins sur le plan symbolique, à savoir les Etats-Unis semble perdre de sa force intégratrice. Le système de relations au sein du champ migratoire est donc modifié : la migration de retour peut ainsi être envisagée comme une réponse à cette évolution, témoignant de la souplesse du champ.

La deuxième partie s'est attachée à décrire et analyser les modalités de la mise en œuvre du retour à proprement parler.
Le quatrième chapitre a adopté une perspective diachronique et critique sur le non - retour et les difficultés rencontrées par les ex-migrants, mettant en évidence d'un côté le caractère fonctionnel du mythe du non-retour dans l'économie du discours sur le *brain drain*, de l'autre l'existence de niches sectorielles où la migration participe de la formation pour mieux rentrer en Inde sur le plan professionnel. Par ailleurs on y a souligné l'évolution de la posture officielle de l'Etat indien sur ces questions. Le cinquième chapitre a mis en évidence le ressort qui nous semble central dans le processus décisionnel de revenir en Inde : la possibilité de le faire désormais dans la continuité

d'une carrière professionnelle, ce qui a fait apparaître le retour comme un élargissement du champ des opportunités professionnelles et spatiales. Nous avons montré toutefois que s'installer à Bangalore pour revenir en Inde est souvent une contrainte liée à la localisation des emplois permettant de poursuivre sa carrière. Le sixième chapitre a souligné l'importance du retour comme ressort de la reproduction familiale et culturelle, et donc celle des « facteurs personnels » qui sont souvent gommés par les travaux sur les migrants très qualifiés. Prêter intérêt à son organisation concrète et aux différents acteurs de la migration, mis à part le « très qualifié » lui-même, nous a amené à envisager le retour des migrants très qualifiés en termes de rapports de sexe et de rapports familiaux, de compromis et de négociations, qui constituent autant de limites à la réalisation du projet.

La troisième partie devait s'intituler les ambiguïtés du retour. Le chapitre sept nous a permis de revoir l'hypothèse simpliste d'acteurs de la mondialisation ramenant avec eux / faisant construire pour eux des espaces résidentiels transplantés. Il a montré le rôle d'appoint que jouent ces ex-migrants dans le développement de nouvelles formes urbaines caractérisées par la fermeture de l'espace urbain et la privatisation de sa production, dont la création s'appuie effectivement sur des modèles exogènes. C'est un mode d'habiter subi quoique apprécié en raison de son caractère intermédiaire entre l'Inde et l'Occident dont on rentre et du potentiel social qu'il comporte. Le chapitre huit a en effet souligné les difficultés à se ré-insérer dans la ville en tant qu'espace géographique et qu'espace de socialisation. L'enclave, la vie associative et les réseaux transnationaux d'interconnaissances constituent des ressources sociales et spatiales pour assurer la transition. Cependant la forte tentation du nouveau départ et le développement de pratiques subtiles d'appropriation des dispositifs légaux indiquent le désir de garder accès à la mobilité. Des projets à l'échelle intergénérationnelle et à celle de la vie commencent à être formulés entre deux pays. Ces innovations prennent place sous le regard bienveillant des autorités qui encouragent sinon organisent le développement de pratiques transnationales, l'Etat indien tournant ainsi définitivement le dos à la posture nerhuvienne qui a sans doute contribué à entraver le retour pendant longtemps.

Nous pouvons faire état d'un certain nombre de résultats d'ordre théorique et méthodologique qui peuvent constituer un apport au-delà du contexte spécifique étudié dans ce travail.

Il me semble avoir montré que la notion de migration de retour reste pertinente, pour autant qu'on l'envisage en tant qu'elle est le projet des migrants et qu'on l'étudie de manière processuelle. Nous avons d'ailleurs souligné l'impossibilité de prévoir le déroulement du retour comme projet qui se décompose en plusieurs moments et choix. Par ailleurs le projet de retour est apparu comme un élément de fonctionnement du champ migratoire et de développement de pratiques transnationales. Il s'agit pour certains de revenir à Bangalore pour mieux en repartir plus tard, au travers des exemples portant sur les pratiques scolaires et professionnelles qui figurent dans ce travail. Le retour alimenterait ainsi la mobilité, la certitude nouvelle de pouvoir revenir vivre et travailler en Inde nourrissant le désir de mobilité, comme le montrent les profils de migrants les plus jeunes. La notion de migration de retour n'est donc pas remise en cause par les paradigmes circulatoire et transnational : revenir dans son pays d'origine semble au contraire participer de la construction de trajectoires migratoires et de répertoires identitaires de plus en plus complexes.

Par ailleurs on peut relever l'intérêt d'une approche qualitative pour étudier les migrants très qualifiés. Ici elle a permis de faire apparaître un ensemble de considérations qui sont autant de ressorts pour la décision mais qui sont rarement envisagées en tant qu'éléments influençant la mobilité des migrants très qualifiés, tels que par exemple l'importance accordée à la transmission culturelle et intergénérationnelle, les enjeux du *care* ou encore la dimension légale de l'accès à la mobilité. Cette approche permet d'appréhender les pratiques de mobilité de manière plus riche qu'une lecture limitée aux perspectives professionnelles, qui confond en fait une caractéristique de l'acteur avec la manière dont il envisage et met en place sa propre mobilité. Il faut remarquer toutefois que cette erreur est entretenue par les enquêtés, qui ont tendance à présenter leurs changements d'emploi, de lieux comme s'ils étaient systématiquement justifiés par des motifs professionnels, même en dehors du contexte de l'entreprise. De même, en réintroduisant notamment l'échelle du ménage et du groupe familial élargi, les parcours migratoires apparaissent de manière plus fluide. Je rejoins ici l'injonction à abandonner l'approche « compétences » d'Eleonore Kofman (2006), pour traiter les migrants fortement dotés en capital éducatif avant tout comme des migrants. De ce point de vue, la modification des projets et la réorientation des parcours migratoires en fonction des évolutions des dispositifs politiques est un

apport intéressant car il requalifie en quelque sorte la réflexion sur les politiques de la citoyenneté, du séjour des étrangers, etc., en montrant son importance y compris pour les migrants très qualifiés censés s'affranchir de ces tracas. Cet aspect souligne l'existence d'un continuum de l'expérience migratoire, par-delà les distinctions maladroites ou politiques opposant les migrants « choisis » aux migrants « économiques ».

Notre approche spatialisée nous a par ailleurs permis de mettre en évidence des mécanismes plus généraux qui peuvent être observés et comparés avec d'autres situations et qui me semblent constituer une contribution à l'étude des dynamiques urbaines en Inde. Ainsi les mécanismes technopolitains mis au jour et leurs liens avec la mobilité des migrants très qualifiés constituent un modèle d'analyse des processus en cours dans des villes de même taille en Inde comme Hyderabad et Poona, ou plus grandes, comme Chennai. De même le travail d'exhumation des origines des nouveaux types d'espaces résidentiels constitue un point de contribution à l'étude des mutations des paysages urbains en Inde, en particulier en Inde du Sud. A une autre échelle ce travail me semble contribuer à une compréhension plus fine de l'apparition d'espaces résidentiels à accès restreint dans les villes du Sud, au sujet desquelles l'argument sécuritaire est à mon sens trop facilement convoqué.

Enfin je consacrerai quelques lignes ici à l'intérêt des outils offerts par les NTIC, singulièrement l'exploitation des sites de mise en réseau professionnelle sinon amicale, qui constitue une piste intéressante pour pouvoir « retrouver » des migrants, à un certain niveau d'instruction et de familiarité avec les outils s'entend. Cela me semble constituer un moyen intéressant pour poursuivre une démarche amorcée de manière compréhensive en présence de l'enquêté, qui reste d'après moi un préalable nécessaire si on veut pouvoir aborder les significations et la valeur que les migrants accordent à leurs décisions et à leurs pratiques.

Au-delà de ce travail de recherche localisé plusieurs perspectives se dessinent : une première à l'échelle transnationale, une deuxième à partir du terrain urbain bangaloréen, une troisième enfin dans d'autres destinations émergentes de la main-d'œuvre très qualifiée indienne ou pas.

Opérer un suivi des migrants à quatre ou cinq ans de pas de temps en est une première. Les outils électroniques constituent une formidable ressource pour localiser des migrants mobiles mais « connectés ». Mise en place à partir d'un terrain électronique pour cerner les trajectoires, ce « retour sur le terrain » pourrait donner lieu dans un deuxième temps à une approche multi-sites efficace entre l'Inde et les Etats-Unis, afin de mener un travail plus qualitatif sur les pratiques transnationales des uns et des autres ainsi que les ressorts de la reprise de mobilité, ou pas. Il serait intéressant d'approfondir deux questions. La première serait celle de la relation entre *l'Overseas Citizenship of India*, son succès et l'évolution des pratiques de mobilité, notamment son impact sur la migration de retour qui semble se poursuivre. La seconde porterait sur la réorganisation de la géographie économique mondiale et la sédentarisation qu'a permis de constater le suivi électronique pour deux ménages où l'avancement de carrière fulgurant de l'époux a visiblement bloqué le projet de repartir. Bangalore lieu de la circulation des ingénieurs en informatique devient-elle un lieu-aimant pour les personnes travaillant dans la recherche-développement, avec le redéploiement vers des pays à moindre coût de main-d'œuvre mais aussi vers les marchés asiatiques d'une grande partie des activités de recherche-développement des entreprises ? Il serait intéressant de poser la question de la possibilité effective de repartir des individus dans la continuité de leur progression de carrière.

Une deuxième perspective est un approfondissement de la réflexion sur la fabrique de la ville. D'une part le travail entamé à Bangalore en 2004 sur les nouveaux espaces résidentiels à accès restreint peut être prolongé, avec le développement de ces ensembles ; une approche comparative avec d'autres villes indiennes comme Chennai, portant sur la diffusion des modèles et l'interpénétration des entreprises d'un marché à l'autre, serait sans doute fructueuse. D'autre part on assiste désormais à la création de vastes enclaves mixtes associant logements, commerces et activités économiques, dans d'immenses projets à présent en voie d'achèvement. Celles-ci ont vocation à être des villes privées d'après les supports publicitaires disponibles, évolution qui attire l'attention dans la mesure où elle pousse à l'extrême des tendances et discours relevés en 2004. En outre il semble nécessaire d'approfondir la question du rôle des remises d'immigrés sur le marché immobilier, comme support de pratiques transnationales.

La troisième perspective de prolongement de cette recherche consisterait en l'ouverture d'un nouveau terrain dans les Emirats du Golfe arabo-persique, qui semble devenir un pôle d'attraction de migrants très qualifiés important. C'est un lieu où une comparaison est possible entre des migrants très qualifiés de nationalités différentes, dont des Indiens. La place qu'occupe cette partie du monde dans le sous-champ des migrants très qualifiés et le rôle qu'elle y joue restent à comprendre.

Au terme de ce travail il me semble opportun de revenir sur le sens et les conséquences de nos observations à l'échelle de l'Inde. Le retour observé n'est certes pas le retour des enfants prodigues du pays mais des retrouvailles plus ambivalentes, précautionneuses voire brèves. Son rôle pour le développement du pays n'est pas possible à évaluer. En revanche il contribue à modifier l'image que peut avoir le pays à l'étranger comme dans la sphère diasporique, puisque l'Inde devient un pays où il est envisageable de revenir pour des personnes appartenant pourtant à une minorité idéale aux Etats-Unis. Un de ses effets indirects peut être l'apparition, sur le marché du travail indien et dans les foires professionnelles organisées par en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, de jeunes diplômés étrangers venant chercher emploi et expérience professionnelle dans les pôles économiques indiens. Toutefois ce fait, pour anecdotique qu'il soit, souligne le caractère métropolitain de ces phénomènes, largement dénoncé dans le champ politique, que ce soit au Karnataka ou dans d'autres Etats du pays. On ne dispose évidemment pas d'éléments pour trancher dans le débat sur les effets induits du développement des activités liées à l'informatique et aux hautes technologies en Inde, non plus que sur la capacité de polarisation de Bangalore sur son espace régional qui est mise en doute politiquement. L'échelle de ces phénomènes n'est pas tangible, ce qui est une des données du débat entre tenants de l'émergence de régions métropolitaines, des espaces dynamisés par les effets d'entraînements induits par un sinon plusieurs pôles urbains bien insérés dans l'économie mondialisée, et ceux qui agitent le spectre de la fragmentation entre des territoires compétitifs, tels que les zones franches actuellement si contestées, et l'Inde rurale pauvre et peu éduquée, dont les districts du nord de l'Etat du Karnataka sont certes de « bons » exemples. Par ailleurs il ne semble pas que cette migration de retour doive avoir le même impact que celles qui ont été opératoires pour le développement de Taïwan et de la Corée du Sud, où elles étaient prises en charge par l'Etat qui les incluait dans un programme beaucoup plus vaste de développement du pays. L'originalité de ce retour par rapport à ces deux références, qui est de reposer sur des décisions individuelles et des évolutions économiques, en restreint la portée. Cela peut expliquer par ailleurs le manque d'intérêt des

autorités pour ces retours. Le *reverse brain drain* ne saurait constituer une solution aux défis du développement de l'Inde, ce qui souligne à nouveau la fonction de ressource discursive qu'a eu surtout la condamnation de la fuite des cerveaux.

BIBLIOGRAPHIE

I. Bibliographie générale (ouvrages, chapitres d'ouvrages, articles scientifiques)

ABÉLÈS Marc. Les *nouveaux riches. Un ethnologue dans la Silicon Valley*. Paris : Odile Jacob, 2002.

ADAMS Walter (dir.). *The brain drain*. New York : MacMillan, 1968. 273 p.

APPADURAI Arjun. *Modernity at large. Cultural dimensions of globalization*. Minneapolis : Minnesota University Press, 1996. 218 p.

APPLEYARD Reginald, IREDALE Robyn (ed.). *International migration*, vol.39, n°1, 2001. Special issue : international migration of the highly skilled.

ARABINDOO Pushpa. *A class act: Middle class meddling and ordering of public spaces in Chennai*. Communication au congrès annuel de la British Association for South Asian Studies, 30 mars et 1er avril 2005, Leeds. Disponible en ligne :
www.staff.brad.ac.uk/akundu/basas/conference05/arabindoo,%20pushpa.pdf, consulté le 6 février 2006.

ARABINDOO Pushpa. *Neighbourhood transformations in peri-urban Chennai*. In DUPONT Véronique, SRIDHARAN N. *Peri-urban dynamics. Case studies in Chennai, Hyderabad and Mumbai*. Delhi : Centre des Sciences Humaines, CSH occasional paper n°17, 2006. p.17-55.

ARANYA Rolee. *Globalisation and urban restructuring of Bangalore, India: growth of the IT industry, its spatial dynamics and local planning responses*. Communication pour au 39ème congrès de l'Association Internationale des Urbanistes (ISOCARP), 2003. Disponible en ligne : www.isocarp.org/projects/case_studies/cases/list01.asp?accepted='yes', consulté le 7 juillet 2004.

ARANYA Rolee. *Spatial disparity in the globalizing city: case of the 'Silicon Plateau' emerging in Bangalore, India*. Communication à la Wider Conference on Spatial inequality in Asia, Tokyo, 28-29 mars 2003. Disponible en ligne :
www.wider.unu.edu/conference/conference-2003-1//conference-2003-1-papers.htm, consulté le 14 avril 2004.

ARCHDEACON Thomas. « Melting Pot or Cultural Pluralism? Changing Views on American Ethnicity ». *Revue Européenne des migrations internationales*, vol.6, n°1, 1990, pp.11-28.

ARORA Ashish. Deconstructing India's software success: the human capital story. University of Pennsylvania / Center for the Advanced Study of India, *India in transition*, 06/07/2007. Disponible en ligne : http://casi.ssc.upenn.edu/india/iit_Arora.html, consulté le 22 novembre 2007.

ARORA Ashish. *The Indian software industry and its prospects*. Pittsburgh : Heinz School working papers, Carnegie Mellon University, 2006. Disponible en ligne :
http://www.heinz.cmu.edu/wpapers/author.jsp?id=ashish, consulté le 17 septembre 2007.

ARORA Ashish, BAGDE Surendrakumar. The Indian Software Industry: the Human Capital Story. Carnegie Mellon University, Heinz School of Public Policy & Management Working paper, 2006. Disponible en ligne : http://search.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=964465, consulté le 17 septembre 2007.

ARORA Ashish, GAMBARDELLA Alfonso. *From underdogs to tigers: the rise and growth of the software industry in Brazil, China, India, Ireland and Israel*. Oxford : Oxford University Press, 2005.

ARUN Shobha, ARUN T.G. Gender at work within the software industry. An Indian perspective. *Journal of Women and Minorities in Science and Engineering*, vol. 7, 2001, pp. 217–232.

ASSAYAG Jacky. En quête de la classe moyenne. In ASSAYAG Jacky. *La mondialisation vue d'ailleurs.* Paris : Seuil, 2005. p.129-176.

ASSAYAG Jacques, BENEI Véronique. *At home in diaspora. South Asian scholars and the west*. Delhi : Permanent Black, 2003. 207 p.

ASCHER François. Métropolisation. In LEVY Jacques, LUSSAULT Michel (dir.) *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés.* Paris : Belin, 2003, p.612-615.

ATHREYE Suma. The Indian software industry. In ARORA Ashish, GAMBARDELLA Alfonso. *From underdogs to tigers: the rise and growth of the software industry in Brazil, China, India, Ireland and Israel*. Oxford : Oxford University Press, 2005, pp.7-40.

AUCLAIR Christine. *Ville à vendre : Voie libérale et privatisation du secteur de l'habitat à Chennai, Inde*. Pondichéry : Institut Français, département des sciences sociales, 1998, 313 p.

AUDIRAC Ivonne. Information-age landscapes outside the developed world: Bangalore, India and Guadalajara, Mexico. *Journal of the American Planning Association*, vol. 69, n° 1, 2003, pp.16-32.

AZIZ Abdul. *Survival strategies of the poor: a study in Karnataka.* Bangalore : Institute for Social and Economic Change, 1993.

BAGDE Surendrakumar, *Human capital and economic development in India*. PhD dissertation proposal, juillet 2008. Disponible en ligne : http://www.heinz.cmu.edu/wpapers/retrievePDF?id=2008-24, consulté le 15 juillet 2008.

BAJPAI Nirupam, SHASTRI Vanita. *Software Industry in India: A Case Study*. Harvard Institute for International Development : Development Discussion Paper n°667, Harvard University, 1998.

BALACHANDRAN Chandra S. A preliminary report on emerging gay geographies in Bangalore, India. *South Asia*, vol.24, 2004, pp.103-118.

BALAKRISHNAN Pulapre. Benign neglect or strategic intent? Contested lineage of Indian software industry. *Economic and Political Weekly*, 09/09/2006. Disponible en ligne : www.epw.org.in, consulté le 15 septembre 2006.

BALLARD Roger. *Desh Pardesh: the South Asian presence in Britain*. Londres : Hurst and Co., 1994. 296 p.

BARRÉ Rémi, HERNANDEZ Valeria, MEYER Jean-Baptiste, VINCK Dominique (dir.). *Diasporas scientifiques / Scientific Diasporas. Expertise collégiale.* Bondy : IRD Editions, 2003 (volume + CD-rom).

BASANT Rakesh. *Bangalore cluster: evolution, growth and challenges*. Indian Institute of management – Ahmedabad, working paper, 02/05/2006. Disponible en ligne : www.iimahd.ernet.in/publications/data/2006-05-02rbasant.pdf, consulté le 7 janvier 2007.

BATES Crispin (dir.). *Community, empire and migration. South Asians in diaspora.* Delhi : Orient Longman, 2001. 319 p.

BEAUREGARD Robert A., HAILA Anne. The unavoidable continuities of the city. In MARCUSE Peter, VAN KEMPEN Ronald. *Globalizing cities. A new social order ?* Oxford : Blackwell, 2000. p.22-36.

BEAVERSTOCK Jonathan V. Transnational Elites in Global Cities: British Expatriates in Singapore's Financial District. *Geoforum*, vol.33, n° 4, 2002, pp.525-538.

BEAVERSTOCK Jonathan V. Transnational elite communities in global cities: connectivities, flows and networks. *GAWC research bulletin*, n° 63, 2001. Disponible en ligne : http://www.mi.vt.edu/Research/Files/Transnationalelite.pdf , consulté le 10/09/2006.

BENIT Claire, GERVAIS-LAMBONY Philippe. La mondialisation comme instrument politique local dans les métropoles sud-africaines (Johannesburg et Ekhuruleni) : les « pauvres » face aux « vitrines ». *Annales de géographie*, n° 634, 2003, pp.628-645.

BENJAMIN Solly, BHUVANESHVARI R. *Urban governance, partnership and poverty. Democracy, inclusive governance and poverty in Bangalore*. Université de Birmingham : Chronic Poverty Research Center, mai 2001, working paper n°26. Disponible en ligne: www.idd.bham.ac.uk/research/urban-governance, consulté le 10 mars 2003.

BENJAMIN Solly, BHUVANESHVARI R. *Urban governance, partnership and poverty. Bangalore.* University of Birmingham, International Development department, working paper n°15, 2000.

BENKO Georges. Technopôle / Technopole. In LEVY Jacques, LUSSAULT Michel (dir.) *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés.* Paris : Belin, 2003b, p.897.

BENKO Georges. District industriel In LEVY Jacques, LUSSAULT Michel (dir.) *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés.* Paris : Belin, 2003a, p.273-274.

BENKO Georges, LIPIETZ Alain. *La richesse des régions. La nouvelle géographie socio-économique.* Paris : PUF, 2000.

BENKO Georges. Géographie des technopôles. Paris : Masson, 1991.

BERTHET Thierry. L'immigrant aisé dans la ville. In HAUMONT Nicole, LEVY Jean-Pierre. *La ville éclatée : quartiers et peuplement*. Paris : L'harmattan, 1998. p.145-160.

BERTHOMIERE William, SIMON Gildas. La mondialisation migratoire au cœur des sociétés, entre global et spécifique. In *La mondialisation*. Paris : Armand Colin / CNED, 2006. p.63-98.

BERTRAND Monique. Du logement à la ville : nouvel agenda urbain et questionnements scientifiques. *Autrepart*, n°25, 2003, pp.5-19.

BHACHU Parminder. *Twice migrants: East African Sikh settlers in Britain*. Londres : Tavistock, 1985, 205 p.

BHAGWATI Jagdish, PARTINGTON Martin. *Taxing the brain drain*. Amsterdam : North-Holland Company, 1976. 222 p.

BHASKAR T.L.S. *The Telugu diaspora in the United States*. Université de Californie à Santa Cruz, Center for Global, International, Regional Studies, 2000. Disponible en ligne : http://cgirs.ucsc.edu/publications/wp/wp2000-1.pdf, consulté le 20 janvier 2006.

BIDOU-ZACHARIASEN Catherine (dir.). *Retours en ville : des processus de « gentrification » urbaine aux politiques de « revitalisation » des centres*. Paris : Descartes, 2003.

BILLARD Gérald, MADORÉ François. Fortress Australia. *Urbanisme*, n°337, 2004, pp.56-60.

BISWAS Shampa. Globalization and the nation beyond: the Indian-American diaspora and the rethinking of territory, citizenship and democracy. *New political science*, vol.27, n°1, 2005, pp.43-67.

BLAKELY Edouard, SNYDER Mary G. *Fortress America. Gated cities in the United States.* Washington D.C. : Brookings Institute, 1997.

BOILLOT Jean-Joseph. *L'économie de l'Inde*. Paris : La Découverte, 2006. 121 p.

BOLZMAN Claudio, FIBBI Rosita, GUILLON Michelle (coord.). Emigrés-immigrés : vieillir ici et là-bas. *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol.17, n°1, 2001.

BOSE Ashish. *India's urban population, 1991. Census data. States, districts, cities and towns.* Delhi : Wheeler Publishing, 1994. 495 p.

BOUIFROU Linda. *Bangalore, la Silicon Valley indienne. Une technopole du Sud ?* Mémoire de maîtrise (géographie), Université de Toulouse-Le Mirail, 2001.

BOURDIEU Pierre. *La distinction. Critique sociale du jugement.* Paris : Editions de Minuit, 1979.

BOVENKERK Frank. The sociology of return migration: a bibliographical essay. La Haye : Martinus Nijoff, 1974.

BRETELL Caroline. The spatial, social and political incorporation of Asian Indian immigrants in Dallas, Texas. *Urban anthropology*, vol. 34, n°2-3, 2005, pp.247-280.

BRETELL Caroline. Return migration, transmigrants and transnationalism. In *Anthropology and migration.* Essays on transnationalism, identity and ethnicity. Oxford : Alta Mira Press, 2003. p.47-100.

BROWN Mercy. Intellectual diaspora networks: their viability as a response to highly skilled migration. *Autrepart*, n°22, 2002, pp.167-178.

BRUNEAU Michel. Peuples-mondes de la longue durée : Grecs, Indiens, Chinois. *L'espace géographique*, n°3, 2001, pp.193-212.

BURTE H., Krishnankutty M. On the edge: planning, describing and imagining the seaside edge of Mumbai. In DUPONT Véronique, SRIDHARAN N. (éd.). *Peri-urban dynamics: Case studies in Chennai, Hyderabad and Mumbai*. Delhi : CSH Occasional Paper 17, 2006, p.87-109.

BURTON Antoinette. *At the heart of the Empire: Indians and the colonial encounter in late-victorian Britain.* Berkeley : University of California Press, 1998. 278 p.

CALDEIRA Teresa. *City of walls*. Berkeley : University of California Press, 2000.

CAPRON Guénola. Les ensembles résidentiels sécurisés dans les Amériques : une lecture critique de la littérature. *L'espace géographique*, n°2, 2004, pp.97-104.

CARITA Helder. L'architecture civile indo-portugaise : le croisement des modèles. *Espaces et sociétés*, n°113-114, 2003, pp. 125-139.

CARRINGTON William J., DETRAGIACHE Enrica. *How Big Is the Brain Drain?* Fonds Monétaire International, Working Paper n°98/102, juillet 2001.

CARROUÉ Laurent. *La mondialisation*. Paris : Armand Colin, 2001.

CARTER M., NG. J. *Forging the Rainbow. Labour Immigrants in British Mauritius*. Maurice : Alfran Co Ltd, 1995.

CASTELLS Manuel. *La société en réseaux*. Paris : Fayard, 1998. L'ère de l'information, vol. 1.

CASTELLS Manuel, HALL Peter. *Technopoles of the world: the making of the 21th century industrial complexes*. Londres : Routledge, 1994.

CASTLES Stephen. The myth of the controllability of difference: labour migration, transnational companies and state strategies in the Asia-Pacific region. In YEOH Brenda, WILLIS Katherine (ed.). *State / Nation / Transnation. Perspectives on transnationalism in the Asia-Pacific*. Londres : Routledge, 2004. p.16-35.

CATARINO Christine, MOROKVASIC Mirjana. Femmes, genre, migration et mobilités. *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol.21, n°1, 2005, pp.7-27.

CERASE Francisco P. Expectations and reality: a case study of return migration from the United States to Southern Italy. *International Migration Review*, vol.26, n°8, 1974, pp.245-262.

CHAKRABORTY Tridib. Minority underclassed: negating a sociological truism in Malaysia. In GHOSH Lipi, CHATTERJEE Ramkrishna (ed.). *Indian diaspora in Asian and Pacific Regions. Culture, people, interactions*. Jaipur : Rawat publications, 2004. p.193-232.

CHAKRAVARTTY Paula. *The emigration of high skilled Indian workers to the United States: flexible citizenship and India's information economy*. San Diego : Centre for comparative immigration studies, University of California, working paper n°19, 2000. 37 p. Disponible en ligne : http://repositories.cdlib.org/cgi/viewcontent.cgi?article=1095&context=ccis, consulté le décembre 2005.

CHAKRAVARTTY Paula. Weak winners of globalization: Indian H1-B workers in the American Information economy. *AAPI Nexus*, vol. 3, n°2, 2005, 26 p. Disponible en ligne : http://www.people.umass.edu/pchakrav/documents/chakravartty_aapi.pdf, consulté le 22 janvier 2007.

CHAKRAVORTY Sanjoy. From colonial city to globalizing city? The far-from-complete spatial transformation of Calcutta. In MARCUSE Peter, VAN KEMPEN Ronald (ed.). *Globalizing cities. A new social order ?* Oxford : Blackwell, 2000.p.56-77.

CHALIAND Gérard, RAGEAU Jean-Pierre. *Atlas des diasporas*. Paris : Odile Jacob, 1991. 183 p.

CHARUM Jorge, MEYER Jean-Baptiste. *International scientific migrations today*. Paris : IRD-COLCIENCIAS, 2000.

CHAUDHURI Basudeb, LANDY Frédéric. *De la mondialisation au développement local en Inde : questions d'échelles*. Paris : éditions du CNRS, 2001. 254 p.

CHEVALIER Jacques, CARBALLO Cristina. Fermetures résidentielles et quête de l'entre-soi entre Nord et Sud des Amériques. *L'espace géographique*, n°4, 2004, pp.325-335.

CHISWICK Barry R., TAENGNOI Sarinda. Occupational choice of high skilled immigrants in the United States. *International migration*, vol.45, n°5, 2007, pp.3-34.

CHIVALLON Christine. Postmodernisme britannique et études sur la ségrégation. *Espaces et sociétés*, n°104, 2001, pp.25-42.

CHRISTOU Anastasia. *Narratives of place, culture and identity*. Amsterdam : Amsterdam University Press, 2006. 264 p.

CLARKE Colin, PEACH Ceri, VERTOVEC Steven (ed.). *South Asian overseas. Migration and ethnicity*. Cambridge : Cambridge University Press, 1990. 375 p.

CLARKE James A., DOBSON Janet A., SALT John. Flux et régimes des migrations internationales au Royaume-Uni. *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol.15, n°1, 1999, pp.145-166.

COMMANDER Simon, CHANDA Rupa, KANGASNIEMI Mari, WINTERS Alan L. *Must skilled migration be a brain drain ? Evidence from the Indian software industry*. Bonn : Institute for the Study of Labour, Discussion paper n°1422, décembre 2004. Disponible en ligne : http://www.london.edu/assets/documents/PDF/commander_3.pdf, consulté le 15 février 2006.

CORTES Geneviève. Migrations, systèmes de mobilité, espaces de vie : à la recherche de modèles. *L'espace géographique*, vol.27, n°3, 1998, pp.265-275.

CROUZET Eric. Géographie économique des bureaux : l'organisation urbaine en question. *L'espace géographique*, n° 3, 2001, pp.256-264.

DANDEKAR V.M. India. In ADAMS Walter (dir.). *The brain drain*. New York : MacMillan, 1968. p.203-232.

DAS Paramita. Indian diaspora in Burma: history and dimensions of interactions. In GHOSH Lipi, CHATTERJEE Ramkrishna. *Indian diaspora in Asian and Pacific Regions. Culture, people, interactions*. Jaipur : Rawat publications, 2004. p.129-146.

DAUM Christophe. Migration, retour, non-retour et changement social dans le pays d'origine. In PETIT Véronique (éd.). *Migrations internationales de retour et pays d'origine.* Paris : CEPED. 2007. p. 157-160.

DAVIS Mike. *City of quartz. Los Angeles, capitale du futur*. Paris : La découverte, 2000. 391 p.

DEB Sandipan. *The IITians. The story of a remarkable Indian institution and how its alumni are reshaping the world.* Delhi : Viking Penguin Books, 2004. 375 p.

DELAGE Rémy. L'Inde à l'épreuve du multiculturalisme : contextes et perspectives géographiques. *Géographie et cultures*, n° 58, pp. 19-32.

DELVERT Jean. La ville d'altitude en Asie tropicale. In BEAUJEU-GARNIER *et al* (dir). *La grande ville : enjeu du XXème siècle. Mélanges en hommage à Jean Bastié.* Paris : Presses Universitaires de France, 1991. p.279-290.

DENIS Eric, SÉJOURNÉ Marion. Le Caire, métropole privatisée. *Urbanisme*, n° 328, 2003, pp.31-37.

DEPREZ Camille. Le cinéma populaire indien de la décennie 1990-2000 : l'apport des diasporas et de la petite bourgeoisie urbaine. In MATTELARD Tristan. *Médias, migrations et cultures transnationales.* Bruxelles : INA / De Boeck, 2007. p.74-88.

DESAI Jigna. South Asian diaspora in film. In EMBER Melvin, EMBER Carol R., SKOGGARD Ian. *Encyclopedia of diasporas.* New York : Kluwer Academic / Plenum Publishers, 2004. p.373-383.

DESAI Mihir A, KAPUR Devesh, McHALE John. *The war for global talent: what it meant for developing countries*. 34 p. Disponible en ligne : www.wcfia.harvard.edu/papers/634_DesaiWorkingPaper03-01.pdf, consulté le 15/01/2004.

DESAI Mihir A, KAPUR Devesh. *The fiscal impact of the brain drain: Indian emigration to the US*, 57 p. Disponible en ligne : www.wcfia.harvard.edu/seminars/pegroup/Desai-Kapur.pdf, consulté le 15/01/2004.

DESHPANDE Satish. The centrality of the middle class. In DESHPANDE Satish, *Contemporary India. A sociological view*. Delhi : Penguin books, 2003, p.125-150.

DEVI Uma S. Globalisation, information technology and Asian Indian women in US. *Economic and Political Weekly*, vol.37, n°43, 2003, pp.4421–4428.

DICKINSON Jen, BAILEY Adrian J. (Re)membering diaspora : Uneven geographies of Indian dual citizenship. *Political geography*, n°26, 2007, pp.757-774.

DIDELON Clarisse. Bangalore, ville des nouvelles technologies. *Mappemonde*, n°70, 2003, pp.35-40.

DIMINESCU Dana (coord.). Migrants.com. *Hommes et migrations*, n°1240, 2002.

DITTRICH Christoph. Bangalore : Polarisierung und Fragmentierung in Indiens Hightech-Kapitale. *Geographische Rundschau*, vol.55, n°10, 2003, pp.40-45.

DOLLFUSS Olivier. *La mondialisation*. Paris : Presses de la FNSP, 1997. 171 p.

DONZELOT Jacques. La ville à trois vitesses : relégation, périurbanisation, gentrification. *Esprit*, mars-avril 2004, pp.14-39.

DONZELOT Jacques. La nouvelle question urbaine. *Esprit*, novembre 1999, pp.87-114.

DOSSANI Rafiq. *Origins and growth of the software industry in India*. Stanford University, Asia Pacific Research Center, working paper, 2005. Disponible en ligne : http://iis-db.stanford.edu/pubs/20973/Dossani_India_IT_2005.pdf, consulté le 22 novembre 2007.

DOURLENS Christine, VIDAL-NAQUET Pierre. Des quartiers « hors-sol ». Quartiers fermés et rapports de proximité dans la banlieue de Buenos Aires. *Annales de la Recherche Urbaine*, n°90, 2001, pp.109-116.

DUBE Leela. *Women and kinship. Comparative perspectives on gender in South and South-east Asia*. New York : The United Nations University, 1997.

DUBEY Ajay. *Indian diaspora. Global identity*. Delhi : Kalinga publications, 2003.

DUPONT V. Le monde des villes. In SAGLIO-YATZIMIRSKY Marie-Caroline (dir.). *Population et développement en Inde.* Paris : Ellipses, 2002. p.55-84.

DUPONT Véronique. Les nouveaux quartiers "chic" des environs de Delhi. Langage publicitaire et réalités périurbaines. In RIVIERE D'ARC Hélène. *Nommer les nouveaux territoires urbains.* Paris : UNESCO, 2001. p.39-62.

DUPONT Véronique. Delhi : dispersion globale et micro-ségrégation. In DUREAU Françoise *et al.* (dir.) *Métropoles en mouvement. Une comparaison internationale.* Paris : Anthropos-IRD, 2000. p.257-268.

DUPONT Véronique, TARLO Emma, VIDAL Denis. *Delhi: urban space and human destinies*. Delhi : Manohar, 1999. 261 p.

DUPUY Gabriel. *Internet, géographie d'un réseau.* Paris : Ellipses, 2002. 160 p.

DURAND-DASTÈS François. Asie du Sud. In FOUCHER Michel (dir.). *Asies nouvelles.* Paris : Belin, 2002.

DURAND-DASTÈS François. *Géographie Universelle. Monde indien*. Belin/Reclus, 1995.

DUREAU Françoise. *Á la recherche d'une migration perdue : la migration internationale de retour*. Communication à l'atelier de recherche international pluridisciplinaire « Migrations internationales de retour dans la perspective des pays du Sud », CEPED, 5-6 avril 2004.

DUREAU Françoise *et al.* (dir.) *Métropoles en mouvement. Une comparaison internationale*. Paris : Anthropos-IRD, 2000. 656 p.

DUREAU Françoise, DUPONT Véronique. *Pratiques résidentielles et impact sur les dynamiques et la segmentation des grandes métropoles. Étude des formes de mobilité spatiale des populations de Bogota et de Delhi. Rapport final.* Bordeaux / New Delhi : CNRS / ORSTOM, décembre 1997. 190 p.

DUREAU Françoise, DUPONT Véronique. Rôle des mobilités circulaires dans les dynamiques urbaines. Illustrations à partir de l'Équateur et de l'Inde. *Revue Tiers-Monde,* n°140, 1994, pp.801-829.

EBRAHIM-VALLY Rehana. Identité en migration. Les Sud-Africains d'ascendance indienne. In GERVAIS-LAMBONY Philippe, LANDY Frédéric, OLDFIELD Sophie (dir.). *Espaces arc-en-ciel. Identité et territoire en Afrique du Sud et en Inde*. Paris : Géotropiques / Karthala / IFAS, 2003. p.207-223.

EBRAHIM-VALLY Rehana. *Kala Pani. Caste and Colour in South Africa.* Le Cap : Kwela Books, 2001. 248 p.

EDWARDS Kate. For a geohistorical cosmopolitanism: postcolonial state strategies, cosmopolitan communities, and the production of the 'British', 'Overseas', 'Non-Resident', and 'Global' Indian. *Environment and Planning D*, vol.26, 2008, pp.444-463.

EHRENREICH Barbara, HOCHSCHILD Arlie (ed.). *Global Woman: Nannies, Maids and Sex Workers in the New Economy.* New York : Metropolitan Press, 2002.

EVENO Emmanuel, PUEL Gilles. Villes et nouvelle économie. *Mappemonde*, n°70, 2003. p.1-6.

FACHE Jacques. *Les territoires de la nouvelle technologie. Éléments de géographie.* Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2002. 157 p.

FARET Laurent. Les territoires de la mobilité. Migration et communautés transnationales entre le Mexique et les Etats-Unis. Paris : éditions du CNRS, 2003. 351 p.

FERNANDES Leela. *India's new middle class: democratic politics in an era of economic reform*. Minneapolis : University of Minnesota Press, 2006. 289 p.

FERNANDES Ronald, ARORA Ashish. *Supply and demand for software developers in India*. Pittsburgh : Heinz School working papers, Carnegie Mellon University, 2001. Disponible en ligne : http://www.heinz.cmu.edu/project/india/pubs/SupplyandDemand2001.pdf, consulté le 15 septembre 2005.

FIBBI Rosita, MEYER Jean-Baptiste. Le lien plus que l'essence. *Autrepart*, n°22, 2002, pp.5-21.

FINDLAY Allan. *From brain exchange to brain gain: policy implications for the UK of recent trends in skilled migrations from developing countries*. Genève : BIT, 2001.54 p. International migration papers n°43.

FINDLAY Allan. A migration channels approach to the study of high level manpower movements. *International Migration*, vol.28, n°1, 1990, pp.15-24.

FISHER Maxine. *Indians of New York city. A study of immigrants from India*. Delhi : Heritage books, 1980. 165 p.

FISHER Michael H. *Counterflows to colonialism: Indian travellers and settlers in Britain 1600-1857*. New Delhi : Permanent Black, 2004. 487 p.

FORREST Tom. Le retour des Indiens en Ouganda. *Politique africaine*, n°76, 1999, pp.76-90.

FOUCAULT Michel. « Des espaces autres ». In *Dits et écrits.* Paris : Gallimard, 1984. Tome 4, p. 752 – 762.

FRANTZ Klaus. Gated communities in the USA. A new trend in urban development. *Espace, populations, sociétés*, n°1, 2000, pp.101-113.

FRIEDMANN John, GOETZ Wolff. World City formation. An agenda for research and action. *International Journal for Urban and Regional Research*, vol. 6, n° 3, pp.309-344.

FRYER Peter. *Staying power: the history of Black people in Britain since 1504*. Londres : Pluto Press, 1984. 632 p.

FULLER Chris J., NARASIMHAN Haripriya. Information Technology Professionals and the New-Rich Middle Class in Chennai (Madras). *Modern Asian Studies*, vol.41, n°1, 2007. pp.121–150.

FULLER Chris J., NARASIMHAN Haripriya. Engineering colleges, "exposure" and IT professionals in Tamil Nadu. *Economic and Political Weekly*, vol. 61, n°3, 2006. pp.258-262.

FULLER Chris J., NARASIMHAN Haripriya. Empowerment and constraint: women, work and the family in Chennai's software industry. In UPADHYA Carol, VASAVI A.R. *In an outpost of the global economy. Work and workers in India's information technology industry*. Delhi : Routledge, 2008. p.190-210.

GAILLARD Anne Marie et Jacques. L'Inde, un draînage endémique des diplômés. In GAILLARD Anne Marie et Jacques. *Les enjeux des migrations scientifiques internationales. De la quête du savoir à la circulation des compétences.* Paris : L'Harmattan, 1999. p.119-138.

GAILLARD Anne Marie et Jacques. *Les enjeux des migrations scientifiques internationales. De la quête du savoir à la circulation des compétences.* Paris : L'Harmattan, 1999. 233 p.

GAILLARD Anne-Marie. *Migration return. A bibliographical overview*. New York : Center for migration studies, 1994. Occasional papers and documentation series, 153 p.

GALLO Esther. Unorthodox sisters: gender relations and generational change among Malayali in Italy. *Indian Journal of Gender Studies*, vol.12, n°2-3, 2005. pp.217-251.

GARREAU Joel. *Edge City. Life on the new frontier.* New York : Anchor Books, 1992. 548 p.

GAY Jean-Christophe. *Les discontinuités spatiales*. Paris : Economica, 1995. 112 p.

GAZETTEER OF INDIA. *Karnataka State, Bangalore district*. Bangalore : Lotus Printers, 1990. 1108 pages.

GEORGE Rosemary M. From expatriate aristocrat to immigrant nobody: South Asian racial strategies in the Southern Californian context. *Diaspora*, vol.6, n°1, 1997, pp.31-59.

GHORRA-GOBIN Cynthia. Etats-Unis : gated communities et private cities. *Urbanisme*, n°312, 2000, pp.67-69.

GHOSH Asha. Private-public or a private public? Promised partnership of the Bangalore Agenda Task Force. *Economic and Political Weekly*, 19 novembre 2005. Disponible en ligne : http://www.sarai.net/research/urbanism/publications, consulté le 6 février 2007.

GHOSH Bimal. *Return migration. A journey of hope or despair*. Genève : OMI, 2000. 236 p.

GHOSH Lipi, CHATTERJEE Ramkrishna. *Indian diaspora in Asian and Pacific Regions. Culture, people, interactions*. Jaipur : Rawat, 2004. 287 p.

GIBAND David. *Mais où vont-ils ? Les effets des stratégies scolaires dans l'inscription et la circulation des flux de nouveaux immigrants dans les banlieues étatsuniennes. L'exemple de Philadelphie*. Communication au colloque « Circulations et territoires dans la migration internationale », Toulouse, 16-18 mars 2005, mimeo. 20 p.

GIESMEYER Malini. *Residential densities and living conditions in an Indian Metropolis: a case study of Bangalore*. Mémoire de maîtrise (géographie), Wien Universität, 1993. 88 p.

GLASZE Georg, WEBSTER Chris, FRANTZ Karl (ed.). *Private cities: local and global perpspectives*. Londres : Routledge, 2006. 256 p.

GLASZE Georg, Pütz Robert. Varsovie. Logement sécurisé : un marché en hausse. *Urbanisme*, n° 337, 2004, pp.61-63.

GLASZE Georg, ALKHAYYAL Abdallah. Gated housing estates in the Arab world: case studies in Libanon and Riyadh, Saudi Arabia. *Environment and planning B*, vol.29, n°3, 2002, pp.321-336.

GOSS, J., LINDQUIST. B. Conceptualising International Labour Migration: A Structuration Perspective. *International Migration Review*, vol. 29, n°2, 1995, pp.317-351.

GOSWAMI Manu. *Producing India. From colonial economy to national space*. Delhi : Permanent Black, 2004. 401 p.

GRASSET Jérémy, LANDY Frédéric. Les zones franches de l'Inde, entre ouverture à l'international et spéculation immobilière. *Annales de géographie*, n°658, décembre 2007, pp.608-627.

GRONDEAU Alexandre. Bangalore, une métropole à deux vitesses. *Urbanisme*, n°355, 2007, pp.72-74.

GUILLOT Xavier. Flux économiques, transferts d'expertises et production immobilière haut de gamme en Asie orientale. *Géocarrefour*, vol.80, n°3, 2005, pp.171-181.

GUILLOT Xavier. Les élites professionnelles étrangères à Singapour. L'établissement urbain d'une migration haut de gamme. *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n° 94, 2003, pp.71-80.

GUILLOT Xavier. *Technique, habitat et mondialisation. Le cas des condominiums à Singapour*. Thèse de doctorat (architecture), université Paris VIII, 2001.

GUILMOTO C., SEKHER T.V. *Dynamics of indian migration, with special focus on Kerala*. Communication au séminaire « Circulation et territoire », CEIAS, EHESS, Paris, 22 mars 2003.

GUILMOTO Christophe Z., VAGUET Alain. *Essays on population and space in India.* Pondichéry : Département de sciences sociales de l'Institut Français de Pondichéry, 2000. 256 p.

GUILMOTO Christophe Z. L'Inde et son milliard. Démographie en début de siècle. In JAFFRELOT Christophe (dir.). *L'Inde contemporaine. De 1950 à nos jours*. Paris : Fayard, 1996. 742 p.

GUILMOTO Christophe. Le cycle migratoire tamoul 1830-1950. *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 7, n°1, 1991, pp.123-149.

GUILMOTO Christophe, SANDRON Frédéric. *Migration et développement*. Paris : La documentation française, 2003. 147 p.

HALBERT Audrey, HALBERT Ludovic. Du « modèle » de développement économique à une nouvelle forme de gouvernance métropolitaine ? Mondialisation, TIC et transformation urbaine à Bangalore. » *Métropoles*, n°2, 2007, pp.27-62. Disponible en ligne : http://metropoles.revues.org, consulté le 28 février 2008.

HANSEN Thomas, STEPPUTAT Finn. *Sovereign Bodies: Citizens, Migrants, and States in the Postcolonial World*. Princeton : Princeton University Press, 2005. 360 p.

HASSAN Fazlul. *Bangalore through the centuries.* Bangalore : Historical publications, 1970. 254 p.

HAUMONT Nicole, LEVY Jean-Pierre. *La ville éclatée : quartiers et peuplement.* Paris : L'harmattan, 1998. 261 p.

HAZAREESINGH K. *History of Indians in Mauritius*. Londres : MacMillan, 1975.

HEEKS Richard. *India's Software Industry: State policy, liberalization and industrial development*. Delhi : Sage, 1996, 428 p.

HEITZMAN James. Becoming Silicon Valley. *Seminar*, n°503, 2001. Disponible en ligne : http://www.india-seminar.com/2001/503/503%20james%20heitzman.htm, consulté le 10 mars 2003.

HEITZMAN James. *Network city. Planning the information society in Bangalore*. Delhi : Oxford University Press, 2004. 356 p.

HELWEG Arthur W., HELWEG Uma M. *An immigrant success story: East Indians in America.* Philadelphie : University of Pennsylvania, 1990. 297 p.

HEUZÉ Djallal-Gérard. Violence et urbanisation, le cas de Mumbai. *Urbanisme*, n°355, 2007, pp.58-61.

HILY Marina. Critique *de la notion de retour, les ressources d'une approche qualitative.* Communication à l'atelier de recherche international pluridisciplinaire « Migrations internationales de retour dans la perspective des pays du Sud », CEPED, 5-6 avril 2004, mimeo.

HIRT Howard F. Caste and urban house type in South India: Brahmin houses in Tamil Nadu and Karnataka. In NOBLE Allen G., DUTT Ashok K. *India : cultural patterns and processes*. Boulder (CO) : Westview, 1982. p.125-145.

HOGAN Trevor, HOUSTON Christopher. Corporate cities – urban getaways or gated communities against the city ? The case of Lippo, Jakarta. In BUNNELL T., DRUMMOND LB.W., HO K.C. (eds). *Critical Reflections on Cities in Southeast Asia.* Singapour : Times Academic, 2002, p.243-264.

HOLMSTRÖM Mark. *Bangalore as an industrial district, flexible specialization in a labour-surplus economy?* Institut Français de Pondichéry : Pondy Papers in Social Sciences, 1994, n°14.

HOOKOOMSING V. Y. ‘Chota Bharat’, Mauritius: from myth to reality. In PAREKH Bhiku, SINGH Guwarhal, VERTOVEC Steven. *Culture and Economy in the Indian Diaspora*. Londres : Routledge, 2003. p.13-32.

HOCHSCHILD Arlie R. *The Commercialization of Intimate Life: Notes from Home and Work*. Londres : University of California Press, 2003. 322 p.

HUANG Shirlena, YEOH Brenda. Transnational families and their children’s education: China’s “study mothers” in Singapore. *Global networks*, vol.5, n°4, 2005, pp.379-400.

HUNGER Uwe. *The "brain gain hypothesis": Third World Elites in industrialized countries and socio economic development in their home country*. The Center for Comparative Studies, University of California - San Diego working paper nº 47, janvier 2002. Disponible en ligne : http://repositories.cdlib.org/ccis/papers/wrkg47, consulté le 10 septembre 2006.

IREDALE Robyn, GUO Fei, ROZARIO Santi. *Return migration in the Asia Pacific*. Londres : Edward Elgar, 2004. 215 p.

IREDALE Robyn. The migration of professionals: theories and typologies. *International migration*, vol.39, n°5, 2001, pp.7-26.

ISSAR T.P. *The city beautiful. A celebration of the architectural heritage and city-aesthetics of Bangalore.* Bangalore : T. P. Issar, 2002. 277 p.

IYER SIDDIQI Anooradha. Bangalore, la ville paradoxe. *Urbanisme*, n°355, 2007, pp.69-71.

JAFFRELOT Christophe (dir.). *L’Inde contemporaine*. Paris : Fayard, 2006.

JAFFRELOT Christophe. *Dr Ambedkar : leader intouchable et père de la Constitution indienne*. Paris : Presses de Science Po, 2000. 255 p.

JAFFRELOT Christophe. *Les nationalistes hindous. Idéologie, implantation et mobilisation des années 1920 aux années 1990.* Paris : Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1993.

JAIN Ravindra K. *Indian Communities Abroad: Themes and Literature*. Delhi : Manohar, 1993.

JAIN Ravindra K. Culture and economy: Tamils in the plantation frontier in Malaysia revisited. 2003. In PAREKH Bhikhu, SINGH Gurharpal, VERTOVEC Steven. *Culture and Economy in the Indian Diaspora*. Londres : Routledge, 2003, p.51-80.

JAULIN Thibault. Les migrations de retour au Liban : l’exemple des hommes d’affaires de la diaspora. In NEDELCU Mihaela (dir.). *La mobilité internationale des compétences. Situations récentes, approches nouvelles*. Paris : L’Harmattan, 2004. p.247-260.

JAYAPAL Maya. *Bangalore. The story of a city.* Madras : EastWest Books, 1997. 278 p.

JAYARAM N. (dir.) The Indian diaspora. Dynamics of migration. *Themes in Indian sociology*, n°4. Delhi : Sage, 2004. 255 p.

JAYARAM N. *The study of Indian diaspora. A multidisciplinary agenda*. Mimeo, 1998. Disponible en ligne: http://www.uohyd.ernet.in/sss/cinddiaspora/occ1.html, consulté le 10 décembre 2003.

JENSEN Joan M. East Indians. In THERNSTROM Stephan, ORLOV Ann, HANDLIN Oscar. *Harvard encyclopedia of American ethnic groups*. Cambridge : Harvard University Press, 1980 (réédition : 1994).

p.296-301.

JENSEN Joan M. *Passage from India. Asian American immigrants in North America*. New Haven : Yale University Press, 1988. 350 p.

JOHN Jacob. Bangalore Aiport. Real estate matters. *Economic and Political Weekly*, 12/03/2005. Disponible en ligne : www.epw.org.in.

JOHNSON Samuel M. Communication and linguistic situation in Karnataka : demographic perspectives. *Man and development*, vol.24, n°3, 2002, pp.11-128.

JOHNSON Samuel M. Some aspects of Bangalore growth: 1941-1991. *Demography India*, vol.20, n°1. 2001, pp.53-64.

JOHNSON Samuel M. Growing regionalism as a barrier to inter-regional migration: evidence from metropolitan cities in India. *Indian Journal of regional science*, vol.27, n°1-2, 1995, pp.1-10.

JOHNSON Samuel M., LINGARAJU M. *Migrants in Bangalore.* Bangalore : ISEC working papers, 1989.

JUDGE Paramjit S. Punjabi elderly men in multicultural Canada. In VARMA Sushma J., SESHAN Radhika. *Fractured identity. The Indian diaspora in Canada.* Delhi : Rawat, 2003. p.234-253.

KALPAGAM Uma. "America Varan" marriages among Tamil Brahmans: preferences, strategies and outcomes. *Indian Journal of Gender Studies*, vol.12, n°2-3, 2005. pp.189-215.

KAMBLE N.D. *Migrants in Indian metropolis. A study of Madras metropolis.* New Delhi : Uppal, 1982. 187 p.

KAPISZEWSKI Andrzej. *Arab versus Asian migrant workers in the GCC countries*. Communication présentée au United Nation expert group Meeting on international migration and development in the Arab region, Beyrouth, 15-17 mai 2006, mimeo.

KAPUR Devesh, McHALE John. *Give us your young and brightest*: *the global hunt for talent and its impact on the developing world.* Washington : Centre for development, 2005. Disponible en ligne : http://www.cgdev.org/content/publications/detail/4415, consulté le 20 janvier 2006.

KAPUR Devesh. Indian diaspora as a strategic asset. *Economic and Political Weekly*, 01/02/2003. Disponible en ligne :

http://casi.ssc.upenn.edu//about/Indian%20Diaspora%20Strategic%20Asset.pdf, consulté le 20 janvier 2006.

KAUFMANN Vincent. Mobilités et réversibilités : vers des sociétés plus fluides ? *Cahiers internationaux de sociologie*, n°2, 2004, pp.119-135.

KAUR Amarjit. Sojourners and settlers: South Indians and communal identity in Malaysia. In BATES Crispin (ed.). *Community, empire and migration. South Asians in diaspora.* Delhi : Orient Longman, 2001. p.185-205.

KAVIRAJ Sudipta. Filth and the public sphere: concepts and practices about space in Calcutta. *Public culture*, vol.10, n°1, 1997, pp.83-113.

KHADRIA Binod, LECLERC Eric. Exode des emplois contre exode des cerveaux, les deux faces d'une même pièce ? *Autrepart. Revue de sciences sociales au Sud*, n°37, 2006, pp.37-51.

KHADRIA Binod. Migration between India and the UK. *Public Policy Research*, vol.13, n°3, 2006, pp.172-184.

KHADRIA Binod. *Human resources in science and technology in India and the international mobility of highly skilled Indians*. Paris : OCDE, Science, Technology and Industry Working Paper n°7, 2004b, 40 p.

KHADRIA Binod. *Migration of highly skilled Indians: case studies of IT and health professionals.* Paris : OCDE, Science, Technology and Industry Working Paper n°6, 2004a, 53 p.

KHADRIA Binod. *Skilled migration from developing countries: Study on India*. Genève : Bureau International du Travail, 2002. 75 p. International migration papers n°49.

KHADRIA Binod. Shifting paradigms of globalisation: the twenty-first century transition towards generics in skilled migration from India. *International migration*, vol.39, n° 5, 2001, pp.45-73.

KHADRIA Binod. *The migration of the knowledge workers: second generation effects of India s' brain drain.* Delhi : Sage, 1999. 240 p.

KHADRIA Binod. Contemporary Indian immigration to the United States – Is the brain drain over ? *Revue Européenne des migrations internationales*, vol.7, n°1, 1991, pp.65-96.

KHANDELWAL Madhulika S. *Becoming American, Being Indian. An immigrant community in New York City*. Ithaca : Cornell University Press, 2002. 240 p.

KHILNANI Sunil. *The idea of India*. Delhi : Penguin Books, 1999. 263 p.

KING Anthony D. *Spaces of global culture. Architecture, urbanism, identity*. Londres : Routledge, 2004. 256 p.

KING Anthony D. Speaking from the margins: « postmodernism », transnationalism, and the imagining of contemporary Indian urbanity. In GRANT Richard, RENNIE John (dir.). *Globalization and the margins*. New York and Basingstoke : Macmillan, 2002. p.72-90.

KING Anthony D. *Culture, globalization and the world-system: contemporary conditions for the representation of identity.* Basingstoke : Macmillan, 1991.

KING Anthony D. *Urbanism, colonialism and the world economy. Cultural and spatial foundations of the world urban system*. Londres : Routledge, 1990. 185 p.

KING Anthony D. *The bungalow: the production of a global culture*. Londres : Routledge, 1984. 310 p.

KING Russell. Generalizations from the history of return migration. In GHOSH Bimal. *Return migration. A journey of hope or despair*. Genève : Organisation des Migrations Internationales, 2000. p.7-56.

KING Russell (ed.). *Return migration and regional economic problems*. Londres : Routledge, 1986. 276 p.

KOFMAN Eleonore, RAGHURAM Parvati. Gender and global labour migrations: incorporating skilled workers. *Antipode*, vol.38, n°2, 2006, pp.282-303.

KOFMAN Eleonore, PHIZACKLEA Annie, RAGHURAM Parvati. Gender and international migration in Europe. Londres : Routledge, 2000.

KOSER Khalid. Return, readmission and reintegration: changing agendas, policy frameworks and operational programs. In GHOSH Bimal. *Return migration. A journey of hope or despair*. Genève : OMI, 2000. p.57-95.

KOSER Khalid, SALT John. The geography of highly skilled international migration. *International Journal of population geography*. n°3, 1997, pp.285-303.

KOSHY Susan. *Historicizing racial identity ad minority status for South Asian Americans.* Disponible en ligne :
www.sscnet.ucal.edu/history/faculty/henryyu/APACHP/teacher/reserach/koshy.htm, consulté le 23 janvier 2007.

KRISHNA Anirudh, BRIHMADESAM Vijay. What does it take to become a software professional ? *Economic and Political Weekly*, 29/07/2006, pp.3307-3314.

KSHASTRIY S. S. *Silicon Valley greats. Indians who made a difference to technology and the world*. Delhi : Vikas, 2003. 286 p.

KUMAR Anup. *Bollywood movies and the diaspora: the flip side of globalization and hybridity in the construction of identities.* Séminaire de l'école de journalisme de l'université de l'Iowa, mars 2005, 42 p. Disponible en ligne :
http://www.library.uow.edu.au/adt-NWU/uploads/approved/adtNWU20060511.140513/public/05Chapter3.pdf, consulté le 15 mars 2007.

KUMAR S. (dir.). *Pioneers of Prosperity*. Delhi : Antar Rashtriya Sahayog Parishad Bharat, 2000.

KUNDU Amithab. *Urban development and urban research in India*. Delhi : Khama Publishers, 1992. 162 p.

KURIEN Prema. *Constructing "indianness" in the US and India: the role of hindu and muslim migrants.* Southern California Studies Centre, University of Southern California, mimeo, 20 pages, 1997.

LACARRIEU Monica, THUILLIER Guy. Une utopie de l'ordre et de la fermeture : « quartiers privés » et « countries » à Buenos Aires. *L'espace géographique*, n°2, 2004, pp.149-164.

LACHAIER Pierre. *Firmes et entreprises en Inde, la firme lignagère dans ses réseaux.* Paris : EFEO - I.FP - Karthala, 1999. 402 p.

LACOUR Claude, PUISSANT Sylvette. *La métropolisation. Croissance, diversité, fractures.* Paris : Anthropos, 1999. 190 p.

LAHIRI Shompa. *Indians in Britain: Anglo-Indian encounters. Race and identity. 1880-1930.* Londres : Routledge, 2000. 249 p.

LAKHA Salim. Growth of Computer Software Industry in India. *Economic and Political Weekly*, 6/01/1990, pp.49-56.

LAL Brij V. *Encyclopedia of the Indian diaspora*. Singapour : David Millet Editor, 2006.

LALL Marie-Carine. *India's missed opportunity. India's relationship with the Non Resident Indians.* Aldershot : Ashgate, 2001. 249 p.

LANDY Frédéric. *L'Inde ou le grand écart.* Paris : La documentation photographique, n°8060, 2007.

LANDY Frédéric. *Un milliard à nourrir. Grain, territoire et politiques en Inde.* Paris : Belin, 2006. 275 p.

LANDY Frédéric. Terre des ancêtres et territoire de diaspora. Le cas des Sud-Africains d'origine indienne. In GERVAIS-LAMBONY Philippe, LANDY Frédéric, OLDFIELD Sophie (dir.). *Espaces arc-en-ciel. Identité et territoire en Afrique du Sud et en Inde.* Paris : Géotropiques / Karthala / IFAS, 2003. p.187-206.

LANDY Frédéric, CHAUDHURI Basudeb. *De la mondialisation au développement local en Inde. Questions d'échelles.* Paris : CNRS éditions, 2002.254 p.

LANDY Frédéric. *L'Union indienne, une géographie*. Paris : Editions du temps, 2002. 287 p.

LANDY Frédéric. *Paysans de l'Inde du Sud. Le choix et la contrainte*. Paris : Karthala, 1994. 491 p.

LANG Jon. *A concise history of modern architecture in India*. Delhi : Permanent Black, 2002. 205 p.

LATEEF Asma. Linking up with the Global Economy: A Case Study of the Bangalore Software Industry. Genève : Bureau International du Travail, 1997. Disponible en ligne : www.ilo.org, consulté le 12/09/2006.

LAVERGNE Marc. Golfe arabo-persique : un système migratoire de plus en plus tournée vers l'Asie. *Revue Européenne des migrations internationales*, vol.19, n°3, 2003, pp.229-241.

LAZAR Gilbert. L'essor des villes fortifiées. A propos de "Fortress America : Gated communities in the United States ». *Futuribles*, n°243. 1999, pp.33-43.

LE GOIX Renaud. Communautés fermées (gated communities). GDR Libergéo : *Hypergéo*. Disponible en ligne : http://hypergeo.free.fr, consulté le 9 décembre 2005.

LE GOIX Renaud. Quartiers fermés, intérêts particuliers. *Urbanisme*, n° 337, 2004, pp.37-39.

LE GOIX Renaud. *Les « gated communities » aux Etats-Unis, morceaux de villes ou territoires à part entière ?* Thèse de doctorat (géographie), Université Paris 1-Panthéon Sorbonne, 2003. Disponible en ligne : http://.rlg.free.fr, consulté le 10 février 2004.

LE GOIX Renaud. Les *gated communities* à Los Angeles, place et enjeux d'un produit immmobilier pas tout à fait comme les autres. *L'espace géographique*, n°4, 2002, pp.328-344.

LE GOIX Renaud. Les « communautés fermées » dans les villes des Etats-Unis. Aspects géographiques d'une sécession urbaine. *L'espace géographique*, n°1, 2001, pp.81-93.

LE WITA Beatrix. *Ni vue ni connue. Approche ethnographique de la culture bourgeoise.* Paris : Editions de la MSH, 1988. 200 p.

LECLERC Eric. La Malaisie, une première étape dans la circulation planétaire des informaticiens indiens. In AUDEBERT Cédric, MA MUNG Emmanuel (dir.). *Les nouveaux territoires migratoires : entre logiques globales et dynamiques locales*. Bilbao : Presses de l'université Deusto, 2007.

LEFEVRE Benoît. Transports urbains : intégrer la complexité. *Urbanisme*, n°355, 2007, pp.62-65.

LEFEVRE Benoît. La ville de Bangalore (Inde) face à ses ambitions mondialistes. *EurOrient*, n° 23, 2006, pp.29-48.

LELE Jayant. Indian diaspora's long-distance nationalism: the rise and proliferation of "Hindutva" in Canada. In VARMA Sushma J., SESHAN Radhika. *Fractured identity. The Indian diaspora in Canada.* Delhi : Rawat, 2003. p.66-119.

LEONARD Karen. *The South Asian Americans*. Westport : Greenwood Press, 1997. 193 p.

LEONARD Karen. *Making Ethnic Choices: California's Punjabi-Mexican-Americans.* Philadelphia : Temple University Press, 1992. 333 p.

LEROY Stéphane. Sémantiques de la métropolisation. *L'espace géographique*, n°1, 2000, pp.78-86.

LESSINGER Johanna. Indian immigrants in the United States. The emergence of a transnational population. In PAREKH Bhikhu, SINGH Gurharpal, VERTOVEC Steven. *Culture and economy in the Indian diaspora*. Londres : Routledge, 2003. p.165-182.

LESSINGER Johanna. Class, race and success: Indian-Americans confront the American dream. In PETIEVICH Carla (dir.). *The expanding landscape. South Asians and the diaspora*. Delhi : Manohar, 1999. p.15-40.

LESSINGER Johanna. *From the Ganges to the Hudson: Indian immigrants in NYC*. Boston : Allyn and Bacon, 1995. 166 p.

LEV-WIESEL Rachel, KAUFMAN Roni. Personal characteristics, unemployment and anxiety among highly educated immigrants. *International migration*, 2004, n° 3, pp.57-74.

LEVITT Peggy, DE LA DEHESA Rafael. Transnational Migration and the Redefinition of the State: Variations and Explanations. *Ethnic and Racial Studies*, vol.26, n°4, 2002, pp.587-611.

LEVITT Peggy. *The transnational villagers*. Londres : University of California Press, 2001.

LEWANDOVSKI Susan*. Migration and ethnicity in urban India. Kerala migrants in the city of Madras, 1870-1970.* New Delhi : Manohar, 1980. 243 p.

LEY David, KOBAYASHI Audrey. Back to Hong Kong: return migration or transnational sojourn ? *Global Networks*, vol.5, n°1, 2005, pp.111-127.

LIGHT Ivan, GOLD Steven J. *Ethnic economies***.** San Diego : Academic Press, 2000. 302 p.

LIU Guofo. The right to return to China. *International Migration*, vol.46, n°1, 2008, pp.191-231.

LOGAN John R. *From many shores: Asians in Census 2000*. Albany : State University of New York, Lewis Mumford Center for Comparative Urban and Regional Research, 2001. 9 p.

LONG Lynellyn, OXFELD Ellen. *Coming home ? Refugees, migrants and those who stayed behind.* Philadelphie : University of Pennsylvania, 2004. 275 p.

LOUBIÈRE Antoine. Pékin (Beijing). Les nouveaux paradis des classes aisées. *Urbanisme*, n° 337, 2004, pp.67-68.

LOUDIER-MALGOUYRES Céline, LE GOIX Renaud. « L'espace défendable » aux Etats-Unis et en France. *Urbanisme*, n°337, 2004, pp.39-63.

LOW Setha L. Construire l'exclusion à travers les communautés fermées. *Annales de la Recherche Urbaine*, n°93, 2003, pp.149-157.

LOWELL Lindsay B. Declining numbers of foreign students and America's science and engineering enterprise. *International migration*, vol.43, n°3, 2005, pp.155-160.

LOWELL Lindsay B. *Skilled labour migration from developing countries: annotated bibliography*. Genève : Bureau International du Travail, 2002. 47 p. International migration papers n°56.

LOWELL Lindsay B. *H-1 B temporary workers: estimating the population*. Washington : Institute for the Study of International Migration, 2000. Disponible en ligne : www.ccis-ucsd.org/publications/wrkg12, consulté le 21/01/2006.

LOWELL Lindsay B., FINDLAY Allan. L'émigration de personnes hautement qualifiées de pays en développement : impact et réponses politiques. Rapport de synthèse. Genève : Bureau International du Travail, 2003. 54 p. Cahiers de migrations internationales n°44.

MA MUNG Emmanuel. *Le point de vue de l'autonomie dans l'étude des migrations internationales.* Communication, séminaire « Les mondes de la mobilité », 4 décembre 2005, Migrinter, MSHS, Poitiers.

MA MUNG Emmanuel. Communication au séminaire « Les migrations internationales de retour dans la perspective des pays du Sud », CEPED, 5-6 avril 2004.

MA MUNG Emmanuel. *La diaspora chinoise*. Ophrys, 2000. 175 p.

MA MUNG Emmanuel. *La dispersion comme ressource.* In CESARI Jacqueline (dir.). Les anonymes de la mondialisation. Paris : L'Harmattan, 1999. p.89-103.

MA MUNG Emmanuel, DORAI Kamel, HILY Marina, LOYER Frantz. *Bilan des travaux sur la circulation migratoire. Rapport final*. Direction de la population et des migrations, Ministère de la solidarité et de l'emploi, 1998, 147 p.

MADON Shirin. Information-based global economy and socioeconomic development: the case of Bangalore. *The information society*, vol.13, n°1, 1997, pp.227-243.

MADORÉ François. Fragmentation urbaine et développement de l'auto-enfermement résidentiel dans le monde. *L'information géographique*, vol. 68, n° 2, 2004. pp.127-138.

MAIRA Sunaima, SRIKANTH Rajini (dir.). *Contours of the heart: South Asians Map North America*. New Brunswick : Rutgers University Press, 1996. 469 p.

MANZAGOL Claude. La localisation des activités spécifiques. In BAILLY Antoine, FERRAS Robert, PUMAIN Denise. *Encyclopédie de la géographie*. Paris : Economica, 1992. p.489-514.

MARCUSE Peter, VAN KEMPEN Ronald. *Globalizing cities. A new spatial order ?* Oxford : Blackwell, 2000. 318 p.

MARCUSE Peter. The enclave, the citadel and the ghetto: what has changed in the post-fordist U.S. city. *Urban Affairs Review*, vol.33, n°2, 1997, pp.228-264.

MARKOVITS Claude (dir.). *Histoire de l'Inde moderne. 1480-1950*. Paris : Fayard, 1994. 727 p.

MARKOVITS Claude, POUCHEPADASS Jacques, SUBRAHMAYAM Sanjay (dir.). *Society and circulation. Mobile people and itinerant cultures in South Asia 1750-1950*. Delhi : Permanent Black, 2003. 364 p.

MARKOVITS Claude. *Gandhi*. Paris : Presses de Sciences-Po, 2000. 280 p.

MARKOVITS Claude. *The global world of Indian merchants, 1750-1947. Traders of Sind from Bukhara to Panama*. Cambridge : Cambridge University Press, 2000.

MARKOWITZ Fran, STEFANSSON Anders H. (ed.). *Homecomings: unsettling paths of return*. Lanham : Lexington Books, 2004. 216 p.

MARKUSEN Ann R. Des lieux-aimants dans un espace mouvant : une typologie des districts industriels. In BENKO Georges, LIPIETZ Alain. *La richesse des régions. La nouvelle géographie socio-économique.* Paris : PUF, 2000. p.85-119.

MARKUSEN Ann R., YONG-SOOK Lee, DI GIOVANNA Sean (ed.). *Second Tier Cities: rapid growth beyond the Metropolis.* Minneapolis : University of Minnesota Press, 1999.

MARTIN Philip L. *Highly skilled labor migration: sharing the benefits.* Genève : Bureau International du Travail, 2003. 33 p. Disponible en ligne :
www.ilo.org/public/english/bureau/inst/download/migration2.pdf, consulté le 10 octobre 2003.

MATHEW Biju. *Taxi ! Behind the Wheel of New York's Cabs.* Londres : New Press, 2005. 228 p.

MATHUR Anuradha, DA CUNHA Dilip. *Deccan Traverses*. Delhi : Rupa, 2006, 231 p.

MATLOFF Norman. *Best ? Brightest ? A Green Card Giveaway for Foreign Grads Would Be Unwarranted.* Washington : Center for Immigration Studies, mai 2006, 12 p. Disponible en ligne : www.cis.org, consulté le 11 janvier 2007.

McCILLIN Divya C. Outsourcing identities. Call centres and cultural transformation in India. *Economic and Political Weekly*, 21/01/2006, pp.235-241.

McGREGOR JoAnn. Children and "African values": Zimbabwean professionals in Britain reconfiguring family life. *Environment and Planning A*, vol.40, n°3, 2008, pp.596-614.

McKENZIE Ewan. *Privatopia.* New Haven : Yale University Press, 1994. 237 p.

MEIJERING Louise, VAN HOVEN Bettina. Imagining difference: the experience of "transnational" IT professionals in Germany. *Area*, vol.35, n°2, 2003. pp.174-182.

MERENNE-SCHOUMAKER Bernadette. *La localisation des industries. Enjeux et dynamiques*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2002. 243 p.

MERENNE-SCHOUMAKER Bernadette. *Géographie des services et des commerces.* Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2003. 239 p.

MEYER Jean-Baptiste, HERNANDEZ Valeria. Les diasporas scientifiques et techniques : état des lieux. In NEDELCU Mihaela (dir.). *La mobilité internationale des compétences. Situations récentes, approches nouvelles.* Paris : L'Harmattan, 2004. p.19-58.

MEYER Jean-Baptiste. Network Approach versus Brain Drain: Lessons from the Diaspora. *International Migration*, vol.39, n°5, 2001, pp.91-110.

MEYER Jean-Baptiste, GRANES J. Globalization of the national scientific community through electronic list: lessons and prospects from a case study in Colombia. In CHARUM Jorge, MEYER Jean-Baptiste. *International scientific migrations today*. Paris : IRD-COLCIENCIAS, 2000.

MIANO John. *The bottom of the pay scale. Wages for H1-B computer programmers*. Washington : Center for Immigration Studies, Backgrounder, décembre 2005, 12 pages. Disponible en ligne : www.cis.org, consulté le 11 janvier 2007.

MICHALON Bénédicte. Les retours en migration : une notion polysémique, des formes migratoires multiples. In PETIT Véronique (éd.). *Migrations internationales de retour et pays d'origine.* Paris : CEPED. 2007. p.27-46.

MIRCHANDANI Kiran. Practices of global capital: gaps, cracks and ironies in transnational call centres in India. *Global networks*, vol.4, n°4, 2004, pp.355-373.

MISHRA Pramod, MOHAPATRA Urmila. *South Asian Diaspora in North America: an annotated bibliography.* Delhi : Kalinga publications, 2002. 247 p.

MOHAMMAD Aminah. *Salaam America : l'Islam indien en diaspora*. Paris : CNRS éditions, 2000. 391 p.

MOHAMMAD-ARIF Aminah. A Masala Identity: Young South Asian Muslims in the US. *Comparative Studies of South Asia, Africa and the Middle East*, vol. 20, n°1-2, 2000, pp.67-87.

MOHAMMAD Robina. Phir bhi dil hai Hindustani (Yet the heart remains Indian): Bollywood, the `homeland' nation-state, and the diaspora. *Environment and planning D*, vol.25, 2007, pp.1015-1040.

MONTAUD Annie. L'anglais en Inde et la place de l'élite dans le projet national. *Hérodote*, n°115, 2004, pp.63-89.

MONTGOMERY Alesia F. Virtual enclaves: the influences of alumni email lists on the workspaces of transnational software engineers. *Global Networks*, vol.8, n°1, 2008, pp.71-93.

MOTWANI, J K, GOSINE M., BAROT-MOTWANI J. (dir.). *Global Indian Diaspora: Yesterday, Today and Tomorrow*. New York : Global Organisation of People of Indian Origin (GOPIO), 1993.

MULLEN Wayne. *Deccan Queeen. A spatial analysis of Poona in the 19th and early 20th centuries*. Université de Sydney : thèse de doctorat (histoire et archéologie), 2001, disponible en ligne : ses.library.usyd.edu.au/bitstream/2123/495/2/adt-NU20030623.12193401front.pdf, consulté le 10 décembre 2007.

MURALI Kanta. The IIT story: issues and concerns. *Frontline*, vol.20, n°3, 1-14 février 2003. Disponible en ligne :
http://www.hinduonnet.com/fline/fl2003/stories/20030214007506500.htm, consulté le 3 avril 2007.

NAIR Janaki. *The promise of the metropolis. Bangalore's twentieth century*. Delhi : Oxford University Press, 2005. 454 p.

NAIR Janaki. *Battles for Bangalore*. Disponible en ligne : www.iisg.nl/~sephis/nairpap.pdf, consulté le 10 février 2004.

NAIR Janaki. Language and the right to the city. *Economic and Political Weekly*, 18/11/2000, pp.4141-4146.

NAIR Janaki. Singapore is not Bangalore's destiny. *Economic and Political Weekly*, 29/04/2000, pp.1512-1513.

NAVEZ-BOUCHANINE Françoise. *La fragmentation en question. Des villes entre fragmentation spatiale et fragmentation sociale ?* Paris: L'harmattan, 2002. 411 p.

NAYYAR Deepak. *Migration, remittances, capital flows. The Indian experience*. Delhi : Oxford University Press, 1994. 134 p.

NEDELCU Mihaela. « Je passe ma retraite au Canada ». Quand les parents des migrants roumains à Toronto suivent leurs enfants dans la migration. In AUDEBERT Cédric, MA MUNG Emmanuel. *Les nouveaux territoires migratoires : entre logiques globales et dynamiques locales*. Bilbao : Presses de l'université Deusto, 2007.

NEDELCU Mihaela. Stratégies de migration et d'accès au marché du travail des professionnelles roumaines à Toronto : rapports de genre et nouvelles dynamiques migratoires. *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol.21, n°1, 2005, pp.77-106.

NEDELCU Mihaela (dir.). *La mobilité internationale des compétences. Situations récentes, approches nouvelles*. Paris : L'Harmattan, 2004. 271 p.

NEDELCU Mihaela. Vers une nouvelle culture du lien : les e-pratiques locales et transnationales des migrants roumains hautement qualifiés. In NEDELCU Mihaela (dir.). *La mobilité internationale des compétences. Situations récentes, approches nouvelles.* Paris : L'Harmattan, 2004b. p.77-103.

NEDELCU Mihaela. L'utilisation d'un espace virtuel par une communauté de professionnels immigrés : vers une nouvelle forme d'organisation diasporique ? *Autrepart*, n°22, 2002, pp.147-165.

NISBETT Nick. *Knowledge, Identity, Place and (Cyber) Space: Growing Up Male and Middle Class in Bangalore*. Thèse de doctorat en anthropologie, Université de Sussex, 2005, non publiée.

NOBLE Allen G., DUTT Ashok K. *India: cultural patterns and processes*. Boulder (CO) : Westview, 1982. 378 p.

OATLEY Nick. L'apparition de *l'Edge (of) City* : quels mots pour les "nouveaux" espaces urbains ? In RIVIERE D'ARC Hélène. *Nommer les nouveaux territoires urbains*. Paris : UNESCO, 2001. p.17-38.

ONG Aihwa. *Flexible citizenship. The cultural logics of transnationality*. Londres : Duke University Press, 1999. 322 p.

OOMMEN T.K. India: 'brain drain' or the migration of talent ? *International Migration*, vol.27, n°3, 1989, pp.411-425.

O'ZOUX Violette. *Electronics City et son territoire d'accueil. Implications locales d'un espace de la mondialisation.* ENS LSH, mémoire de Master 1 (géographie), 2007.

PAQUOT Thierry. *L'Inde, côté villes*. Paris : L'Harmattan, 2004. 114 p.

PAREKH Bhikhu, SINGH Gurharpal, VERTOVEC Steven. *Culture and economy in the Indian diaspora*. Londres : Routledge, 2003. 227 p.

PARK Edward J., PARK John S.W. *Probationnary Americans: contemporary immigration policies and the shaping of Asian American communities*. New York : Routledge, 2005. 138 p.

PARKER Jesse. The Lotus Files: The Emergence of Technology Entrepreneurship in China and India. *The Fletcher Forum of World Affairs*, vol. 26, n°2, 2002. Disponible en ligne : http://fletcher.tufts.edu/forum/archives/summer-fall02.html, consulté le 20 octobre 2003.

PARTHASARATHY Balaji, AOYAMA Yoko. From software services to R&D services: local entrepreneurship in the software industry in Bangalore, India. *Environment and Planning A*, vol.38, n°3, 2006, pp.1269-1285.

PARTHASARATHY Balaji. India's Silicon Valley or Silicon Valley's India ? Socially embedding the computer software industry in Bangalore. *International Journal of Urban and Regional Planning*, vol.28, n°3, 2005, pp.664-685.

PARTHASARATHY Balaji. *Globalization and Agglomeration in Newly Industrializing Countries : The State and the Information Technology Industry in Bangalore, India*. Berkeley : thèse de doctorat, University of California at Berkeley, Institute of Local and Regional Planning, 2000.

PATEL Tulsi. *The family in India. Structure and practice*. Delhi : Sage. Themes in Indian sociology n°6.

PEACH Ceri. Les groupes ethniques au recensement britannique de 1991. *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol.15, n°1, 1999. pp.13-37.

PEACH Ceri. South Asian migration and settlement in Great Britain, 1951-2001. *Contemporary South Asia*, vol.15, n°2, 2006, pp.133-146.

PEACH Ceri. Three phases of South Asian emigration. In BROWN Judith M., FOOT Rosemary. *Migration: the Asian experience*. Londres : St Antony's / Macmillan, 1994. p.38-55.

PELLEGRINO Adelina. Trends in Latin American skilled migration: « brain drain or brain exchange » ? *International migration*, vol.39, n° 5, 2001. pp.111-125.

PERCOT Marie. Les infirmières indiennes émigrées dans le Golfe : de l'opportunité à la stratégie. *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol.21, n°1, 2005, pp.29-54.

PEROUSE DE MONTCLOS Marc Antoine. Afrique : ghettos dorés et quartiers du pouvoir. *Urbanisme*, n°312, 2000, pp.78-81.

PÉROUSE Jean-François. Les cités sécurisées des territoires périphériques de l'arrondissement d'Eyüp (Istanbul) ou les mirages de la distinction. *L'information géographique*, vol.68, n° 2, 2004. pp.139-154.

PETIEVICH Carla (dir.). *The expanding landcape. South Asians and the diaspora*. Delhi : Manohar, 1999. 230 p.

PETIT Véronique (éd.). *Migrations internationales de retour et pays d'origine.* Paris : CEPED. 2007. 208 p.

PIERRE Philippe. « Les variations de l'identité d'élites mondialisées ». *Connexions*, vol.83, n°1, 2005. Disponible en ligne : http://www.philippepierre.com/m2s1.html, consulté le 15 mars 2007.

PIERRE Philippe. Mobilité internationale des élites et stratégies de l'identité. *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol.19, n°1, 2003, pp.29-49.

PIERRE Philippe. La vie professionnelle comme un récit. L'identité narrative des cadres internationaux dans l'entreprise mondialisée. *Migrations Société*, n°93-94. Disponible en ligne : http://www.philippepierre.com/m2s1.html, consulté le 15 mars 2007.

PINCON Michel, PINCON-CHARLOT Monique. Luxe, calme et pauvreté. La bourgeoisie dans ses quartiers. *Annales de la Recherche Urbaine*, n° 93, 2003, pp.71-76.

PINÇON Michel, PINÇON-CHARLOT Monique. *Sociologie de la bourgeoisie.* Paris : La découverte, 2000. 121 p.

PINÇON Michel, PINÇON-CHARLOT Monique. Voyage en grande bourgeoisie. Journal d'enquête. Paris : PUF, 1997.

PINÇON Michel, PINÇON-CHARLOT Monique. *Dans les beaux quartiers.* Paris : Seuil, 1989. 255 p.

PLAZA Dwayne. Transnational return migration to the English-speaking Carribean. *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol.24, n°1, 2008, pp.89-114.

POMMIER Paulette. *Les systèmes productifs locaux.* Paris : DATAR / La documentation française, 2002.

POROS M. The role of migrant networks in linking local labor markets: The case of Asian Indian migration to New York and London. *Global Networks*, vol.1, n°3, 2001, pp.243-59.

PORTES Alejandro. La mondialisation par le bas : l'émergence des communautés transnationales. *Actes de la recherché en sciences sociales*, n°129, 1999, pp.15-25.

PRASAD Anand. A tale of two cities: house and town in India today. In TILLOTSON G.H. *Paradigms of Indian architecture : space and time in representation and design*. Oxford : Oxford University Press, 1997. p.176-199.

PRASAD Anand. *The havelis of North India.* Londres : thèse de doctorat en histoire de l'architecture, Royal College of Arts, 1988.

PRASHAD Vijay. *The karma of Brown folk*. Minneapolis : University of Minnesota Press, 2000. 253 p.

PRÉVÔT-SCHAPIRA Marie-France. Les « quartiers privés » comme objet de recherche. *Urbanisme*, n°337, 2004, pp.64-66.

PUJARA Tina. *The need for security. Considerations in contemporary cluster housing schemes. Drawing lessons from traditional housing.* Communication au colloque international "Territory, control and enclosure: the ecology of urban fragmentation.", 28 février-3 mars 2005, Pretoria, Afrique du Sud. Disponible en ligne : http://www.gated-communities.de/abstracts%20Pretoria.htm, consulté le 15 mars 2006.

PUMAIN Denise, SAINT-JULIEN Thérèse. La population urbaine de l'Inde, quatrième du monde. *L'information géographique*, vol.50, n°5, 1986. pp.182-194.

PURKAYASTHA Bandana. Skilled migration and cumulative disadvantage: the case of highly qualified Asian Indian immigrant women in the US. *Geoforum*, n°36, 2005, pp.181-196.

RACINE Jean-Luc (dir.). *Les attaches de l'homme.* Paris / Pondichéry : MSH / IFP, 1994. 400 p.

RACINE Jean-Luc. *Calcutta. La ville, sa crise et le débat sur la planification et le développement urbain.* Paris : éditions de la MSH, 1986.

RAGHURAM Parvati. Migrant women in male-dominated sectors of the labour market: a research agenda. *Population, Space and Place*, n°14, 2008, pp.43-57.

RAGHURAM Parvati. Migration, gender and the IT sector: intersecting debates. *Women's studies international forum*, n°27, 2004b, pp.163-176.

RAGHURAM Parvati. The difference that skills make: gender, family migration strategies and regulated labour markets. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol.30, n°2, 2004a, pp.303-321.

RAJAGOPAL Arvind. Hindu diaspora in the United States. In EMBER Melvin, EMBER Carol R., SKOGGARD Ian. *Encyclopedia of diasporas.* New York : Kluwer Academic / Plenum Publishers, 2004. p.445-454.

RAJASINGHAM-SENANAYAKE Darini. Diaspora and citizenship: forgotten routes of identity in Lanka. In PAREKH Bhikhu, SINGH Gurharpal, VERTOVEC Steven. *Culture and Economy in the Indian Diaspora*. Londres : Routledge, 2003, p.81-101.

RALLU Jean-Louis. *L'étude des migrations de retour : données de recensement, d'enquête et de fichiers.* In PETIT Véronique (éd.). *Migrations internationales de retour et pays d'origine.* Paris : CEPED. 2007. p.47-56.

RAMACHANDRAN H. *Slumming of a metropolis.* Bangalore : ISEC, 1984. 34 p. Studies in urban environment of Bangalore, paper 2.

RAMACHANDRAN H. *Living conditions in Bangalore: an analysis of residents' perception.* Bangalore : ISEC, 1982. 42 p.

RAMACHANDRAN R. *Urbanization and urban systems in India*. Delhi : Oxford University Press, 1991.

RANGASWAMY Padma. South Asian diaspora. In EMBER Melvin, EMBER Carol R., SKOGGARD Ian. *Encyclopedia of diasporas.* New York : Kluwer Academic / Plenum Publishers, 2004. p.285-296.

RANGASWAMY Padma. South Asians in Dunkin'Donuts: Niche development in the franchise industry. *Journal of ethnic and migration studies*, vol.33, n°4, 2007, pp.671-686.

RAO Prakasa V.L.S., TEWARI Vinod K. *The structure of an Indian metropolis: a study of Bangalore.* New Delhi : Allied Publishers, 1979.

RAVINDRA A. *Urban land policy: study of a metropolitan city*. New Delhi : Concept, 1996. 197 p.

RAYAPROL Aparna. Being American, learning to be Indian: gender and generation in the context of transnational migration. In THAPAN Meenakshi. *Transnational migration and the politics of identity*. Delhi : Sage, 2005. p.130-149.

RAYAPROL Aparna. *Negotiating identities. Women in the Indian diaspora*. Delhi : Oxford University Press, 1997. 165 p.

RAZUM Oliver, SAHIN-HODOGLUGIL Oliver, SAHIN-HODOGLUGIL Nuriye. Health, wealth or family ties? Why Turkish work migrants return from Germany. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol.31, n°4, 2005, pp.719-739.

REEVES Peter, KNEHTL Irena. Yemen. In LAL. Brij V. *The encyclopedia of the Indian diaspora*. Delhi : Oxford University Press, 2007. p.234-235.

REICH Robert

REMESH Babu. Work organization, control and 'empowerment': managing the contradictions of call centre work. In UPADHYA Carol, VASAVI A.R. *In an outpost of the global economy. Work and workers in India's information technology industry.* Delhi : Routledge, 2008. p.235-262.

RIBEIRO John. Bangalore : IT hot spot. *Infoworld*, 29/06/01. Disponible en ligne : www.staging.infoworld.com, consulté le 15 avril 2004.

RIGOULET-ROZE David. La « saoudisation » de l'emploi : un défi démographique autant que socio-économique et politique. *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol.23, n°1, 2007, pp.35-48.

RIHOUEY Florence. Emergence of new health care networks in India. Hyderabad, a centre of innovation. In GUILMOTO C.Z., VAGUET Alain (dir.). *Essays on population and space in India*. Pondichéry : Département de sciences sociales de l'Institut Français de Pondichéry, 2000. p.169-183.

ROSENTAL Paul-André. *Les sentiers invisibles. Espaces familles et migrations dans la France du 19e siècle*. Paris : éditions de l'EHESS, 1999. 255 p.

ROY Anupama. Overseas Indian Citizen: a new "Setubandhan"? *Economic and Political Weekly*, 15/04/2006. Disponible en ligne : www.epw.org.in, consulté le 6 juin 2006.

RUKMANI, T. S. (dir.) Hindu Diaspora. Global Perspectives. New Delhi : Munshiram MaRoharlal, 2001.

RUMBAUT Ruben G., PORTES Alejandro. *Legacies: The Story of the Immigrant Second Generation*. Berkeley : University of California Press, 2001. 353 p.

SAGLIO-YATZIMIRSKY Marie-Caroline. *Population et développement en Inde*. Paris : Ellipses, 2002. 224 p.

SAHOO Ajaya Kumar. Studying diaspora online: migration, community formation and transnational networks. *Man and life*, vol.29, n°3-4, 2003, pp.159-180.

SALDANHA Leo. *Landscape transformations in Bangalore and its impacts on quality of nature and human life.* Communication au "Workshop on Bangalore Urban History", 21-22/03/2003, Christ College, Bangalore.

SANGHVI Vir. A tale of two Indias. *Seminar*, n°545, 2005.

SASSEN Saskia. La métropole : site stratégique et nouvelle frontière. In CESARI Jocelyne (dir.). *Les anonymes de la mondialisation.* Paris : L'harmattan, 1999. p.123-140.

SASSEN Saskia (dir.). *Global networks, linked cities*. New York : Routledge, 2002. 368 p.

SASSEN Saskia. *The global city. New York, London, Tokyo.* Princeton : Princeton University Press, 2001. 447 p. Seconde édition révisée.

SAVIN Géraldine. *La périurbanisation, quelle dynamique territoriale ? Etude de la périphérie est de Bangalore.* Université de Provence, mémoire de Master 1 (géographie), 2006.

SAXENIAN AnnaLee. *The new Argonauts. Regional advantage in a global economy*. Londres : Harvard University Press, 2006. 424 p.

SAXENIAN Anna Lee. *The Bangalore boom : from brain drain to brain circulation ?* In KENISTON Kenneth, KUMAR Deepak. *Experience in India. Bridging the global divide*. Delhi : Sage, 2004. p.169-181.

SAXENIAN Anna Lee et al. *Local and global networks of immigrant professionals in Silicon Valley.* San Francisco : Public Policy Institute of California, 2002. 87 p.

SAXENIAN AnnaLee. Les limites de l'autarcie : Silicon Valley et Route 128. In BENKO G., LIPIETZ A. *La richesse des régions. La nouvelle géographie socio-économique.* Paris : PUF, 2000. p.121-149.

SAXENIAN Anna Lee. *Bangalore: the Silicon Valley of Asia?* 1999a. Disponible en ligne : www.sims.berkeley.edu, consulté le 24/02/2004.

SAXENIAN Anna Lee. *Silicon Valley's new immigrant entrepreneurs*. San Francisco : Public Policy Institute of California, 1999b. 114 p.

SAYAD Abdelmalek. *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité. L'illusion du provisoire* (vol.1). Paris : Editions Raisons d'agir, 2006. 217 p.

SCHAEFFER Fanny. *Le territoire des passe-frontières : dynamiques sociales, identitaires et spatiales de la structuration du champ migratoire marocain*. Thèse de géographie, Université de Poitiers, 2004.

SCHENK Hans. *Living in India's slums. A case study of Bangalore.* Delhi : Manohar, 2001.

SCHENK Hans. *The rurban fringe of Bangalore City, India*. *The Indian Geographical Journal,* vol.28, n°2, 1993.

SCHENK-SANDBERGEN Loes. *Poverty and survival. Kudumbi female domestic servants and their households in Allepey (Kerala)*. Delhi : Manohar, 1988, 108 p.

SEN Sumantra, FRANKEL Francine. *India's strategy of IT-led growth : challenges of asymmetric dependence*. Center for the advanced study of India : India in transition, economics and politics of change papers, été 2006. Disponible en ligne : www.sas.upenn.edu/casi, consulté le 01/06/2006.

SHACHAR Ayelet. The Race for Talent: Highly Skilled Migrants and Competitive Immigration Regimes. *New York University Law Review*, vol. 81, n°1, 2006. Disponible en ligne : http://www.law.nyu.edu/journals/lawreview/issues/vol81/no1/NYU106.pdf, consulté le 15/10/2006.

SHARMA Kavita, PAL Adesh, CHAKRABARTI Tapan. *Theorizing and critiquing Indian diaspora*. Delhi : Creative books, 2004. 274 p.

SHARMA S. Unmaried women and the household economy. *The journal of social studies*, octobre 1985, pp.1-12.

SHARMA Ursula. *Women's work, class and the urban household*. Londres : Tavistock, 1986.

SHAW Annapurna. *The making of Navi Mumbai*. Delhi : Orient Longman, 2004. 295 p.

SHAW Anapurna. Emerging patterns of urban growth in India. *Economic and Political Weekly*, vol.34, n°16-17, 1999, pp.969-987.

SHETH Pravin. *Indians in America. One stream, two waves, three generations*. Jaipur : Rawat, 2001. 457 p.

SHORT John Rennie, BREITBACH C., BRUCKMAN S., ESSEX J. From world cities to gateway cities. *City*, vol.4, n°3, 2000, pp.317-340.

SHUKLA Sandhya. *India abroad. Diasporic cultures of postwar America and England*. Delhi : Orient Longman, 2005. 322 p.

SIMON Gildas. La spatialisation du regard. *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol.22, n°2, 2006, pp.9-20.

SIMON Gildas. La planétarisation des migrations internationales. In KNAFOU R. (dir.). *La planète nomade. Les mobilités géographiques aujourd'hui*. Paris : Belin, 1998. p.59-76.

SIMON Gildas. *Géodynamique des migrations internationales dans le monde*. Paris : PUF, 1995. 429 p.

SIMON Gildas. L'espace des travailleurs tunisiens en France : structures et fonctionnement d'un champ migratoire international. Thèse d'Etat (géographie), Université de Poitiers, 1979, 426 p.

SINGH Jagdish Prasad. *Patterns of rural-urban migration in India*. New Delhi : Inter-India Publications, 1986. 275 p.

SINGH Sawa Daman, SINGH Mahavir. *Indians abroad*. Kolkata : Maulana Abul Kalam Azad Institute of Asian Studies, 2003.

SINGH Shubha. *Overseas Indians. The global family*. Delhi : Kalinga, 2002. 223 p.

SINGH Supriya. Towards a sociology of money and family in the Indian diaspora. *Contributions to Indian sociology*, vol.40, n°3, 2006, pp.375-398.

SINGHAL Arvind, ROGERS Everett M. India's Communication revolution: from bullock carts to cyber marts. Delhi : Sage, 2001. 297p.

SINHA-KERKHOFF Kathinka, BAL Ellen. «Eternal call of the Ganga». Reconnecting with People of Indian Origin in Surinam. *Economic and Political Weekly*, 20/09/03, pp.4008-4021. Disponible en ligne : www.epw.org.in, consulté le 14 mars 2003.

SIVARAMAKRISHNAN K.C., KUNDU Amitabh, SINGH B.N. *Handbook on urbanization in India*. Delhi : OUP, 2005. 195 p.

SKLAIR Leslie. The transnational capitalist class and contemporary architecture in globalizing cities. International Journal of Urban and Regional Research, vol.29, n°3, 2005, pp.485-500.

SKLAIR Leslie. *The transnational capitalist class*. Oxford : Blackwell, 2001.

SONI Anita. Urban conquest of Outer Delhi: beneficiaries, intermediaries and victims. The case of the Mehrauli countryside. In DUPONT Véronique, TARLO Emma, VIDAL Denis (dir.). *Delhi : urban space and human destinies*. Delhi : Manohar, 2000. p.75-94.

SORKIN Mickael. *Variations on a theme park: the new American city and the end of public space*. New York : Hill and Wang, 1992. 252 p.

SRINIVAS M.N. *Social change in Modern India*. Berkeley : University of California Press, 1995, 200 p.

SRINIVAS M.N. *The remembered village*. Berkeley : University of California Press, 1976. 356 p.

SRINIVAS S. The *information technology industry in Bangalore: a case of urban competitiveness?* Londres : Development and Planning Unit, University College, Working paper n° 89, 1998. 19 p.

SRINIVAS Smriti. *Landscapes of urban memory. The sacred and the civic in India's High-Tech City*. Hyderabad : Orient Longman, 2004. 329 p.

STASZAK Jean-François. *Les discours du géographe*. Paris: L'Harmattan, 1997.

STEFANSSON Anders H. Homecomings to the future: from diasporic mythographies to social projects of return. In MARKOWITZ Fran, STEFANSSON Anders H. (dir.). *Homecomings: unsettling paths of return*. Lanham : Lexington Books, 2004. p.2-21.

SUDARSHAN Paparnna. *Relocation of slum dwellers: a case study in Sanjay Gandhi Nagar in Bangalore*. M. Phil. Hyderabad : Department of sociology, School of Social Sciences, 1998. 161 p.

SUKHATME S. P. *The real Brain Drain*. Delhi : Orient Longman, 1994. 78p.

TARRIUS Alain. Circulation internationale des élites professionnelles européennes. In *Les nouveaux cosmopolitismes. Mobilités, identités, territoires.* Paris : éditions de l'Aube, 2000. p.45-83.

TARRIUS Alain. *Les fourmis d'Europe. Migrants riches, migrants pauvres et nouvelles villes internationales.* Paris : L'Harmattan, 1992.

THERWATH Ingrid. *L'Etat face à la diaspora. Stratégies et trajectoires indiennes*. Thèse de doctorat (sciences politiques), IEP de Paris, 2007. 621 p.

THERWATH Ingrid. *Les lobbies indiens à Washington : pour l'Inde ou contre l'Islam ?* Paris, MSH, Communication au séminaire « Nationalismes à distance et rapport à l'Autre. Les relations inter-communautaires dans les diasporas sud-asiatiques aux Etats-Unis, en Europe et égeren Afrique du Sud. », Paris, EHESS, 11 mai 2005.

THOMAS-HOPE Elizabeth. Transnational livelihoods and identities in return migration to the Caribbean: the case of skilled returnees to Jamaica. In NYBERGG SORENSEN Ninna, FOG OLWIG Karen (ed.). *Work and migration: life and livelihoods in a globalizing world*. Londres : Routledge, 2002. p.187-201.

THUILLIER Guy. Les quartiers enclos à Buenos Aires : quand la ville devient *country*. *Cahiers des Amériques Latines*, n°35, 2001, pp.41-56.

TILLOTSON G.H. *Paradigms of Indian architecture: space and time in representation and design*. Oxford : Oxford University Press, 1997. 199 p.

TINKER Hugh. *A new system of slavery; the export of Indian labour overseas, 1830-1920.* Londres : Institute of Race Relations / Oxford University Press, 1974. 432 p.

TINKER Hugh. Indians in Southeast Asia: imperial auxiliaries. In CLARKE Colin, PEACH Ceri, VERTOVEC Steven. *South Asian overseas. Migration and ethnicity*. Cambridge : Cambridge University Press, 1990. p.39-56.

TINKER Hugh. *The Banyan tree. Overseas migrants from India, Pakistan and Bangladesh*. Oxford : Oxford University Press, 1977. 204 p.

TIRTHA Ranjit. *Geography of India.* Jaipur : Rawat, 2000 (2ème édition). 437 p.

TRAN Kelly *et al. South Asians in Canada: unity through diversity*. Organisme national statistique du Canada, automne 2005. Disponible en ligne:
www.statcan.ca/english/kits/pdf/social/asian.pdf, consulté le 15/10/2006.

TROIN Jean-François. *Les métropoles des « Sud ».* Paris : Ellipses, 2000. 160 p.

TWADDLE Michael. East Africans through a hundred years. In CLARKE Colin, PEACH Ceri, VERTOVEC Steven. *South Asian overseas. Migration and ethnicity*. Cambridge : Cambridge University Press, 1990. p.149-162.

UBEROI Patricia. *Family, kinship and marriage in India*. Delhi : Oxford University Press, 1994. 502 p.

UPADHYA Carol, VASAVI A.R. *In an outpost of the global economy. Work and workers in India's information technology industry.* Delhi : Routledge, 2008. 283 p.

UPADHYA Carol, VASAVI A.R. *Work, Culture, and Sociality in the Indian Information Industry: a Sociological study. Final Report of NIAS-IDPAD project*. National Institute of Advanced Studies / Indo-Dutch Program for Alternative Development, 2006. Disponible en ligne : www.iisc.ernet.in/nias/idpadfinalreport.pdf, consulté le 11 juillet 2007.

UPADHYA Carol. Employment, exclusion and 'merit' in the Indian IT industry. *Economic and Political Weekly*, 19/05/2007, pp.1863-1868.

UPADHYA Carol**.** *The Global Indian Software Labour Force. IT Professionals In Europe.* IDPAD Working papers series n°1, 2006a. Disponible en ligne : www.idpad.org, consulté le 11 juillet 2007.

UPADHYA Carol. Gender *issues in the Indian software industry*. In GURUMURTHY A. et.al. (dir.) *Gender in the Information Society. Emerging Issues*. Bangkok: UNDP-APDIP / Elsevier, 2006b, p.74-84.

UPADHYA Carol. A new transnational capitalist class ? Capital flows, business networks and eutrepeneurs in the Indian software industry. *Economic and Political Weekly*, 27/11/2004, pp.5141-5151.

USEEM John, USEEM Ruth Hill. *The Western educated man in India. A study of his social roles and influence*. New York : Dryden Press, 1955. 237 p. Disponible en ligne : http://www.archive.org/stream/westerneducatedm010342mbp/westerneducatedm010342mbp_djvu.txt, consulté le 23 janvier 2008.

VAGUET Alain (coord.). *Espace, Populations, Sociétés.* Les populations du monde indien, n°2-3, 1997. p.123-339.

VAN DER VEER Peter. *Nation and migration: the politics of space in the South Asian Diaspora*. Philadelphie : Pennsylvania University Press, 1995. 256 p.

VAN DER VEER Peter. Virtual India: Indian IT labor and the nation-state. In BLOM HANSEN Thomas, STEPPUTAT Finn. *Sovereign Bodies: Citizens, Migrants, and States in the Postcolonial World*. Princeton : Princeton University Press, 2005. pp.276-290.

VARMA Roli, ROGERS Everett M. Indian cyber workers in US. *Economic and Political Weekly*, 25/12/2004, pp.5645−5652.

VARMA Sushma J., SESHAN Radhika. *Fractured identity. The Indian diaspora in Canada*. Jaipur: Rawat, 2003. 261 p.

VELTZ P. *Mondialisation, villes et territoires. L'économie d'archipel.* Paris : PUF, 1996. 261 p.

VENIER Philippe. *Travail dans le Golfe Persique et développement au Kérala : les migrants internationaux, des acteurs au cœur des enjeux sociaux et territoriaux.* Thèse de doctorat (géographie), Université de Poitiers, 2003.

VERTOVEC Steven. *Trends and impacts of migrant transnationalism.* Transcomm papers, 2004. Disponible en ligne : www.transcomm.ox.ac.uk/working%20papers/WPTC-04-03%20Vertovec.pdf, consulté le 15 février 2006.

VERTOVEC Steven. *Transnational networks and skilled labour migration*. Transcomm papers, 2002. Disponible en ligne : www.transcomm.ox.ac.uk/working%20papers/WPTC-02-02%20Vertovec.pdf, consulté le 1er février 2004.

VERTOVEC Steven. *The Hindu Diaspora. Comparative Patterns*. Londres : Routledge, 2000. 190 p.

VERTOVEC Steven. Three meanings of diaspora. In VERTOVEC Steven. *The Hindu Diaspora. Comparative Patterns*. Londres : Routledge, 2000. p.141-159.

VIGUIER Anne. Images et formes urbaines. L'héritage précolonial en pays tamoul. In DUPONT Véronique, HEUZÉ Djalall G. *La ville en Asie du Sud. Analyse et mise en perspective. Purusartha*, n°26, 2007, pp.49-75.

VISRAM Rozina. *Asians in Britain : 400 years of history.* Londres : Pluto Press, 2002. 488 p.

VISRAM Rozina. *Ayahs, lascars and princes. Indians in Britain (1700-1947)*. Londres : Pluto Press, 1986.

VISWESWARAN Kamala. Diaspora by design: Flexible citizenship and South Asians in U.S. racial formations. *Diaspora*, vol.6, n°1, 1997, pp.5-29.

VOIGT-GRAF Carmen. The construction of transnational spaces by Indian migrants in Australia. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 31, n°2, 2005, pp.365-384.

VOIGT-GRAF Carmen. Towards a geography of transnational spaces: Indian transnational communities in Australia. *Global Networks*, vol.4, n°1. 2004c, pp.25-49.

VOIGT-GRAF Carmen, KHOO Siew-Ean. Temporary migration of ICT workers to Australia. *Asian and Pacific Migration Journal*, vol.13, n°2, 2004b, pp.137-154.

VOIGT-GRAF Carmen, KHOO Siew-Ean. Indian student migration to Australia. *Asian and Pacific Migration Journal*, vol.13, n°4, 2004a, pp.423-443.

VOIGT-GRAF Carmen. *Indians at home in the antipodes : migrating with PhDs, bytes or kava in their bags.* In PAREKH Bhikhu, SINGH Gurharpal, VERTOVEC Steven (ed.). *Culture and economy in the Indian diaspora*. Londres : Routledge, 2003. p. 142-164.

VOIGT-GRAF Carmen. *The construction of transnational spaces: traveling between India, Fiji and Australia*. Université de Sydney : thèse de doctorat (géographie), 2002.

VYASULU Vinod, REDDY Amulaya Kumar N. *Essays on Bangalore*. Bangalore : Karnataka State Council for Science and Technology, 1970. 4 volumes.

WAGNER Anne-Catherine. *Les nouvelles élites de la mondialisation. Une immigration dorée en France.* Paris : PUF, 1998. 236 p.

WALTON-ROBERTS Margaret. Globalization, national autonomy and non-resident Indians. *Contemporary South Asia*, vol.13, n°1, 2004, pp.53-69.

WATERS Johanna L. "Roundabout routes and sanctuary schools" : the role of situated educational practices and habitus in the creation of transnational professionals. *Global Networks*, vol.7, n°4, 2007, pp.477-497.

WEINSTEIN Liza. Mumbai's development mafias: globalization, organized crime and land development. *International Journal of Urban and Regional Studies*, vol.32, n°1, pp. 22-39.

WICKRAMASEKARA Piyasiri. Les options politiques en réponse à la migration des compétences : rétention, retour et circulation. In NEDELCU Mihaela (dir.). *La mobilité internationale des compétences. Situations récentes, approches nouvelles*. Paris : L'Harmattan, 2004. p.167-202.

WICKRAMASINGHE Nira. Migration, migrant communities and the nature of group conflict in Mauritius. In BATES Crispin (dir.). *Community, empire and migration. South Asians in diaspora*. Delhi : Orient Longman, 2001. p.153-184.

WILLIS, K., YEOH B. (dir.). *Gender and Migration*. The International Library of Studies on Migration Series. Cheltenham : Edward Elgar, 2000.

WISZNIEWSKI Wladek. *Le paysan polonais en Europe et en Amérique : récit de vie d'un migrant*. Paris : Armand Colin, 2005. 446 p.

WU Fulong. A globalized golden ghetto in a Chinese garden: the Fontainebleau villas in Shanghai. In FULONG Wu. *Globalization and the Chinese city*. Delhi : Routledge, 2005a, p.208-222.

WU Fulong. Rediscovering the 'gate' under market transition: from work-unit compounds to commodity housing enclaves. *Housing Studies*, vol.20, n°2, 2005b, pp.235-254.

WU Fulong. Transplanting cityscapes: townhouse and gated community in globalization and housing commodification. In WU Fulong, *Globalization and the Chinese city.* Delhi : Routledge, 2005c, p.190-207.

WYMAN Mark. *Round trip to America: The immigrants' return to Europe, 1880-1930.* Ithaca : Cornell University Press, 1993. 267 p.

XIANG Biao. *Body Shopping: An Indian Labor System in the Information Technology Industry*. Princeton : Princeton University Press, 2007. 208 p.

XIANG Biao. Gender, Dowry and the Migration System of Indian Information Technology Professionals. *Indian Journal of Gender Studies*, vol. 12, n°2-3, 2005, pp.357-380.

XIANG Biao. Indian information technology professionals'world system. In YEOH Brenda, WILLIS Katherine (dir.). *State / Nation / Transnation. Perspectives on transnationalism in the Asia-Pacific.* Londres : Routledge, 2004. p.161-178.

XIANG Biao. *Ethnic transnational middle classes in formation – A case study of Indian technology professionals*. Communication à la 52ème Conférence annuelle de la Political Studies Association, University of Aberdeen, 5-7/04/2002, mimeo.

XIANG Biao. Structuration of Indian information technology professionals' migration to Australia : an ethnographic study. *International migration*, vol.39, n° 5, 2001. pp.73-91.

YEOH Brenda, HUANG Shirlena, LAM Theodora. Transnationalizing the 'Asian' family: imaginaries, intimacies and strategic intents. *Global Networks*, vol.5, n°4, 2005, pp.307-315.

YEOH Brenda, WILLIS Katie. Singaporeans in China: transnational women elites and the negotiation of gendered identities. *Geoforum*, vol.36, n°2, mars 2005, pp.211-222.

YEOH Brenda, WILLIS Katherine (dir.). *State / Nation / Transnation. Perspectives on transnationalism in the Asia-Pacific.* Londres : Routledge, 2004.

ZACHARIAH K. C., NAIR Gopinathan P.R., RAJAN Irudaya S. *Return emigrants in Kerala. Welfare, rehabilitation and development.* Delhi : Manohar / IDPAD, 2006.

ZACHARIAH K. C. *A historical study of internal migration in the Indian subcontinent (1901-1931).* Bombay : Asia Publishing House, 1968. 297 p.

II. Rapports et documents officiels

1. Migrations

DEPARTMENT OF IMMIGRATION AND MULTICULTURAL AFFAIRS OF AUSTRALIA (DIMAA). *Federation to century's end 1901–2000*. Canberra : Statistics Section, octobre 2001, 64 p. Disponible en ligne : www.immi.gov.au, consulté le 20/04/2007.

DEPARTMENT OF IMMIGRATION AND MULTICULTURAL AFFAIRS OF AUSTRALIA (DIMAA). *Settlers arrivals. 1993-4 to 2003-4. Australia*. Statistics Section, mai 2007, 59 p. Disponible en ligne : www.immi.gov.au, consulté le 20/04/2007.

DEPARTMENT OF INFORMATION TECHNOLOGY (Government of India). *Annual report 2004-2005*. Disponible en ligne : http://www.mit.gov.in/default.aspx?id=879, consulté le 4 avril 2008.

DEPARTMENT OF INFORMATION TECHNOLOGY (Government of India). *Annual report 2005-2006*. Disponible en ligne : http://www.mit.gov.in/default.aspx?id=879, consulté le 4 avril 2008.

DEPARTMENT OF INFORMATION TECHNOLOGY (Government of India). *Annual report 2006-2007*. Disponible en ligne : http://www.mit.gov.in/default.aspx?id=879, consulté le 4 avril 2008.

DEPARTMENT OF INFORMATION TECHNOLOGY (Government of India). *Annual report 2007-2008*. Disponible en ligne : http://www.mit.gov.in/default.aspx?id=879, consulté le 4 avril 2008.

HIGH LEVEL COMMITTEE ON THE INDIAN DIASPORA. *Report of the High Level Committee on the Indian diaspora*. Delhi : Ministry of external affairs, 2001. Disponible en ligne : http://indiandiaspora.nic.in, consulté le 11 février 2005.

ORGANISATION DES MIGRATIONS INTERNATIONALES (OMI). *World migration 2003: Managing migration – Challenges and responses for people on the move*. Genève: Organisation des Migrations Internationales, 2003.

ORGANISATION DES MIGRATIONS INTERNATIONALES (OMI). *World migration 2005: Costs and benefits of international migration.* Genève: Organisation des Migrations Internationales, 2005.

SOPEMI. *Tendances des migrations internationales, rapport annuel 2003*. Paris : OCDE, 2004, 388 p.

SOPEMI. *Tendances des migrations internationales, rapport annuel 2002*. Paris : OCDE, 2003, 376 p.

US CENSUS BUREAU / NATIONAL ASIAN PACIFIC AMERICAN COMMUNITY DEVELOPMENT DATA CENTER. *South Asian Demographic Analysis.* Los Angeles : UCLA Asian American Studies Center, 2005.

U.S. DEPARTMENT OF COMMERCE. *The Asian population: Census 2000 Brief*. Washington D.C. : US Census Bureau, 2002. 12 p.

U.S. DEPARTMENT OF HOMELAND SECURITY (DHS). *Legal Permanent Resident Flow Report 2006*. Washington : Office of Immigration Statistics, mars 2007, 6 p. Disponible en ligne :

www.dhs.gov/xlibrary/assets/statistics/publications/IS4496_LPRFlowReport_04vaccessible.pdf, consulté le 12/04/2007.

U.S. DEPARTMENT OF HOMELAND SECURITY (DHS). *Yearbook of Immigration Statistics: 2005.* Washington, D.C. : U.S. Department of Homeland Security, Office of Immigration Statistics, 2006.

U.S. DEPARTMENT OF HOMELAND SECURITY (DHS). *Yearbook of Immigration Statistics: 2004.* Washington, D.C. : U.S. Department of Homeland Security, Office of Immigration Statistics, 2005.

U.S. DEPARTMENT OF HOMELAND SECURITY (DHS). *Yearbook of Immigration Statistics: 2003.* Washington, D.C. : U.S. Department of Homeland Security, Office of Immigration Statistics, 2004.

U.S. DEPARTMENT OF HOMELAND SECURITY (DHS). *Yearbook of Immigration Statistics: 2002.* Washington, D.C. : U.S. Department of Homeland Security, Office of Immigration Statistics, 2003.

U.S. DEPARTEMENT OF STATE, BUREAU OF CONSULAR AFFAIRS. *Report of the visa office, 2006*. Disponible en ligne : http://travel.state.gov/visa/frvi/statistics/statistics_1476.html, consulté le 26 juillet 2007

U.S. DEPARTEMENT OF STATE, BUREAU OF CONSULAR AFFAIRS. *Report of the visa office, 2004*. Disponible en ligne : http://travel.state.gov/visa/frvi/statistics/statistics_1476.html, consulté le 26 juillet 2007

U.S. IMMIGRATION AND NATURALIZATION SERVICE (INS). *Statistical Yearbook of the Immigration and Naturalization Service, 2000.* Washington, D.C. : U.S. Government Printing Office, 2001.

U.S. IMMIGRATION AND NATURALIZATION SERVICE (INS). *Statistical Yearbook of the Immigration and Naturalization Service, 1999.* Washington, D.C. : U.S. Government Printing Office, 2000.

U.S. IMMIGRATION AND NATURALIZATION SERVICE (INS). *Statistical Yearbook of the Immigration and Naturalization Service, 1998.* Washington, D.C. : U.S. Government Printing Office, 1999.

U.S. IMMIGRATION AND NATURALIZATION SERVICE (INS). *Statistical Yearbook of the Immigration and Naturalization Service, 1997.* Washington, D.C. : U.S. Government Printing Office, 1998.

U.S. IMMIGRATION AND NATURALIZATION SERVICE (INS). *Statistical Yearbook of the Immigration and Naturalization Service, 1996.* Washington, D.C. : U.S. Government Printing Office, 1997.

U.S. IMMIGRATION AND NATURALIZATION SERVICE (INS). *Statistical Yearbook of the Immigration and Naturalization Service, 1996.* Washington, D.C. : U.S. Government Printing Office, 1997.

U.S. IMMIGRATION AND NATURALIZATION SERVICE (INS). *Statistical Yearbook of the Immigration and Naturalization Service, 1996.* Washington, D.C. : U.S. Government Printing Office, 1995.

2. Inde

BANGALORE CITY MUNICIPAL COUNCIL. *City of Bangalore. Municipal Handbook*, 1931.

BANGALORE DEVELOPMENT AUTHORITY. *Bangalore 2011: Comprehensive Development Plan.* Bangalore : Raj Printers, 1995. 6 p.

BANGALORE DEVELOPMENT AUTHORITY. *Bangalore Master Plan 2015.* Volume 1, Vision document, 2007. 82 p.

CENSUS OF INDIA. Series 30 – Karnataka, paper 2-2001. Provisional population totals. Rural and urban distribution of population, 2001.

CENSUS OF INDIA. *Karnataka, Part IX-A, Town directory*. Directory of census operations, Karnataka, 2001.

CENSUS OF INDIA. *Karnataka, Part IX-A, Town directory*. Directory of census operations, Karnataka, 1991.

GAZETTEER OF INDIA. *Karnataka State. Bangalore District*. Bangalore : Lotus Printers, 1990. 1108 p + cartes.

GOVERNMENT OF KARNATAKA. *Bangalore Master Plan 2015. Vision document*. Bangalore Development Authority, 2007, 82 p.

GOVERNMENT OF KARNATAKA. *Economics Survey of Karnataka 2002-2003*. Planning, statistics, science and technology Department, mars 2003. 318 + 148 p.

GOVERNMENT OF KARNATAKA *Development annual report 1999-2000*. Urban Development department, 2000. 131 p.

MINISTRY OF OVERSEAS INDIAN AFFAIRS. *Annual report 2007-2008*, Delhi, 2008, 92 p. Disponible en ligne : http://moia.gov.in/showinfo1.asp?linkid=521, consulté le 21 juin 2008.

NASSCOM – Mc KINSEY. *Strategic report 2002*.

SCE-CREOCEAN. *Metropolitan Spatial Data Infrastructure for Bangalore*. Interim report n°1, janvier 2004, 106 p.

III. Sources de presse

1. Articles

BHATT Sheela. *I know this place belongs to me*. Disponible en ligne : www.rediff.com/news/2006/jan/07pbd6.htm, consulté le 17 janvier 2006.

DUNN Ashley. Skilled Asians leaving U.S. for high-tech jobs at home. *New York Times*, 21/02/1995. Disponible en ligne :
http://www.nytimes.com/ref/membercenter/nytarchive.html, consulté le 20 février 2008.

JOSHI Namrata. Pilgrim's progress. *Outlook*, 13 décembre 2004, pp.66-74.

KRISHNADAS K.C. Indian engineers repatriate. *Electronic Engineering Times*, 26/03/2004. Disponible en ligne : www.eetimes.com, consulté le 31 mai 2006.

KRISHNADAS K.C. Returning EEs see India as land of opportunity. *Electronic Engineering Times*, 08/09/2003. Disponible en ligne : www.eetimes.com, consulté le 31 mai 2006.

KRISHNADAS K.C. Waiting for ex-pats. *Electronic Engineering Times*, 10/01/2005. Disponible en ligne : www.eetimes.com, consulté le 31 mai 2006.
Mc GEE Marianne Kolbasuk. Who gets H1-B visas? Check out the list. *Information Week*, 17 mai 2007. Disponible en ligne : http://www.informationweek.com/news/management/showArticle.jhtml?articleID=199601616, consulté le 5 juin 2007
RAFFOUL Michel. Bangalore, Silicon Valley à l'indienne. Dans les laboratoires de l'exploitation. *Le Monde diplomatique*, janvier 1997.
WALDMAN Amy. Indians go home, but don't leave U.S. behind. *New York Times*, 24 juillet 2004.

2. Revue de presse

Deccan Herald, 2004
The Times of India, 2004
The week, 2004
Outlook, 2004

San José Mercury News, 2000-2005

A guide to Bangalore real estate, 2003-2004
Bangalore's Dream Homes, 2003-2005
Indian Real Estate, 2004-2005
Real Estate Reporter, 2004

IV. Sources littéraires

CHAUDHURI Amit. *A new world*. New York : Picador, 2000.
COLACO Peter. *Bangalore. A century of tales from City and Cantonment.* Bangalore : Via Media Books, 2003. 306 p.
DESAI Anita. *Poussière de diamant*. Paris : Mercure de France, 2002. 253 p.
DIVAKARUNI Chitra Banerjee. *Mariage arrangé*. Paris : Picquier, 2001. 311 p.
DIVAKARUNI Chitra Banerjee. *Les erreurs inconnues de nos vies*. Paris : Picquier, 2002. 228 p.
HIDIER DESAI Tanuja. *Born confused*. Delhi : Penguin books, 2004.
LAHIRI Jhumpa. *The interpretator of maladies*. Boston : Houghton Mifflin, 1999. 160 p.
LAHIRI Jhumpa. *The namesake*. Boston : Houghton Mifflin, 2003. 291 p.

MATHUR Anurag. *The inscrutable Americans*. Delhi : Rupa, 1991. 247 p.

MEHTA Suketu. *Bombay Maximum City*. Paris : Buchet-Chastel, 2006.775 p.

MUKHERJEE Bharati. *Jasmine*. Paris : Gallimard, 1995. 277 p.

SANKARAN Lavanya. *The red carpet. Bangalore stories*. New York : Dial Press, 2005.

SHANKAR Anand, DAS Kaushik. *Bisi Busy Bangalore. Cartoonscapes of the city.* Bangalore : ViaMedia Press, 2004.

ANNEXES

Annexe n°1 : Tableau récapitulatif de l'ensemble des entretiens avec des ex-migrants (« enquête returnees »)

Annexe n°2 : Guide d'entretien *returnees*

Annexe n°3 : Analyse de corpus (presse) : le retour dans la sphère médiatique transnationale

Annexe n°4 : Extraits d'entretiens en anglais

Annexe n°5 : Entretiens avec des acteurs du secteur immobilier : modalités d'enquête, liste et profils

Annexe n°6 : Entretiens avec des architectes : modalités d'enquête, liste et profils

Annexe n°7 : La carte de *Person of Indian Origin* : premier décret d'application (1999)

Annexe n°8 : Brochure officielle sur l'Overseas Citizenship of India (2005)

Annexe n°1

Tableau récapitulatif de l'ensemble des entretiens avec des ex-migrants

(« enquête returnees »)

	Date de l'entretien (2004)	Emploi/ secteur d'activité	Lieu de l'entretien	Personne du Personne interrogée (taille du ménage)	Dates séjour étranger	Pays séjour	Durée séjour (en années)	Remarques - Profils non IT - Trajectoires migratoires particulières - Contexte d'entretien
Poonam	10/05	IT	Lieu travail	Femme (4)	1998-2002	USA	4	
Anand	22/05	IT	Lieu tiers	Homme (3)	1999-2003	USA, Singapour	4	
Jyoti	24/05	Sans	Domicile	NOM	1972- ….	USA	_	Vit entre l'Inde et les USA
Tarun	25/05	Hotellerie	Lieu tiers	Homme (2)	1995-2002	Suisse, USA	7	Famille d'entrepreneurs
Tarun	26/05	Chef d'entreprise (entretien)	Lieu travail	Couple (2)	1993-2002	USA	9	Famille d'entrepreneurs
Raos*	26/05	IT	Domicile	Couple (3+2)	1992- 2003	USA	11	
Chayas	27/05	Médecins	Lieu travail	Couple (3)	1996-1999	USA	3	
Mohan	04/06	Businessman	Lieu travail	Homme (2)	1963-1991	Maroc Gabon	28	Famille entrepreneurs transnationaux sindhis
Jayanthi	06/07	sans	Domicile	Femme (4)	1990-avril 04	USA	14	
Nalini Rushma Mina	07/07	sans	Lieu tiers	Femmes	Des profils très divers d'épouses de d'immigrés avec des parcours multilocaux (enseignant supérieur, businessmen)			
Anju		IT			1999-2004 (+)	USA	5	
Manju	14/07	Sans (3 époux sur 4 : IT)	Lieu tiers	Femmes (4)	1998-2002	USA	4	Entretien de groupe
Sukanya					1991-1998		7	
Jaya					1990-2002		12	
Malini					1991-1998		7	
Pradeep	15/07	consultant	Lieu tiers	Homme (1)	_	USA	_	RNRI
Dina	17/07	Formatrice	Domicile	Femme (1)	1995-2002	Australie	7	Rentrée suite divorce
Rita	19/07	sans	Domicile	Femme (2)	1978-2003	Canada Afrique, etc	24	Sur le point e repartir
Saif	21/07	Formateur	Lieu tiers	Homme (1)	Jamais vécu	Moyen	_	Sur le point de

					en Inde jusqu'en 2001	-Orien, USA		repartir
Sai	23/07	IT	Lieu travail	Homme (3)	1991-2004	USA	13	
Deepika	23/07	IT	Domicile	Femme (4)	1995-2002	USA	7	
Anil Wani	26/07	ophtalmologiste	Lieu travail	Homme (4)	1977-1989	UK, Arabie saoudite	12	RNRI
Leleani	29/07	Formatrice	Lieu travail	Femme (4)	_	Emirats	15	
Ashwant &N	02/08	(IT)	Domicile	Couple (4)	1989-2004	USA	15	
Dina	07/08	sans	Lieu tiers	Femme (3)	-1996	UK	_	Famille communauté marchande, jamais vécu en Inde
Narayans	11/08	(IT)	Domicile	Couple (3)	-1998	USA	8	Famille aisée, ancien patron de start-up
Srinivas	13/08	Formateur	Lieu tiers	Homme (1)	- 2002	USA	5	Echec en doctorat
Bijoy & Sunita	02/10	Architectes	Lieu travail	Couple (3)	1997-2004	USA	7&5	
Arun C.	08/10	IT	Lieu tiers	Couple (2)	1999-2004	Belgique		
Sachi	15/10	documentariste	Domicile	Lui + son collaborateur	1985-1990	USA	5	
Vijay &Uma	17/10	IT (universitaire)	Domicile	Couple (3)	1975-1992	USA	17	
Pradeep	21/10	IT	Domicile	Homme (3)	1998-2004	USA	7	
Vasudev	22/10	consultant	Lieu tiers	Homme	1988-1995	USA	7	
Girish & Beena	03/11	IT	Lieu tiers	Couple (3)	1989-2002	USA	13	Repartir ?
Uma	04/11	Documentariste	Lieu tiers	Femme (3)	1990-2002	USA	12	
S.	05/11	IT	Lieu travail	Homme (4)	1992-2001	USA	10	
Pankaj & P	05/11	IT	Domicile	Homme (3)	1995-2003	USA	7	
Suresh& Sujata	06/11	IT	Lieu travail	Couple (3)	1995-2003	Singapour	8-9	
Vivek	08/11	IT	Lieu travail	Homme (4)	1991-1999	USA	8	
Kumar	08/11	IT (universitaire)	Lieu travail	Homme (4)	1984-1994	USA	10	
Edgar	09/11	Consultant	Lieu tiers	Homme	complexe	US, Oman, Bharein		Parcours complexe
Sarath	09/11	IT	Lieu travail	Homme	1990-2000	USA	10	
Khartik & Jen	12/11	IT	Domicile	Couple (3)	1995-2004	USA	9	Épouse américaine

Mohan N.	16/11	IT	Lieu travail	Homme (4)	1992-2003	USA	11	
Umesh	16/11	IT	Lieu travail	Homme (4)	1990- 2003	USA	13	
Chandra	17/11	Travail social	Domicile	Homme seul	1979-2002	USA	?	Rentré pour travail social
Milind	17/11	IT (entrepreneur)	Lieu travail	Homme (?)	?	USA		*Entretien effacé*
Prakash	18/11	IT (entrepreneur)	Lieu travail	Homme (4)	1996-2003	USA	7	
Vijay	21/11	architecte	Lieu travail	Homme (?)	?	USA	?	*Entretien effacé*
Sangeeth	22/11	IT	Lieu travail	Homme	?	USA	?	*Entretien effacé*
Anshuman	26/11	IT	Lieu travail	Homme (3)	2000-2004	USA	4	
P.	26/11	IT	Lieu travail	Homme (4)	1986-2003	USA	17	Souhaite repartir ; *en partie inaudible*
Gopal	26/11	IT	Lieu travail	**Homme**	1996-20 03	USA	7	
Dinesh	27/11	Fondation (universitaire)	Lieu travail	**Homme**	1984-2001	USA, Hollande	17	Rentré pour travail social *Non enregistré*
Watan & N	28/11	IT	Domicile	Couple (4)	1995-2004	USA	9	*en partie inaudible*
Surya	02/12	IT	Lieu travail	Homme (5)	1990-2003	USA, Malaisie	13	
Bala&Pratibha	04/12	IT	Domicile	Couple (3)	1990-2002	USA	12	

Annexe n°2

Guide d'entretien *returnees*

- Eléments factuels

Name

Age

Status (number of children)

Place of birth / origin (partner)

Job (partner's job)

- Departure

NB : you = parents in case of foreign born Persons of Indian Origin

When did you go abroad ? **for which initial purpose ?**

Did you have a job there? In which company? did you change of job ?

Which legal status did you hold?

- Temporary visa (precise which type)
- Residency permit
- Green card holder
- Are you a Foreign citizen (foreign born PIO / diaspora / naturalized)

Initially when did you intend to come back to India?

Frequency of visits and stay in India during this period?

Occupational and residential itinerary?

Where did you stay ? (house / flat)

Owned or rented ?

If rented: did you consider buying house?

If owned: do you own it now or not?

- Return to India

When did you come back?

For which reason(s) did you come back?

Any personal reason? impact of slowdown?

Since how long was this return forecast?

For how long had you been thinking or talking about it ?

How is it to be in India?

Is it to be a definitive / temporary / (more intermediary answer) return?

Temporary: when do you intend to leave again if you want to ? why do you want to go back abroad ?

Definitive: why don't you want to go back abroad?

- Going back to Bangalore

Why did you choose Bangalore as the place to settle down in India?

(- was brought up here / native place

- have some links here (family, marriage) or nearby (Chennai)

- Job reasons

- other reasons)

Other place(s) you could /would have liked to go back to?

Offer comparisons : Delhi, Chennai, Hyd, Mumbai ; Native place ?

Pros & cons of B'lore?

Are you disappointed?

How do you feel about narratives about Bangalore as world city / global city / Silicon Valley ? cosmopolitan city? What do you think about it?

Do you see any issue here?

Do you feel like getting involved with some association here?

- Residential choice in Bangalore

Where do you stay? (which area of B'lore)

Reasons of this choice?

- Advantages of the location itself
- Compared to other areas?

With whom do you stay?

Type of accommodation :

- villa
- apartment
- in / not in an enclave

Reasons of this choice *(proposer l'alternative)*

Is it a new kind of residence for you? compared to the place(s) where you stay abroad ; compared to the place(s) where you stayed while in India.

If any change : why ?

How is it ?

do you like this place ? does your family like it ?

Will you stay there? Do you plan to buy something ?

- General perspectives on return migration

Difficulties of return?

How is it to be back in India?

How is it to readapt?

Are there some expectations from people because you are back from abroad?

On a professional level does it make a difference your being and working abroad ? for recruitment ? on everyday job ? for your career as a whole ?

Socializing/ social life ?

RNRI ?

Do you socialize with other returnees? how do you know them? Why do you socialize with them ?

There are different terms : tell me if you relate to them and how?

NRI

PIO

diaspora

What about another citizenship?

any contradiction in it?

<u>Among people you knew abroad, how was your return considered?</u> Do you know other people who have come back? Here to some other place in India ?Are there some others who are to come back?

Est-ce qu'accepteraient me présenter / parler de moi à des gens de leur connaissance returnees aussi ?

Annexe n°3

Analyse de corpus (presse) : le retour dans la sphère médiatique transnationale

Les retours ont été largement couverts et diffusés dans la sphère médiatique transnationale : aux Etats-Unis dans des médias américains et diasporiques, et en Inde, dans les médias anglophones. Mon analyse s'est concentrée sur les articles parus dans la presse aux Etats-Unis et en Inde qui, quel que soit leur lieu de parution matérielle, s'inscrivent dans un champ médiatique transnational car ils sont accessibles en ligne, soit gratuitement, soit contre paiement, soit sur abonnement, et en général disponibles à la fois sur le site web propre du média mais également grâce à des liens postés sur différents blogs, forums de discussion et groupes de discussion[1].
Le premier corpus étudié correspond aux parutions dans le quotidien local californien *San Jose Mercury News* entre 2000 et 2005 ; le second est constitué de publications aux Etats-Unis, portant spécifiquement sur les retours durables ; enfin l'analyse porte sur la presse indienne anglophone nationale et régionale telle que j'ai pu la suivre durant l'année 2004.

- Notre première analyse repose sur un corpus d'articles parus entre 2000 et 2005 dans le quotidien *San José Mercury News*[2]. Ce journal est le principal quotidien de la partie sud de la *Bay Area* et donc de la zone de la Silicon Valley. Il était distribué en 2004 et 2005 à un peu mois de 280 000 exemplaires par jour et couvre très bien l'actualité économique et sociale de celle-ci.

En 2001 et 2002, dans un contexte éditorial très marqué par la crise du secteur, plusieurs articles ont traité du retour forcé des employés indiens de SS2I, contraints de laisser leurs affaires au garde-meubles pour rentrer dans les délais légaux impartis en Inde, en espérant revenir

[1] Exemple : l'article « Lush life for returnees » paru le 4 décembre 2005 dans le quotidien San José Mercury News (disponible en ligne gratuitement pendant 7 jours) peut être trouvé sur un blog indien (www.tarundua.net), un groupe de discussion vietnamien, des forums *desi* au Canada, etc.

[2] Cette analyse de corpus, réalisée en ligne en mars 2006, m'a été suggérée par Balaji Parthasarathy (chercheur, Indian Institute of Information Technology, Bangalore) et John Stallmeyer (doctorant, Université de Californie - Berkeley). Marc Abélès, dans son travail ethnographique sur la Silicon Valley, cite également ce quotidien comme ressource bibliographique, de préférence aux autres quotidiens de la région de San Francisco (2002).
Le corpus est constitué de tous les articles dont le titre comprenait le terme « India » ainsi que tous ceux dont le contenu comportait un des termes suivants : « NRI », « Bangalore ». Je n'ai pas exploité les termes suivants en raisons de leur polysémie qui donnait plusieurs milliers d'occurrences : « return » (c'est un terme banal qui apparaît en outre souvent dans une acception financière) ; « Indian » (l'acception spécifique au contexte américain du terme entraîne une inflation des occurences).

rapidement : « Well connected community that's lost an estimated 10,00 to layoffs increasingly bands together to cope with slump in Silicon Valley » (5 août 2001) ; « Layoffs spur return to India business catering to workers » (9 septembre 2001) ; « Back to India for tech worker » (3 février 2002). On ne trouve plus trace de ce sujet après 2002, tandis que de nombreux articles paraissent sur le développement des activités en Inde d'un certain nombre de multinationales importantes dans la Silicon Valley et les « success stories » d'entreprises transnationales. La thématique du retour des « tecchies » indiens réapparaît à la fin de l'année 2005 seulement, dans un grand dossier consacré au boom du secteur des hautes technologies en Inde publié le 4 décembre 2005 (« The tech boom didn't die. It just moved to India »), qui comporte un article (« Lush life for returnees ») portant sur des personnes dont la durée de séjour aux Etats-Unis et les conditions de retour (type et niveau hiérarchique du poste occupé, mode de vie) renvoient au deuxième type de retours.

- En ce qui concerne cette seconde vague, le premier article que j'ai pu relever est paru dans *Electronic Engineering Times* (*EE Times*), hebdomadaire professionnel publié aux Etats-Unis et disponible en ligne, dans son numéro du 9 août 2003 : « Returning EEs see India as land of opportunity ».

Un certain nombre de médias américains ont fait ensuite état de ce phénomène, à différentes échelles et dans des segments variés des médias :

- la presse spécialisée, s'adressant plutôt aux professionnels des nouvelles technologies, avec une série d'articles dans *EE Times* : « Indian engineers repatriate » (26 mars 2004), « Waiting for ex-pats » (10 mai 2005) ; le dossier « The new face of the silicon age », publié dans le magazine *Wired* (février 2004) (cf.III.C.1) ;
- la presse quotidienne nationale comme le *New York Times* : « Indians go home, but don't leave U.S. behind » (24 juillet 2004), « Indians find they can go home again » (26 décembre 2005) et le *Washington Post* : « A reversal of the tide in India » *(*28 février 2006)
- la presse locale quotidienne californienne avec le *Mercury San José News* (cf. *supra*)
- *Little India*, magazine de la presse diasporique basé à New York, publie un article basé sur une enquête à Bangalore dans son numéro de janvier 2005 (« Going home »).

- En Inde le phénomène a été décrit aussi plus d'un an après le premier article paru dans *EE Times*. La presse indienne anglophone, hebdomadaire et quotidienne, s'est emparé du sujet surtout fin 2004 et début 2005, au moment de la sortie du film indien « Swades » où Shah Rukh Khan, la star bollywoodienne, incarne un NRI des Etats-Unis qui revient en Inde. Un dossier est paru dans l'hebdomadaire indien *Outlook* : « Pilgrim's progress », « Rooster's call » (13/12/2004) ; aux mêmes dates, le supplément pour Bangalore du quotidien anglophone du Karnataka, *The Deccan Herald*, diffuse des article sur les retours effectifs liés au secteur des nouvelles technologies local : « Many happy returns » (13/12/2004), et ceux, espérés, de célébrités d'origine indienne : « Bring back the nation » (14/12/2004).

Ces articles ont plusieurs caractéristiques communes : ils mettent en avant des parcours individuels, en forme de « success stories » ; ils décrivent en général des conditions matérielles de retour extrêmement confortables voire luxueuses, en s'attachant à des personnes qui ont atteint des postes et des niveaux de salaire très élevés ; enfin beaucoup entretiennent la confusion, en mêlant des retours s'insérant dans la poursuite de carrières professionnelles et des cas de personnes engagées dans le militantisme, tels que Ramesh et Swathi Ramanathan à Bangalore, ou à l'origine d'initiatives humanitaires, tel que le personnage joué par Shah Rukh Khan dans « Swades ». La couverture médiatique est donc marquée par la permanence de clichés sur la migration et sur le retour des migrants prévalant depuis la période nehruvienne (cf.IV.A.1) : la migration comme moyen de s'accomplir professionnellement ; le NRI « qui a réussi » nécessairement riche ; le retour pour se mettre au service de son pays. Elle donne ainsi une lecture à la fois confuse et élitiste du phénomène.

Annexe n°4

Extraits d'entretiens en anglais

Chapitre 3

a)

« It has changed the whole ambiance, though we are not Muslim. For Indian Muslims things were probably tough, and there were some problems for Sikhs wearing the turban also. We didn't really face any problem. But it has definitely altered the way we perceived our stay in the US. I told my wife to be more cautious, not to attract attention, she stopped wearing the salwaar-kameez outside our home for instance. Though we nor any of our friends didn't face any sort of problem, it has changed the whole thing. And it made us afraid too, like everyone in the US. So it did not affect our decision to return directly, but one may say that it has probably affected it in an indirect manner. » (Anand, Bangalore, 22/06/2004)

Chapitre 4

a)

« People go there, they find good jobs, very well paid jobs, they buy a house, they have American-born children. They keep on saying at parties: "we're staying one year more here for this and that reason". But this is not the way it is, they've become stuck there, *they will not come back.* » (Edgar, 09/11/2004). Les italiques sont un ajout de ma part.

b)

« When I came back, I had a lot of trouble, because in 95 nobody was coming back. Very few people were coming back. […] So the problem was, most people didn't … they thought I failed, they didn't want to give me a job, so I had a tough time. I did get a job, but I had quite a few problems. One was that I was stranger than strangers, because nobody knew people who had come back. So there was a mixture of, they were puzzled, and suspicion. » (Vasudev, 23/10/2004)

Chapitre 5

a)

« We had been there in US for too long, it was time to come back home … regarding the kids, for our families … […] *Are you Green Card holders ?* No we are not, because I kept on moving from one job to another one so we never asked for it … I was on business visas mainly, my family had dependant visas. It was very convenient that way. And now we are here so we don't need this anymore … If we had wanted to, even now, we could ask for it because we have relatives there … But it doesn't matter as we are here now. *Do you have a job ?* No because we just came back and so far I enjoy being back … School has just started so I help my son for his homework. Anyway I'll go back to work in a couple of months, I have friends here in the industry, I just have to call them, they want me to come and work in their companies … » (Ashwant, 02/08/2004)

b)

« Everybody around us got affected by the slowdown, because Bay area it is IT. Only a few friends of ours did not, otherwise everyone did, at some point. In some cases both husband and wife lost their jobs, in some other cases only one did. I only know about two families who were not affected because the company of the husbands started doing well with the slowdown. They are in a very specific kind of business that benefited from crisis. Some people were unemployed only one or two months, but some others it took them two years. A couple of friends of ours are to come back in the next months. […] He has been searching for a job for 2 years. Now he got a job here, that's why he is coming back here. » (Jayanthi, 06/07/2004)

c)

« If they have the occasion to find a job a good job here, yes they're moving back. It's not that you're trying and you're not getting a job, normally it doesn't go like that. Once you decide you can find a job. It doesn't take very long. At this time that's the situation, within a few months you can come. » (Mohan, 21/10/2004)

d)

« Even for money, I don't think it is still worth going there. People can earn very good money now in India. Even if you consider the standard of living … And one can save a lot here because the cost of living is less, and now credit is available as well. […] For most professionals who are here, now it is pretty like in US: when they start working, after one or two years they can afford to buy a car, and then they can purchase a flat. Five years ago such things were not even to consider. » (K.S., 08/11/2004)

e)

« Even now if I had a choice I would go back to Hyderabad. This is what I would do if I could. But it is not possible, because Intel is here in Bangalore, not in Vijayawada nor in Hyderabad, and I am very satisfied with my job at Intel. » (Surya, 02/12/2004)

f)

« We are from Delhi and we wanted to go back for my in-laws, so my husband tried to find a job there. But the centre there is in Mohalli, it's very far north from Delhi, it's actually closer from Chandigarh. And anyway what they do in Mohalli is not very … it didn't fit with my husband's profile, they had not the right kind of projects for him. So we came to Bangalore because headquarters and the good projects are here. » (Poonam, 10/05/2004)

g)

« My folks are in Chennai, but not much is happening in Chennai plus lot is happening in Bangalore in terms of multinationals, engineering, and so on. I wouldn't have picked up to go to Noida, Hyderabad just because of the distance and the language, I don't understand hindi and so I prefer to stay in South India. Chennai is hometown but it's too hot and … between Chennai and Bangalore I prefer Bangalore. » (Mohan, 16/11/2004)

Chapitre 6

a)

« The reason why I and most of the people do wanna come back is family ties, right ? My parents are here, my sister is here, the whole network and the relations, the family is here, so that's one good reason to come back. And second we were not quite really settled in the US, just because

our babies were born there, and we live there with kids. Not so much of a big concern, just we had the 2 options and it looked like coming back was the better option for the kids also, they would benefit. And that, there was the fact that those jobs starting to come to Bangalore. Ten years ago if I had wanted to come back, maybe I won't get a job or not a good one to maintain our standard of living. But now the trend is on the Indian economy opening up, lots of jobs have come, wages are much higher than what they used to be ten years back. » (Mohan, 16/11/2004)

b)

« One of the things that triggered of my decision was … primarily … for some change. For some international exposure. I had never worked in any country outside the US. I wanted international exposure, number 1. Number 2, the reason why I chose India was because it is a country I am most familiar with, a little bit. And I wanted my children to get a little bit of exposure to what India is. How old are they ? They're still very young. My daughter is 5, the younger one is 3. It's still very early, but it's a good chance that they can at least spend some time with our relatives here, and get to understand a little bit from India. » (Umesh, 16/11/2004)

c)

« They had come to visit us several times there, of course, when they were in good condition. But for some reasons it didn't really work out … My mother-in-law is very much a homemaker, she enjoyed being at home with me and the kids, playing with them ... But my father-in-law, it is a different story, he found it hard coping with suburb life, I had to drive them around, and all that … so he didn't like it. In that sense, we couldn't have them come there and stay with us on a permanent basis, it was not an option. » (Poonam, 10/05/2004)

d)

« At that point we had got Green Cards, it had been eight years that we were there, eight years in apartment. So we thought that we should buy a house, for our son, to have my parents come also, as my father had some heart problems. We almost bought one, we were about signing for it when my father had a heart attack. Two weeks later we would have had bought it. We flew back, stayed with him, he underwent surgery and recovered. Then we went to Bangalore and spent one week here at my cousin's. We had to come back and I saw that I should be able to find a job here. So we went back to US to pack everything and we came to India April 2002. » (Bala et Pratibha, 04/12/2004)

e)

« A couple of friends of ours are to come back in the next months. He was a business development manager in his company, he had a hard time after losing his job, engineering jobs are ok, but when you've moved up it was hard during this period, there are very few management jobs. He has been searching for a job for 2 years. Now he got a job here, that's why he is coming back here. There's also the fact that, first one of our friends moved, not here, that kind of triggered among the others: "ok, if it looks that easy, why not thinking about it ?". A lot of things have happened like that. The fact that we moved it triggered, that friend who doesn't have a job, he was just thinking about it, not that he didn't want before but he made a decision, our influence was high, for sure. He's a very good friend, we used to meet every weekend like family, we're like one big family. The fact that two of us are going hurt the family. Though some other friends had no idea about it, they said, it made them thinking about it. » (Jayanthi, 06/07/2004).

f)

« My friends thought I was crazy. Some of them think I am very brave cause I did what they never had the courage to do, especially given that I am not one of the people who were forced to go, I didn't lose my job and had to come back. In fact my company didn't want me to leave so they said I was doing the wrong decision, I am going to screw up my career and so lot of items against … So actually the only person who encouraged me to move was my mother. Even though she lives there, she felt that it would be good for the family. » (Umesh, 16/11/2004)

g)

« In my circle of friends, I was the second one who came back. The other guy went back one year before I did and settled down here, in Koramangala. He's a friend of mine, he works for Microsoft and he got a transfer. Well actually we live in this area because of him, his house is nearby my house, only five minutes walkable distance! Since I came back two or three more came back, at least …. » (S., 05/11/2004)

h)

« Even after so many years, I felt it was the best time to go. His mother was here by herself, her two sons in the US. It was the right moment to do it: we had got citizenship, and my son is young. It is easier to come back to India for adaptation here, for him. We had come up in life, in terms of money, in terms of our careers, and so on ... So we thought that probably it was the right time to go and spend some time here with the family because, you know, life is so … uncertain.» (Raos, épouse, 26/05/2004)

i)

« At that time we had no plans at all of coming back to India. […] It was slowdown and my husband got laid off from Sun, there were massive layoffs in that company. At that moment he was offered to come here to create a centre fro another company. It was the first time that we thought about think of coming back. We accepted the offer but for some reason it didn't happen. At that time our attitude was a "why not" one. Then, after this it's remained at the back of our minds. This time it is different. We started again talking about it at the end of last year. We decided that one of us should find a job here first. We didn't want to come and then look for a job. […] It really required us … It was a tough decision to make. Because it is a move not only for us, but it includes our children too. Actually it took us a full month to have our eldest son agree. You know he's ten years old, its's all about his friends, this and that […] *When did you really decide to come back then ?* When he got a decent offer, we said: ok, let's go. […] At that moment it was not about discussing the issue any longer but making decision. I said that we should make a decision once for all and then go with it. It was our second chance. And it was a good offer, in our native town. If we didn't catch this opportunity, then we should decide that we would not go back … all the more as our children are growing: as time goes by, it will be more difficult for them to adjust here. » (Jayanthi, 06/07/2004)

j)

« - Since we came here, we have helped, I think, at least five families who were coming back or still in the US … Well, we don't DO anything, but we give them information, we tell them about the positive things and also the not so positive things about being back here.

-*These are friends of yours?*

- Friends, and relatives.

- We are very happy with our coming back, so we keep on telling it, to our friends also who are still there … We are in touch with some people who are thinking about it, who have not made their decision yet …

- It is true that it is a very difficult decision to make. […] There are all these, you know, NRIonline, all these websites … I do much better than NRIonline [rires] ... These websites are sponsored by advertisement, what they do is making money ... We really try to help people who we know, tell them how it is. And I think that we do it well. We convinced one family to come back actually … Watch out, we have really nothing against the United States, what we say is that we are here and that we are doing well. » (Raos, 26/05/2004)

k)

« Sometimes I feel like I should move, otherwise my children, my daughter won't speak any Tamil. She used to speak tamil in the US, because she was at home. Now she started school, so she started speaking English. It is a big Montessori school, so English is the language they're taught and what they speak to each other. We're struggling to put together that culturally rich environment for our children. We feel we miss support as they're exposed to so many influences. At school the kids have Barbie dolls, they watch MTV. In this respect Chennai would have been a much better choice. […]… It [Chennai] is a much more culturally rooted city. Bangalore is a little bit, it's becoming very westernized … Even if you look at the papers, cultural events, there is very little, you can't find Indian cultural events, on the whole it is very westernized. Every temple there has 3 concerts a month, minimum. Here you don't even find too many temples … So that is a little bit of disappointment.» (S., 05/11/2004)

l)

« It would have been different, you know, if for instance my parents had decided to come and stay with us … Actually it almost happened. When we decided to come back, for one moment they considered it, but they were very well settled in Madras, and we really wanted to be in Bangalore, and so it didn't happen. But it would have been probably … difficult, no, different, especially about how we should bring up the children […] My wife was not too keen on it, she got used to do things by herself in California, to make her own decisions about our children education and all that, so I don't think … And I didn't feel like either, because since we got married there we've been by ourselves, we got used to decide on everything both of us. I'm not sure it would have been a good match. But it didn't happen. […] Five hours from Madras, it is perfect, it is not too far nor too closed. » (S., 05/11/2004)

m)

« *Did you feel any family, social pressures ?* That could be true if you have lots f relatives closed to the place where you live. I met wife back there. Even though she was an Indian. the wedding was not completely accepted in my family. There has been a lot of pressures, my parents didn't attend my wedding and things like that. Slowly things have come to normal. So typically if I lived in Chennai things might be slightly out of our control in terms of her family, my family expectations … And you know, it's not very normal for people to give you a lot of space on the way you live. People tend to intrude: what you do, why you do it … » (Mohan, 16/11/2004)

Chapitre 7

a)

« A cousin of them is the manager of the school. That is a branch of a Chennai famous school [...]. He told us about all the details to get a child into a school here … it's even more difficult since my son was born in US … we had no idea about all those things, but he told us that he could manage everything easily, so we decided for this place. […] We don't really feel like living here for good, but so far it's ok, because the school of my son is here, inside the compound, so it is closed and safe. We want to make sure that our son feels good here, and it is important that he's got a good start at school also. The Indian system is quite demanding, so it mattered to us finding a good school for him, a place where he feels ok, and that is also good at academics. As he just arrived, it's just fine for him that the school is located here, inside the compound. » (Jayanthi, 06/07/2004)

b)

« Two couples of friends bought in J.P.Nagar, more south. I feel it's far. Well they're not Bangalore people. But old Bangaloreans like us won't move there. J.P.Nagar is not … it is not old Bangalore. Only newcomers will go to such places, like Koramangala. You'll find only newcomers in Koramangala … This part of the city is more old Bangalore, even if it's not that old, but it is the area where we know people, the Jayanagar area, our families are here nearby. » (Jayanthi, 06/07/2004)

Chapitre 8

a)

«- *And so how did you select this place [Palm Meadows]?*

- One thing was security, one factor. Second, for the kids. We thought that it would be much easier for the kids to adapt. We have no family except my godmother, my relatives and wife's relatives who live also in Jayanagar, though I keep on taking the kids to visit on weekends. We thought it would be safe for the kids, n°1, they can always stroll around the compound, just like in the US, it's very open and free. There are many children of my daughter's age in our street, so she gets an option every day to go out and play with them. This kind of thing was available

earlier in Bangalore and in Jayanagar, but now because of the roads, traffic and all that, it's very difficult to find such places where children can play freely on the streets. You have to put them behind a gate and make sure they don't cross the gate.

- *Are you happy to live there?*

- I think from the children point of view they are very happy, cause they have lots of friends and they r very happy. » (Umesh, 16/11/2004)

b)

« International schools are very very far from this place. One year, maybe, but they are overexpensive, so we could not afford to pay for their whole schooling there till 12th … Of course here he will face a cultural gap, language gap … It will be difficult, but after one year he should be fine. Many people also, they go for international schools because from 5th standard the syllabus includes compulsorily to study at least one Indian language, which is quite difficult for a kid who has not been here, doesn't speak any Indian language, as the level is pretty high. You do not face this language issue in international schools … So we decided to put him in an Indian school, at least for this one year, just to try, even if it is tough for him. » (Jayanthi, 06/07/2004)

c)

« I don't like most people living in our place. We feel a little trapped, you know, a few out of 200 families are from North India, it's typical of flats. My wife doesn't like it either. But yes, she socializes. There are parties with everyone and all are talking in different language. So it comes down t our relatives or friends who have also come back from the US. A couple were there in the US, similar to me. Spent 15-20 years there. These are people I feel very confortable with. Even in [previous company] here, there were lots of returned Indians, we used to go out, we understand each other. [V.] falls into that category. We don't socialize with family but we get together, go out, chat and so. There are issues that are common like: how do you keep your GC alive, pay your tax ? Frankly speaking, my wife and I do not socialize much, we haven't made too many friends here, and I don't think that it will change. In fact I have more and more friends who are coming back from US to this place. Still, I think that you don't make many friends once you're out of college. For instance I had go a big group of friends there, in California. These are guys whom I've known from college, back in Coimbatoire. Language and culture are important to make friends, topics of conversation and so … And many are coming back. » (Mohan, 16/11/2004)

Chapitre 9

a)

« - *Which nationality are you ? Indian citizen or US citizen ?*

-Both of us are US citizen since … one year and half, two years …

- *Why ? You said that you wanted to come back …*

- Yes, I did want do come back. But if you compare what you can get there as US citizen and as a foreigner, social benefits and so on, there are a lot of things that are not available to Indians … And then, everything is becoming so much globalized, work, I have to travel a lot for my job and holding a US passport really makes a difference … And I feel that, when you have spent five, ten years in a country … I mean, US gave us a lot, si I wanted to be loyal to both countries, I am as loyal to each of them. . That's why we decided to become US citizens.

- *Your baby could almost have been born there, only a matter of a few months …*

- True, true … But since we are US citizens, it doesn't matter, where she was born … » (Sai, 23/07/2004)

b)

« - *Which nationality are you ?*

- I am US citizen […]. I was wondering when to do it. I didn't want to do it actually, but many of my colleagues, friends did it, so … One of them convinced me to do it, it's about my kids in the future, my kids were born in US, and you never know what may happen in the future. So it was better for one of us to become American as well.

- *Why you? not your wife ?*

- I did it because at that time it was much easier for me because of my job I was a green card holder so I could ask for it. […] And for some legal matter, because we hold property here in India, one of us had to keep his Indian citizenship. » (Surya, 02/12/2004)

c)

« I got US citizenship in 2000, 2001 …

- *Was it an issue?*

- Not an issue. At that time if you wanted to come back it may become an issue, because PIO card was not there so it might get complicated then … But we didn't consider coming back at that time so we didn't mind asking for a visa to come here and so on. But the advantage of having

taken a US cit is that, as I was saying, if things don't work out here, I don't have a visa restriction to go back. Not either the problem of Green Card, you have to keep going to renew it. I didn't think about it at that time but you know, now I can be happy that I did it, you know… » (Umesh, 16/11/2004)

d) « First, at the Indian consulate in San Francisco I was given a one-year employment visa. When I came here I had to register at RTO office, you know what it is … […]. Ok ! It's totally unorganized, really unpleasant, quite typical of government offices here. It's a problem with me because I spent a long time of US so I tend to expect people to be professional … In San Francisco they claimed I could get five year visa but here they said I could get only one-year extensions, with HIV test results, and so on each time. It was really a pain, I had to go there many times, the information I got were not the same ... In the end someone told me: "everything is possible but you'll have to give some money". So I paid about four thousand rupees, but after that I didn't hear about them at all. My employment visa had expired but as I had applied for extension I could stay. Just I can't leave the country. In the meantime, you've heard of this PIO card, right? It was one thousand dollars, sort of status thing, too much money, but they reduced it to three hundred dollars in 2003. I spoke to my management here at X so they said, if it is sort of needed for you to work, then we will cover the expense. So they did pay for my PIO card and I went ahead with it. PIO card, although there are ways of getting it in India, I thought it would be more efficient to get it abroad. This friend of mine visiting from Palo Alto, I gave her all the paper work, she went to the SF consulate and about 2 weeks they delivered it to my friend and someone else brought it back here, so I have my PIO card now. And when I went back to the foreigners'registration office to get registered, I discovered that my visa had been extended. So I got my 5 year extension!My mental model was, I'll get a letter in the mail saying that you got your extension, but actually you have to go and find out! [*laugh*] But anyway the PIO card it allows me to work, I can go and come, as I have several trips to attend conferences. That's a real blessing. » (S., 05/11/2004)

e)

« Yes, probably … There, I do not … I would like to go again for vacation, but not to settle down again. It's no good to have the children move so often. And it's not easy job to move the whole family! Then, if you are not well-off, if you are not well-settled, life is not very easy there, for example regarding sending your kids to college. From that perspective we are much better off here. We don't mind sending our children to college there. Schools are very good in India but

colleges, it’s not the same, if you don’t get entrance to IITs orIISc. We don’t want our children to go to second-rank colleges, we want to give them a good education. If we stay here, the we can afford senind them to a good college in US. It would be more difficult to save money if we stay there because then we’d have to buy house. And we have savings in dollars, we brought back only 25% of our savings here. » (Jayanthi, 06/07/2004)

Annexe n°5

Entretiens avec des acteurs du secteur immobilier : modalités d'enquête, liste et profils

C'est un terrain où il est difficile d'entrer en raison des enjeux économiques et de sa mauvaise réputation, liée aux scandales et litiges réguliers, qui rendent les interlocuteurs méfiants, craignant les journalistes. J'ai mené des entretiens avec deux types d'acteurs :

- des informateurs extérieurs aux entreprises, repérés et contactés à partir de la presse spécialisée pour laquelle ils travaillent occasionnellement. Ils sont d'une part assez bien renseignés et plus libres dans leurs propos que les employés de groupes immobiliers, et d'autre part disposaient de contacts me permettant qui m'ont aidé à obtenir des rendez-vous dans les groupes immobiliers.

- des personnes travaillant pour six groupes immobiliers bangaloréens, en général des responsables du marketing dans les entreprises importantes, des responsables du marketing et des ventes dans les entreprises plus petites. L'une avait travaillé aussi pour Raheja lorsque l'entreprise avait une activité à Bangalore. Le fait qu'il s'agisse de responsables marketing présentait deux avantages et un inconvénient : ils étaient souvent depuis longtemps dans le groupe ; à une exception près, ils étaient de très bonnes sources d'information car proches de la direction et de la stratégie du groupe ; en revanche leurs discours étaient nécessairement biaisés sinon formatés, ce qui donnait une utilité supplémentaire aux architectes travaillant sur les mêmes projets, moins réservés (cf. annexe n°)

Tous les entretiens ont été réalisés durant l'année 2004. Ils ont duré entre une demi-heure et deux heures. Afin de préserver l'anonymat des personnes interrogées travaillant pour des promoteurs, leurs noms n'apparaissent pas dans le tableau ci-dessous, où je n'ai mentionné que leur statut dans l'entreprise (qui a souvent changé depuis, ce qui protège leur anonymat).

Nom	Fonction	Date de l'entretien
Hemang Rewal	Consultant immobilier (a travaillé pendant dix ans pour une multinationale de l'immobilier à Mumbai et Bangalore, fin connaisseur du milieu à Bangalore)	23/07
Ananya Wagh	Journaliste, rédactrice dans une agence de communication spécialisée dans l'immobilier (Mumbai et Bangalore)	20/11
Rohan Chandok	Publication Dream Homes, responsable de la clientèle	23/11, 25/11

Promoteur	Emploi de la personne rencontrée	Date de l'entretien
Brigade	Manager, Marketing	03/08
Sobha	Manager, partenariats et sous-traitance	07/08
Chaithanya	Manager Marketing et ventes	07/11
Mantri	Marketing manager	25/11
Golden Gate Properties	Managers Marketing et ventes	06/12
Adarsh	Manager, Marketing	07/12, 11/12

Annexe n°6

Entretiens avec des architectes : modalités d'enquête, liste et profils

J'ai rencontré une douzaine d'architectes durant le second semestre 2004, 9 dans le cadre de ma recherche sur les nouvelles formes résidentielles, 3 parce qu'ils étaient des *returnees* [en italique dans le tableau] ; toutefois j'ai eu avec ces derniers, en marge de l'entretien mené avec eux dans le cadre de mon enquête sur le retour, des échanges sur leur activité et leurs réalisations, le marché de l'immobilier local et les évolutions de l'urbanisme et de l'architecture à Bangalore. Trois architectes supplémentaires, les Bopiah et A.B. Singh, avaient été formés dans des écoles d'architecture américaines, mais je ne l'ai appris qu'au fil de l'entretien. Je suis entrée sur ce terrain grâce aux contacts de chercheurs ayant une formation d'architecte (Balaji Parthasarathy, Pushpa Arabindoo) qui m'ont aidée à identifier les personnes intéressantes et à les contacter ; j'ai ensuite bénéficié des contacts des uns et des autres ; enfin les rendez-vous avec des architectes « maison » travaillant dans des groupes immobiliers ont été organisés par mes contacts dans ces entreprises, après un premier entretien. Ces entretiens ont duré entre une demi-heure, dans les sociétés immobilières, et deux heures ; ils n'étaient généralement pas enregistrés mais ont été prise en notes ; ils ont eu lieu généralement sur le lieu de travail, à une exception près (dans un club un dimanche).

Il y a dans ce corpus une surreprésentation des architectes ayant fait une partie de leurs études et travaillé aux États - Unis, qui n'est pas représentative du cursus des architectes bangaloréens : c'est un effet de réseau qui est induit par ma technique d'enquête d'une part, et qui est à mettre en relation d'autre part avec le fait que tous ces architectes sauf 2 dirigent leur cabinet, car je souhaitais rencontrer des maîtres d'œuvre. Cela indique un rapport causal entre l'obtention d'un diplôme à l'étranger, le niveau socio-économique (qui permet de partir étudier à l'étranger et de rentrer s'installer à son compte ou en prenant une succession) et la trajectoire professionnelle au sein du secteur.

Presque tous les architectes rencontrés dirigeaient leur propre cabinet, sauf 2 qui étaient les employés du service d'architecture d'entreprises immobilières de deuxième catégorie. 4 de ces architectes dirigeaient des sociétés parmi les plus importantes de Bangalore et étaient donc associés à des projets importants et des promoteurs importants ; le cinquième dirige le département architecture de la filiale bangaloréenne d'une société étrangère très bien implantée localement [nom de l'entreprise souligné]. 2 d'entre eux sont d'ailleurs des membres de la BATF [mention à côté du nom].

Tous, sauf les Bopiah et les Ramachandran travaillent sur des projets résidentiels ; 6 travaillent sur des *condominiums* et des *gated communities* [surlignage en gras].

Il faut mentionner enfin des échanges moins formels mais répétés, en 2004 et 2006, avec les architectes et urbanistes de l'entreprise SCE - CreOcean (société française chargée du plan stratégiques d'aménagement de Bangalore 2015), en particulier : Champaka Achar, Gopi Prasad, Anne-Sophie Hainsselin, Olivier Toutain et Jean-Philippe Lestang (que je remercie ici de m'avoir permis d'accéder à leurs locaux, salariés, et à une partie de leur documentation).

Nom(s) de l'architecte enquêté	Cabinet / Entreprise	Date de l'entretien
Geetha Nair	**Sobha**	13/08/2004
Bijoy & Sunita Ramachandran	*Hundred Hands*	*02/10/2004*
Sathya Prakash	Sathya Consultants	06/10/2004
Prem Chandravarkar	**Chandravarkar & Thackeray**	12/11/2004
Mohan & Nina Bopiah	Bopiah and associates	15/11/2004
V. Naresh Venkataraman / BATF	**Venkataraman associates**	19/11/2004
Vijay Narnapatti	*Maya Praxis*	*21/11/2004*
I. Zachariah / BATF	**Zachariah consultants**	23/11/2004
Arunjot Singh Bhalla	**RSP (Singapour)**	04/12/2004
David Ashok	**Adarsh Group**	11/12/2004

Annexe n°7

La carte de *Person of Indian Origin* : premier décret d'application (1999)

MINISTRY OF HOME AFFAIRS

NOTIFICATION

New Delhi the 30th March, 1999

PIO CARD SCHEME

F. No. 26011/4/98-IC, I-1, Short title and commencement:

(i) This scheme may be called the Scheme for issuance of Person of Indian Origin Card (PIO Card).

(ii) It shall come into force with effect from 31st March, 1999.

2. Definition - In this scheme, unless the context otherwise requires:-

(a) "Indian Mission" means the Embassy of India/High Commission of India/ Indian Consulate in a foreign country.

(b) "Person of Indian origin" means a foreign citizen (not being a citizen of Pakistan, Bangladesh and other countries as may be specified by the Central Government from time to time) if;

(i) he/she at any time held an Indian passport; or

(ii) he/she or either of his/her parents or grand parents or great grand parents was born in and permanently resident in India as defined in the Government of India Act, 1935 and other territories that became part of India thereafter provided neither was at any time a citizen of any of the aforesaid countries (as referred to in 2 (b) above); or

(iii) he/she is a spouse of a citizen of India or a person of Indian origin covered under (i) or (ii) above.

(c) "PIO Card" means a card issued under this Scheme.

3. Form of application for issue/renewal of a PIO Card:-

An application for issue/renewal of a PIO Card shall be made in the prescribed from and shall be accompanied by documentary evidence to show that the applicant is a person of Indian origin as defined.

4. Authority to which application is to be made:-

(i) An application for issue of a PIO Card shall be made to an Indian Mission in the country where the applicant is ordinarily resident.

(ii) Applicants already in India on Long Term Visa (more than one year) shall make the application for issue of a PIO Card to the following authorities:-

(A) Those residing in:-

(a)	Delhi	-	Foreigners Regional Registration Officer, Hans Bhavan, I.P. Estate, New Delhi – 110 002
(b)	Mumbai	-	Foreigners Regional Registration Officer, Annexe II, Commissioner of Police, Craw Ford Market, Mumbai - 400001
(c)	Calcutta	-	Foreigners Regional Registration Officer, 237, Acharya Jagdish Chandra Bose Road, Calcutta - 700020
(d)	Chennai	-	Chief Immigration Officer, Bureau of Immigration, Shastri Bhavan Annexe, No. 26, Haddows Road, Chennai - 600006

(B) Those residing in areas other than (A) above:-

Joint Secretary (Foreigners), Ministry of Home Affairs, 1st floor, Lok Nayak Bhavan, Khan Market, New Delhi - 110003

5. Authority to grant a PIO Card

The authority to grant a PIO Card shall be an officer in an Indian Mission notified for the purpose or the Joint Secretary, Ministry of Home Affairs, Government of India or the Foreigners Regional Registration Officer, New Delhi, Mumbai, Calcutta or the Chief Immigration Officer, Chennai.

6. Validity of PIO Card

A PIO Card shall be valid for a period of twenty years subject to the validity of the passport of the applicant.

7. Fee:

A fee of US $1000, inclusive of US $250 (non-refundable) as processing fee, will be payable alongwith the application. In case of rejection of the application, US $750 shall alone be refunded to the applicant.

8. Facilities to be extended to a PIO Card holder

(i) A PIO Card holder shall not require a visa to visit India.

(ii) A PIO Card holder will be exempted from the requirement of registration if his stay in India does not exceed 180 days.

(iii) In the event of continuous stay in India of the PIO Card holder exceeding 180 days, he/she shall have to get himself/herself registered within 30 days of the expiry of 180 days with the concerned Foreigners Registration Officer at District Headquarter.

(iv) A PIO Card holder shall enjoy parity with NRIs in respect of all facilities available to the latter in the economic, financial and educational fields except in matters relating to the acquisition of agricultural/plantation properties. No parity shall be allowed in the sphere of political rights.

9. Cancellation of PIO Card:

The Central Government may, by order, cancel the PIO Card, If it is satisfied that:

(a) The PIO Card was obtained by means of fraud, false representation or the concealment of any material fact; or

(b) The PIO Card holder has shown himself by act or speech to be disaffected towards the Constitution of India and other laws of India; or

(c) The PIO Card holder is a citizen or subject of any country at war with, or committing external agression against India; or of any other country assisting the country at war with, or committing such agression against India; or

(d) The PIO Card holder has been sentenced in India for indulging in acts of terrorism, smuggling of narcotics, arms, ammunitions etc. or has been sentenced for committing an offence punishable with imprisonment upto one year or fine upto rupees ten thousand; or

(e) It is not conducive to the public interest that the person should continue to hold a PIO Card.

No reasons shall be assigned for withdrawal of the Card.

M.B.Kaushal, Spl. Secy.

Source : *Rapport du Haut Comité sur la diaspora*, 2001, p.371-374

Annexe n°8

Brochure officielle sur l'Overseas Citizenship of India (2005)

Cette brochure était disponible en ligne sur le site de la *High Commission of India* de Grande-Bretagne : http://www.hcilondon.net, le 22 décembre 2005. Il s'agit d'un document standardisé qui est disponible en 2008 en téléchargement sur les sites web des représentations consulaires indiennes ainsi que sur le site du Ministère de l'Intérieur indien (*Ministry of Home Affairs*).

BROCHURE

1. **Eligibility criteria:**

A foreign national, who was eligible to become citizen of India on 26.01.1950 or was a citizen of India on or at anytime after 26.01.1950 or belonged to a territory that became part of India after 15.08.1947 and his/her children and grand children, provided his/her country of citizenship allows dual citizenship in some form or other under the local laws, is eligible for registration as an Overseas Citizen of India (OCI). Minor children of such persons are also eligible for OCI. However, if the applicant had ever been a citizen of Pakistan or Bangladesh, he/she will not be eligible for OCI.

2. Application Form and Procedure:

A family consisting of spouses and upto two minor children can apply in the same Form i.e. Form XIX. This form can be filed online or downloaded from our website www.mha.nic.in.

The following documents must be enclosed in each application:

1. Proof of present citizenship

2. Evidence of self or parents or grand parents,
   (a) Being eligible to become a citizen of India at the time of commencement of the Constitution; or
   (b) Belonging to a territory that became part of India after 15th August, 1947; or
   (c) Being citizen of India on or after 26th January, 1950

These could be:
   (i) Copy of the passport :or
   (ii) Copy of the domicile certificate issued by the Competent authority ;or
   (iii) Any other proof .

3. Evidence of relationship as parent/grand parent, if their Indian origin is claimed as basis for grant of OCI.

4. Application fee by way of a Demand Draft (US $ 275 for each applicant or equivalent in local currency; US $ 25 or equivalent in local currency for each PIO card holder)

5. PIO card holder should submit a copy of his/her PIO card. The application form, completed in all respects, along with enclosures should be submitted in duplicate to the Indian Mission/Post of the country of applicant's citizenship or where he/she is not in the country of citizenship, to the Indian Mission/Post of the country in which he/she is ordinarily a resident. If the applicant is in India, he/she can apply to the Foreigners Regional Registration Officer (FRRO) at Delhi, Mumbai, Kolkota or Amritsar or Chief Immigration Officer (CHIO) Chennai or to the Under Secretary, OCI Cell, Citizenship Section, Foreigners Division, Ministry of Home Affairs (MHA), Jaisalmer House, 26 Mansingh Road, New Delhi-110011.

3. Procedure for Granting Registration:

After preliminary scrutiny, if there is no adverse information available against the applicant, the Indian Mission/Post shall register a person as an OCI within 30 days of application and the case shall be referred to MHA for post verification of the antecedents of the applicant. If during the post verification, any adverse information comes to the knowledge of the MHA, the registration as an OCI already granted by the Indian Mission/Post shall be cancelled by an order under section 7 D of the Citizenship Act, 1955.

After preliminary scrutiny, if there is any adverse information against the applicant, prior approval of the MHA shall be required before grant of registration. The MHA may approve or reject the grant of registration within 120 days from the date of the receipt of the application. If the grant of registration as an OCI is approved by the MHA, the Indian Mission/Post shall register the person as an OCI.

If the application is filed in India, registration shall be granted by MHA by following the above procedure.

After grant of registration, a registration certificate in the form of a booklet will be issued and a multiple entry, multi-purpose life long OCI 'U" visa sticker will be pasted on the foreign passport of the applicant.

4. OCI for PIO Card Holders:

PIO card holders who are otherwise eligible for registration as an OCI may apply in the same Form i.e. Form XIX and they will be considered for grant of registration in the same manner as other applicants. PIO card holders have to pay a fee of US $ 25 or equivalent in local currency instead of US $ 275 as for a normal applicant. PIO card holder will have to surrender his/her PIO card after knowledge of acceptance of the application.

5. OCI for persons who have applied on the earlier prescribed application form:

All such applications will be considered for grant of an OCI on the same line as above, without seeking fresh application and fees.

6. Cancellation of OCI Registration:

If it has been found that the registration as an OCI was obtained by means of fraud, false representation or concealment of any material fact or the registered OCI has shown disaffection towards the Constitution of India or comes under any of the provisions of section 7D of the Citizenship Act, the registration of such person will not only be cancelled forthwith but he/she will also be blacklisted from visiting India.

7. Benefits to an OCI:

Following benefits will accrue to an OCI:

(i) A multiple entry, multi-purpose life long visa for visiting India.
(ii) Exemption from registration with local police authorities for any length of stay in India.
(iii) Parity with Non-resident Indians (NRIs) in respect of economic,
financial and educational fields except in relation to acquisition of agricultural or plantation properties.

Any other benefits to an OCI will be notified by the Ministry of Overseas Indian Affairs (MOIA) under Section 7B(1) of the Citizenship Act, 1955**.**

8. Benefits to which OCI is not entitled to:

The OCI is not entitled to vote, be a member of Legislative Assembly or Legislative Council or Parliament, cannot hold constitutional posts such as President, Vice President, Judge of Supreme Court or High Court etc. and he/she cannot normally hold employment in the Government.

9. Help Desk:

For any clarification/query on the scheme, please visit our website www.mha.nic.in or visit the website of the local Indian Mission/Post or contact the Indian Mission/Post or OCI Cell, Citizenship Section, Foreigners Division, Ministry of Home Affairs, Jaisalmer House, 26, Mansingh Road, New Delhi-110011.

Source : High Commission of India, Londres, http://www.hcilondon.net, consulté le 22 décembre 2005

Table des cartes et documents

Carte n°1 : Etats, Territoires et villes de l'Union indienne p. 20
Carte n°1.1 : La diaspora d'Asie du Sud à la veille de la Seconde Guerre Mondiale p. 39
Carte n°1.2 : La diaspora indienne contemporaine p. 44

Carte n°2.1 : Carte synthétique de Bangalore p. 66
Document n°2.1 : Carte de Bangalore, 1877 p. 73
Document n°2.2 : Narayana Murthy en appelle au gouvernement fédéral p. 105

Document n°6.1 : Une famille de Jayanagar, caricature de Paul Fernandes p. 242
Document n°6.2 : Page d'accueil de la rubrique « return to India » du site NRIonline p. 254

Document n°7.1 : Le marketing de la revue *Dream Homes* p. 289
Document n°7.2 : Esquisses de deux maisons types d'entrée de gamme Chaithanya p. 303
Document n°7.3 : Page d'accueil du site web d'Adarsh developers p. 327

Document n°8.1 : Page d'accueil du site web de RNRI p. 356
Document n°8.2 : Prospectus et logo de l'association RNRI p. 356
Document n°8.3 : Brochure de Raj Mahal Vilas Club p. 362

Document n°9.1 : Badge nominatif de participante aux PBD 2006 p. 386

Table des photographies

Photos n°2.1 : Campus de multinationale à Whitefield p. 81
Photo n°2.2 : Une des quatre tours de l'ITPL p. 81
Photo n°2.3 : HP road, Electronic City (Violette O'zoux) p. 81
Photo n°4.1 : Pancarte d'un cabinet de dentiste (Vijay Kumar) p. 180
Photo n°7.1 : Bungalow à *monkey-top* p. 276
Photo n°7.2 : Bungalow du *cantonment* p. 276
Photos n °7.3 a, b, c, d: Les modalités de gestion de la distance dans la ville coloniale. L'exemple de Richards'town p. 278
Photos n°7.4 a, b, c : La parcelle d'un bungalow en ruine amputée par un immeuble résidentiel dans le *cantonment* p. 282-283
Photos n°7.5 a, b, c : Les réalisations de Raheja dans les années 1990 à Bangalore p. 293
Photo n°7.6 : Purva Heights (Puravankara), Banerghatta road p. 297
Photo n°7.7 : Mantri Pride, Jayanagar p. 297
Photo n°7.8: Diamond District, vue de l'intérieur de l'enclave p. 298
Photos n° 7.9 a et b: L'architecture de Palm Meadows p. 303-304
Photos n° 7.9 a et b : Parcelles non construites dans le quartier résidentiel de Koramangala p. 306
Photos n°8.1 a et b: Eléments de sécurisation à Palm Meadows p. 338
Photos n°8.2 a,b,c,d : Portails d'entrée dans différentes enclaves résidentielles p. 339
Photo n°8.3 : Repasseurs installés à un carrefour dans un quartier résidentiel aisé p. 343
Photo n°8.4 : Panneau publicitaire, Golden Gate Properties p. 362

Liste des tableaux

Tableau n°1.1 : Evolution du nombre d'étudiants originaires d'Asie du Sud en Grande-Bretagne à la période coloniale p. 48
Tableau n°1.2 : Evolution démographique de différents groupes d'origine étrangère en Grande-Bretagne (1951-2001) p. 52

Tableau n°2.1 : Croissance spatiale et démographique de Bangalore (1951-2001) p. 77
Tableau n°2.2 : Grandes entreprises étrangères des NTIC à Bangalore : date d'implantation et effectifs p. 101
Tableau n°2.3 : Classement des quinze consulats américains distribuant le plus grand nombre de visas non-immigrants annuellement (1999-2004) p. 114

Tableau n°3.1 : Evolution de la ventilation des visas des migrants indiens aux États-Unis (1996-2004) p. 124

Tableau n°4.1 : Proportion de migrants dans quelques promotions d'institutions indiennes d'enseignement supérieur réputées p. 165

Tableau n°5.1 : Tableau récapitulatif des enquêtes (migration) p. 207
Tableau n°5.2 : Lieux d'origine hors Karnataka p. 231

Tableau n°7.1 : Tableau récapitulatif des enquêtes (résidentiel) p. 311
Tableau n°7.2 : Les prix de l'immobilier résidentiel à l'achat dans quelques quartiers de Bangalore en 2004 p. 321

Tableau n°9.1 : Les pays éligibles à l'OCI p. 390
Tableau n°9.2 : Etablissement et cursus de scolarisation des enfants de returnees p. 397

Table des graphiques et figures

Graphique n°1.1 : Entrées de migrants au Canada, Royaume-Uni, Etats-Unis (1951-2001) p. 53
Graphique n°1.2 : Evolution des entrées de migrants indiens aux Etats-Unis (Empire des Indes puis Union indienne) (1820-1960) p. 55

Graphiques n°2.1a et 2.1b : Croissance de la population à Bangalore (1871-1941) p. 70
Graphique n°2.2 : Evolution de la production du secteur des hautes technologies en Indes en valeur (1999-2004) p. 89
Graphique n°2.3 : Evolution de la répartition des activités dans le secteur des hautes technologies en Inde (1999-2007) p. 89
Graphique n°2.4 : Evolution des exportations de services informatiques par Etats en valeur (1990-2003) p. 94
Graphique n°2.5 : Répartition des visas non-immigrants délivrés dans les quatre consulats généraux des Etats-Unis en Inde (1994-2004) p. 112

Graphique n°3.1 : Evolution de nombre annuel de migrants indiens admis aux Etats-Unis entre 1940 et 2004 p. 119
Graphique n°3.2 : Evolution de nombre de ressortissants indiens ayant obtenu la nationalité américaine (1975-2004) p. 121
Graphique n°3.3 : Evolution de nombre de ressortissants indiens admis au titre des visas F1 et F4 (1995-2004) p. 131
Figure n°3.1 : La campagne anti-H1B : Couverture du magazine américain *Wired* en février 2004 p. 151

Figure n°5.1 : Répartition de l'échantillon en fonction de l'année de retour en Inde p. 206
Figure n°5.2 : Répartition des départs par année p. 210
Figure n°5.3 : Durée de séjour et motif initial de la migration p. 212

Table générale des matières

Introduction générale **3**

PREMIERE PARTIE :Un champ migratoire en reconfiguration

Chapitre 1 : Les migrants très qualifiés dans la géographie des migrations internationales indiennes **29**

A. Les migrations internationales en provenance d'Asie du Sud : perspectives historiques et spatiales sur la fabrique du champ migratoire indien **30**
*1. **Les migrations d'avant l'Inde*** *31*
a. Le temps des *coolies* 32
b. Les migrants « libres » 33
c. La dispersion coloniale 34
d. Les pays neufs anglophones : des destinations vite interdites 35
2. Le temps des migrations indiennes *40*
a. La réorganisation du champ migratoire par les Indépendances et ses conséquences : les *twice migrants* (Bhachu, 1985) 40
b. Le rôle maintenu de l'ancienne métropole coloniale 42
c. De nouveaux pôles : pays neufs anglo-saxons et monarchies pétrolières du Moyen-Orient 43

B. Les migrants indiens très qualifiés : d'une relation bipolaire à la formation d'un sous-champ migratoire multipolaire **46**
1. La Grande-Bretagne, pôle migratoire sous le Raj britannique *47*
2. Les pays neufs anglophones, nouveau foyer attractif à partir des années 1960 *54*
a. L'émergence du pôle américain à partir des années 1960 54
b. Le Canada et l'Australie à la suite des États-Unis : une dynamique commune aux « pays neufs » anglophones 57
3. Les pétromonarchies du Moyen-Orient *59*

Conclusion **61**

Chapitre 2 : Bangalore, Silicon Valley de l'Inde : dynamiques urbaine, technopolitaine et migratoire **63**

A. Un espace urbain du Sud marqué par une dynamique technopolitaine **64**
1. La trame précoloniale et coloniale *67*
a. Un rôle militaire durable : d'une situation de marge à une situation de carrefour dans le sud de l'Inde 67
b. Un espace urbain sous le signe de la dualité coloniale 69
c. L'héritage urbanistique colonial, une matrice durable 71
2. La technopole *74*
a. Des éléments historiques localisés propices à l'évolution technopolitaine 74
b. Croissance spatiale post-coloniale et espaces de l'industrie : la marche vers la métropole 76
c. Territoires technopolitains et émergence de nouvelles centralités périphériques 79
d. Les défis et limites de l'évolution technopolitaine 82

B. L'Inde, les NTIC et Bangalore **86**
1. Le développement du secteur de l'informatique en Inde : un secteur fortement lié aux exportations *86*
a. Historique du secteur indien de l'informatique 86
b. Les modalités de l'extraversion du secteur 90
2. Géographie des NTIC en Inde: Bangalore, un « avant-poste de la mondialisation » (Upadhya & Vasavi,2008) *93*

a. Un pôle des NTIC en Inde : place et spécificités 93
b. Des politiques volontaristes aux échelles du pays et de l'Etat du Karnataka 96
c. Quelles entreprises à Bangalore ? 99
3. La montée de nouveaux acteurs dans la gestion métropolitaine : les NTIC à l'assaut de la ville ? *102*

C. La place de Bangalore dans la mondialisation de la circulation des compétences 106
1. Les mécanismes de formation de la main-d'oeuvre : le poids du Karnataka *106*
2. La circulation de la main-d'oeuvre au coeur du développement du secteur *108*
3. La place majeure des métropoles d'Inde du sud dans la circulation *110*

Conclusion 115

Chapitre 3 : Les migrants indiens aux Etats-Unis : la minorité rêvée de l'Inde 117

A. La population migrante indienne des Etats-Unis : mécanismes légaux et historiques de constitution d'une « minorité modèle » 118
1. Une formation récente liée à un corpus législatif favorable aux migrants qualifiés *118*
2. L'instrumentalisation des visas « non-immigrants » pour immigrer aux États-Unis depuis les années 1990 *123*
a. Le visa H1-B 125
b. Le visa pour études (F1) 129

B. « Model minority » : un modèle construit aux États-Unis, par les autorités et les migrants très qualifiés 134
1. Quel « modèle » ? Revue critique de l'hagiographie d'un groupe migrant *135*
2. Par-delà la construction d'une image de réussite et d'unité *137*
3. Model minority : un positionnement dans la société multiethnique américaine et ses conséquences *141*

C. Effets de contextes : l'érosion du rêve américain et ses conséquences à l'échelle transnationale 145
1. 2000-2002 : un contexte d'incertitude économique nouveau, en particulier pour la dernière vague d'Indiens qualifiés arrivés aux États-Unis *145*
a. La « dot-kaum » 146
b. La dernière génération de migrants atteinte par les conséquences du ralentissement économique au début des années 2000 149
2. Après le 11 septembre 2001 *152*
3. Deux générations de migrants très qualifiés indiens : l'heure des bilans *154*

Conclusion 156

DEUXIEME PARTIE : Revenir : exploration d'un nouveau projet migratoire

Chapitre 4 : Le retour : perspectives historiques et politiques **161**

A. Le *brain drain* : un phénomène décrié, sans traitement politique réel **162**
1. Le brain drain, vu d'Inde : faits et perceptions *163*
2. Une absence de réponse politique ? *167*
a. La dénonciation sans passage à l'action 167
b. Les raisons politiques et diplomatiques de la désaffection de l'Inde à l'égard de sa diaspora 169

B. Les retours de migrants qualifiés jusqu'aux années 1990 **171**
1. « Personne ne revient » : une assertion communément admise à réévaluer *172*
a. Des rythmes différenciés : proposition de périodisation du flux de retours 173
b. La nécessité de prendre en compte les secteurs professionnels : l'exemple des scientifiques indiens 176
2. L'exception des professions libérales *179*
3. Les frémissements des années 1990. Echecs, jalons d'un savoir-rentrer et place de l'entreprenariat *182*
4. ***Entreprendre : pis-aller ou ressort du retour*** *184*

C. Les premiers pas de l'Inde vers ses migrants : du statut de *Non Resident Indian* (NRI) à la carte de *Person of Indian Origin* (PIO) **188**
1. La création du statut de NRI dans les années 1960-1970 *188*
2. Un processus lent des années 1970 aux années 1990, à l'ombre de l'hindutva *191*
a. Une lente évolution idéologique et pragmatique 191
b. Une étape décisive du retour vers la diaspora : les gouvernements BJP et la carte de PIO 194

Conclusion **197**

Chapitre 5 : Le retour dans la continuité de carrières professionnelles **199**

A. Des flux de retours d'ampleur inédite au tournant du millénaire **200**
1. L'absence de données économiques et officielles *200*
2. L'enquête qualitative menée à Bangalore en 2004 : présentation de l'échantillon *204*

B. L'hétérogénéité des parcours menant au retour : une pratique émergente **214**
1. Par-delà le stigmate du H1-B : la complexité des parcours *214*
a. Les retours massifs des années 2000-2002 : un phénomène conjoncturel inclus dans la circulation de la main-d'oeuvre 214
b. Le visa H1-B : une catégorie poreuse recouvrant des situations diverses 216
2. ***Le développement de projets de retour durable*** *218*

C. Rentrer dans la continuité de la carrière **220**
1. Du global au local : les entreprises en quête de personnel indien très qualifié *221*
a. Délocalisations et développement du marché sud-asiatique : les multinationales en quête de personnel indien très qualifié 221
b. De nouveaux modes de gestion des ressources humaines à l'échelle transnationale 222
2. L'inscription du retour dans la logique de carrières professionnelles *225*
a. Le retour dans la continuité de la carrière 225
b. Rentrer, un ressort de l'avancement et de la distinction 227
3. Où rentrer ? Le « choix » de Bangalore *230*
Conclusion **234**

Chapitre 6 : Comment on rentre : les dimensions familiale et sociale du retour **237**

A. Le retour en famille pour la famille **238**
1. L'imbrication des dimensions professionnelle et familiale *238*
2. Le rôle central des devoirs familiaux : les parents de migrants *241*
3. Assurer la transmission intergénérationnelle identitaire et culturelle : élever ses enfants en Inde *244*

B. La constitution d'un « savoir-rentrer » **247**
1. La diffusion du projet et de pratiques du retour *247*
a. Un phénomène encore marginal ? 247
b. Les considérations temporelles dans le processus décisionnel 249
2. Les relais du savoir -rentrer *252*

C. La reconfiguration des rapports de genre et des relations familiales **257**
1. Organiser le retour : un rôle dévolu aux femmes et ses conséquences *257*
a. L'organisation du retour : la répartition sexuée des rôles et des tâches 257
b. Le retour, facteur d'exclusion des femmes de la sphère productive 258
2. La redistribution spatiale de la famille élargie à l'échelle du pays *262*
3. La reconfiguration des relations conjugales et familiales *265*

Conclusion *267*

TROISIEME PARTIE : Rester, repartir, cultiver l'entre-deux

Chapitre 7 : Vivre à Palm Meadows, Whitefield Road : les pratiques résidentielles des *returnees* **273**

A. L'enclave et l'immeuble : des types d'espaces résidentiels récents dans le paysage bangaloréen **274**
1. L'héritage colonial : grid et house culture ***275***
2. L'apparition d'enclaves après l'Indépendance : des exceptions liées au pouvoir fédéral ***279***
3. Les premiers lotissements clos d'initiative privée ***280***
4. L'apparition tardive des immeubles résidentiels ***281***

B. L'apparition de nouveaux espaces résidentiels dans les années 1990 : le *condominium* et la *gated community* **284**
1. Les nouveaux espaces résidentiels, reflets des mutations de l'offre et de la demande immobilière locale *285*
a. Le développement d'un secteur immobilier professionnalisé 285
b. Pour une clientèle nouvelle 287
2. L'apparition et l'acclimatation des condominiums et des gated communities, produits immobiliers exogènes *290*
a. Les *condominium*s : un modèle singapourien venu de Mumbai 291
b. L'apparition des lotissements à accès restreint (*gated communities*) 298
3. Contrepoint foncier : le rôle de l'enclave et de la clôture dans un contexte de spéculation et de litiges *305*

C. Les pratiques résidentielles des *returnees* **308**
1. La grande uniformité des pratiques résidentielles ***309***
2. « A decent area » : le difficile accès aux quartiers bourgeois traditionnels *316*
a. « A decent area » : les ressorts des pratiques résidentielles, entre perceptions de l'espace urbain, tactiques de la distinction et contrainte de la distance 316
b. Les mécanismes du marché immobilier traditionnel : des critères d'accès qui excluent les nouveaux arrivants 319

3. Quand un nouveau produit et un secteur en mutation rencontrent une clientèle idéale *325*
a. De nouvelles méthodes promotionnelles : le rôle de la communication, de la publicité et de l'Internet 325
b. Le rôle des partenariats entre sociétés immobilières et entreprises dans l'attractivité des enclaves 328

Conclusion **332**

Chapitre 8 : Rentrer, rester, repartir ? Les difficultés du retour **335**

A. Les charmes discrets de l'enclave : des pratiques résidentielles sous le signe de la mise à distance **336**
1. La question de la sécurité, la sécurité en question *337*
2. Echapper aux contraintes du lieu et aux interactions non choisies *342*
3. L'entre-soi comme ressource *344*

B. Les difficultés du ré-ancrage social **349**
1. Une socialisation en demi-teinte *349*
2. L'association ReturnedNRI : un ressort social, identitaire, citoyen ? *352*
a. Une association locale élitiste 353
b. Une nouvelle pesective transnationale et régionaliste, vite déçue 357

C. Revenir, rester, repartir ? Les trois dimensions du retour **363**
1. Repartir : une perspective prégnante *364*
2. Idéalisation et dés-illusion du retour *367*
3. Un enchaînement dans le temps peu lisible : éléments de suivi (2004-2008) *370*

Conclusion **373**

Chapitre 9 : Le retour, une étape ? « Rester » dans l'entre-deux **375**

A. Les dimensions politiques du retour : le jeu des migrants sur les dispositifs légaux à l'heure du retour de l'Inde vers sa diaspora **376**
1. Pouvoir circuler entre deux : l'instrumentalisation des dispositifs légaux indien et américain *377*
a. Être résident permanent aux États-Unis tout en vivant en Inde 377
b. Enjeux et pratiques autour de la naturalisation 379
c. Les migrants naturalisés : l'instrumentalisation de la carte de PIO 382
2. La place des migrants très qualifiés dans la nouvelle politique de l'Etat indien : les Pravasi Bharatiya Divas 2006 et l'Overseas Citizenship of India *384*
a. D'une observation participante aux Pravasi Bharatiya Divas en 2006 : quelle place pour quels migrants ? 385
b. De la *dual citizenship* à l'*Overseas Citizenship of India* (OCI) 388
c. L'OCI, « super carte de PIO pour ex-NRI » 393

B. Le retour comme étape de trajectoires individuelles et collectives transnationales **395**
1. L'école : le choix d'une éducation en Inde pour une reconnaissance internationale *396*
2. La place du retour dans des pratiques sociales, familiales et personnelles entre deux pays *401*

Conclusion **403**

Conclusion générale **409**

Bibliographie **421**

Annexes **459**

Table des cartes et documents **492**

Tables des photographies **493**

Table des tableaux **494**

Table des graphiques et figures **495**

Table des matières générale **496**